This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3321

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

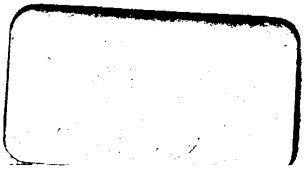

BIBLIOTHEQUE
RAISONNÉE
DES OUVRAGES
DES SAVANS
DE L'EUROPE,

Pour les Mois

DE JUILLET, AOUT & SEPTEMBRE
1749.

TOME QUARANTE-TROIS,

Prémière Partie.

A AMSTERDAM,
Chez J. WETSTEIN.
MDCCXLIX.

BP332.A1

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

9427
53.28
1-

BIBLIOTHEQUE RAISONNE'E DES OUVRAGES DES SAVANS DE L'EUROPE,

Pour les Mois

de Juillet, Août & Septembre,

1749.

ARTICLE I.

HISTOIRE GENERALE *des* VOYAGES &c. Nouvelle Edition, revue ſur l'Original Anglois, &c. Tom. *IV. V. & VI.* (*a*), A *la Haye* chez *P. de Hondt.*

CEs trois volumes, dont nous n'avons pas pû rendre compte juſqu'à préſent, roulent preſque entièrement ſur la côte Occidentale d'Afrique. Le VII Livre contient les Voyages au long de cette côte, depuis le *Cap-Blanco* juſqu'à *Sierra-Leona:* le VIII ceux en *Guinée*, à *Benin* & ſur toute la côte, depuis *Sierra-Leona* juſqu'au Cap de *Lope-Gonſalvo*: le IX nous donne une deſcription de la *Guinée*, contenant la Géographie & l'Hiſtoire naturelle & civile du païs: le X celle des Côtes depuis *Rio da Volta* juſqu'au Cap *Lope-Gonſalvo*. Dans le XI ſont contenus les Voyages en *Guinée* & au Roiaume de *Benin*, & la deſcrip-

(*a*) Voyez l'Extrait des précédens, *Tom.* XXXVIII. 1*e Part.* p. 188. & 2. *Part.* p. 116. de ce Journal.

cription de ce dernier & de toute la côte jusqu'au Royaume de *Congo* : le XII, les Voyages dans les Royaumes de *Congo* & d'*Angola* : le XIII contient la description des Royaumes de *Loango*, de *Congo*, d'*Angola*, de *Benguela* & des païs voisins : le XIV enfin, celle des païs qui bordent la côte Orientale d'Afrique, depuis le Cap de *Bonne Espérance*, jusqu'à celui de *Guardafu*.

Les Voyages, dont on donne l'Histoire dans ces trois Volumes, sont en assez grand nombre. L'on trouve d'abord celui du Capitaine *Richard Jobson* pour la découverte de la rivière de *Gambra* & du commerce d'Or de *Tombuto*. Il l'entreprit en 1620 ; & à son retour, il publia en Anglois en 1623 le Journal de son passage d'Angleterre à la *Gambra*, avec sa Navigation sur cette rivière jusqu'à *Tinda*. Trois ans après, *Purchass* inséra dans sa Collection l'Extrait de la Rélation des entreprises de *Jobson* dans cette contrée, avec une description de ses Habitans & l'Histoire naturelle du païs. Ces deux pièces rapprochées contiennent la rélation entière du Voyage de *Jobson*. Viennent ensuite les Mémoires d'un Anonyme sur les mines d'Or de la *Gambra*. Cette pièce, qui s'étoit trouvée parmi les papiers du Dr. *Hook* fut publiée, après sa mort, entre ses Oeuvres posthumes. On la donne pour l'Ouvrage d'un Négociant, qui, pendant le Règne de *Charles* II, avoit acquis de grandes richesses sur la *Gambra*. Mais nos Auteurs la regardent plûtôt pour une fiction, composée dans la vûe d'exciter les Anglois à la découverte de ce païs-là, que pour un véritable Journal. Il semble y avoir réussi, puisque le Duc de *Chandos*, Directeur de la Compagnie Royale d'Afrique, char-

chargea en 1724 le Capitaine *Barthelemi Stibbs* de découvrir, au nom de la Compagnie, juſqu'où la rivière de *Gambra* eſt navigable & s'il ſe trouvoit effectivement des mines d'Or ſur cette rivière. Le Journal de *Stibbs* ſe trouve dans le Recueil des Voyages de *Moore* en Afrique. Il le publia à Londres en 1738, & il contient diverſes pièces curieuſes. Il y eſt fait mention de *Job Ben Salomon*, Prince de *Bunda*, dont Mr. *Bluet* publia les *Mémoires* en 1734. Et comme il s'y trouve bien des choſes qui ont du rapport avec cette partie de l'Afrique dont parlent nos Auteurs, ils les ont inſérés dans leur Ouvrage. Ils terminent l'Hiſtoire des Voyages dans ce païs par celui de *Pieter van den Broek* au *Cap Verd* & à *Rufisko*, qui ſe trouve dans le Recueil des Voyages qui ont ſervi à l'Etabliſſement & au progrès de la Compagnie des Indes Orientales de Hollande; & par celui de *Le Maire* aux *Canaries*, au *Cap Verd*, au *Sénégal* & ſur la *Gambra*. Le prémier fut fait en 1606, & le ſecond en 1682.

En avançant vers l'Equateur, l'on trouve la rivière de *Sierra-Leona*. Tout ce que nos Auteurs en diſent eſt tiré de quatre Voyageurs. Le prémier eſt *Guillaume Finch*, Marchand Anglois, qui y relâcha en 1607. Son Journal eſt des plus curieux qu'il y ait dans aucune Langue, & ſe trouve dans la Collection de *Purchaſſ*. Il nous a laiſſé les meilleures obſervations qu'on ait eues juſques à préſent ſur cette contrée, particulièrement ſur l'Hiſtoire naturelle. Le ſecond eſt *Villault de Bellefond*, qui toucha au même lieu en 1666, dans un Voyage qu'il faiſoit en *Guinée*. Le troiſième eſt *Barbot*, qui ſe trouvant à *Sierra-Leona* en 1678

joignit ſes remarques ſur ce païs à ſa deſcription de *Guinée*. Le quatrième eſt *Atkins*. L'occaſion qu'il eut de relâcher ſur cette côte, en 1721, dans ſon Voyage en *Guinée* & au *Breſil*, lui fit apporter tous ſes ſoins à donner une deſcription de la Baye & du païs.

En continuant toujours à avancer vers l'Equateur, le païs le plus conſidérable qu'on rencontre eſt le Royaume de *Juïda*. Le Capitaine *Thomas Philips* en a donné une rélation étendue & exacte, qu'on trouve dans la Collection de *Churchill*. Son Voyage fut entrepris en 1693; & il eſt fort exact à marquer les latitudes & les diſtances des Lieux; & ſes obſervations là deſſus ſont auſſi juſtes qu'on puiſſe les faire ſur mer.

A la ſuite de l'Hiſtoire de ce Voyage ſe trouve celui du P. *Loyer*, Jacobin, à *Iſſini* ſur la Côte d'*Or*, avec la deſcription du païs & de ſes Habitans. Il fut entrepris en 1700; & la rélation en fut publiée en 1724. Nos Auteurs conviennent qu'on n'a point de meilleure deſcription de ce païs; & qu'elle eſt écrite avec cet air de ſimplicité & de bonne-foi, qui fait toujours préſumer avantageuſement du caractère d'un Auteur.

Les Mémoires, que le Chevalier *des Marchais* avoit faits dans un Voyage qu'il fit en *Guinée* & aux Iles voiſines, ont fourni au P. *Labat* des Matériaux pour nous donner une deſcription fort détaillée de ce païs. Cet officier entreprit ce Voyage en 1724; & la rélation en fut publiée en 1730, par le P. *Labat*, qui avoit formé le plan de donner une deſcription de toutes les parties du Continent de l'Afrique. Les obſervations du Chevalier *des Marchais* ſont ſûres; il avoit l'eſprit juſte, la pénétration aiſée

&

& un grand desir de s'instruire. Il étoit habile Desſinateur, bon Géomètre, excellent homme de mer; & il entendoit la plûpart des Langues qui ſont en uſage ſur la côte d'Afrique. A cette deſcription l'on joint ici celle de *Guillaume Smith*, qui, en 1726, fut envoyé par la Compagnie Royale d'Afrique pour lever des plans exacts de tous ſes établiſſemens en *Guinée*. La rélation de ſon Voyage fut publiée à *Londres* en 1745. Vient enſuite une Lettre de Mr. *Lamb* à Mr. *Tinker*, Gouverneur du Fort Anglois de *Juïda*, touchant le Roi de *Dahomay* & ſes Etats. Elle eſt écrite du Palais de ce Prince, où il étoit priſonnier, en datte du 27 Novembre 1724. Enfin, nos Auteurs terminent cette deſcription par celle de *Guillaume Snelgrave*, qui fit le Voyage de *Guinée* en 1727; & dont la rélation fut publiée à *Londres* en 1734.

Jaques Barbot, Frere de *Jean*, accompagné de *Jean Grazilbier*, firent en 1699 un voyage au *Nouveau Kalabar*, à *Bandi* & à *Dono*. Les Cartes, dont ils ont enrichi leurs Rélations, ont été compoſées par d'habiles pilotes, dans les païs mêmes dont elles repréſentent la ſituation.

Nous avons un grand nombre de Rélations de Voyages au *Congo* & à *Angola*. La plus ancienne eſt celle d'un Portugais nommé *Edouard Lopez*. Il partit pour *Congo* en 1578. Il y demeura pluſieurs années & revint en Europe comme Ambaſſadeur du Roi de cette contrée auprès du Pape & du Roi d'Eſpagne. Son Ambaſſade n'eut d'autre ſuccès que celui de lui donner lieu de remettre ſes Mémoires à *Philippe Pigafetta*, qui compoſa ſur ſes remarques les Voyages qui portent ſon nom; & qui furent publiés en *Italien* en 1589. *Lopez* retourna au *Congo*, & l'on n'en a plus en-

tendu parler. La même année que ſon Voyage fut publié, *André Battel* partit pour le *Congo* & pour *Angola*. La Rélation de ſon Voyage, qui ſe trouve dans *Purchaſſ*, y eſt inſérée ſous un titre peu propre à prévenir en ſa faveur. Cependant nos Auteurs en jugent fort avantageuſement. Deux Capucins Italiens publièrent en leur Langue la Rélation d'un Voyage fait dans le même païs en 1666. Elle a été traduite en François & en Anglois. L'air de ſimplicité & de bonne-foi qui règne dans cet Ouvrage, les met à couvert de tous les ſoupçons peu favorables aux Voyageurs. En 1682, un autre Capucin du même païs, nommé *Merolla*, alla comme Miſſionnaire au *Congo*; &, à ſon retour, publia dans ſa Langue la Rélation de ſon Voyage. Nos Auteurs n'en jugent pas fort avantageuſement. Il n'en eſt pas de même du Voyage de *Jaques Barbot* le jeune & de *Jean Caſeneuve*. Il contient un grand nombre de remarques utiles ſur le Commerce & la Navigation de l'Afrique. *Jean Barbot*, oncle de *Jaques*, ſe chargea de mettre en ordre le Journal de leur Navigation, & le publia dans l'Hiſtoire de ſes propres voyages. Ils partirent pour le *Congo* en 1700.

Nous n'avons point de Rélation plus exacte du *Cap de Bonne Eſpérance* & du païs des *Hottentots*, que celle que donna en 1719 *Pierre Kolben*. Il la publia en Allemand à *Nuremberg*, & elle a été traduite en Anglois & en François. Il y avoit été envoyé aux frais de Mr. *Van-Kroſick*, Conſeiller privé du Roi de Pruſſe, pour contribuer par ſes obſervations aux progrès de l'Aſtronomie. *Kolben* paſſa huit ans au Cap, & ne négligea rien pour nous donner une deſcription fidèle & détaillée de tout ce qui concerne ce païs.

Si

Si à ce que nous venons de dire, l'on joint ce que *Faria* écrivoit en 1569 de l'Empire du *Monomotapa*, l'on aura l'Hiſtoire de tous les Voyages contenus dans ces trois volumes. Il ne nous reſte plus pour les faire connoître qu'à nous arrêter ſur quelques endroits des Réductions. Nous choiſirons ceux qui nous paroîtront le mieux mériter l'attention de nos Lecteurs.

La *Guinée* eſt une vaſte étendue de côtes, de quinze à dix-huit degrés, depuis la rivière du *Sénégal* juſqu'au Cap *Lope-Gonſalve*. On la diviſe en deux parties; celle du Sud & celle du Nord; & la rivière de *Sierra-Leona* les ſépare. La prémière ſe diviſe en *ſix parties*: la côte de *Malaguette*, *ou du Poivre*: la côte d'*Yvoire*: la Côte d'*Or*: la côte des *Eſclaves*: la côte de *Benin*: & la côte du *Biſarrat*. Nos Auteurs donnent une deſcription fort étendue de chacune de ces côtes & de l'intérieur des terres, où ont pénétré les Voyageurs.

La côte des *Eſclaves*, la ſeule à laquelle nous nous arrêterons, nous bornant à quelques remarques générales ſur les autres, comprend les Royaumes de *Koto*, de *Poto*, de *Juïda* & d'*Ardra*. Le mieux connu eſt celui de *Juïda*. En prenant ſon étendue moyenne, les Voyageurs n'étant pas d'accord là-deſſus, il n'a que quatorze lieues le long de la côte & ſept ou huit lieues de large. Il eſt à ſix degrés vingt minutes de latitude du Nord. Il eſt arroſé de deux rivières, qui viennent du Royaume d'*Ardra*. Tous les Européens, qui y ont été, conviennent que c'eſt une des plus délicieuſes contrées de l'Univers. Vers la mer le terrain eſt fort marécageux, & forme une plaine de trois lieues de largeur ſans la moindre apparence d'élévation:

mais les terres s'élèvent insensiblement vers l'intérieur du païs jusqu'aux Montagnes, qui séparent le Royaume de *Juida* de celui d'*Ardra*; ce qui forme un large & magnifique Amphitéatre, où, de chaque point, les yeux se promènent jusqu'à la mer. Les Arbres y sont d'une grandeur & d'une beauté admirable, sans être offusqués, comme dans les autres parties de la *Guinée*, par des Buissons & de mauvaises plantes. La verdure des Campagnes, qui ne sont divisées que par des Bosquets, ou par des sentiers fort agréables, & la multitude des Villages qui se présentent dans un si bel espace, forment la plus charmante perspective qu'on puisse s'imaginer. Ce sont des groupes de Bananiers, de Figuiers, d'Orangers & de Limonniers, au travers desquels on découvre un nombre infini de Maisons couvertes de paille & couronnées de cannes, qui forment un païsage admirable. On y voit croître en abondance des pois, des féves, des patates & toutes sortes de fruits. Les richesses de la terre sont si serrées, que, dans la plûpart des champs, il ne reste qu'un petit sentier sans culture. Les Nègres de *Juida* sont fort industrieux. Tout est cultivé, semé, planté, jusqu'aux enclos de leurs Villages & de leurs Maisons. Le jour d'après leur moisson, ils recommencent à semer, sans laisser à la terre un moment de repos. Aussi leur terroir est-il si fertile, qu'il produit deux ou trois fois l'année. Les Pois succèdent au Riz; le Millet vient après les Pois; le bled de Turquie après le Millet; les Patates & les Ignames après le bled de Turquie. Les bords des fossés, des hayes & des enclos sont plantés de melons & de légumes. Il ne reste pas un pouce de terre en friche.

Le païs est extrêmement peuplé; & les Villes

&

& les Villages ne ſont guère qu'à une portée de mouſquet les uns des autres. Il eſt diviſé en vingt ſix Provinces, chacune deſquelles a ſa Ville capitale, gouvernée par un Seigneur du païs; & ces Gouvernemens ſont héréditaires. *Xavier* ou *Sabi* eſt le lieu de la réſidence du Roi. C'eſt de tous les Nègres de la *Guinée* ceux qui ſont le plus à leur aiſe, ſoit à cauſe de la fertilité de leur païs, ſoit à cauſe du grand commerce d'Eſclaves qu'ils ont fait avec les Européens, qui en tranſportoient annuellement plus de deux milles.

Tout ce beau païs fut ruiné en 1727 par *Trura-Audati*, Roi de *Dahomay*. Ce Royaume, ſitué à deux cens cinquante miles de la mer, étoit peu connu des Européens avant l'irruption dont nous parlons. La ſituation du païs le rend fort ſain. Il eſt élevé, & par conſéquent rafraichi tous les jours par des vents agréables. La vue en eſt charmante. Elle s'étend juſqu'au grand *Papa*, qui en eſt fort éloigné. On n'y eſt point incommodé de Moſquites. *Trura-Audati*, Roi de *Dahomay*, étoit le Monarque le plus riche & le plus belliqueux de toute cette grande région de l'Afrique. Il étoit fourni d'une groſſe quantité de vaiſſelle d'or en oeuvre & d'autres richeſſes. Il avoit des robes de toutes les ſortes, des chapeaux, des bonnets, &c. & ne manquoit d'aucune eſpèce de marchandiſes. Il donnoit les Bujis comme du ſable & les liqueurs fortes comme de l'eau. Sa vanité & ſa fierté étoient exceſſives. Quoique d'une taille médiocre & le viſage un peu défiguré par la petite verole, il avoit la phiſionomie prévenante & majeſtueuſe. Du côté du cœur, & de l'eſprit, il pouvoit paſſer pour avoir d'excellentes qualités, ſupérieures

res à celles de quelque Nègre que ce ſoit. Sa Politique étoit des plus fines; & la Diſcipline militaire de ſes Troupes admirable. Chaque Soldat avoit ſous lui un jeune garçon pour le ſervir & à qui il enſeignoit l'art militaire; & c'eſt de ce Corps d'où ſe tiroient toutes les recrues. Il étoit ſevere dans tout ce qui concernoit le ſervice, & récompenſoit généreuſement les belles actions de ſes Soldats.

Ce Prince politique, riche & belliqueux, dans l'eſpace de peu d'années, avoit étendu ſes Conquêtes juſqu'au Royaume d'*Ardra*. Avant de les pouſſer plus loin, il ſe propoſoit de les affermir, lorſque le hazard lui fournit, en 1724, l'occaſion de s'emparer de ce Royaume, qui touchoit à ſes Etats. Aigri par les mauvais traitemens que lui avoit fait le Roi ſon frere, *Haſſar* engagea par de groſſes ſommes d'argent *Truro-Audati* à ſe charger du ſoin de ſa vengeance. Il en falloit bien moins pour réveiller un Conquérant politique. Ce Traité ne fut pas ſi ſecret que le Roi d'*Ardra* n'en eût connoiſſance, & ne prît les meſures convenables pour faire avorter leurs deſſeins. Il fit demander du ſecours au Roi de *Juida*, qui eut l'imprudence de le lui refuſer. Abandonné d'un Voiſin ſur lequel la ſaine Politique l'obligeoit de compter, le Roi d'*Ardra* ſuccomba ſous les forces de ſon ennemi. Son armée forte de cinquante mille hommes fut taillée en pièce, & lui-même fut fait priſonnier, & enſuite décapité ſous les yeux de ſon vainqueur, qui ſe rendit maître de tous ſes Etats.

Il y avoit alors à la Cour d'*Ardra* un Officier du Comptoir Anglois de *Juida*, que le Roi retenoit priſonnier pour quelques mécontentemens qu'il avoit

avoit de la Compagnie. Au prémier bruit de guerre ce Prince le fit renfermer ; & il auroit péri dans les Flammes qui conſumèrent la ville ſans le ſecours d'un Nègre, qui lui aida à paſſer un mur. Il y perdit tous ſes effets, fut fait priſonnier par les *Dahomays*, & mené à leur Général, qui n'ayant jamais vû de Blanc, le reçut avec bonté & le préſenta au Roi ſon Maître, qui le combla de ſes bienfaits. Il le conduiſit à ſa Cour, lui donna une Maiſon, des Femmes & des Eſclaves; & après l'avoir gardé environ trois ans, il le renvoya à ſa ſollicitation avec un préſent de trois cens vingt-onces d'or & huit Eſclaves.

Il y avoit longtems que *Truro-Audati* avoit demandé au Roi de *Juida* la permiſſion d'envoyer ſes Sujets, pour le Commerce, juſqu'au bord de la mer, avec offre de lui payer les droits ordinaires pour chaque Eſclave. Cette propoſition ayant été rejettée, il avoit juré de s'en venger dans l'occaſion. La Conquête du Royaume d'*Ardra* lui en facilitoit les moyens ; & il préparoit tout pour cette expédition, lorſque *Lamb*, cet Officier Anglois priſonnier à ſa Cour, le détourna de ce deſſein. Il lui repréſenta que les Habitans de *Juida* étoient fort nombreux, qu'ils avoient l'uſage des Armes à feu, & qu'ils ne manqueroient pas d'être ſecourus puiſſamment par les Européens avec leſquels ils étoient liés d'intérêts. Mais après ſon départ, ce Prince politique ayant appris par ſes Emiſſaires, les diviſions qui règnoient entre les Seigneurs de *Juida* & le peuple, & que le Roi n'étoit pas capable de ſe défendre, prit la réſolution de ne pas différer plus longtems ſon attaque.

Tous ces avis n'étoient que trop bien fondés. Le Roi

Roi de *Juida* étoit monté ſur le Trône à l'âge de quatorze ans, & avoit abandonné le Gouvernement aux Seigneurs de ſa Cour, qui s'étoient fait une étude de flatter toutes ſes paſſions pour le tenir plus longtems dans cette dépendance. Il avoit trente ans; mais, loin de s'être rendu plus propre aux affaires, il ne penſoit qu'à ſatisfaire ſon incontinence. Il entretenoit à ſa Cour pluſieurs milliers de Femmes, qu'il employoit à toutes ſortes de ſervices, car il n'y recevoit aucun Domeſtique d'un autre ſexe. Cette foibleſſe aboutit à ſa ruïne. Les Grands n'ayant en vue que leurs intérêts particuliers, s'érigèrent en Tyrans, qui diviſèrent le peuple. Les richeſſes & l'abondance étoient devenues parmi eux la ſource du Luxe & de la Molleſſe; & une Nation, en état de mettre ſur pied une armée de cent mille Combattans, ſe confioit tellement ſur ſes forces qu'elle croyoit toutes ſortes de précautions ſuperflues, & elle étoit en même tems, ſi lâche & ſi efféminée, qu'elle n'oſoit pas regarder l'ennemi en face.

Ce fut dans des circonſtances auſſi favorables que *Truro-Audati* entreprit la Conquête du Royaume de *Juida*. Il y entra au commencement de l'année 1727 par le côté le plus Septentrional du païs. *Appragah*, Gouverneur de cette Province, demanda du ſecours à ſon Roi. Mais il avoit à la Cour des ennemis qui ſouhaitoient ſa ruïne, & qui rendirent le Roi ſourd à ſes inſtances. Se voyant abandonné, il prit le parti, après quelque réſiſtance de ſe ſoumettre au Roi de *Dahomay*, qui le reçut fort bien.

Cette ſoumiſſion ouvrit à l'armée victorieuſe l'entrée juſqu'au centre du Royaume. Elle fut arrê-

rêtée par une rivière, dont cinq cens hommes auroient ſuffi pour garder les bords. Mais au lieu de confier ce ſoin à des Soldats, on ſe contentad'y envoyer ſoir & matin des Prêtres pour faire des Sacrifices au Serpent, leur principale Divinité, pour le prier de rendre les bords de la rivière inacceſſibles. Ces prières furent inutiles. Deux cens hommes paſſèrent la rivière ſans oppoſition, & marchèrent droit à *Sabi*, Capitale du Royaume. Le Roi de *Juida*, informé de leur approche, prit auſſitôt la fuite avec tout ſon peuple; & ce petit nombre de Soldats fut ſuffiſant pour ſe rendre maître de la Ville.

Quoique cette conquête fût ſi aiſée, elle coûta néanmoins la vie à une multitude d'Habitans: pluſieurs ſe noyèrent dans les rivières; d'autres furent tués par les *Dahomays*; & une partie des Priſonniers ſervit de Victimes en l'honneur de la principale Divinité des Vainqueurs. Ces Sacrifices barbares ſe font ſans beaucoup de cérémonies. On coupe la tête de la Victime. Le ſang eſt le partage du Dieu, la tête appartient au Roi, & le corps aux Troupes. Le Roi employe les crânes à paver ſes Palais; & avant la conquête du Royaume de *Juida*, il en avoit deux, chacun d'un mile & demi de circuit, qui en étoient déja pavés. Les Soldats mangent la chair des cadavres, au rapport de *Snelgrave*; mais *Atkins*, qui croit qu'il n'y a point d'Anthropophages en Afrique, dit que les Habitans de *Juida* n'ont débité ce fait que pour juſtifier leur lâcheté.

Les Européens, qui étoient établis à *Juida*, furent faits priſonniers, & préſentés au Monarque victorieux, qui les reçut avec beaucoup de bonté. Il

fit

fit un Traité de Commerce avec *Snelgrave*, nom des Anglois par lequel il se relâcha, à sa sollicitation, de la moitié des droits qu'ils payoient au Roi détrôné. Il ajouta qu'il étoit résolu de rendre le Commerce florissant dans toute l'étendue de ses Etats; qu'il s'efforceroit de garantir les Blancs des injustices qu'on avoit exercées contre eux & des larcins dont ils se plaignoient; & que Dieu l'avoit choisi pour punir le Roi de *Juida* & son peuple de toutes les fautes dont ils s'étoient rendus coupables envers les Blancs & les Noirs.

Snelgrave ne fut pas si heureux dans ses sollicitations en faveur de l'infortuné Roi de *Juida* & de ses Sujets. Il lui répondit que sa conquête ne pouvoit être affermie que par la mort de ce Prince & qu'il avoit déja offert aux Habitans de les rétablir aussitôt qu'ils l'auroient renvoyé mort ou vif dans son camp. Ils ne se pressèrent pas pour cela. Deux ans après cette révolution il vivoit encore, & menoit une vie triste & misérable dans deux Iles nues & sablonneuses, situées à quelques lieues de son ancien Royaume, avec un des principaux Seigneurs de sa Cour & ses plus fidèles Sujets. Il n'avoit rien à craindre dans ce lieu de *Truro-Audati*, mais il étoit exposé à combattre contre la faim, ennemi aussi redoutable; & il ne pourvoyoit aux nécessités de la vie que par la vente des Femmes & des Enfans de ceux qui l'avoient suivi.

Il paroit, par ce que disent nos Auteurs, des différentes Nations de Nègres, qu'il y a de la différence entre elles. Elles varient par la beauté du Corps; les traits du Visage; la qualité des Cheveux; la noirceur du Teint, &c. Quelques Voyageurs avancent que dans l'intérieur de l'Afrique

il y a des peuples Blancs, & l'on en voit quelquefois sur les côtes. Il n'est pas même sans exemple d'en voir de cette couleur qui sont nés de parens Nègres. *Atkins* rapporte que, dans un village sur la rivière de *Sestos*, il trouva un homme dont la couleur le frappa. Il étoit d'un jaune tout à fait éclattant, & venoit d'un païs fort avancé dans les Terres, où les hommes de sa couleur étoient en grand nombre. D'autres Voyageurs assurèrent à *Atkins* avoir vû plusieurs Africains de cette même couleur. *Barbot* dit avoir vû sur la *côte de Malaguette* un homme fort singulier. Il étoit grand & robuste, avoit le fond de la peau de la blancheur du lait, mais entremêlé de petites taches noires, qui lui donnoient l'apparence d'un Tigre. Si les Européens alloient nuds, peut-être verroit-on sur leur corps des singularités aussi curieuses.

Snelgrave prétend s'être assûré par des calculs assez exacts que, dans certaines années, il est sorti de Guinée au moins soixante-dix-mille Esclaves. Il semble qu'elle devroit s'épuiser & se dépeupler entièrement. Mais il faut réfléchir que la côte, depuis le *Gap Verd* jusqu'au païs d'*Angola*, n'a pas moins de douze à treize cens lieues de longueur; & que la polygamie est permise dans toutes ces vastes régions. Les Esclaves, dont ils font trafic, sont des Prisonniers de guerre, des Criminels, des Débiteurs insolvables; & ceux de l'intérieur des terres vendent leurs propres enfans.

Les Femmes, au rapport de *Labat*, y sont très fécondes; & c'est un honneur parmi elles d'en donner des preuves avant le Mariage. Celles qui sont assez heureuses pour cela se marient plûtôt que les autres. Aussi ne négligent-elles rien pour se procu-

rer un témoignage de leur fécondité ; & la plûpart vivent dans les excès du libertinage. Il leur est fort ordinaire de prendre leurs Maris à l'essai & de ne pas conclure le Mariage si elles n'en sont pas contentes. Elles accouchent sans peine ; &, si l'on en excepte les jeunes, elles ont rarement besoin du secours d'autrui. C'est une honte parmi elles de crier, & même de soupirer dans le plus fort des douleurs. Après le travail, elles se lavent longtems ; & l'enfant est lavé avec le même soin. On lui étend & on lui tire les membres pour empêcher qu'il ne se noue ; & on l'enveloppe dans un pagne, sans aucun lange qui le serre, dont l'usage ne leur paroît propre qu'à le rendre tortu & difforme. Dès le douzième ou le quinzième jour de sa naissance, la Mère commence à le porter sur son dos, & ne le quitte jamais, de quelque travail qu'elle soit occuppée. Chaque jour au matin l'enfant est lavé dans de l'eau froide & frotté d'huile de palmier. Ils deviennent, en général, forts & robustes & ne connoissent guères d'autre maladie que la petite vérole.

Les Nègres sont généralement pauvres & larrons. Les Marbuts Mahométans en rendent une raison bien singulière & bien bizare. Ils disent qu'après la mort de Noé, ses trois fils s'assemblèrent pour faire le partage de ses biens. Ils soupèrent ensemble avec beaucoup d'affection, & ne se retirèrent qu'après avoir fumé leur pipe & bû chacun sa bouteille. Mais le Père des Blancs, qui ne pensoit guère à dormir, se leva aussi-tôt qu'il vit les deux autres ensévelis dans le sommeil ; &, se saisissant de l'or, de l'argent & des effets les plus précieux, il prit la fuite vers les païs qui sont habités aujourd'hui

d'hui par les Européens. Le Père des Maures s'aperçut de ce larcin à son réveil ; il se détermina sur le champ à suivre un si mauvais exemple ; & prenant les tapisseries avec les autres meubles, qu'il chargea sur le dos des chevaux & des chameaux, il se hâta aussi de s'éloigner. Le Père des Nègres, qui eut le malheur de s'éveiller le dernier, fut fort étonné de la trahison de ses frères. Il ne lui restoit que des pagnes de cotton, des pipes, du tabac & du millet. Après s'être abondonné quelque tems à sa douleur, il prit une pipe pour se consoler & ne pensa plus qu'à la vengeance. Le moyen qui lui parut le plus sûr fut d'employer les répresailles, en cherchant l'occasion de les voler à son tour. C'est ce qu'il ne cessa point de faire pendant toute sa vie; & son exemple devenant une règle pour sa postérité, elle a continué jusqu'aujourd'hui la même pratique.

Moore raconte que, pour contenir leurs femmes dans le devoir, les Nègres ont près de chaque Ville une Statue nommée *Mumbo-jumbo*. Elle est revêtue d'une longue robe d'écorces d'arbres avec une toque de paille sur la tête. Sa hauteur est de huit ou neuf pieds. Les hommes forment entre eux une espèce de confrairie à l'honneur de cette Idole. Ceux qui sont initiés dans les Mystères du *Mumbo Jumbo* s'engagent par un ferment solemnel à ne les jamais révéler aux femmes, ni même aux autres Nègres qui ne sont pas de la société. Vers l'an 1727, le Roi de *Jagra* ayant une femme curieuse, eut la foiblesse de lui révéler le secret du *Mumbo-Jumbo*. Le bruit s'en étant répandu, les principaux de la confrairie se rendirent à la Ville royale avec l'Idole, où, ayant fait citer le Roi, il fut poi-

gnardé avec ſa femme en vertu de la ſentence de la Statue. Lorſque les Maris ont ſujet de ſe plaindre de leurs femmes, on s'adreſſe à *Mumbo-Jumbo*, qui ſe rend pendant la nuit à la maiſon de celui qui l'a demandé. En entrant, il fait un bruit ſi horrible que les femmes toute épouvantées ſe cachent. Il les fait appeller, prononce ſa ſentence en faveur du Mari; & ſi elles refuſent d'obéir, il leur fait donner le fouet par les Miniſtres de ſon jugement.

Sur les accuſations de meurtre, d'adultère & d'autres crimes odieux, les perſonnes ſuſpectes ſont forcées de boire d'une eau, qui s'appelle *Eau de purgation*. Si la vie de l'accuſé n'eſt pas réguliére, ou qu'on lui connoiſſe quelques ſujet de haine contre le mort, quoique l'évidence manque à la conviction, les Juges rendent la liqueur aſſez forte ou la doſe aſſez abondante, pour lui ôter la vie. Mais, s'il mérite de l'indulgence par ſon caractère ou par l'obſcurité des accuſations, on lui fait prendre un breuvage plus doux, pour le faire paroître innocent aux yeux de la famille & des amis du mort. Dans d'autres endroits cela ſe fait d'une autre manière; mais toujours le ſort de l'accuſé eſt entre les mains de celui qui compoſe le breuvage.

Jobſon, qui a remonté la rivière de *Gambra*, dit que la Marée s'y fait ſentir à plus de deux cens lieues de la mer, c'eſt-à-dire juſqu'à *Barrakonda*. Depuis cet endroit juſqu'à *Tinda*, les bords de la rivière ne ſont point habités, & on lui dit que les Nations, qui ſe trouvoient plus loin, étoient d'un méchant naturel & qu'elles avoient bouché le Canal avec tant de troncs d'arbres & de pierres, qu'il étoit impoſſible d'y pénétrer. D'ailleurs, cette partie de la rivière étoit remplie de Chevaux marins & de

Cro-

Crocodiles, qui infectoient également l'eau & le poiſſon avec leur odeur de muſc. Les Nègres ne laiſſent pas de manger la chair de l'un & de l'autre, ſans y trouver aucun mauvais goût, parce que le Muſc, dont ils communiquent l'odeur à l'eau & au poiſſon, ſe trouve dans des membranes ou des bourſes ſéparées du reſte du corps.

L'on tire de la *Guinée* trois eſpèces d'Or différentes: le Fétiche, les Lingots & la Poudre. Le Fétiche eſt fondu ou travaillé en différentes formes, pour ſervir de parure aux deux ſexes. Les Nègres s'en ſervent avec tant de prodigalité, qu'il n'eſt pas rare de voir, dans les danſes publiques, des femmes chargées de deux cens onces d'Or, en divers ornemens, & des hommes qui en portent juſqu'à trois cens. Les Lingots ſont des pièces de différens poids, tels qu'ils ſont ſortis de la mine. On en voit qui pèſent juſqu'à trente onces. La Poudre d'Or ſe trouve parmi le ſable des rivières, & ce n'eſt qu'avec bien du travail que les Nègres viennent à bout de la ſéparer. En général l'Or eſt fort commun ſur la côte de ce nom. Les Rois de ce païs en ont des armures complettes, en ornent leurs perſonnes & leurs meubles, en font de la vaiſſelle, & en diſtribuent abondamment à leurs Sujets, ne faiſant pas difficulté d'en donner juſqu'à deux cens marcs dans une ſeule fête. Cela ne paroîtra pas ſurprenant ſi l'on fait attention qu'ils ont la moitié de tout l'Or que leurs Sujets ramaſſent.

Nos Auteurs ont donné d'après *Kempfer* une curieuſe & exacte deſcription anatomique de la *Torpille*, poiſſon ſingulier qu'on pêche ſur la côte d'Afrique. Si on la touche du pied, de la main, ou ſeulement d'un bâton, le membre qui prend cet-

te espèce de communication avec l'animal, s'engourdit tellement qu'il devient immobile, & qu'en même tems on ressent quelque douleur dans toutes les autres parties du corps. En un mot, *Kolben*, qui en a souvent fait l'expérience, éprouva toujours une espèce de convulsion, qui alloit en augmentant pendant deux minutes, après quoi l'engourdissement diminue par degrés & cesse au bout d'une demi-heure. La cause de cet effet est une vapeur subite, que le soin d'une juste défense fait sortir du corps de la *Torpille* : il se fait alors un mouvement convulsif dans ses intestins ; les ouvertures de sa respiration se dilatent; & dans cet effort elle répand ses pernicieuses influences. Elles passent au travers des pores du corps de son ennemi, pénétrent en un moment jusqu'aux sources de la vie, d'où elles continuent à se répandre dans tout le corps & à agir sur l'ame par une véritable douleur. Les nerfs se contractent tellement, qu'on s'imagine que tous les os, sur-tout ceux de la partie affectée, sont sortis de leurs jointures. Cet effet est accompagné d'une palpitation de cœur & d'une convulsion générale, durant laquelle on ne se trouve plus aucune marque de sentiment ; & il est si violent & si prompt qu'on ne sauroit mieux le comparer qu'à celui du tonnerre. Le seul moyen de s'en préserver, c'est de retenir sa respiration pendant tout le tems qu'on touche l'animal. C'est un secret que *Kempfer* avoit appris d'un Africain, & dont il s'est toujours servi avec succès. *Ludolphe* rapporte que les Ethiopiens guérissent la fièvre en appliquant la *Torpille* aux Malades.

Entre cette multitude de Singes qui se trouvent en Afrique, il y en a une espèce qui ressemble beaucoup

coup à l'homme par ſa taille & par ſa figure. C'eſt ſans doute le Satyre des Anciens, & l'original d'une infinité de contes ſur les hommes ſauvages. On leur donne des noms différens ſelon les divers païs; mais, en général, c'eſt la même eſpèce. Ils ſont extrêmement forts, & l'on n'en prend jamais que des petits Leur hauteur approche de celle d'un homme de moyenne taille. Ils marchent ſouvent ſur leurs jambes de derrière; mais on accoutume aiſément ceux qui ſont apprivoiſés à ne jamais marcher autrement. Ils ſont dociles, & rendent mille petits ſervices; ils vont chercher de l'eau, qu'ils portent ſur leur tête; ils broyent le grain, tournent la broche, &c. Ils ont la tête fort groſſe, le viſage plat & large, une petite chevelure, des ſourcils, le nés petit, les levres minces, la bouche grande, la peau blanche, mais ridée comme celle de vieilles femmes, les dents larges & jaunes, les yeux fort enfoncés, les oreilles comme celles de l'eſpèce humaine, les mains ſans poil avec les quatre doigts & le pouce, le dos couvert de poil comme un ours, les parties naturelles comme celles de l'homme & de la femme, & les jambes plus courtes, mais le pied plus long que les nôtres. Les femelles ont une gorge ronde & potelée. Ils ne ſe nourriſſent que de fruit & ne mangent jamais de chair. Quoiqu'ils paſſent la nuit ſur les arbres, ceux qui ſont privés, ſe couchent comme nous le faiſons & ont grand ſoin de ſe couvrir. Quand ils ſont chagrins ou en colère, ils pouſſent des cris ſemblables aux pleurs des enfans; on en a apporté quelquesfois en Europe.

Boſman parle de certains arbres de la côte d'*Or*, nommés *Kapots*, qui pourroient couvrir vingt

mille hommes de leurs feuillages. Il en avû de ſi larges & de ſi touffus, qu'une balle de mouſquet auroit à peine atteint d'une extrémité des branches à l'autre. *Barbot* en meſura un près de *Gorée* dont la circonférence étoit de ſoixante pieds: il étoit à terre, abbatu par le nombre des années, & le tronc en étoit creux. Vingt hommes y auroient pû tenir de bout.

Nous ne ſaurions finir cet Extrait ſans dire un mot de la querelle qui s'eſt élevée entre le Traducteur de cet Ouvrage & les Editeurs de Hollande. Le prémier, craignant que l'Edition de la *Haye* ne fît du tort à celle de *Paris*, a jugé à propos de traiter avec mépris tous les ſoins que ſes Editeurs ſe ſont donnés pour la rendre auſſi conforme à l'Original que cela leur a été poſſible. Ce qu'il a dit à ce ſujet n'eſt pas reſté ſans réponſe de leur part; & ils ſemblent avoir agi de ſi bonne foi dans cette occaſion, qu'ils n'ont pas fait difficulté de donner place aux plaintes de Mr. *Prevoſt* dans leur Edition, afin que chacun pût juger de leur validité. Ils y ont ajouté une réponſe qui en fait voir le peu de fondement. En rendant compte des prémiers volumes de cet Ouvrage, nous fîmes ſentir la grande différence qu'il y a entre l'Edition de *Paris* & celle de *Hollande*: nous nous contenterons de dire qu'elle ſubſiſte encore aujourd'hui; & qu'on a certainement des obligations aux Editeurs de la *Haye* d'avoir relevé les fautes & les bévûes du Traducteur, reſtitué les paſſages tronqués, ſuppléé à ſes omiſſions, fait appercevoir ſes additions, & remarqué tous les déguiſemens que l'amour de ſa Patrie & de ſa Religion lui avoient ſuggerés. Si les Editeurs ſont blâmables en quelque choſe, c'eſt d'avoir ob-

observé à tous ces égards une exactitude trop scrupuleuse, & de s'être arrêté à des bagatelles & à des choses qui sembloient ne devoir pas mériter leur attention.

ARTICLE II.

MEMOIRES de Monsieur l'Abbé DE MONTGON, publiés par lui-même, *contenant les différentes Négociations dont il a été chargé dans les Cours de* FRANCE, d'ESPAGNE *& de* PORTUGAL, *& divers événemens qui sont arrivés depuis l'année* 1725 *jusqu'à présent.* Tacere ultrà non oportet, ne jam non verecundiæ sed diffidentiæ esse incipiat, quod facimus; & dum criminationes falsas contemnimus refutare, videamur crimen agnoscere. Cyprian ad *Demetr.* 1748, 1749. *C'est un in douze en cinq Volumes.* Tom. I *pages*, 626; *& pour la Préface & l'Avertissement*, 46. Tom. II *pages*, 494; *& pour les pièces justificatives*, 140. Tom. III *pages.* 450; *& pour les pièces justificatives*, 202. Tom. IV *pages.* 503; *& pour les pièces justificatives*, 89. Tom. V *pages*, 488; *& pour les pièces justicafitives*, 67.

L'Ouvrage dont on vient de lire le titre, mérite l'attention du public à divers égards. On y trouve une Histoire de ce qui s'est passé de plus considérable en Europe pendant plusieurs années; & elle est d'autant plus instructive qu'on y demêle avec beaucoup de dexterité & une grande connoissance des choses, les ressorts secrets qui ont occasionné les événemens qu'on y rapporte. Le caractère des personnes, qui ont eu part aux affaires

pendant cet espace de tems, y est peint au naturel; & l'on pourra, peut-être, fixer l'idée que l'on doit se faire de celui du Cardinal *de Fleury*, qui a joué un si grand rôle dans le monde, & sur lequel les sentimens sont encore si partagés. Cet Ouvrage est rempli de leçons excellentes pour un grand nombre de personnes, mais en particulier pour tous ceux qui sont chargés de quelques Négociations: Il est écrit avec tant de sagesse & de bon sens; & il y règne partout un si grand air d'honnete-homme, que la lecture ne peut tout au moins qu'être très attachante pour quiconque aime la vertu. Il seroit seulement à souhaiter, que l'Auteur se fût monté moins souvent sur le ton religieux & même dévôt, beaucoup moins encore sur celui de Controversiste, qu'on ne s'attend guère à trouver dans un Négociateur. Mais on doit pardonner cela à sa qualité d'Ecclésiastique, & à son attachement sincère à la Religion qu'il professe.

Quoique Mr. l'Abbé DE MONTGON n'ait point eu de caractère public, l'on auroit tort d'en conclure que les Négociations secrettes, dont il dit avoir été chargé, sont chimériques, & qu'on doit le regarder comme un Avanturier, qui, pour se faire un nom, ne se fait aucune peine d'en imposer au public. Il justifie tout ce qu'il avance par des pièces autentiques, telles que sont des Instructions, des Lettres & des Mémoires, dont une partie se trouvent dans son Ouvrage, & l'autre parmi les papiers qui lui furent enlevés à *Douay*, lorsqu'il y fut arrêté en 1732 par ordre du Cardinal *de Fleury*. On en fit le procès verbal en présence de Mr. *de Grandville* alors Intendant de Flandres & la liste en fut signée par le Secretaire de la ville. D'ailleurs, un grand nombre des personnes avec

qu

qui il a eu à faire durant le cours de ſes Négociations ſont encore pleines de vie, & ſeroient en état de démontrer par leur témoignage la fauſſeté des faits qu'il avance, s'ils ne ſe trouvoient pas conformes à la vérité. Enfin, la naiſſance de Mr. DE MONTGON, l'éducation qu'il a reçue & ſes rélations avec les perſonnes de la plus haute qualité, le mettent parfaitement à l'abri de tout ſoupçon d'impoſture.

On recueille de pluſieurs endroits de ſes *Mémoires*, que ſa famille eſt une des plus conſidérables d'*Auvergne*; que ſon pere, qui mourut au mois de May de l'année 1730, étoit Lieutenant Général & Directeur Général de la Cavalerie & des Dragons; que ſa qualité & ſes emplois lui donnoient le droit d'aſpirer au Cordon bleu, qui lui fut refuſé par le Cardinal *de Fleury*; que ſa Mère étoit de la Maiſon *d'Hudicourt* fille du Marquis de ce nom Grand Louvetier de France, & Dame du Palais de Madame la Dauphine, Mere de *Louis XV*; qu'il naquit à *Verſailles* le 24 Septembre 1690, qu'il fut élevé à la Cour; que Mr. le Dauphin & Madame la Dauphine honoroient ſa Mère d'une bienveillance particulière; qu'ils dinoient ſouvent chez elle, auſſi bien que le Duc *de Berri*, avec quelques Dames de la Cour; qu'ils lui ont écrit un grand nombre de Lettres, remplies de témoignages de leur affection, qui ſont entre les mains de Mr. l'Abbé DE MONTGON, auſſi bien que celles que lui écrivoient Madame la Ducheſſe de Savoye, enſuite Reine de Sardaigne, Mère de Madame la Dauphine, Madame de *Maintenon*, Mr. le Duc *Dumaine*, &c. & dont on a inſeré quelques-unes dans ces *Mémoires*; qu'après la mort

mort de la Comteſſe *de Montgon*, ces Dames ob
tinrent du Roi, que la moitié de la penſion, don
elle jouïſſoit, paſſât ſur la tête de l'Abbé ſon fils
qu'il ſe trouvoit riche de trente à trente-cinq mill
livres de Rentes ; & qu'ayant embraſſé l'état Ec
cléſiaſtique, il diſtribua ſes biens à ſes parens, n
ſe reſervant qu'un revenu de huit mille cinq cen
livres, y compris la penſion de mille écus qu'i
tiroit de la Cour.

A juger des Talens naturels & acquis de Mr
DE MONTGON par ſes *Mémoires*, l'on ne ſauro
lui refuſer beaucoup de délicateſſe dans l'eſprit &
les ſentimens, une grande dexterité pour réüſſi
dans les Négociations, & une ſorte d'éruditio
conforme à ſon état. Peu de perſonnes auroient e
autant de fermeté, de patience, de modération &
de grandeur d'ame, qu'il en a fait paroître dan
ſes malheurs. Quoiqu'il eût en main les preuve
de ſon innocence & de l'injuſtice du Cardinal *d*
Fleury, il a mieux aimé attendre ſa juſtification d
ſon Perſécuteur, qu'il ſe flattoit de pouvoir fair
revenir ſur ſon compte, que de ce qu'il pourro
publier lui-même. C'eſt dans cette attente, que
pendant dix ſept ans, il n'a ceſſé de le ſolliciter d
lui rendre la juſtice qui lui eſt dûe. Voyant le pe
de ſuccès de ſes ſollicitations, il ſe détermina en
fin, ſans doute par la conſidération de la penſé
de *Cyprien*, qu'on lit à la tête de ſon Ouvrage,
travailler lui-même à ſa juſtification & à la rendr
publique. Dans cette circonſtance, il apprit la ma
ladie du Cardinal *de Fleury*, qui lui fit ſuſpendr
l'exécution de ſon deſſein. Il crut devoir faire u
ne nouvelle tentative auprès de ſon Eminence pa
le canal de l'Abbé *Couturier*, qui ne le quitto
poi

point. Elle fut auſſi infructueuſe que les précédentes. *Aujourd'hui même*, dit-il (*a*), *il paroît clairement qu'on voudroit, en violant à mon égard l'équité naturelle, que je ſouſcriviſſe en quelque façon, à ma propre condamnation, afin que l'abus manifeſte que le Cardinal* de Fleury *a fait envers moi de ſon autorité, eût tout le prix & le mérite de la juſtice. Mais, à Dieu ne plaiſe! que je trahiſſe ſi indignement les intérêts de ma réputation, ni que jamais il ſoit dit que j'aye acheté, par une lâcheté mépriſable, le frivole avantage de voir finir mon exil, &, peut-être, le droit de rechercher à titre d'indulgence & de pardon, des graces, dont mes ſervices & mes ſouffrances pourront, j'eſpère, faire voir que je n'étois point indigne.* C'eſt la conſéquence que l'Auteur tire du ſilence de Mr. *de Maurepas* à l'égard de la Lettre qu'il lui écrivit après la mort du Cardinal *de Fleury*, & des avis particuliers qu'il reçut à ce ſujet. Elle le détermina à ne plus différer l'impreſſion de ſes *Mémoires*; & il en fit ſucceſſivement deux eſſais, leſquels, ayant été défigurés dans l'impreſſion, il prit le parti de ſortir du Royaume pour veiller lui-même à la nouvelle Edition qu'il en préparoit. Un nouvel orage, plus violent que tous les autres, qui s'éleva contre lui dans ce tems-là, l'obligea à quitter bruſquement la *France*, pour ſe réfugier dans un des Cantons Proteſtans de la *Suiſſe*. C'eſt là, comme il nous l'apprend lui-même (*b*), qu'il a fait imprimer les cinq Volumes de ſes *Mémoires* que nous annonçons. Diverſes raiſons l'ayant obligé à quitter ce ſéjour, il n'a pas eu le tems de finir

(*a*) Tom. I. *Préf.* pag. 11. (*b*) Tom. V. pag. 487.

finir ſon Ouvrage, qu'il promet de continuer avec toute la diligence poſſible après ſon arrivée au lieu où il ſe propoſe de paſſer le reſte de ſes jours. Au reſte, il ſe loue beaucoup de ſon Libraire & de la beauté de l'Edition de ſon Livre, &, pour preuve de ſon contentement à cet égard, il en a ſigné tous les Exemplaires de ſa propre main; ne reconnoiſſant pour les véritables *Mémoires*, que ceux qui ſeront munis de ce ſeing.

Le Roi d'*Eſpagne Philippe* V ayant abdiqué la Couronne en faveur de ſon Fils LOUIS I, ſe détermina de paſſer le reſte de ſes jours dans la retraite & dans les divers exercices de dévotion, que ſa piété lui ſuggéreroit. Frappé de ce bel Exemple de détachement du Monde & de mépris pour les Grandeurs mondaines, Mr. l'Abbé de MONTGON écrivit au P. *Bermudez*, Confeſſeur de ce Prince, pour en obtenir par ſon moyen la liberté de s'attacher à ſon ſervice le reſte de ſes jours; ſans autre vûe que celle d'être de plus près le témoin de ſes vertus, & de trouver, par ſon exemple, un moyen de ſe ſoutenir dans les bonnes réſolutions qu'il avoit priſes. Cette Lettre eut tout le ſuccès qu'en pouvoit eſpérer ſon Auteur. Le Roi ordonna au P. *Bermudez* de s'informer du P. *Lignières*, Confeſſeur du Roi de *France*, ſi toutes les preuves, que l'Abbé de MONTGON avoit expoſées de ſa vocation & de ſa naiſſance, étoient véritables. La réponſe du P. *Lignières* s'étant trouvée conforme, le P. *Bermudez* écrivit à notre Abbé, que le Roi agréoit ſa propoſition, & qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer de paſſer en *Eſpagne* pour faire plaiſir à ce Monarque, qui conſervoit bien le ſouvenir de la Famille de MONTGON &

la place que la Comtesse sa Mère avoit chez Madame la Dauphine.

Il ne manquoit plus, pour le départ de Mr. DE MONTGON, que l'agrément de la Cour de France. Il écrivit au Cardinal de *Fleury* qui n'étoit encore alors qu'Evêque de *Fréjus*, pour l'obtenir du Roi & du Duc de *Bourbon*. Il lui répondit qu'on avoit d'abord trouvé quelques inconvéniens à lui accorder la permission qu'il demandoit; mais que, sur ses représentations, on la lui avoit donnée; désirant seulement qu'avant son départ il vint à la Cour, où l'on seroit bien aise de lui parler.

En arrivant à *Fontainebleau*, où la Cour étoit alors, Mr. *de Montgon* y apprit que le Roi d'Espagne, *Louis* I étoit mort de la petite verole à *Madrid* le 31 Août 1724; & que le Roi *Philippe*, pressé par les représentations & les instances de ses Sujets, s'étoit déterminé à reprendre la Couronne. Cet événement imprévû dérangeoit totalement le plan de notre Abbé, qui, par le Conseil du Cardinal *de Fleury*, écrivit au P. *Bermudez*, pour le prier de lui apprendre les intentions du Roi au sujet de son voyage. Sa réponse fut que S. M. souhaitoit qu'il ne le perdît point de vûe; & qu'il se mît en chemin quand il jugeroit à propos.

En communiquant cette réponse au Cardinal *de Fleury*, l'Abbé *de Montgon* lui demanda les passeports nécessaires pour son voyage. Mais, au lieu de lui répondre, son Eminence chercha par un silence affecté, des renvois & des délais d'environ six mois, à lui faire comprendre que ce Voyage en *Espagne* ne lui faisoit pas plaisir. Il fit plus: le P. *Bermudez* ayant écrit à Mr. *de Montgon*, que le Roi lui destinoit l'emploi

ploi de *Sumiller de Cortina* de la Chapelle Roya-
le, qui correſpond à celui d'Aumônier du Roi en
France, avec ordre de garder un profond ſecret là-
deſſus ; & cette Lettre ayant été communiquée au
Cardinal, il reconnut la néceſſité d'obſerver le ſe-
cret qui y étoit recommandé ; mais, en même
tems, comme s'il eut eu deſſein de rendre notre
Abbé coupable d'indiſcrétion, & de le perdre dans
l'eſprit du Roi d'*Eſpagne* avant ſon arrivée, il fit
confidence de ce ſecret à quelques Dames, du
nombre desquelles étoit Madame la Ducheſſe de
Chevreuſe, Grand-Mère du Duc *de Luynes*, qui
en avertit charitablement Mr. *de Montgon*. Fati-
gué des longueurs qu'on lui faiſoit eſſuyer, il pria
le Cardinal de *Biſſi* de parler au Duc de *Bourbon*
pour obtenir de lui la permiſſion qu'il ſollicitoit
depuis ſi longtems. Il apprit avec étonnement
qu'elle étoit accordée. Son Eminence en parla à
l'Evêque de *Fréjus*, qui ſouhaita d'entretenir no-
tre Abbé avant ſon départ. Il obéït à cet ordre ;
mais il en fut reçu avec la même indifférence, pour
ne pas dire mépris, qu'il l'avoit été précédemment.

La dangéreuſe maladie du Roi de France, avoit
fait ſentir à ceux qui compoſoient ſon Conſeil la
néceſſité de lui donner une Epouſe, dont il pût a-
voir des enfans. Il fut donc réſolu qu'on renvoye-
roit l'Infante d'Eſpagne, qui lui étoit deſtinée, pour
lui donner une autre Princeſſe d'un âge plus pro-
portionné au ſien. Cette réſolution, qu'on attri-
buoit uniquement au Duc de Bourbon, irrita ex-
trêmement L. M. C. & l'on étoit à la veille
d'une rupture entre les deux Couronnes, ſans a-
voir en main aucun moyen de la prévenir, que ce-
lui du Miniſtère de Mr. l'Abbé *de Montgon*. L

Du

Duc de *Bourbon* & le Comte *de Morville* lui en firent l'ouverture. Il témoigna d'abord quelque répugnance à se charger d'une Négociation aussi délicate, & si opposée au but de son Voyage en *Espagne*. Mais le desir d'être utile à deux grands Rois, & de donner des marques de son attachement au Duc de *Bourbon*, lui fit passer sur les dangers de cette Commission. Il s'en chargea, & prit de concert avec les Ministres de la Cour de *France* de justes mesures pour arriver à son but, sans trahir la confiance que le Roi d'*Espagne* paroissoit avoir que son Voyage ne devoit avoir aucune Négociation politique pour objet. Le plan qu'il proposa pour cela fut généralement approuvé; & il partit d'Auvergne pour *Madrid* le 21 Octobre 1725. Comme il n'écrivit point à l'Evêque de *Fréjus* avant son départ, ce manque d'attention ne fit qu'augmenter les dispositions peu favorables de ce Prélat à son égard.

Arrivé à *Madrid*, les prémiers soins de Mr. *de Montgon* fûrent de garder un profond secret sur le but de sa Mission, de se répandre peu, & de faire une entière confidence de ses instructions au *P. Bermudez*, pour en faire part au Roi, le priant de le seconder dans une Négociation aussi importante que délicate. Il le trouva très disposé à employer ses bons offices pour cela, pas médiocrement surpris de voir que son Voyage eût un but si différent de celui qu'il lui avoit manifesté dans ses Lettres. Il le présenta à L. M. C. le 2 Décembre. Elles le reçurent avec bonté & le renvoyèrent de même après une courte Audience. Le Roi lui donna l'emploi de *Sumiller de Cortina*; mais, selon qu'il en étoit convenu avec le *P. Bermudez*, il supplia

S. M. de le diſpenſer de l'accepter. Ce Monarque ne deſaprouva point ce refus, & fut pleinement ſatisfait des raiſons que l'Abbé *de Montgon* lui en rendit dans un Mémoire à ce ſujet.

Tout retiré que vécût notre Abbé, les Lettres qu'il recevoit de pluſieurs endroits, la communication qu'il en donnoit au *P. Bermudez*, les réfléxions qu'elles engageoient celui-ci à faire dans ſes réponſes, les occaſions qu'il avoit de voir de tems en tems les Ambaſſadeurs d'*Angleterre* & de *Hollande*, & ſa propre pénétration le mettoient en état de donner d'excellens avis au Comte *de Morville*. Ses Lettres pour ce Sécretaire d'Etat étoient addreſſées tantôt au Commandeur *de Montgon*, oncle de notre Abbé, tantôt au Comte de *Montmorin*, ſon beau frère, tantôt au Marquis *de Biſſi*, & tantôt au Vicomte *de Beaune*. Toutes celles qui étoient cachetées des Armes de *Montgon* devoient être remiſes à ce Miniſtre ſans être ouvertes. Comme il ſe ſervoit de la voye de la poſte, & qu'elle eſt peu ſûre dans les Cours, notre Abbé employoit un chiffre de ſa façon, qui ne pouvoit jamais donner lieu à aucun ſoupçon. Ses Lettres ne contenoient autre choſe, en apparence, que les Rélations d'un Voyageur à ſes amis, tandis que, dans la réalité, c'étoit des avis particuliers ſur ce qui ſe paſſoit à la Cour.

Il y avoit quelques mois que Mr. *de Montgon* étoit en *Eſpagne*, lorſque le hazard lui fit faire une connoiſſance, qui lui ſervit merveilleuſement pour l'exécution de ſes deſſeins: ce fut celle de *Dom Juan Baptiſta de Zuloaga*, Théologal de la Cathèdrale de *Cadix*. Le ſecours qu'il étoit venu demander au Roi pour le rétabliſſement de cette E-

gliſe,

gliſe, l'obligeoit de voir ſouvent les Miniſtres & d'autres perſonnes de la Cour. Il y apprenoit bien des choſes, utiles à notre Abbé & dont il lui faiſoit part; & en même tems, il communiquoit à ces perſonnes des réflexions propres à détacher inſenſiblement la Reine de la Cour de *Vienne*, & à lui faire prendre des ſentimens plus favorables pour celle de *Verſailles*. Il lui procura auſſi la connoiſſance de *Dom-Domingo Valentin Guerra*, Archevêque d'*Amida* & Confeſſeur de la Reine. Quoique d'un génie extrêmement borné, il étoit bien inſtruit des ſentimens de la Reine, qu'on étoit toujours certain de découvrir dans ſa converſation. C'étoit un Baromètre ſûr, dit notre Auteur, qui indiquoit avec certitude le tems qu'il faiſoit à la Cour.

Ce fut du Miniſtère de ce Prélat, que Mr. de *Montgon* ſe ſervit pour faire paſſer à la Reine un *Mémoire*, dans lequel, ſous prétexte de lui fournir divers moyens pour détacher la *France* de l'Alliance d'*Hanover*, on lui faiſoit ſentir les obſtacles infinis & inſurmontables que la Cour de *Vienne* rencontreroit dans l'exécution de tous les engagemens qu'elle avoit pris avec l'*Eſpagne* par le Traité entre ces deux Cours; la néceſſité où cette dernière étoit de ſe tenir étroitement liée avec la *France*, comme étant la puiſſance la mieux en état de faire exécuter à l'Empereur ſes promeſſes; & les avantages que l'on pouvoit ſe promettre de retirer de cette Couronne, ſi l'on prêtoit l'oreille aux propoſitions d'accommodement qu'elle avoit réitérées à diverſes fois. Ce *Mémoire* fut bien reçu du Roi & de la Reine, qui firent dire à ſon Auteur de communiquer tout ce qu'il auroit à leur propoſer

au Comte de *Salazar* ou à l'Archevêque d'*A*
da par l'entremiſe du ſeul *Dom Juan de Zuloa*
afin que cette rélation reſtât plus ſecrette.

Peu de tems après, Mr. *de Montgon* eut o
de L. M. C. d'écrire un nouveau Mémoire
la propoſition d'une nouvelle rénonciation
Couronne de *France*, que le Duc de *Rippe*
avoit faite au Miniſtère de *Verſailles* à l'inſçu
L. M. C.; il en fit voir l'inutilité, &, en mé
tems, le peu d'avantage qu'on en retireroit pou
réünion des deux Couronnes. Ce Mémoire fi
goûté, qu'il ſervit de fondement à la Commiſ
dont le Roi chargea notre Abbé dans la ſuite, d
ler en *France* pour y ménager ſes intérêts en
de mort du Roi ſon Neveu ſans poſtérité mâ

Ces deux Mémoires plûrent beaucoup au D
de *Bourbon* & au Comte de *Morville*, qui les
prouvèrent dans tout leur contenu. Ce dernie
marqua ſa ſatisfaction dans diverſes Lettres, o
ne ceſſoit de louer la pénétration & l'habileté d
nouveau Négociateur. Il ſemble auſſi qu'ils
rent quelques impreſſions ſur l'eſprit de L.
C. puiſqu'elles ordonnèrent à l'Abbé *de Mo*
gon d'écrire aux Miniſtres de la Cour de *Verſ*
les, qu'on pouvoit envoyer en *Eſpagne* le Ca
nal de *Biſſy* pour travailler à l'ouvrage de la
conciliation, à quoi il l'avoit repréſenté, dans
divers Mémoires, comme très-propre: mais el
changèrent de réſolution le lendemain, ſans qu'
ait pû pénétrer les motifs d'une ſi grande variat
dans les ſentimens dans un ſi court eſpace de ter

Le 21 Juin 1726 l'on reçut à *Madrid* la nc
velle que le Duc de *Bourbon* avoit été remercié
exilé à *Chantilli*, & que le Roi vouloit gouver

par lui-même. Mylord *Harrington*, Ambaſſadeur d'*Angleterre*, après avoir fait part de cette nouvelle à notre Abbé, lui offrit très gracieuſement d'écrire en ſa faveur à l'Evêque de *Fréjus*. Il le refuſa, diſant qu'il étoit réſolu à ne faire aucune démarche de ce genre qu'après avoir reçu des Lettres du Comte de *Morville*. En attendant, il crut devoir écrire lui-même à ce Prélat pour lui faire part de la joye univerſelle qu'on reſſentoit en *Eſpagne*, du changement de Miniſtère en *France*, & des eſpérances qu'on fondoit là-deſſus pour la réunion des deux Couronnes. La réponſe de l'Evêque de *Fréjus* fut polie, ſans toucher neanmoins à la conduite que Mr. *de Montgon* devoit tenir en *Eſpagne*, ni à celle qu'il y avoit tenue auparavant. Pour le Comte de *Morville*, il lui ordonnoit de continuer ſes ſoins. Ces Lettres furent communiquées à l'Archevêque d'*Amida*, pour en faire part à L. M. C. qui étoient dans l'idée que l'Evêque de *Fréjus* ne ſe ſerviroit plus du Miniſtère de notre Abbé auprès d'elles. Il fit auſſi par ordre de L. M. un Mémoire, contenant le portrait & le caractère des diverſes perſonnes qui alloient être employées dans le Miniſtère en *France*, en prenant toutes les précautions poſſibles pour qu'il ne parvint jamais à la connoiſſance que de ceux pour qui il étoit fait.

Il y avoit environ un mois que le Duc de *Bourbon* étoit éxilé, lorſque le Comte de *Morville* écrivit à l'Abbé *de Montgon*, que le Roi ſouhaitant d'obtenir le Chapeau de Cardinal pour l'Evêque de *Fréjus*, il lui ordonnoit de travailler à porter le Roi d'*Eſpagne* à ne point s'oppoſer à la promotion anticipée que le Pape en vouloit faire. Il préſenta un Mémoire ſur ce ſujet à L. M. C. qui répon-

dirent qu'elles consentoient à tout ce que la C
de *Rome* feroit dans cette occasion. Quoique
te grace fût le fruit du zèle de l'Abbé *de Mont*
& qu'on lui fît suffisamment entendre que c'
à sa considération qu'on l'accordoit, elle n
attira cependant pas le moindre petit remercî
de la part du nouveau Cardinal.

Le peu d'espérance que cela lui donnoit d'
part à la confiance de ce Ministre, fit prendre
tre Abbé la résolution de retourner en *Franc*
vec l'agrément de L. M. C. & quelques mar
de leur contentement. Dans le tems qu'il
chargé *Dom Juan de Zuloaga* de solliciter c
la Cour, il reçut une Lettre de l'Archevêque
mida pour aller à *St: Ildephonse*, où elle étoi
Prélat lui proposa, de la part du Roi & de la R
de s'attacher à Leur service, ayant dessein de l
ployer dans des Négociations honorables &
portantes. Il accepta cette proposition, & écrivi
bord au Cardinal de *Fleury* & au Comte *de*
ville pour en obtenir l'agrément du Roi. C
nier lui répondit qu'on lui accordoit sa dem

Quoique l'Archevêque d'*Amida* eût dit à
de Montgon que l'intention du Roi étoit de
voyer en *France* pour augmenter le nomb
ses partisans & lui frayer la route au trône de
te en cas de mort du Roi son Neveu, & q
M. C. lui eussent confirmé la même chos
une Audience, il se passa plusieurs mois
qu'on lui remît ses Instructions. Il les em
à travailler de concert avec Mylord *Harri*
à calmer les esprits qui paroissoient disposés
rupture. Il présenta quelques Mémoires à ce
qui, quoiqu'ils n'ayent pas eu le succès qu'

eſpéroit, ſont des témoignages du zèle de leur Auteur pour empêcher la guerre entre l'*Eſpagne* & l'*Angleterre*. Enfin, l'Archevêque d'*Amida* lui remit l'Inſtruction du Roi d'*Eſpagne*, qui régloit toutes les démarches qu'il devoit tenir en *France*, & l'autoriſoit à les faire. Il y ajouta un Mémoire écrit de la propre main de la Reine, qui renfermoit les conditions ſous leſquelles Elle conſentoit à la reconciliation des deux Couronnes. En échange de tout cela, l'Abbé *de Montgon* donna au Prélat un double du Chiffre, dont il ſe propoſoit de ſe ſervir, & prit congé de L. M. le prémier jour de l'an 1727. Il partit de *Madrid* huit jours après, en prenant la précaution d'écrire auparavant une Lettre très obligeante au Cardinal de *Fleury*.

Les mauvais chemins ne permirent pas à Mr. *de Montgon* d'arriver à *Verſailles* avant le 30 *Janvier*. Il fut fort bien reçu du Cardinal & des Miniſtres, qui l'attendoient avec impatience, & qui virent avec plaiſir les diſpoſitions de la Reine d'*Eſpagne* pour la reconciliation. Son Eminence ſe détermina, par le Conſeil de notre Abbé, à écrire à cette Princeſſe, en faiſant précéder ſa Lettre d'un Ordinaire par celle où Mr. *de Montgon* rendoit compte de ſon Voyage à l'Archevêque d'*Amida*, des diſpoſitions favorables où il avoit trouvé le Cardinal, & des témoignages qu'il ſe propoſoit d'en donner dans une Lettre à la Reine. Quelques jours après, ayant été averti de ſe trouver à *Iſſi*, la manière dont le Cardinal lui parla de ſon attachement pour la perſonne du Roi d'*Eſpagne*, & du parti qu'il prendroit en cas que le Roi vint à mourir ſans Enfans mâles, lui donna lieu de faire part à ce prémier Miniſtre de l'inſtruction,

dont il étoit chargé à ce ſujet. Il donna ſon approbation aux démarches qu'il ſeroit obligé de faire pour exécuter ſa Commiſſion, & l'accompagna de pluſieurs avis très utiles.

Soulagé par la confidence qu'il venoit de faire au Cardinal, il s'appliqua avec moins de crainte à faire réuſſir ſa Négociation. Il ne s'agiſſoit plus, après l'avoir mis de part dans ſes deſſeins, que de les conduire avec prudence & ſans aucune marque extérieure qu'il en fût occupé. Il paroît par ſes Mémoires qu'il ne s'eſt jamais écarté de ce plan, & il uſe d'une ſi grande circonſpection ſur cet Article qu'il ne nomme qu'un très petit nombre de perſonnes qu'il a fait entrer dans ſes vues. Dans ce rang eſt le Duc de *Bourbon*, qu'il vit deux fois en ſecret par la permiſſion du Cardinal, & qu'il fit enſuite rentrer en grace auprès du Roi & de la Reine d'*Eſpagne*.

Mr. *de Montgon* voyoit fréquemment le Cardinal, tant pour lui communiquer les Lettres qu'il écrivoit à l'Archevêque d'*Amida*, que celles qu'il en recevoit. Cela établit une ſorte de confiance entre eux, ſur laquelle notre Abbé ne faiſoit pas fond juſqu'à vivre dans la ſécurité à l'égard des mauvais tours que Son Eminence pourroit lui jouër. Il fut confirmé dans cette juſte défiance par l'attention du Cardinal à épier toutes ſes démarches, par les ſages avis du Comte de *Morville*, & par le refus qu'il fit à quelques perſonnes de certaines graces qu'il demandoit en leur faveur, dans le tems qu'il lui promettoit, & de bouche, & par écrit, de les leur accorder. Il vouloit faire connoître par-là que Mr. *de Montgon* n'avoit pas grand crédit ſur ſon eſprit, & le ménager cependant af-

assez pour tirer de lui tous les avantages qu'il s'en promettoit. C'est à quoi il parvint par la correspondance qu'il lia par son entremise avec la Reine d'*Espagne*; par l'heureux succès qu'eûrent toutes ses Négociations pour rétablir la paix entre les Alliés de *Vienne* & ceux d'*Hanover*, & en particulier entre les Cours de *France* & d'*Espagne*. Le Cardinal même ne put s'empêcher de dire à cette dernière occasion, *qu'on ne pouvoit trop louër le zèle que l'Abbé de Montgon avoit montré pour le service des deux Couronnes* (*a*). On ne pensoit pas moins avantageusement de ses soins en *Espagne*. L'Archevêque d'*Amida*, en faveur de qui il avoit interressé la Cour de *France* pour lui procurer le Chapeau de Cardinal lui écrivit que L. M. C. étoient si contentes de ses services qu'Elles verroient avec plaisir qu'on jettât les yeux sur lui pour remplir l'Ambassade de *France* à leur Cour; & que, si cette Commission n'étoit pas de son goût & qu'il préférât de rester à leur service, il pouvoit s'attendre de leur part à des graces proportionnées à l'estime singulière qu'Elles faisoient de son zèle & de son habileté.

Ce n'étoit pas l'intention du Cardinal de *Fleury* de lui procurer une Commission aussi honorable, & il fut bien soulagé, après la lecture de la Lettre de l'Archevêque d'*Amida*, de voir que Mr. *de Montgon* étoit fort indifférent là-dessus, & qu'il préféroit de rester au service d'*Espagne*. Les mauvais coups qu'il lui portoit dans cette Cour-là lui étoient un sûr garand qu'il n'y seroit jamais employé avec distinction. Les tracasseries

(*a*) Tom 4. Pag. 303.

qui s'étoient élevées entre les Officiers de la Mai
ſon de la Reine Douairière d'*Eſpagne*, Veuve d
Dom-Loüis, dans leſquelles le Chevalier *du Bour*
accuſoit l'Abbé *de Montgon* d'être entré, en pré
nant le parti de ceux qui étoient attachés à la Mai
ſon d'*Orléans*, lui donnèrent lieu de faire paroître
toute ſa mauvaiſe volonté. Sans lui demander au
cun éclairciſſement ſur les fondemens de cette ac
cuſation, il en avertit la Reine d'*Eſpagne*. Not
Abbé inſtruit de ce qui ſe paſſoit par la Ducheſ
de *Bourbon*, écrivit au Cardinal à ce ſujet. Il lui r
pondit qu'il ne connoiſſoit point le Chevalier
Bourk, qu'il ne ſe mêloit point de ce qui ſe paſſ
chez la Reine Douairière d'*Eſpagne*, & que
connoiſſant ſage & prudent, il étoit perſuadé qu
ne s'en mêloit point non plus. Il reçut auſſi de
Lettres de M. *Colaban* & du Chevalier *du Bou*
qui reconnoiſſoient ſon innocence dans ce
concernoit les imputations dont on l'avoit ch
gé. L'uſage que l'Abbé *de Montgon* fit de ces t
Lettres fut de les envoyer à l'Archevêque d'*A*
da, qui, les ayant fait voir à L. M. C. leur fit co
prendre toute l'étenduë de la mauvaiſe volo
du Cardinal *de Fleury* pour notre Abbé, & n'
pas de peine de leur faire appercevoir la contra
tion où ces Lettres faiſoient tomber ſon Emin
ce avec elle-même. Bien loin que ces inſinuati
odieuſes leur fiſſent rien perdre de l'eſtime qu
les avoient conçue pour Mr. *de Montgon*, E
le firent aſſûrer par le Confeſſeur de la Reine,
leur intention étoit de le placer dans le Miniſ
en *Eſpagne*, ou de le nommer Ambaſſadeu
telle Cour qu'il voudroit aller: ſi, au contrair
préféroit de reſter en *France*, Elles écriroien

Cardinal en ſa faveur pour obtenir de lui quelque dignité Eccléſiaſtique, ou tel Bénéfice qu'il jugeroit pouvoir lui convenir. Ce fut ce dernier parti que prit d'abord notre Abbé; & s'étant borné à demander une Abbaye, le Cardinal la lui refuſa tout ouvertement lorſqu'il lui en fit la propoſition. Il fallut donc tourner toutes ſes vûes du côté de l'*Eſpagne*, & en donner inceſſamment avis à l'Archevêque d'*Amida*. Mais comme le Courier de *Verſailles* alloit partir, le Cardinal offrit à Mr. *de Montgon* de ſe charger de ſa Lettre pour l'envoyer avec les ſiennes à *Paris*. Il n'en agiſſoit ainſi que pour avoir occaſion de la retarder d'un Ordinaire, afin d'avoir tout le tems de faire agir en *Eſpagne* les perſonnes qu'il ſe propoſoit de mettre en jeu pour prévenir L. M. C. contre lui. On trouvera le détail des preuves de cette mauvaiſe volonté de ſon Eminence dans ces Mémoires Mais elle fut inutile pour le coup, parce que notre Abbé eut la précaution de remettre ſon paquet à un Courier du Nonce, avec toutes les preuves de l'artifice dont on venoit d'uſer envers lui.

Ces mauvais ſuccès ne rebutoient point le Cardinal. La réſolution de perdre l'Abbé *de Montgon* étoit priſe; & il falloit l'exécuter à quelque prix que ce fût. Il ſe préſenta une occaſion qu'il n'eut garde de laiſſer échaper. Deux Abbés Siciliens qui étoient tombés dans la diſgrace de L. M. C. avoient demandé à ſon Eminence la permiſſion de paſſer en *France*. Elle leur fut accordée; & le Marquis de *Montéleon* les recommanda à Mr. *de Montgon*. Ils le prièrent de leur obtenir une Audience du Cardinal de *Fleury*; à quoi il conſentit volontiers, en leur repréſentant néanmoins,

moins, de même qu'à ſon Eminence, qu'il ne lu convenoit pas d'entretenir des rélations avec de perſonnes diſgraciées à la Cour d'*Eſpagne*. Notr Abbé s'étant apperçu que le deſſein du Cardinal é toit, malgré cette ſage précaution, de le repréſent à cette Cour comme le Protecteur & l'Introduc teur de ces deux Eccléſiaſtiques Siciliens, prévi fort à propos l'Archevêque d'*Amida* ſur ce ſuje & les ſiniſtres avis de ſon Eminence fûrent ſa ſuccès.

La permiſſion de retourner à *Madrid*, que l'A bé *de Montgon* ſollicitoit, étant arrivée, il en part au Cardinal, en le priant d'écrire en *Eſpag* qu'il étoit content de lui : mais ſon Eminence refuſa cette grace, auſſi bien que celle de pren congé du Roi & toutes les autres qu'il lui manda. La manière obſcure, dont il l'obligeo quitter la *France*, répondoit parfaitement au qu'il ſe propoſoit d'enſevelir dans un parfait o tout ce que notre Abbé avoit fait pour la réun des deux Couronnes ; & la grande curioſité q marquoit de ſavoir s'il ne s'arrêteroit pas quel tems en *Auvergne*, indiquoit aſſez clairem l'envie qu'il avoit de profiter du ſéjour qu'il fe dans cette Province pour tramer quelque c contre lui à la Cour d'*Eſpagne*.

Les ſoins de ſon Eminence fûrent pendant q ques tems inutiles. La Cour & la Ville étoi perſuadées des ſervices que Mr. *de Montgo* noit de rendre aux deux Couronnes, que to monde s'attendoit à lui voir remplir une dans le Miniſtère lorſqu'il arriva à *Madrid* fin de Septembre 1727. Il fut parfaitement reçu de L. M., qui, après avoir ouï le co

qu'il leur rendit de ſa Commiſſion en parûrent très contentes, & rendirent leurs bonnes graces au Duc de *Bourbon* en ordonnant à notre Abbé de compoſer la Lettre que l'Archevêque d'*Amida* ſeroit chargé d'écrire à ce ſujet La Reine, qui avoit toujours parlé pendant cette audience, le Roi paroiſſant fort indifférent pour tout, la termina par lui demander comment il s'étoit ſéparé du Cardinal de *Fleury*, & par l'avis *de ne jamais ſe fier à cet Homme-là* (*a*).

Mr. de *Montgon* ne négligeoit rien pour ne pas laiſſer rallentir les diſpoſitions favorables où l'on étoit à ſon égard; &, pour ne cauſer aucune jalouſie à ceux qui étoient dans le Miniſtère, il ne demandoit pour toute récompenſe que l'Ambaſſade de *Turin*. Elle lui fut promiſe, mais on uſa de tant de délais, qu'on donna lieu au Comte de *Rottembourg*, chargé des affaires de *France* en *Eſpagne*, de former, ſelon les ordres ſecrets qu'il en avoit du Cardinal, une ligue avec la Ducheſſe de *St. Pierre*, dans laquelle on fit entrer quelques-uns des Miniſtres & l'Archevêque d'*Amida*, pour arrêter l'effet des bonnes intentions de L. M. à ſon égard. Elle n'eut que trop de ſuccès; & dès que le Cardinal en fut averti, il ne garda plus de meſures avec Mr. *de Montgon*, comme on peut le voir par la Lettre qu'il lui écrivit en réponſe à celle par laquelle cet Abbé lui donnoit avis de ſon arrivée à *Madrid*. Elle ne fut pas ſans réplique, ce qui ne fit qu'aigrir le mal. C'eſt dans cet état de ſuſpenſion où le Vme Tome de ces Mémoires laiſſe le Lecteur, ce qui ne peut tout au moins que lui don-

(*a*) Tom. 3. Pag. 277.

donner une grande impatience de voir la ſuite.

Quelque long qu'ait été cet Extrait, nous ne ſaurions le finir ſans dire un mot des *pièces juſtificatives* dont on a accompagné ces *Mémoires*. Elles ſervent de preuves à tous les faits publics & particuliers qu'on y avance; & l'on ne peut tout au moins qu'être charmé de les trouver ainſi réunies d'autant plus qu'il y en a un grand nombre qu'on ne trouve pas communément. Les Ecrits pour & contre la liberté de *Florence* & la Lettre de l'Empereur *Maximilien* à *Marguerite d'Autriche* ſa Fille ne manqueront pas de paroître curieuſes & nouvelles. Ce Monarque lui apprenoit qu'il portoit ſes vûes ſur la Tiare Pontificale, afin d'être Pape, enſuite Prêtre &, après ſa mort, Saint: ce qu'il ajoute-t-il, l'obligeroit à lui adreſſer des prières dont il ſeroit tout glorieux.

ARTICLE III.

ECLAIRCISSEMENT *ſur les* PHARISIENS *qui vinrent au* Batême *de* JEAN, Matth. III. 7.

MONSIEUR,

NOus entendimes dernièrement vous & moi un bon Sermon ſur ces paroles de Jean Baptiſte, *Faites des fruits convenables à la Repentance* (*a*). Après avoir rendu juſtice au Prédicateur, je vous dis en ſortant que je ferois ſeulement une petite Remarque qui n'ôteroit rien à la ſolidité du Diſcours que nous venions d'entendre, & qui n'avoit que de pure Critique. L'Orateur entrant

(*a*) Matth. III. 8.

matière nous avoit dit, comme tous les Interprêtes l'établiſſent, que l'exhortation de *Jean Batiſte*, & les cenſures qu'elle renferme, s'adreſſoient aux Phariſiens & aux Saducéens qu'il venoit de batiſer. Je relevai cette propoſition comme fort douteuſe; je vous dis que j'avois lû un Auteur qui détruiſoit aſſez bien, à ce qu'il me ſembloit, le ſentiment ordinaire là-deſſus. Nous étions au milieu de la rue, lieu peu commode pour diſcuter cette matière, & il me faloit même un peu de tems pour rappeller ce que j'avois lû. Je me contentai donc de vous promettre de vous en rendre raiſon au prémier jour. Je m'acquite aujourd'hui de ma promeſſe.

Il n'eſt pas ſurprenant qu'à la prémière lecture du III. Chap. de St. *Matthieu*, on ait cru que quelques Phariſiens & quelques Saducéens étoient venus trouver *Jean Batiſte* dans le Déſert pour ſe faire batiſer, & qu'enſuite ce ſaint Homme leur avoit fait une forte exhortation, mêlée de cenſures des plus vives. Cette narration de l'Evangéliſte ſemble d'abord conduire là. *Jean* prêchoit & batiſoit dans le Déſert, dit-il. Les Habitans des villes voiſines venoient en foule pour recevoir le Batême. *Mais voiant pluſieurs des Phariſiens & des Saducéens qui venoient à ſon Batême*, ajoute-t-il, *il leur dit, Race de Vipères, qui vous a appris à fuir la colère à venir? Faites donc des fruits convenables à la repentance.*

On croit voir clairement dans ce narré, des Phariſiens batiſés, cenſurés & exhortés à changer de vie. Auſſi tous les plus habiles Critiques ne l'ont pas entendu autrement. *Grotius*, *Le Clerc*, *les Traducteurs de Berlin* ſont tous unanimes.

mes. Cependant il y a de fortes raiſons de doute qu'ils aient bien pris la penſée de St. *Matthieu*.

Tout le monde ſait que peu de tems avant l venue de *Jéſus Chriſt* on vit paroître en Judée u Homme vénérable qui excita l'attention du Pu blic. Il étoit de race ſacerdotale, ſans être pourta entré dans aucun corps de Sacrificateurs. Sa vie toit auſtère & retirée. Il n'habitoit pas les Villes, ſon ſéjour ordinaire étoit la contrée que les Jui appelloient le *Déſert*. C'étoit un endroit incul qui ne ſervoit tout au plus qu'au paturage. grande idée qu'on avoit de lui, excitoit l'admi tion des Peuples qui venoient en foule l'écout Quoiqu'il n'eût pas été formé dans les Ecoles daïques, il ne laiſſoit pas d'être un Prédicate patétique, & dont les ſermons avoient beauco de force. Il exhortoit les Juifs à changer de co duite, pour ſe mettre en état de bien recevoi Meſſie qui alloit paroître. Il prêchoit la Conv ſion & la Repentance. Il faiſoit ſentir fort vi ment que la meilleure préparation pour la ve de ce Libérateur, étoit d'avoir une conduite tueuſe & des mœurs bien réglées.

Il ſe tenoit ſur les bords du *Jourdain*, & il b ſoit dans ce fleuve ceux qui venoient entendr ſermons. C'étoit le génie des Orientaux de re ſenter d'une manière ſenſible les choſes ſpirit les, & de donner des leçons par certaines ac ſimboliques. Le Batême étoit de ce genre. toit une cérémonie propre à faire ſentir que s'engageoit à ſe néttoïer des ſouillures du vic

Les Savans ſont aſſez partagés ſur l'origin Batême chez les Juifs. Le ſentiment le plus ſemblable eſt que c'étoit depuis longtems

coutume parmi eux, que lorſque quelque Prophète exhortoit à la Repentance des gens qui avoient violé la Loi, il les plongeoit dans l'eau & les lavoit, pour leur faire ſentir la néceſſité de changer de vie. C'étoit un témoignage public du deſſein qu'ils avoient de ſe convertir. Quoiqu'il en ſoit, il eſt clair qu'il faut remonter plus haut qu'à *Jean Baptiſte*, pour trouver le commencement de cet uſage. Son Batême eut un grand ſuccès. Tous accourdient pour le recevoir. On l'auroit vu d'un tout autre oeil, s'il avoit été le prémier qui l'eût adminiſtré. On l'auroit regardé comme une choſe inouïe. Il eſt donc très vraiſemblable qu'il étoit appuié ſur un ancien uſage.

Mais venons à notre Queſtion; il s'agit préciſément de ſavoir ſi les Phariſiens & les Saducéens dont parle *St. Matthieu*, vinrent vers *Jean* comme les autres dans l'intention de ſe faire batiſer. C'eſt ce qui n'eſt pas vraiſemblable. *Jean prêchoit le* Batême *de la Repentance*, dit *St. Marc*, *pour obtenir la rémiſſion des péchés* (*a*). Il exigeoit la confeſſion des péchés, qui eſt le témoignage extérieur du deſſein que l'on a de ſe convertir. Quelle apparence que des Phariſiens aïent voulu ſubir une cérémonie de cette nature? Ceux de cette Secte avoient une haute idée de leur ſainteté. Le nom de *Phariſiens* qu'ils s'étoient donné, ſignifie des gens *ſéparés*, c'eſt-à-dire qui ne doivent point être confondus avec le gros des pécheurs. On ne conçoit pas comment des gens ſi remplis d'eux-mêmes, auroient pu ſe déterminer à venir demander un Batême, dont le but étoit de marquer le beſoin que l'on

(*a*) *Marc.* I. 4.

l'on avoit de changer de conduite. C'étoit-là une démarche humiliante que leur orgueil ne pouvoit pas souffrir. La haute opinion que les Pharisiens avoient de leurs lumières & de leur sainteté, les rendit dans la suite les plus grands ennemis de l'Evangile. C'étoient des Hommes vains qui ne pouvoient souffrir d'être instruits ni d'être corrigés par personne. Pour les *Saducéens*, leur caractère étoit l'irreligion. Ils ne paroissent donc pas non plus avoir été fort disposés à ces actes de dévotion qu'exigeoit *Jean Batiste*.

Outre que le caractère des Pharisiens & des Saducéens répugne à la démarche qu'on leur fait faire, le silence de *St. Luc* là-dessus mérite beaucoup d'attention. Cet Evangéliste nous parle fort en détail du Batême de *Jean*, & de ceux qui venoient le recevoir, & dans sa narration il n'y paroît ni Pharisien ni Saducéen (*a*).

Mais voici quelque chose de plus fort, c'est que dans le VII. Chap. de son Evangile, il dit expressément que le Peuple & les *Publicains* avoient été batisés du Batême de *Jean*, mais que *les Pharisiens & les Docteurs de la Loi n'avoient pas voulu recevoir son Batême* (*b*). Il est vrai qu'à la rigueur on pourroit dire que *St. Luc.* parle là du gros des Pharisiens, de l'esprit de la Secte en général, mais que cela n'empêche pas que quelques particuliers d'en-

(*a*) *Luc. III.*

(*b*) *Luc. VII.* 29. L'éloignement que les Pharisiens avoient pour le Batême de *Jean*, a fait croire à Mr. *Simon* que le témoignage avantageux que lui rend *Joseph*, *Antiq. Judaiq. Liv. XVIII. Ch* 6. pourroit bien être fourré. On sait que l'Historien Juif étoit Pharisien. Il n'est donc pas vraisemblable qu'il ait parlé si avantageusement de *Jean* & de son Batême. *Bibliot. Critiq. de St.* Jore, *Tom. I.*

d'entre eux n'aient pu ſe trouver dans des diſpoſitions plus favorables à l'égard de *Jean Batiſte*.

Cependant vous conviendrez, *Monſieur*, que le paſſage de *St. Luc*. que je viens de citer, qui fait rejetter le Batême de *Jean* par les *Phariſiens*, fournit déja une prèſomption bien forte contre le ſentiment ordinaire.

Mais que voudra donc dire *St. Matthieu* quand il nous rapporte cette circonſtance que *pluſieurs des Phariſiens & des Saducéens vinrent au Batême de* Jean? Cela pourroit ſignifier qu'ils vinrent voir ce qui s'y paſſoit, ou par curioſité, ou peut-être pour épier cet Homme ſingulier vers qui le Peuple couroit en foule; à peu près, comme il eſt dit ſouvent dans l'Evangile, qu'ils épièrent *Jéſus* dans la ſuite. Ce grand concours de monde qui venoit ſe faire batiſer, excite leur curioſité, ou plûtôt leur jalouſie. Ils veulent voir la choſe par eux-mêmes.

Je vous prie, *Monſieur*, de faire attention à l'expreſſion de *St. Matthieu*, pour ne pas lui donner plus d'étendue qu'elle n'en doit avoir. Il dit ſimplement que ces Phariſiens *vinrent au Batême de* Jean (*a*). *St. Luc* s'exprime tout différemment pour marquer ceux qui demandoient véritablement le Baptême. *Ils venoient à lui pour être batiſés*; dit-il (*b*). Il n'y a point là d'équivoque.

St. Matthieu n'introduit les Phariſiens que comme ſpectateurs, & rien de plus. Il ne dit point qu'*ils* vinſſent dans le deſſein d'être batiſés. C'eſt gratuitement qu'on leur préte une ſemblable inten-

(*a*) ἐπὶ τὸ βάπτισμα.

(*b*) *Luc. III.* 12. Ἦλθον βαπτισθῆναι.

tention. Il ne paroît pas que cette démarche vers *Jean Batiſte* démente leur caractère. On peut les retrouver les mêmes dans ce Déſert que par-tout ailleurs. Ils y ont porté cette haute idée d'eux-mêmes, & de leur ſainteté, qui fait l'eſprit de la Secte. Je me les repréſente regardant avec beaucoup de mépris, cette foule de pécheurs qui venoient avec des marques de repentir recevoir le Batême de *Jean*, & ſur-tout les *Publicains* que *St. Luc* a ſpécifiés, qui confeſſoient leurs exactions & leurs injuſtices. Rappellez-vous, s'il vous plaît, *Monſieur*, la Parabole du Phariſien & du *Publicain* raportée par ce même Evangéliſte (*a*). Au lieu que la ſcène étoit dans le Temple de Jéruſalem, plaçons-la dans l'Auditoire de *Jean Batiſte*. J'y vois un de ces Exacteurs d'impôts qui n'oſe lever les yeux au ciel, qui ſe frappe la poitrine, diſant, *Seigneur, aie pitié de moi qui ſuis un grand pécheur*. Mais de l'autre côté je vois un de ces Phariſiens orgueilleux; qui par un retour de vanité ſur lui-même, s'applaudit de n'avoir pas de ſemblables reproches à ſe faire, & qui rend graces au ciel de ce qu'il n'eſt pas comme le gros de ces pécheurs qui venoient ſe faire batiſer, & ſur-tout comme ces Publicains, qu'il n'héſite pas à mettre au rang des hommes injuſtes & voleurs; voilà les ſentimens ſecrets que je crois qu'on peut démêler chez eux dans cette occaſion, comme par tout ailleurs.

Mais qu'eſt-il beſoin de conjecturer, & de donner eſſor à ſon imagination pour tâcher de découvrir ce qui ſe paſſoit dans l'intérieur de ces Phariſiens, témoins du *Batême* de *Jean*? Liſons exacte-

(*a*) *Luc. XVIII. 9.*

ment tous les Evangiles, & l'un d'eux nous apprendra que les Juifs lui envoyèrent des Députés, pour lui demander qui il étoit, & quelle autorité il avoit pour administrer publiquement le Batême, comme il le faisoit. *Or ceux qu'on avoit envoyés, étoient de la Secte des Pharisiens*, ajoute cet Evangéliste (*a*). Voila donc, peut-être, pourquoi ils vinrent vers *Jean*. Il y a apparence que c'est-là la clef de ce que dit *St. Matthieu* que ces gens-là *vinrent à son Batême*. De bons Critiques ont même remarqué que l'on pourroit traduire qu'ils vinrent *contre son Batême*.

On pourroit peut-être opposer contre cette députation que je place ici, que les dates ne s'accordent pas. Le Chap. III. de *St. Matthieu* finit par le Batême de *Jésus*, ce qui semble insinuer que cette démarche des Pharisiens vers *Jean* avoit précédé. Cependant l'Evangéliste qui rapporte cette députation, fait répondre *Jean Batiste* à ces Députés, *qu'il avoit vû dans le* Batême *de* Jésus, *l'Esprit se reposer sur lui en forme de Colombe* (*b*), ce qui semble supposer que *Jésus* avoit batisé avant que se fit la députation. *St. Luc* dans le III. Chap. semble de même placer le Batême du Sauveur après cette prédication de *Jean Batiste* (*c*).

Mais cela n'arrêtera point si l'on fait attention à une remarque qu'ont faite tous les bons Critiques, & qu'il est bon de rappeller souvent; c'est que les Evangélistes ne se piquent point d'arranger les événemens dans leur ordre précis, & de les placer toujours dans leur Histoire au véritable tems qu'ils sont arrivés. Rien de plus commun que

(*a*) *Jean I.* 19. &c. (*b*) *I.* 32. (*c*) *Luc. III.* 21.

que d'y voir des faits déplacés, transposés, ou datés d'une manière vague. On en a un exemple bien marqué dans le commencement de ce même Chapitre III. de *St. Matthieu*. *En ce tems-là parut* Jean Batiſte, dit-il : *En ce tems-là*, c'eſt-à-dire pendant que *Jéſus* étoit encore à *Nazareth*, par où finit le Chapit. précédent, de ſorte que *ce tems-là* peut marquer un eſpace de 27 ou 28 ans: C'eſt que les Evangéliſtes s'expriment d'une manière populaire. Quand même on prendroit à la rigueur les expreſſions de *St. Matthieu*, elles n'auroient rien de contraire à l'ordre Chronologique que j'établis. Voïez, s'il vous plaît, comment il lie le Batême de *Jéſus Chriſt* avec la Prédication de *Jean Batiſte*. *Alors*, dit-il, *Jéſus alla trouver Jean*(*a*). Il ne dit pas que *Jéſus* y alla *après* ce qu'il venoit de raconter, mais qu'il y alla *alors*, *en ce tems-là*, c'eſt-à-dire pendant que *Jean* batiſoit au Déſert, ce qui a une grande latitude. *St. Luc* explique fort bien la choſe. Il dit que *Jéſus* vint vers Jean *dans le tems que tout le Peuple ſe faiſoit batiſer* (*b*).

Mais, *Monſieur*, s'il vous arrivoit d'avoir à faire à des gens qui ne voulûſſent point ſe païer de ces raiſons, & qui par un reſpect mal entendu pour les Evangéliſtes, prétendîſſent abſolument que le Batême de *Jéſus Chriſt* ait ſuivi la venue des Phariſiens vers *Jean*, parce qu'il ſe trouve placé après, oppoſez-leur un événement qui dans *St. Luc* précède immédiatement le Batême de *Jéſus Chriſt*. C'eſt la Priſon de *Jean Batiſte* qui fut ſuivie de ſa mort; vous leur fermerez la bouche en leur demandant

(*a*) *Matt. III.* 13. (*a*) *Luc. III.* 21.

dant si *Jean* auroit pu batiser *Jésus* après qu'*Hérode* lui eut fait couper la tête. Tenons-nous en donc à ceci, que quand les *Pharisiens* dont parle *St. Matthieu*, vinrent vers *Jean*, ce n'étoit point dans l'intention de recevoir son Batême. Ils venoient au contraire pour s'y opposer, en conséquence de la commission dont la Sinagogue les avoit chargés.

Il est vrai que dans le discours de *Jean Batiste* il y a quelques endroits qui paroissent contraires à ce sentiment. Si ces Pharisiens ne reçurent pas le Batême, pourquoi leur dit-on, *Qui vous a appris à éviter la colère à venir*? Et ce qui paroît plus fort encore, *Je vous batise pour vous porter à la Repentance* (*a*).

Il faut avouer, *Monsieur*, que cette Objection paroît d'abord embarassante, & propre à me faire reculer. *Olearius*, Professeur de Leypsic, qui le prémier a combatu le sentiment ordinaire du Batême des *Pharisiens*, & à qui je dois les principales raisons que j'ai alléguées jusqu'à présent, a eu besoin de tout son génie pour se tirer de cette difficulté. Il y répond d'une manière fort ingénieuse, mais qui dans le fond est plus subtile que solide (*b*).

L'embaras où s'est trouvé ce Savant, vient de ce qu'il n'a pas pousé sa découverte jusqu'au bout, & qu'il s'est arrêté à moitié chemin. Ce n'étoit pas assez de dire que ces *Pharisiens* ne fûrent pas batisés, il falloit ajouter que ce n'est pas non plus proprement à eux que s'adresse ce discours si fort & si

(*a*) *Matt. III.* 8. 11.
(*b*) *Got. Olearii Observationes sacræ in Evangelium Matthæi*, 1713.

si véhément de *Jean Batiſte*, mais aux Troupes qui venoient ſe faire batiſer. La choſe eſt évidente par la narration de *St. Luc*. Jean *diſoit aux Troupes qui étoient venues pour être batiſées, Race de Vipères, Qui vous a appris à éviter la colère à venir*? Et après avoir rapporté le même diſcours que *St. Matthieu*, il ajoûte que les Troupes répondirent à *Jean*, *Que ferons-nous donc* (*a*)?

Cet Evangéliſte pouſſe ici ſa narration plus loin que *St. Matthieu*. Il nous apprend que ſur cette demande du Peuple, *Que ferons-nous donc? Jean* Batiſte donna à chaque état des conſeils particuliers. Il dit aux *Publicains* qui s'étoient fait batiſer, qu'ils ne devoient rien exiger au delà de la taxe, qu'ils ne devoient pas uſer de trop de rigueur. Il dit aux Soldats, qu'ils devoient ſe contenter de leur païe, & n'opprimer perſonne. Mais nous ne voyons pas que *Jean* donne aucun conſeil aux *Phariſiens*, qui auroient eu plus beſoin encore de quelque leçon particulière, s'ils avoient pris ce ſaint Homme pour leur Directeur. Cependant *St. Luc* ne parle d'aucune règle de conduite donnée préciſément pour eux. Bien plus, dans toute ſa narration on ne voit même paroître aucun *Phariſien*.

Autre preuve que le diſcours de *Jean* ne s'adreſſe point à eux, mais au Peuple, c'eſt ce qu'il leur dit dès l'entrée, *Ne prétendez pas dire en vous-mêmes, c'eſt Abraham qui eſt notre Père* (*b*). Cela ne convient bien qu'au Peuple, qui effectivement ſe glorifioit ſans ceſſe de cette origine. Les *Phariſiens*, quand ils vouloient ſe faire valoir, ne ſe confondoient pas ainſi avec toute la Nation. Ils

(*a*) *Luc. III.* 7. 10. (*b*) *Matt. III.* 9.

Ils vantoient la ſainteté de leur Secte & ſes auſtérités. Ils ſe rehauſſoient par quelques prérogatives qui leur étoient particulières. Voici une petite comparaiſon qui fera ſentir que cette Leçon ne ſeroit pas bien appliquée, ſi elle regardoit les *Phariſiens*.

Figurez-vous, je vous prie *Monſieur*, qu'il s'agit de faire une Cenſure à quelques Religieux de la Trape, trop pleins d'eux-mêmes, & que quelque Viſiteur de l'Ordre, homme d'ailleurs ſage & judicieux, en fût chargé, il ne s'aviſeroit pas de leur dire pour rabattre leur orgueil, *ne vous en faites pas trop accroire ſous prétexte que vous êtes nés dans l'Egliſe Catholique, qui ſe vante de ſon Antiquité, de ſon Univerſalité, & de divers autres titres fort honorables.* Un Moine de la Trape n'eſt pas fort flaté par les avantages qui ſe partagent avec le *plus vil* artiſan de l'Egliſe Romaine. Ce Viſiteur, en homme ſenſé, comme nous le ſuppoſons, ne s'arrêteroit point à de ſemblables généralités; mais voici à peu près ce qu'il diroit à ces Solitaires préſomptueux. „ Ne prétendez pas vous „ faire trop valoir par vos auſtérités, vos Jeû„ nes, votre ſolitude, votre Silence; ſi avec tout „ cela vous n'avez pas l'Humilité, la Charité, „ ces vertus à quoi *Jéſus Chriſt* dit qu'on reconnoîtra ſes Diſciples, vous n'avez qu'une vaine „ ombre de Chriſtianiſme". Les Phariſiens, à l'égard de leur dévotion auſtère, reſſembloient à ces Religieux. Il faloit donc leur faire ſentir que leurs auſtérités, leur dévotion extérieure, ne devoient pas leur donner une ſi haute opinion d'eux-mêmes, & de leur ſainteté.

Voici donc comment je crois qu'il faut entendre

la narration de *St. Matthieu. Les Habitans de Jérusalem & des autres lieux venoient vers* Jean. *Ils confessoient leurs péchés, & ils étoient batisés dans le Jourdain.* Ce saint Homme remarqua un jour des Pharisiens & des Saducéens qui venoient voir cette cérémonie, ou par curiosité, ou comme Députés de la Sinagogue, & il en prit occasion de faire ce discours au Peuple. *Et il leur dit.* Cela doit se rapporter à ceux qui avoient été batisés, & non aux Pharisiens, simples spectateurs de la cérémonie. Quoique ce soit d'eux que l'Evangéliste vient de parler immédiatement, *il leur dit* ne doit se rapporter ni aux Pharisiens, ni aux Saducéens, mais à ceux qui font le sujet principal, je veux dire au Peuple qui recevoit le Batême. Il y a cent exemples dans l'Ecriture de ces rapports un peu éloignés. Je n'en alléguerai qu'un seul, afin de ne pas trop nous arrêter à ces petites discussions grammaticales. Voyez, je vous prie, le X. Chapitre des *Actes des Apôtres*. Dieu dit en vision à *Corneille* d'envoyer des gens à Joppe pour *faire venir Simon Pierre, qui étoit logé chez un certain Simon Corroieur. C'est lui*, ajoûte le Texte, *qui vous dira ce qu'il faut que vous fassiez* (*a*). Ce n'étoit point ce *Simon*, dont on vient de parler immédiatement, qui devoit donner les instructions à *Corneille*, mais St. *Pierre*. Cet Officier, malgré la rigueur grammaticale, ne s'y méprit pas, comme ont fait nos Interprêtes à la narration de *St. Matthieu*. Il s'adressa non au Corroieur, mais à l'Apôtre.

Quoique *Jean Batiste* ne fit pas proprement son

(*a*) *Act. X. 5, 6.*

son discours aux Pharisiens, on sent assez qu'il ne devoit pas être fâché qu'ils l'entendîssent. Ce fut même lorsqu'il les vit paroître qu'il trouva à propos de faire ce sermon au Peuple. C'étoit leur faire des leçons indirectes. En censurant si vivement le Peuple de sa corruption, une partie du reproche retomboit sur ses Conducteurs. D'ailleurs il juge convenable que des gens qui avoient le cœur aussi gâté que les Pharisiens, de même que les Saducéens, qui étoient une sorte d'*Epicuriens*, entendent les Jugemens de Dieu qu'il va dénoncer à la Nation entière, si elle ne se corrige incessamment. Il y avoit là de quoi engager des gens que la curiosité avoit attirés dans le Désert, à rentrer en eux-mêmes, & à refléchir sérieusement sur leur conduite.

Cette seconde vue, cette intention indirecte que je suppose à *Jean Batiste* dans son discours, pourra aussi contribuer à dissiper un scrupule qui restera encore à bien des gens sur l'explication que je propose. Outre l'objection tirée de la construction grammaticale du Texte de *St. Matthieu*, on en fait encore une autre qui peut imposer à bien des gens. Elle est tirée de l'apreté de la Censure que fait *Jean Batiste*. Il débute par le titre odieux de *Race de Vipères*, qui dans l'Evangile paroît affecté aux Pharisiens. Tout le reste du discours assortit parfaitement ce début. Or on ne conçoit pas que ce Prédicateur puisse traiter si durement de bonnes gens qui venoient à lui par de louables motifs, qui avouoient leurs fautes, & qui marquoient le dessein qu'*ils* avoient de se convertir. Ce ton de rigueur a contribué, peut-être plus que toute autre chose, à faire appliquer aux Pharisiens des leçons si amè-

mères. On a cru que c'étoit là leur véritable place.

Mais, *Monsieur*, il y a bien des Remarques à faire sur cette sévérité qui vous pourroit sembler être poussée trop loin. *Jean Batiste* paroissoit sur le pied de Prophète. Il prend le ton & les manières de ces anciens Envoyés de Dieu. On voit en lui leur fermeté & leur courage à dire les vérités aux pécheurs. Comme eux point de lâches ménagemens pour les vicieux. En particulier il avoit pris *Elie* pour son modèle. On nous le dépeint habillé d'une façon grossière comme cet ancien Prophète, mais sur-tout il imitoit son zèle à parler aux Rois mêmes avec beaucoup de dignité & de force. *Zacharie* son Père avoit prédit qu'il *viendroit animé de l'esprit d'Elie* (*a*).

Et *Jésus Christ* avoit dit la même chose de lui (*b*). La Nation Juive étoit fort corrompue quand *Jean* commença à prêcher, & ces fortes Censures semblent regarder ce Peuple en général. S'il les appelle *Race de Vipères*, c'est-à-dire, gens remplis de venin, méchans fils de Pères cruels qui ont fait mourir les Prophètes que Dieu leur envoyoit pour les corriger, c'est, comme je l'ai dit, parce qu'il prend le caractère des anciens Prophètes.

Mais, direz-vous, ne devoit-il pas distinguer ceux qui venoient à lui pour se faire batiser, qui confessoient leurs péchés, & qui marquoient vouloir se convertir? On pourroit dire que cette forte exhortation avoit précédé leur Batême, & avoit peut-être opéré ces bons désirs qu'ils témoignèrent dans la suite. Mais on peut ajoûter que peut-être plusieurs de ceux qui venoient a lui n'étoient pas

(*a*) *Luc. I.* 17. (*b*) *Matt.* XVII. 10.

pas dans d'auſſi bonnes diſpoſitions qu'ils nous le paroiſſent. Pluſieurs d'entre eux pouvoient s'imaginer que le Batême ſeul leur procureroit le pardon de leurs péchés, à peu près comme les Païens croyoient que leurs ablutions expioient leurs crimes & les effaçoient entièrement. *Ovide* lui-même s'eſt moqué de cette idée ſuperſtitieuſe. *Crédules que vous êtes*, leur dit-il, *vous vous imaginez qu'en vous plongeant dans un fleuve, vous pourrez expier vos mauvaiſes actions* (a)! *Jean Baptiſte* nous inſinue que ceux à qui il parle penſoient quelque choſe de ſemblable, puis qu'il leur dit, *Faites donc des fruits convenables à la Repentance.* Il marque clairement par-là que le Batême ſeul ne ſuffit pas, & qu'il doit néceſſairement être acompagné du changement de vie.

Enfin il y a beaucoup d'apparence que c'eſt la préſence des Phariſiens qui fait que le Prédicateur le prend ſur un ton ſi haut. Adreſſant cette véhémente Cenſure au Peuple, il vouloit qu'elle rejaillît ſur ſes Conducteurs. On appelle proverbialement cet innocent artifice, *Battre le chien devant le Lion*, que *Furetière* explique ainſi dans ſon Dictionnaire; *C'eſt lorſque quelqu'un a mérité d'être repris*, dit-il, & *que ſon rang ne permet pas de le faire directement, on reprend quelque autre devant lui, afinqu'il s'en faſſe l'application.* Vous me permettrez bien, *Monſieur*, dans cette occaſion de vous parler Proverbe. La néceſſité où je me trouve d'employer celui-ci, doit lui ſervir de paſſeport.

Des

(a) *O nimium faciles, qui triſtia crimina cædis*
Tolli fluminea poſſe putatis aquâ!
Faſt. Lib. II. v. 45.

Dès que nous ſuppoſerons que *Jean* a eu cette vue indirecte, nous ne devrons plus être ſurpris ſi en commençant ſon ſermon, il qualifie ſes Auditeurs de *Race de Vipères*. On voit bien que c'eſt une alluſion au reproche qui eſt ſi ſouvent fait aux Juifs dans l'Evangile, d'avoir dans tous les tems perſécuté les Prophètes juſqu'à leur ôter quelquefois la vie. Ce reproche étoit bien placé dans la bouche de *Jean Batiſte*, puiſqu'il paroiſſoit lui-même ſur le pied de Prophète. *Jéſus Chriſt* rappelle ſur-tout ce crime aux Phariſiens, (*a*). Une des raiſons qui engagent donc *Jean* à donner ce titre odieux à ſes Auditeurs, c'eſt qu'il apperçoit parmi eux quelques Phariſiens. On peut faire uſage ici d'une remarque de *Dom Calmet* qui dit que le Prédicateur, ou par ſon geſte, ou de quelque autre manière, faiſoit entendre qu'il en vouloit principalement à ceux de cette Secte qui s'étoient mêlés dans la foule.

Voila, *Monſieur*, comment je crois qu'il faut prendre ce qui eſt dit des Phariſiens, dans ce III. Chap. de *St. Matthieu*. Vous ſavez que pour bien entendre quelques endroits du Nouveau Teſtament, il faut avoir recours à une harmonie pour voir ce qui ſe trouve là-deſſus dans les différens Evangéliſtes, & joindre enſemble tout ce qu'ils en diſent. Mais il me ſemble que pour ce cas-ci il y auroit encore un certain ordre à obſerver, en conſultant les Evangéliſtes. Je voudrois commencer par *St. Luc*, en faiſant une abſtraction entière de ce qui ſe trouve dans *St. Matthieu*. En liſant cet Evangéliſte que j'indique le prémier, il paroîtra clairement

(*a*) *Matt. XXIII.* 31.

ment que le Peuple vint en foule au Déſert pour être batiſé par *Jean*, & qu'il leur fit le diſcours qui commence par *Race de Vipères*. Pas un mot des Phariſiens ni des Saducéens, mais bien de quelques *Publicains* & de quelques Soldats qui vinrent ſe faire batiſer. On conſultera après cela *St. Matthieu* où l'on trouvera les mêmes choſes pour le fond, mais qui ajoûte cette circonſtance, que quelques Phariſiens & quelques Saducéens parûrent un jour à ce Batême, qu'ils y ſurvinrent dans le tems que *Jean* alloit commencer le diſcours rapporté par *St. Luc*, & qu'ils y aſſiſtèrent. De cette manière on verra qu'ils ne ſont là qu'incidemment, puiſque *St. Luc* ne fait aucune mention d'eux. On conclura aiſément de ce ſilence qu'ils n'étoient point là dans l'intention de ſe faire batiſer. Qu'y venoient ils donc faire? *St. Jean* l'Evangéliſte nous en inſtruira fort en détail. Ils venoient s'acquiter d'une commiſſion dont le Grand Conſeil des Juifs les avoit chargés. Tout eſt éclairci en raprochant ainſi ces trois Evangéliſtes. Je n'ai rien dit de *St. Marc*, mais on ne doit pas négliger de le conſulter auſſi. Comme St. *Luc*, il ne dit rien des Phariſiens, & ce qu'il nous marque de la nature du Batême de *Jean*, fait bien ſentir que ceux de cette Secte que *St. Matthieu* a introduits, n'étoient point là pour ſe faire batiſer. Il dit que le Batême que *Jean* adminiſtroit étoit *le Batême de la Repentance, pour obtenir la rémiſſion des péchés* (a). Et les Phariſiens ſe mettoient au rang de ces *Juſtes qui n'ont pas beſoin de repentance*.

Il

(a) *Marc I.* 4.

Il me semble que par la méthode que j'indique, cet endroit de l'Evangile sera suffisamment éclairci. Si vous y trouviez encore quelque chose qui vous embarassât, vous pourriez consulter la *Bibliothèque Angloise* où un Anonime a expliqué ce Chap. de *St. Matthieu* dans le sens d'*Olearius*, & l'a même mis dans un nouveau jour (*a*). Mais, direz-vous peut-être, que gagne-t-on à cette nouvelle explication? Nous apprend-elle quelque vérité importante de la Religion que l'on ignorât auparavant? Un Théologien m'a fait cette espèce d'objection il n'y a que peu de jours; il faut y répondre.

Par-là on concilie *St. Matthieu* & *St. Luc*, qui autrement ne se trouvent point d'accord. Selon l'explication ordinaire, l'un dit que ce discours de *Jean Baptiste* fut fait aux Pharisiens & aux Saducéens, qui étoient venus se faire batiser: l'autre dit qu'il s'adressoit au Peuple qui venoit recevoir le *Batême* de *Jean*, & ne fait aucune mention ni de Pharisiens ni de Saducéens.

La Prédication de *Jean Baptiste* gagne encore beaucoup à cette nouvelle ouverture. Rien n'est plus vague que ce discours si on le suppose adressé aux Pharisiens. On n'y trouve rien qui leur convienne proprement, point de traits caractéristiques. Que de choses à leur dire, & que *Jesus Christ* presse si fortement sur leur hipocrisie, leur orgueil, leur avarice! Un Prédicateur qui ne dit que des généralités ne sera jamais regardé comme habile, & propre à faire des Conversions. Cependant *St. Luc* nous donne une idée fort avantageuse

(*a*) *Biblioth. Angloise, T. X. P.* 117.

de *Jean Batiſte* Il lui fait donner des Leçons & des Conſeils très bien adaptés, & qui conviennent parfaitement à ceux qui le conſultent. On peut en juger par les Régles de conduite qu'il donne aux Publicains & aux Soldats.

Indépendamment de ces avantages que nous trouvons dans la nouvelle Explication, il eſt toujours ſatisfaiſant de bien entendre les Auteurs que l'on lit, à plus forte raiſon les Auteurs ſacrés. Quand on en a manqué le ſens, & qu'on s'aviſe de raiſonner là-deſſus, & d'en tirer des conſéquences, on eſt ſujet à faire bien des écarts. C'eſt ce qui eſt arrivé au Père *Lami* ſur ce III. Chap. de St. *Matthieu* entendu à la manière ordinaire. Il a donné une Harmonie ou Concorde de l'Evangile fort différente de celles qu'on voit ordinairement. Il y veut établir que *Jean Batiſte* a été empriſonné deux fois, l'une par le Sanhédrin, & l'autre par Hérode. *Il le fut*, dit-il, *par le Sanhédrin, parce qu'il avoit repris les Phariſiens avec trop de force, juſqu'à les appeller* Race de Vipères (*a*). Le principe étant faux, ce qu'il a bâti deſſus ne peut être que ruineux. Je ſuis &c.

(*a*) Journ. des Savans, 1690. *p.* 41. *Edit. in* 4.

ARTICLE IV.

Summi polyhiſtoris *Godefridi Guilielmi Leibnizii* Protogaea &c.

C'eſt-à-dire,

TRAITE de la Structure primitive *de la* Terre, & *des* veſtiges *de* l'Hiſtoire *des* prémiers ſiècles, *qu'on trouve dans la* Nature même. Tiré *des*

Manuscrits de Mr. GODEFROI GUILLAUME DE LEIBNITZ, par CHRISTIAN LOUIS SCHEID, *Bibliothécaire & Historiographe de S. M. Brit.* à Gottingue *chez* Schmidt, 1749. *Grand Quarto* de 86 pages *avec* 12 *Planches, & une Préface de* 26 *pag.*

MR. de *Leibnitz* n'a guère fait imprimer pendant sa vie, mais il a écrit infiniment. Outre ses Lettres, dont on a publié plusieurs Volumes, il y a dans la Bibliothèque du Roi à *Hanovre* deux Ouvrages extrêmement vastes, commencés par ce grand Homme, & continués par Mr. *Gruber*, & dont nous attendons une Edition magnifique. Les Etats de *Calenberg* en font les frais, & Mr. *Scheid*, successeur de Mr. *Gruber*, en a la direction. Le titre de l'un de ces vastes recueils est *Origines Guelphicæ*, & l'origine de l'auguste maison de *Brunsvic* y est dévelopée. L'autre, dont le plan est plus vaste encore, aura pour titre *Annales Imperii Occidentis*; il embrasse toute l'histoire de l'Empire pendant ce qu'on appelle le *moyen Age*.

La *Protogæa* de Mr. de *Leibnitz* que nous annonçons ici, n'est qu'un petit traité auprès de ces vastes Volumes, mais le plan n'en est pas moins étendu. Il s'agit des Antiquités les plus reculées, non d'un Empire, mais de la Terre entière. Son usage est par conséquent plus général, & il ne peut qu'exciter la curiosité de tous les amateurs de la Nature, plus nombreux par bonheur dans ce siècle, qu'ils ne l'ont jamais été.

Il y a dans la grande réputation de Mr. de *Leibnitz* de quoi piquer la curiosité. Les opinions mêmes des hommes, tels que lui, méritent d'être connues; elles ne sont jamais sans vraisemblance, & elles

elles contiennent le plus souvent des vérités utiles, qui leur servent de base, & au delà desquelles ces génies heureux ont tâché de s'élever.

Le traité dont nous avons à parler, est exactement de cette Classe. Nous sommes fort éloignés d'adopter toutes les hypothèses que Mr. de *Leibnitz* y a répandues : mais si nous leur refusons notre suffrage, nous avons été charmés de les apprendre. Les faits dont l'Auteur les appuye, sont fort recherchés, & fort nombreux, ils étoient nouveaux quand il écrivit, il y en a qui le sont encore. Les hypothèses mêmes peuvent élargir nos vues, & nous ouvrir des routes nouvelles, que le génie seul a ouvertes à *Leibnitz*, & où l'expérience peut guider avec plus de sûreté des hommes moins entreprenans.

L'Ouvrage n'a au reste aucun des défauts des ouvrages posthumes. Il est complet, les Planches en ont été gravées depuis longtems, on n'y apperçoit aucune marque d'imperfection. Mais pour évaluer les sentimens de Mr. de *Leibnitz*, il faut se souvenir, qu'il y a au delà de trente ans, qu'il est écrit, & que depuis lui, *Woodward*, *Camerer*, *Moro*, & d'autres Auteurs, ont beaucoup écrit sur la même matière. Ils ont prévenu Mr. de *Leibnitz* en bien des choses par rapport aux Lecteurs, mais la date de sa mort le rétablit dans tous ses droits, elle doit rendre à ses découvertes toutes les graces de la nouveauté.

Mr. de *Leibnitz* prend le Monde dans ces premiers commencemens, & dans le cahos. Il étoit alors entièrement composé de parties fluides & par conséquent entièrement uni, sans montagnes & sans élevations. Mr. de *Leibnitz* se sert ici d'u-

ne preuve, qui n'eſt pas ſans replique. Tout a été fluide, dit il, puiſqu'on voit les empreintes des plantes & des animaux dans les pierres les plus dures. Il eſt évident, que ces empreintes ne ſe ſont pas faites, quand la terre étoit encore dans ſon état de fluidité, puiſqu'alors ces fougères, ces orges, ces crocodiles n'ont pas exiſté encore, & que par conſéquent ils n'ont pas pu imprimer leur figure dans les pierres. Mr de *Leibnitz* ajoûte à ſon hypothèſe, que le feu ſoutenoit alors la Terre dans un état de fluidité, & que cet eſprit, que l'Ecriture Ste. dit avoir plané ſur le cahos, n'eſt que le feu, l'unique moteur matériel de la matière.

Pour tirer la Terre de cet état, dans lequel elle étoit incapable de loger les hommes, un incendie univerſel ſecoua la maſſe. Tout ce qui eſt vitreſcible ſe fondit, & parvint à différens degrés de ſolidité. Les pierres précieuſes & le cryſtal attinrent le dernier terme de ſolidité, ou l'état de vitrification. D'autres matières ne parcoururent que la moitié de cette carrière, ce ſont les pierres, qui toutes, par un feu plus ou moins violent, achèvent leur courſe & ſe changent en verre. Les rochers, qui ſont la baſe des montagnes, ne ſont que d'énormes maſſes à demi vitrifiées, & les montagnes les plus élevées datent leur origine de cette révolution univerſelle. C'eſt alors que la mer ſe ſala, elle s'empreignit & du ſel fixe, produit par le feu, & de l'empyreume, que ce même élément introduiſit dans la Nature. Les métaux ſe formèrent dans le même tems, ce ſont encore des matières vitreſcibles, miſes en fuſion par l'incendie univerſel, & qui ſe ſont figées par une diminution ſucceſſive de la chaleur. C'eſt la lenteur de ce rafroi-

diſſe-

diſſement, qui fait la ſolidité des métaux & des pierres précieuſes, au lieu que les productions des hommes qui ſe font plus ſubitement, ſont fragiles, à peu près comme les larmes de Hollande le ſont à l'égard du verre ordinaire. Mr. de *Leibnitz* inſiſte beaucoup ſur cette analogie de l'art & de la Nature, qui paroît nous promettre, que la Nature ſe ſera ſervie des mêmes moyens pour former les minéraux dont l'art ſe ſert pour former ce qui les imite de ſi près. Le verre reſſemble extrêmement au cryſtal; les pierres précieuſes ne différent guère des fauſſes pierreries, qu'on leur ſubſtitue. On tire de l'*orpiment* un rubis fort ſemblable au rubis naturel: le cinabre eſt également le produit de l'art & de la Nature: le ſel ammoniac ſe trouve à la *Solfatara*, & autour du *Véſuve*, tout ſemblable à celui, que l'on diſtille en Egypte. L'art ſe ſert partout du feu pour ces productions, la Nature ne ſe ſeroit-elle pas ſervie du même moyen? C'eſt là le raiſonnement de Mr. de *Leibnitz*.

Il ſe fait une objection qui ne pouvoit pas échaper à un eſprit auſſi pénétrant que le ſien. Suivant ſon ſiſtême il ne doit plus s'engendrer de métaux, puiſqu'il n'y a plus eu d'incendie dans le ſein de la terre, car les volcans peuvent être comptés pour rien, vu le peu de proportion qu'ils ont à la vaſte étendue de la Terre. Pour répondre à cette objection, Mr. de *Leibnitz* nie, qu'il ſe forme du métal dans dans le ſein de la Terre. Ce qui paroît en naître, n'eſt qu'un peu de métal, que des eaux ſouterraines ont lavées dans quelque veine, & qu'elles ont entraînées dans quelque place tranquille, où elles ont laiſſé tomber leur ſédiment. Mais cette réponſe ne nous ſatisfait pas. Nous ne nous arrêterons pas à des

traditions conſtantes, univerſelles, & adoptées par *Boyle*, & qui poſent en fait que les métaux s'engendrent hors de la terre de leur minéral expoſé au ſoleil & à l'air. Mais nous ne pouvons pas accorder la théorie de Mr. de *Leibnitz* avec ce que nous avons vu nous-mêmes. On rencontre de tems en tems dans les mines *du Harz* (qui ſont les plus anciennes mines de l'Europe) des endroits, que le Mineur a abandonnés peut-être depuis pluſieurs ſiècles. On y trouve le bois dont nos ancêtres avoient étayés les ſouterrains. Ce bois eſt fort ſouvent rempli d'une végétation de cuivre qui ſe forme en arbriſſeaux, & qui pénètre par les petits intervalles des fibres. Ces arbriſſeaux ont des branches, qui ſe terminent en pointe, & dont la figure ne permet pas, qu'on puiſſe les attribuer au ſédiment d'une eau, qui ſe ſeroit chargée de particules de cuivre. Les cailloux creux, ſi communs en Suiſſe, & dont la cavité eſt remplie de flueurs cryſtallines, ne ſe ſont aſſûrement pas formés par le feu, puiſqu'on voit la flueur ſortir avec continuité de la terre, & pouſſer ſa pointe vers le centre de ſa cavité. Si le feu avoit vitrifié ces flueurs, comment auroit-il pu épargner le caillou qui les environnoit, & qui eſt très vitreſcible par lui-même.

Il eſt vrai que Mr. de *Leibnitz* n'attribue pas au prémier incendie univerſel toutes les montagnes ni toutes les pierres de notre globe. Il convient, qu'après cette grande révolution, il s'en eſt fait bien d'autres. Il y a eu des déluges particuliers & un déluge univerſel. Des tremblemens de terre ont boule verſé la ſurface de la Terre. Le grand déluge a été l'effet d'un tremblement, qui a déchiré la croûte du globe, & de grandes maſſes s'en ſont precipitées dans

dans un Océan ſouterrain, dont les eaux ont rejailli ſur le reſte de la croûte. C'eſt ici que Mr. *Moro* viendroit à même avec ſes objections, s'il n'avoit pas fait les montagnes plus hautes qu'elles ne ſont, & s'il n'avoit pas privé par-là ſon calcul de toute ſa force (*a*).

Le déluge mène Mr. de *Leibnitz* à l'origine des ſources. Je ſuis charmé de voir que ce grand Homme nie l'exiſtence des Lacs, que bien des Auteurs ont placés ſur les cimes des montagnes. Il s'attache particulièrement au Lac, que l'on a prétendu trouver ſur le haut de *Bloksberg*. Son expérience ſe trouve fort d'accord avec la mienne, & ce Lac imaginaire n'eſt qu'une petite mare, qui eſt inférieure au ſommet de la montagne de plus de quarante pieds, & qui naît d'un petit terrain marécageux, qui eſt au deſſus d'elle.

Mr. de *Leibnitz* explique enſuite la manière dont ſe ſont formées les montagnes poſtérieures à la grande révolution, & dont pluſieurs pierres ſe ſont endurcies dans des tems moins reculés. Les vents qui ont ramaſſé de la terre, les inondations, les volcans, les tremblemens de terre ont été les inſtrumens de la Nature : un limon, que l'eau a lavé & ramaſſé, a formé des pierres. Ces pierres s'arrondiſſent en roulant dans les ruiſſeaux. On a vu des Iles ſe former en Suéde du concours fortuit de quelques buiſſons, que les vents ont preſſés & fait joindre, & que la terre que la mer y a dépoſée, a couvert d'une croûte. Les Stalactites ſont une eſpèce de pierres, qui ſont tous les jours de la main de la Nature. Mr. de *Leibnitz* a examiné avec attenten-

(*a*) Bibl. Raiſ. T. XXXVI. P. 1.

tention celles de la *Baumanshöhle*. Il en a trouvé qu'il a fait ſcier, & qui ont montré, tout comme le bois, des cercles concentriques, qui exprimoient leurs accroiſſemens ſucceſſifs.

Il y a d'autres ouvrages de la Nature, pour leſquels elle a employé ſucceſſivement le feu & l'eau. Les poiſſons figurés du païs de *Mansfeld* & d'*Oſterode* ſont de cette Claſſe. On trouve dans une eſpèce d'ardoiſe, qui eſt aſſez riche en cuivre, une infinité d'images de poiſſons parfaitement bien exprimées. On y trouve également des poiſſons d'eau douce & des harangs & d'autres poiſſons de mer. Il faut s'aveugler pour chercher d'autres cauſes de ces moulures, que les poiſſons mêmes. Mais comment ſe ſont-ils moulés dans une pierre d'une dureté extraordinaire? Mr. *de Leibnitz* conjecture, qu'un grand lac, où les poiſſons ont vécu, s'eſt abîmé ſous terre. Les poiſſons ſont venus tomber au milieu d'une terre graſſe, qu'un incendie ſurvenu a cuite, & à laquelle il a donné la dureté, qu'on trouve à l'ardoiſe, en même tems qu'il a fait diſparoitre le poiſſon même, dont le moule d'ardoiſe conſerve l'image. Mais puiſqu'il y a du cuivre dans ces ardoiſes; elles exiſtent donc ſelon Mr. de *Leibnitz*, depuis la première grande révolution de la Terre. Or avant cette révolution, la mer n'étoit pas ſalée ſelon le même Savant. Comment des harangs & d'autres poiſſons de mer y vivoient-ils alors? On voit que ce grand Homme s'embaraſſe. Il le fait encore plus, quand il tâche d'expliquer les eſpèces étrangères des animaux & des plantes, qu'on trouve dans les pierres figurées. Il croit que nos mers ont nourri autrefois des animaux, qu'elles ne produiſent plus. Ce raiſonnement eſt réfuté par la chaîne

ne qui lie toute la Nature. On a trouvé des crocodiles en Allemagne. Pour éclore des œufs des crocodiles, il faut une chaleur, que l'air de l'Allemagne n'a jamais pu avoir : pour faire vivre l'animal même, il faut une tiédeur dans l'eau, que les eaux de l'*Italie* & de la *France* n'ont pas. Il y a plus. Les poissons vivent de poissons ou d'insectes. Ces insectes vivent sur d'autres insectes plus petits, & à la fin de la progression tous les animaux, dont se nourissent les autres animaux, vivent sur de certaines plantes, qui ne peuvent pas se trouver également aux Indes & dans le Nord. Il n'y a pas quarante plantes communes à l'Europe & aux Tropiques. Tous ces arbres magnifiques de l'Orient ne sauroient soutenir un seul hiver, tel que les hivers de l'Allemagne. Pour y transporter par conséquent les fougères, les poissons, les coquilles, les crocodiles & les Eléphans des Indes, il a fallu une révolution survenue au monde déja habité : il faut qu'une mer immense ait reçu dans son sein toutes les espèces des animaux des différentes parties du monde, & que cette mer, agitée par des vents continuels & de plusieurs mois, ait porté en Europe les fougères des Iles Antilles, & les nautiles des Moluques. Les poissons du *Mansfeld*, les plantes des ardoises de la Suisse ne sauroient être par conséquent, que le produit d'un déluge universel.

Mr. de *Leibnitz* auroit pu se convaincre de plus en plus de cette vérité par les pierres figurées mêmes, dont il a fait graver un nombre considérable. On trouve de fort beaux groupes de Turbinites à *Neustatt am Rubenberg*, petite ville voisine de *Hanovre* : on trouve autour de *Lunebourg* de ces dents de Requiems qu'on appelle *Glossopetres* : la

caverne de *Scharzfeld* étoit remplie autrefois des dents & des os de différens poiſſons de mer des plus grandes eſpèces, en partie conſervées & en partie pétrifiées, dont Mr. de *Leibnitz* a donné ici les deſſeins, & dont mon cabinet eſt aſſez pourvu.

De tous ces animaux, le plus extraordinaire, c'eſt la Licorne, dont l'Auteur donne une figure, d'après celle qu'un ami lui avoit envoyée. Le Squelette de cet animal doit avoir été trouvé près de *Quedlinbourg*. Il en manque une partie des vertèbres, & les deux pieds de derrière avec les os innominés ſe ſont entièrement perdus. S'il y a quelque fondement à faire ſur cette rélation, la Licorne eſt de la claſſe des chevaux, étant ſolidipede, aïant des dents inciſives dans l'une & dans l'autre machoire, & les épines des vertèbres, que le peintre a fait rentrer vers le ventre, extrêmement longues. La corne eſt liſſe, elle ſort du milieu du front. Si Mr. de *Leibnitz* étoit lui-même le garant de cette figure, on ſeroit convaincu de l'exiſtence de ce douteux animal. Mais un ami qui n'envoye qu'un deſſein, n'a pas la même autorité. On voit dans le dernier Volume de l'Hiſtoire des poiſſons, que Mr. *Klein* vient de donner, que le *Narwhal* a très ſouvent deux cornes (*a*); & nous ſommes extrêmement tentés de croire, qu'il en a toujours autant par les raiſons, que nous avons données à l'endroit que nous venons de citer. Voila la Licorne marine en danger. Pour celle de terre nous n'avons jamais rien lu, qui puiſſe en prouver l'exiſtence, & la figure, que donne l'ami de l'Auteur, a des preuves de réprobation manifeſtes dans la queue & ailleurs.

Les dents, qu'on a trouvées dans la grotte extrê-

(*a*) *Bibl. Raiſ. T.* 38. *P. I. p.* 85.

trêmement propre de *Scharzfeld* & dans la grotte dangereuſe & ſingulière, qu'on apelle *Baumanshöhle*, engagent Mr. de *Leibnitz* à nous donner la deſcription de ces grottes, avec un plan de la dernière, dans laquelle l'imagination a trouvé bien des reſſemblances, que la raiſon, & ſon interpréte Mr. de *Leibnitz* réduiſent à leur juſte valeur.

Il paſſe de ces grottes aux grandes conquêtes, que la terre a faites ſur la mer. Il eſt vrai qu'il n'apporte guère pour preuve que des traditions populaires qui donnent à la mer Germanique des ſiècles précédens aſſez d'étendue pour ſe joindre au Lac de *Steinhude* dans le voiſinage de *Hanovre*. Les marais, où la *Weſer* doit avoir perdu ſes eaux dans ces tems reculés, rappellent à Mr. de *Leibnitz* l'idée des tourbes: il les croit l'effet de pluſieurs inondations ſucceſſives, qui ont ramené alternativement ſur la plaine, & le limon, que laiſſe tomber l'eau tranquilliſée, & la bruyère, qui croît ſur ce limon. Mais il eſt ſûr, que la tourbe, que j'ai vue, n'eſt qu'un amas des petites racines d'une eſpèce de mouſſe, dont les extrémités inférieures rentrent peu à peu dans un état mitoyen entre la terre & les végétaux, & autour deſquelles la terre des marais ſe ramaſſe. La bruyère ne s'y trouve qu'accidentellement, elle eſt abſolument étrangère à bien des marais, d'où l'on tire la tourbe.

Il finit par des bouleaux & des ſapins qu'on a trouvés ſous terre en creuſant un puis à *Roſtorf* près de *Gottingue*. Comme il ne croît point de ſapins dans les forêts nombreuſes de ces environs, il faut qu'ils ayent été enterrés dans des ſiècles fort reculés, & la quantité de ces arbres, que l'on trouve dans les marais extrêmement élevés des mon-

ta-

tagnes de *Weſtmorland*, & dans pluſieurs autres païs, nous perſuade, qu'une cauſe générale a accablé ces arbres, & qu'ils ont été enſevelis dans le même tems que les coquilles & les poiſſons. Mr. de *Leibnitz* ajoûte à la deſcription de ces arbres une circonſtance aſſez curieuſe. Ils ſont tous couchés dans la même direction, leurs cimes ſe portent entre le Sud & l'Eſt, & les racines entre le Nord & l'Oueſt. C'eſt une nouvelle preuve qu'un vent univerſel a porté ces arbres là, où ils ſe trouvent enterrés.

Mr. *Scheid*, Editeur de cet Ouvrage poſthume, y a ajoûté une ſavante Préface, dans laquelle il parle de l'origine des montagnes, & des pierres figurées, du déluge, & des autres matières, dont nous avons entretenu le Lecteur.

ARTICLE V.

HISTOIRE *du* STADHOUDERAT, *depuis ſon Origine juſqu'à préſent*, par Mr. l'*Abbé* RAYNAL, *revue, corrigée, & purgée de ſes fauſſetés* par Mr. ROUSSET. Un Volume *in* 8. de 316 pages. A *Amſterdam*, chez *Jacob Ryckhoff*, junior, 1749.

CEtte Hiſtoire, ne fût-elle qu'un ſimple Roman, on la liroit avec plaiſir. Le ſtile en eſt pur, élégant, châtié, orné de toutes les fleurs de la Rhétorique. La plupart des portraits qu'on y trouve ſont de main de Maître. Mr. *Rouſſet* rend ſur cela juſtice à l'Abbé Raynal: mais il lui reproche le plus grand défaut que puiſſe avoir un Hiſtorien, il l'accuſe de partialité. „ Rien, dit-il, n'a paru dans

„ un

„ un ſtile plus pur, plus étudié, plus limé, mais
„ rien n'a été écrit avec plus de partialité, & dans
„ la vue de rendre le *Stadhouderat* & les *Stadhou-*
„ *ders* également odieux. L'Auteur a ſacrifié à
„ cet injuſte motif, la vérité, la bonne-foi, &
„ quelquefois le bon-ſens.

Le but de Mr. *Rouſſet* eſt de diſcuter certains faits allégués dans cette Hiſtoire, de faire voir en quoi l'Auteur s'eſt trompé, & de tout peſer à la balance de la raiſon, de la juſtice, & de la vérité. En quelques endroits il ſupplée à ce que l'Hiſtorien avoit paſſé ſous ſilence: ailleurs, il ſubſtitue des pièces autentiques à des morceaux qu'il prétend être de l'invention de l'Auteur; & enfin, pour donner une juſte idée du Gouvernement de cette République, il joint à l'Ouvrage treize *Pièces juſtificatives* extrêmement intéreſſantes, & fidelement traduites des Originaux. Il a ſupprimé divers traits, peut-être trop hardis, peut-être auſſi capables de faire de mauvaiſes impreſſions, & *qui n'étoient*, dit-il, *que le fruit du préjugé & d'une imagination échaufée*. Il y a des cas, des circonſtances où cette liberté eſt permiſe. Mais Mr. *Rouſſet* n'excite-t-il pas par-là l'envie de voir l'Original même; & ne ſuffiſoit-il pas d'oppoſer ici comme ailleurs, l'antidote au poiſon? Plus vous faites myſtère d'une choſe, plus on veut la connoître. *Nitimur in vetitum.*

Pour faire connoître cet Ouvrage, je parcourerai très légerement l'Hiſtoire de l'Abbé *Raynal*, & j'y joindrai, lorſqu'il ſera néceſſaire, quelques exemples des corrections & des remarques de ſon Cenſeur.

Rien de plus flatteur que l'idée qu'on nous donne

me des anciens Bataves. Ce Peuple avoit le corps robuſte, les membres bien ramaſſés, l'air du viſage menaçant. On leur trouvoit de la pénétration dans les affaires, de la ſolidité dans les alliances, de la prévoyance dans les entrepriſes, de la fermeté dans les périls. Il choiſiſſoit ſes Chefs avec ſageſſe & les écoutoit avec ſoumiſſion. Les occaſions de conquérir étoient attendues ſans impatience, préparées avec dextérité, ſaiſies avec bonheur. Il comptoit non ſur la fortune, mais ſur la vertu. Je paſſe ſous ſilence quantité d'autres traits qui font honneur aux Bataves. L'Hiſtorien ne parle pas de leurs défauts. N'en avoient-ils donc point?

Leur Gouvernement étoit un mêlange de Monarchie, d'Ariſtocratie, & de Démocratie. Ils avoient un Roi qui n'étoit proprement que le premier des Nobles & le Miniſtre de la Patrie. Les Grands, ſous le titre de *Comtes*, partageoient entre eux la juridiction des Quartiers de la Batavie. Ils jugeoient des différends & commandoient les Troupes. Ils étoient élus comme les Rois dans les Aſſemblées générales, & le choix tomboit le plus ſouvent ſur des hommes qui joignoient à une naiſſance diſtinguée un mérite extraordinaire. Le Peuple avoit part au Gouvernement. Cent perſonnes priſes dans la multitude ſervoient comme de Surveillans à chaque Comté, & de Chefs aux différens Hameaux. La Nation entière étoit en quelque ſorte une armée toujours ſur pié. Les femmes ſuivoient leurs maris ou leurs amans à la guerre, & partageoient avec eux les travaux & les dangers. Mais qui gardoit la maiſon pendant l'abſence de ces Héroïnes?

Les Bataves offrirent leurs ſervices aux Romains,

mains, & devinrent l'instrument de leurs conquêtes. Leur valeur acheva la défaite des Gaulois, & leur mérita la confiance de *César*. Pour prix de tant de services, le Tyran de Rome respecta leur liberté. Dans la suite les destins de la Batavie furent attachés aux destins de Rome. Après avoir longtems partagé sa fortune, elle eut part à ses disgraces. Les Francs soumirent les Bataves, avant que de chasser les Romains des Gaules; & la Hollande fit partie du vaste & brillant Royaume que ces Conquérans formèrent avec tant de gloire.

Une nouvelle révolution arracha la Hollande à la France, & la rendit feudataire de l'Empire d'Allemagne. Les Comtes saisirent cette occasion pour étendre leurs privilèges. Ils augmentèrent leurs petits Etats par les armes, par les mariages, par les concessions des Empereurs, & parvinrent insensiblement à se rendre Souverains. Leurs guerres avec les Nobles, qui étoient autant de petits Tyrans, fut la cause de leur ruine. La Maison de Bourgogne profitant de ces divisions, engloutit la Hollande avec le reste des Païs-bas. Le mariage de *Marie* dernière Princesse & héritière de cette Maison, avec l'Empereur *Maximilien* I, annéta la Bourgogne à l'Autriche. *Philippe* I, Roi d'Espagne, leur fils, gouverna paisiblement après eux les Païs-bas: mais *Charlequint*, leur petit-fils, en augmenta la gloire.

Charlequint seroit peut-être parvenu à la Monarchie universelle, si ses talens eussent égalé son ambition. Il voyoit dans les anciens Sujets de la Maison d'Autriche des Peuples formés aux combats, durcis à la faim, accoutumés à l'obéissance; dans les Espagnols, des hommes qui aimoient la gloi-

gloire, & qui trouvoient dans les tréſors d'un nouveau Monde, des facilités pour en aquérir; dans les Flamands, de quoi menacer & peut-être envahir l'Empire & la France; dans les Allemands, des fanatiques qui, affoiblis par des fureurs religieuſes, alloient au-devant du joug. On ne lui a pas fait aſſez d'honneur de la diverſité des caractères qu'il ſavoit prendre ſelon le différent génie de ſes Sujets. Il ne paroiſſoit pas le même homme en Eſpagne & en Flandre, en Italie & en Allemagne: il n'avoit dans ces divers païs ni les mêmes manières d'agir, ni les mêmes principes de gouvernement. C'eſt par-là qu'il étoit devenu l'idole de tous ſes Peuples. Il étoit ſur-tout adoré des Flamands, qu'il diſtinguoit lui-même. Bruxelles étoit le lieu de tous ſes Etats, où ſa Cour étoit plus belle, plus libre, plus nombreuſe; & c'étoit le centre de ſa puiſſance, où les Allemands, les Italiens & les Eſpagnols ſe trouvoient en égale conſidération & ſans aucune prééminence.

Philippe II ſon fils dédaigna de ſe plier à cette condeſcendance. Il ne montra en Flandre que des talens, un caractère, des vertus qui n'étoient pas de ce païs-là. Son abord étoit difficile, ſa gravité glaçante, ſon ſilence profond, ſa fierté auſtère, ſes réponſes ambigues, ſa haine implacable. Après s'être aliené par ſa conduite le coeur des Flamands, il alla trouver en Eſpagne des Sujets plus courtiſans ou plus ſoumis. Mais avant que de quitter les Païs-bas, il falloit pourvoir au gouvernement de ces Provinces. Il ſe préſentoit trois Seigneurs que leurs talens, leur mérite, leur crédit, rendoient dignes de ce poſte. Le prémier étoit le Comte d'*Egmont*, célèbre par ſes victoires; le ſecond,

cond, le Prince d'*Orange*, admirable par ſa ſageſſe; le troiſième, le Comte de *Horn*, redouté par ſon crédit. L'un avoit plus de réputation, l'autre plus d'autorité, le troiſième plus de richeſſes.

Philippe revêtit de cette importante charge du gouvernement des Païs-bas, *Marguerite* d'*Autriche*, Ducheſſe de Parme, fille naturelle de *Charlequint*. Cette Princeſſe ne fut proprement deſtinée qu'à repréſenter; le Roi laiſſa à *Granvelle* le ſecret de ſes projets, & le ſoin de ſa vengeance. Ce Cardinal parut bientôt tout ce qu'il étoit: ambitieux, violent, altier. Il n'épargna aux Flamands aucune des humiliations qu'on leur deſtinoit. Il ne tarda pas à s'aliéner tous les eſprits. Les Moines craignirent pour leurs intérêts, les Proteſtans pour leur Religion, le Peuple pour ſa liberté, les Nobles pour leur crédit. Ils unirent leurs mécontentemens, & invitèrent *Don Carlos*, fils de *Philippe* II, à venir ſe mettre à leur tête. Le projet parut beau à ce jeune Prince, il s'y livra; mais il paya de ſa tête le conſentement qu'il avoit donné à une idée ſi biſarre.

Le Duc d'*Albe* fut envoyé en Flandre pour réduire ou pour exterminer les Mécontens. Le portrait qu'en fait l'Auteur eſt magnifique. Je le donnerai ici en entier, pour que l'on puiſſe juger en même tems & des talens de ce Général, & de l'habileté de ſon Hiſtorien.

„ Ce grand Capitaine joignoit à une naiſſance
„ diſtinguée des biens immenſes. Il avoit les yeux
„ vifs, mais ſévères; le regard aſſuré & quelque-
„ fois terrible; la démarche grave & le maintien
„ auſtère; l'air noble & le corps robuſte; le diſ-
„ cours meſuré & le ſilence éloquent. Il étoit ſo-
„ bre,

„ bre, dormoit peu, travailloit beaucoup, écri-
„ voit lui-même toutes ſes affaires. Toutes les
„ circonſtances de ſa vie offrent un ſpectacle in-
„ téreſſant. Son enfance fut raiſonnable, & l'âge
„ avancé ne lui apporta ni ridicule ni foibleſſe. Le
„ tumulte des camps ne fut pas pour lui une occa-
„ ſion de diſſipation; ce fut dans la licence des ar-
„ mes qu'il ſe forma à la Politique. Lorſqu'il o-
„ pinoit dans le Conſeil, il n'avoit égard ni aux
„ deſirs du Monarque, ni aux intérêts des Miniſ-
„ tres; il ſe déclaroit toujours pour le parti qu'il
„ croyoit le plus juſte; ſouvent il ramenoit ceux
„ qui l'écoutoient à la probité, il ne les ſuivoit
„ pas au moins dans leur injuſtice. Son intrépidi-
„ té n'étoit pas bornée à un jour d'action, il la por-
„ toit par-tout; & ſes amis ont frémi mille fois, en
„ lui voyant défendre avec une eſpèce de fierté
„ la mémoire de *Charlequint* contre les invecti-
„ ves de *Philippe* II. Sa maiſon avoit un air de
„ grandeur qu'il n'avoit copiée de perſonne, &
„ que malheureuſement perſonne n'a imité de lui;
„ il la rempliſſoit de jeune Nobleſſe, qu'il ſe plai-
„ ſoit à former à la guerre ou aux affaires; ſes E-
„ lèves remplirent longtems toutes les premières
„ places de l'Eſpagne, & augmentèrent ſa répu-
„ tation. On ne trouve point dans les Faſtes de ſa
„ Nation, un ſeul Capitaine plus habile que lui à
„ faire la grande guerre avec peu de troupes, à
„ ruiner les plus fortes armées ſans les combattre,
„ à donner le change à l'ennemi, & à ne le ja-
„ mais prendre, à gagner la confiance du Soldat,
„ & à étoufer ſes murmures. On prétend que
„ dans ſoixante ans de guerre ſous divers climats,
„ contre différens ennemis, durant toutes les ſai-

„ ſons,

„ ſons, il n'a jamais été ni battu, ni prévenu, ni
„ ſurpris. Quel homme! s'il n'avoit terni l'éclat
„ de tant de talens & de vertus par une ſévérité
„ outrée, qui dégéneroit en barbarie & en cruauté.

On ſait ce qui ſe paſſa en Flandre ſous le gouvernement de ce Duc. L'Auteur ne donne que le précis des principaux évènemens ; ſon plan n'exige rien de plus, & celui que nous devons ſuivre nous borne extrêmement. La mort des Comtes de *Horn* & d'*Egmont* aliénèrent ſans retour le cœur des Flamands, & placèrent le Prince d'*Orange* ſans concurrent à la tête des affaires. Voici le portrait qu'en fait notre Hiſtorien.

„ *Guillaume* I, Prince d'*Orange*, iſſu d'une
„ Maiſon qui avoit figuré autrefois en Allema-
„ gne avec la Maiſon d'Autriche (*a*), & longtems
„ honoré de l'eſtime & de la tendreſſe de *Charle-*
„ *quint*, ne voyoit rien au-deſſus de lui. La Na-
„ ture l'avoit préparé aux entrepriſes que la For-
„ tune lui deſtinoit. Il étoit ſouple & diſſimulé,
„ adroit & inſinuant, éloquent & fin, d'une am-
„ bition extrême (*b*) & d'une modération étu-
„ diée, auſſi propre à lever des armées qu'à for-
„ mer des ligues ; hardi dans le conſeil & prompt
„ dans l'exécution, eſtimé dans ſon païs & ac-
„ crédité chez les étrangers, trouvant aiſément
„ des expédiens dans les affaires difficiles, & des
„ reſſources dans les deſeſpérées ; chaud dans la
„ bon-

(*a*) *Adolfe de Naſſau* fut élu Empereur après la mort de *Rodolfe d'Habsbourg*, Fondateur de la Maiſon d'Autriche, „ en 1292. *Note* de Mr. *Rouſſet*.

(*b*) „ On ſent que c'eſt la partialité qui parle ; car „ comment accorder cette *ambition extrême* avec cette *mo-* „ *dération* qui ſuit. *Note* de Mr. *Rouſſet*.

„ bonne fortune, & conſtant dans la mauvaiſe,
„ eſpérant beaucoup & ne craignant rien, regar-
„ dant la Religion comme une choſe indifféren-
„ te, & la guerre comme un talent qui lui man-
„ quoit, & qu'il ne pouvoit remplacer que par la
„ politique la plus rafinée. *Et ailleurs.* Guil-
„ laume étoit aſſez hardi pour concevoir de
„ grands deſſeins, aſſez généreux pour s'y livrer,
„ aſſez heureux pour les exécuter. Il tenoit à la
„ gloire plus qu'au plaiſir, plus qu'à ſa famille,
„ plus qu'à ſa vie. Rien ne lui paroiſſoit auſſi hé-
„ roïque que de briſer le joug qui aſſerviſſoit ſa
„ patrie, & de cimenter la liberté publique de ſang
„ Eſpagnol.

Guillaume ſe retira dans ſes Etats de Naſſau, où il traça à loiſir le plan de la révolution qu'il méditoit. Il gagna ſi bien l'eſtime & la confiance des Princes Proteſtans d'Allemagne, qu'ils lui prodiguèrent leurs vœux, leurs conſeils, leurs troupes, leurs tréſors. Avec ces ſecours, & ceux qu'il tira des Proteſtans de France, de la Reine d'Angleterre, des fugitifs que la tyrannie réduiſoit à chercher un azile auprès de lui, il entra deux fois dans les Païs-bas. Son expédition ne fut pas heureuſe. Des armées formées à la hâte, mal équipées, mal diſciplinées, mal payées, conduites par un Général qui avoit plutôt le génie des affaires que celui de la guerre, ne pouvoit pas avoir des ſuccès contre ces vieilles Bandes Eſpagnoles, qui avoient fait trembler plus d'une fois toute l'Europe, & qui jouiſſoient de l'avantage d'avoir à leur tête un Chef que la victoire avoit toujours couronné.

Le Prince d'*Orange*, après ſa déroute, ſe retira

en France, où il trouva un appui dans l'Amiral de *Coligny*. Après la prise de la Brille en 1570 par *Lumay* Commandant des Vaisseaux du Prince, les Peuples ne poussèrent qu'un cri; & ce fut celui de la *Liberté*. Il n'y eut dans toute la Hollande qu'Amsterdam, & Middelbourg dans toute la Zélande qui restèrent dans l'obéissance. Après la retraite du Duc d'*Albe* en Espagne, & la mort de *Louis* de *Requesens* qui lui avoit succédé, il se forma dans les Païs-bas trois partis, celui du Prince d'*Orange*, celui des Flamands, & celui des *Espagnols*. Le Prince d'*Orange* saisit l'instant où les Espagnols étoient le plus odieux, pour réunir contre eux toute la Nation. Les Provinces firent entre elles en 1546 un Traité d'Union, qu'on appella la *Pacification de Gand*, où les Mécontens furent admis, & où les Espagnols furent déclarés ennemis de l'Etat.

Les Païs-Bas avoient commencé à devenir le théâtre de la Guerre civile la plus cruelle, lorsque *Don* JUAN *d'*AUTRICHE, fils naturel de *Charlequint*, désigné Gouverneur Général, arriva dans le Luxembourg. Les armes victorieuses de ce jeune Prince menaçoient déja la Flandre d'une ruine totale, lorsque le poison l'immola aux soupçons & à la jalousie de l'Espagne. Cette mort tragique éleva au prémier rôle un Acteur admirable, qui n'avoit encore joué qu'en second, je veux dire, ALEXANDRE FARNESE *de* PARME, dont notre Historien fait un portrait achevé. L'élévation de ce Duc auroit peut-être remédié aux malheurs de l'Espagne, si *Philippe* encore trahi par la politique n'eût interrompu par le rappel de ses troupes le cours des exploits de son Général.

Le Prince d'*Orange* profita de ce tems de relâche pour porter les Mécontens à renoncer publiquement à l'obéiſſance de l'Eſpagne, & à dreſſer l'Acte de leur liberté à Utrecht le 29 Janvier 1579. Cette Aſſemblée ſe trouva compoſée des Etats de *Hollande*, de *Zélande*, de *Gueldres*, de *Friſe* & d'*Utrecht*, auxquels ſe joignirent depuis *Over-Iſſel* & *Groningue*. Cette Union a été le berceau & la baſe fondamentale de la République des Provinces-Unies. Pour fixer leur deſtinée, les Confédérés convinrent entre eux de la forme de Gouvernement qui ſubſiſte encore aujourd'hui. On crut devoir terminer tous les arrangemens qu'on avoit pris, en intéreſſant perſonnellement le Prince d'*Orange* à la conſervation de l'édifice, qu'il avoit lui-même conſtruit; il fut élu *Stadhoudre*.

Outre le *Stadhouderat*, *Guillaume* obtint les charges de *Capitaine* & *Amiral Général* qui lui donnoient le commandement en chef des Armées & des Flottes de la République, avec la diſpoſition de tous les emplois qui en dépendoient. Il ne jouit pas longtems de tant de faveurs; il fut aſſaſſiné à l'âge de 51 ans par un Scélérat nommé *Baltazar Gérard*, Franc-Comtois.

MAURICE, *ſecond Stadhoudre* en 1583 n'avoit que 17 ans lorſqu'il ſuccéda au Prince *Guillaume* ſon père. Revêtu d'abord du caractère de *Stadhoudre*, il fut fait Capitaine & Amiral Général, au départ du Comte de *Leyceſter*, à qui on avoit accordé le titre de Gouverneur Suprême, & une autorité ſupérieure à celle des Stadhoudres. Les ſuccès de *Maurice* furent tous glorieux, parce que tous furent difficiles. Il les remporta ſur un Duc de *Parme*, qui avoit paru auſſi ſavant dans les

les batailles que dans les retraites ; ſur un Archiduc *Albert*, qui à la piété la plus tendre, à la douceur la plus inſinuante, à l'équité la plus rigide, joignit une capacité plus que médiocre, une valeur héroïque, une prudence conſommée ; ſur un *Spinola*, le ſeul Général depuis *Lucullus*, qui ait fait la guerre ſans l'avoir faite, qui ait gagné des batailles ſans s'être trouvé à aucune, qui ait formé admirablement des ſièges ſans en avoir vu, qui ait excellé dans la conduite des armées ſans avoir ſervi.

La vie de *Maurice* fut une chaîne rarement interrompue de combats, de ſièges, de victoires. Médiocre dans tout le reſte, il poſſéda la guerre en grand maître, & la fit toujours en Héros. Son camp devint l'école univerſelle de l'Europe ; ſes Elèves ont ſoutenu, & peut-être augmenté ſa réputation. Comme *Montécuculli*, il poſſédoit l'art ſi peu connu des marches & des campemens. Comme *Vauban*, le talent de fortifier les places & de les rendre imprénables. Comme *Eugène*, l'adreſſe de faire ſubſiſter de nombreuſes armées dans les païs les plus ſtériles ou les plus ruinés. Comme *Vendôme*, le bonheur de tirer, dans l'occaſion, du Soldat plus qu'on n'a droit d'en attendre. Comme *Condé*, ce coup d'œil infaillible qui décide du ſuccès des batailles. Comme *Charles* XII, le moyen de rendre les troupes preſque inſenſibles à la faim, au froid, à la fatigue. Comme *Turenne*, le ſecret qui paroît s'être perdu de ménager la vie des hommes. Au jugement du Chevalier *Folard*, *Maurice* fut le plus grand Officier d'Infanterie qui ait paru depuis les Romains. Il mourut âgé de 58 ans, ſans avoir été marié, & laiſſa ſon frère, *Frédéric-Henri*, héritier de ſes biens & de ſes titres.

FREDERIC-HENRI, *troiſième Stadhoudre* en

1625, étoit né ſans beaucoup de penchant au vice, & avec beaucoup d'inclination à la vertu. Arminiens, Gomariſtes, Catholiques, Calviniſtes, tout lui étoit égal, parce qu'il étoit plus honnête-homme que dévot. Il avoit l'eſprit plus droit que vif, le ſentiment plus tendre que haut, l'humeur plus tranquile que remuante, le cœur plus modéré qu'ambitieux. Rival aſſez longtems de *Maurice*, il fut enfin ſon ſucceſſeur, & fit douter aux ennemis de la République s'ils n'avoient pas perdu à la mort de ce grand Capitaine.

Ces deux illuſtres frères réunirent des choſes aſſez rares; une naiſſance qui les apelloit aux prémières places; des circonſtances qui les y placèrent; un mérite qui les y diſtingua; un bonheur qui les y fit réuſſir; un caractère qui les y fit adorer; un changement de fortune enfin, qui, ſur la fin de leurs jours, éprouva leur conſtance & dévelopa leur ame toute entière.

Il jouèrent à peu près le même rôle, mais avec des talens différens. *Maurice* étoit né grand Capitaine; & *Frédéric* le devint. Le prémier étoit fier, mais d'une fierté noble & utile; il ſe plaiſoit à former des Guerriers habiles, aſſuré qu'il ne pourroit jamais en être ni obſcurci ni ſupplanté. Le ſecond étoit modeſte, mais d'une modeſtie qu'on ne peut bien caractériſer; il regardoit trop aiſément comme des rivaux des hommes qui lui étoient inférieurs, & les écartoit. L'un avoit le cœur grand & généreux, l'eſprit élevé & pénétrant: l'autre ſe diſtinguoit davantage par la douceur & la bonté de ſes ſentimens, que par la juſteſſe & la régularité de ſes idées. L'aîné inquiet cherchoit à tout brouiller, pour trouver plus de facilité à réuſſir: le cadet, content de ſa ſituation, travailloit à tout réu-

nir

nir pour jouir tranquilement de ce qu'il avoit. Celui-là prétendoit tout emporter d'autorité; ſes prières mêmes étoient des commandemens; celui-ci préféroit d'obtenir les choſes par l'inſinuation; il n'ordonnoit pas, il prioit. D'un côté l'on voyoit un viſage inquiet, un air agité, des paſſions fortes & véhémentes: de l'autre une ſérénité que rien ne troubloit, des travaux ſans empreſſement, du repos même juſques dans l'action. On étoit forcé d'admirer dans l'un tous les talens d'un Conquérant: on aimoit à louer dans l'autre les vertus de la Société. Au jugement de tout le monde *Maurice* étoit un plus grand-homme; mais *Frédéric-Henri* étoit plus aimable.

GUILLAUME II, *quatrième Stadhoudre* en 1647, étoit âgé de 21 ans lorſqu'il ſuccéda à *Frédéric-Henri* ſon père. Ce jeune Prince réuniſſoit dans ſa perſonne tout ce qu'il falloit pour perpétuer la gloire dans ſa Maiſon; des traits agréables, réguliers & majeſtueux; un corps robuſte & infatigable; des manières aiſées, ſéduiſantes & populaires; des connoiſſances qui s'étendoient aux Langues, à la Poéſie, à l'Hiſtoire, aux Mathématiques; une expérience que le génie & les réflexions avoient plus étendue que les années. On ſait quelles furent les entrepriſes de ce Prince, & comment elles furent déconcertées. Notre Hiſtorien lui prête des vues, que Mr. *Rouſſet* prétend qu'il n'a pas eues. *Guillaume* mourut à la Haye de la petite Verole.

GUILLAUME III, *cinquième Stadhoudre* en 1672, vint au monde 8 jours après la mort de *Guillaume* II ſon père. „La Populace Hollandoiſe, dit l'Abbé *Raynal*, qui ne ſait ni ſuporter la

„ tyrannie, ni conſerver la liberté ; ni ſe paſſer de „ Maître, ni lui obéir, changea tout à coup de paſ„ ſion & de langage. Elle montra autant d'incli„ nation pour le fils, qu'elle avoit témoigné d'a„ verſion pour le père ; & les titres faſtueux qu'el„ le avoit déteſtés dans l'un, elle ſouhaita de les „ voir revivre dans l'autre.".

Les Etats, ſans avoir égard aux vœux du Peuple, réunirent à leur Souveraineté, les charges de *Stadhoudre*, de *Capitaine* & d'*Amiral Général*. Les partiſans de la Maiſon d'*Orange* virent avec chagrin des arrangemens ſi contraires à leurs intérêts ; & une révolution dans le Gouvernement ſi imprévue augmenta le nombre de leurs adhérens. Leur mécontentement éclata par un air chagrin, des mouvemens tumultueux, des émotions populaires. On craignoit encore quelque choſe de plus violent de leur part, lorſqu'un nouvel incident anéantit ou éloigna leurs eſpérances.

Cromwel, nom conſacré à l'admiration & à l'horreur de tous les ſiècles, pourſuivoit par-tout avec fureur les rejettons du Trône qu'il venoit d'abattre. La Hollande leur avoit donné un azyle, & dès cet inſtant étoit devenue ſon ennemi irréconciliable. On arma des deux côtés, & il n'y eut peut-être jamais de guerre qui ait été conduite avec plus d'art, de ſuite, d'intelligence du fond du cabinet, que le fut celle-là par les Chefs des deux Républiques. Tout ſembloit égal entre eux, leur naiſſance qui étoit médiocre, leurs connoiſſances qui étoient étendues, leur travail qui étoit continuel, leurs ſervices qui étoient innombrables, leur réputation qui étoit univerſelle, leur autorité qui étoit immenſe. Cependant ils ſe reſſembloient peu.

„ *Crom-*

„ *Cromwel* étoit arrivé aux honneurs par le „ sang, la trahison, le parjure : *Jean de Wit* y é- „ toit parvenu par des talens, des services, de „ l'expérience (*a*). Le Protecteur étoit audacieux, remuant, né, ce semble, pour changer „ le monde : le Grand Pensionnaire ennemi de „ l'oppression, de la discorde, de la violence. „ Le prémier rapportoit à l'accroissement de sa „ fortune, ses liaisons, sa patrie, sa religion ; le „ second, sans négliger ses intérêts, honoroit ses „ amis, son païs, son Dieu. L'un avoit une fier- „ té, une arrogance qui faisoit tout ployer, & qui „ résistoit à tout ; l'autre, une dignité, une auto- „ rité naturelle qui pouvoit tout, & à laquelle „ rien ne résistoit. L'*Anglois* étoit également ha- „ bile à pénétrer les desseins des autres, & à ca- „ cher les siens ; d'autant plus impénétrable, qu'il „ affectoit en public la candeur & la liberté : le „ *Hollandois* aussi adroit, sans être fourbe, ca- „ choit sous un air aisé & naturel les vues les plus „ étendues. Il ne manqua à la fortune du Pro- „ tecteur qu'un fils capable de lui succéder ; & à „ celle du Grand Pensionnaire qu'une mort di- „ gne de lui. De ces deux Rivaux, le mieux se- „ condé devoit l'emporter, & *Cromwel* eut cet „ avantage. Il força les Hollandois à abandonner „ entièrement les intérêts des Princes *Stuarts*, & „ à proscrire leur neveu le Prince *Guillaume*.

Le rétablissement de *Charles* II sur le Trône d'An-

(*a*) „ Fort peu de services & d'expérience ; il n'avoit „ pas 28 ans quand il fut nommé Pensionnaire par *interim* „ avec *Kuyl* de *Haarlem* ; il n'avoit pas été plus de deux „ ans Pensionnaire de Dort, par le crédit de son père *Ja-* „ *cob de Wit*. Note de Mr. *Rousset*.

d'Angleterre, qui arriva 6 ans après la signature de l'*Acte d'Exclusion*, réchaufa, dit l'Auteur, les amis du Prince d'*Orange*, dans les Provinces-Unies. La guerre qui recommença entre les deux Nations, parut déranger leurs projets, & les fortifia. Il fut tramé, à ce qu'il prétend, jusques dans le sein de la Hollande un *complot odieux* pour favoriser les armes Angloises. „ Les Conjurés étoient „ convaincus que des revers ménagés avec art „ décrieroient le Gouvernement établi, & qu'il „ se feroit des changemens favorables à leur idole. Le Grand Pensionnaire avoit l'oeil à tout; „ il soupçonna cette trahison, la découvrit, la publia, la punit, & inspira sagement ses allarmes „ aux Membres accrédités de la République. Les „ Etats effraiés du péril qu'ils avoient couru, publièrent le fameux *Edit Prépétuel & irrévocable*, qui portoit que *la Charge de Stadhoudre* „ ou Gouverneur d'une ou de plusieurs Provinces, ne seroit jamais conférée à qui que ce fût. „ La Déclaration fut signée par tous les Citoyens qui avoient des Charges, & le Prince lui-„ même fut obligé d'en jurer l'observation.

C'est ainsi que parle l'Auteur. Mais si l'on en croit Mr. *Rousset*, le *complot odieux* dont il est ici question n'est autre chose que l'affaire du Capitaine *Du Buat*, qui „ avoit formé avec ceux qui é-„ toient affectionnés au Prince d'*Orange*, un pro-„ jet qu'ils croyoient pouvoir réussir, & qui consistoit à engager le Roi d'*Angleterre*, qui étoit „ en guerre avec la République, à faciliter le rétablissement de la paix, & de prendre dans le „ Traité les intérêts du Prince son neveu; ce qui, „ selon eux, seroit appuié par la plupart des Villes

„ les de Hollande & par la plupart des Provin-
„ ces". Ce Capitaine *Du Buat* fut trouvé si peu coupable, dit Mr. *Rousset*, que les Etats de Zélande intercedèrent pour lui, & que ses Juges se trouvèrent fort partagés sur la peine qu'on devoit lui infliger : *mais il falloit une victime au Grand Pensionnaire & un prétexte pour faire plus facilement passer son odieux* Edit perpétuel.

Tel étoit la situation des Provinces-Unies, lorsque *Louis* XIV porta la guerre dans les Païs-bas, pour faire valoir les droits de la Reine *Marie-Thérèse* d'*Autriche*. L'Espagne si redoutable autrefois à l'Europe par sa politique & par sa puissance, n'étoit pas même, en ce tems-là, l'ombre de ce qu'elle avoit été. Gouvernée par une Régente foible, & par un Confesseur (*a*) dont la meilleure de toutes les Ecoles n'avoit pu faire un homme d'Etat, cette Monarchie se voyoit dans un état de langueur qui annonçoit sa ruine. Les *François* accoutumés à surmonter les plus grands obstacles, triomphèrent sans effort de l'Ennemi. Leurs conquêtes furent nombreuses, rapides, dans un païs mal fortifié, plus mal défendu. Les *Hollandois* allarmés pour leurs frontières conclurent avec l'*Angleterre* & la *Suède* une triple alliance, nécessaire à l'*Espagne*, dont elle sauva les Provinces, funeste à la *France*, dont elle dérangea les projets. Il
„ firent plus, ils insultèrent leurs anciens Protec-
„ teurs par les Médailles que firent frapper leurs
„ Magistrats, par les Satyres que publièrent leurs
„ Ecrivains, par les discours que tenoient leurs Am-

(*a*) Le Père *Nitard* Jésuite.

„ Ambaſſadeurs (*a*).

La Vengeance de *Louis* XIV. éclata par des événemens prodigieux. En 1672. les François ſe préſentèrent ſur les bords du Rhin, & le paſſerent à la nage en préſence de l'Ennemi. Ils prirent ou diſſipèrent tout ce qui ſe préſenta pour retarder leur marche. Des Villes qui paſſoient pour imprenables, ouvrirent leurs portes au ſeul nom des Vainqueurs; trois des ſept Provinces furent ſubjuguées en auſſi peu de tems qu'il en auroit fallu pour les parcourir; & la République entière ſeroit devenue, en moins de deux mois, la proie des Conquérans, s'ils avoient eu autant de conduite que de valeur (*b*). On s'arrêta à prendre les Places

(*a*) „ Leurs Hautes Puiſſances ayant moyenné à Aix-la-„ Chapelle la réconciliation de la France avec l'Eſpagne, „ firent battre un Médaillon, où d'un côté on voyoit une „ Femme, repréſentant la République, appuiée contre „ un Trophée, tenant d'une main une Lance au haut de „ laquelle eſt le Chapeau de la Liberté, & de l'autre les „ Armes des Etats Généraux. Sur le Revers on liſoit cette „ inſcription: *aſſertis Legibus, emendatis Sacris, adjutis, defenſis, conciliatis Regibus, vindicatâ Marium Libertate, pace egregiâ virtute Armorum partâ, ſtabilitâ Orbis Europæi quiete, Numiſma hoc S. P. B. C. R. M DC.LXVIII.* „ C'eſt ce Médaillon qui offença un Roi jaloux de la gloire „ juſqu'à l'excès. *Louis* XIV la crut bleſſée par ces titres „ faſtueux, & les ennemis de la République ne manquè„ rent pas d'attiſer le feu de ſa colère, en publiant une au„ tre Médaille, dans laquelle *C. van beuning* ſous la figure „ de *Joſué* arrêtoit le Soleil, qui eſt l'ame de la Deviſe du „ Roi: Médaille que perſonne n'a vue, & qui n'a ſubſiſté „ que dans l'imagination de celui qui l'a inventée, &c. „ *Note de Mr. Rouſſet.*

(*b*) Les villes étoient ſans défenſe & en mauvais état; les Troupes ſans diſcipline & commandées par des Officiers ſans expérience; la République ſans *Stadhoudre*, & la des-

ces qui sont sur l'Issel, tandis qu'on pouvoit pénétrer dans le cœur de la Hollande. Il falloit presser les expéditions, & on s'amusa à écouter des propositions de paix.

Les Peuples croyant la République trahie ou mal gouvernée, demandèrent par-tout un *Stadhoudre*. On s'imaginoit que les calamités publiques étoient l'ouvrage du Magistrat, & que l'abondance & la tranquillité ne pouvoient renaître qu'avec l'élévation du Prince d'*Orange*. Pour hâter cet instant de bonheur, le Peuple voulut lever d'un seul coup tous les obstacles qui s'y opposoient; il massacra *Jean de Wit* & *Corneil* son frère (*a*).

Le moment de l'élévation du Prince d'*Orange* devint comme une nouvelle époque dans l'Histoire des Provinces-Unies, & presque dans l'Histoire générale. Les Puissances qui avoient contribué aux malheurs de la Hollande; celles qui les avoient souhaités; celles qui les avoient vus avec indifférence; celles qui n'avoient fait que des vœux pour sa conservation; celles qui s'étoient remuées lentement en sa faveur: tout se réunit pour sa défense.

Le *Stadhoudre* se trouva par-là le lien de la Ligue qui se forma pour la Hollande. Avec cet avantage il se rendit bientôt l'ame & l'arbitre de l'Europe. Il disposa les Puissances à former une union constante qui assurât leur tranquilité. Il réu-

désunion régnoit dans ses Conseils au-lieu de la concorde. Voila, suivant Mr. *Rousset*, la cause de ces rapides conquêtes.

(*a*) Il y a là un anachronisme; le Prince avoit été fait *Stadhoudre* avant cet évènement.

réunit les Peuples les plus diviſés, il gagna la confiance des Cours les plus ſoupçonneuſes, il concilia les intérêts les plus oppoſés, il éteignit les haines les plus implacables, il s'aſſujettit les eſprits les plus indépendans, il anima les Nations les plus indépendantes, il prit un aſcendant abſolu ſur les plus grands Monarques.

Je ſupprime ce qui regarde les vues d'ambition que l'Auteur prête à ce Prince, & quantité de traits par leſquels il a voulu effacer ſa gloire & ternir ſa mémoire. *Guillaume* devenu Roi de la Grande Bretagne par l'imprudence de *Jaques* II, conſerva ſa charge de *Stadhoudre*. En acceptant l'un, il conſerva l'autre & il alloit ſe conſoler ſouvent à la Haye des chagrins qu'on lui donnoit à Londres. Il manque ici quelque choſe au Texte dans cette nouvelle Edition. Mr. *Rouſſet* en allègue la raiſon dans une Note. „ Nous biffons, dit-il, le reſte „ de ce que l'Auteur dit de *Guillaume* III, c'eſt „ un panégyrique à contre-poil de ce grand Prin„ ce, dont les Anglois, quoiqu'il en diſe, ont in„ finiment eſtimé les grands talens & les vertus „ héroïques; & ils n'en parlent encore qu'avec „ les plus grands éloges.

GUILLAUME-CHARLES-HENRI-FRISON, Prince de *Naſſau-Orange*, étoit déja *Stadhoudre* de Friſe, de Groningue & de Gueldre, lorſque les diviſions qui agitoient l'Europe, attirèrent les armes Françoiſes dans les Païs-bas, & enſuite dans les Terres de la République. Les Hollandois s'étant vus réduits à la triſte néceſſité de refuſer un azile aux Anglois & aux Autrichiens, ou d'encourir l'indignation de *Louis* XV, préférèrent ce dernier parti; & l'entrée & les ſuccès des Troupes Fran-

Françoiſes dans la Flandre Hollandoiſe ſuivirent de près cette réſolution.

L'Auteur prétend que *les Partiſans de la Maiſon d'*Orange *avoient ſouhaité, peut-être même prépaté cet évènement.* Il y a lieu de croire que cette accuſation eſt injuſte, il eſt du moins bien difficile de prouver qu'elle ſoit fondée. Il dit encore que *la Hollande ſe vit dans cette occaſion en proie à deux Factions, dont l'une vouloit & l'autre ne vouloit pas un* Stadhoudre. Mais ſuivant Mr. *Rouſſet*, „ c'eſt tromper le Public que de lui faire „ acroire qu'il y eût deux Factions à ce ſujet. „ Toute la Nation vouloit & demandoit un *Stad-* „ *houdre*, il n'y avoit que la Régence qui tenoit „ ſa place, qui auroit bien voulu ne la pas ceder ".

La ſeule réfléxion que nous ferons ſur ce grand évènement, c'eſt qu'il eſt réſulté & de cette guerre ruineuſe & de la diviſion qui regnoit dans l'Etat un avantage infini, dont on ôſoit à peine ſe flatter; le bonheur d'avoir à la tête de cette République, un vrai Père de la Patrie, un Prince digne de l'immortalité, comparable par ſes Vertus aux plus Grands-hommes de l'antiquité.

„ Qu'il puiſſe ne retourner au Ciel qu'après u- „ ne longue ſuite d'années! Qu'il puiſſe nous fa- „ voriſer longtems de ſa préſence! Que l'horreur „ de nos deſordres ne le force pas à nous aban- „ donner! Qu'il daigne plutôt paroitre ſenſible à „ l'honneur des triomphes les plus éclatans! Qu'il „ agrée les titres de Prince & de Père de la Patrie; „ pendant qu'il nous commande, qu'il ne ſouffre „ pas que l'Ennemi ôſe jamais faire impunément „ des courſes ſur nos Terres "!

Serus in Cælum redeas, diuque
Lætus interſis Populo Quirini:
Neve te noſtris vitiis iniquum
Ocior aura
Tollat: hîc magnos potius triumphos:
Hîc ames dici Pater atque Princeps:
Neu ſinas Medos equitare inultos
Te Duce, Cæſar (a).

(a) Horace *Od.* II. *Liv.* I. *v.* 45, *& ſuiv.*

ARTICLE VI.

HISTOIRE *de l'Empereur* JOVIEN, *& Traductions de quelques Ouvrages de l'Empereur* JULIEN, par *Mr. l'Abbé de la* BLETERIE, *Profeſſeur d'Eloquence au Collège Royal, & de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.* Deux Tomes *in* 8. le prémier de 395 pages, le ſecond de 435. *Paris*, chez *Prault* fils, 1748.

TOutes les pièces de ce Recueil ſont autant de monumens précieux, tous dignes de l'attention des Curieux, tous dignes d'être tranſmis à la poſtérité la plus reculée. L'Auteur qui en enrichit le Public, ne mériteroit que des éloges, s'il n'eût fait ſentir dans ſes Remarques un peu trop de prévention contre la mémoire de *Julien*, Prince aimable, accompli, né pour la Société, & qui ſembloit n'être monté ſur le trône que pour rendre les hommes heureux. *Julien même, Julien* (j'ôſe le dire avec le célèbre Auteur de *l'Eſprit des Loix*), *non, il n'y a point eu après lui de Prin-*

ce

le plus digne de gouverner les hommes. Philoſophe, Héros, Grand-homme, bon Citoyen, Père de la Patrie, il poſſédoit toutes les vertus, ſi l'on peut être vertueux ſans être Chrétien. Il faut juger du mérite & des qualités de cet Empereur par ſes actions, par ſes propres Ecrits, & non par ce qu'ont dit de lui dans leurs ſatyres ſes plus mortels ennemis.

Comme il n'y a dans cet Ouvrage aucune pièce qui ne mérite d'être connue, je donnerai de chacune d'elles une idée générale, en ſuivant l'ordre dans lequel l'Auteur les a rangées.

La prémière, celle qui occupe le plus d'eſpace, c'eſt *l'Hiſtoire de l'Empereur Jovien.* Nous ſommes entièrement redevables de cette belle production aux ſoins de notre Abbé. On doit lui ſavoir gré d'avoir tiré de l'oubli un règne qui étoit reſté comme perdu dans l'hiſtoire générale. Cette pièce eſt écrite de manière qu'elle peut tenir lieu des Auteurs originaux à ceux qui ne ſont pas à portée de les lire, & mettre en état de les lire avec plus d'agrément & de profit ceux qui peuvent les conſulter.

Deux évènemens ſinguliers caractériſent le règne de *Jovien*; le rétabliſſement du Chriſtianiſme que l'on voit remonter ſur le trône des *Céſars* pour n'en plus deſcendre, & ce funeſte Traité de paix qui annonce & commence la chute de la grandeur Romaine. Pour ſe mettre au fait de ces évènemens, il faut reprendre les choſes de plus haut.

Mr. l'Abbé *de la Bleterie* a fait voir dans la Vie de *Julien*, dont il vient de donner une nouvelle édition, comment ce Prince ayant paſſé le Tigre au-deſſus de Ctéſiphon, brula ſa Flotte & ſes proviſions,

ſions. Cet Empereur voulut pénétrer dans le cœur de l'Aſſyrie, mais au bout de quelques jours de marche, ne trouvant ni grains ni fourages, il fut contraint de ſe raprocher du Tigre. Dans l'impoſſibilité de le repaſſer faute de bateaux, il prit pour modèle de ſa retraite celle des Dix-Mille, & réſolut de gagner comme eux le païs des Carduques, appellé de ſon tems la Corduenne, nom qui ſe retrouve encore dans celui de Curdes & de Curdiſtan. Ayant le Tigre à ſa gauche, il remontoit vers la ſource de ce fleuve, lorſque le 26 de Juin 363, repouſſant l'ennemi avec trop d'ardeur, il reçut une bleſſure dont il mourut la nuit ſuivante.

A la mort de *Julien*, l'armée Romaine ſe trouvoit dans une étrange ſituation. Elle étoit victorieuſe, mais elle manquoit de tout. La Corduenne ſon unique reſſource étoit encore éloignée. Pour arriver à cette Province, il falloit traverſer ſans proviſions, ſous un ciel brulant, un païs ruiné, & eſſuier ſur cette route les attaques continuelles des Perſes. Comme on ne pouvoit ſe paſſer de Chef, on proclama Empereur, dès le 27 Juin, *Flavius-Claudius Jovianus*, après que *Saluſte*, Préfet du Prétoire d'Orient, eut refuſé conſtamment de ſe charger d'un fardeau trop accablant, diſoit-il, & pour ſon âge & pour ſes infirmités.

Jovien, alors âgé d'environ 33 ans, étoit le premier des Gardes de l'Empereur. L'illuſtration de ſa famille ne remontoit pas au-delà du Comte *Varronien* ſon père, né dans le territoire de la ville de Singidon en Méſie, & vraiſemblablement Soldat de fortune. Quoique très attaché à la Religion Chrétienne, *Julien*, qui ſe connoiſſoit en talens,

l'a-

l'avoit retenu auprès de sa personne. Aux sentimens d'une ame généreuse & bienfaisante, ce Prince joignoit des manières affables, un fond de gaieté qui le portoit à plaisanter avec ceux qui l'approchoient, assez d'application & d'activité, mais trop peu d'expérience. Il avoit quelque littérature, & beaucoup d'amour pour les Gens de Lettres. Zélé sans amertume & modéré sans indifférence, il fit profession d'orthodoxie; mais il ne persécuta ni les Payens, ni ceux auxquels on donnoit de son tems, & à qui on donne encore aujourd'hui, le titre odieux d'Hérétiques. On l'accuse d'avoir *aimé* le vin, la table & les femmes. Il étoit d'une taille au-dessus de la commune, & gros à proportion. Il avoit les épaules voûtées, l'air majestueux, mais la démarche pesante.

A la nouvelle de la mort de *Julien* & de l'élection de *Jovien*, *Sapor* tressaillit de joie. Un transfuge lui avoit représenté *Jovien* comme un fantôme d'Empereur, comme un homme sans vigueur, sans courage, sans capacité. La valeur de *Julien* & la rapidité de ses conquêtes l'avoient tellement allarmé, qu'il ne prenoit plus aucun soin de sa chevelure, & mangeoit à terre comme dans les plus grandes calamités. Les Perses, même après la mort de cet ennemi formidable, le représentoient dans leurs peintures hiéroglyphiques, sous l'emblême de la Foudre ou d'un Lion qui vomissoit des flammes: tant il leur avoit imprimé de terreur.

Pour ruiner l'Armée des Romains, *Sapor* la fit harceler par des escarmouches continuelles, tantôt en queue, tantôt en flanc. Faisoit-elle volte-

face, les Perſes lâchoient pié, ne ſongeant qu'à retarder ſa marche, & laiſſant à la famine le ſoin de combattre pour eux. Dans cette facheuſe ſituation le Soldat ne veut plus côtoyer le Tigre, & demande à grands cris qu'on lui permette de le paſſer. Envain l'Empereur avec les principaux Officiers s'oppoſe à ce téméraire projet. Les cris redoublent, tout reſpire la ſédition; & il fallut permettre qu'un nombre de Gaulois & de Germains tentât le paſſage. A la faveur de la nuit cinq cens habiles Nageurs traverſent le Tigre, & trouvent les Perſes qui gardoient l'autre bord enſevelis dans un paiſible ſommeil. Ils en font un grand carnage, & jettent l'épouvante dans l'armée de *Sapor*.

Ce Prince, qui ſe trouvoit lui-même fort embaraſſé, tourne auſſitôt toutes ſes penſées du côté de l'accommodement, & ne ſonge qu'à traiter avec les Romains. *Jovien* preſſé de jouir de l'empire & de s'en aſſurer la poſſeſſion, écouta avidement ſes propoſitions: elles étoient vagues, embaraſſées, équivoques, & ſujettes à de grandes diſcuſſions. Le but du Grand Roi étoit de faire traîner la négociation pour affamer de plus en plus les Romains. Il y réuſſit. Lorſqu'il crut les avoir domtés par la faim, il leva le maſque, & parlant en maître, il exigea 1. qu'on lui reſtituât les cinq Provinces Tranſtigritaines enlevées autrefois par l'Empereur *Maximien-Galère* au Roi *Narſée* ſon ayeul, ſavoir l'Arzanène, la Moxoène, la Zabdicène, la Rehimène & la Corduène; 2. qu'on lui cedât outre cela quinze Châteaux, la ville de Niſibe, celle de Singare en Méſopotamie & une autre place importante nommée le Camp des Maures;

ne; 3. qu'on s'engageât à ne plus se mêler des affaires d'Arménie, & même à refuser au Roi *Arsace* le secours qu'il pourroit demander contre les Perses.

Il eût mille fois mieux valu, dit sur cela *Ammien*, homme de guerre & qui entendoit son métier, tenter le sort des armes, que d'accepter une seule de ces conditions. Ceder cinq Provinces réunies à l'Empire depuis environ soixante-dix ans, c'étoit payer une rançon d'autant plus humiliante, que l'on y ajoutoit la Mésopotamie presque entière, & Nisibe même possédée par les Romains depuis les guerres de Mithridate; Nisibe le boulevart *de l'Orient* & l'écueil de la fierté de *Sapor*. En se liant les mains à l'égard de l'Arménie, on livroit à la discrétion d'un Prince vindicatif, perfide & cruel, *Arsace* le fidèle allié des Romains, auxquels il tenoit par les liens les plus honorables & les plus étroits.

Cependant, à la honte du nom Romain, *Jovien* reçut la loi de *Sapor*, & consentit à tous les articles proposés. On ne peut douter que ce Traité ne soit l'effet du peu d'habileté du nouvel Empereur. Pour s'en convaincre, il suffit de lire *Ammien* qui connoissoit le païs, qui voyoit les choses de près, & les voyoit avec réflexion: le jugement d'un Historien tel que lui doit embarasser les défenseurs de *Jovien*. Tout ce que les Romains gagnèrent à cette paix honteuse fut la permission de s'écarter des bords du Tigre, où les chemins étoient rudes & escarpés, pour se rendre au travers des terres à l'endroit où ils passèrent ce fleuve.

Dans la crainte où étoit *Jovien* que les Troupes de l'Illyrie & celles des Gaules ne proclamas-

ſent un autre Empereur, il dépêcha avec les ordres néceſſaires pour s'aſſurer de ces importantes Provinces, deux hommes de confiance, *Procope* Sécrétaire d'Etat, qu'il faut diſtinguer d'un autre *Procope* parent de *Julien*, & *Mémoire* Tribun. Ces Envoyés devoient annoncer ſur leur route la mort de *Julien*, l'élection de ſon ſucceſſeur, & répandre de tous côtés que *Jovien* avoit terminé la guerre par une paix avantageuſe. Ils marchèrent jour & nuit ſans s'arrêter; mais la Renommée, plus promte & plus ſincère qu'eux, les devança & publia la vérité.

Les Payens répandus en grand nombre dans tout l'Empire ſentirent vivement la perte qu'ils venoient de faire par la mort de *Julien*. „ Cette „ nouvelle, dit *Libanius*, fut un trait qui me per„ ça le cœur. Je jettai les yeux ſur une épée, & „ voulus me délivrer d'une vie qui me ſeroit de„ ſormais plus cruelle que la mort. Mais je me „ rappellai la défenſe de *Platon* & les peines ré„ ſervées dans les enfers à ceux qui diſpoſent „ d'eux-mêmes ſans attendre l'ordre de Dieu. Je „ fis d'ailleurs réflexion que je devois une Orai„ ſon funèbre à ce Héros ".

A Carres en Méſopotamie, celui qui vint apporter la prémière nouvelle de la mort de *Julien*, penſa être aſſommé à coups de pierres, & le fut même ſelon *Zoſime*. *Tel étoit*, dit notre Abbé, *le deſeſpoir des Payens*. Il eût pu dire avec autant de fondement: *Tant étoit grand l'amour des Peuples pour Julien!* Les Payens adoroient ce Prince, non ſeulement parce qu'il étoit lui-même Payen, mais encore parce qu'il étoit digne du trône par ſes vertus, ſes rares talens & ſes belles qualités.

Tan-

Tandis que les Payens étoient dans l'affliction, les Chrétiens s'abandonnoient à une joie faſtueuſe & outrageante, menaçant déja de venger une Religion qui n'enſeigne qu'à ſouffrir & à pardonner. A l'exemple des Juifs ils maudiſſoient leurs ennemis, en même tems qu'ils béniſſoient Dieu dont le bras venoit d'exterminer le nouveau *Sennachérib*. Ceux d'Antioche, ennemis perſonels de *Julien*, inſultoient tout à la fois à la mémoire du Philoſophe & de l'Auteur. Dans cette grande ville ſi voluptueuſe & qui ſe croyoit ſi chrétienne, ce n'étoit que feſtins publics, que fêtes ſacrées & profanes. On voyoit dans les Egliſes & dans les Oratoires des Martirs, les danſes & le tumulte des ſpectacles; & les théâtres retentiſſoient d'exclamations religieuſes. On y publioit la victoire de la Croix: on y apoſtrophoit, quoiqu'abſent, le Philoſophe *Maxime* l'oracle de Julien. *Inſenſé Maxime*, s'écrioit-on, *que ſont devenues tes prédictions? Dieu & ſon Chriſt ont vaincu.* Quel contraſte! *Julien*, le Héros des Payens, meurt couvert de gloire: *Jovien*, le Héros des Chrétiens, échape au fer des Barbares, mais il reſte couvert d'ignominie. Lequel étoit le plus puni?

Invectiver contre *Julien*, rejetter les calamités de l'Etat ſur ſon apoſtaſie & ſur ſa conduite, produire au grand jour les reſtes des victimes humaines que des Chrétiens calomniateurs l'accuſoient d'avoir immolées dans ſes myſtères, ce pouvoit être une ſorte de conſolation pour des ames baſſes; mais ce n'étoit pas une reſſource. Quiconque avoit encore l'ame Romaine, devoit conſidérer, que pendant l'eſpace d'environ onze ſiècles, ni les annales de la République, ni celles de la Monar-

chie ne fourniſſoient d'exemple d'un évènement, auſſi flétriſſant à tout prendre que le Traité de *Jovien*.

D'un autre côté qu'on jette les yeux ſur l'Armée de cet Empereur, quel triſte ſpectacle n'offre-t-elle pas? Elle tomba, à ſon retour, dans une diſette ſi étrange, qu'on ſe vit à la veille de manger de la chair humaine. Si l'on trouvoit par hazard un boiſſeau de blé, il ſe vendoit au moins treize pièces d'or. A meſure qu'on tuoit les chevaux, il falloit abandonner les armes & le bagage. Nos Soldats, dit *Libanius*, revinrent ſans armes, ſans habits. Ils demandoient l'aumône, auſſi nuds pour la plupart que des gens qui ſe ſauvent d'un naufrage. Si quelqu'un avoit encore la moitié de ſon bouclier, le tiers de ſa pique, ou bien une de ſes bottes qu'il rapportoit ſur l'épaule, il ſe regardoit comme un Héros. Tous ſe croyoient ſuffiſamment juſtifiés, quand ils avoient dit que *Julien* étoit mort, & qu'on ne devoit pas s'étonner de voir les Romains dans l'état déplorable où ſeroient les Perſes, ſi ce Conquérant avoit vécu.

On croit que l'Armée rentra ſur les terres de l'Empire dans le lieu nommé Tiſalphates. *Jovien* ſe rendit bientôt aux portes de Niſibe; & le lendemain *Bineſès*, Seigneur de la Cour de Perſe, y entra & arbora ſur la Citadelle l'Etendart du Grand Roi. La vue de ce funeſte Drapeau, & l'ordre que reçurent les habitans de ſe retirer ailleurs, les jetta dans la dernière conſternation. *Jovien* même, ſous prétexte d'accomplir les conditions du Traité fait avec *Sapor*, commanda aux habitans d'évacuer la ville dans trois jours, & envoya des troupes pour les preſſer, avec ordre de faire main-baſſe

ſur

ſur quiconque y reſteroit après le terme preſcrit. Il fallut obéir. Le ſpectable fut affreux. Tout rétentit dans la ville de gémiſſemens, de cris, d'imprécations contre le gouvernement. Chacun ſaiſit à la hâte ce qu'il put emporter de ſes propres effets, & les chemins furent bientôt couverts de ces pauvres fugitifs. C'eſt ainſi que les Romains perdirent pour jamais la fameuſe Niſibe, & qu'elle périt même par la tranſmigration totale de ſes habitans.

De Niſibe *Jovien* ſe rendit à Antioche où pendant ſix ſemaines il s'appliqua ſur-tout à regler ce qui concernoit la Religion. Cette portion des affaires publiques demandoit alors des ménagemens infinis. Les Payens avoient tout à craindre des Chrétiens à qui la révolution venoit de redonner un Prince de leur Religion. Déja par-tout on fermoit les Temples : le ſang des victimes ne couloit plus : les Prêtres des Idoles ſe cachoient : les Philoſophes ſe coupoient la barbe, & quittoient le manteau pour reprendre l'habit commun. Les Chrétiens eux-mêmes ſe trouvoient partagés entre la foi de Nicée & celle des Ariens. On diſputoit avec d'autant plus d'acharnement qu'il s'agiſſoit de dogmes incompréhenſibles. L'Arianiſme, ſuivant St. *Athanaſe*, étoit une Secte nouvelle, qui aux cruautés ſavoit joindre le manège & l'artifice.

D'un autre côté ceux qui reconnoiſſoient la Divinité du Verbe n'étoient pas tous d'accord ſur le reſte. Un ſchiſme opiniâtre déchiroit la ville d'Antioche. On y voyoit deux Evêques Catholiques, outre l'Evêque Arien. A Conſtantinople les Macédoniens nioient la conſubſtantialité du

St.

St. Eſprit. Les Donatiſtes croyant qu'il n'y avoit hors de leur ſociété, ni Egliſe ni Sacremens, pouſſoient en Afrique le fanatiſme juſqu'à la fureur. Les Novatiens dont l'héréſie étoit d'ériger en dogme de foi un rigoriſme deſeſpérant avoient ſoutenu avec un courage héroïque les perſécutions ariennes; mais quelques-uns avoient fait voir que pour la défenſe de leur foi, ils ſavoient employer d'autres armes que celles des vrais Chrétiens. Sous *Conſtance* des Païſans Novatiens, armés de faux & de haches, avoient taillé en pièces quatre Compagnies de Soldats, que l'on avoit envoyés pour les obliger d'embraſſer l'Arianiſme.

Sous le règne de *Julien* on avoit vu entre la plupart des Communions les plus oppoſées une eſpèce de trève qui reſſembloit à la paix. Mais auſſitôt que l'on eut appris l'élection d'un Prince Chrétien, les diſputes aſſoupies commencèrent à ſe réveiller, & les Chefs des différentes Communions s'empreſſèrent à l'envi d'aller trouver l'Empereur, ſoit pour l'attirer, ſoit pour le rendre favorable à leur parti. *Jovien* étoit Catholique, mais trop éclairé ſur la nature de la Religion pour faire violence à perſonne. Il étoit convaincu que la foi ſe perſuade & ne ſe commande pas; que d'employer au progrès de l'Evangile le fer & le feu, c'eſt combattre tout à la fois & l'eſprit de l'Evangile & les principes de la raiſon; que la peur ne fait que des hypocrites; que Dieu rejette les hommages forcés, & que s'il déſapprouve l'erreur, il déteſte le parjure.

C'eût été d'ailleurs trop riſquer au commencement d'un nouveau règne, que d'irriter les Ariens encore très puiſſans, ou d'attaquer de front le Paganiſ-

ganiſme, qui ſous *Julien* avoit repris vigueur, & même étoit redevenu la Religion de l'Etat. Comme les Payens étoient dans de vives allarmes, *Jovien*, pour les raſſurer, fit une loi par laquelle il les maintenoit dans le libre exercice de leur Religion, & permettoit de rouvrir les Temples dans les lieux où par voie de fait & ſans l'autorité du Prince on pouvoit les avoir fermés depuis la mort de *Julien*.

C'eſt ſur cela que roula le diſcours pathétique prononcé en préſence de *Jovien* par *Thémiſtius* Philoſophe Payen & Sénateur de Conſtantinople, l'un des plus illuſtres Magiſtrats de ſon ſiècle & député par la Compagnie pour le haranguer. „ Vous avez compris, lui dit-il, qu'il eſt des choſes „ auxquelles le Souverain ne peut contraindre. „ De ce nombre ſont les vertus & ſur-tout la Religion. Un Prince qui feroit un Edit pour enjoindre à ſes Sujets de l'aimer, ne ſeroit point „ obéi. Doit-il ſe flatter de l'être, lorſqu'il leur „ commandera d'avoir telle ou telle perſuaſion „ religieuſe. La crainte opérera ſans doute des „ métamorphoſes paſſagères..... Image „ de l'Etre ſuprême, vous imitez ſa conduite. Il „ a mis dans le cœur de l'homme un penchant naturel qui le porte à la Religion; mais il ne le „ force point dans le choix. Ainſi les loix coactives qui tendoient à priver l'homme d'une liberté que Dieu lui laiſſe, ont duré tout au plus „ pendant la vie de leurs auteurs : au-lieu que votre loi, ou plutôt celle de Dieu même, ſubſiſte „ dans tous les ſiècles. Ni les confiſcations, ni „ les exils, ni les ſupplices ne la peuvent anéantir. On peut empriſonner le corps, le tourmenter, le détruire : mais l'ame prend ſon eſſor, elle

„ é-

„ échape à la violence, portant en elle-même cet-
„ te loi ineffaçable, cette liberté de penſer, qu'il
„ eſt impoſſible de lui ravir, quand on forceroit
„ la langue d'articuler quelques mots..... La
„ ſageſſe de votre Edit appaiſe nos cruelles divi-
„ ſions, &c.

Notre Auteur prétend contre le ſentiment de Mr. de *Tillemont*, que ce n'eſt pas au règne de *Jovien* qu'il faut rapporter ce que dit *Libanius* dans ſa ſeconde Oraiſon funèbre de *Julien*, touchant les rigueurs qu'on exerça contre les Payens. „ Aujourd'hui, dit ce Rhéteur, les Prêtres eſſuient
„ d'injuſtes recherches.....Ce qu'ils ont employé
„ au culte divin, on les force de le rendre. Sont-ils
„ hors d'état de payer? ils languiſſent dans les fers.
„ Les Temples ont été renverſés ou demeurent
„ à demi-bâtis pour ſervir de riſée aux Chrétiens.
„ On met les Philoſophes à la torture. Avoir reçu
„ quelque choſe de l'Empereur (*Julien*), c'eſt
„ avoir contracté une dette.... Dans le fort de
„ l'Eté, en plein midi, un homme eſt expoſé tout
„ nud aux ardeurs du Soleil. Outre ce qu'il a re-
„ çu, on lui demande ce que tout le monde voit
„ qu'il n'a point reçu. On ſait bien que c'eſt exi-
„ ger l'impoſſible; mais on prend plaiſir à le brû-
„ ler, on veut qu'il expire dans cet horrible tour-
„ ment. Les Profeſſeurs d'éloquence, accoutumés à vivre avec les Grands, ſont chaſſés de
„ leur poſte, comme d'infames meurtriers.....
„ On ne voit par-tout qu'exactions, que ventes
„ forcées, que confiſcations, qu'indigence, que
„ pauvreté, que larmes. Le Laboureur aime
„ mieux mandier que de cultiver la terre. Tel
„ qui donne aujourd'hui l'aumône, ſera demain

„ ré-

„ réduit à la demander, &c.

Voila des fruits du faux zèle des Chrétiens de ce tems-là, qui, après avoir été persécutés, étoient devenus à leur tour de cruels persécuteurs. Mais les traits odieux de ce tableau ne regardent point *Jovien*. Le Philosophe tourmenté d'une manière si cruelle est visiblement le fameux *Maxime*. Or *Priscus* & lui furent mis en justice au commencement du règne de *Valentinien* & de *Valens*.

Rien de plus affreux que cet esprit d'intolérance & de persécution qui regnoit alors parmi les Chrétiens. Tous les Chefs de parti assiégeoient *Jovien* pour obtenir la permission de maltraiter leurs ennemis. On peut juger de leurs prétentions respectives par la requête des Macédoniens, qui demandèrent à être mis en possession des Eglises qu'occupoient les purs Ariens. L'Empereur se contenta de répondre: *Je hais les disputes: j'aime & j'honore ceux qui ont des vues pacifiques, & qui concourent à l'union.* Ce mot sorti de la bouche du Souverain porta coup, & glaça soudain les disputeurs les plus échaufés. *Jovien* goûta extrêmement St. *Athanase*, & lui donna sa confiance. Notre Abbé fait de ce Père de l'Eglise l'éloge le plus magnifique. Il avoit, à ce qu'il prétend, *une charité sans bornes, une humilité profonde, un Christianisme mâle, simple & noble comme l'Evangile.* Il est cependant prouvé que cet Evêque si humble & si charitable aimoit beaucoup à dominer, qu'il résistoit aux Puissances, qu'il semoit presque par-tout la division, & qu'il ne se faisoit nul scrupule d'enlever les biens des Hérétiques, de ces *Sectes cruelles qui*, disoit-il, *portoient sur leur front un caractère de réprobation.*

Jo-

Jovien agité de mille inquiétudes au ſujet des Provinces d'Occident, partit d'Antioche au mois de Décembre avec ſon Armée; & le prémier de Janvier 364 il célébra dans Ancyre la ſolemnité de ſon Conſulat. D'Ancyre il ſe rendit à Dadaſtane petite ville ou bourgade de la Galatie & de la Bithynie. Déja les deux Capitales, les Provinces, les Armées l'avoient reconnu, Conſtantinople lui préparoit une réception magnifique, Rome frappoit des médailles pour célébrer ſon arrivée, ſa femme alloit à ſa rencontre avec la pompe d'une Impératrice; lorſque la nuit du 16 au 17 de Février, il fut trouvé mort dans ſon lit, après avoir regné ſeulement 7 mois & 20 jours. On prétend qu'il fut étouffé par la vapeur du charbon que l'on alluma dans ſa chambre pour l'échaufer, & pour en ſecher les murailles nouvellement enduites de chaux. Le danger que *Julien* avoit couru lorſqu'il étoit à Paris, auroit dû mettre en garde contre un pareil accident.

Voila le précis de l'Hiſtorien de *Jovien* par Mr. *de la Bleterie*. Ce morceau mérite des éloges. La pièce ſuivante eſt une *Diſſertation* où l'Auteur examine s'il faut blâmer *Jovien* d'avoir fait la paix avec les Perſes à des conditions deſavantageuſes, & ſur-tout ſi ce Prince étoit tenu de remplir les conditions du Traité. A l'égard de ce dernier article, l'Auteur favoriſe un ſentiment qu'il n'alliera jamais avec la doctrine de l'Evangile; & il me paroît que *Jovien* a penſé ſur cela plus chrétiennement que lui. Le ſerment lioit *Jovien*. Devoit-il le rompre?

Toutes les autres pièces dont nous allons rendre compte, ſont des Traductions des principaux Ou-

Ouvrages de *Julien*. Notre Abbé ne les donne ces Traductions, que pour s'aquiter d'une dette très ancienne qu'il avoit contractée avec le Public, & à laquelle il eût satisfait depuis longtems, si des obstacles imprévus ne l'en avoient empêché. L'Avertissement qu'il a mis à la tête de la Vie de *Julien* en est la Préface.

Les Césars tiennent le prémier rang. Cette belle production est le Chef-d'œuvre de *Julien*. L'Antiquité profane ne fournit aucune pièce qui soit comparable à celle-ci pour le mérite du sujet, & très peu qui lui doivent être préférées pour le mérite de l'exécution. Un Empereur Romain qui a eu l'avantage d'être Particulier, l'esprit rempli & le cœur pénétré des grandes maximes du gouvernement, Philosophe, né avec beaucoup de goût & de talens pour la raillerie, habile à saisir les ridicules, & n'en laissant échaper aucun dans les autres, pas même les siens, sachant démêler ces nuances légères qui différencient le médiocre & le bon, l'excellent & le parfait, les qualités estimables & celles qui ne sont que brillantes, nourri de la lecture de *Platon* & d'*Aristophane*, & parlant leur langue comme eux, rassemble dans un même tableau tous les Empereurs qui regnèrent avant lui pendant l'espace d'environ quatre cens ans.

C'est une peinture mouvante qui ravit le spectateur. On y voit passer rapidement, mais sans confusion, ces Maîtres du monde dépouillés de leur grandeur, & réduits à leurs vices & à leurs vertus. A l'aide d'une fiction simple & ingénieuse, *Julien* fait disparoitre avec ignominie ceux qui ont deshonoré la pourpre, & parmi ceux qui méritent d'être mis au nombre des Souverains, il choisit les plus

illustres pour leur faire disputer le prémier rang. Quoiqu'il paroisse laisser la question indécise, on voit assez que *Marc-Aurèle* est le Héros de la pièce; que *Julien* lui donne la préférence, & veut annoncer à l'Univers qu'il a pris pour modèle cet Empereur Philosophe.

Tel est le plan général de la satire ou plutôt du jugement des *Césars*. Cette pièce doit embarasser ceux qui ont voué une estime exclusive aux productions de l'ancienne Grèce. Notre Abbé ne croit pas que dans aucun Ouvrage aussi court on trouve à la fois tant de caractères & de mœurs, tant de finesse & de solidité, tant d'instruction, sans que l'Auteur prenne jamais le ton dogmatique, tant de sel & d'enjoûment, sans qu'il cesse jamais d'instruire.

L'Ouvrage n'est cependant pas sans défauts. On y trouve quelques railleries froides, ou qui du moins doivent nous paroitre telles. Mais ce qui révolte Mr. *de la Bleterie*, c'est le jugement que prononce *Julien* sur *Constantin* le Grand. „On „ ne peut, dit-il, excuser la manière également „ injuste & indécente dont il traite son oncle le „ Grand *Constantin*. Ne pouvant se dispenser, „ malgré qu'il en ait, de le faire entrer en concur„ rence avec les Empereurs les plus distingués, „ il n'omet rien pour le dégrader & pour le tour„ ner en ridicule".

Il faut l'avouer, *Julien* maltraite extrêmement *Constantin*. Mais lui attribue-t-il d'autres défauts que ceux auxquels il étoit sujet, lui reproche-t-il des vices dont il n'étoit pas coupable? *Constantin* fut cruel à l'égard de sa famille. Il fit mourir injustement *Crispe* son fils, l'Elève de *Lactance*, & con-

connu par ſes victoires, ſon neveu le jeune *Licinius*, & l'Impératrice *Fauſta*. Il étoit avide, prodigue, oppreſſeur. Il fit à la Religion Chrétienne un tort infini, en la revêtant d'un eſprit de politique & d'autorité; en jettant les fondemens d'une tyrannie ſpirituelle; en mettant l'Evêque de Rome & autres grands Prélats en état d'exercer l'eſprit de domination dont ils étoient animés. Un Prince de ce caractère mérite-t-il les éloges que lui donne notre Auteur, mérite-t-il d'être *regardé comme un Prince d'un mérite ſupérieur, & très digne du titre de Grand*; & *Julien* n'eſt-il pas fondé à lui demander par la bouche de Silène: *les exploits que tu fais ſonner ſi haut ne reſſemblent-ils point aux Jardins d'Adonis*?

Le *Miſopogon* (*a*) eſt une Satire moins variée, mais plus ſingulière que les *Céſars*. *Julien* pouſſé à bout par les habitans d'Antioche, au-lieu de de s'en venger ou de leur pardonner en Prince, entreprend de ſe venger en Auteur; & peut-être Auteur ne conçut-il jamais un tel projet de vengeance. Il fait ſemblant de tourner ſa mauvaiſe humeur contre lui-même: il exagère ſes défauts; &, repréſentant comme des travers, les bonnes qualités qu'il peut avoir, il les oppoſe aux vices d'Antioche qu'il donne ironiquement pour des vertus.

Si l'Ouvrage manque de dignité, il eſt rempli de traits, de ſaillies, de principes & de mœurs. L'eſprit y pétille de toutes parts; mais la plaiſanterie eſt un peu trop cauſtique & trop amère. Le rôle de Philoſophe n'y eſt pas ſoutenu juſqu'au bout. *Julien*

(*a*) Ce mot ſignifie *ennemi de la Barbe*. Julien ſuppoſe que la Barbe déplaiſoit aux habitans d'Antioche.

lien quitte à la fin le ton ironique pour prendre celui de l'invective & des reproches directs. Il y a lieu de croire qu'il ne mit de tems à composer cette Satire que ce qu'il en fallut pour l'écrire. Mais telle qu'elle eſt, elle eſt unique; &, quand on ne l'a pas lue, on ne connoit pas aſſez *Julien*.

En parlant d'un accident qu'il eut à *Paris*, lorſqu'il y étoit en quartier d'hiver, il rapporte à ce ſujet quelques circonſtances qui méritent d'être connues. Il nous dit que *Lutèce* eſt le nom qu'on donne dans les *Gaules* à la petite Capitale des *Pariſiens*; qu'elle occupe une Ile peu conſidérable, environnée de murailles, dont la rivière baigne le pied; qu'on y entre de deux côtés par des Ponts de bois; que les eaux de la rivière ſont agréables à la vue, excellentes à boire, & que les habitans auroient de la peine à en avoir d'autres, étant comme ils ſont dans une Ile; qu'ils ont de bonnes Vignes & des Figuiers même, depuis qu'on prend ſoin de les revêtir de paille & de ce qui peut garantir les arbres des injures de l'air.

A l'égard de l'accident qui lui arriva, voici ce qu'il nous en apprend. „ Cette année-là un hiver „ extraordinaire couvrit la rivière de glaçons... Je „ ne voulus point que l'on échauffât la chambre où „ je couchois, quoiqu'en ce pais-là par le moyen „ des Fourneaux on échauffe la plupart des apar„ temens, & que tout fût diſpoſé dans le mien „ pour me procurer cette commodité. Plus ſau„ vage & plus dur que jamais, je me livrai tout en„ tier à mon caractère, dont j'étois comme de „ raiſon, la prémière victime. Je luttois contre „ la rigueur de la ſaiſon, & me refuſois impitoya„ blement un ſecours qu'elle rendoit néceſſaire.

„ Le

„ Le froid augmentoit chaque jour & devenoit
„ insupportable. Cependant je me contentai de fai-
„ re porter dans ma chambre quelques charbons
„ allumés, craignant qu'une trop grande chaleur
„ n'attirât l'humidité des murailles. Mais ce feu,
„ tout médiocre qu'il étoit, en fit exhaler une va-
„ peur qui me donna à la tête & m'endormit. Je
„ pensai être étoufé. On m'emporta dehors; &
„ les Médecins m'ayant fait rendre le peu de
„ nourriture que j'avois pris sur le soir, je me sen-
„ tis soulagé. J'eus une nuit tranquile, & fus dès
„ le lendemain en état d'agir.

On se servoit donc dans ce tems-là à Paris de *Fourneaux* pour échaufer les chambres; il y avoit des *Médecins* dans cette Ville, & ces Médecins employoient les *Vomitifs*. Tout cela mérite d'être sçu, de même que ce que *Julien* nous dit de *Lutèce*, & des *Vignes* & des *Figuiers* qu'on y cultivoit. C'est dommage qu'il ne nous ait rien appris des mœurs, des coutumes, de la Religion de ses habitans.

La partie la plus curieuse des Ecrits de *Julien*, ce sont ses LETTRES. Mr. *de la Bleterie* en a traduit le plus grand nombre. Il a choisi celles qui font mieux connoître son esprit, son génie, ses idées sur le gouvernement & sur la Religion, ou qui peuvent servir à l'Histoire, soit ecclésiastique, soit prophane. Il n'a pas négligé quelques Billets, qui prouvent qu'il étoit très capable de réussir dans le Style laconique. Il se trouve parmi ses Lettres quelques-unes de ses Loix. Notre Abbé en a tiré une ou deux autres du Code Théodosien. Il n'y a point d'Empereur qui ait fait tant de Loix dans un règne si court. Ces Loix, excepté celles qui regar-

dent le Christianisme, sont estimées des Jurisconsultes : mais par malheur le Code de *Théodose* & celui de *Justinien* ne donnent presque jamais que le dispositif de la Loi, & non pas le préambule où l'on verroit briller & l'esprit & l'éloquence du Législateur.

Parmi les Lettres que Mr. *de la Bleterie* n'a pas jugé à propos de traduire, il y en a quelques-unes qui ne roulent que sur de pures bagatelles, & d'autres qui n'auroient certainement pas déplu au Public. Mais il a cru qu'il valoit mieux s'exposer au reproche de n'avoir pas traduit ce qui pouvoit l'être, qu'à celui d'avoir traduit ce qui ne le méritoit pas. Il avoue même franchement que la peine de traduire est venue au secours de cette réflexion.

Les autres Ouvrages de *Julien* que notre Abbé n'a pas traduits, sont 1. les deux PANEGYRIQUES *de* CONSTANCE. On trouve dans ces pièces des beautés de détail, mais elles pèchent essentiellement par le sujet, l'Auteur ayant été contraint d'ériger en Héros un Prince médiocre qu'il haïssoit & qu'il craignoit. La peur & la nécessité rendent ces louanges excusables dans la bouche de l'Orateur qui les prononçoit sous peine de la vie.

2. Le PANEGYRIQUE *de l'*IMPERATRICE EUSEBE, qui est un monument de la reconnoissance de *Julien* ; mais le cœur n'y parle pas assez. C'est un éloge froid, didactique, monotone.

3. Le *Discours à l'honneur du* SOLEIL ROI. Ce Discours qui fut composé dans l'espace de trois nuits, est l'éloge du *Logos* de *Platon*. Il est utile & curieux pour quiconque veut connoître à fond le Paganisme philosophique des Platoniciens de ce tems-là, & le système de Religion que *Julien* s'étoit formé.

4. L'E-

4. L'ELOGE *de la* MERE *des* DIEUX. L'Auteur n'employa qu'une nuit à faire cet Eloge, où il explique allégoriquement la fable de *Cybèle* & d'*Atys* avec les cérémonies de leur culte.

5. Le DISCOURS *contre les* CYNIQUES IGNORANS. C'eſt encore un *impromptu* qu'il fit en deux jours à ſes heures perdues, indigné de l'irrévérence & de l'audace d'un Cynique relaché, qui, non content de mener une vie voluptueuſe, tournoit en ridicule les ſingularités de *Diogène*, & le traitoit d'homme vain. Cette pièce ne déplairoit pas en François.

6. Le DISCOURS *contre un autre* CYNIQUE nommé HERACLIUS. Ce Philoſophe haranguant en préſence de *Julien* avoit débité une fable allégorique dans laquelle il prenoit modeſtement pour ſoi-même le rôle de *Jupiter*, & donnoit à l'Empereur celui du Dieu *Pan*. Julien, bleſſé de la manière peu reſpectueuſe dont ce Cynique parloit des Dieux, compoſa un aſſez long Diſcours dont l'objet eſt de prouver qu'un Cynique, ennemi par état de toute feinte & de tout déguiſement, ne doit point compoſer de fables, & que du moins, s'il veut abſolument en compoſer, elles doivent être graves, inſtructives, religieuſes. Ce Diſcours renferme des choſes curieuſes touchant l'origine & la nature de la fable, ſur les anciens Cyniques & ſur les Cyniques modernes.

7. Le DISCOURS *de Conſolation ſur le départ de* SALLUSTE. *Julien* n'étoit encore que *Céſar* lorſqu'il compoſa cette pièce. Il s'agit ici de ce même *Salluſte* que *Julien* fit dans la ſuite Préfet des Gaules, & qu'il ne faut pas confondre avec le Préfet d'Orient. Sous *Conſtance* il exerçoit dans les

Gaules un emploi considérable. Ses talens & sa fidélité l'ayant rendu l'homme de confiance & l'ami intime du *César*, la jalousie & des intrigues de Cour ne manquèrent pas de le déplacer & de l'envoyer ailleurs. *Julien*, qui sent toute la grandeur de sa perte, essaie dans ce Discours de se consoler lui-même, & de consoler son ami d'une si cruelle séparation. On y trouve des sentimens & des principes. Il regrette non seulement les charmes & les délices d'une union fondée sur l'amour de la vertu & du bien public, mais encore les secours d'un autre lui-même, qui partageoit ses occupations, ses peines & ses plaisirs, d'un homme vrai dont il desespère de trouver le semblable, qui l'aimoit sans intérêt, le reprennoit sans hauteur, & lui disoit la vérité sans déguisement. Il fait un aveu bien rare & bien respectable, sur-tout dans la bouche d'un Prince: il dit en propres termes, *qu'il doit à* Sallustе *toute sa réputation.* Il étoit alors dans la gêne la plus affreuse.

8. Le MANIFESTE contre l'Empereur CONSTANCE, addressé au Sénat & au Peuple d'Athènes. Cette pièce est écrite d'une manière solide, noble, persuasive, sans déclamation, sans écart, sans une seule citation, pas même d'*Homère* son Auteur favori. Une délicatesse excessive a empêché Mr. *de la Bleterie* de donner ce Manifeste.

9. Un scrupule d'une autre espèce ne lui a pas permis de traduire le long FRAGMENT de l'INSTRUCTION que *Julien* adressa en qualité de Souverain Pontife à un Pontife Payen. Il paroit que cette Instruction étoit divisée en deux parties dont la prémière concernoit le dogme & la morale, & la seconde les règles de discipline. L'Auteur y rejet-

jette ce que nous apprend *Moïse* de la Création d'*Adam*. Quelque utile que puisse être ce Fragment, notre Abbé n'a pu se prêter à copier les blasphêmes que *Julien* y vomit contre les Auteurs inspirés.

10. Quant aux LIVRES *contre la* RELIGION CHRETIENNE, Mr. *de la Bleterie* en a déja parlé dans la Vie de *Julien*. St. *Cyrille* en les réfutant les a conservés presque entiers; mais la réfutation qu'il en a faite seroit plus agréable, si sa plume étoit aussi légère que celle de *Julien*. D'ailleurs ce Docteur prétend que si le Paganisme est faux, le Christianisme est nécessairement vrai. Delà vient qu'il s'attache moins à répondre directement aux objections de *Julien* qu'à faire sentir la foiblesse du Paganisme. On sent bien le défaut de cette méthode. „ Notre Abbé croit, qu'une réfutation di-„ recte de ces Livres trop fameux seroit un travail „ vraiment digne d'un Théologien Philosophe". Tant d'Ouvrages que nous avons sur cette matière ne suffisent-ils donc pas encore?

La dernière pièce dont il me reste à parler, & qui mérite d'être lue, c'est une FABLE que Mr. *de la Bleterie* a déterrée dans le Discours au Cynique *Héraclius*, & qu'il a placée à la fin du second Tome. *Julien* voulant donner à *Héraclius* le modèle d'une Fable instructive & religieuse, décrit dans une fiction allégorique, mais à laquelle il est impossible de se méprendre, les malheurs de sa Maison, les dangers qu'il a courus dans son enfance, son système sur la Religion & sur le gouvernement. Quoiqu'elle soit en prose, c'est un excellent morceau de poésie.

Les Notes dont cet Ouvrage est enrichi, sont

en grand nombre. Elles guident le Lecteur, elles le soulagent, en repandant du jour sur une infinité d'endroits du Texte qui avoient besoin d'être éclaircis. La plupart de celles qui roulent sur les matières de Religion marquent un peu trop de prévention de la part de l'Auteur. On y blâme le Paganisme, il mérite d'être blâmé; mais le mépris qu'on en fait, réjaillit trop sur ceux qui en faisoient profession. *Julien* n'eût été peint qu'en beau, on lui eût du moins trouvé plus de belles qualités & moins de défauts, s'il eût été Chrétien ou si son Historien ne l'eût pas été, ou qu'il l'eût été comme on doit l'être, sans nulle prévention lorsqu'il s'agit de juger du mérite personnel des hommes de quelque Religion qu'ils soient.

Qu'il est difficile de se roidir contre le torrent des préjugés! *Julien* se déclare-t-il Payen, il n'y a plus qu'un cri contre lui parmi les Chrétiens. Il est traité de monstre, d'impie, de scélérat. Et par qui? Par un *Grégoire de Nazianze*, qui a inventé mille fables pour le décrier, tandis qu'il fait de *Constance*, vrai Tyran de ses Sujets, un des plus grands Princes, & même un Saint. Mais *Constance* étoit *Chrétien*, *Julien* ne l'étoit pas. Qu'on lise les Lettres de *Julien*, & qu'on juge par elles de son caractère. Pour le mieux connoître, qu'on joigne à cette lecture la peinture que fait *Libanius* de sa maniere de vivre: elle donne une idée bien avantageuse & de la capacité & des grands talens de ce Prince. Comme c'est un éloge composé par un Philosophe de ses amis, chacun peut en rabattre ce qu'il jugera à propos.

„ Toujours sobre & jamais appesanti par les a-
„ limens, il se portoit aux affaires avec la légereté
„ d'un

„ d'un oiseau, & les expédioit avec une aisance
„ infinie. Dans un même jour il donnoit plu-
„ sieurs audiences, il écrivoit aux Villes, aux
„ Magistrats, aux Généraux des Armées, à ses
„ Amis absens, à ses Amis qui se trouvoient sur
„ les lieux; écoutant la lecture des Lettres qu'on
„ lui adressoit, examinant les Requêtes, & dic-
„ tant avec une telle rapidité, que les Ecrivains
„ en note ne pouvoient le suivre. Il eut seul le
„ secret d'entendre, de parler & d'écrire tout à
„ la fois; & dans cette multitude d'opérations
„ compliquées, il ne se méprit jamais. Ayant ex-
„ pédié les affaires & dîné seulement pour l'é-
„ troite nécessité, il s'enfonçoit dans sa Biblio-
„ thèque, lisoit, composoit, jusqu'au moment
„ où le besoin de l'Etat l'appelloit à d'autres tra-
„ vaux. Un souper plus frugal encore que le dî-
„ ner étoit suivi d'un sommeil aussi léger que ses
„ repas. Il s'éveilloit pour travailler avec de nou-
„ veaux Sécrétaires qu'il avoit laissés dormir le
„ jour précédent. Ses Ministres étoient obligés
„ de se relaier, mais lui ne connoissoit de repos
„ que le changement d'occupation. Seul il tra-
„ vailloit à tout, il se multiplioit, & prenoit au-
„ tant de formes que Protée. *Julien* étoit Pon-
„ tife, Auteur, Devin, Juge, Général d'Ar-
„ mée, & dans tout cela Père de la Patrie.

Dieux! Quel homme! Quelle Secte profes-soit-il? Une Secte qui lui tenoit lieu de Religion, celle des *Stoïciens*; cette Secte, dont un homme admirable (*a*) ôse presque mettre la destruction au nombre des malheurs du Genre-humain. „ Elle „ n'ou-

(*a*) L'Auteur de *l'Esprit des Loix.*

„ n'outroit que les choſes dans leſquelles il y a
„ de la grandeur, le mépris du plaiſir & de la dou-
„ leur. Elle ſeule ſavoit faire les Citoyens, elle
„ ſeule faiſoit les Grands-hommes, elle ſeule fai-
„ ſoit les grands Empereurs". Ce fut elle qui fit *Julien*.

ARTICLE VII.

Free *and* candid DISQUISITIONS *relating to the* Church *of* England, *and the means of advancing* Religion *there in Addreſſed to the governing Powers in* Church *and* State; *and more immediately directed to the two* Houſſes *of* Convocation. *London:* printed for *A. Millar*.

C'eſt-à-dire,

DISQUISITIONS libres & ſincères *touchant* l'Egliſe Anglicane *& les moyens d'y faire fleurir la* Religion, *adreſſées aux* Puiſſances *chargées du gouvernement de l'Egliſe & de l'Etat, & plus immédiatement aux deux Chambres de* Convocation.

Conſulite in medium, & rebus ſuccurrite feſſis: Nunc res ipſa vocat. *Virg.*

A *Londres* chez A. *Millar* 1749. 8 de 340 pag. pour le corps de l'Ouvrage & 28 pour la Préface, l'Avertiſſement & la Table.

C'Eſt ici auſſi bien que partout ailleurs le devoir de ceux qui gouvernent l'Egliſe & l'Etat de s'attacher à rendre la Religion aimable & reſpectable & à en faciliter les progrès. Un des prin-

ci-

cipaux moyens d'y réuſſir conſiſte à perfectionner, autant qu'il eſt poſſible, le culte divin, en en retranchant tout ce qui peut le faire paroître défectueux, donner priſe aux Libertins ou rebuter les Ames ſcrupuleuſes, & en y ajoutant tout ce qui peut contribuer à le rendre complet, agréable, interreſſant, conforme à l'Ecriture, à la droite raiſon & à certains uſages règnans. Mais on voit avec douleur que cet important devoir eſt tout à fait négligé depuis très longtems, ſurtout dans ce Pays, malgré les plaintes continuelles, les obſervations judicieuſes & les fréquentes remontrances d'une infinité de perſonnes diſtinguées par leurs poſtes, leur ſçavoir & leur piété. Cependant on ne doit pas ſe rebuter; peut-être que ce qui n'a pas été capable autrefois de toucher nos Gouverneurs, attirera leur attention aujourd'hui. Ceux qui étoient revêtus de la ſouveraine autorité il y a 50 ou 60 ans, *ſe repoſent de leurs travaux & n'ont plus nulle part au monde*; ils pouvoient avoir des raiſons, dirai-je? ou des préjugés qui les empêchoient d'agir, mais qui n'auront aucune influence ſur l'Eſprit des Magiſtrats & des Prélats qui tiennent aujourd'hui les rênes du Gouvernement civil & eccléſiaſtique. Na-t-on pas vû exécuter enfin d'utiles projets qui avoient été plus d'une fois rejettés?

Ces Conſidérations ou d'autres ſemblables nous ont procuré l'Ouvrage que nous annonçons, où il s'agit principalement de corriger & de perfectionner la *Liturgie* (*a*). Les Editeurs différens des Au-

(*a*) C'eſt les *communes prières* qui contiennent toutes les formules autoriſées & tous les différens ſervices qui ſe liſent dans les Egliſes, ſelon les tems & les circonſtances.

Auteurs nous apprennent dans la Préface que ceux-ci ayant fait leurs Observations à tête reposée & les ayant mises en ordre, on en fit parvenir (a) une copie à un très digne & très fameux Prélat avec une humble requête par laquelle on le supplioit d'en faire part au Synode, lorsqu'il s'assembleroit. Après avoir suffisamment attendu sans en entendre parler, nos Auteurs ont jugé à propos de publier leur Ouvrage. Dumoins après l'avoir revû & corrigé, ils en ont donné une copie aux Editeurs pour en faire ce qu'ils jugeroient à propos; il n'étoit pas difficile de prévoir à quoi l'importance du sujet les détermineroit.

Les Auteurs s'adressent à ceux qui gouvernent l'Eglise & l'Etat, & plus particulièrement aux deux Chambres de *Convocation*. Ils ont eu leurs raisons. Le Synode national (b) est le Corps représentatif de l'Eglise & de l'Etat; & quoique cette assemblée ne soit plus guère que *Nominale* & qu'elle soit tombée dans un souverain mépris, il ne paroît cependant aucune loi qui l'ait dépouillée de son autorité & de ses privilèges, elle est toujours *la Cour souveraine ecclésiastique*, & tout ce qui concerne l'Eglise est soumis à sa Jurisdiction; il ne tient donc qu'à cette Cour de faire revivre ses anciens Droits. C'est en vue de ranimer ce corps léthargique & d'attirer sur lui l'attention du public que nos Auteurs employent, dans

(a) En hyver en 1746.

(b) La Convocation ou le Synode National, c'est la même chose; il est composé de deux Chambres à l'imitation du Parlement, à savoir la Chambre des Archevêques & Evêques, & la Chambre du bas Clergé.

dans tout le cours de leurs remarques, les expreſſions les plus ſoumiſes & les plus reſpectueuſes. Ils ſe propoſent encore d'engager la Convocation à s'adreſſer au Trône qui ne lui refuſera pas de concourir avec elle, lorſqu'elle prendra de juſtes meſures pour avancer le bien public. Toutes les perſonnes raiſonnables & bien intentionnées ſouhaitent une réforme par laquelle on perfectionnât ce qu'on a déja fait. On ne l'a déja que trop différée au grand préjudice de l'Egliſe; eſpéreroient-ils en vain d'y voir travailler inceſſamment? La Religion le plus ferme appui de la République mériteroit-elle, moins que tout le reſte, l'attention de nos Gouverneurs? S'aſſemblera-t-on tous les ans pour conſulter ſur les moyens d'avancer le bien public ſans y faire entrer la Religion ſi eſſentielle au bonheur des Peuples?

Les Auteurs ne ſe nomment point non plus que les Editeurs, par modeſtie, & principalement par prudence. Ils n'auroient pas balancé à ſe faire connoître, *ſi tous les gens de lettres* (ils veulent ſans doute parler des Eccléſiaſtiques) *étoient ce qu'ils devroient être, doux, exempts de colère, pleins de franchiſe & de candeur.* Voila en ſubſtance ce que nous diſent les Editeurs; paſſons à préſent aux Auteurs, & commençons par l'avertiſſement daté de 1746. Ils y reconnoiſſent qu'ils ont entamé une matière très délicate: mais l'ayant traitée avec toute la douceur & la tendreſſe poſſible, ils eſpèrent un traitement ſemblable de la part des Eſprits déprévenus, & ils ſe flattent qu'ils ne recevront point d'invectives de la part de ceux qui pourroient penſer autrement. Cependant ſi quelqu'un

qu'un s'aviſe de les attaquer par des injures, ils déclarent que cela ne les fera pas changer de ſentiment & qu'ils ne ſe rendront qu'à la ſeule raiſon, accompagnée d'une condeſcendance chrétienne dans leurs Supérieurs, & de charité avec douceur dans leurs Egaux & leurs Frères: car ils s'attendent bien à trouver de l'oppoſition, mais ils ſont perſuadés que ni eux ni leur cauſe n'en ſauroit recevoir grand préjudice. *Si* diſent-ils, *nous avons avancé dans cet Eſſai quelque choſe de contraire à la Raiſon & au Chriſtianiſme (toujours d'accord) ou autre choſe que ce que la Raiſon & le Chriſtianiſme dictent évidemment, toute la grace que nous exigeons de ceux qui entendent mieux que nous l'un & l'autre, c'eſt de nous prouver publiquement que ce que nous avons avancé eſt incompatible avec les principes de l'un & de l'autre. Mais ſi nous avons parlé conformément à la Raiſon & à l'Evangile, & qu'après l'examen on ne puiſſe le nier, la ſeule queſtion qui reſte alors eſt de ſavoir ſi l'on nous accordera nos demandes? Ou, encas qu'on nous les refuſe, ſi la raiſon & l'Evangile ne ſervent dans une affaire de cette nature qu'à découvrir aux hommes cette vérité qu'il ne leur eſt pas parmi de ſuivre?*

L'Ouvrage eſt diviſé en XIII. Sections précédées d'une Introduction, où l'on détermine le légitime uſage du privilège accordé par les loix aux ſujets de ce Royaume, de s'adreſſer publiquement à leurs Supérieurs lorſqu'il s'agit de quelque ſujet qui regarde l'intérêt public, privilège par le quel nos Auteurs juſtifient leur démarche. Ils y traitent enſuite de la nature, des droits & des devoirs

de

de la *Convocation* (*a*), & ils répondent enfin à quelques objections qu'ils ont prévues. Mais abrégeons.

La I. Section traitée par questions de même que les suivantes, roule sur la présente Traduction de la Bible. On demande si après tant de profondes recherches, tant d'heureuses découvertes faites depuis qu'on a donné cette Traduction, c'est pourtant à tous égards la meilleure qu'on puisse avoir, & la plus digne d'être retenue, comme l'empreinte la plus exacte de la vérité divine? Il n'y a point de livre qu'on traite avec plus d'indifférence que la Bible. Depuis que notre Langue s'est perfectionnée & que nous avons le vrai goût de la Litérature, on voit tous les jours paroître d'excellentes Traductions des autres livres de l'Antiquité, où l'on voit le sens des Auteurs rendu avec la dernière clarté, leur esprit & leur génie exprimé avec force, & leur sujet orné de toute l'élégance & de toute la grandeur que peut fournir notre Langue; mais on refuse une faveur si raisonnable à nos seuls Livres Sacrés, les plus anciens & les plus estimables de tous. On ne leur fait pas même la moindre justice, quoiqu'ils la demandent hautement & que les tems la rendent si nécessaire.

Supposé qu'on entreprenne cet Ouvrage, ne seroit-il pas à propos de ranger les Livres dans un ordre plus naturel? Les Historiques, par exemple, ne pourroient-ils pas se placer plus exactement selon l'ordre des tems? Ne seroit-il pas encore à propos

(*a*) L'Assemblée générale du Clergé s'appelle *Convocation*, parce que c'est le Roi qui la convoque & qui y préside en qualité de Chef de l'Eglise Anglicane.

pos de les diviſer en Paragraphes ou Sections, ſuivant l'étendue des ſujets ou des matières, ſans avoir égard à nos préſentes diviſions en Chapitres & verſets; & d'y ajoûter des Sommaires raiſonnés, des Réfléxions (a) & de courtes Notes pour faciliter l'intelligence de certains paſſages?

II. La ſeconde Section roule ſur le deſſein & la compoſition du Service Public pris en général. Notre Liturgie, tout eſtimable qu'elle eſt, ne pourroit-elle pas devenir meilleure encore, par de juſtes corrections? La longueur du Service ne pourroit-elle pas raiſonnablement s'abréger, ſur-tout les Dimanches au matin? ne convient-il pas même qu'on l'abrège, vu la froideur & l'indévotion du tems préſent? N'en peut-on pas attribuer en partie la cauſe à cette longueur qui fatigue les plus dévots & les mieux intentionnés? D'ailleurs les Miniſtres âgés & infirmes, ou qui ont pluſieurs Egliſes à deſſervir, éloignées les unes des autres, ſont forcés, mal-

(a) Nos Auteurs donnent à cet égard & avec raiſon de grands éloges à feu Mr. *Oſtervald*. Mais à l'égard de la Verſion Françoiſe de la Bible, on pourroit faire à ceux qui gouvernent les Egliſes, les mêmes remontrances Indépendamment des endroits où le ſens eſt mal ou confuſément rendu, c'eſt un ſtile dur, barbare, & ſouvent inintelligible au commun peuple, capable de rebuter & de dégoûter de la lecture de la Bible quiconque a quelque connoiſſance de la pureté & de l'élégance du Stile d'aujourd'hui. Ces Meſſieurs louent encore quelques morceaux de Traductions Françoiſes; ils veulent ſans doute parler du Nouveau Teſtament de *Berlin* & de celui de *Genève*, qu'ils diſent approcher du *vrai*. Il ſeroit à ſouhaiter qu'avec le ſecours de ces deux Verſions, un *François* maître de l'Original & capable d'écrire d'un ſtile pur, ſimple & nerveux, voulût entreprendre de nous procurer ce *vrai* que nous n'avons point encore. Au reſte ils donnent à la Verſion Allemande la préférence ſur toutes les autres.

malgré ces Loix, d'abréger le Service ou de ſuccomber. Faut-il abſolument que les trois Services preſcrits pour les Dimanches & les Fêtes au matin, demeurent diſtincts, & que pourtant on n'en faſſe qu'un ? Ne pourroit-on pas réduire en ſubſtance les trois à un ſeul ? Car qui ne voit, par les répétitions des mêmes prières, que ces trois Services ont été deſtinés par nos Réformateurs à être lus à trois différentes repriſes ? Mais puiſqu'on a jugé à propos de tout lire à une ſeule fois, ne ſeroit-il pas raiſonnable de n'avoir qu'un Service? On éviteroit par-là les répétitions. L'Oraiſon Dominicale ne ſe dit pas moins de cinq fois pour l'ordinaire, & l'addition de certains Offices caſuels & de certaines circonſtances peut la faire répéter juſqu'à 13 fois. Le *Gloria Patri* peut ſe répéter 11 fois : & combien de fois ne prie-t-on pas pour le Roi dans le cours des 3 Services ?

III. On examine dans une Diſſertation, ſi le 1. Service du matin ne ſeroit pas ſuffiſant, indépendamment des 2. autres? Pourquoi lire le Service de la Communion quand on ne la donne pas ? Cela nous attire des reproches inſultans: c'eſt faire ſemblant de donner la Communion, comme ſi on invitoit ſolemnellement des perſonnes à un repas pour les renvoyer à jeun. Ne pourroit-on pas réſerver pour les mècredis & vendredis, & pour des jours extraordinaires d'humiliation la Litanie qui vient ſe placer *ex abrupto* entre les deux Services ?

Le 1. Service eſt de ſoi-même complet. Le Culte Chrétien conſiſte en des Prières & des Louanges offertes à Dieu par *Jéſus-Chriſt*, accompagnées d'Inſtructions & d'Exhortations tirées de la

Parole de Dieu. Tout cela ſe trouve dans ce Service. 1. La *Prière* qui conſiſte dans l'adoration, la confeſſion, la requête, l'interceſſion & l'action de grace; le tout offert à Dieu par *Jéſus-Chriſt*. 2. La *Louange* exprimée par les Hymnes & le Chant des Pſeaumes. 3. L'Inſtruction & l'Exhortation: c'eſt ce que nous avons de la Parole de Dieu dans nos Pſeaumes, nos Leçons & nos Hymnes, l'une deſquelles (*a*) quoique l'ouvrage des hommes paroît peu inférieure au langage des Anges. Enfin nous avons tout à la fois dans le Sermon la Parole de Dieu, des Hommes & des Anges. Or comme les deux autres Services ne peuvent contenir que les mêmes choſes, il s'enſuit qu'en les liſant tous trois à la fois, nous tombons dans les vaines redites que nous reprochons aux autres.

IV. Par le moyen d'une Table où l'on a mis les trois Services par colonnes, avec les Offices caſuels, on voit dans cette Section d'un coup d'œil toutes les répétitions. On donne enſuite l'Analyſe d'un Service aniverſaire, lequel, inſéré dans le Service ordinaire, le rend d'une exceſſive longueur. Sur quoi l'on demande ſi le mêlange de tant d'Offices, Collectes, &c. ne paroît pas un peu étrange & déraiſonnable? Quel mal y auroit-il à mettre plus de méthode & de liaiſon dans nos différens Offices? Pourquoi toutes les requêtes diſperſées dans chacun d'eux rélatives à un même chef, ne ſont-elles pas rangées ſous ce chef? Ne les pourroit-on pas mettre, une fois pour toutes, dans un ordre régulier, durant tout le Service, au-lieu d'être deſunies & diſperſées comme elles le ſont? Pourquoi

(*a*) Le *Te Deum*.

quoi ne pas réduire le tout en un ſeul ſyſtême qui ſoit lié, régulier & uniforme? Une réduction judicieuſe de nos Offices ne ſeroit-elle pas plus belle & plus commode que de les entaſſer, comme nous faiſons, les uns ſur les autres, diviſant quand il ne le faudroit pas, & uniſſant quand il faudroit diverſifier?

V. Voici des queſtions & des obſervations ſur les Pſeaumes, les Leçons, les Epitres & les Evangiles. 1. Au-lieu de lire les Pſeaumes de ſuite comme ils ſe rencontrent, ne vaudroit-il pas mieux en faire un choix qui en rendît la lecture plus convenable & plus édifiante? Combien n'y en a-t-il pas qu'on devroit retrancher? Ils ſont certainement tous bons en eux-mêmes, rélativement aux ſujets pour leſquels ils ont été compoſés; mais il y en a beaucoup d'obſcurs & de tout à fait étrangers à nos circonſtances, & d'autres dont les ignorans ou les mauvais génies peuvent abuſer (*a*). Et à l'égard du Chant, pourquoi ſe borner aux ſeuls Pſeaumes, pendant que nous avons dans le Nouveau Teſtament des ſentimens plus élevés & plus conformes aux circonſtances d'une Aſſemblée de Chrétiens, qu'aucun Pſeaume ne peut être? L'Ancien Teſtament pourroit auſſi fournir des paſſages très propres à faire le ſujet de Cantiques édifians.

2 Les

(*a*) **Nos Auteurs ne citent que le 109. J'avoue qu'il eſt révoltant, & que j'en ai été choqué toutes les fois que je l'ai entendu chanter dans nos Egliſes. Je n'ignore pas ce qu'on dit pour le juſtifier, mais ce ſont des explications ſi forcées que je ne ſaurois m'en contenter. Des Chrétiens peuſent-ils chanter en conſcience les 3. dern. v. du 137. & le 29. du 69. ajoûtez les 58. 59. 60. Quelle ridiculité d'avoir été fourrer dans le texte du 68. le 26. v., & pourquoi ne pas corriger cette faute?**

2. Les Leçons marquées pour les Dimanches, ſur-tout celles du Vieux Teſtament, ſont-elles des mieux choiſies & les plus propres à l'inſtruction générale, & ne pourroit-on pas faire encore un meilleur choix pour les autres jours? Il y a des Chapitres qu'il ne convient point-du-tout de lire dans toutes ſortes d'Aſſemblées indifféremment; tels ſont quelques-uns du *Lévitique* & des Apocryphes (*a*). Pourquoi ne pas ſauter les Généalogies & d'autres ſemblables endroits? Quelques-unes de nos Leçons commencent *ex abrupto* au milieu d'un Chapitre, & finiſſent de même, ſans renfermer aucun ſens; il y a des Chapitres qui ſont dans le même cas, comme le 21. des Act. qui finit par *diſant*. Les Leçons n'ont aucune proportion; il y en a pluſieurs qui n'ont que 7. ou 8. v. pendant que d'autres en ont au deſſus de 60. juſqu'à 80. Outre cela, il y en a qui ſe répètent dans le même mois & quelquefois dans la même ſemaine. Ici ces Meſſieurs demandent ſi les Lecteurs ne pourroient pas inſérer quelquefois dans le Texte les Notes marginales, vu qu'elles ſont plus claires que le Texte & qu'elles l'expliquent; ils ſuppoſent que cette liberté ne ſe prendroit qu'avec beaucoup de diſcrétion par ceux qui en auroient obtenu la permiſſion de leurs Supérieurs. Je crois que c'eſt une liberté que perſonne ne doit prendre & qui ne ſe doit accorder à perſonne. On ſait combien d'erreurs doivent leur origine à des Copiſtes ignorans qui inſéroient

(*a*) Ajoûtez la circonciſion d'*Abraham*, l'Hiſtoire de *Sodome*, avec l'Inceſte de *Lot* &c. Quel mal y auroit-il ſi nous ſupprimions, en liſant dans nos Egliſes, le 27 V. du I. de l'Ep. aux Rom. Je ſuis perſuadé que la lecture de ces paſſages a fait plus de mal qu'on ne penſe.

roient les Notes dans le Texte. Il vaut bien mieux faire tout d'un coup une Traduction claire & intelligible; & alors de telles Notes ne seront plus nécessaires. On observe enfin que le commun Peuple manque d'instructions simples qui soient à sa portée. En effet la plupart des Sermons d'à présent sont des pièces d'Eloquence où l'Orateur tâche à déployer son esprit & son imagination & à se faire admirer des hommes, bien plus qu'à les convertir. Ceux-ci de leur côté cherchent plus à s'amuser qu'à s'instruire; donnez-leur un discours bien cadencé & d'un stile fleuri, prononcé d'une voix douce & sonore, quoiqu'il n'y ait point de sens, point de liaison, point de justesse dans les idées, il n'importe, vous êtes assuré de leur admiration & de leurs suffrages (*a*). Mais qu'y gagne l'esprit & le cœur? Rien du-tout qu'un charme passager. Ceux du commun Peuple qui n'ont pas l'oreille si délicate, admirent parce qu'ils entendent admirer; ils n'y ressentent pas le même plaisir, & de même que les autres, ils n'en sont ni plus éclairés, ni meilleurs, ni plus sages. Il faudroit réserver ces Discours d'apparat pour des occasions extraordinaires, des jours de Jeûne ou d'Actions de graces, & donner à l'ordinaire de bons Commentaires & de judicieuses Paraphrases de l'Ecriture pour expliquer clairement & inculquer fortement aux peuples les loix qui leur sont prescrites. Mais c'est-là l'ouvrage d'un homme capable, studieux & appliqué.

3. Le

(*a*) Nous avons reçu il n'y a pas fort longtems 4 Vol. de Sermons François imprimés, sans doute, sur la prodigieuse réputation de l'Auteur, lesquels à livre ouvert ferment la bouche à ses anciens admirateurs.

3. Le dernier article de cette Section regarde les Epitres & les Evangiles, c'eſt-à-dire ces portions de Chapitres preſcrites dans le Service de la Communion, ſur leſquelles on fait le mêmes remarques que l'on a faites ſur les Leçons. Mais comme ces Epitres & Evangiles viennent après qu'on a déja lu les Pſeaumes & les Leçons du jour, on croit qu'il ſeroit à propos de les retrancher.

VI. Voici une Section bien intéreſſante. Elle roule ſur le Symbole de S. *Athanaſe*, le Catéchiſme, les Collectes & la Prière pour le Parlement. Nos Auteurs, après avoir proteſté de leur aſſentiment ſincère à tout ce que le Symbole *Athanaſien* contient en ſubſtance, demandent 1. S'il eſt réellement avantageux de lire dans nos Egliſes ce Symbole qui a cauſé tant de funeſtes brouilleries dans toute la Chrétienté? 2. S'il eſt aſſez clair & intelligible pour édifier nos Aſſemblées & pour avancer la gloire de Dieu & de la Religion? Car combien peu l'entendent! Et ſi on ne l'entend pas, à quoi bon le lire? 3. Convient-il de lire comme une Profeſſion publique de Foi, à quoi tout le monde doit ſouſcrire avec connoiſſance de cauſe, un Formulaire qui eſt même fort audeſſus de la capacité de ceux qui le liſent? 4. Qui peut, ſans en être choqué, entendre lire le début & la concluſion, où il damne peremptoirement quiconque ne croit pas la Foi Catholique telle qu'il lui plaît de l'expoſer? 3. Après tout ne feroit-on pas mieux de le ſupprimer (*a*)?

Pour y ſupléer, ces Meſſieurs nous donnent une Confeſſion de Foi de leur façon en ſix Articles, qui con-

(*a*) Nous ne le liſons preſque jamais dans nos Egliſes Françoiſes.

contiennent en ſubſtance, ſelon eux, la Doctrine Athanaſienne ou plutôt Catholique. Cette Pièce, qui pourroit tenir lieu de tout autre Symbole, mérite qu'on en donne ici la Traduction. „ Or, *diſent-*
„ *ils*, nous ſommes d'avis que la ſubſtance de ce
„ Formulaire ſi controverſé & les grandes &
„ eſſentielles vérités de notre Chriſtianiſme Ca-
„ tholique peuvent s'exprimer ſuffiſamment par
„ les déclarations ſuivantes, que nous préſumons
„ ne pouvoir offenſer aucun de ceux qui croyent
„ les Ecritures, ou qui reſpectent notre Liturgie.

„ 1. Que nous croyons au Père, au Fils & au
„ S. *Eſprit*: au Père qui nous a créés, au Fils
„ qui nous a rachetés, & au S. Eſprit qui nous
„ ſanctifie; & que par la Confeſſion d'une vraye
„ Foi, reconnoiſſant la gloire de l'éternelle Tri-
„ nité, nous adorons l'Unité dans la puiſſance de
„ *la Majeſté* divine.

„ 2. Que, pour nous Hommes & pour notre ſa-
„ lut, Chriſt le fils unique de Dieu eſt deſcendu
„ du Ciel, a pris ſur lui notre Nature & a été fait
„ Homme, étant né d'une chaſte Vierge, & cela
„ ſans tache de péché, afin de nous nettoyer de
„ tout péché.

„ 3. Que, dans notre Nature, il a ſouffert & eſt
„ mort pour nous.

„ 4. Qu'il eſt reſſuſcité des Morts le troiſième
„ jour; qu'il eſt monté au Ciel, & qu'il s'eſt aſſis à
„ la droite de Dieu le Père tout-puiſſant, & qu'il
„ reviendra pour juger tous les hommes au der-
„ nier jour; lorſque la réſurrection des Morts arri-
„ vera, tant des juſtes que des Injuſtes, & que tous
„ comparoîtront devant le Tribunal de Chriſt.

„ 5. Qu'en vertu de ſon Jugement les Méchans

„ iront dans des tourmens ſans fin, mais les Juſtes
„ iront à la vie éternelle.

„ 6. Enfin que celui qui croit ces choſes & qui
„ eſt batiſé dans cette Foi, dont il fait la règle de ſa
„ vie, ſera ſauvé; & que celui qui ne croit pas,
„ lorſqu'il le peut & qu'il en a des raiſons ſuffi-
„ ſantes, ſera condamné.

Nos Collectes méritent tout de même une réviſion. Il y en a d'excellentes, mais il y en a beaucoup de médiocres. Les demandes bonnes en elles-mêmes en ſont ſouvent trop générales & exprimées en trop peu de mots, vu l'apparat ſolemnel de l'introduction & de la concluſion. Pluſieurs ne renferment qu'une ſeule demande avec les mêmes défauts, & qui pour la plupart ne paroît pas mériter une prière exprès. Quelquefois on n'apperçoit pas trop la liaiſon de l'introduction avec la demande, & même de bons Juges ſoutiennent que ſouvent il n'y a aucun rapport entre l'introduction & le ſujet auquel elle ſert de début.

On demande enſuite: Pourquoi lire deux fois la même Collecte (*a*)? Si pluſieurs Collectes ne ſont pas amenées très improprement, ſoit pour le lieu, ſoit pour la matière? Sont-elles toujours à ce dernier égard, la vraye ſubſtance de l'Epitre & de l'Evangile du jour (*b*)? Et pour le lieu où nous les plaçons, les demandes n'en ſont-elles pas quelquefois hors de ſaiſon? Enfin n'y en a-t-il pas qui péchent contre le ſens commun, par exemple lorſqu'on y dit aujourd'hui & qu'il s'agit du lendemain?

(*a*) Cela arrive au matin quand on lit le Service de la Communion.

(*b*) Collecte *a colligendo*. On ſuppoſe que chaque Collecte eſt priſe de l'Epitre & de l'Evangile qu'elle précède.

main (*a*) ? Ne convient-il pas, ou de faire revivre l'ancien uſage de commencer & de terminer la journée par la prière, ou bien de retrancher des prières du matin ces mots : *qui nous a amenés ſains & ſaufs au commencement de ce jour*, vu qu'il eſt quelquefois midi paſſé quand on les lit; & des prières du ſoir, ceux-ci : *diſſipe nos ténèbres*, vu qu'on les lit ſouvent dès les 3. heures après midi ? Dans la prière pour le Clergé & le Peuple, on s'adreſſe à Dieu ſous le titre de l'Etre *qui fait ſeul de grandes merveilles*, comme ſi c'étoit une eſpèce de miracle qu'ils ſoient faits participans de la Grace Divine. Dans la prière pour le Parlement on donne au Roi l'épithète de très pieux qui ne convient pas à tous les Rois, & qu'on pourroit changer en quelqu'autre moins affectée. Pour moi je demande ſi les titres de Roi & de Souverain ne ſont pas ſuffiſans par eux-mêmes, dans ce cas-là, ſans aucune épithète, & je ſuis ſurpris que nos Auteurs n'ayent pas remarqué que dans cette même Collecte, l'épithète de *moſt gracious* eſt donnée à Dieu & au Roi dans la même phraſe, ce qui me paroît une grande incongruité.

VII. Cette Section regarde les différens Offices que l'on conſidère en détail. On commence par la *Litanie*. On a déja remarqué que cet Office venoit aſſez mal à propos où on a coutume de le lire. Après le Symbole, nous reprenons nos dévotions; cela ſe ſuit aſſez bien pendant quelques Collectes & Prières, que l'on croiroit naturellement devoir ſe

(*a*) C'eſt le cas des *Vigiles*, & de quelques autres, comme celle du Dimanche de Pentecôte que l'on répète toute la ſemaine, où il eſt queſtion du *S. Eſprit* qui deſcendit *à pareil tems* &c.

ſe lire juſqu'à la fin. Mais point du tout, nous les interrompons au beau milieu & nous nous arrêtons tout court, au grand étonnement de ceux qui ne connoiſſent pas notre Office; & comme ſi au milieu de nos demandes nous nous appercevions d'avoir omis quelque choſe d'important, ou d'avoir mal commencé, nous retournons ſur nos pas & nous recommençons de nouveau par une adoration ſolemnelle de la Trinité, comme ſi nous ne faiſions que de nous préparer au Culte Divin. D'ailleurs, cet Office ne pourroit-il pas ſe perfectionner? Quelques changemens faits avec précaution & ſageſſe en diminueroient-ils la beauté & la ſolemnité?

2. L'Office de la Communion eſt compoſé avec toute la piété & la gravité poſſible, & ſur le modèle de l'Egliſe primitive. Cependant on pourroit encore le retoucher avec avantage. Il y a dans les exhortations des expreſſions trop dures, capables d'éloigner les hommes de la Communion. La Prière pour l'Egliſe militante demanderoit quelques additions, ſur-tout à l'article de l'Action de graces. Quelques-uns ſouhaiteroient une prière pour demander la deſcente du S. Eſprit ſur les élémens. On voudroit encore que les paroles qui ſe diſent à chaque Communiant en donnant le pain & le vin conſacrés, fuſſent abrégées ou moins ſouvent répétées, vu que dans une Aſſemblée nombreuſe, cette répétition prolonge le Service à une longueur exceſſive.

3. L'Office de la Confirmation pourroit être plus ſolemnel & plus touchant qu'il ne l'eſt, & l'on pourroit rendre les circonſtances qui l'accompagnent, plus honorables à ſon inſtitution & plus effi-

efficaces qu'elles ne le ſont d'ordinaire.

4. L'Office du Mariage a auſſi ſes défauts. Plus nos Offices ſont naturels & ſimples, pourvu que ce ſoit avec décence, plus ils ſont beaux en eux-mêmes & propres à ſe concilier l'eſtime en enflammant la piété des Adorateurs.

5. L'Office pour la viſite des Malades eſt très imparfait; on s'en eſt plaint fort ſouvent. Il n'y a rien qui réponde à la variété des cas, pas même aux plus preſſans & à ceux qui reviennent le plus ſouvent.

6. L'Office pour les *Relevailles* eſt très convenable, & il inſinue très ſagement que les femmes, qui paroiſſent pour la prémière fois dans l'Egliſe après leurs couches, y doivent communier, & il ſeroit à ſouhaiter qu'on inſiſtât davantage ſur la pratique d'un ſi juſte devoir. Il n'y a rien à dire ſur cet Office, ſinon qu'on pourroit le perfectionner à l'égard de la Collecte & du Pſeaume qu'on pourroit changer en un tiſſu de paſſages de l'Ecriture convenables au ſujet.

7. Il n'y a qu'une remarque générale à faire ſur l'Office du *Baptême*; c'eſt qu'il y a bien des choſes dont le ſens eſt très obſcur & l'explication très douteuſe, & qu'il paroît moins convenable aux Enfans qu'aux Adultes. Corrigera-t-on cet Office, ou ne vaudroit-il pas mieux en compoſer un nouveau?

8. L'Office des Morts, excellent en lui-même, n'eſt-il pas indignement proſtitué, lorſqu'il s'agit des *Reſtes* d'un Homme notoirement pervers ou d'un Incrédule de profeſſion? Et le nombre n'en eſt pas petit aujourd'hui parmi nous. Il ſeroit donc à propos de réduire cette formule à des termes gé-

né-

néraux : nos Auteurs en proposent ici un Modèle. L'Office de la *Commination* qu'on ne lit qu'une fois par an, fait la clôture de cette Section.

VIII. Celle-ci indique les cas particuliers qui ne sont pas en petit nombre, pour lesquels on manque d'Offices ou de Prières. Un Office d'Excommunication ; un pour réadmettre les Excommuniés ; un pour la réception des Prosélytes &c. Des prières pour être lues en famille, le matin & le soir ; une prière pour les Femmes grosses ou sur le point d'accoucher, une prière pour les Malades, une pour lire avant le Sermon &c.

IX. On prévient dans cette Section quelques objections, & l'on y fait sentir qu'il est très nécessaire que les Bibles & les Liturgies soient imprimées correctement.

X. Celle-ci contient des questions & des observations sur les *Articles*, les *Souscriptions*, les *Homélies*, le *Catéchisme*, les *Canons*, les *Sermens* des *Marguilliers*. Je me contenterai de rapporter ce que nos Auteurs disent touchant les *Articles*. „

„ C'est un reste de Papisme dans quelques-uns de „ nos Collèges, d'obliger à 21. an les Etudians „ à signer les 39 Articles qu'ils ne sont certaine„ ment pas en état de comprendre ; car c'est les „ supposer Juges compétens des points de Théo„ logie les plus abstrus dont il est moralement „ impossible qu'ils puissent juger, vu que des per„ sonnes d'âge & de savoir ne sont pas trop d'ac„ cord sur les principaux. Si nous n'avions qu'un „ petit nombre d'Articles sur les vérités les plus „ simples & les plus nécessaires ; si l'on prenoit „ soin d'en bien instruire les Ecoliers & de s'assu„ rer de leur capacité par l'examen, avant que

„ de

„ de les admettre ; ſi nos Ecoles publiques & par-
„ ticulières étoient comme elles devroient l'être,
„ des Séminaires d'éducation vraiment Chré-
„ tienne, où l'on formât les jeunes gens à la ver-
„ tu & à la piété, & où on leur enſeignât la
„ ſcience du Chriſtianiſme avec autant de ſoin
„ que celle du Paganiſme, peut-être que la diffi-
„ culté ne ſeroit pas ſi grande, ni la ſignature des
„ Articles ſi peu raiſonnable".

XI. Cette Section offre des remarques ſur de certains griefs dont on ſe plaint en général : 1. Touchant les Cours Eccléſiaſtiques. 2. L'abatardiſſement de la Diſcipline. 3. La non-réſidence des Evêques & des Miniſtres. 4. La pluralité des Bénéfices. 5. Le revenu trop borné de certaines Paroiſſes &c. Voila des Articles bien délicats & qui *touchent* au vif ; ce ſont des abus qui ſcandaliſent *toute* la Réformation ; mais quelle apparence que les Eccléſiaſtiques y remédient ?

XII. Dans cette Section nos Auteurs adreſſent la parole directement aux Membres du Synode, & preſſent la juſtice, la néceſſité & la poſſibilité d'une réviſion, par de nouveaux motifs. Pendant qu'on la diffère, la Religion en ſouffre & le crédit de l'Egliſe décline inſenſiblement Si on l'eût entrepriſe plutôt, on auroit arrêté les progrès de certains maux dont on ſe plaint dès longtems & qui augmentent tous les jours. On a fait des changemens pluſieurs fois depuis la Réformation, ſans qu'il en ſoit arrivé aucun mal, pourquoi n'en feroit-on pas encore ? Notre Egliſe eſt-elle ſi parfaite qu'il n'y ait rien à changer ? Qui ôſeroit le dire ? „ Nos
„ Gouverneurs ont la même autorité que leurs
„ Devanciers, l'Egliſe peut encore ſe perfection-
„ ner,

„ ner, elle demande hautement du ſecours ; nous
„ prions que ſa Requête ſoit écoutée. Nous ſom-
„ mes encore Hommes ; nous ſommes encore
„ Chrétiens ; & malgré les dernières atteintes por-
„ tées à nos libertés, nous ſommes encore Pro-
„ teſtans. Continuons à l'être, & montrons-nous
„ tout à la fois Proteſtans, Chrétiens & Hommes.
„ Que la crainte du danger ne nous rebute point,
„ puiſqu'elle ne rebuta pas nos Pères en pareil cas.
„ Ils mirent la main à l'œuvre, ils réuſſirent, &
„ la Nation acquieſça, parce que ce qu'ils avoient
„ fait étoit juſte & légitimement autoriſé".

Après beaucoup d'autres raiſons ſur leſquelles on inſiſte, on indique enfin la manière dont on pourroit s'y prendre pour procéder à une Réforme & pour y réuſſir.

XIII. Voici la Concluſion de la Requête que l'on appuye par de nouvelles conſidérations priſes en particulier des circonſtances du tems. Nous vous avons préſenté ces remarques, très honorés Prélats & Théologiens Chrétiens, dans un tems où elles ne peuvent échapper à la pénétration des plus judicieux du Peuple, non plus qu'à l'attention des plus graves du Clergé, & lorſque pluſieurs des uns & des autres en ſont vivement touchés : dans une conjoncture où les principes relâchés & le déréglement des mœurs inondent le païs, lorſque la légéreté s'aſſujettit le jugement, & le ridicule la converſation de la plupart des hommes, & lorſque les choſes ſacrées ſont plus expoſées que tout le reſte aux libertés indécentes de l'un & de l'autre. Nous vous avons préſenté nos réflexions dans un intervalle de tems où l'on fait les remarques les plus ſévères ſur la Foi & ſur la Dévotion, auſſi-bien que

que ſur la vie & les mœurs du Clergé ; où l'Autorité Eccléſiaſtique & les Decrets des Conciles ſont dans le mépris, & où rien ne ſera admis ou toléré que ce qui pourra ſoutenir un examen rigoureux, &c.

Cette Section eſt terminée par un *Poſtſcriptum* où l'on s'adreſſe au Public. Nos Auteurs commencent par y demander acte de leur attachement à la paix & à la charité qu'ils ont montré dans tout le cours de leur Ouvrage, proteſtant qu'ils ne s'écarteront point de ces deux principes dans ce qui leur reſte à dire. Si de l'abondance du cœur, il leur arrive de rappeller des matières déja touchées, les perſonnes ſincères le leur pardonneront aiſément ; d'autant plus qu'ils vont prendre congé de leur ſujet, & que ſur leurs déclarations tant de fois réitérées, on ne doit pas douter qu'ils n'achèvent leur Ouvrage avec le même eſprit de bienveillance dans lequel ils l'ont commencé. Ils ſupplient qu'on ne leur faſſe point de procès ſur leur deſſein. Ils déclarent que de leur côté ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour éviter toute diſpute envenimée ; ils en ont agi en Chrétiens, en hommes raiſonnables, & en amis de la Religion & du Gouvernement ; ils ont traité les matières ſelon toute la capacité de leur jugement & les lumières de leur conſcience.

Cependant ils n'ont pas aſſez de préſomption pour croire, malgré leur zèle pour le Chriſtianiſme & pour l'avancement de l'Egliſe, que tous les membres qui la compoſent, ſoient entièrement de leur avis ; mais du-moins ils croyent qu'il n'y a point d'homme ſenſé qui n'approuve quelques-unes de leurs remarques. Du reſte ils reconnoiſſent que leur Ouvrage n'eſt pas ſans défauts, mais ils dé-

clarent que s'ils ont erré, ce n'a pas été volontairement & avec connoissance de cause. S'il leur est échappé quelques expressions qui ne soient pas du goût de certains Lecteurs, ils espèrent que les bonnes Ames y donneront un tour favorable. S'ils ont fait quelques observations peu nécessaires, ou employé quelques argumens peu concluans, cela ne doit pas faire rejetter tout le reste, quand même il y auroit des endroits blâmables.

Outre des Notes qu'on trouve sous le Texte presqu'à chaque page, dans lesquelles on cite des passages des Auteurs les plus estimés, on a mis à la fin de l'Ouvrage par *appendix* un recueil de citations tirées des plus célèbres Prélats & Théologiens de l'Eglise Anglicane, depuis la Réformation, sur l'autorité desquels on appuye les remarques que l'on a faites. Cet *Appendix* est divisé par Sections qui répondent à l'ordre des matières observé dans l'Ouvrage. Voici une de ces citations tirée de *la vérité toute nue* de l'Evêque *Croft*. pag. 23. Ed. de 1665. „ Je supplie les Gouverneurs de l'Eglise de considérer sans préjugé, s'il ne seroit pas „ plus avantageux d'avoir un Service qui satisfît „ le plus grand nombre. Quand les Pères de notre Eglise réformèrent cette Nation de la Papauté, leur desir étoit d'en retirer le plus qu'ils „ pourroient. Pour cet effet ils conservèrent toutes les cérémonies & toutes les formes de prières qu'ils pouvoient retenir en conscience, & ils „ ordonnèrent que le second Service fût dit à „ l'Autel, pour le faire en quelque sorte ressembler „ à la Messe, alors les délices du Peuple. Mais à „ présent qu'elle en est devenue l'aversion, ne devroit-on pas changer cet ordre à cause de cette „ ressem-

„ reſſemblance, ſelon la même règle de raiſonne-
„ ment ? Nous louons nos Pères d'en avoir agi
„ ſelon la piété & la prudence, & cependant nous
„ ne voulons pas les imiter ? Ils tâchèrent de plaî-
„ re au Peuple & de le gagner, nous voulons lui
„ déplaire & le perdre. Certainement nous ne
„ pouvons mieux honorer la mémoire de nos Pè-
„ res, qu'en ſuivant leur règle, qui étoit de *ſe con-*
„ *former au tems*. C'eſt donc ſe tromper groſſiè-
„ rement que de croire les deshonorer, en ôtant ce
„ qu'ils ont établi, lorſqu'on l'ôte par la même
„ raiſon pour laquelle ils l'établirent". Quand on *voit par ces citations*, les inſtances ſi ſouvent réité-rées des plus ſages Prélats & Théologiens, pour une nouvelle Réforme, on eſt ſurpris de voir que le Synode ait fait la ſourde oreille. C'eſt ce qui fait croi-re en *général*, que quelque louable que ſoient ces *repréſentations*, elles n'auront aucun ſuccès. Nos Auteurs eux-mêmes n'en eſpèrent guère, ou du-moins quelques-uns d'entre eux, fondés ſur une maxime reçue dès longtems & qui ne fait pas d'honneur au Clergé, à ſçavoir que *notre Réfor-mation n'eut jamais été ni entrepriſe ni exécutée, ſi l'on s'en fût remis aux ſeuls Gens d'Egliſe*. Il me ſemble que cela inſinue aſſez clairement qu'il faudra s'adreſſer au Gouvernement Civil, ſeul ca-pable de donner de l'ame & de la vigueur au Corps Eccléſiaſtique. Ce trait & quelques autres de mê-me nature me rendroient volontiers ſuſpects les témoignages de reſpect, de vénération & de ſou-miſſion que nos Auteurs donnent à chaque page aux Conducteurs de l'Egliſe ; cela revient ſi ſou-vent qu'on en eſt fatigué *uſque ad nauſeam*.

Puiſque nos Auteurs ont eu deſſein de toucher

tous les abus, je ſuis ſurpris de ce qu'ils n'ont rien dit des génuflexions que le Prêtre fait à l'Autel dans les Cathedrales. C'eſt certainement un reſte de Papiſme des plus ſcandaleux & des plus ridicules. Ayant ôté la cauſe, il faloit ôter l'effet. Les Papiſtes s'agenouillent devant un Autel, parce qu'il y a toujours quelque Hoſtie conſacrée, dans le ciboire, laquelle ils adorent; mais nous, en vertu de quoi fléchiſſons-nous le genou devant l'Autel, puiſque nous avons rejetté la Tranſubſtantiation, & que même nous ne gardons point de pain conſacré?

Un autre abus plus dangereux encore que tous ceux que nos anonymes ont touché, & qui eſt auſſi un reliquat de *Papiſme*, c'eſt celui d'enterrer les morts dans les Egliſes, ou dans des cimetières qui les environnent, auſſi bien dans le cœur des villes qu'à la campagne. Lorſqu'on croyoit qu'il falloit adreſſer à Dieu des prières pour les ames des défunts, ſur leurs Tombeaux; lorſqu'on croyoit que ces ames brulées dans les flammes du Purgatoire en étoient retirées, ou du-moins recevoient du ſoulagement par le moyen des Meſſes qui ſe diſoient dans les Egliſes où repoſoient les corps qu'elles avoient animés; lorſqu'on croyoit que plus ces corps étoient près de l'Autel où les Meſſes ſe diſoient, plus les ames y avoient de part, il étoit tout naturel de ſouhaiter d'être enterré dans une Egliſe, & le plus près que faire ſe pouvoit du maître Autel. Mais aujourd'hui qu'il eſt de foi que les prières des vivans ne ſont d'aucune utilité aux morts, que nous avons aboli la Meſſe & rejetté les ſuperſtitions, que viennent faire les Cadavres dans les Egliſes? Empoiſonner l'air que les vivans

ſ'reſpirent, & porter par ce moyen dans leur ſang le levain de diverſes maladies. Il n'y a point d'Egliſe, ſurtout dans les grandes villes comme *Londres*, où l'on ne ſente une odeur infectée dans des jours peſans où l'air ne circule pas. Pour peu qu'on ſoit verſé dans la Phyſique, on ſçait que les corps qui ſe pourriſſent exhalent une prodigieuſe quantité de fluïde élaſtique, qui conſiſte en des particules putrides, leſquelles ſe mêlant dans l'air le corrompent. Pourquoi les guerres ſanglantes ont-elles été ſi ſouvent ſuivies de la Peſte? Par la même raiſon, parce que l'air corrompu par la multitude de Cadavres, donnoit la mort aux vivans. Tout le monde ſçait combien la ſalubrité d'un air pur contribue à la ſanté, à la force, à la vigueur, à la gayeté. Pourquoi ne tâchons-nous pas à purifier le nôtre en purgeant avec ſoin nos villes de toutes les immondices, de toute l'ordure & de toute la pourriture qui s'y accumule, & par conſéquent en délogeant les cadavres dont le voiſinage nous eſt ſi pernicieux? Rien de plus facile que d'établir, par exemple, autour de *Londres* à trois ou quatre mille de diſtance, de grands cimetières où les Miniſtres des Paroiſſes iroient enterrer leurs morts, chacun dans ſon diſtrict, ſans rien perdre de leurs droits, & où les vivans pourroient également ſatisfaire leur vanité, ſous prétexte d'honorer la mémoire des défunts par de magnifiques Mauſolées (*a*).

Pour

(*a*) Nos Nouvelles publiques nous rapportèrent, il a y quelque tems, un accident arrivé dans une Egliſe de Paris, où quelques jeunes gens furent ſuffoqués ou perdirent la vue, pour s'être approchés trop près d'un tombeau qu'on venoit d'ouvrir.

Pour revenir ; je ne doute point que si l'Eglise Anglicane fait une réforme telle qu'on la demande, les Protestans Etrangers ne se hâtent de l'imiter. Alors on verra le vénérable Synode des Provinces Unies refondre les Formulaires de *Calvin*, donner un bon Catéchisme où les principales Vérités de la Religion seront clairement & simplement exposées, dans un ordre naturel & régulier ; accommoder la Confession de Foi aux idées règnantes, pour ne pas obliger les Ministres à signer le contraire de ce qu'ils croyent & de ce qu'ils prêchent ; composer un nouveau Formulaire pour le Batême, plus court, moins compliqué, moins chargé d'idées abstraites que celui dont on se sert aujourd'hui, & au-lieu de ces Prières pleines de constructions louches, & de mots surannés, & d'un stile si froid & si languissant, qu'il inspire d'abord la tiédeur à celui qui lit aussi-bien qu'à ceux qui sont censés écouter, on aura des Prières pleines d'onction & de force, d'un stile noble, vif & touchant, qu'on ne pourra lire sans une douce émotion, & sans enflammer le zèle & la dévotion des Assistans (*a*).

(*a*) Je marquerai desormais ainsi mes Extraits, afin qu'on n'impute pas à d'autres les fautes que je pourrai commettre.

ARTICLE VIII.

HISTOIRE *du* PARLEMENT *d'*ANGLETERRE par Mr. l'*Abbé* RAYNAL. Un Volume *in* 8. de 376 pages. A *Londres* 1748.

CEtte Histoire nous offre un charmant spectacle. C'est une peinture mouvante, vive, animée & &

& brillante, de ce qui s'eſt paſſé de plus frappant ſur l'un des plus grands théatres du Monde. Tous les grands évènemens s'y voyent, mais ils ſe ſuccèdent les uns aux autres avec une rapidité étonnante. Il y a dans la repréſentation de cette ſcène un art infini. Mais on y trouve un grand défaut. Les portraits, dit-on, ſont trop chargés, & ne reſſemblent point aux Originaux. On n'y reconnoit preſque plus ni les Monarques, ni les Héros, ni les Grands-hommes qui paroiſſent ſur la ſcène. On leur donne des caractères qu'ils n'ont pas. Ou l'Auteur n'a pas travaillé d'après Nature, il n'a fait que ſuivre ſon imagination; ou, s'il a copié, il a ſuivi de mauvais guides. C'eſt pécher dans l'eſſentiel.

Que toujours tes portraits ſoient peints d'après Nature;

Qu'on connoiſſe aiſément le cœur à la peinture.

Je ne m'érige pas ici en juge. Mais ceux-là mêmes qui ont eu part à quelques-unes de ces ſcènes, ceux qui doivent avoir bien connu les perſonnages qu'on y repréſente, en font des portraits qui ne reſſemblent pas à ceux qu'on voit ici. Je n'en ferai pas le parallèle. Je me contenterai de produire pour exemple le portrait de *Guillaume III*, Roi d'Angleterre. Les traits que lui donnent la plupart des Hiſtoriens, ſont bien différens de ceux que trace ici notre Auteur.

„ Guillaume, dit Mr. l'Abbé *Raynal*, fut la „ preuve que le bonheur ſe mêle des réputations „ comme des fortunes, & qu'un Roi médiocre „ peut jouïr de la plus brillante réputation dans „ l'Hiſtoire. Juſtifions cette eſpèce de paradoxe „ par des traits empruntés de ſes propres Panégy-

„ riſtes. Sa phyſionomie prévenoit en ſa faveur,
„ mais ſes manières le trahiſſoient; il les avoit fiè-
„ res, auſtères, rebutantes, mêlées, malgré ce-
„ la, d'un air de fineſſe toujours mauvais, quoi-
„ que la fineſſe même ſoit ſouvent utile. Il par-
„ loit peu & desagréablement; c'étoit le réſultat
„ de ſon éducation, de ſon indolence, de ſa fier-
„ té. La diſſimulation, à laquelle on l'avoit ac-
„ coutumé dans ſa jeuneſſe, lui fut quelquefois
„ auſſi funeſte qu'avantageuſe: ſi les Hollandois
„ l'honorèrent du nom de ſageſſe, les Anglois la
„ déteſtèrent comme défiance. Il eut plus de pé-
„ nétration pour connoître les hommes, que de
„ talent pour les gagner; l'inflexibilité de ſon ca-
„ ractère ne lui permettoit pas de ſe plier à leurs
„ goûts, à leurs vues, à leur génie. On ne peut
„ pas avoir moins d'invention, ni plus de diſcer-
„ nement qu'il en avoit; il imaginoit mal, mais
„ il jugeoit bien. Son eſprit n'avoit pas aſſez d'é-
„ tendue pour embraſſer pluſieurs objets, & il
„ ne parvint à connoître les différentes Cours de
„ l'Europe, qu'en ignorant l'intérieur des Etats
„ qu'il étoit chargé de conduire ou de gouver-
„ ner. Le grand art des Souverains, l'art de for-
„ mer les hommes, lui fut tout-à-fait inconnu:
„ les talens ſous ſon règne ne donnoient nul droit
„ aux honneurs, ils étoient décernés par l'hu-
„ meur & par le caprice; ce Prince cherchoit
„ moins des Miniſtres habiles que des Courtiſans
„ ſoumis. Il porta la prévention pour ou contre
„ auſſi loin qu'elle pouvoit aller, & une prémiè-
„ re impreſſion ne fut jamais effacée, il aimoit ou
„ il haïſſoit, il eſtimoit ou il mépriſoit ſans retour.
„ La guerre ne fut pas ſon côté brillant. Il ne for-

ma

„ ma preſque point de ſiège qu'il ne levât, ne
„ donna point de bataille qu'il ne perdît, ne ſe me-
„ ſura à aucun Général ſans en être battu : c'eſt
„ avoir fini ſon éloge militaire, que d'avoir dit
„ qu'il fut brave ; encore l'étoit-il moins par Hé-
„ roïſme que par Religion, il étoit Prédeſtina-
„ tien. Ses ſuccès ne prouvent pas autant qu'on
„ le prétend, l'étendue de ſon génie : le hazard
„ ſeul le fit Stadhoudre ; l'irréſolution de *Jaques*
„ II le plaça ſur un trône, où il ſe répentit plus
„ d'une fois d'être monté. De l'aveu de tous les
„ Anglois, il y montra une grande inapplication,
„ beaucoup d'humeur, & très peu de capacité. Sa
„ haine contre la France lui tient lieu de tous les
„ talens ; elle le fit l'ame d'une puiſſante Ligue,
„ lui attacha tous les ennemis de *Louis le Grand* ;
„ & lui donna tous les Réfugiés pour Panégy-
„ riſtes.

Conſultez l'Evêque *Burnet*, qui a connu particulièrement *Guillaume*, conſultez quantité d'autres Auteurs, vous remarquez dans le portrait qu'ils font de ce Prince, de beaux traits que vous ne retrouvez pas ici ; & ici vous en voyez de fort laids que vous ne trouvez pas ailleurs. Notre Hiſtorien ne lui donne point d'aquis, il ne lui donne que des talens naturels, talens même dont il n'a pas profité, ou dont il a abuſé. Il ne lui reconnoit aucun vrai mérite. *Guillaume* eſt ſans aucunes vertus, il n'a que des défauts & des vices. On lui donne, il eſt vrai, de la *bravoure* ; mais quelle bravoure ? Celle que pourroit avoir le plus lâche de tous les hommes, s'il agiſſoit par le même principe de Religion, s'il étoit *Prédeſtinatien*. Je laiſſe à juger ce qu'on doit penſer de ce portrait. J'ai

préféré celui-là à tout autre, pour servir d'exemple, parce que le Prince qu'il représente, offre dans les Faſtes d'Angleterre un ſpectacle ſingulier & plein de grands évènemens.

Je voudrois pouvoir donner un détail un peu circonſtancié des principaux faits rapportés dans cette Hiſtoire, mais ce plan étant trop vaſte pour un Extrait, je me borne ou à ce qu'elle a de plus intéreſſant, ou à ce qui me paroîtra propre à faire juger de ſon mérite, du plan de l'Auteur, de ſon goût, de ſes ſentimens & de ſon habileté.

Toute cette Hiſtoire du Parlement d'Angleterre eſt partagée en *dix Epoques* aſſez remarquables, dont la prémière commence en 1066 au règne de *Guillaume* I. ſurnommé *le Bâtard*. L'Introduction qui eſt à la tête de l'Ouvrage donne une légère idée des révolutions arrivées en Angleterre avant cette prémière Epoque. En voici le précis.

L'*Angleterre* connue d'abord ſous le nom d'*Albion*, le fut dans la ſuite ſous celui de *Bretagne*. On ignore également l'origine de ſes Fondateurs & de ſes prémiers Conquérans. L'entrepriſe de *Céſar* ſur cette Ile augmenta plutôt la gloire de ſa Patrie, qu'elle n'en étendit l'empire. Les Bretons furent alors reconnus plutôt que ſoumis. L'honneur de les ſubjuguer devoit illuſtrer plus d'un Capitaine; & la poſſeſſion de ce bel Etat fut la dernière conquête de la République. Le joug des Romains tomba comme de lui-même, la néceſſité de repouſſer les Barbares qui les menaçoient, leur fit abandonner après quatre ſiècles un Païs qu'ils dédaignoient.

Les Provinces méridionales de la Bretagne devin-

vinrent bientôt la proie des Pictes & des Calédoniens, Peuples féroces qui habitoient la partie septentrionale de l'Ile qu'on nomme aujourd'hui *Ecosse*. Pour réparer leurs pertes & se venger, les Bretons implorèrent lâchement le secours de deux Peuples connus sous le nom d'*Anglo-Saxons*, qui s'étoient rendus célèbres dans l'Allemagne par leurs victoires, & dans la Brétagne par leurs descentes. Les Saxons écoutèrent avec plaisir des supplications qui favorisoient le projet d'établissement qu'ils avoient formé. *Hengist* fut mis à leur tête, battit les ennemis, & forgea en même tems des fers aux Bretons. Après une longue & sanglante guerre sept Royaumes Saxons se formèrent des ruines du pays conquis. La Bretagne perdit tout jusqu'à son nom, qui fut changé en celui d'Angleterre. C'est au gouvernement qui s'établit alors dans leur Ile, que les Anglois rapportent l'origine de leur Parlement.

Au titre de Conquérans les Anglo-Saxons joignirent celui de Législateurs. A un sceptre de fer ils ajoutèrent un gouvernement vicieux: à peu de chose près, ils portèrent dans leurs conquêtes les coutumes reçues dans leur ancienne patrie. Leur gouvernement ne fut ni monarchique ni aristocratique, ni démocratique; c'étoit un composé bizarre de tous les trois. Le Roi, les Grands, le Peuple partagèrent l'autorité. Des vues opposées empêchèrent toujours les trois Puissances de se réunir. L'intérêt personnel étoit l'ame de tous les conseils, de toutes les résolutions, de toutes les entreprises.

Ce système de politique dura six cens ans. Des révolutions fréquentes agitèrent l'Etat. Les sept Royau-

Royaumes furent réduits à un ſeul ; le ſceptre des Saxons paſſa dans les mains des Princes Danois, & repaſſa dans celles des Saxons. L'empire des mêmes loix fut inébranlable. Ces Inſulaires incapables de plier s'opiniâtrèrent à retenir leur police. La décadence, la chute même d'un tel empire étoit infaillible. *Edouard le Confeſſeur*, Prince plus ſimple que politique, que la Légende a placé au nombre des plus grands Saints, & l'hiſtoire parmi les Monarques les plus médiocres, en montant ſur le trône de ſes Pères, prépara la révolution. Forcé par l'uſurpation des Danois à chercher un azile hors de ſa patrie, il trouva auprès de *Guillaume le Bâtard*, Duc de Normandie, un accueil brillant, & capable de toucher un bon cœur. Les Anglois laſſés d'un joug étranger redemandèrent le ſang de leurs Rois. *Edouard* fut préféré. Ce Monarque laiſſa avilir le ſceptre ; mais il prit avant ſa mort des arrangemens pour le faire paſſer en de plus habiles mains.

PREMIERE EPOQUE. GUILLAUME I, *ſurnommé le Bâtard, établit le Deſpotiſme en* 1066.

La mort d'*Edouard* laiſſa le trône en proie à l'ambition de trois rivaux, qui avoient tous des avantages pour y monter. *Edgard*, deſcendu des Monarques du Païs, y étoit appellé par ſa naiſſance. *Hérald*, fils d'un Miniſtre abſolu qui avoit préparé ſon élévation, avoit pour lui un parti nombreux. *Guillaume*, Duc de Normandie, alléguoit en ſa faveur le Teſtament du feu Roi.

Hérald l'emporta ſur ſes rivaux, & il règnoit déja lorſque *Guillaume* entreprit de lui diſputer la couronne. Une Flotte de neuf cens voiles porta *le* Duc

Duc ſur les côtes d'Angleterre; cinquante mille hommes qu'il avoit lui-même formés aux combats le ſuivirent. Après avoir brûlé ſes Vaiſſeaux, il alla chercher l'ennemi, lui livra bataille & le défit. *Hérald* perdit la couronne, la gloire & la vie en combattant vaillamment.

Après cette grande victoire remportée par *Guillaume*, les Seigneurs, les Magiſtrats, les Prélats aſſemblés le conjurèrent unanimement de regner ſur eux. Rien n'eſt au deſſus de l'idée que nous donne notre Hiſtorien des prémiers tems de l'adminiſtration de ce Prince. Des Edits précis & bien *entendus* aſſurèrent le bonheur des Anglois; & fixèrent les Normands dans l'ordre. La confiance réciproque, qui faiſoit la tranquilité commune, ne dura pas longtems. On n'en eſt pas ſurpris, & on ne comprend pas même comment elle ait pu s'établir, quand on connoît & l'humeur de *Guillaume* & le caractère des Anglois. Après de légers mouvemens excités ſourdement pour entretenir dans le Peuple un eſprit de ſédition, les factions ſe multipliérent, & furent ſucceſſivement fomentées par le Prince *Edgard*, par les Danois, par les Ecoſſois, une fois même par les Normands.

Guillaume ſentit bien que ſes Sujets n'étoient pas faits pour être traités par les voies ordinaires de la prudence. Il ne gouverna plus dès-lors avec le ſceptre, mais avec l'épée. Le droit de conquête fut pouſſé juſqu'où il pouvoit aller. Il anéantit les privilèges des Anglois, il s'approprie leurs biens, il leur donna d'autres loix. Le pouvoir arbitraire fut établi dans toute ſon étendue; & des Peuples qui avoient voulu ſecouer l'autorité des Loix, ſe virent forcés à gémir ſous l'empire du Deſpotiſme.

La

La Satyre a peint *Guillaume le Conquérant* avec les couleurs les plus odieuses. Il eſt pourtant vrai que la Nation qui le déteſte lui doit ſa gloire, & on doit le mettre parmi le petit nombre de Rois qui ont honoré le trône. Inconnus ou mépriſés juſqu'alors dans l'Europe, les Anglois commencèrent à y jouer un grand rôle par leurs lumières, par leur puiſſance, par leur commerce & par leurs conquêtes.

SECONDE EPOQUE. JEAN SANS TERRE *dégrade l'Autorité Royale, en accordant la grande* Chartre *en* 1215.

Guillaume étoit à peine au tombeau, qu'on demanda tumultuairement le rétabliſſement des anciens uſages. Ses premiers ſucceſſeurs amuſèrent la Nation; *Guillaume II* par de grandes promeſſes, *Henri* I. par une Chartre qui n'eut point d'exécution. Les Loix impoſées par le Conquérant paroiſſoient déja aſſez ſolidement établies, lorſque *Jean ſans Terre* monta ſur le trône.

Le portrait de ce Monarque Anglois fait horreur. C'étoit un Prince ſans honneur, ſans Religion, un vrai ſcélérat, que ſes crimes & ſes malheurs ont rendu célèbre. Il n'eut de l'eſprit que pour nuire, du feu que pour brouiller, du courage que pour détruire. Il fut réſolu de détruire ſa dignité pour élever ſur ſes ruines la liberté, ou, pour mieux dire, l'indépendance. Les Barons, que notre Auteur traite de ſéditieux, formèrent ce projet, & mirent à leur tête le Cardinal *Langeton* Archevêque de Cantorberi. Ce Prélat, homme factieux & violent, joignoit à la duplicité d'un adroit Courtiſan, l'audace d'un mauvais Eccléſiaſtique; & à l'intérêt politique, qui uniſſoit les Conjurés,

il

l'ajouta le lien religieux d'un ſerment ſolemnel.

Tout étant prêt, on expliqua fièrement ſes orgueilleuſes prétentions au Monarque. Ce Prince, irité d'un pareil procédé, répondit: *Les Traîtres ont oublié de demander ma Couronne; qu'ils ne s'attendent point à m'arracher des privilèges qui me rendroient leur eſclave. Je ſuis Roi, & je veux continuer à l'être.* Ce refus fut le ſignal de la guerre. Les Barons formèrent quelques entrepriſes qui réuſſirent. Londres entra dans la conféderation, & le Roi ſe voyant univerſellement abandonné, fut obligé d'accorder ce qu'on lui demandoit. L'Acte arrêté fut nommé *Grande Chartre*, & a ſervi de prétexte à toutes les guerres civiles qui ont déchiré depuis l'Angleterre. Notre Auteur donne cette fameuſe pièce telle qu'il l'a trouvée dans l'Hiſtorien d'Angleterre le plus autoriſé.

Le Roi, au deſeſpoir d'avoir commis cette lâcheté, jura hautement ſa vengeance. *Innocent III*, ce Pontife orgueilleux qui avoit toutes les vertus, excepté celles de ſon état, devint ſa reſſource. Depuis longtems les Chefs de la Religion franchiſſoient criminellement les limites que le Ciel leur avoit preſcrites. Las d'édifier l'Univers par leur piété, ils commencèrent à l'étonner par leur ambition. Au gré de leurs paſſions, la Chrétienté étoit un empire dont ils étoient les maîtres; ils ne regardoient les Trônes que comme de ſimples Fiefs de leur Thiare, & Rome moderne avec des Bulles voulut diſpoſer auſſi ſouverainement des Couronnes, que l'ancienne Rome l'avoit fait avec des armées. Ces odieuſes prétentions règlèrent les démarches de la Cour Romaine. Les Rois aſſez généreux pour ſoutenir les droits du Diadême furent ex-

excommuniés, déposés, & leurs Sujets délivrés du ſerment de fidélité. Dès-lors le lien précieux qui uniſſoit les Peuples & les Souverains fut rompu, les Nations ne virent plus que des Tyrans dans leurs Maîtres. Les Couronnes furent chancelantes ſur la tête des plus grands Monarques, & les jours des meilleurs Rois en péril. La révolte appuyée ſur un ſaint motif, & aſſurée de l'impunité, ne connut plus de bornes. Le Roi *Jean* lui-même avoit éprouvé toutes ces horreurs. Le hazard ou ſon imprudence l'avoient brouillé avec *Innocent*; pour ſe réconcilier avec lui, il lui en couta ſon indépendance. Il ne ſortit de l'abîme où les foudres du Pontife & la ſuperſtition du Peuple l'avoient jetté, qu'en ſoumettant ſa Perſonne & ſa Couronne au St. Siège: Londres devint tributaire de Rome.

Jean fit enviſager au Pape les entrepriſes des Barons comme un attentat contre les droits de la Cour de Rome. *Innocent* excommunia les rebelles, & déchargea le Monarque opprimé des promeſſes & des ſermens que lui avoit arrachés la violence. *Jean* comptoit beaucoup ſur ces excommunications, & encore plus ſur de bonnes armées. Avec des troupes étrangères qu'il avoit appellées à ſon ſecours, il porta le fer & le feu dans toutes les parties de l'Angleterre. Les Seigneurs Anglois, pour ſe venger, offrirent la couronne à *Louis* fils aîné de France. Ce jeune Prince avec ſept cens voiles alla remplir ſa deſtinée, & à ſon arrivée tout plia dans l'Ile. Londres, où il entra moins en conquérant qu'en Prince légitime, entraînoit déja les autres villes, lorſque le Légat en lançant contre lui les foudres de l'Egliſe arrêta la révolution.

Jean

Jean ne ſe ſervit de ce précieux inſtant que pour aigrir davantage ſes Peuples par ſes incendies & par ſes ravages. Il mourut après avoir perdu preſque tout, laiſſant *Henri* ſon héritier au berceau, ſon ennemi ſur ſon trône, & ſes Peuples en poſſeſſion de tenir tête à leurs Souverains. La jeuneſſe de *Henri* excita la compaſſion : on le proclama Roi âgé de dix ans; & *Louis* qui s'étoit familiariſé avec l'idée d'une couronne, repaſſa la mer avec beaucoup de chagrin & fort peu de gloire.

TROISIEME EPOQUE. *Le* PARLEMENT *s'établit ſous le règne de* HENRI III, *l'an* 1264.

La minorité qui eſt la partie foible des autres règnes, fut la plus belle de celui-ci. *Guillaume* Comte de *Pembrok*, Grand-Maréchal d'Angleterre, fut chargé, en qualité de Régent, de l'adminiſtration des affaires. Cet homme célèbre ſut par ſes ſoins étoufer les diſſentions civiles qui venoient de déchirer ſa patrie, il rappella les Sujets à leur devoir, contint les Grands dans la ſoumiſſion, prévint les plaintes du Peuple, reprima les entrepriſes des Factieux, rendit la force aux Loix, rétablit l'ordre dans les Finances, remit la diſcipline parmi les Troupes, aſſura le repos du Royaume.

Malheureuſement le jeune Roi étoit né ſans talens, & l'éducation n'en donne point. Ce fut un homme mou, qui ne ſut jamais ſe roidir contre aucun obſtacle; un Roi de théatre, qui ne joua jamais qu'un rôle emprunté, & qui n'eut de volonté que celles qu'on lui fit avoir. Après avoir paſſé une partie de ſon règne à accorder des privilèges & à les révoquer, à faire des ſermens & à les violer, à céder ſon autorité & à la reprendre, à ſe rendre

eſclave de ſes Peuples & à en devenir le tyran, le cahos ſe débrouilla, & l'Etat prit enfin une conſiſtance. Le mariage du Roi avec *Eléonore* de Provence hâta cet inſtant funeſte.

Bientôt les Provenceaux eurent dans leurs mains tous les biens, & ſur leur tête tous les honneurs de l'Ile. Les privilèges de la Nation & les articles de la Grande Chartre furent violés avec des excès juſqu'alors inconnus. Les Anglois murmurèrent de tous ces malheurs, & engagèrent dans leur cabale *Simon de Montfort* Comte de *Leyceſtre*, François, & l'homme de toute l'Europe le plus redoutable. Héritier par ſa mère des biens de la Maiſon de *Leyceſtre*, il étoit devenu Anglois. Il aſpira à tout par ambition, & il parvint à tout à force de mérite. Le Gouvernement de Guienne lui fut confié comme au ſeul Seigneur d'Angleterre aſſez expérimenté pour dompter les Gaſcons, & aſſez fier pour les humilier. Cette grande place lui fut ôtée, & pour ſe venger de l'affront qu'on lui faiſoit, il ſe joignit aux Factieux & devint l'ame de la Ligue.

Après bien des troubles, on en vint enfin à une guerre ouverte. Les armées ſe trouvèrent en préſence à Leuſes dans le Comté de *Suſſex*. Le Roi perdit la bataille, tomba entre les mains de ſon ennemi, & fut forcé de ſe ſoumettre d'avance à tout ce qui ſeroit arrêté pour la réformation de l'Etat. *Leyceſtre* ſavoit vaincre & profiter de ſa victoire. Il força le Monarque à créer certains Officiers, qui, ſous le titre de *Conſervateurs*, nommèrent de la part du Roi quatre Chevaliers de chaque Comté pour aſſiſter à la prochaine Aſſemblée, & y repréſenter leurs Provinces.

C'eſt

C'eſt à cette époque célèbre, à ce que prétend notre Auteur, qu'il faut rapporter l'origine du Parlement d'Angleterre. Les Hiſtoriens ne ſe trouvent perpétuellement en contradiction ſur cette importante matière, que parce qu'ils ont négligé de s'inſtruire ou de s'expliquer. Trois mots ſuffiſent pour débrouiller ce cahos. Si par le mot de *Parlement*, on entend le droit uſurpé par les Barons d'accorder au Roi les impoſitions extraordinaires, le Parlement remonte juſqu'aux prémiers Succeſſeurs de *Guillaume le Conquérant*. Si par le mot de Parlement, on n'entend que le nom même, il a commencé à Oxford en 1248. Mais ſi par Parlement, on entend une Aſſemblée compoſée des trois Corps du Royaume, il faut en fixer l'origine à l'évènement de 1264 dont nous parlons: c'eſt la prémière fois qu'il eſt fait mention des *Communes* dans les Archives de la Nation. Or les Hiſtoriens ſi attentifs à parler du Haut Clergé & de la Haute Nobleſſe, ſous le nom générique de Barons ou de Seigneurs qui poſſédoient des Fiefs immédiats de la Couronne, auroient-ils négligé ou évité de parler du Tiers-Etat, s'il avoit eu quelque part aux affaires publiques. Mr. l'Abbé *Raynal* donne cet argument pour une démonſtration.

Depuis cette époque *Leyceſtre* ne jouit pas longtems de l'Autorité Royale qu'il avoit uſurpée. Le Roi ayant trompé ſes Gardes, ſe ſauva, & alla joindre un corps de Troupes qui l'attendoit. Après quelques ſuccès, il voulut tenter encore le ſort d'une bataille. Tout habile qu'étoit *Leyceſtre*, il ſe vit forcé à l'accepter; & quoique brave, il la perdit avec la vie, parce qu'il ne fut pas ſecondé. Ainſi finit ſa carrière le Fondateur du Parlement

d'Angleterre, un des plus Grands-hommes qui ayent paru ſur la ſcène du Monde. La chute du *Catilina* Anglois affermit le trône du Roi légitime. *Henri* finit dans la paix un long règne qu'il avoit paſſé au milieu des orages. Il faut remonter à ce Prince malhabile & malheureux pour trouver la ſource des fleuves de ſang qui ont depuis inondé l'Angleterre.

QUATRIEME EPOQUE. *Les Députés des Communes, qui étoient choiſis par le Roi, commencent à être choiſis par leurs Villes & par leurs Provinces, ſous le règne d'*EDOUARD I.

Le Prince *Edouard* partageoit les travaux ingrats de l'expédition malheureuſe des Croiſés dans la Paleſtine, lorſque la mort du Roi *Henri* ſon père le rappella en Europe, & le plaça ſur le trône. Pendant ſon abſence, un Parlement modéré & zèlé pour l'ordre, tel peut-être que l'Angleterre n'en a plus vu, avoit pris les plus ſages meſures pour aſſurer le repos public. Une innovation remarquable rendit célèbre cette Aſſemblée. Depuis que le Peuple avoit commencé à prendre part à l'adminiſtration des affaires publiques, le choix de ſes Députés avoit été ſans contradiction au pouvoir du Roi. L'éloignement d'*Edouard* introduiſit un nouvel uſage. Les Villes & les Provinces élurent elles-mêmes ceux qui devoient les repréſenter, & qui dans les règles auroient dû être du choix des Régens du Royaume. Le Parlement les reçut, & les Communes ont joui depuis de ce privilège.

Edouard crut devoir alors diſſimuler ces uſurpations; mais lorſqu'il ſe vit aſſez aimé ou aſſez craint, il voulut effacer les taches, que ſes deux der-

derniers prédécesseurs & sa première complaisance avoient faites au trône. Sans s'embarasser des privilèges de la Grande Chartre, il imposa lui-même des Subsides extraordinaires. Les Evêques, les Barons & les Communes unirent leurs voix, leurs mécontentemens & leurs remontrances. Le Prince manquant alors de résolution, chercha à les appaiser; il convoqua une Assemblée, où il assura lui-même aux Communes leur usurpation. Il ordonna à tous les Cherifs d'Angleterre que chaque Comté ou Province députât deux Chevaliers, chaque Cité deux Citoyens, chaque Bourg deux Bourgeois au Parlement qui devoit s'assembler, afin de consentir à ce que les Barons & les Pairs du Royaume jugeroient à propos d'ordonner, & de l'approuver. La déclaration d'*Edouard* fut envoyée par-tout, & enrégistrée dans tous les Tribunaux du Royaume.

Je ne dirai rien des exploits militaires de ce Prince; on en trouvera un détail assez circonstancié dans l'Ouvrage même. Quant à son caractère, il est assez difficile de s'en former une juste idée. Les Ecossois en ont dit beaucoup de mal, les Anglois en ont fait l'éloge. Notre Auteur prétend que ni les uns ni les autres ne l'ont bien connu. La raison en est peut-être que les uns & les autres se sont trop laissés prévenir, & qu'*Edouard* n'avoit pas ce qu'on appelle des principes & un caractère bien décidé. Ses vertus & ses vices dépendoient un peu trop des occasions. On lui reconnoit de la bravoure, du courage, de la bonté, de l'amitié, des mœurs pures; mais on prétend qu'il étoit cruel, dur, vindicatif.

CINQUIEME ÉPOQUE. *Le Parlement usurpe l'Autorité législative sous* EDOUARD II. en 1308.

Le règne d'*Edouard* II. est plein d'horreurs & de tragiques catastrophes. Dès son enfance *aux seuls Gitons il éleva un trophée*, il imita ces

Deux Florentins que pour crime on brula,
Crime galant, tel que l'aurez pu lire
Du beau Catule *& de* Caligula (*a*).

Son premier Mignon fut *Gaveston*, homme efféminé, qui avoit une figure charmante, un corps robuste, le cœur tendre, l'ame héroïque, & qui avec les vertus des deux sexes avoit aussi leurs défauts. A *Gaveston* succéda le jeune *Spenser*, qui sut gagner le cœur du Monarque par les graces du corps & de la figure, des mœurs singulières & dépravées, par la gayeté, la vivacité de son esprit, & par une complaisance de tous les instans & de tous les genres. *Isabelle* indignée de n'être ni Reine ni Epouse, & ennuyée de la froideur du Roi son Mari & du mépris des Favoris, chercha un soulagement à ses peines dans un commerce étroit avec les Factieux. Sous prétexte de réconcilier l'Angleterre avec la France, elle se rendit à Paris, où elle conduisit à la fois une intrigue de politique & de galanterie. *Mortimer* que le Roi retenoit en prison, possédoit depuis longtems toute la tendresse de cette Princesse. L'amour lui inspira tant de stratagêmes, qu'il trompa la vigilance de ses ennemis, brisa ses fers, & alla joindre la Reine en France, où ils se dédommagèrent sans contradiction de

(*a*) Rousseau, Epig. 20.

de ce qu'une séparation forcée leur avoit coûté de chagrin.

La fin de cette scène fut tragique. *Isabelle* repassa la mer avec environ trois mille illustres Avanturiers, qu'elle joignit aux troupes des Factieux. Le Roi fut pris, enfermé, déposé, & la crainte de quelque révolution fit hâter sa mort. *Spenser* son Mignon fut livré à la Reine, qui le fit mourir. *Isabelle* & *Mortimer* furent accusés du prémier de ces attentats. Le nouveau Roi le crut d'autant plus aisément, qu'il les détestoit l'un & l'autre pour leur orgueil & leur tyrannie. Il alla lui-même enlever le Favori jusques dans le lit de la Reine, & le fit périr. Cette Princesse elle-même fut renfermée, ses jours furent avancés; & la justice le permettoit à un Roi, mais la Nature le défendoit peut-être à un Fils.

Ce n'est *là* qu'une partie des catastrophes qui arrivèrent sous ce règne. On peut regarder *Edouard* II. comme le destructeur de la Monarchie Angloise. Ce Roi foible & sans talens n'étoit parvenu à se faire couronner, qu'en jurant *qu'il garderoit & feroit observer les Loix & les Statuts que le Parlement jugeroit à propos de faire*. Ce serment fit à l'Autorité Royale la brèche la plus funeste. Depuis ce tems-là le droit des Loix n'appartient pas plus au Roi qu'à son Parlement.

Sixieme Epoque. *Les Communes usurpent le Pouvoir législatif sous le règne d'*Edouard IV. *en* 1461.

Les Anglois nous donnent *Edouard* III. pour un des plus grands Princes qui ait jamais tenu le sceptre. Mais, suivant notre Auteur, il ne fut pas

un grand Roi, à prendre ce titre dans toute ſon étendue. Ce Monarque abrégea par la dépoſition du Roi ſon père le chemin qui devoit le conduire au trône; il l'illuſtra dans la ſuite par ſes exploits; enfin il le deshonora par des amours ridicules & ſurannés. *Son Orient fut criminel, ſon Midi héroique, ſon Couchant malheureux* (a).

Ce Prince eut un grand nombre de fils qui furent ſa force durant ſa vie, & la ruine de ſes Etats & de l'Autorité Royale après ſa mort. Les deſcendans des Ducs d'*Yorc* & de *Lancaſtre* ſon troiſième & quatrième fils, ſe diſputèrent longtems & vivement la Couronne. Pour appuyer leurs prétentions, il ſe forma deux Factions célèbres en Angleterre, ſous le nom de *Roſe-rouge* & de *Roſe-blanche*. La prémière appuyoit la Maiſon de *Lancaſtre*, & la ſeconde la Maiſon d'*Yorc*. L'Hiſtoire eſt ſouillée des horreurs auxquelles ces Factions ſe livrèrent. Leur fureur égale à l'ambition des Chefs fit de l'Angleterre, pendant près d'un ſiècle, un théatre de carnage & de ſang.

Le Parlement profita de ces diviſions pour achever de ruiner l'Autorité Royale. Ce n'eſt que dans les malheurs de la Patrie que ce grand Corps a puiſé ſes droits. Il lui a fallu exciter des troubles ou les fomenter, pour parvenir à ſe rendre redoutable à ſes Maîtres. Les Pairs partageoient déja le droit des Loix avec leurs Souverains; mais les Communes ne jouiſſoient pas encore de cet avantage, elles l'aquirent de la manière que nous allons dire.

A-

(a) Je me ſers ici des termes de l'Auteur: ſon Style eſt quelquefois trop affecté & trop figuré.

Après la mort d'*Edouard* III. *Richard* II. monta ſur le trône. Il n'y porta ni les vertus d'un Chrétien, ni les qualités d'un honnête homme, ni les talens d'un grand Roi. Son règne fut celui des Femmes, des Favoris, des Miniſtres. Il manqua également d'eſprit, de cœur, de mœurs.

Le Duc de *Lancaſtre* qui le détrôna, prit le nom de *Henri* IV. Ce Prince n'eut ni des vices éclatans, ni l'apparence des grandes vertus. Il fut loué des Eccléſiaſtiques, parce qu'il défendit les biens du Clergé contre les entrepriſes du Parlement; des Dévots, parce qu'il fit bruler les Hérétiques; des Poëtes, parce qu'il les paya bien.

Henri V. ſon fils fut aux yeux d'un Anglois plus qu'un *Alexandre*, aux yeux d'un François preſque un *Néron*. Il dût la conquête de la France un peu à ſa valeur & beaucoup à l'imbécillité de *Charles* VI. aux fureurs de la Reine, à la jeuneſſe du Dauphin, aux diviſions des Miniſtres.

Henri VI ſon héritier n'eut pas ſon bonheur, encore moins ſon mérite. La Reine *Marguerite* d'*Anjou* ne lui laiſſa que le nom de Roi. Cette Princeſſe qui avoit de grands talens indiſpoſa toute la Nation par l'empire qu'elle prit ſur le Roi & ſur ſes Sujets. La Maiſon d'*Yorc* ſaiſit ce précieux moment pour faire valoir ſes droits. *Richard*, qui en étoit le Chef, avoit deux fils capables de l'aider dans l'exécution de ſes projets; &, pour mieux réuſſir, il mit dans ſes intérêts les deux hommes d'Angleterre les plus eſtimés & les plus dignes de l'être, les Comtes de *Saliſburi* & de *Warwick*.

La perte de deux cens mille hommes, d'environ quatre-vingt Princes du Sang, de preſque tous les grands Seigneurs du Royaume, furent les fruits

malheureux de cette union. *Henri* fut d'abord défait & pris par le Duc d'*Yorc*, qui se fit déclarer Protecteur & Gouverneur-Général du Royaume. Les choses changèrent bientôt de face. Le Duc d'*Yorc* & son second fils le Comte de *Rutland* périrent dans une bataille, & Milord *Salisburi* n'échapa à la fureur du Soldat que pour porter sa tête sur un échafaut. La Reine voulut poursuivre les fruits de cette victoire. *Warwick* qui étoit dans Londres en sortit pour lui en disputer l'entrée. Un second succès couronna le courage de *Marguerite*. Le Comte fut défait, mis en fuite; & le Roi dont on lui avoit confié la garde fut délivré. Ce malheureux Prince recouvra tout à la fois sa liberté, sa femme, son fils unique, sa couronne.

Le nouveau Duc d'*Yorc*, après avoir défait une armée de Lancastriens près d'Héréfort & rassemblé les débris de *Warwick*, marcha vers Londres, & y entra sans obstacle. Après s'être mis fièrement & sans délai la couronne sur la tête, & avoir pris le nom d'EDOUARD IV, il suivit la Reine qui se retiroit, & qui n'avoit pas jugé à propos de hazarder une action sous les murs d'une ville qui lui étoit contraire. Les armées se joignirent aux environs d'*Yorc*. Le Roi fugitif avoit plus de Troupes, mais le nouveau Roi en avoit de meilleures. Quarante mille morts couvroient déja le champ de bataille, & cependant la fortune sembloit incertaine. Enfin *Edouard* & *Warwick* la fixèrent dans leur parti par des actions extraordinaires. *Henri* & *Marguerite*, qui s'étoient retirés à Yorc avant la bataille, se sauvèrent en Ecosse pour y attendre un meilleur tems.

Lorſ-

Lorsque *Edouard* fut de retour à Londres, le Parlement approuva solemnellement tout ce que le Peuple avoit fait en appellant ce Prince au trône, & tout ce qu'il avoit fait lui même en y montant. C'est sous son règne que la Chambre Basse a commencé à jouir de la Puissance législative. On conjecture qu'*Edouard*, par ce privilège, voulut rendre son Couronnement agréable au Peuple qui y paroissoit si sensible. Au-lieu de dire comme autrefois, *Accordé aux prières & aux supplications des Communes par le Roi & les Seigneurs*, on mit, *Accordé par le Roi & les Seigneurs avec le consentement des Communes*. Mais la partie du Gouvernement qu'on appelle *exécutif* fut toujours retenue par *Edouard* & ses successeurs.

Après les prémiers jours donnés aux soins de l'Etat, *Edouard* se livra entièrement à son caractère. On ne vit plus en lui qu'un voluptueux, un indolent, un efféminé. Il se livra à des amours de tous les genres. Il en eut de sérieux & d'enjoués, de nobles & de bas, de vagues & de fixes, de passionnés & de frivoles. N'ayant pu corrompre une Veuve de qualité nommée *Elizabeth Vodwile*, il l'épousa; & ce mariage plongea l'Angleterre dans de nouveaux troubles. Il ne fut libre de toute inquiétude qu'après la captivité de *Marguerite*, & la mort de *Henri* VI. qui finit ses jours dans la prison. Notre Historien dit d'*Edouard*, *qu'il commença son règne en Héros, & le finit en Débauché.*

SEPTIEME EPOQUE. *Les Communes s'emparent de toute l'Autorité Souveraine sous* CHARLES I. *en* 1648.

Cette époque ne renferme que des scènes tragiques

ques & qui font horreur. *Edouard* mort, le Duc de *Gloceſtre*, Oncle & Tuteur de ſes deux fils, les fit étouffer pour monter lui-même ſur le trône. Cet Uſurpateur, connu ſous le nom de *Richard* III. avoit une ame perverſe dans un corps mal-fait. Il ne ménageoit pas ſon ſang dans la guerre, mais il abuſoit de la paix pour répandre celui de ſes ennemis. Ses careſſes étoient perfides. Jamais on ne lut dans ſes yeux les ſecrets que cachoit ſon ame. Ce fut un monſtre qui eut de grands talens, point de vertus, & tous les vices.

L'horreur d'un tel caractère étonna les Anglois mêmes. Les plus ſages d'entre eux formèrent le projèt de détrôner le Tiran. Ils offrirent la Couronne au Comte de *Richemond*, triſte & unique reſte d'un ſang reprouvé, qui paſſoit dans l'eſclavage, loin de ſa patrie, une vie que ſes Ancêtres avoient finie dans des batailles ou ſur l'échafaut. Ce Prince que le Duc de Bretagne retenoit depuis dix-ſept ans dans les fers, fut aſſez heureux pour briſer ſa priſon dans le tems même que les vœux de la Nation l'appelloient au trône. Il joignit ſes amis avec un ſecours de quatre mille Normands que lui avoit accordé la France; & il marcha ſans tarder à *Richard*. La bataille commença au lever du Soleil, & ſe termina en faveur du Comte. Le Tiran ne ſuccomba qu'après avoir fait des efforts dont on eſt fâché de trouver un ſi méchant homme capable.

Après la mort de ce Prince, la plupart de ſes Partiſans ſe ſoumirent au Vainqueur, & l'amour de la Patrie prit la place des fureurs civiles. D'une voix unanime on proclama *Richemond* Roi d'Angleterre ſous le nom de *Henri* VII. & on lui ac-

attacha la Couronne de *Richard* qui avoit été trouvée parmi les dépouilles. Avant que les ſuccès de *Henri* lui euſſent donné la Couronne, les Seigneurs étoient ſeuls maîtres, ſeuls propriétaires des terres. C'étoient comme autant de Souverains, qui tenoient leurs Cours ſéparées dans les Provinces, & qui exerçoient leur domination ou leur tirannie. La loi leur défendoit d'aliéner leurs Domaines, & de vendre leurs Fiefs. Les Communes étoient leurs Vaſſaux. Ils étoient obligés de prendre les armes par leurs ordres, de ſervir à la guerre ſous leur conduite, & de paroître à leur ſuite dans toutes les occaſions publiques.

Henri, pour affoiblir le pouvoir des Grands, fit propoſer ſous main dans le Parlement un Acte, qui permît aux Seigneurs d'aliéner leurs Terres. Les Pairs, amollis par le luxe & ruinés par les guerres civiles, goûtèrent cette ouverture; & l'argent immenſe qu'on leur offroit de leurs Fiefs, leur fit ſacrifier leurs plus précieux intérêts. Cette innovation, en élevant extrêmement les Communes, eſt devenue par degrés la ruine du Pouvoir Royal & de l'Ariſtocratique. La conduite de *Henri* en cette occaſion, & en pluſieurs autres, donne lieu de croire qu'il ne fut pas un Politique du prémier ordre. Ce Prince avoit du bon-ſens, mais il manquoit de génie. Il fut à la fois avare & magnifique. Il réuſſit dans tous ſes projets.

Henri VIII. ſon Fils & ſon ſucceſſeur avec moins de talens & plus de vices règna plus paiſiblement & plus abſolument. Ce Prince dût ſa grande autorité à un évènement qui dans un autre ſiècle, ou ſous un autre climat, l'auroit perdu ſans reſſource. Il inſpira du reſpect pour le Trône à

ſon

ſon Parlement, en lui donnant du mépris pour la Thiare. Il reſſerra les liens qui lui uniſſoient ſes Sujets, en briſant ceux qui les tenoient attachés à Rome. Les Anglois trouvèrent plus beau ou plus ſingulier d'être les arbitres de la Religion que de l'Etat; & ils ſe livrèrent à ce changement de ſcène avec une fureur qui n'eſt pas d'un Peuple philoſophe, mais qui étoit favorable aux deſſeins de *Henri*.

Le caractère de ce Prince étoit l'inconſtance même. Six Reines partagèrent ſucceſſivement ſa couche. La répudiation fut le partage de deux, & deux laiſſèrent leur Couronne ſur un échafaut; les autres employèrent des jours malheureux à craindre l'un, & peut-être à ſouhaiter l'autre. Il fut inconſtant dans ſes projets, dans ſes alliances, dans ſes amitiés, dans ſes goûts. Sa vie fut un tiſſu de contradictions. Il ne fut conſtant que dans ſes fureurs. De ſon propre aveu, il n'épargna aucune femme dans ſa paſſion, ni aucun homme dans ſa colère; & ſelon l'expreſſion d'un célèbre Anglois: *Si tous les portraits d'un Prince impitoyable, qui ſont dans le monde, venoient à ſe perdre, on pourroit les peindre tous une ſeconde fois au naturel, en tirant leurs traits ſur la vie de* Henri VIII.

Edouard ſon Fils ne fit que paroître ſur la ſcène, il n'y joua point de rôle; on conjecture pourtant qu'il auroit bien repréſenté. Les Proteſtans le regardoient déja comme leur Apôtre; & les Catholiques comme un Fanatique, qui éprouveroit quelque jour leur foi. Il flétrit ſon règne par une injuſtice, en écartant du Trône *Marie* & *Elizabeth* ſes deux ſœurs, & en y appellant *Jeanne Gray* ſa couſine. Cette jeune perſonne, dont les

Let-

Lettres avoient altéré la foi, poli l'esprit, formé le cœur, élevé les sentimens, témoigna la répugnance la plus décidée & la plus sincère pour le personnage qu'on la pressoit de représenter. L'obstination de ses parens triompha à la fin de sa résistance. Elle paya de tout son sang une Royauté forcée de neuf jours, & mourut plus glorieusement sur un échafaut, que *Marie* ne vivoit sur le Trône.

Marie & *Philippe* son Epoux travaillèrent au rétablissement de la Religion Catholique avec toute la hauteur, toute la dureté, toute l'inflexibilité de leur caractère. On employa pour ramener les Anglois à l'unité, des voies aussi sanguinaires, que *Henri* VIII. en avoit mises en usage pour les en éloigner. Une Religion de douceur s'arma du glaive. Le projet étoit arrêté d'obtenir par la précipitation, par la violence, par l'autorité, ce qui devoit être l'ouvrage de la charité, de la patience & du zèle. La mort de *Marie* plaça sur le Trône la plus grande Princesse qui y soit peut-être jamais montée.

Elizabeth, que l'admiration universelle a placée au-dessus de la critique, prit les rênes d'un Empire agité, dont mille ennemis tous redoutables & tous dangereux avoient médité la ruine. On est étonné encore aujourd'hui comment une jeune Princesse sans expérience, sans amis, sans conseil, sans un droit trop décidé au Trône, a pu règner avec plus de dignité, d'autorité, de tranquilité, qu'aucun Monarque qui portât alors la Couronne. L'Histoire doit recueillir avec soin les principes sublimes d'une administration si parfaite. *Elizabeth*, pour être jugée comme il faut, ne le doit être que par des Hommes-d'Etat, des Minis-

niſtres & des Rois.

Jaques Roi d'Ecoſſe, qui lui ſuccéda, voulut être pacifique, & il ne fut qu'indolent; ſage, & il ne fut qu'irréſolu; juſte, & il ne fut que timide; modéré, & il ne fut que mou; bon, & il ne fut que foible; Théologien, & il ne fut que Fanatique; Philoſophe, & il ne fut que biſarre; Docteur, & il ne fut que pédant. On ne pouvoit être plus grand dans la ſpéculation, ni plus petit dans la pratique. Il penſoit en Légiſlateur, il agiſſoit en femme. Depuis la découverte de l'horrible conſpiration, dont les *Jéſuites* furent peut-être les auteurs, le Parlement devint plus abſolu que jamais, & le Roi plus dépendant. Ce Prince vécut ſur le Trône, comme un Particulier dans ſa famille. Son inaction lui procura des jours obſcurs, & prépara un règne tragique à ſon ſucceſſeur.

Tout le monde ſait quel fut le ſort de *Charles* I. il périt ſur l'échafaut. *Les Preſbytériens*, dit un Ecrivain célèbre, *fournirent la hache qui coupa la tête au Roi, & livrèrent la victime toute liée aux Indépendans qui l'égorgèrent.* Cet infortuné Monarque fut conduit à une fin ſi tragique par les paſſions de *Buckingham*, le zèle impétueux de *Laud*, les hauteurs de *Strafford*, les indiſcrétions de ſa Reine, les diviſions de ſon Conſeil, la trahiſon de ſes Favoris, le concert de ſes Perſécuteurs, l'ambition de *Cromwel*. Le meilleur Maître, le meilleur Ami, le meilleur Père, le meilleur Mari, le meilleur Chrétien, peut-être le plus honnête-homme de ſon ſiècle, il ne lui manqua que de connoître ſes talens pour être un grand Roi. Pour peindre d'un trait ce Monarque, il fut le jouet de ſes Amis durant la vie, & la victime de ſes Ennemis

mis à la mort. Il la vit venir en Grand-homme, & ne laiſſa paroître ni foibleſſe ni oſtentation.

Les Parricides avoient leurs mains encore teintes du ſang de leur Souverain, lorſqu'ils cherchèrent dans de nouveaux crimes l'impunité de celui qu'ils avoient commis. Après avoir égorgé le Père, ils proſcrivirent les Princes ſes Fils comme ſes complices; ils avoient dégradé la Chambre des Pairs, ils la ſupprimèrent comme inutile; ils avoient avili la Royauté, ils l'anéantirent comme funeſte au bonheur des Peuples. L'Autorité Souveraine réſida dès-lors toute entière dans la ſeule Chambre des Communes.

Cromwel étoit le reſſort ſecret qui faiſoit agir cette nouvelle République. Ce Tiran ſe fit reſpecter de toute l'Europe, qui n'eut d'autre parti à prendre que celui de s'humilier, de ſe taire, & d'admirer. Né avec une indifférence pour tout ce qui eſt louable ou blâmable, honnête ou deshonnête, il n'enviſagea jamais la vertu comme vertu, le crime comme crime; il ſacrifia à ſon élévation ſon Roi, ſa Patrie, ſa Religion. Le Syſtême de ſon ambition fut conduit avec un art, un ordre, une hardieſſe, une ſoupleſſe, une fermeté, dont il n'y a point d'exemple dans l'Hiſtoire. Toutes les Sectes, toutes les conditions, tous les peuples; la paix, la guerre, les négociations; les révolutions, les miracles, les prophéties; tout avança la fortune de cet hipocrite Uſurpateur. L'éclat de ſes talens a preſque fait oublier l'horreur de ſes attentats.

Je finis bruſquement mon Extrait. Je ſens que le torrent m'emporte, & je crains de me laiſſer en-

trainer au-delà des bornes prescrites par les loix de ce Journal. Mon Auteur a quelques défauts que lui reprocheront sans doute les Républicains; mais du reste il a tant de charmes, qu'on ne le quitte guère qu'à regret.

Son Livre est d'agrémens un fertile trésor.
Tout ce qu'il a touché se convertit en or.
Tout reçoit dans ses mains une nouvelle grace.
Par-tout il divertit, & jamais il ne lasse.
Une heureuse chaleur anime ses discours.
Il ne s'égare point en de trop longs détours (a).

(a) Boyleau, *Art Poëtique*, Chant III. V. 297 & suiv.

ARTICLE IX.

PHILOSOPHICAL TRANSACTIONS &c.

C'est-à-dire,

TRANSACTIONS PHILOSOPHIQUES &c. Vol. XLIV. 2. Partie, pour l'année 1747. No. 482. 483. & 484. *In* 4. A *Londres* chez *C. Davis* Imprimeur de la Société Royale. 1748.

LE retardement du dernier Cayer que nous venons d'anoncer a été la cause du nôtre. Nous avons voulu comme à l'ordinaire réunir les Mémoires d'une année, & il s'en est écoulé une entière, avant que nous ayons pu le faire. Dédommagés de ce délai par le nombre & l'importance des sujets, nous serons obligés de nous resserrer, pour ne pas trop étendre les bornes de nos Extraits.

Comme les Mémoires de Physique égalent dans ce Volume ceux de toutes les autres classes, nous nous bornerons aux premiers dans cet Extrait, & nous renvoyerons tous les autres à la Partie suivante.

PHY-

PHYSIQUE GENERALE ET HISTOIRE NATURELLE *sur l'Electricité.*

Mr. le *Monnier* réduit à trois chefs principaux les ſujets du Mémoire qu'il a lu à l'Académie des Sciences en 1746, & dont il a envoyé l'extrait à Mr. *Folkes* (*a*). Le premier roule ſur la communication de la vertu électrique ; le ſecond ſur ſa propagation, le troiſième ſur ſa proportion & ſa meſure. Comme ce n'eſt que ſur le premier de ces trois articles que Mr. *Watſon* a fait des remarques, nous commencerons par les deux autres. Le progrès de l'électricité a paru inſtantané à Mr. *le Monnier*, du moins n'a-t-il découvert aucune ſucceſſion ſenſible dans un eſpace de 950 toiſes. Ce n'eſt pas l'exploſion de l'étincelle qui produit la force, avec laquelle la vertu électrique ſe répand, car cette vertu reflue dans quelques occaſions avec autant de rapidité vers l'étincelle, qu'elle s'en éloigne dans d'autres. Mr. *le Monnier* croit auſſi qu'elle ſe communique aux corps, dans une quantité proportionnée à leur volume & ſur-tout à leur longueur, plutôt qu'à leur quantité de matière. Les expériences de Mr. *Nallet* ne lui ont pas permis d'être du même avis, mais comme elles viennent d'être publiées (*b*), il faut attendre que celles de Mr. *le Monnier* le ſoient pour pouvoir juger de ce différend.

Mr. *Du Fay* a cru que l'électricité ne pouvoit être communiquée qu'à des corps placés ſur des ſup-

(*a*) No. 482. Art. VI.

(*b*) *Recherches ſur les cauſes particulières des Phénomènes Electriques, &c. In 12. à Paris* 1749.

ſupports électriques d'eux-mêmes, tels que le verre, la réſine, la ſoie &c. Cette règle a paru trop générale à Mr. *le Monnier*, & il ſe fonde ſur ces quatre raiſons. 1. Dans l'expérience de *Leide*, la bouteille s'électriſe quoiqu'on la tienne à la main, ou qu'on la poſe ſur des apuis non électriques. 2. Un aſſemblage de 200 perſonnes & un fil d'archal de 2000 toiſes ne laiſſent pas de tranſmettre la commotion, quoiqu'ils touchent le plancher, l'herbe, des haies, &c. 3. L'eau du baſſin de *Verſailles* a été électriſée. 4. Enfin la bouteille fulminante n'acquiert que peu ou point de vertu, lorſqu'elle eſt poſée ſur un corps électrique.

C'eſt cette partie du Mémoire de l'Académicien François, que Mr. *Watſon* a entrepris de combattre (*a*). Il répond à la 1. & à la 4. raiſon, que c'eſt l'eau de la bouteille qui reçoit l'électricité, & que puiſqu'elle doit néceſſairement être contenue dans un vaiſſeau de verre, ſes phénomènes confirment loin de renverſer la règle de Mr. *Du Fay*. La 2. & le 3. raiſon ne lui paroiſſent pas plus ſolides, & il ſoutient que ni la chaîne humaine ou métallique, ni l'eau du baſſin, qui tranſmet la commotion, ne ſont véritablement électriſées. La vertu paſſe au travers & ne peut s'y arrêter, faute d'un corps électrique qui l'y retienne. Nous n'entrerons pas plus avant dans le détail de ſes réponſes; c'eſt aux Savans à juger de leur juſteſſe.

Diſons plutôt un mot des expériences que Mr. *Browning* de Briſtol a faites ſur des plantes (*b*). Il s'attendoit que leurs feuilles électriſées ſe relèveroient, & qu'en les touchant on les verroit retomber,

(*a*) *No.* 482. *Art.* IX. (*b*) *ibid. Art.* VII.

ber. Ni l'un ni l'autre de ces phénomènes ne paut; mais en revanche une flamme pourprée ſortoit de chacune des feuilles; lorſqu'on en aprochoit le doigt, & elles étoient agitées d'une eſpèce de trémouſſement lorſqu'on arrêtoit l'électricité. Mr. *Baker* a auſſi réitéré les mêmes expériences ſur un mirthe, & il a vu qu'outre ces étincelles pourprées, les feuilles produiſoient une eſpèce de vent froid, & qu'elles étoient attirées par les corps non électriques qu'on en aprochoit (*a*).

Obſervations diverſes (*b*).

Un voyage que Mr. *Maſon* Profeſſeur en Hiſtoire Naturelle à *Cambridge* fit en 1746 dans quelques-unes des Provinces de l'Angleterre, lui donne lieu de faire ces obſervations. Peut-être qu'un plus long ſéjour lui auroit permis de nous donner quelque choſe de plus aprofondi. Ce qu'il dit ſur un cilindre de *Zinc* employé à une machine à feu, & ſur un mêlange de charbon & de fer propre à adoucir ce métal eſt fort peu détaillé. L'Auteur s'étend davantage ſur une fontaine brulante découverte à *Broſely* en *Shropſhire* en 1711, décrite dans les Tranſactions Philoſophiques de la même année (*c*), & perdue depuis pendant pluſieurs an-

(*a*) On ne dit rien ici de *la Roue électrique* de Mr. *Winkler*, (*No.* 483. *Art.* XVI.) ni des deux Pièces de Mr. *Watſon*, qui font les IV. & V. du ſuplément de *No.* 484. Il y a trois ans qu'elles ont été imprimées ſéparément à *Londres*; ons'en eſt ſervi pour la compoſition de l'*Art.* VII. du *Vol.* XXXVIII. *Part.* 2. de cette Bibliothèque, & on les a inſérées à *Paris* dans un *Recueil de Traités ſur l'Electricité des corps*, *In* 12. 1748.

(*b*) *No.* 482. *Art.* VI.

(*c*) *No*, 334. *Art.* IX.

années. Le propriétaire, à qui cette source fournissoit un entretien honnête, par les curieux qu'elle attiroit, avoit fait d'inutiles efforts pour la retrouver, lorsqu'enfin au mois de *Mai* 1746 le hazard lui en découvrit une nouvelle à trente verges de la rivière de la *Saverne*.

Le nouveau puits a jusqu'à quatre ou cinq piés de terre, six ou sept piés de large. Il se retrecit ensuite, & à une profondeur à peu près égale on a fixé un pot de terre sans fond de quatre ou cinq pouces de diamètre. Une eau trouble & épaisse y bouillonne continuellement, & y forme des jets de cinq ou six pouces de haut. Mr. *Mason* n'y apperçut aucune vapeur, mais en aprochant à neuf pouces une chandelle allumée & fixée à un bâton, une flamme deux fois plus haute s'éleva sur la surface de l'eau. Elle ressembloit à celle d'une lampe à esprit de vin, mais étoit beaucoup plus agitée. On dit à Mr. *Mason* qu'on avoit vu cette flamme durer sans diminution pendant quarante-huit heures, & qu'en neuf minutes on y avoit fait bouillir l'eau d'un chaudron. On l'éteint par un linge mouillé, qu'on aplique & qu'on tient quelque tems à l'ouverture du puits. Lorsqu'on ôte le linge, on voit pendant une minute une vapeur sulfureuse, & cependant l'eau de la source ne cesse pas d'être froide.

Mr. *Mason* en attribue les phénomènes au mélange des parties du charbon & du fer, qui se trouvent dans tout ce terroir, & que la rapide *Saverne* raproche ou éloigne de tems en tems, à mesure qu'elle se forme à elle-même des passages souterrains.

Sur

Sur la faculté qu'ont les anguilles de monter perpendiculairement (*a*).

Le Dr. *Plot* avoit fait mention de ce fait dans son *Histoire Naturelle de la Province d'Oxford*, mais Mr. *Arderon* se seroit défié de son témoignage, s'il n'avoit vu lui-même diverses anguilles monter le long des portes d'une écluse. Ce qui rendoit la chose singulière, c'est que les planches étoient sèches & assez unies. Les anguilles élevoient d'abord leurs têtes hors de l'eau, & les tenoient quelque tems appliquées à la porte, vraisemblablement pour que leur glu s'épaissît & pût les soutenir. Elles montoient ensuite aussi aisément & aussi vite qu'elles se traînent sur la terre.

Sur les Bélemnites (*b*).

Les Bélemnites sont des pierres coniques ou cilindriques, longues de deux ou trois piés, & composées d'un mélange de talc & de spar ou de cristal, qui forme autour du noyau diverses couches régulières & concentriques. Elles ont quelquefois, mais rarement, à leur centre une cavité conique tantôt vuide & tantôt remplie de quelque mineral, ou d'un corps régulier & conique, qu'on appelle *Alveole*, & qui de l'aveu de tous les Naturalistes est un coquillage de l'espèce des *Nautiles*.

Cette description, que Mr. *Mendès Dacosta* donne des Bélemnites, lui sert à décider de leur origine. Quelques Naturalistes les ont placées parmi les végétaux pétrifiés, d'autres en ont fait des dents ou des cornes de poissons, des corps moulés dans des coquillages, des coquilles de *Nautiles*, des espèces d'*Echinites*. Toutes ces opinions paroîtront mal

(*a*) No 482. *Art.* X (*b*) *Idid. Art.* XI.

mal fondées, ſi l'on conſidère la grandeur des *Bélemnites*; leur conſtruction régulière; la variété de leur forme & de leur grandeur; leur creux, qui, par cela même qu'il ne s'y trouve pas toujours, décèle une origine étrangère; le petit nombre d'alveoles qu'on y trouve; la force néceſſaire pour les faire ſortir des Bélemnites qui en ſont privées, ſi elles en avoient eu primitivement; & enfin le nombre de ces alveoles répandus en divers lieux, contenus en divers corps, & quelquefois ſi gros, qu'il faudroit ſuppoſer de prodigieuſes Bélemnites, dont ils auroient occupé le dedans.

Que ſont donc les Bélemnites? De ſimples pierres formées d'un talc qui en fait la baſe & les feuillets, & d'une matière criſtalline, qui s'y introduit par fibres transverſales. Semblables aux Stalactites, elles ne s'en diſtinguent point par une cavité, qu'on trouve quelquefois de la même manière dans ce dernier ordre de pierres. La régularité de leur ſtructure n'a rien de plus ſurprenant que celle des ſels, des criſtaux, & de divers métaux. Des Analiſes Chimiques confirment encore ce ſentiment, & notre Auteur, qui nous en promet le détail & le réſultat dans un autre Ecrit, finit celui-ci en diſant que les vertus des Bélemnites ne pouvoient pas être bien connues, tant qu'on en méconnoiſſoit l'origine. Il faut bien pardonner à un Naturaliſte, de même qu'à tout autre Savant, les peines qu'il ſe donne & les raiſons qu'il allègue pour juſtifier ſes études & ſes goûts.

Sur les Turquoiſes (*a*).

Ces pierres ſont regardées par la plupart des Natu-

(*a*) *No.* 482. *Art.* XVII.

*tura*liſtes modernes, comme des os ou des dents d'animaux, qui après avoir tiré de la terre des jus pierreux & une matière bleuâtre, reçoivent de l'art une dureté plus grande, une teinture plus uniforme, une eſpèce de vitrification. Mr. *Mortimer*, Sécretaire de la Société Royale, ſoupçonne cependant que les Naturaliſtes ont confondu des corps d'une nature toute différente. Il ne nie pas que quelques morceaux d'os ou d'*ivoire foſſile*, comme les appelloit il y a 2000 ans *Théophraſte* (*a*), ne puiſſent répondre aux caractères qu'on aſſigne aux Turquoiſes de la *nouvelle roche*; mais il croit que celles de la *vieille* ſont de véritables pierres ou des mines de cuivre, dont la dureté ſurpaſſe celle des autres, & qui plus conſtantes dans leur couleur réſiſtent à un feu qui réduiroit des os en chaux. C'eſt ce que prouve encore ſelon lui une grande Turquoiſe de douze pouces de long, de cinq de large, & de deux d'épaiſſeur, qu'il a montrée à la Société Royale. L'un des côtés paroît raboteux & inégal comme s'il avoit été détaché d'un rocher. L'autre eſt parſemé d'élevures & de veſſies, qui de même que celles de l'Hématite *botrioïde*, donnent à cette pierre la forme d'une grape, & prouvent que le feu en a fondu la ſubſtance. Cet argument me paroit peu ſolide. La préparation qu'on donne aux Turquoiſes dans des fourneaux faits exprès, & le feu violent auquel on les expoſe, ſuffiſent pour produire ces élevures. Les Auteurs qui croient les Turquoiſes des os pétrifiés, font mention des trous & des ampoules qu'avoient à leur ſurface des Tur-

(*a*) Ἐλέφας ἐγγυτὸς *De Lapid*, LXV. Ebur foſſile, *Plin.* XXXIII.

Turquoiſes de la nouvelle roche. Enfin il eſt ſurprenant que Mr. *Mortimer* n'ait cité en aucun endroit de ſon Mémoire celui de Mr. de *Reaumur* ſur le même ſujet (*a*).

Sur une Echinite ſingulière (*b*).

On voit ſur cette pierre de même que ſur toutes les autres du même genre des marques du coquillage de l'*Echinus* ou Hériſſon de mer, qui lui a ſervi de moule. Mais ce qu'elle a de remarquable, c'eſt ſa ſubſtance intérieure. Diverſes rangées de cellules criſtallines & hexagones la compoſent. Elles ſont au nombre de vingt, & ſubdiviſées en cinq doubles bandes, qui répondent aux principales diviſions des hériſſons de cette eſpèce. A côté de deux bandes contigues de cellules fort grandes & fort régulières, s'en trouvent deux autres de cellules pareilles, mais plus petites & moins diſtinctes, & celles-ci ſont ſuivies de deux nouveaux rangs de cellules de la première eſpèce. Il faut encore remarquer que ces cellules ne ſont pas placées bout à bout, mais dans les intervalles qu'elles laiſſent entre elles. Enfin elles deviennent de plus en plus petites, en s'approchant du ſommet, & ſe réuniſſent en un centre ou petite cavité, qui répond à celle de cette eſpèce d'*Echinus*. Mr. *Baker*, qui a fait voir cette curieuſe pétrification à la Société Royale, ſoupçonne que ces cellules ſont l'effet de l'organiſation de la matière criſtalline, qui de même que les ſels s'eſt formée en maſſes régulières. Mr. *Mortimer* de ſon côté croit que quelques cellules ou membranes de l'hériſſon pourroient avoir ſervi de

(*a*) *Mém. de l'Ac. des Sc. de 1715 pag.* 174.
(*b*) *No.* 482. *Art.* XVIII.

de moules à ces cristaux.

Sur les Oiseaux de passage (*a*).

C'est ici un sujet, sur lequel il y a peu de vérités connues, & par conséquent beaucoup de fables débitées. Mr. *Catesby* met d'abord dans ce rang l'opinion de ceux qui croient, que ces oiseaux passent l'hiver dans un état d'engourdissement, aussi bien que celle qui les fait s'élever au dessus de l'Atmosphère. L'air est le chemin qu'ils prennent pour quitter nos climats. Les oiseaux qui y passent l'année, ont reçu de la Nature des becs assez forts, pour chercher sous l'écorce des arbres ou dans des retraites plus cachées, des insectes pour se nourrir. Mais les oiseaux de passage, dont le bec est plus foible, & qui n'attrapent leur proie qu'à la volée, ont reçu des ailes assez fortes, pour changer de climat, lorsqu'ils n'y trouvent plus la température & les alimens qui leur conviennent.

Mr. *Catesby* croit qu'ils se transportent alors dans l'hémisphère méridional, où des saisons renversées leur permettent de vivre comme ils le faisoient dans le nôtre. La longueur du voyage ne doit faire aucune peine. Les divers endroits, où ces oiseaux peuvent se rendre, sans y trouver de grandes mers; le tems qu'ils mettent à leur transplantation, & pendant lequel, à mesure que l'hiver s'avance, ils visitent successivement des lieux où il est plus reculé; l'exemple des Cailles, que malgré leurs foibles ailes on a vu traverser la Mer Méditerranée; enfin cet instinct singulier qui, les avertissant de ne voyager que de nuit, les conduit peut-être de même vers les bras de mer les plus étroits, suffisent pour

(*a*) *Nº.* 481. *Art.* I.

pour lever tous les ſcrupules, ou du moins pour autoriſer un Siſtême.

Il y a ce ſemble plus de difficulté au ſujet de ces oiſeaux ſinguliers, qui différens des autres choiſiſſent des ſaiſons différentes pour viſiter & pour abandonner nos climats. Que pendant l'hiver ils s'éloignent de la *Suède* & de la *Laponie*, & qu'ils cherchent chez nous de la chaleur & de la nourriture, c'eſt ce qui eſt naturel. Mais pourquoi nous quitter en été & retourner dans leurs froides habitations? ſi dans la ſaiſon la moins favorable ils trouvent ici aſſez d'alimens, en manqueroient-ils en d'autres tems, & les païs du *Nord* deſtitués des baies, dont ils paroiſſent ſi friands, leur offrent-ils des dédommagemens qu'ils ne puſſent pas trouver ici? Mr. *Catesby* trouve là-dedans un miſtère qu'il n'entreprend pas d'approfondir Peut-être ferois-je bien d'imiter ſon exemple. Il me ſemble cependant que, dès qu'on admet dans les oiſeaux une variété égale à celle des climats qu'ils habitent, il peut s'en trouver pour qui une ſeule température convient. Au ſortir de l'hiver notre air ne paroîtroit-il point trop chaud aux bécaſſes, & ne s'approcheroient-elles pas du pole, pour être toujours également loin du Soleil? Si cette conjecture n'eſt pas véritable, elle eſt du moins ſimple, fait honneur à la Nature, & s'allie aux principes de notre Naturaliſte, qui finit ſon Mémoire, en parlant des oiſeaux, qui ne viennent que dans le tems des récoltes. On en voit par exemple en Amérique, qui depuis qu'on y cultive du bled & du ris ont appris à y venir, & qui après s'y être engraiſſés ne s'y remontrent l'année ſuivante que dans la même ſaiſon & pour le même ſujet.

Fi-

Figure d'une Fouine fossile communiquée à Mr. Collinson *par Mr.* Gronovius *de* Leide (*a*).

„ *Mustela fossilis, sive Cobites coeruleſcens* „ *lineis quinque nigris longitudinalibus.* Arted. „ *Ichtyol. Gen.* XI. 3. Willoughby *Hiſt. Piſc.* „ *p.* 124. *Tab.* G. 3. 4. Raï. *Synops. Piſc. p.* 69.

„ Ce poiſſon a été conſervé en vie pendant un „ an moins neuf jours, ſans qu'on ait changé l'eau „ du vaſe où on le tenoit, ni qu'on lui ait don- „ né d'autre nourriture que celle qu'il pouvoit y „ trouver. On les déterre dans les ſables, près de „ *Weſel* en Hollande.

Sur les pierres de Belluga (*b*).

Mr. *Sanches* Médecin de *Petersbourg* ayant envoyé quelques-unes de ces pierres, qu'il tenoit du Dr. *Cook* à *Aſtrakan*, à Mr. *Collinſon* Membre diſtingué de la Société Royale, celui-ci en a donné une deſcription curieuſe accompagnée de figures & de recherches ſur les poiſſons qui les produiſent.

Ces pierres ſont ou ovales ou rondes, & quelquefois un peu inégales. Leur ſurface eſt unie & leur couleur d'un blanc jaunâtre. La groſſeur de quelques-unes eſt celle d'un œuf de pigeon, & on en trouve de quatre fois plus groſſes. Elles ſont compactes, peſantes, peu fragiles. En dedans elles ſont compoſées de couches concentriques, fortement adhérentes l'une à l'autre, & placées autour d'un noyau, qui s'en diſtingue par ſa couleur, ſa contexture & ſa dureté. De ce centre partent des eſpèces de rayons divergens régulièrement du centre à la circonférence, & ſemblables aux filets de la terre foliée, ou à la réſerve de la couleur aux aiguilles de l'antimoine.

Le

(*a*) *No.* 483. *Art.* III. (*b*) *Ibid. Art.* IV.

Le poiſſon où l'on trouve ces pierres eſt l'eſpèce d'Eturgeon appellé *Acipenſer tuberculis carens*, Arted. *Part.* III. *pag.* 92. eſpèce d'ailleurs remarquable par le *Caviar* qu'on tire de ſes œufs. Sa chair, qui reſſemble à celle du veau, lui a fait donner le nom de *Belluga* ou de poiſſon blanc. Il eſt commun dans le *Don* & dans le *Volga*, & a quelquefois plus de cinquante piés de long. Auſſi le regarde-t-on comme le plus grand poiſſon d'eau douce.

Les pierres de *Belluga* ſe trouvent dans les deux ſexes, mais plus ſouvent dans les mâles. De mille poiſſons à peine y en a-t-il un qui en ſoit fourni. Quelques Naturaliſtes les placent dans la tête ou l'eſtomac du poiſſon, d'autres dans ſes ouïes, Mr. *Cook* dans un ſac près de l'anus. Il paroît de-là que ces pierres ſont accidentelles, & qu'apparemment elles ſont pour ces éturgeons ce que les pierres humaines ſont pour les hommes. Leur forme régulière dépend peut-être de la nourriture de ces poiſſons, peut-être de leur organiſation, que ſait-on, de circonſtances plus inconnues, ſur leſquelles on doit attendre des éclairciſſemens, auſſi-bien que ſur les vertus qu'on leur attribue de faciliter l'accouchement, d'exciter l'urine, de diſſoudre la pierre, &c.

Sur les étincelles de la flanelle (*a*).

C'eſt à la flanelle neuve, qui a été portée pendant quelque tems que Mr. *Cook* attribue ces étincelles, que quelques perſonnes obſervent en ſecouant leurs hardes (*b*), & qui ceſſent dit-on après que la flanelle a été lavée. *Sur*

(*a*) *No.* 483. *Art.* VII.

(*b*) Voy. *Trans. Phil. No.* 476. *Art.* XV. & *Bib. Rais. Tom.* XXIX. p. 434.

Sur la terre de Windsor (*a*).

Cette terre est recherchée & au dedans & au dehors du Royaume, à cause de la propriété qu'elle a de soutenir le plus grand feu sans se vitrifier. Malheureusement le lit qui la fournit est sur le point d'être épuisé. On en a déja trouvé les bornes au Nord, à l'Est, & à l'Oüest; & ce qu'il en reste plus enfoncé sous la montagne, à mesure qu'elle s'élève, se tire avec plus de peine, & se vend beaucoup plus cher.

C'est principalement cette dernière circonstance, qui a frappé les yeux de Mr. *Hill*. D'ordinaire les couches des fossiles suivent la direction du terrein, & montent ainsi qu'elles ont été formées successivement. La plupart des montagnes formées par un effort intérieur, qui les a élevées au dessus de la surface, ont leurs couches parallèles à leurs diverses inclinaisons. Ce n'est pas ici la même chose. La montagne dont il s'agit ne paroît qu'un mélange confus de matières mêlées ensemble, & portées sur cette couche précieuse, qui de niveau avec la masse de la terre, étoit apparemment à la surface dans le tems du Déluge. L'immense nappe d'eau qui couvroit la Terre, put rouler avec d'autant plus de facilité cette montagne, & peut-être quelques autres pareilles, que les corps les plus pesans sont soutenus dans l'eau, & s'y meuvent sans beaucoup de peine. On ne trouve dans la glaise de cette montagne aucune de ces petites pierres communes dans tous les lits formés par subsidence, & désignées par les noms de *Lapides Helmontii*, de *Pyrites* &c. On conçoit bien que dans une masse

(*a*) *No.* 483. *Art.* VIII.

ſe roulée comme l'Auteur le ſuppoſe, tout corps pierreux impétriſſable avec le reſte de la maſſe, doit s'en être ſéparé ; & cet indice qui ſert à caractériſer les montagnes formées par amoncellement, confirme auſſi la vérité d'un Déluge, qui ſeul peut les avoir tranſportées.

L'analiſe de la terre de *Windſor* y fait diſcerner un ſable dur, gros & brillant, & une glaiſe fine, douce & tenace. Ces deux matières ſe trouvent ſéparément dans le voiſinage de *Londres*, & il ne reſte plus pour remplacer la couche, qu'à découvrir les proportions du mêlange, & à tâcher de l'imiter.

Sur les cailloux (*a*).

Dans tous les lits de cailloux, Mr. *Arderon* en a vu pluſieurs de briſés, ce qui, vu leur dureté toujours plus grande à proportion de leur enfoncement, ne peut s'être fait ſans un effort violent. Pour peu qu'on examine leur grain, leurs veines, & ſur-tout leur écorce analogue à celle des arbres, & peut-être, de même qu'elle, indice de leur âge, on ne peut douter que ces cailloux n'ayent autrefois été entiers. Ce qui achève la démonſtration, c'eſt la comparaiſon qu'on en fait avec des cailloux entiers trouvés dans les mêmes lieux, & qui lorſqu'on les briſe, paroiſſent ſemblables aux fragmens dont il s'agit. Les extrémités pointues & tranchanter de quelques-uns de ces fragmens ſemblent marquer qu'ils n'ont pas changé de place, & les bords émouſſés de quelques autres indiquent au contraire un frottement qui en a enlevé les inégalités.

L'u-

(*a*) No. 483. *Art.* XI.

L'uſage des lits de ſables & de cailloux conſiſte ſuivant notre Auteur à abſorber l'eau ſuperflue, & à la conduire vers les ſources, qui doivent en réparer les exhalaiſons. De minces couches de glaiſe, quelquefois garnies des deux côtés de croutes ferrugineuſes, ſont placées entre ces lits, pour prévenir une diſſipation trop promte de l'humidité.

Miroirs brulans de Mr. De Buffon (*a*).

Des trois rélations qu'on trouve ici de cette ſingulière invention, il ſufira de traduire la dernière, qui plus courte que les autres me paroit cependant la plus complette. Auſſi eſt-elle de Mr. de *Maupertuis*, qui dans une lettre à Mr. *Folkes* du 20 Mai 1747 lui marque „ que ſon ami Mr. de *Buf-*
„ *fon* a recouvré les verres brulans d'*Archimè-*
„ *de*, qu'avec 168 miroirs plans, de ſix pouces en
„ quarré, il a fondu une aſſiette d'argent à la diſ-
„ tance de ſoixante piés, & qu'à 150 il a mis le feu
„ à du bois goudronné. Chaque miroir ſe meut par
„ le moyen de trois vis, & reçoit ainſi l'inclinaiſon
„ néceſſaire, pour diriger les rayons vers un point
„ donné ".

Sur le changement de peau des Léſards aquatiques (*b*).

Ce que ces animaux ont de plus ſingulier ce ſont leurs changemens de peau, qui reviennent tous les quinze jours. Mr. *Baker*, jeune homme de quinze ans, & fils du célèbre Naturaliſte du même nom, en a obſervé avec ſoin les particularités, qu'il croit analogues à celles du changement de peau des ſerpens, qu'on ſeroit moins tenté & moins à portée d'obſerver.

L'o-

(*a*) *No.* 483. *Art.* XIV. & XV. (*b*) *Ibid. Art.* XX.

L'opération commence par les machoires, dont les pates de devant du Léſard détachent peu à peu la peau. Elles la rabattent, la pouſſent, & s'en tirent l'une après l'autre. L'animal ſe frotte enſuitte contre des cailloux ou du gravier, pour ſupléer au défaut de ſes jambes. Quand il eſt plus d'à moitié ſorti, il tourne ſa tête vers ſa queue, ſaiſit la vieille peau, & la tire peu à peu. Les jambes de derrière ſe dégagent comme celles de devant, & toute l'opération s'achève en une demi-heure. Le Léſard recouvre alors une vivacité qu'il n'avoit pas, un ou deux jours avant ſon changement, & le premier ſigne qu'il en donne, c'eſt de dévorer ſa dépouille. Si on l'examine, on la trouve tournée du dedans en dehors, à la réſerve des enveloppes des pates renfermées au dedans de la peau, comme les doigts d'un gand, qu'une Dame vient de tirer. On ne voit dans cette peau aucune déchirure, & les ſeules ouvertures qu'il y ait ſont celles de la bouche & des yeux.

Les Vipères, nous dit-on dans une note, ſe dépouillent d'une manière à peu près pareille, mais leur peau eſt en lambeaux, & l'on y trouve des enveloppes pour les yeux.

Sur des Vers deſtructeurs de l'herbe (a).

Le nombre de ces inſectes en 1747 les a rendus un fleau pour les Fermiers, & un objet digne de la curioſité des Phyſiciens. Ils détruiſent l'herbe, les légumes, le blé, en en coupant les racines; & un gaſon ſur lequel ils ont travaillé, ſe détache, comme ſi la faux y eût paſſé.

Ces vers ont un pouce & demi ou deux pouces de

(a) *N.* 484. *Art.* III.

de long. Ils ſont de la groſſeur d'un tuyau de pipe. Leur tête eſt rougeâtre, & leur corps blanc, tranſparent & un peu velu. Ils ont ſix jambes, & deux ſerres, qui leur ſervent à couper les racines des plantes. Mr. *Arderon* a reconnu ce vers deſtructeur pour être celui du *Scarabæus arboreus vulgaris major* de Mr. *Ray*, ſi connu en France ſous le nom de *Hanneton*. C'eſt dans ce dernier état qu'on l'attaque avec ſuccès, en le faiſant tomber des arbres où il ſe tient pendant le jour, & en le brulant enſuites. Les œufs qu'il pond ſont ſuivis d'une nombreuſe poſtérité de vers, que les cochons & les corbeaux ne peuvent ſufire à détruire; & ils réſiſtent d'ailleurs aux froids & aux inondations.

Sur divers petits Polypes aquatiques (*a*).

Pour pouvoir nous étendre un peu ſur les principaux objets du Mémoire de Mr. *Trembley*, nous ne dirons rien de l'Appareil dont il s'eſt ſervi pour faire ſes découvertes, & dont la deſcription ſe trouve dans la traduction d'un Livre de Mr. *Needham* (*b*).

L'eſpèce de roue qu'on croit appercevoir aux extrémités des Polypes, & entre autres de ceux que *Leeuwenhoeck* avoit obſervés, il y a près de cinquante ans (*c*), s'eſt attirée à juſte titre l'attention de notre Naturaliſte. Il ne s'eſt pas contenté de voir une ſeule fois, ni d'obſerver une ſeule eſpèce. Pour acquérir des idées diſtinctes il faut multiplier les points de vue & diverſifier les objets. C'eſt auſſi ce que Mr. *Trembley* a fait; & après avoir trouvé le moyen de ralentir le mouvement des Po-

ly-

(*a*) *No.* 484. *Suplém. Art.* 1.
(*b*) *Nouvelles découvertes* &c. Voy. *Bibl. Raiſ. Tom.* XXXIX. I. *Part. Art.* 111.
(*c*) En 1702. Voy. *Trans. Phil.* No. 295. *Art.* 1.

lypes, en mêlant quelques goutes d'eſprit de nitre à l'eau des vaſes où il les tenoit, en les affamant, & en les obſervant dans des tems froids, il s'eſt convaincu que cette rotation, malgré ſa viteſſe & ſa régularité, n'étoit cependant qu'apparente, & qu'une illuſion de la vue. Il ne détermine pas encore ce que ce mouvement a de réel, & attend pour le faire qu'il ait réitéré & multiplié ſes obſervations.

Deux nouvelles eſpèces de Polypes aquatiques ont offert à Mr. *Trembley* de nouvelles merveilles. Ceux de la prémière eſpèce approchent par leur manière de ſe diviſer de ceux qu'il avoit décrits dans ſon prémier Mémoire (*a*). Mais comme les branches qui les ſoutiennent ne ſont pas d'une égale longueur, tous les Polypes n'occupent pas le haut de la plante, & n'en imitent que mieux de véritables bouquets. La tige principale & les diverſes ramifications ſe contractent ſouvent d'elles-mêmes, & ſur-tout lorſqu'on touche le vaſe qui les renferme. Elles prennent la forme de ſpirales, & un inſtant près s'allongent de nouveau. Ce mouvement ceſſe, lorſque tous les Polypes ſe ſont ſéparés de leurs branches, & il paroit par-là que quelque reſſemblans qu'ils ſoient d'ailleurs à des fleurs, loin de tirer comme elles leur origine, leur nourriture, & leur mouvement de leurs tiges, ils les produiſent, les nourriſſent, & en ſont véritablement les racines.

Les Polypes de la ſeconde eſpèce forment encore des bouquets, qui, à la réſerve de quelques variétés, que l'Auteur indique, & que ſans un trop long

(*a*) Il ſe trouve dans les *Trans. Phil. No.* 474. *Art.* X. à la fin du Livre de Mr. *Needham* qu'on vient de citer, & on en a donné un Extrait dans cette Biblioth. *Tom.* XXXVIII. I. *Part. Art.* IX.

long détail & le ſecours de ſes figures nous ne ſaurions rapporter, reſſemblent aſſez aux précédens. Mais au milieu de quelques-unes des branches ſe trouvent de petits corps ronds, que Mr. *Trembley* prit d'abord pour des inſectes ennemis des Polypes. Ils reſſemblent aſſez aux galles des chênes, & ſont toujours en moindre nombre, mais plus gros que les Polypes. L'analogie paroiſſoit parfaite, & quel obſervateur ne ſe fût félicité de l'avoir découverte, & peut-être preſſé de l'annoncer?

Mr. *Trembley* fut plus retenu, & le haſard lui ayant préſenté un de ces corps ronds qui s'étoit fixé par un court pédicule à un crin de cheval, il s'attacha à l'obſerver, malgré l'idée qu'il s'en étoit formée & la recherche qu'il faiſoit alors d'un objet qu'il croyoit tout différent, je veux dire de l'origine de ces Polypes. Quelle apparence qu'un corps, auquel *il* ne paroiſſoit aucune organiſation, dût en peu d'heures devenir le père d'une famille d'inſectes incapables eux-mêmes de ſe multiplier? C'eſt cependant ce qui arriva. Au bout de quelques heures ce corps s'allongea, il ſe fendit enſuite en deux corps pareils, qui en peu de tems ſe diviſèrent de la même maniere, mais toujours ſous des formes différentes de celle des Polypes. Ce ne fut que trois heures après la premiere diviſion, que des ſeize nouveaux rejettons, quelques-uns parurent ſemblables aux Polypes, dont leur père avoit été cru le deſtructeur. Le nombre en augmenta avec la même rapidité, & Mr. *Trembley* a vu un bouquet de 119 Polypes ſe former en 24 heures. C'eſt donc aux corps ronds qu'eſt due la multiplication de cette eſpèce; auſſi voit-on ces petits oignons, c'eſt le nom que Mr. *Trembley* leur donne, ſe former ſur

les branches peu après la formation du bouquet, se séparer deux ou trois jours après leur naissance, se fixer séparément en d'autres lieux, y former de nouvelles familles, & laisser les Polypes eux-mêmes se détacher de leurs Polypiers, & périr dans l'oisiveté.

Ainsi les Polypes *bulbeux* (nom expressif que notre Auteur leur donne) diffèrent des autres par des particularités remarquables. Les Polypes ordinaires se forment par eux-mêmes; les bulbeux ont besoin d'oignons. Ces oignons n'ont pas été formés comme les Polypes par une simple division; ils ont été boutons, excroissances, & se sont séparés pour produire des Etres différens d'eux-mêmes. Enfin dans les autres espèces il y a des intervales considérables entre chaque division, dans celle-ci les divisions se succèdent avec rapidité, & la naissance ne précède que de quelques instans la paternité.

A la difficulté que nous avons trouvée de même que Mr. *Trembley* de choisir des expressions pour des faits tout nouveaux, s'est jointe celle d'avoir à abréger des descriptions où il n'y avoit rien à retrancher. Aussi prions-nous nos Lecteurs de ne regarder notre Extrait que comme une annonce, qui loin les dispenser de lire le Mémoire entier de notre Auteur, doit servir à les y animer.

Expériences magnétiques (*a*).

Nous n'entrerons pas dans le détail de ces expériences de Mr. *Knight*. Nous les croyons suffisamment connues, & d'ailleurs analogues à celles dont nous avons parlé dans des Extraits précédens (*a*).

(*a*) *No.* 484. *Supplém. Art.* II.

(*a*). Nous nous bornerons ſimplement aux trois propoſitions, que notre Obſervateur croit propres à répandre du jour ſur les miſtères de l'aimant, & qu'il fonde ſur pluſieurs expériences.

I. *La matière magnétique d'un Aimant ſe meut intérieurement dans un courant d'un Pole à l'autre, & retourne extérieurement dans des lignes courbes, pour rentrer dans ſon prémier Pole.*

II. *La cauſe immédiate de l'attraction de deux ou de pluſieurs corps aimantés, conſiſte en ce que le même courant de matière magnétique les traverſe.*

III. *La cauſe immédiate de la répulſion magnétique eſt le conflux & l'accumulation de la matière magnétique.*

Thermomètre métallique (*b*).

A l'hiſtoire que Mr. *Mortimer* fait des Thermomètres qui ſont actuellement en uſage, il a joint la deſcription d'un inſtrument de cette eſpèce, mais de métal, qu'il croit préférable aux précédens. Ce Thermomètre qu'il inventa en 1735, a pour fondement l'extenſion des métaux par la chaleur. Diverſes expériences l'ont convaincu qu'une verge de fer de trois piés s'étend d'un quart de pouce, depuis le degré de froid qui fait deſcendre le Thermomètre de *Fahrenheit* à 40 degrés au deſſous de O juſqu'au plus haut degré que le fer puiſſe ſoutenir ſans ſe fondre. Cette petite extenſion ne ſufiroit pas, ſi notre ingénieux Phyſicien n'avoit trouvé le moyen de l'augmenter, en appliquant au haut de la verge de fer, un levier du même métal. Le point de ſuſpenſion eſt tout près de celui où le levier touche la verge, & ſon autre bras beaucoup plus long fait tour-

(*a*) *Biblioth. Raiſ. Tom.* XXXIX. *Art.* I.
(*b*) *No.* 484. *Suppl. Art.* III.

tourner par le moyen d'une poulie une aiguille, qui marque sur un cadran les degrés de la chaleur avec ceux de l'extension de la verge. Ce Thermomètre pourroit comprendre ainsi un espace prodigieux, c'est-à-dire depuis le degré du froid observé en *Sibérie* par Mr. *Gmelin*, & qui est de 120 degrés sous O jusqu'à celui où le fer cesse d'être solide.

C'est à l'expérience à montrer jusqu'à quel point ces Thermomètres seront exacts, & Mr. *Mortimer* semble s'engager à nous communiquer les observations qu'ils le mettront en état de faire sur les métaux fondus (*a*).

AR-

(*a*) Articles omis.

1. *Extrait du Livre de Mr* Gould *sur les Fourmis, par Mr.* Miles (Voy. *Bibl. Raif. Tom.* XXXVI. p. 488.) *Art.* IV. *No.* 482.

2. *Sur une matière blanche, qui flotte dans l'air en Automne; Par Mr.* Arderon. *Art.* XVI *No.* 482.

3. *Machine inventée par feu Mr.* Creed *pour noter les airs à mesure qu'on les joue, par le moyen d'un rouleau, qui tournant sur un cilindre, qu'un pendule fait mouvoir régulièrement, reçoit les impressions de pointes de fer, qui tiennent aux touches d'un clavecin, & marquent, par la grandeur les interruptions & la situation des barres qu'elles tracent, la durée des notes, la longueur des repos, & la nature des sons. Art.* II. *No.* 483.

4 *Suite des Extraits de* l'Histoire Naturelle de la *Caroline de Mr.* Catesby: *Par Mr.* Mortimer. *Art* VII. *No.* 484.

5. *Inégalité dans la marche de deux Thermomètres semblables, dont l'un étoit à l'air, & l'autre dans une chambre sans feu. Par Mr.* Miles. *Art.* IX. *No.* 484.

6. *Le seul* article d'Algèbre que ces Cayers renferment n'est pas susceptible d'extrait. Il est sorti de la plume de Mr. *Jones* illustre membre de la Société Royale, qui est mort depuis peu, & roule sur une *disposition commode d'équations propres à exprimer les rélations des lignes goniométriques. Art.* XXVI. *No.* 483.

ARTICLE X.

DE l'ESPRIT *des* LOIX, *ou du rapport que les Loix doivent avoir avec la Conſtitution de chaque Gouvernement, les Mœurs, le Climat, la Religion, le Commerce, &c.* A quoi l'Auteur a ajouté *des recherches nouvelles ſur les Loix Romaines touchant les Succeſſions, ſur les Loix Françoiſes, & ſur les Loix Féodales.* Dernière Edition revue & corrigée, avec des changemens conſidérables donnés par l'Auteur. Deux Tomes *in* 4. qui contiennent enſemble 534 pages, ſans compter l'Avertiſſement des Libraires, la Préface & la Table des Chapitres. A *Amſterdam* aux dépens de la Compagnie, 1749.

LE Grand-Homme que l'Auteur de cet Ouvrage! Que ſon caractère eſt aimable! C'eſt un Ami du Genre-humain, un vrai Citoyen du Monde. Sans préjugés de Nation, il aime tous les Hommes, il ne cherche qu'à les rendre heureux. Le bonheur du Monde entier eſt l'objet de ſes vœux, c'eſt le ſujet de ſes recherches, de ſes veilles & de ſes travaux. Il veut que chacun aime ſes devoirs, ſon Prince, ſes Magiſtrats, ſa Patrie, ſes Loix, ſa Religion. *Platon*, dit-il, *remercioit le Ciel de ce qu'il étoit né du tems de* Socrate, *& moi je lui rends graces de ce qu'il m'a fait naître dans le Gouvernement où je vis, & de ce qu'il a voulu que j'obéiſſe à ceux qu'il m'a fait aimer.*

Tel qu'il eſt dans un Gouvernement Monarchique, il ſouhaite que les autres le ſoient dans tout autre Gouvernement. Etes-vous né dans une République, ſoyez bon Républicain. Pliez-vous aux

Loix, aux Uſages, aux Coutumes de la Société dont vous êtes Membre; c'eſt le moyen de ſentir votre bonheur dans chaque Païs, dans chaque Gouvernement, dans chaque poſte où vous vous trouvez. Il inculque par-tout ce qu'enſeignoit autrefois le bon homme *Pibrac*:

Ayme l'Eſtat tel que tu le vois eſtre:
S'il eſt Royal, ayme la Royauté:
S'il eſt de peu, ou bien Communauté,
Ayme l'auſſi, car Dieu t'y a faict naiſtre.

Pour bien juger du mérite & du deſſein de cet Ouvrage, il faut le lire de ſuite, tout entier, & non par morceaux détachés. Par-tout vous trouvez des principes qu'il ne faut pas perdre de vue, des principes fondés non ſur des préjugés, mais ſur la nature même des choſes. Pour établir ces principes, il a fallu parcourir l'Hiſtoire de toutes les Nations, en examiner les Loix, les Mœurs, les Coûtumes, les Uſages. Quel travail! Ce n'eſt qu'après avoir dévoré mille difficultés, que l'Auteur a vu l'accord & l'harmonie des vérités qu'il cherchoit. L'Ouvrage pris dans ſon tout, forme une chaîne difficile à rompre. Qu'on ne s'en étonne pas; c'eſt le fruit d'un travail de 20 ans, & la production d'un grand Maître.

Ce que j'y admire le plus, c'eſt cette attention ſcrupuleuſe de l'Auteur, cet eſprit de diſcuſſion avec lequel il examine les objets & les tourne de tous les ſens; c'eſt cette ſagacité qui le fait raiſonner avec tant de juſteſſe, lors même qu'il rapporte les penſées des autres (*a*); c'eſt ce talent merveilleux

(*a*) Quelqu'un a dit, mais il peut s'être trompé, que les Commentateurs & les Compilateurs n'ont ni goût ni ſagacité, & même qu'ils ne penſent point, parce apparemment qu'ils ne voient & ne penſent que par les autres.

Ce

leux de rappeller à des principes certains, ce qu'on ne croyoit être que l'effet du hazard ou de la fantaisie des Hommes ; c'est cette étendue de génie qui lui a fait faire tant de nouvelles découvertes sur des matières regardées déja comme épuisées ; c'est cette critique pleine de liberté, mais sans fiel & sans amertume, qui fait foi qu'il est Philosophe, qu'il se possède, & qu'il vit dans un monde choisi. Je n'en dirai pas davantage. Ceux qui ont déja lu l'Ouvrage, verront bien que son mérite est infiniment au-dessus de cet éloge. Je ne crains pas, au reste, de m'attirer le reproche que fait aux Journalistes l'excellent Auteur des *Lettres Persanes* (*a*) : je puis bien l'assurer que je ne suis pas dans le cas dont il parle ; ces *louanges* ne sont pas *forcées*, elles partent d'un principe d'équité, & comme elles ont d'ailleurs la vérité pour base, les supprimer ce seroit manquer au plus essentiel de nos devoirs.

Pour donner une juste idée de l'*Esprit des Loix* dans les différentes sortes de Gouvernemens, il faut d'abord examiner celles qui conviennent généralement à tous les Etres, car tous les Etres en ont ; & c'est ce que fait l'Auteur. Dieu a ses Loix, le Monde matériel a ses Loix, les Intelligences supérieures à l'Homme ont leurs Loix, les Bêtes ont leurs Loix, l'Homme a ses Loix. Les Loix, dans la signification la plus étendue, sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses, ce sont les rapports qui se trouvent entre elles & ...

Ce n'est pas là, grâces au Ciel, notre étude ;
Le Goût n'est rien : nous avons l'habitude
De rédiger au long, de point en point,
Ce qu'on pensa ; mais nous ne pensons point.
Le Temple du Goût par *Voltaire*.

(*a*) Voyez la 95 *Lettre Persane* vers la fin.

& les différens Etres, & les rapports de ces divers Etres entre eux. Dès que l'on ſuppoſe un Dieu Créateur & Conſervateur de l'Univers, il faut reconnoître des Loix ſelon leſquelles il l'a créé, & ſelon leſquelles il le conſerve. La création ſuppoſe un plan, peut-il y avoir un plan ſans règles (a)?

Les Etres particuliers ont auſſi des Loix primitives, des Loix antérieures à celles qu'ils ont faites? Eſt-ce l'Homme, par exemple, qui a formé les rapports d'équité & de juſtice? Non ſans doute, ils ſont antérieurs à la Loi poſitive qui les établit. Avant qu'on traçât un Cercle tous ſes rayons ne devoient-ils pas être égaux? L'Auteur le prétend. Il ſemble cependant que la néceſſité de ces rapports de juſtice eſt bien différente de celle de l'égalité des rayons d'un Cercle. Dieu a pu former les Hommes ſans établir entre eux des rapports de juſtice, l'exemple des Bêtes en fait foi, cela ſe conçoit. Mais peut-on tracer un Cercle ſans que tous ſes rayons ſoient égaux? Cela ne ſe conçoit pas. *Avant qu'il y eût des Loix faites, il y avoit*, dit l'Auteur, *des rapports de juſtice poſſibles.* Je conviens de cette poſſibilité. *Donc ces rapports de juſtice ſont antérieurs à la Loi poſitive qui les établit.* Cette conſéquence ſeroit juſte, ſi la poſſibilité d'une choſe emportoit la néceſſité de ſon exiſtence.

Les Bêtes ont des Loix naturelles, mais elles n'ont pas comme nous des Loix poſitives: elles ſont gouvernées ou par des loix générales du mouvement, ou par une motion particulière. Elles ſont unies par le ſentiment, & non par la connoiſſance. Elles

(a) Voyez ſur cela la 71 *Lettre Perſane.*

Elles ont des avantages que nous n'avons pas, mais nous en avons beaucoup qu'elles n'ont pas. *Natura vi rationis hominem conciliat homini & ad orationis & ad vitæ societatem .... Nec vero illa parva vis Naturæ est Rationisque, quod unum hoc animal sentit, quid sit ordo, quid sit quod deceat, in factis dictisque qui modus* (*a*). On avouera cependant qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'expliquer mille merveilles que nous admirons dans les Bêtes, si on ne leur accorde quelque chose de plus que le sentiment.

Les Plantes, quoique sans connoissance & sans sentiment ont des Loix naturelles, & elles les suivent mieux que ne font les Hommes & les Animaux. La raison en est apparemment, qu'elles n'ont pas l'usage de la liberté ; elles n'agissent pas par elles-mêmes, elles agissent par une nécessité physique.

On demande depuis longtems ce que c'est que les *Loix de la Nature*. On ne s'entend pas sur cette question ; chacun propose ses conjectures, & détruit celles des autres. La voie la plus sure pour les connoître est, je crois, celle que propose l'Auteur. *Pour les connoître bien*, dit-il, *il faut considérer un Homme avant l'établissement des Sociétés. Les Loix de la Nature seront celles qu'il recevroit dans un pareil état.* La première Loi d'un Homme pareil seroit le *sentiment de sa foiblesse*, sa timidité seroit extrême, tout le feroit trembler, tout le feroit fuir. La seconde Loi seroit celle qui lui inspireroit de chercher à se nourrir. La troisième, celle qui naît du plaisir que sent

(*a*) Cic. *de Offic.* L. I.

ſent tout Animal à l'approche d'un Animal de même eſpèce, ou du charme que les deux Sexes inſpirent par leur différence. La quatrième, celle qui provient des connoiſſances qu'on aquiert, & c'eſt le deſir de vivre en Société.

Vous trouvez preſque tout cela dans la plupart des Animaux, ſur-tout dans ceux qui forment entre eux des eſpèces de Républiques. Ainſi, à cet égard nous reſſemblons aſſez aux Animaux, nous n'avons ſur eux nul avantage; & c'eſt peut-être ce qui a fait tirer à l'*Ane* de *Deſpreaux* cette humiliante concluſion pour notre Eſpèce:

Ma foi, non plus que nous l'Homme n'eſt qu'une Bête.

La Société une fois établie, les Hommes perdent le ſentiment de leurs foibleſſes, ils commencent à ſentir leur force, ils ne cherchent que leurs propres avantages, & delà naiſſent deux ſortes d'états de Guerre, celle de Nation à Nation, celle de Particulier à Particulier. Ces deux ſortes d'états de Guerre ont donné lieu à l'établiſſement des Loix. Delà le Droit des Gens, le Droit Politique & le Droit Civil.

Unguibus & pugnis, dein fuſtibus, atque ita porro
Pugnabant armis, quæ poſt fabricaverat uſus:
Donec verba, quibus voces ſenſusque notarent,
Nominaque invenere: dehinc abſtinere bello,
Oppida cœperunt munire, & ponere leges,
Ne quis fur eſſet, neu latro, neu quis adulter (a).

Comme nulle Société ne ſauroit ſubſiſter ſans un Gouvernement, on en a formé diverſes eſpèces, que l'Auteur réduit à trois principaux, le Répu-

(a) Hor. Lib. I. Sat. III, v. 99, &c.

publicain, le Monarchique & le Deſpotique. On s'attend peut-être qu'il donnera la préférence à l'un, & qu'il mépriſera les deux autres. Il eſt trop ſage. Il faut laiſſer cela aux eſprits prévenus & paſſionnés, ou à ceux dont les vues ſont bornées. Suivant lui, *le Gouvernement le plus conforme à la Nature eſt celui dont la diſpoſition particuliére ſe rapporte mieux à la diſpoſition du Peuple pour lequel il eſt établi.*

Cela s'accorde très bien avec ce qu'on lit dans l'une des *Lettres Perſanes*. „ J'ai ſouvent penſé, en moi-même, dit l'Auteur de ces Lettres, „ pour ſavoir quel de tous les Gouvernemens étoit le plus conforme à la Raiſon. Il m'a ſemblé que le plus parfait eſt celui qui va à ſon but „ à moins de frais, & qu'ainſi celui qui conduit „ les hommes de la manière qui convient le plus „ à leur panchant & à leur inclination, eſt le plus „ parfait. Si dans un Gouvernement doux, le „ Peuple eſt auſſi ſoumis que dans un Gouvernement ſévère, le prémier eſt préférable, puiſqu'il eſt plus conforme à la Raiſon, & que la „ ſévérité eſt un motif étranger (*a*).

Delà vient que dans chaque Gouvernement les Loix doivent toujours être propres au Peuple pour lequel elles ſont faites. Rarement celles d'une Nation conviennent à une autre Nation. Elles doivent être *rélatives au phyſique* du Païs; au Climat glacé, brulant ou tempéré; à la qualité du Terrain, à ſa ſituation, à ſa grandeur, au genre de vie des Peuples, Laboureurs, Chaſſeurs ou Paſteurs: elles doivent ſe rapporter au degré de Li-

(*a*) Lettre 61.

Liberté que la Conſtitution peut ſouffrir; à la Religion des Habitans, à leurs inclinations, à leurs richeſſes, à leur nombre, à leur commerce, à leurs mœurs, à leurs manières. Ces Loix enfin ont des rapports entre elles, elles en ont avec leur origine, avec l'objet du Légiſlateur, avec l'ordre des choſes ſur leſquelles elles ſont établies.

Voilà bien des choſes à conſidérer, lorſqu'il eſt queſtion de donner des Loix, ou d'établir un Gouvernement. Je ne ſai ſi je me trompe, mais j'ôſe avancer que la diſcuſſion de toutes ces vues & de ces rapports eſt ce qui doit avoir le plus couté à l'Auteur. Pour bien exécuter ce plan, il faut être Géographe, Naturaliſte, Hiſtorien, Politique. Il faut bien connoître notre Globe & ſes Habitans. Il faut bien connoître l'Homme, non ſeulement tel qu'il eſt dans une Société particulière, mais encore tel qu'il eſt dans toutes les autres Sociétés du Monde connu; non ſeulement tel qu'il eſt aujourd'hui, mais encore tel qu'il étoit autrefois, tel qu'il eſt dépeint dans les meilleurs Hiſtoriens. A toutes ces connoiſſances il faut joindre beaucoup de ſagacité; car combien n'en doit-on pas avoir pour juger ſainement du véritable eſprit des Loix, pour examiner, combiner tous les rapports qu'elles ont entre elles & avec les choſes mêmes!

Pour ſe former une idée de la nature de chaque Gouvernement, il ſuffit d'en donner la définition. *Le Gouvernement Républicain eſt celui où le Peuple en Corps, ou ſeulement une partie du Peuple, a la Souveraine Puiſſance. Le Monarchique, celui où Un ſeul gouverne, mais par des Loix fixes & établies. Le Deſpotique eſt celui où*

où Un seul, sans Loi & sans Règle, entraine tout par sa volonté & par ses caprices. Lorsque dans la République le Peuple en Corps a la Souveraine Puissance, c'est une *Démocratie*. Lorsque la Souveraine Puissance est entre les mains d'une partie du Peuple, cela s'appelle une *Aristocratie*.

Telle est la nature de chaque Gouvernement, & de cette nature découlent les Loix qui en font le fondement. Voici celles de la *Démocratie*.

Dans la *Démocratie* le Peuple est à certains égards le Monarque, à certains autres il est le Sujet. Il ne peut être Monarque que par ses suffrages qui sont ses volontés. Les Loix qui établissent le Droit de suffrage sont donc fondamentales dans ce Gouvernement. Une autre Loi fondamentale de ce Gouvernement, c'est que le Peuple nomme ses Ministres, c'est-à-dire ses Magistrats. Cette Loi est fondée sur ce que le Peuple ayant la Souveraine Puissance, doit faire par ses Ministres tout ce qu'il ne peut pas bien faire lui-même, & que ses Ministres ne sont point à lui s'il ne les nomme. L'Auteur fait voir par des exemples combien le Peuple est admirable pour choisir ceux à qui il doit confier quelque partie de son Autorité. Cela demande des détails où il ne m'est pas permis d'entrer. Je ne puis qu'effleurer ce qui fait la base de l'Edifice.

Dans l'*Aristocratie* la Souveraine Puissance est entre les mains d'un certain nombre de Personnes, qui font elles-mêmes les Loix & qui les font exécuter. Les Nobles sont-ils en grand nombre, il faut un Sénat qui règle les affaires; & dans ce cas l'Aristocratie est en quelque sorte dans le Sénat, la Démocratie dans le Corps des Nobles, & le Peuple n'est rien. Les Sénateurs ne doivent point

avoir le droit de remplacer ceux qui manquent dans le Sénat; rien ne seroit plus capable de perpétuer les abus. Une Autorité exorbitante donnée tout-à-coup à un Citoyen dans une République forme une Monarchie, ou plus qu'une Monarchie. L'exception à cette règle est lorsque la constitution de l'Etat se trouve telle qu'il a besoin d'une Magistrature qui ait un pouvoir exorbitant. Telle étoit Rome avec ses Dictateurs, telle est Venise avec ses Inquisiteurs d'Etat; ce sont des Magistratures terribles qui ramènent violemment l'Etat à la Liberté.

Dans toute Magistrature il faut compenser la grandeur de la Puissance par la brieveté de la durée. Un an est le tems que la plupart des Législateurs ont fixé, un tems plus long seroit dangereux, un plus court seroit contre la nature de la chose. La meilleure Aristocratie est celle où la partie du Peuple qui n'a point de part à la Puissance est si petite & si pauvre, que la partie dominante n'a aucun intérêt à l'opprimer. La plus imparfaite de toutes est celle où la partie du Peuple qui obéit est dans l'esclavage civil de celle qui commande, comme l'Aristocratie de Pologne, où les Païsans sont esclaves de la Noblesse.

Dans la *Monarchie* le Prince est la source de tout Pouvoir politique & civil; mais ce Gouvernement suppose nécessairement des Pouvoirs intermédiaires subordonnés & dépendans, ou des canaux moyens par où coule la Puissance. S'il n'y a dans l'Etat que la volonté momentanée d'Un seul, il n'y a plus rien de fixe, il n'y a plus de Loix fondamentales. Le Pouvoir intermédiaire subordonné le plus naturel est celui de la Noblesse. Abolissez

dans

dans une Monarchie les prérogatives des Seigneurs, du Clergé, de la Nobleſſe & des Villes, vous aurez bientôt un Etat Populaire, ou bien un Etat Deſpotique. Rien de plus convenable dans les Monarchies qui vont au Deſpotiſme, que le Pouvoir du Clergé. Où en ſeroient l'Eſpagne & le Portugal depuis la perte de leurs Loix, ſans ce Pouvoir qui arrête ſeul la Puiſſance arbitraire? Ce Pouvoir du Clergé n'eſt que trop ſouvent un grand mal; mais dans le cas préſent ce mal eſt un bien, parce qu'il limite les horreurs du Deſpotiſme.

Il ne ſuffit pas qu'il y ait dans une Monarchie des rangs intermédiaires; il faut encore un dépôt de Loix. Ce dépôt ne peut être que dans les Corps Politiques, qui annoncent les Loix lorſqu'elles ſont faites, & les rappellent lorſqu'on les oublie. Il ne peut être dans la Nobleſſe, qui méprife trop le Gouvernement Civil. Le Conſeil du Prince n'eſt pas non plus un dépôt convenable, parce qu'il eſt par ſa nature le dépôt de la volonté momentanée du Prince qui exécute, & non pas le dépôt des Loix fondamentales. De plus le Conſeil du Monarque change ſans ceſſe, il n'eſt pas permanent, & n'a pas à un aſſez haut degré la confiance du Peuple. Je ferai une demande que l'Auteur n'a pas oſé faire. Où eſt aujourd'hui ce dépôt en France? Il devroit être dans le Parlement; mais il n'y eſt plus qu'en partie. Le Roi évoque, quand il lui plaît, les affaires à ſon Conſeil. La conſtitution de l'Etat a donc changé de nature.

Tout eſt fort ſimple dans le *Gouvernement Deſpotique*. Il n'y a proprement ni Loix fondamentales, ni dépôt de Loix. Le Prince eſt tout. Sa volonté tient lieu de Loi. Eſt-il pareſſeux, ignorant,

rant, voluptueux, il laisse le soin des affaires à un Vizir, qui a d'abord la même puissance que lui. L'établissement d'un Vizir est donc dans cet Etat une Loi fondamentale.

On vient de voir quelles sont les Loix rélatives à la nature de chaque Gouvernement; voyons maintenant celles qui le sont à son *Principe*. Il est bon d'observer d'abord qu'il y a cette différence entre la Nature du Gouvernement & son Principe, que sa Nature est ce qui le fait être tel, & son Principe ce qui le fait agir. L'une est sa structure particulière, & l'autre les passions humaines qui le font mouvoir. L'Auteur tire de cette distinction bien des conséquences; elle est la clé d'une infinité de Loix.

Le *Principe* de la *Démocratie* c'est la *Vertu*. Cette vérité est confirmée par le corps entier de l'Histoire, & est très conforme à la nature des choses. Qu'une République soit corrompue, les Loix cessent d'être exécutées, & alors l'Etat est perdu. Quand *Sylla* voulut rendre à Rome la Liberté, elle ne put plus la recevoir; elle n'avoit plus qu'un foible reste de Vertu. Les Politiques Grecs qui vivoient dans le Gouvernement Populaire ne reconnoissoient d'autre force qui pût les soutenir que celle de la Vertu. Lorsque la Vertu cesse, tous les vices viennent prendre sa place. Les désirs changent; on étoit libre avec les Loix, on veut être libre sans elles. Le Tréſor public devient le patrimoine des Particuliers. La République est une dépouille à laquelle chacun tâche d'avoir part.

La *Vertu* est aussi le *Principe* de l'*Aristocratie*, mais elle n'y est pas si absolument requise. Le Peuple, qui est à l'égard des Nobles ce que les Sujets

jets ſont à l'égard du Monarque, eſt contenu par leurs Loix. Il a donc moins beſoin de Vertu que le Peuple de la Démocratie. Mais comment les Nobles ſeront-ils contenus ? Ils agiroient contre eux-mêmes s'il n'obſervoient pas les Loix, lorſqu'ils les veulent faire exécuter contre leurs Collégues.

L'*Honneur*, & non la Vertu, eſt le *Principe* du *Gouvernement Monarchique*. Dans une Monarchie celui qui fait exécuter les Loix, ſe juge au-deſſus des Loix ; & ſi par négligence il vient à ceſſer de les faire exécuter, il peut aiſément réparer le mal ; il n'a qu'à changer de Conſeil, ou ſe corriger de ſa négligence. L'Etat ſubſiſte indépendamment de l'amour pour la Patrie, du déſir de la vraie gloire, du renoncement à ſoi-même, du ſacrifice de ſes plus chers intérêts, & de toutes ces *Vertus* héroïques que nous trouvons dans les Anciens. Parcourez ce que les Hiſtoriens de tous les tems ont dit ſur la Cour des Monarques, & vous verrez que ce ne ſont point-là des choſes de ſpéculation, mais d'une triſte expérience. L'ambition dans l'oiſiveté, la baſſeſſe dans l'orgueil, le déſir de s'enrichir ſans travail, l'averſion pour la vérité, la flaterie, la trahiſon, la perfidie, la crainte de la vertu du Prince, l'eſpérance de ſes foibleſſes, &c. ſont le caractère de la plupart des Courtiſans, marqué dans tous les lieux & dans tous les tems. Que ſi dans le Peuple il ſe trouve quelque malheureux honnête-homme, le Cardinal *de Richelieu* dans ſon *Teſtament Politique* (*a*) inſinue qu'un Monar-

(*a*) Notre Auteur prétend que ce Livre a été fait ſous les yeux & ſur les Mémoires du Cardinal *de Richelieu* par Mr. *de*

narque doit se garder de s'en servir. *Il ne faut pas*, dit-il, *se servir de gens de bas-lieu, ils sont trop austères & trop difficiles.*

Dans la Monarchie l'*Honneur*, c'est-à-dire le préjugé de chaque personne & de chaque condition, prend la place de la *Vertu*, & la représente par-tout; il y peut inspirer les plus belles actions; il peut, joint à la force des Loix, conduire au but du Gouvernement comme la Vertu même. Le Gouvernement Monarchique suppose des prééminences, des rangs, & même une Noblesse d'origine. La nature de l'Honneur est de demander des préférences & des distinctions: il est donc, par la chose même, placé dans ce Gouvernement. L'ambition est pernicieuse dans une République; elle a de bons effets dans une Monarchie; elle donne la vie à ce Gouvernement; & elle n'y est pas dangereuse, parce qu'elle y peut être sans cesse reprimée.

L'Honneur donne la vie à tout le Corps politique, aux Loix, aux Vertus même. Chacun va au Bien commun, croyant aller à ses intérêts particuliers. „ On est en France, disoit un Homme de „ bon-sens à *Usbek* (*a*), à bien des égards plus libre qu'en Perse: aussi y aime-t-on plus la gloire. „ Cette heureuse fantaisie fait faire à un François „ avec plaisir & avec goût, ce que votre Sujet ne „ n'obtient de ses Sujets qu'en leur mettant sans „ cesse devant les yeux les supplices & les ré-

„ com-

Persels & de .... qui lui étoient attachés. Cependant Mr. *de Voltaire* produit plusieurs raisons très fortes qui donnent du moins lieu de douter que ce Ministre en soit l'Auteur. Voyez les *avis à un Journaliste* dans le Tome VI. des Oeuvres de Mr. *de Voltaire*, Edit. d'*Amsterdam*.

(*a*) Voyez la 77 *Lettre Persane*.

» compenſes. Auſſi parmi nous le Prince eſt-il ja-
» loux de l'Honneur du dernier de ſes Sujets. Il
» y a pour le maintenir des Tribunaux reſpecta-
» bles: c'eſt le tréſor ſacré de la Nation, & le ſeul
» dont le Souverain n'eſt pas le maître, parce
» qu'il ne peut l'être ſans choquer ſes intérêts.
» Ainſi ſi un Sujet ſe trouve bleſſé dans ſon Hon-
» neur par ſon Prince, ſoit par quelque préfé-
» rence, ſoit par la moindre marque de mépris,
» il quitte ſur le champ ſa Cour, ſon emploi, ſon
» ſervice, & ſe retire chez lui.

L'*Honneur* n'eſt point le *Principe* des *Etats Deſpotiques*; les Hommes y étant tous égaux, on n'y peut ſe préférer aux autres; les Hommes y étant tous eſclaves, on n'y peut ſe préférer à rien. C'eſt la *Crainte* qui eſt le Principe de ce Gouvernement, la Vertu n'y eſt point néceſſaire, & l'Honneur y ſeroit dangereux. Le pouvoir immenſe du Prince y paſſe tout entier à ceux à qui il le confie. Des gens capables de s'eſtimer beaucoup eux-mêmes ſeroient en état d'y faire des révolutions. Tout eſt perdu dans le Gouvernement Deſpotique, lorſque le Prince ceſſe un moment de lever le bras, quand il ne peut pas anéantir à l'inſtant ceux qui ont les prémières places. Il faut que le Peuple y ſoit jugé par les Loix, & les Grands par la fantaiſie du Prince; que la tête du dernier Sujet ſoit en ſureté, & celle des Bachas toujours expoſée.

Dans ce Païs où règne un Deſpotiſme affreux, la nature du Gouvernement demande une obéiſſance extrême. La volonté du Prince une fois connue doit avoir néceſſairement ſon effet. Les remontrances n'y ſont point connues, on n'y auroit

roit aucun égard. L'Homme eſt une Créature qui obéit à une Créature qui veut. Le partage des Hommes comme des Bêtes, y eſt l'inſtinct, l'obéiſſance, le châtiment. La ſeule choſe qu'on puiſſe oppoſer à la volonté du Prince, c'eſt la Religion. On abandonnera ſon Père, on le tuera même, ſi le Prince l'ordonne; mais on ne boira pas de Vin, s'il le veut & s'il l'ordonne. Les Loix de la Religion ſont d'un précepte ſupérieur, parce qu'elles ſont données ſur la tête du Prince comme ſur celle des Sujets;

Regum timendorum, in proprios greges,
Reges in ipſos imperium eſt Jovis (a).

Dans les Etats Monarchiques & modérés, la Puiſſance eſt bornée par l'Honneur. Un Courtiſan n'allègue point au Prince les Loix de la Religion, il ſe croiroit ridicule, il lui allègue ſans ceſſe celles de l'Honneur. Concluſion: dans une *République* on doit être *vertueux*; dans une *Monarchie* on doit avoir de l'*Honneur*; & dans un *Etat Deſpotique* il faut de la *Crainte*. Ces Gouvernemens ſeront imparfaits ſi vous en excluez ces trois Principes. L'Auteur fait voir ce qu'on doit être, mais il convient qu'on n'eſt pas toujours dans chaque Etat ce qu'on devroit y être.

Je ne doute point qu'on n'attaque l'Auteur ſur ces trois Principes, qui ſont cependant la baſe de ſon Edifice. Dire qu'un Courtiſan ſe rend ridicule en alléguant au Prince des motifs de Religion, c'eſt inſinuer qu'un Monarque peut gouverner ſes Etats ſans être Religieux. Enſeigner que dans la Monarchie la Vertu n'eſt qu'un vain nom, que l'Etat peut ſubſiſter indépendamment d'elle; que les

(a) Horace, *Liv.* III. *Od.* 1.

les Courtisans peuvent y être traîtres, perfides, orgueilleux, rampans, ambitieux, sans donner atteinte à la nature du Gouvernement; que l'Honneur, joint à la force des Loix, conduit seul au but qu'on se propose; que l'Etat vous dispense de quantité d'actions vertueuses qui se font sans bruit, qu'il n'a même besoin que de fort peu de Vertus morales particulières, & point du tout de cette Vertu qui a du rapport aux Vérités révélées; enseigner, dis-je, cette doctrine, n'est-ce pas donner à entendre, que ceux qui vivent dans une Monarchie, n'ont rien à espérer, nul avantage à attendre pour cette vie, de la pratique de la Vertu, & que si elle est récompensée ce ne sera peut-être qu'après leur mort. *Sans la Vertu, sans les bonnes Mœurs, les Loix*, disent tous les Moralistes, *n'ont aucune force*, on n'y aura nul égard.

Quid Leges sine Moribus
Vanæ proficiunt (*a*)?

Si la Vertu ne règne pas dans la Monarchie, les Loix n'y seront donc pas observées: elle ne pourra donc subsister; car comment subsisteroit-elle sans l'observation des Loix?

Est-il d'ailleurs bien décidé que la *Vertu* soit le ressort des Républiques, & qu'elle ne le soit pas des Monarchies? La seule force qui soutient les Républiques, c'est, dit l'Auteur, celle de la Vertu; & les Loix cessent d'être exécutées dès que l'Etat est corrompu. Mais n'est-ce pas aussi la Vertu qui soutient les Monarchies; & la corruption de ce Gouvernement n'entraîne-t-elle pas le mépris des Loix? Si le Prince & ses Ministres,

si

(*a*) Horace *Liv.* III. *Od.* 24.

ſi les Grands & le Peuple ſont ſans Vertu, que deviendra la Monarchie? Les Loix y ſeront ſans vigueur, parce qu'elles y ſeront ſans appui. Un Roi eſt-il vicieux, ceſſe-t-il d'obſerver les Loix, les Courtiſans, tous les Citoyens ſuivent ſon exemple, & le Gouvernement tend à ſa ruine. Eſt-il vertueux, il rend ſes Sujets vertueux, & ſon exemple a plus de force que les Loix mêmes qu'il preſcrit.

In commune jubes ſi quid, cenſeſve tenendum:
Primus juſſa ſubi. Tum obſervantior æqui
Fit Populus, nec ferre negat, cum viderit ipſum
Auctorem parère ſibi. Componitur Orbis
Regis ad exemplum: nec ſic inflectere ſenſus
Humanos edicta valent ut vita regentis (a).

L'Auteur ne croit pas que l'Honneur ſoit le Principe des Républiques, il prétend que c'eſt la Vertu. Mais n'eſt-ce pas l'Amour de la Gloire & de l'Honneur qui a fait faire aux Romains tant d'actions héroïques? Ils ne viſoient qu'à l'Honneur; l'Honneur étoit le grand mobile de toutes leurs entrepriſes. Ils ne pratiquoient même la Vertu qu'autant qu'elle les conduiſoit à l'Honneur. Je ne veux ſur cela d'autre témoignage que celui de l'illuſtre Auteur des *Conſidérations ſur les Cauſes de la grandeur des Romains* (b). „ Les „ Conſuls, dit-il, ne pouvant obtenir l'Honneur „ du Triomphe que par une Conquête ou une „ Victoire, faiſoient la guerre avec une impétuoſité extrême; on alloit droit à l'Ennemi, & „ la

(a) Claudian. *de IV. conſul. Honor.* V. 296.
(b) Voyez le Chap. I. pag. 7. de l'Edit. d'Amſterdam 1734.

„ la force décidoit d'abord".

Voilà le motif de l'Honneur qui fait tout entreprendre aux Conſuls, il anime leur courage, il leur fait mépriſer le repos & la vie. Ils cherchent à vaincre; pourquoi? Pour obtenir l'*Honneur du Triomphe*. On leur voit affronter les plus grands dangers, parce qu'ils cherchent l'Honneur & la Gloire au milieu même du trépas.

Delà naît dans leurs cœurs cette bouillante envie
D'affronter une mort qui donne une autre vie,
De braver les périls, de chercher les combats,
Où l'on ſe voit renaître au milieu du trépas (*a*).

Un autre témoignage, auſſi d'un très grand poids, c'eſt celui de l'Auteur des *Lettres Perſanes*. Cet Auteur n'eſt, à la vérité, qu'un Anonyme; mais cet Anonyme paroît être un ſi bon Juge, que ſon autorité pourroit être oppoſée, s'il étoit beſoin, à celle de toute l'Europe, comme l'autorité de *Caton* à celle des Dieux. „ A Rome, dit-il, à Athènes, à Lacédémone l'*Honneur payoit ſeul* les ſervices les plus ſignalés. „ Une Couronne de Chêne ou de Laurier; une „ Statue; un Eloge étoit une récompenſe immenſe pour une bataille gagnée, ou une ville „ priſe" (*b*). Voilà trois Républiques dont l'*Honneur ſeul* eſt le *Principe* comme dans les Monarchies.

L'Honneur chez les Romains faiſoit les Héros, parce qu'il devenoit leur récompenſe: il étoit donc le reſſort qui mettoit tout en mouvement, c'étoit le *Principe* de leur République.

L'A-

(*a*) Lucain, L. I. v 461, de la Traduct. de Brebeuf.
(*b*) Voyez la 77. Lettre Perſane.

L'Amour de la Patrie, toutes les Vertus n'eussent été que des chimères, si l'Honneur n'eût été leur récompense. *On n'appelle honnête*, dit Cicéron, *que ce qui est honoré de l'applaudissement du Peuple* (*a*). On prétend que les Romains étoient desintéressés. Et moi je pense qu'ils étoient très intéressés. Ils recherchoient avec avidité les *prééminences*, les *rangs*, les *préférences*, les *distinctions*. Voilà justement *la nature de l'Honneur*, & c'est précisément en cela que notre Auteur fait consister le *Principe de la Monarchie* (*b*).

A l'égard du *Gouvernement Despotique*, je conviens avec l'Auteur que la *Crainte* en *est le Principe*; mais n'arme-t-il pas trop le bras du Souverain pour se faire obéir? Il fait dépendre la sureté de l'Etat, celle du Despote même, du pouvoir immense qu'il lui donne, de ses caprices & de sa tyrannie: il demande qu'il verse du sang, il exige même qu'il en verse beaucoup, s'il veut conserver sa Couronne. „ Le *Sophi* de Perse, dit-il, „ (*c*) détrôné de nos jours par *Mirriveis*, vit le „ Gouvernement périr, parce qu'il n'avoit pas „ versé assez de sang". Mais peut-être eût-il péri lui-même & le Gouvernement avec lui, s'il en eût versé davantage. Le fameux *Kouli-Khan*, dernier Roi de Perse & Usurpateur, ne vient-il pas d'être massacré pour ses cruautés? Peut-être seroit-il encore sur le trône s'il eût été moins barbare. La force du Prince devient la cause de son mal-

(*a*) *Id solum dicitur honestum, quod est populari fama gloriosum.* Cic. de Finib. Bon. & Mal. Lib. II. cap. 15.
(*b*) Voyez le *Chap.* VII. du *Livre* III.
(*c*) Voyez le *Chap.* IX du *Livre* III.

malheur; ce qui ſert d'appui à ſa Couronne, devient l'inſtrument qui la lui fait perdre.

J'aurois ſouhaité que l'Auteur eût établi ſon *Principe* avec plus de réſerve. S'il eſt vrai que les Deſpotes ſe maintiennent ſur le trône & affermiſſent leur Gouvernement par leurs *horribles cruautés* & en *verſant beaucoup de ſang*, il n'eſt pas moins vrai qu'ils perdent ſouvent par-là & l'Etat & la vie. Les Grands irrités & au deſeſpoir ne cherchent plus qu'à ſe venger, ils ſoulèvent les Peuples & les entraînent dans leur révolte. Au prémier coup qu'un téméraire porte au Tyran, l'Idole ſe renverſe, ſe briſe, & eſt foulée aux pieds. Le mépris, la haine, la fureur, la crainte, le reſſentiment, la défiance, toutes les paſſions ſe réuniſſent contre une autorité ſi odieuſe. C'eſt ainſi que la *Crainte*, ce prétendu *Principe* du *Gouvernement Deſpotique*, retombe ſur celui qui en eſt l'auteur, il en devient la victime.

Qui ſceptra duro ſævus imperio regit,
Timet timentes: metus in auctorem redit (*a*).

Tout eſt lié dans le Syſtême de l'Auteur. Les Loix ſuivent de la nature de chaque Gouvernement, & doivent être rélatives à leur Principe. Les prémières Loix que nous recevons ſont celles de l'Education. Elles doivent être différentes dans chaque Gouvernement. Pourquoi? Parce qu'elles découlent & de la nature & du principe de chaque Gouvernement. Ainſi, dans les *Monarchies*, elles auront pour objet l'*Honneur*; dans les *Républiques*, la Vertu; dans le *Deſpotiſme*, la *Crainte*.

Les

(*a*) Senec *in Oedip.* v. 705.

Les Loix que preſcrit l'Auteur pour l'Education dans les Monarchies, paroîtront bien ſingulières. Elles n'ont rien de conforme ni avec la doctrine de l'Evangile, ni avec la Morale des Philoſophes Payens. Ce ſont des inventions humaines d'un goût particulier, dont aucune n'a la Vertu pour baſe. La Vertu! Comment ſeroient-elles fondées ſur la Vertu, puiſque la Vertu n'eſt pas le Principe du Gouvernement Monarchique!

Ce n'eſt point dans les Ecoles publiques qu'on reçoit cette Education, on ne la trouve que dans le Monde lorſqu'on commence à y entrer. Là eſt l'Ecole de ce qu'on appelle l'*Honneur*, ce Maître univerſel qui doit par-tout nous conduire. Il permet la galanterie, lorſqu'elle eſt unie à l'idée du ſentiment du cœur, ou à l'idée de conquête. Il permet la ruſe, lorſqu'elle eſt jointe à l'idée de la grandeur de l'eſprit ou de la grandeur des affaires. Les fineſſes de la Politique ne l'offenſent pas. Il ne défend l'adulation, que lorſqu'elle eſt ſéparée de l'idée d'une grande fortune, & n'eſt jointe qu'au ſentiment de ſa propre baſſeſſe.

Ce Maître gracieux, qui fait bientôt oublier les leçons gênantes des Pédans de Collège, met dans les mœurs une certaine franchiſe, de la vérité dans les diſcours, non par amour pour elle ou pour ſe conformer aux préceptes de l'Evangile, mais parce qu'un homme qui eſt accoûtumé à la dire paroît être hardi & libre. Il inſpire du mépris pour cette eſpèce de franchiſe du Peuple, qui n'a que la Vérité & la Simplicité pour objet. Il exige dans les manières une certaine politeſſe, qui naît de l'envie de ſe diſtinguer. Par cette politeſſe on

fait

fait comprendre, ou qu'on eſt de la Cour, ou qu'on eſt digne d'en être. L'Honneur ſe mêlant par-tout, entre dans toutes les façons de penſer, dans toutes les manières de ſentir, & dirige même les principes. Il fait que les Vertus ne ſont que ce qu'il veut, & comme il les veut; il met de ſon chef des règles à tout ce qui eſt preſcrit; il étend ou il borne les devoirs à la fantaiſie, ſoit qu'ils ayent leur ſource dans la Religion, dans la Politique, ou dans la Morale. Joignez à tout cela l'obéiſſance aux volontés du Prince, pourvu qu'il ne preſcrive rien qui deshonore & rende incapable de le ſervir.

Voilà à peu près tout ce qui fait l'Honnête-homme dans le Gouvernement Monarchique: avec ces talens, ces qualités & ces gentilleſſes on a toutes les Vertus qu'on y demande. On auroit grand tort de ſe plaindre de l'Auteur d'avoir expoſé avec tant de franchiſe & de liberté ces Loix de l'Education; il ne dit que ce qui eſt, que ce qu'on met en pratique dans la plûpart des conditions. Je trouve à bien des égards beaucoup de conformité entre ces Loix de l'Education & les *Principes de l'Art de plaire* dont un ſavant Abbé, Bel-eſprit, homme de mérite & qui a de grands talens, a fait la critique dans un Livre qui eſt entre les mains de tout le monde: Ouvrage excellent, mais qui n'eſt pas exempt de paradoxes, ni de ces ſortes d'erreurs qui tirent leur origine ou des préjugés, ou d'une certaine façon de penſer propre aux Auteurs à Syſtêmes. „ L'Art de plaire, dit-il, „ qui eſt preſque l'unique important dans le „ Monde, puiſqu'il y tient lieu de mérite, de ta„ lent & de vertu, ſe peut rapporter à certains „ moyens généraux, qui ſont comme les ſour-

„ ces

„ ces d'où découlent les agrémens (*a*).

Les *Dervis* même, qui ont *un caractère de ſainteté qui les rend reſpectables*, ces *Ames que Dieu s'eſt choiſies dans tous les coins de la Terre, & qu'il a ſéparées du Monde impie* (*b*); les *Sacrés Santons*, devant leſquels on ſe *proſterne*, dont les *auſtérités étonnent le Ciel même* (*c*), ces Eſclaves rampans du *Chef des Chrétiens*, *vieille Idole qu'on encenſe par habitude* (*d*); les *Evêques*, ſorte de *Gens de Loi ſubordonnés* au Grand Lama, qui dans leurs Aſſemblées *font comme lui des Articles de Foi*, & n'ont d'ailleurs *guère d'autre fonction que de diſpenſer d'accomplir la Loi* (*e*); tous ces Hommes Divins, dans le Gouvernement Monarchique, ſuivent comme les autres le torrent qui les emporte, tous ſe conforment plus ou moins au train ordinaire du Monde. Ils prêchent la Morale des *vrais Croyans*, les uns par manière d'aquit, les autres parce qu'ils ſont payés pour cela; hors delà, ils ſuivent les manières & les mœurs du Siècle. Sujets d'un Monarque, pourquoi ſe diſpenſeroient-ils de ſe conformer à la Nature, au Principe, aux Loix de la Monarchie (*f*)?

AR-

(*a*) Voyez la deſcription de cet *Art* dans le *Spectacle de la Nature* par l'Abbé *Pluche*, Tome VI de l'Edit. de Paris 1746. dans l'Article de *l'Education des Garçons*.

(*b*) *Lettres perſanes*. Voyez la Lettre 80.

(*c*) Ibid. (*d*) Ibid. *Lettre* 22. (*e*) Ibid.

(*f*) Nous donnerons la ſuite de cet Extrait dans la partie ſuivante de ce Journal. Il eſt abſolument impoſſible de rendre compte d'un Ouvrage ſi fécond, ſi riche en bonnes choſes, dans un ſeul Extrait. La brièveté fait tort à ce qui gagne à être connu.

ARTICLE XI.

NOUVELLES LITERAIRES.

De Londres.

NOus ne pouvons mieux commencer cet article, qu'en annonçant une Dissertation qui roule sur le plus ancien des événemens, c'est-à-dire sur la *Chute* de l'*Homme*. Elle est du célèbre T. *Sherlock* aujourd'hui Evêque de cette Métropole, qui la donne comme une plus ample explication du même sujet qu'il avoit déjà traité ailleurs. Elle est intitulée : *An appendix* &c. c'est-à-dire ; *Suplément à la 2de Dissertation ajoutée aux Discours de l'usage & des fins de la Prophétie, où l'on recherche le sens des Anciens avant* JESUS CHRIST, *sur les circonstances & les suites de la* Chute, *étant un nouvel examen de la rélation qu'en donne* MOYSE, 8. Le savant Evêque avoit fait voir, par plusieurs passages du Livre de *Job*, qu'il croit antérieur de plusieurs siècles à ceux du Législateur des *Juifs* ; que ce Héros de patience n'ignoroit pas la *Chute* dont il parle souvent quoiqu'en termes obscurs ; & qu'ainsi la *Chute*, bien loin d'avoir été inventée par *Moyse*, étoit connue longtems avant que cet Auteur existât. Mais comme la *manière* de la *Chute* a quelque chose qui scandalise ou rebute de certaines personnes, on explique dans ce suplément comme la chose a dû arriver. Et de ce que le Serpent est traité dans l'Ecriture, tantôt comme une Brute, & tantôt comme un Etre intelligent, l'Auteur conclud, comme on l'a dit il y a long-tems, qu'il y avoit l'un & l'autre, le Tentateur ayant emprunté l'organe d'un Serpent. Il y auroit là-dessus bien des remarques à faire, mais on se contente de demander : 1. Pourquoi *Moyse* fait-il mention ex-

preſſe de la fineſſe du Serpent ? Etoit-elle de quelque uſage au *Démon* ? S'entre-entendoient-ils pour tromper *Eve* ? 2. Le Serpent a-t-il des organes propres à la parole ? 3. Que la femme ſoit punie pour s'être laiſſée ſurprendre, à la bonne-heure : elle étoit douée d'une ame intelligente & d'une volonté libre, elle avoit préſens à l'eſprit les ordres de celui qu'elle reconnoiſſoit pour ſon Créateur & ſon Souverain ; mais qu'une bête brute (c'eſt tout dire) & toute ſon eſpèce ſoit punie, parce que le Diable prit pour organe cette bête qui n'en *pouvoit mais*, c'eſt ce qu'on ne comprend point. 4. Enfin, ſur ce qu'on objecte que la victoire promiſe ne regarde que la femme, & qu'il n'y eſt point fait mention de l'homme, *Mylord* répond que l'homme ne laiſſe pas d'y avoir réellement part, ayant l'avantage ſur le ſerpent, dans le ſens littéral auſſi bien que dans le figuré. Le Reptile ne peut que lui faire une morſure au *talon*, bleſſure légère, dont on guérit aiſément ; au-lieu que l'homme peut ſans peine lui écraſer la tête extrêmement tendre, & le tuer ſur le champ. A l'égard du ſens myſtique : ſi l'homme a bien des traverſes à eſſuyer dans ce monde de la part du Diable, il remporte enfin ſur lui une pleine victoire dans la vie à venir. Mais comment accorder cette victoire ſuppoſée avec le *petit nombre des Elus* ; *la porte étroite qui meine à la vie*, & par laquelle il y en a *peu* qui paſſent ? A-t-on jamais dit qu'une armée eſt victorieuſe, lorſqu'après le combat il n'en reſte qu'un très petit nombre qui ſe ſont avec grand peine échappés du carnage ? Peut-être que l'Auteur ſe tireroit d'affaire au moyen du *rétabliſſement de toutes choſes*.

Un autre Evêque vient de publier un Ecrit ſur les Prophéties, dans un goût tout différent de celui des *Diſcours* du célèbre Auteur dont on vient de parler, & où il y a peut-être moins de jugement que d'imagination. Il a pour titre, *a Diſſertation on prophecy* &c. c'eſt-à-dire,

à-dire, *Dissertation sur la Prophétie, où l'on examine à fond la liaison & la connexion des prophéties du Vieux & du Nouveau Testament ; avec une explication de l'Apocalypse, par l'Evêque de* Clogher. 8. L'Auteur prévient ses Lecteurs sur la nature des Prophéties, sur la manière de les expliquer, & sur les degrés de clarté dont on doit se contenter. Dans une prophétie, quelques parties doivent être plus claires que d'autres, à proportion de ce qu'elles sont plus ou moins clairement révélées. Il y en a par conséquent, dont on entend clairement une partie, pendant que l'autre reste dans l'obscurité. Il s'ensuit delà, que dans les explications que l'Auteur donne, il s'en trouve d'incontestables, pendant que d'autres n'excédent pas les bornes de la probabilité. Les prophéties sont pleines d'allégories & d'allusions à des objets sensibles ; l'explication doit satisfaire lorsqu'elle répond aux principaux traits caractéristiques. Suivant lui le 7me chap. de l'*Apocalypse* est la clef de tout le Livre. Il se trouveroit heureux s'il pouvoit contribuer à réveiller le goût des Savans pour la lecture de cet admirable Livre, vu que le tems approche du parfait accomplissement des prophéties qu'il contient, & que la scène va se découvrir de plus en plus & par degrés aux examinateurs. Au reste il est très persuadé que ce Livre est un suplément aux Prophéties de *Daniel*. Les Prophéties servent à rendre plus respectables les grands événemens qui concernent la Religion. *Virgile* a soin de faire prédire à son Héros, ce qui doit lui arriver d'important, & cela en termes si énigmatiques, qu'on n'y peut rien comprendre qu'après l'événement. Je ne sçai si tout le monde approuvera cette comparaison.

On trouve bien d'autres efforts d'imagination dans un Livre où l'on renverse, sans miséricorde, presque tout ce que les Savans ont dit jusques-ici sur celui de *Job*. Il a pour titre, *a Dissertation on the book* &c. C'est-

à-dire, *Diſſertation ſur le Livre de* Job; *ſa nature, ſon ſujet, ſa date & ſon Auteur; où l'on explique en paſſant le fameux vs. 25 du Chap.* 19. Je ſçais que mon Redempteur eſt vivant &c. *& où l'on trouve 4. Sermons ajoutés, prêchés à Ste. Marie à Cambridge, & à Whitehall. Par Jean Garnett B. D.* On ne peut rien de plus raiſonnable & de plus ſage que la méthode que ſuit cet Auteur. Sans s'arrêter à aucune des Hypothèſes établies, 1. il déduit la matière du Livre même. 2. Il raſſemble les attributs caractériſtiques du ſujet qu'il ſuppoſe y être enveloppés, & il ne les prend que dans l'hiſtoire. 3. Il compare le langage dans lequel certains événemens de cette hiſtoire ſont racontés, avec le langage de certains traits rapportés dans l'Ecriture, ſoit dans les Chroniques des Juifs, ſoit dans leurs Prophètes. 4. Il conſidére les circonſtances, l'ordre & le ſujet du Livre, & montre que le tout correſpond à une action principale qui eſt la baze de l'Allégorie. Dirai-je le mot de l'Enigme? Ce Livre n'eſt qu'un Poëme dramatique; *Job* & les autres perſonnages en ſont les Acteurs. *Ezéchiel* qui en eſt l'Auteur veut conſoler les *Juifs* captifs à *Babylone*, en leur prouvant que, malgré leurs diſgraces, Dieu les rétablira dans une proſpérité plus brillante que celle dont ils jouiſſoient auparavant.

Ceux qui n'ont pas le Dictionnaire de la Bible par *Calmet*, pourront faire uſage de l'Abrégé ſuivant, dont voici le Titre; *a brief Chronology* &c. c'eſt-à-dire: *Abrégé chronologique des vies des Patriarches, Rois, Prêtres, Prophètes & autres perſonnages remarquables dont il eſt parlé dans le Vieux Teſtament, comme auſſi de notre Seigneur* Jéſus-Chriſt *& de ſes Apôtres &c. dont il eſt parlé dans le Nouveau Teſtament, rangé par ordre alphabétique. Par* Jean Freeman. 8. *avec des figures en taille douce.* L'Auteur ayant cru qu'il faloit une préface à la tête de ſon Livre, y en a mis une où il dit

que

que l'Ecriture ayant été donnée aux hommes pour les inſtruire, Dieu a voulu qu'on y fît mention des vies & actions des perſonnes vertueuſes & des bénédictions qu'il leur a accordées, auſſi bien que des méchans & des impies qui ont éprouvé ſes jugemens; car rien ne fait plus d'impreſſion ſur les Eſprits que l'exemple. Delà l'Auteur prend occaſion d'exhorter fortement les hommes à la piété, pour en obtenir les récompenſes. Au reſte on ne voit dans ce Livre aucune trace de *Chronologie*.

Il ſe trouve de tems en tems des gens qui ont quelques grains de Papiſme dans l'ame, peut-être ſans s'en appercevoir. Tel eſt probablement un Auteur qui a fait une eſpèce de *Catéchiſme* ſur toutes les vérités du Chriſtianiſme, où il établit la Tradition. C'eſt ce qui a engagé l'Auteur de l'*état de guerre du Chrétien*, à mettre la main à la plume pour le combattre. Son Livre eſt intitulé: *The divine Oracles* &c. c'eſt-à-dire, *Les Oracles divins, ou la ſuffiſance des Stes. Ecritures comme Règle de la Religion établie, ſuivant le 6me. Article de la Confeſſion de Foi de l'Egliſe Anglicane. Et où l'on diſcute le témoignage de l'Ecriture même & celui des Pères de l'Egliſe touchant la Tradition, pour répondre à un Livre intitulé, Vue totale du Chriſtianiſme, dans les 4. premiers Siècles.* Par *Jean Brekell*. On entend par la *Tradition*, certaines inſtructions que l'on ſuppoſe avoir été données verbalement par les Apôtres, & qui étant, de même que leurs Ecrits, inſpirées par le S. Eſprit, doivent avoir la même force. Cela ſuppoſe que les *Ecritures* ſont incomplettes, & par conſéquent inſuffiſantes par elles-mêmes pour conduire les hommes au ſalut, ſans le ſecours de la *Tradition*. Mais ſi l'on prouve qu'au contraire les Ecritures forment un *Tout* parfait, ſans aucune addition, les Traditions tombent d'elles-mêmes. C'eſt ce que l'Auteur fait voir dans la 1. partie de ſon Livre. Et dans la 2. il

examine tous les passages, tant des Ecritures que des Pères, dont son Antagoniste prétend tirer avantage, & il fait voir qu'il n'y a rien, ni dans les uns ni dans les autres, qui puisse établir la *Tradition*. Il est vrai que les Pères ont parlé de *Tradition écrite*, & de *Tradition non écrite*; mais ils ont entendu par la première les choses exprimées clairement dans l'Ecriture, & par celle-ci, les choses qui y sont exprimées obscurément. Je ne suis pas fort satisfait des preuves de cette dernière explication.

On regarde en général les *Anabaptistes* comme des gens étranges, qui ont des opinions absurdes & bizarres; mais ce n'est qu'un faux préjugé selon l'Auteur du Livre suivant: *a plain account* &c. c'est-à-dire, *Exposition simple de l'ordonnance sacrée du Batême, telle qu'elle est couchée dans les Ecritures, telle qu'elle a été instituée par* Jésus-Christ *& pratiquée par les Apôtres & par les premiers Chrétiens, telle enfin qu'elle est rapportée par les Anciens & confirmée par quelques-uns des plus célèbres Théologiens modernes*. L'Auteur qui défend la cause des Anabaptistes avec trop de zèle pour ne pas l'être lui-même, se plaint amèrement des calomnies dont on a noirci ses confrères, & de l'origine scandaleuse qu'on a prétendu leur donner (*a*). On sçait qu'ils ne batisent que par *Immersion*, & qu'ils n'administrent le batême qu'à des personnes en état de rendre eux-mêmes raison de leur foi. L'Anonyme les justifie à ces deux égards. On ne peut nier que l'*Immersion* ne soit comprise dans l'institution, & que le Batême ne fût d'abord administré de cette manière, puisque le Sauveur lui-même fut batisé par *Immersion* (*b*). On avoue aussi qu'il est dans l'ordre de batiser des personnes en état de rendre raison de leur foi.

Ceux

(*a*) Vid. *Historia Anabaptistarum*.
(*b*) Matt. III. 16. Marc. I. 10.

Ceux que S. Jean batiſoit *confeſſoient leurs péchés* (*a*), & promettoient de *faire des fruits convenables à la repentance*. Mais l'Auteur porte les choſes beaucoup trop loin. Il ne s'enſuit pas delà que le Batême par ſimple *Aſperſion*, à quoi l'on eſt obligé de ſe réduire par de fortes raiſons, *déroge* ou *ſoit contraire* à l'inſtitution; ni que le Batême des Enfans, quand même *Tertullien* l'auroit dit, ſoit *abſurde* & *antiſcripturaire*. Condamnez l'opinion injurieuſe à la bonté de Dieu & au Chriſtianiſme, laquelle prive du bonheur éternel des enfans qui meurent ſans batême, à la bonne heure: mais ne prononcez pas contre ceux qui les batiſent en qualité de créatures que Dieu aime, & qu'il prend ſous ſa protection; & dans la ſuppoſition raiſonnable qu'ils ratifieront un jour les promeſſes qu'on a faites pour eux, ratification qui a lieu, lorſqu'après avoir rendu compte de leur foi on les admet à la *Confirmation* dans la Religion Chrétienne. Je demande, où eſt l'abſurdité de cette pratique en uſage depuis tant de ſiècles? Ne voit-on pas quelquefois un Prince prendre un enfant nouveau né à ſa ſolde & l'enroller ſous ſes étandars, parce qu'il a déja le Père à ſon ſervice?

Voici un Livre qui doit aller de compagnie avec les *Diſquiſitions*, dont on vient de donner l'Extrait. Il eſt intitulé: *The expediency and neceſſity* &c. c'eſt-à-dire, *Humbles remontrances où l'on repréſente qu'il eſt convenable & néceſſaire de revoir & de corriger le Livre des Communes Prières, ce qui eſt la ſubſtance d'un Eſſay cy-devant publié ſur ce ſujet* (*b*) *à quoi l'on a ajouté l'eſſay d'une nouvelle Liturgie, avec une Lettre d'un Eccléſiaſtique touchant une réviſion. Et où l'on propoſe un moyen pour prévenir le dégoût du peuple pour le préſent établiſſement, & les progrès du Papiſme dans ces Royaumes. Le tout ſoumis*

(*a*) Matt. III. 6. Marc. I. 5. (*b*) en 1734.

mis à l'attention & au jugement de vos Gouverneurs. Pour montrer qu'en proposant une *Révision* de la *Version* de la Bible & de la *Liturgie*, on ne demande rien qui ne se soit déja fait plusieurs fois, l'Auteur donne, en peu de mots, l'histoire de l'une & de l'autre. Ce fut G. *Tindal* qui commença à traduire la Bible en Anglois. Ce qu'il avoit traduit fut revu en 1541. & l'on acheva de traduire le reste. La dernière Version fut faite en 1607. On commença en 1536. à lire en Anglois dans les Eglises l'Oraison Dominicale, le Symbole & la Communion. On fit quelques changemens en 1545. & quelque tems après la Liturgie fut dressée. Tout cela se fit sous le règne de *Henry* VIII. *Edouard* VI. étant monté sur le trône, nomma 13 personnes pour dresser le Service de la Communion, & ils revirent en même tems tout le Livre des Communes Prières, qui fut confirmé par Acte de Parlement en 1548. La dernière révision se fit en 1661. Enfin il paroît que la Bible a été traduite ou revue cinq fois, & que l'on a fait des changemens aux Communes Prières huit fois, en l'espace de 72. ans.

On vient de délivrer aux Souscripteurs le 1. Volume de l'Ouvrage de Mr. *Foster*, dont l'impression a été retardée par des indispositions survenues à l'Auteur; l'on promet, par voye de dédommagement, que le 2. suivra de près. Voici le titre: *Discours* &c. c'est-à-dire, *Discours sur toutes les principales branches de la Religion naturelle & de la Vertu sociable.* Par *Jaq. Foster Docteur en Théologie.* 4. On trouve à la fin de ce 1. vol. cinq Discours & quatre Sermons sur des Sujets importans. L'Auteur expose en peu de mots, dans un court avis au Lecteur, les raisons qui l'ont engagé à remanier des sujets déja traités tant de fois par des Ecrivains célèbres & judicieux avec beaucoup d'exactitude & un grand fond de raison. C'est 1. Que ces Sujets sont de la dernière importance & d'un très grand usa-

ge

ge dans la Société. 2. Qu'ils ne ſe peuvent jamais épuiſer. 3. Que la méthode la plus ſure pour convaincre toute ſorte de génies & pour toucher toute ſorte de tempéramens, c'eſt de préſenter les choſes ſous autant de faces qu'il eſt poſſible. 4. Que l'on trouvera peut-être dans cet Ouvrage, des choſes qui ne ſont pas fort communes dans des Ecrits de cette nature, ou qui y ſont éclaircies d'une manière nouvelle & particulière. 5. Que le principal but qu'on s'eſt propoſé a été de mettre les preuves de la Religion naturelle à la portée de tout le monde, en écartant autant qu'il eſt poſſible les termes philoſophiques & ſcholaſtiques, & en réduiſant à une forme plus ſimple des Démonſtrations abſtruſes & compliquées. Au reſte l'Auteur avertit encore de quelques changemens qu'il a fait à ſon plan tel qu'il l'avoit conçu, lorſqu'il publia ſon projet de Souſcription; c'eſt de renvoyer les Dévotions à la fin du ſecond Volume, afin de les étendre davantage & de les accommoder aux différentes branches de bienveillance & de bonté ſociable & aux actes principaux de Religion & de Piété. On traite dans ce Volume I. des attributs de Dieu. 1. de ſon exiſtence comme première cauſe. 2. de ſon unité. 3. de ſa ſpiritualité. 4. de ſon immenſité & de ſa toute-préſence. 5. de ſa toute-ſcience, & de ſa ſageſſe. II. De ſes perfections morales. 1. de ſa ſainteté. 2. de ſa juſtice. 3. de ſa bonté. 4. de ſa puiſſance. 5. de ſa proyidence. 6. de ſa miſéricorde & de ſa *placabilité*. III. D'un état futur de peines & de récompenſes. Nous pourrons avoir occaſion dans la ſuite d'entrer dans un plus grand détail. Mais nous pouvons aſſurer dès à préſent que cet Ouvrage eſt reçu avec un applaudiſſement général, & qu'il répond à la grande réputation de l'Auteur & à ſon rare mérite connu par d'autres Ouvrages.

Il y a déja quelque tems que les Souſcripteurs ont reçu le 1. Volume de l'Ouvrage poſthume de Mr. *H. Grove*

Grove de *Taunton*, dont nos nouvelles ont annoncé la souscription & le titre (*a*). Ce Volume est divisé en 2. parties précédées chacune d'une Introduction. Celle qui est à la tête de la 1. partie, roule sur la certitude de la Morale. L'Auteur y prouve que la Morale est de la dernière importance, & qu'elle est susceptible de preuves à la portée de tout le monde & très satisfaisantes. La 1. partie est divisée en 4. chapitres, où l'on traite de la Morale en général, & de la Nature du Bonheur que l'Auteur fait consister dans le plaisir; de la nécessité d'avoir un bon but; du plus haut degré de bonheur dont l'homme soit capable, qui est de jouir de Dieu dans une autre vie; & enfin de ce même bonheur, qui dans la vie présente consiste à être en grace avec *Dieu* & à communiquer avec lui. La 2. Introduction ne fait qu'indiquer les matières de la 2. partie, qui traite 1. des Objets de la Vertu. 2. de ses règles & proportions. 3. de la Vertu elle-même & de ses différentes sortes & distinctions. L'Auteur croit qu'un bon Payen sera récompensé de ses vertus, non à cause de leur mérite, mais en considération de l'obéissance & de la médiation de *Jésus Christ*, & que sa récompense différera de celle des bons Chrétiens, par rapport au lieu, à la manière & à l'étendue. Ce Livre a un débit si prodigieux, qu'on vient d'être obligé de faire une nouvelle Edition de ce volume. Cependant je crois que ce grand succès est moins dû au mérite du Livre qu'au grand nombre d'écoliers qui, dans le cours de 30 années, ont passé par les mains de l'Auteur & qui veulent honorer la mémoire de leur Maître. Ce n'est pas qu'il n'y ait de bonnes choses, mais cela ressemble trop à des leçons de Collége.

C'est rendre un grand service aux Jeunes Gens, & leur faire mettre leur tems doublement à profit, que de leur

(*a*) Tome XLI. 2 part.

leur procurer les moyens d'apprendre deux choses à la fois, lorsqu'ils semblent n'en étudier qu'une. Ceux qui étudient le *Grec* & le *Latin* dans les bons Auteurs ont ce double avantage, puisqu'ils y prennent en même tems une teinture de l'Histoire ancienne. On a compris qu'on pouvoit suivre le même plan à l'égard des jeunes habitans de ce pays qui apprennent le *François* ou l'*Anglois*, en leur mettant en main un livre où ils s'instruisent, par surcroît, de ce qu'ils ne peuvent raisonnablement ignorer, c'est-à-dire de l'histoire de leur patrie. C'est ce qui a mis en réputation *la Nouvelle méthode pour apprendre l'Histoire d'Angleterre, en François & en Anglois, par demandes & par réponses, tirée des plus fameux Historiens* &c. 12. Mr. *Vaillant* Libraire vient d'en donner une nouvelle Edition si fort au dessus des précédentes, que c'est en quelque sorte un livre nouveau. La Chronologie y est mieux suivie en plusieurs endroits; on y a fait des changemens utiles, & l'on y a ajouté des articles entiers, en particulier le règne de *George* I. Et pour favoriser les Commençans, on a fait en sorte que l'Anglois & le François se répondissent aussi littéralement que le génie des deux Langues le peut permettre. En un mot, rien n'a été négligé pour que cette Edition fût nette & correcte, & pour lui attirer l'approbation du Public.

Voici quelque chose dans le même goût, mais beaucoup moins utile: c'est une description en *Anglois* & en *François* d'une des plus belles Maisons de campagne qu'il y ait en *Angleterre* & peut-être en Europe, si l'on en excepte quelques Maisons Royales. Un terrein d'une vaste étendue qui renferme des prairies couvertes de bétail, des campagnes fertiles & même des Villages; des allées à perte de vue, des terrasses, des bosquets, & des bassins; des Pyramides, des Obélisques, des Temples dans le goût antique ornés avec goût, d'inscriptions, de bustes, de statues & de peintures;

res, des ruiſſeaux qui roulent tranquillement leur criſtal pur parmi ces beautés, & un palais magnifique qui domine ſur le tout, forment le ſéjour délicieux de Milord *Cobham*; ſéjour qui fait l'admiration des Etrangers, & qui montre à tout le monde le goût exquis & la magnificence du Maître. C'eſt ce qu'on voit en détail dans cette deſcription qui a pour titre, *les Charmes de Sten.* &c. par J. D. C. 8.

Tout le monde ſait que l'*Angleterre* envoye des Colonies à la Nouvelle Ecoſſe, le deſſein du Gouvernement étant de peupler ce vaſte pays. Rien n'étoit plus à propos dans cette circonſtance que d'en donner une relation. C'eſt ce qu'on a fait dans un Ecrit intitulé, *A geographical Hiſtory of nova Scotia:* &c. c'eſt-à-dire, *Hiſtoire géographique de la nouvelle Ecoſſe, où l'on traite de ſa ſituation, de ſon étendue & de ſes limites; comme auſſi des diverſes diſputes des Cours d'Angleterre & de France, au ſujet de la poſſeſſion de cette Province: où l'on montre ſon importance tant à l'égard du Commerce que par rapport à la ſureté de nos autres Etabliſſemens dans l'Amérique Septentrionale. A quoi on a ajouté une deſcription exacte des Bayes, Lacs & Rivières, de la nature du terroir & du produit du pays; avec les mœurs & les uſages des Habitans Indiens*, 8.

Le Livre de Milord *Bolinbroke* a occaſionné celui-ci: *Le Droit divin & héréditaire recherché & expliqué en pluſieurs propoſitions, tirées en partie de Mil. B. & de quelques autres, & en partie des Loix de la Nature, des Loix du Pays, & de la Loi de Dieu*, 8.

The Works, c'eſt-à-dire, *Les Ouvrages de Michel Dryton*, fol. C'eſt une nouvelle Edition de cet ancien Poëte fameux.

Salomon and Abra &c. c'eſt-à-dire, Lettres amoureuſes de *Salomon* & d'*Abra*, 8. Il y a cinq Lettres en vers, dont la troiſième & la quatrième ſont une imitation du *Cantique des Cantiques*.

Am-

Amsterdam

J. Wetstein vient d'augmenter le Corps de ſes *Auteurs Claſſiques* en 24. par une Edition très belle & très correcte en Grec & en Latin d'*Epicteti Enchiridium cum Cebetis Thebani Tabula*, auquel pour y donner une forme un peu plus raiſonnable, il a ajouté, auſſi dans les deux Langues, *Demophili Similitudines*, & *Democratis Philoſophi Aureæ Sententiæ*, deux Morceaux également inſtructifs, & qui ne s'accordent pas mal avec les premiers. Il fait auſſi réimprimer *Auſone*, qui ne cédera en rien aux autres Auteurs qu'il a déja donnés, & dont la réputation eſt trop bien établie pour en vanter ici les avantages.

Le même Libraire a mis en vente depuis quelque tems le Tome XVI. & dernier de l'*Hiſtoire Romaine de Mr.* ROLLIN *continuée par Mr.* CREVIER. Ceux qui ont goûté cet Ouvrage, pourront ſe pourvoir dans peu de la ſuite, que Mr. CREVIER donne ſous le titre d'*Hiſtoire des Empereurs*, & que Mr. *Wetſtein* ſe propoſe de donner Volume à Volume, à l'imitation du premier. La préférence que le Public a accordée à ſon Edition à bien des égards, donne lieu de croire que le dit Libraire n'épargnera rien pour procurer la même faveur à ſa nouvelle entrepriſe.

ARTICLE XII.

NOUVELLES ACADEMIQUES.

LISTE *des* Profeſſeurs *de* l'Univerſité d'EDIMBOURG.

Meſſieurs

Guillaume Wiſhart, Profeſſeur en Théologie, Préfet d'Académie.

Jean Gowdie, Profeſſeur en Théologie.

Co-

Colin Drummond, Professeur du Grec, *emeritus.*
Charles Macby, Professeur d'Histoire Civile & d'Antiquité.
Alexandre Monro, Professeur d'Anatomie & de Chirurgie.
André Sinclair, Professeur de Médecine Théorétique, *emeritus.*
Jean Rutherford, Professeur de Médecine Pratique.
André Plummer, Professeur de Chymie.
Jean Stevenson, Professeur de Logique.
Guillaume Dawson, Professeur pour l'Hébreu.
Patrice Cummin, Professeur d'Histoire Ecclésiastique.
Jean Ereshin, Professeur du Droit Municipal.
George Abercrombie, Professeur du Droit de la Nature & des Gens.
Robert Hunder, Professeur du Grec.
George Stuart, Professeur des Humanités.
Jean Stuart, Professeur de Philosophie, Naturelle.
Guillaume Cleghorn, Professeur d'Ethique & de Pneumatique.
Kenneth Mackenzie, Professeur du Droit Civil.
Charles Alston, Professeur de matières de Médecine & de Botanique.
Robert White, Professeur de Médecine Théorétique.
Matthieu Stuart, Professeur des Mathématiques.

Ces *Messieurs* sont rangés selon leur ancienneté de Profession.

TA-

TABLE DES ARTICLES.

I. HISTOIRE Générale *des* VOYAGES &c. *les Tomes* IV. V, & VI. pag. 3
II. MEMOIRES *de* Mr. l'Abbé *de* MONTGON. 25
III. ECLAIRCISSEMENT *sur les* PHARISIENS *qui vinrent au* Batême *de Jean.* 46
IV. TRAITE' *de la* Structure primitive *de la* TERRE. 65
V. HISTOIRE *du* STADHOUDERAT. 76
VI. HISTOIRE *de* l'Empereur JOVIEN. 98
VII. DISQUISITIONS libres & fincères *touchant* l'EGLISE ANGLICANE. 124
VIII. HISTOIRE *du* PARLEMENT *d'*ANGLETERRE. 150
IX. TRANSACTIONS PHILOSOPHIQUES &c. pour l'année 1747. No. 482, 483, & 484. 178
X. *De* l'ESPRIT *des* LOIX. 201
XI. NOUVELLES LITTERAIRES. 225
XII. NOUVELLES ACADEMIQUES. 237

CATALOGUE
DE
NOUVEAUX LIVRES
Latins & François
qui ſe trouvent chez *J. Wetſtein.*

Epicteti Enchiridium cum Cebetis Tabula, *item* Demophili Similitudines & Democratis Philoſophi Aureæ Sententiæ: Græc. & Lat. Edit. nitidiſſ. *Wetſteniana*, 24.
Helleri (*Laurentii*) Compendium Inſtitutionum ſive Fundamentorum Medicinæ, 8.
Hofmanni (*Friderici*) Operum Supplementum, fol.
Hoffmanii (*Joan. Adolfi*) Obſervationum Politicarum ſive de Republica Libri decem, 8.
Horrei Animadverſiones Sacræ, 8.
Lieutaud Elementa Phyſiologiæ 8.
Linnæi (*Caroli*) Materia Medica, 8.
Livii (*Titi*) Hiſtoriarum Libri qui ſuperſunt ex recenſione ac cum notis *Crevier*, 12. VI. Tom. Pariſiis.
Pharmacopœa Ultrajectina nova, 8.

Livres François.

Bibliothèque Choiſie & Amuſante, 12, *le Tome V.*
De l'Eſprit des Loix. &c. par Mr. de Montesquieu, derniere Edition corrigée & augmentée par l'Auteur, 4. *Amſt.*
Decoré Elémens des Sciences principales. 12.
Etat politique de l'Europe, 8, *le Tome XIII.*
Hiſtoire Générale des Voyages, 4. *fig. la Haye, le Tome VIII.*
Jallabert Expériences ſur l'Electricité, 8.
Manuel Philoſophique, ou précis univerſel des Sciences, 12. *fig.*
Nolet Leçons de Phyſique, 12, *le Tome IV. fig.*
Poëſies diverſes du Père du Cerceau, 12.
Rollin Hiſtoire Romaine, 12. *le Tome XVI. & dernier.*

BIBLIOTHEQUE
RAISONNE'E
DES OUVRAGES
DES SAVANS
DE L'EUROPE,

Pour les Mois

D'OCTOBRE, NOVEMBRE & DECEMBRE

1749.

TOME QUARANTE-TROIS

Seconde Partie.

AMSTERDAM,
Chez J. WETSTEIN.
MDCCXLIX.

BIBLIOTHEQUE
RAISONNE'E
DES OUVRAGES DES SAVANS
DE L'EUROPE,

Pour les Mois

d'Octobre, Novembre & Décembre,

1749.

ARTICLE I.

LETTERS *on the* Spirit *of* Patriotiſm : *on the* Idea *of* a Patriot King : *and on the State of* Parties, *at the Acceſſion of* King GEORGE the firſt. *London* : Printed for *A. Millar*, 1749.

C'eſt-à-dire,

LETTRES *ſur l'*ESPRIT *du* PATRIOTISME : *ſur l'idée d'un* Roi Patriote : *& ſur* l'Etat *des* Partis, *à l'Acceſſion du* Roi GEORGE I. A *Londres* chez A. *Millar*, 1749. 8. de 250. pag. ſans l'Avertiſſement. *Ces Lettres ſont datées de* 1736. *& du* 1. *Décembre* 1738.

C'Eſt un degré de gloire auquel peu d'Auteurs parviennent, que d'être reconnus par le mérite diſtinctif de leurs Ouvrages, lorſqu'ils ſemblent vouloir ſe cacher en les publiant anonymes. Mylord *Bolinbroke* eſt de ce nombre. Dès que les Lettres que nous annonçons parurent, on ne ba-

lança point à les lui donner. On y voit de la nobleſſe dans les principes, de la grandeur d'ame dans les idées, du génie dans le tour, un ſtile nerveux & poli; on y remarque un Politique profond qui raiſonne d'après ſa propre expérience, qui connoît les caractères & la façon de penſer des Princes, les Courtiſans, & les motifs qui les font agir. Enfin on y découvre un Savant de goût, qui aſſaiſonne ſes Ouvrages de traits choiſis de Litérature & d'Hiſtoire ancienne & moderne, ſans pédanterie & ſans affectation.

On ſçait que ce Seigneur fut Secretaire d'Etat pendant les dernières années de la Reine *Anne*, & qu'à l'Avénement de *George* I. il fut accuſé d'avoir favoriſé le projet que les *Jacobites* avoient formé en faveur du Prétendant. Quoi qu'il en ſoit, il avoit embraſſé le parti des *Toris*, comme il l'avoue lui-même, & il en fut la victime; il fut dépouillé de ſes titres & de ſes emplois, & peu s'en fallut qu'il ne lui en coutât la tête (*a*). Dans cette cataſtrophe il ſe retira en France, d'où, après quelques années d'exil, & peut-être mal récompenſé de ſon zèle, il ſollicita, par le moyen de ſes Amis, la permiſſion de retourner en Angleterre, où il vit en Philoſophe. Il paroît de quelques paſſages de ces Lettres, qu'il les compoſa pendant ſon exil, à ce qu'il dit, pour communiquer à des amis particuliers ſes penſées ſur les devoirs d'un bon Patriote, & ſur ceux d'un Roi qui veut faire le bonheur de ſes Sujets. Aujourd'hui qu'il les publie, elles

(*a*) Faiſant ſes études à *Genève*, il avoit coutume de dire qu'il ſeroit un des plus grands-hommes d'Angleterre, ou qu'il y perdroit la tête.

elles peuvent ſervir à ſa juſtification: il y fait paroître une ame remplie des plus beaux ſentimens, un cœur pénétré de zèle pour le Bien-public, en traçant à ſes Compatriotes & ſur-tout aux Miniſtres d'Etat un Plan raiſonné de dévouement au ſervice de la Patrie, & en leur faiſant ſentir & aux Rois même qu'ils ne ſauroient être heureux qu'en faiſant le bonheur des Peuples confiés à leur gouvernement. Mr. *Bolinbroke* pourroit-il avoir ſi bien parlé de ces préceptes importans, ſans s'être repenti de ne les avoir pas ſuivis lui-même? Ou plutôt une repentance ſi bien marquée ne mérite-t-elle pas, de la part du Public, un retour de bienveillance, & un entier oubli de ſes fautes?

Mr. *Mallet* l'*Horace* de ce *Mecenes* & l'Editeur de ſes Lettres nous apprend dans un Avertiſſement, pourquoi, n'ayant été écrites que pour un petit nombre d'amis, elles ſont aujourd'hui rendues publiques? Le fameux *Pope* étoit un de ceux avec qui l'Auteur avoit les plus intimes liaiſons; il lui confia le manuſcrit, avec ordre expres de ne le montrer qu'aux amis en queſtion. Mr. *Bolinbroke* eut quelque ſujet de ſoupçonner la fidélité du Dépoſitaire, mais ſes proteſtations réitérées le raſſurèrent, juſqu'à ce qu'enfin *Pope* étant mort, Mr. *Bolinbroke* apprit qu'il en avoit fait faire clandeſtinement une Edition qui étoit toute chez l'Imprimeur, à la réſerve de quelques Exemplaires qui s'étoient répandus dans le Public, & dont on donnoit, par-ci par-là, des lambeaux dans des Brochures périodiques. Il y avoit deux manières d'enviſager le procédé de *Pope*: ou comme un vol & une perfidie faite à l'Auteur, ou comme un ſervice important rendu au Public. Mr. *Bolinbroke* a

cru devoir prendre la choſe dans le premier ſens, quoiqu'il eût peut-être été plus de ſon intérêt de la prendre dans le ſecond; car certains vices ou certaines fautes de nos amis ne laiſſent pas de nous *affecter* quoiqu'indirectement. Pour remettre les choſes dans l'ordre, l'Auteur a revu ſon Ouvrage, & l'a donné dans l'état où nous l'avons ici.

Dans la 1. Lettre Mr. *Bolinbroke* s'adreſſe à un jeune Seigneur, qu'il ſuppoſe nouvellement entré dans le maniement des affaires. Vous m'avez, lui dit-il, engagé dans un ſujet qui interrompt la ſuite des Lettres que je vous écrivois; mais j'avoue qu'il n'en eſt point que j'aye plus à cœur. Je m'expliquerai donc ouvertement, & je ne rougirai point de raiſonner ſur des principes qui ne ſont plus à la mode parmi ceux qui n'ont d'autre but en ſervant le Public, que d'aſſouvir leur avarice & leur ambition, ſans avoir la moindre idée de ce qu'ils doivent à Dieu & aux Hommes.

Après ce début l'Auteur poſe le principe général du Gouvernement des Etats, & il en tire des conſéquences, pour appliquer le tout à l'*Angleterre*. Il trouve ce grand principe dans la conduite même de l'Auteur de la Nature, lequel fait naître de tems en tems, dans les Sociétés, de certains hommes extraordinaires à qui il donne une double portion d'*Eſprit céleſte*. Ce ſont ces Hommes qui ont par devers eux, pour ainſi dire, toute la raiſon de l'Eſpèce, qui ſont nés pour inſtruire, pour guider & pour conſerver; qui ſont deſtinés à être les Gouverneurs & les Protecteurs du Genre-humain. Lorſqu'ils le ſont en effet, ils nous offrent des exemples de la vertu la plus ſublime & de la piété la plus ſincère. Mais s'ils s'attachent à devenir grands ſans

ſe

ſe ſoucier d'être bons, ils font un abus ſacrilège du dépôt qui leur a été confié, ils détruiſent, autant qu'en eux eſt, les deſſeins de la Providence, & ils dérangent en quelque ſorte le Syſtême de la Sageſſe infinie. Faire un mauvais uſage de ces talens, c'eſt commettre le plus étendu, par conſéquent le plus grand de tous les crimes; mais c'eſt auſſi un crime de n'en faire aucun uſage. Qu'on y faſſe attention, & l'on verra que pendant que le gros du Genre-humain ſemble n'être ſur la Terre que pour en conſumer les fruits (*a*), & pour laiſſer après eux une Poſtérité qui faſſe la même choſe, il y a un petit nombre de Génies ſupérieurs qui montrent qu'ils ſont nés pour quelque choſe de plus grand & de meilleur, pour gouverner. Leurs talens indiquent leur deſtination; & les occaſions qu'ils ont de la remplir, marquent leur vocation particulière qu'ils ne peuvent négliger ou rejetter; ils ne vivent, pour-ainſi-dire, qu'autant qu'ils agiſſent.

Je me ſuis quelquefois repréſenté le *Vulgaire* qui ſe diſtingue accidentellement par les Titres de Roi & de Sujet, de Seigneur & de Vaſſal, de Noble & de Roturier; & le petit nombre de ceux que la Nature a diſtingués ſi eſſentiellement des autres, que, *figure à part*, ils ſemblent être d'une Eſpèce particulière. Je compare les premiers à ces *Voyageurs Hollandois* pour qui tout ce qu'ils rencontrent a les graces de la nouveauté, & qui ſont également charmés de ce qui eſt nouveau; ils voltigent d'objet en objet de vaine curioſité & de plaiſir in-

(*a*) Comme les Courtiſans d'*Alcinoüs*: *nos numerus ſumus & fruges conſumere nati.*

insipide. Ils montrent leur industrie en copiant des Enseignes & en ramassant des *Distiques* & des *Epitaphes*, ils perdent leur tems ou ils le passent à des bagatelles, & on ne s'appercevroit pas plus de leur présence que de leur absence, si le caprice ou le hazard ne les élevoit pas quelquefois à des postes où leur stupidité, leurs vices ou leurs sottises les rendent une calamité publique. Les autres viennent dans le monde, ou du moins y sont comme des personnes envoyées pour des commissions importantes. Ils observent avec jugement, & admirent avec connoissance; ils peuvent se livrer au plaisir, mais ils ne se font jamais une affaire de leurs amusemens. De tels Hommes ne passent point dans un Pays sans y être apperçus. S'ils se retirent du monde, leur splendeur les accompagne & éclaire même l'obscurité de leur retraite. S'ils prennent part à la vie publique, les effets n'en sont point indifférens. Ou ils y paroissent comme des Ministres de la Vengeance Divine, traînant après eux la désolation, & l'oppression, la pauvreté & l'esclavage; ou ils sont les Anges tutélaires du Pays où ils habitent, occupés à prévenir les maux les plus éloignés, à maintenir ou à procurer la paix, l'abondance & la Liberté.

Que des Talens supérieurs soient souvent employés à faire du mal, cela ne détruit pas ce principe. Dans ce cas ici comme dans d'autres, la raison juge de la volonté de Dieu par la constitution des choses, mais Dieu ne nous force jamais à faire sa volonté; deforte qu'on ne sauroit conclure du mauvais usage de ces talens, qu'ils n'ont pas été donnés pour le bien du Genre-humain; & malgré tous les exemples qu'on pourroit opposer, il sera tou-

toujours certain que tous les hommes ſont conduits par leur nature à ſe ſoumettre à un Gouvernement, & que quelques-uns d'entre eux ſont particulièrement deſtinés à prendre ſoin de ce Gouvernement ſur lequel eſt fondée la félicité publique. Le ſeul uſage que la raiſon doit faire de ces exemples, c'eſt que puiſque les hommes, quelques talens qu'ils ayent & en quelque ſituation qu'ils ſe trouvent, ſont ſi enclins à agir contre leur intérêt & leur devoir, ſans bienveillance pour le Genre-humain, ni reſpect pour les Loix Divines, ceux qui ont cette bienveillance & ce reſpect à cœur ſont d'autant plus obligés à ſe ſervir de tous les moyens que permet la conſtitution de l'Etat, & que leur fourniſſent leur rang, les circonſtances de leur ſituation & la ſupériorité de leurs talens, pour avancer le bon Gouvernement & s'oppoſer au mauvais, & pour contribuer ainſi à conſerver le Syſtême moral du Monde, à ce point d'imperfection au moins qui ſemble lui avoir été preſcrit par le Créateur.

Mr. *Bolinbroke* s'arrête ici pour faire l'application de ce qu'il vient de dire à l'état préſent de l'*Angleterre*. Il avoue d'abord qu'elle n'abonde pas aujourd'hui en Génies ſupérieurs. Ce n'eſt pas que la Nature n'ait produit, dans ce ſiècle auſſi bien que dans le ſiècle paſſé, des ſujets capables de ſervir la République. Les mœurs de nos Pères étoient préférables aux nôtres à bien des égards. Ils avoient peut-être plus de probité, du moins ils montroient plus d'honneur & plus d'induſtrie. Mais pourtant la Nature ſème encore de-même, quoique nous ne moiſſonnions pas de-même. La Fortune entretient une eſpèce de rivalité avec la Sageſſe, en favoriſant des Sots ou des Scélérats. Il faut des talens

pour faire du mal, mais il en faut moins que pour faire du bien. Toutefois je crois que le plus méchant Miniſtre ne pourroit pas faire tout le mal qu'il fait, par le mauvais uſage de ſes ſeuls talens, s'il n'étoit pas ſecondé par la capacité ſupérieure de ceux qui s'uniſſent à lui, & par la nonchalance de ceux qui lui font tête, auſſi bien que par la négligence générale des hommes à s'inſtruire des choſes propres à perfectionner les talens que Dieu leur a donnés pour le ſervice du Public. Un Miniſtre, quelque méchant qu'on le ſuppoſe, ne peut réuſſir dans ſes vues pernicieuſes qu'à la faveur de la Corruption du peuple portée à ſon comble ſous ſon adminiſtration, & de la vénalité de gens de tout état & de toute condition, qui ont ſi peu de pudeur qu'ils s'expoſent eux-mêmes en vente & préviennent les acheteurs. La corruption ſeule ne produiroit pas cet effet ſans le concours de pluſieurs autres cauſes. Ici, par exemple, un *Parti* n'a ſongé, pendant long-tems, qu'à s'enrichir en appauvriſſant le reſte de la Nation, & à établir, par ces moyens, ſa domination ſous les auſpices du Gouvernement & par la faveur d'une famille d'Etrangers qui pouvoient par cela même s'imaginer d'être redevables du Trône à ce ſeul *parti*. Ce parti étoit tellement occupé de ces vues, qu'ils n'apperçurent pas à tems les conſéquences des meſures qu'ils favoriſoient; ils ne conſidérèrent pas que la puiſſance qu'ils élevoient & par laquelle ils eſpéroient de gouverner, les gouverneroit eux-mêmes un jour avec la même verge de fer qu'ils forgeoient. Un autre Parti a perſiſté dans une humeur chagrine & dans l'inaction, avec ſi peu de jugement & de ſi fortes paſſions, que la plus ſévère ex-

pé-

périence n'a pas été capable de les corriger. Ils attendoient, comme les *Juifs*, un *Meſſie*, qui, s'il venoit jamais, ce qu'à Dieu ne plaiſe, tromperoit bien leurs eſpérances de gloire & de triomphe, & de domination univerſelle. On voit bien que Mr. *Bolinbroke* parle ici du Miniſtère du Chevalier *R. Walpole*, enſuite Mylord *Orford*.

Après cette digreſſion ſuivie de quelques autres réflexions, l'Auteur revient, & conclud que le ſervice de la Patrie eſt un devoir très-réel, dont on ne peut ſe diſpenſer ſans crime, & dont on doit s'acquitter ſelon les moyens & les occaſions que l'on en a. Heureux celui qui eſt appellé à paſſer toute ſa vie dans la pratique de ce devoir! A quel plus haut poſte un Mortel peut-il aſpirer, que d'être, pendant tout le cours de ſa vie, le ſupport du bon Gouvernement & l'ennemi du mauvais, & le gardien de la Liberté publique? Etes-vous chaſſé de ce Poſte par une tyrannie triomphante, par des infirmités, par la force des événemens? vous êtes digne de pitié & non pas de blâme: mais ſi vous vous dégradez volontairement vous-même & par choix, en abandonnant le Gouvernement des Hommes pour celui des Chiens & des Chevaux; le ſoin d'un Royaume pour celui d'une Parroiſſe; une ſcène de grands & généreux travaux dans la vie publique, pour une ſcène de vains amuſemens & de ſoins frivoles, de crapule & de fainéantiſe, c'eſt quelque choſe de ſi indigne qu'on manque de termes pour l'exprimer.

Dira-t-on qu'un homme occupé à ſervir ſa Patrie vit dans un pur eſclavage? Vaine excuſe. Les plus grandes occupations ne ſont point incompatibles avec les plaiſirs permis. *Caton* l'ancien fréquen-

quentoit les Compagnies, le feu du vin animoit ſouvent la vertu de ce Sage ; & l'amour des Femmes n'empêcha point *Céſar* d'exécuter les plus grands projets que ſuggéra jamais l'ambition. Mais quel plaiſir comparable à celui de ſervir ſa Patrie ? Les plaiſirs d'un Philoſophe ſont bornés à des méditations, à des tranſports d'imagination, à de hautes ſpéculations : le Politique outre tous ces plaiſirs, a celui de diriger ſes projets pour les mettre en exécution. Un grand événement eſt-il en ſuſpens ? l'action s'échauffe, & ce ſuſpens même compoſé de crainte & d'eſpérance agite agréablement ſon eſprit. Obtient-il un ſuccès heureux ? Le plaiſir dont il jouit eſt proportionné au bien qu'il a fait, plaiſir ſemblable à celui qu'on attribue à l'Etre ſuprême dans la contemplation de ſes Ouvrages. En arrive-t-il autrement par les intrigues des Cours ou par le crédit des Partis oppoſés ? il lui reſte encore le témoignage de ſa conſcience & le ſentiment de l'honneur qu'il a acquis, pour ſoutenir ſon courage. Le ſecond *Caton*, chaſſé du Barreau & traîné en priſon, goûtoit certainement plus de ſatisfaction intérieure, & conſerva plus de dignité extérieure que ceux qui l'inſultoient, & qui triomphoient ſur les ruines de leur Patrie.

Mr. *Bolinbroke* applique encore ce qu'il vient de dire à l'Angleterre, rélativement aux circonſtances du tems. Il trouve, & avec raiſon, la ſource du mauvais Gouvernement dans la ſoumiſſion rampante des Courtiſans & de ceux qui ſollicitent des Emplois, & dans l'ambition & l'avarice des Miniſtres.

Le talent de la parole eſt d'une indiſpenſable néceſſité pour bien gouverner, ou pour s'oppoſer au mau-

mauvais Gouvernement. Une éloquence qui mène le Genre-humain par les oreilles, donne une ſupériorité plus noble que le pouvoir qu'un ſot peut exercer, ou la fraude qu'un ſcélérat peut employer pour les mener par le nez. L'Eloquence doit couler comme un fleuve ſupléé par une ſource abondante. Les fameux Orateurs d'*Athènes* & de *Rome* étoient les Miniſtres de ces Républiques. Mr. *Bolinbroke* étend beaucoup cet article, & fait une comparaiſon entre *Cicéron* & *Démoſthènes* qui mérite toute l'attention du Lecteur; & il exhorte enfin ceux qui veulent entrer dans le Gouvernement, de prendre pour modèles ces deux illuſtres Perſonnages.

Je n'ai rien à objecter aux conſéquences que Mr. *Bolinbroke* tire de ſon grand principe, ni à la manière dont il applique le tout au Gouvernement de ſa Patrie. Mais ne pourroit-on point attaquer le principe même? Il naît de tems en tems en *Angleterre*, par exemple, des hommes d'un génie ſupérieur, deſtinés à gouverner les autres: ſoit. Mais ſi la Nature, qui ſème pour ainſi dire à yeux clos, produit ces grands-hommes parmi le commun-peuple, à quoi leur ſervira ce *feu céleſte*, ces grands talens qu'ils apportent au monde? Comment le fils d'un ſimple Artiſan, animé tant qu'il vous plaîra, de ce beau feu, pourra-t-il percer juſqu'au Gouvernement pour venger un Peuple dont on opprime les Loix & les Libertés? Pour que ces Hommes extraordinaires puiſſent exercer utilement leur capacité ſupérieure, il faut qu'ils ſoient nés dans les familles nobles qui compoſent la Chambre Haute, & qui gouvernent par droit de naiſſance; ou du moins dans ces familles de Particuliers opulens, d'où l'on

tire

tire les Membres de la Chambre Basse. Or comme les unes & les autres ne compoſent qu'un petit nombre en comparaiſon de tout le reſte, & que ſelon Mr. *Bolinbroke* lui-même il naît très-peu de ces Génies ſupérieurs, ne peut-il point arriver que le Gouvernement en ſoit ſouvent deſtitué, ſur-tout de ceux qui ſe tournent au bien, & qu'il devienne la proie des *Sots* ou des *Scélérats*? Ne pourroit-on point en citer pour exemple le Règne de *Charles I*? Ne ſeroit-ce point aſſez pour bien gouverner d'avoir du bon-ſens & un bon cœur cultivés par une noble éducation?

L'idée d'un Roi Patriote eſt précédée d'une Introduction où l'Auteur montre la liaiſon de ce ſujet avec celui qu'il vient de traiter. Après avoir expoſé les devoirs des Sujets dans un Gouvernement libre, il eſt naturel de décrire les devoirs d'un Roi à l'égard de ſon Pays, lorſque la Monarchie y eſt limitée par les Loix. C'eſt le Peuple qui établit les Rois; il n'y en a point qui tirent leur origine immédiatement de Dieu. Il n'eſt point défendu de les regarder en face; au contraire, les cœurs des Princes ſont ceux qu'il eſt le plus important de ſonder. Cependant M. *Bolinbroke* avertit ici que ce qu'il va dire ne regarde point du tout la Famille régnante; à peine en connoît-il les phyſionomies, parce que ſon âge, ſon humeur & mille autres circonſtances l'ont éloigné de la Cour. Au reſte, il va raiſonner ſur les principes qu'il a déjà poſés, principes tous fondés dans la Nature humaine, tous tirés de cette ſource d'où dérivent tous les devoirs publics & particuliers; ſource aujourd'hui peu connue de la plupart, leſquels meſurent leurs intérêts par leurs paſſions, & s'animent les uns les autres

tres à la corruption par leurs mauvais exemples. Tel eſt l'état & le caractère de ceux qui ſont au timon du Gouvernement. Mr. *Bolinbroke* fait à cette occaſion les plus ſévères réflexions ſur le Miniſtère du Chevalier *R. Walpole*, ſans le nommer. Les maux infinis qu'il a faits à la Nation ne ſe peuvent réparer dans un petit nombre d'années, & ſans le concours d'un Roi Patriote le plus rare de tous les Phénomènes dans le Monde moral ou phyſique.

Donnons l'idée d'un tel Roi, en traitant des *devoirs des Rois*, & ſi nous voulons remonter juſqu'à leur origine, cherchons la, moins dans des traditions imparfaites, que dans la raiſon même, dans les *droits* & *les intérêts du Genre-humain*. Ces principes euſſent toujours conſervé leur ſimplicité ſans l'ambition effrenée, la vanité extravagante & l'eſprit déteſtable de la tyrannie, ſoutenue par des gens artificieux, par la flatterie & la ſuperſtition ſi l'autorité n'en eût pas impoſé à ceux qui ne prétendent point raiſonner; & ſi ceux qui ont voulu raiſonner ne s'étoient pas laiſſé ſurprendre par des ſophiſmes. Oublions donc ce que nous avons appris, & remontons aux *premiers principes*, ſans en croire perſonne ſur ſa parole.

Par ce moyen on découvrira bientôt que les idées d'*Inſtitution Divine* & *de Droits Divins* des Rois, & le *pouvoir abſolu* appartenant à leur charge, n'ont aucun fondement en *fait* ou en *raiſon*, mais doivent leur origine à une *ancienne alliance* entre la *Politique Eccléſiaſtique* & *la Politique Civile*. Les caractères de Roi & de Prêtre ont été quelquefois réunis. Mais lorſqu'ils ont été ſéparés, comme les Rois ont vu les plus grands effets produits dans le Gouvernement, par l'empire

que

que les Prêtres s'arrogent sur les consciences des hommes, de-même les Prêtres ont appris, par expérience, que le meilleur moyen de conserver leur rang, leur dignité, leurs richesses & leur pouvoir, le tout fondé sur un prétendu Droit Divin, c'est de communiquer la même prétention aux Rois, & par une fourberie commune aux uns & aux autres, de profiter de la sottise du monde pour faire approuver leurs usurpations. Et dans l'Etat aussi-bien que dans l'Eglise, ceux qui ont eu le moins de prétention à la Faveur Divine, ont été ceux qui ont porté le plus loin ces prétentions à un *Droit Divin*.

Dans les premiers Ages du Monde un illustre Bienfaiteur d'un Peuple en devenoit le Roi, & après sa mort on l'honnoroit comme un Dieu, delà les Dieux du premier rang : *Dii majorum gentium*. Mais des Hommes intrigans trouvèrent bientôt moyen d'abuser de cette disposition des Peuples, & l'on en vit placer sur le Trône, par des raisons aussi peu rélatives au Gouvernement que l'étoit le henniſſement du cheval du fils d'*Hystaspes*. Cependant la proximité du sang a généralement prévalu, & la plupart des Royaumes sont devenus le *patrimoine* de certaines familles particulières. *Sapor*, Roi de *Perse*, fut couronné dans le ventre de sa Mère. Elle se trouva grosse à la mort de son Mari; les Mages déclarèrent que ce seroit un fils; sur quoi l'on arbora l'étendart sur le ventre de sa Majesté, & les Princes & Satrapes se prosternèrent & reconnurent le Monarque embrion.

Que ces réflexions ne fassent pas soupçonner l'Auteur d'être antimonarchique; au contraire, il don-

donne à la Monarchie la préférence ſur les autres Gouvernemens; mais il préfère l'héréditaire à l'élective. On ne doit donc pas s'en prendre aux principes qu'il va poſer, ſi l'on ne tient pas toujours l'*Office* & les *Droits* des Rois pour *divins* & leurs Perſonnes pour *ſacrées*. Il faut ſuivre ſa penſée, & l'on verra qu'il ne ſe contredit point.

Nous naiſſons tous naturellement ſujets à deux Loix; l'une, que Dieu nous donne immédiatement & qui oblige également tous les hommes, eſt la Loi univerſelle de la Raiſon; l'autre eſt la Loi particulière du Païs où nous vivons. On peut dire que cette double obligation nous eſt *révélée de Dieu*. L'obéiſſance à la Loi poſitive eſt un article de la Loi naturelle, qu'il a gravée dans tous les cœurs, & que l'on découvre, pour peu qu'on faſſe uſage de ſa raiſon. Le Monde entier n'eſt à l'égard de ſa Providence que comme une grande République; mais auſſi, comme Arbitre Souverain, il confirme les Loix des *Corps particuliers* qui ſont appropriées à leurs diverſes circonſtances; deſorte que celui qui enfreint les Loix de ſon Païs *réſiſte à l'ordre de Dieu*. Dieu n'a établi ni Monarchie, ni aucune autre ſorte de Gouvernement, mais par les Loix générales de ſon Royaume, il veut que nous obéiſſions à celles du Païs où nous ſommes attachés par la naiſſance, ou par quelqu'autre engagement. Voilà les principes ſimples & inconteſtables de la juſte autorité des Rois & de l'obéiſſance des Sujets. De ces mêmes principes ſe déduit *le droit divin* des Rois; mais un *droit divin* pour gouverner *bien* ſelon les conſtitutions de l'Etat à la tête duquel ils ſont placés. C'eſt une abſurdité de prétendre à un droit divin pour gouverner mal,

& c'eſt un blaſphême que de le ſoutenir. Dieu n'a pu avoir en vue que le bon Gouvernement. Il a créé les hommes avec le deſir d'être heureux, & il a rendu leur bonheur dépendant de la Société: or le bonheur de la Société dépend du bon ou du mauvais Gouvernement: donc ſon intention a été que le Gouvernement fût bon. Cela eſt eſſentiel à ſa Sageſſe; car la Sageſſe conſiſte certainement à proportionner les moyens aux fins. On ne ſauroit donc dire ſans une abſurde impiété, que Dieu confère le droit de réſiſter à ſon intention.

Par conſéquent, l'office des Rois eſt de *droit divin*, & leurs Perſonnes doivent être réputées *ſacrées*; mais ils n'ont ces prérogatives qu'en qualité de Rois, & non pas en qualité d'hommes: ils ne ſont donc reſpectables qu'à cauſe du Gouvernement: reſpecter les Rois au-delà de leur mérite perſonnel, indépendamment du Gouvernement, c'eſt choquer le ſens-commun. Mr. *Bolinbroke* montre qu'à cet égard il n'y a aucune diſtinction entre la Monarchie élective & l'héréditaire; il déduit au long les raiſons de la préférence qu'il donne à celle-ci, & il fait voir qu'un Prince ne doit point s'offenſer des Loix qui limitent ſon pouvoir. Le Gouvernement de Dieu même eſt limité par la Loi que ſa ſageſſe preſcrit à ſa puiſſance: ce n'eſt donc pas détruire la Monarchie, que de lui donner pour bornes la règle établie par la ſageſſe d'une Communauté qui ſubſiſtoit avant qu'il y eût des Rois, & par le conſentement d'un Peuple à qui ils n'ont certainement pas donné l'être: & s'il y a certaines limitations qui pourroient détruire la forme eſſentielle de la Monarchie, ce n'eſt point celles qui tendent uniquement à défendre & à conſerver les li-

ber-

bertés des Peuples. Ces limitations ne sauroient gêner qu'un méchant Prince: le bon ne les regardera jamais comme des *fers*. Telle est aujourd'hui la constitution de l'Angleterre, qu'il n'y a qu'un Roi véritablement Patriote qui puisse y règner avec *facilité*, avec *sureté*, *honneur* & *dignité*, ou même avec une *force* & une *puissance suffisante*. Mais un Roi Patriote, outre tous ces avantages, y jouira encore d'un pouvoir aussi étendu que celui du plus absolu Monarque.

Pour parvenir à ces grandes fins, le Patriotisme doit être réel. Souhaiter de paroître patriote & de se faire un nom, c'est quelque chose, mais ce n'est pas assez. Il faut que le Patriotisme soit fondé sur de grands principes, & soutenu par de grandes vertus; j'en ai déjà tracé les principaux, & j'ose dire que ce sont les seuls qui puissent faire un bon Roi. Sans ces principes, il peut être, par tempérament, sans ambition, généreux & d'un bon naturel, mais alors il peut diriger mal l'exercice même de ces vertus: & avec des principes d'un autre genre, il se détournera aisément, malgré ces vertus, du vrai but de son institution: principes si communs aujourd'hui, qu'au-lieu de m'étonner qu'il y ait tant de Rois si incapables & si peu dignes de gouverner le Genre-humain, je suis surpris qu'il y en ait de supportables, quand je considère la flatterie qui les environne dès le berceau, & les faux préceptes qu'on leur donne, qui les accoutument à se regarder comme une espèce supérieure parmi les hommes, de-même que les hommes le sont à l'égard des autres animaux (*a*), & à croi-

(*a*) L'Auteur cite un trait de Louis XIV. qui mérite d'être remarqué.

croire que tout eſt fait pour eux. Ces erreurs ſont la ſource de toutes les injuſtices qui ſe commettent dans le Gouvernement. Pour prévenir tant de maux, quels ſoins ne devroit-on pas prendre de l'éducation d'un Prince deſtiné à monter ſur le Trône? Et l'indifférence du Genre-humain à cet égard, ſur-tout dans un Gouvernement comme le nôtre, n'eſt-elle pas monſtrueuſe?

Une autre cauſe des fautes des Rois vient de la conduite même de ceux qui approchent de leurs Perſonnes, & qui dans leurs différens emplois perdent de vue le ſervice de leur Patrie pour ne ſonger qu'à celui du Prince.

Paſſons une digreſſion touchant la conduite qu'on doit tenir avec l'Héritier préſomptif de la Couronne, pour paſſer avec Mr. *Bolinbroke* au plus grand de tous les avantages qu'on puiſſe attendre d'un Roi Patriote: le rétabliſſement d'une conſtitution libre, lorſqu'elle a été ébranlée par l'iniquité de l'adminiſtration précédente. Ceci n'eſt point une chimère. *Machiavel*, le Patron du Pouvoir Arbitraire, a dit (*a*) qu'un Prince ambitieux de réputation doit ſouhaiter de devenir maître d'un Etat délabré, non pour achever le mal que d'autres ont commencé & pour en hâter la ruine, mais pour arrêter les progrès de l'un & pour prévenir l'autre. Le vrai but du Gouvernement, c'eſt le bien des Peuples; or le plus grand bien des Peuples, c'eſt la liberté. Ils l'ont penſé de-même, puiſqu'ils ont pourvu à ſa conſervation par les Loix; ainſi un Roi Patriote regardera comme un devoir ſacré, de défendre & de maintenir la liberté de ces conſtitutions. Des

(*a*) Dans le X. Ch. du 1. Livre de ſes Diſcours.

Des Rois qui ont l'esprit foible, le cœur mauvais & de forts préjugés, le tout, comme il arrive souvent, enflammé par leurs passions, & rendus incurables par la présomption & la bonne opinion d'eux-mêmes, s'imaginent que dans un Gouvernement libre, le Roi & le Peuple sont deux Puissances rivales qui ont différentes vues & différens intérêts; que les droits & les privilèges du Peuple sont autant de dépouilles enlevées à la Couronne, & que les Loix faites pour les exercer & les conserver diminuent d'autant leur dignité & leur puissance.

Le Roi Patriote envisage les choses dans un jour bien différent. Il considère la Constitution dans son tout comme une Loi de deux tables, l'une contenant la règle de son Gouvernement, l'autre la mesure de l'obéissance de ses Sujets; ou comme un seul Système composé de différentes parties, exactement proportionnées l'une à l'autre, & conspirant par leur harmonie à la perfection du tout. L'unique distinction qu'il fait entre ses droits & ceux de son Peuple, c'est que les siens ne sont qu'un dépôt, & que ceux du Peuple sont une propriété. Il sentira qu'il n'a de droit qu'à ce que la Constitution lui a confié, & que son Peuple qui a un droit primitif au tout par la Loi de nature a le seul droit *inaltérable* à chacune des parties, & qu'ils ont réellement un tel droit à celle qu'ils se sont réservée. Enfin il respectera la Constitution comme la Loi de Dieu & des Hommes, qui le lie plus fortement que le moindre Sujet; & il pensera & agira de cette manière, soit qu'il soit parvenu au Trône par une Election immédiate ou éloignée. Je dis éloignée, parce que dans les Royaumes héréditaires les familles ont été premièrement élues, & que ce-

lui qui vient par ſucceſſion, fût-il le dernier de cinq cens, eſt ſujet aux mêmes Loix que le premier.

Après quelques Obſervations, notre Illuſtre Auteur deſcend dans le détail de la conduite d'un Roi Patriote. A ſon Avénement au Trône, ſon premier ſoin doit être de purger ſa Cour, & de ne mettre dans le Miniſtère que des perſonnes qu'il ſçait être diſpoſées à ſervir ſelon ſes principes. Le Miniſtre ſage eſt préférable au Miniſtre ruſé. Celui-ci n'a que des vues bornées, l'autre a devant les yeux le préſent & l'avenir; il voit les rélations éloignées des objets & leurs *tendances* indirectes; il préfère ſa réputation aux applaudiſſemens; il conſidère ſon adminiſtration comme un ſeul jour dans la longue année du Gouvernement, mais un jour influé par ceux qui l'ont précédé, & qui influera ſur ceux qui ſuivront; il combine & il compare tous ces objets, toutes ces rélations; & le jugement qu'il en tire fait la règle de ſa conduite. Son plan renferme tous les grands principes du Gouvernement, tous les grands intérêts de ſon Païs; deſorte que, pendant qu'il prépare quelques événemens, il ſe précautionne contre d'autres, ſoit qu'ils arrivent pendant ſon Miniſtère, ou dans des tems poſtérieurs.

Il eſt encore eſſentiel à un Roi Patriote de n'épouſer aucun parti. La vraie image d'un Peuple libre gouverné par un tel Roi, eſt celle d'une Famille où le Chef & les Membres ſont unis par un intérêt commun & animés d'un même eſprit. Un Roi Patriote tâchera d'unir tous ſes Sujets & d'être le centre de leur union, bien loin de fomenter des diviſions parmi eux; & au-lieu de ſe mettre à la

tête

tête d'un parti pour gouverner ſon Peuple, il ſe mettra à la tête de ſon Peuple pour réduire tous les partis. La choſe peut être difficile, mais elle ne ſera jamais impoſſible à un ſage & bon Prince. Il peut quelquefois favoriſer un parti & décourager l'autre, ſi l'intérêt de l'Etat le demande; mais il n'en épouſera point, moins encore en proſcrira-t-il aucun. Il ne formera aucun parti, moins encore s'enrollera-t-il dans aucun. Il ſuivra conſtamment les vrais principes du Gouvernement, malgré tous les partis, & par ſa conſtante fermeté à ſuivre ces meſures; ſon régne ſera une preuve glorieuſe & inconteſtable qu'un ſage & bon Prince peut procurer l'union de ſes Sujets & être lui-même le centre de leur union, malgré des diviſions telles que celles qu'on vient d'indiquer.

Quand même le Peuple ſeroit diviſé touchant la ſoumiſſion au Prince, & qu'il y auroit un parti ſuffiſant pour ſe ſoulever les armes à la main contre le Gouvernement établi, un Roi Patriote ne deſeſpérera pas de ſe réconcilier ſes Sujets & de les réunir entre eux. Si comme Henri IV. il eſt obligé de conquérir ſon propre héritage, il ne ſera pas moins le Père que le Conquérant de ſon Peuple; à l'exemple de ce grand Prince, il évitera la ſévérité, & il ne croira ſon Trône bien établi que quand il le ſera dans les cœurs de ſes Sujets.

Ici & dans la ſuite Mr. *Bolinbroke* combat fortement la maxime généralement reçue en *Angleterre*, que les différens partis ſont la ſureté du Gouvernement. Quoiqu'on agiſſe encore aujourd'hui ſelon cette maxime, je ne puis m'empêcher de croire avec notre illuſtre Auteur, qu'un Roi véritablement Patriote qui gouverneroit ſui-

vant les grands principes & les vues desintéreſſées qu'on vient d'expoſer, qui feroit conſiſter toute ſa ſatisfaction dans le bonheur de ſon Peuple, & toute ſa gloire dans leur affection & leurs bénédictions, devroit écarter du Gouvernement tout homme de parti qui ne pourroit avoir pour adhérens, dans ce cas-là, qu'un très petit nombre de fous ou de ſcélérats impuiſſans; mais les Rois ſont hommes, &, ſi j'oſe le dire avec Mr. *Bolinbroke*, des hommes ſouvent plus remplis de défauts que les autres, par la mauvaiſe éducation qu'ils reçoivent, par les fauſſes maximes que les flateurs leur inſpirent, & par la facilité qu'ils ont à ſatisfaire leurs paſſions.

Au-reſte, pour faire mieux ſentir la force de ſes raiſons, Mr. *Bolinbroke* a ſoin de mettre en oppoſition les bons & les mauvais principes, de-même que les bons & les mauvais effets qui en réſultent, & d'illuſtrer le tout par des exemples pris, ſoit des Etats & des Grands-hommes tant anciens que modernes, ſoit de l'Angleterre même. On y trouve entre autres un excellente comparaiſon d'*Antoine* & de *Céſar*. Il faudroit copier le Livre en entier, ſi l'on vouloit rapporter tout ce qu'il y a de beau & d'intéreſſant.

La troiſième Lettre ne nous arrêtera pas longtems. L'Auteur y ſoutient qu'à l'Acceſſion du Roi George I. au Trône de la *Grande-Bretagne*, il n'y avoit point de parti conſidérable pour le Prétendant, point de deſſein formé de le mettre ſur le Trône, ni de projet conçu à cet effet. Ce ſont-là des paradoxes que perſonne ne veut croire. Cependant, à bien examiner les raiſonnemens par leſquels Mr. *Bolinbroke* prouve cette thèſe, il me ſem-

ſemble qu'il ne veut dire autre choſe que ce ci : il n'y avoit point de parti en faveur du Prétendant, parce qu'il n'y en avoit point d'aſſez fort pour tenir tête au parti oppoſé ; il n'y avoit point de deſſein formé, point de projet de mettre ce Prince ſur le Trône, parce que la partie étoit mal liée & que le projet étoit mal conçu. On ſçait fort bien que les Chefs de ce parti n'étoient pas d'accord. Mr. *Harley* par exemple vouloit que le Prétendant abandonnât le Papiſme pour embraſſer la Religion Anglicane, & Mr. *Bolinbroke* vouloit qu'on l'en diſpenſât. Celui-ci nous aſſure encore que la Rebellion de 1715 n'étoit qu'une boutade d'Eſprits mécontens & pouſſés à bout par la perſécution qu'on exerça contre les Miniſtres & Officiers de la feue Reine. Mais il faut l'entendre parler lui-même, & l'on verra ſi ma conjecture eſt raiſonnable.

Recevez, dit-il, ces Vérités pour inconteſtables, que pendant les 4. dernières années de la Reine *Anne* il n'y avoit point de deſſein formé d'écarter la Succeſſion de la Maiſon d'*Hanovre* pour mettre la Couronne ſur la tête du Prétendant, ni aucune partie liée à cet effet, lors de la mort de cette Princeſſe. S'il y eût eu un tel projet, l'exécution n'en auroit pas été fort difficile, & l'on en auroit trouvé quelques traces dans les papiers de la Reine & de ſes Miniſtres. Je nie donc le fait abſolument.

A la vérité, je ne doute pas qu'il n'y eût alors des Particuliers qui avoient des correſpondances directes ou indirectes avec le Prétendant, qui faiſoient parade d'un grand zèle pour ſa cauſe, qui promettoient beaucoup & qui donnoient quelques eſpérances. Mais tant s'en falloit que la Reine &

ſes Miniſtres euſſent projetté de renverſer la Succeſſion Proteſtante, que les gens dont je parle, preſſés par les Cours de Verſailles & de S. Germain d'en venir au fait, & d'entrer dans une plus étroite union pour agir de concert, déclinèrent l'un & l'autre, & ne répondirent que par des échapatoires.

Vers le tems de la mort de la Reine, quelques autres perſonnes qui figurèrent enſuite dans la Rebellion, entrèrent de bonne foi dans ces engagemens; mais ils y entrèrent comme particuliers, ſans être ſurs d'aucun parti qui les appuyât. Ces particuliers étoient tellement *ſeuls* dans leurs engagemens, & leurs meſures étoient ſi éloignées de leur maturité pour l'action quand ils prirent la réſolution d'agir immédiatement, que je ſuis perſuadé qu'ils n'oſèrent communiquer leur deſſein à aucune perſonne de conſéquence de ceux qui ſervoient alors. Ce qui fit prendre l'allarme à la mort de la Reine, fut la conduite extraordinaire du premier Miniſtre, les difficultés ſur les négociations de paix & les artifices du parti. Mr. *Bolingbroke* avoue que les deux partis étoient dégénérés en de vraies factions, & qu'il y étoit entré lui-même. La différence qu'il y avoit, c'eſt qu'un des des partis (les Whigs) étoit bien uni, bien conduit, & déterminé dans ſon but pour le préſent & pour l'avenir. L'autre parti n'avoit aucun de ces avantages. Le Miniſtre ne pouvoit fonder ſon adminiſtration que ſur le parti à la tête duquel il étoit entré dans le Miniſtère. S'il s'en fût tenu là, s'il eût gagné leur confiance, au-lieu de leur donner occaſion de ſe défier de lui, il eût pu les engager dans les intérêts de la Nation avant & après la mort

mort de la Reine. Mais cela étoit au-dessus de ses idées & de ses talens. Il ne songeoit qu'à se maintenir dans son poste, sans se mettre en peine de ce que deviendroit son parti, la Reine, & la Nation. Pour cet effet il cageolloit & persécutoit des *Whigs*, il flattoit & trompoit des *Toris*, & il soutenoit par mille petites ruses son administration chancelante.

Les *Whigs* furent revêtus de tout le pouvoir par *George* I. La persécution qu'il exerça contre la Maison de la Reine, ses Conseillers & ses Ministres, & contre quiconque ne portoit pas le nom de *Whig*, quoiqu'il le fît contre son opinion & son inclination, & par les conseils furieux de ses Ministres; cette persécution, dis-je, donna lieu à la Rebellion & ranima les espérances du Prétendant. Il y a deux remarques à faire sur cet événement: la 1. c'est qu'il paroît clairement, par la manière même dont cette Rebellion fut commencée, que c'étoit une boutade, une phrénésie subite de gens animés de ressentiment, & rien moins que l'exécution d'un dessein prémédité. L'autre, dont l'Histoire ne fournit peut-être point d'exemples, c'est qu'il est arrivé à cette occasion, que les mêmes hommes, dans le même Païs & dans la même année ont été prêts à se soulever contre un Prince sans aucun motif national; & ensuite ont provoqué par la violence de leurs conseils la faction opposée à se rebeller ouvertement contre le Successeur.

A R-

ARTICLE II.

MEMOIRES CRITIQUES *pour ſervir* d'éclairciſſemens *ſur divers points* de L'HISTOIRE ANCIENNE DE LA SUISSE, *& ſur les* Monumens d'Antiquité *qui la concernent, avec une Nouvelle Carte de la* Suiſſe Ancienne *par* M. LOYS de BOCHAT, &c. Tome II.

CE que nous avons dit du Tome premier de ces *Mémoires* en fait ſuffiſamment connoître la nature, & il n'eſt point de Curieux de l'Hiſtoire & des Antiquités de la Suiſſe qui n'attendît avec impatience la ſuite d'un Ouvrage ſi propre à y répandre du jour. La dextérité avec laquelle leur illuſtre Auteur fait uſage des rares connoiſſances en tout genre que ſa grande application lui a fait aquérir, & le flambeau lumineux de la ſaine critique qu'il porte par-tout, ne peut que plaîre infiniment à tous ceux qui aiment la vérité. S'il laiſſe quelque choſe à déſirer, l'on s'apperçoit ſenſiblement que c'eſt au manque de monumens qu'il faut s'en prendre & à la ſage retenue de l'Hiſtorien, qui ne ſauroit ſe réſoudre à y ſuppléer du fond de ſon imagination.

Les Diſſertations qui forment ce Volume, ne ſont pas moins intéreſſantes que celles du premier. Elles ſont au nombre de huit. Dans la premiére, on traite du *Conventus Helveticus*, ou de la nature de l'Aſſemblée qui ſe tenoit dans l'Helvétie, ſous le Gouvernement des Romains, pour l'adminiſtration de la Juſtice civile & criminelle. Dans la ſeconde, il s'agit d'une autre eſpèce de *Conventus*, qui conſiſtoit dans l'Aſſemblée repréſen-

ſentative de la Nation Helvétienne, pour y traiter des choſes qui concernoient toute la Nation en général. L'on prouve encore dans ce même Mémoire, que chaque *Pagus* avoit auſſi ſon *Conventus* particulier, ou l'Aſſemblée repréſentative du *Canton*. La troiſième traite des *Curateurs* qu'il y avoit dans les Cités de l'Helvétie ſous la Domination des Empereurs Romains. La quatrième, des Dieux adorés par les Helvétiens tandis qu'ils furent ſujets de *Rome*, & dont il reſte quelques Monumens. La cinquième, des *Seviri Auguſtales*, Prêtres de la Famille Impériale. La ſixième contient une explication de l'inſcription de *Titus Tertius Severus* à l'honneur de la Déeſſe *Aventia*, & de l'inſcription d'*Opilius Reſtio* à l'honneur d'*Epona*. La ſeptième roule ſur les dez à jouër, qui ſe trouvent en terre dans quelques endroits de la Suiſſe. La huitième enfin conſiſte dans des recherches ſur la Maiſon dont étoit *Rodolphe* I. Roi de la Bourgogne Transjurane & de la plus grande partie de l'Helvétie.

Le terme de *Conventus* ſe prend en divers ſens dans les Hiſtoriens Romains. Mr. *de Bochat* ſe plaint de ce que la plupart de ceux qui en ont donné des explications, ont omis une de ſes principales ſignifications. *Robert Etienne* dans ſon Tréſor de la Langue Latine, & *Heineccius* dans l'Edition de 1743 de l'Ouvrage de *Briſſon*, *de verborum ſignificatione*, ſont les ſeuls, parvenus à ſa connoiſſance, qui en ayent fait mention. Il eſt cependant inconteſtable qu'il ſert ſouvent à déſigner une certaine étendue de païs du reſſort d'une même juriſdiction. C'eſt ce dont on ne ſauroit douter après avoir lu les preuves que notre ſavant Auteur allègue.

gue, Mais cette signification ne me paroît pas avoir été si généralement inconnue jusques-ici qu'il le croit. Quoique *Pitiscus* n'en fasse pas mention directement, il ne l'a cependant point ignorée. Dans l'endroit même que Mr. *de Bochat* allègue pour preuve de son ignorance à cet égard, il cite un passage de *Pline* (*a*) où le terme de *Conventus* ne sauroit avoir un autre sens ; puisqu'il y est dit bien clairement que toute l'*Espagne Citérieure* avoit été divisée depuis *Pompée* en sept *Conventus*. *Fabri* dans son *Thesaurus Eruditionis Scholasticæ* s'explique encore plus clairement là-dessus. Après avoir rapporté le passage de *Festus* sur les diverses significations du mot *Conventus*, il remarque sur la troisième, que les Romains avoient coutume de diviser les Provinces en certains Districts, Diocèses ou *Cerles*, comme on les appelle aujourd'hui en Allemagne, dans chacun desquels ils choisissoient des Villes où les Magistrats Romains rendoient la justice à tous ceux qui dépendoient de cette jurisdiction. Ces endroits ainsi établis pour administrer la justice dans les Provinces, ajoûte-t-il, s'appelloient *Fora* & *Conventus*. Sur quoi il cite *Pline*, qui leur donne le nom de *juridici Conventus* ; (*b*) de *Jurisdictiones* (*c*) & de *Conventus* (*d*) tout simplement.

Quoi qu'il en soit, Mr. *de Bochat* conclud de l'usage général où étoient les Romains de diviser les Provinces de leur Domination en plusieurs Ressorts de jurisdiction, nommés *Conventus*, qu'ils sui-

(*a*) Hist. Nat. Lib. III. cap. 3. (*b*) Ibid. III. c. 1.
(*c*) V. C. 28. (*d*) Et V. C. 29.

suivirent la même méthode dans les Gaules. Fondé sur un passage de *Dion* (*a*) il croit que cette division se fit sous l'Empire d'*Auguste*. Ce Prince, dit-il, ayant accordé la paix aux Bretons, s'arrêta dans les Gaules pour y établir une forme de Gouvernement certaine. Nous apprenons de *Strabon* (*b*) qu'il la partagea en quatre parties. Les termes de cet Historien ne permettent guère de douter qu'il ne subdivisât ces quatre grandes Provinces en Districts moins étendus, ou *Conventus*. L'*Helvétie*, qui se trouvoit renfermée dans la *Lyonnoise*, avoit du moins le sien, comme il paroît par deux inscriptions du tems des *Antonins*, déterrées, l'une à *Nyon* il y a plus de deux siècles, & l'autre dans les ruines de l'ancien *Lausanne* il y a dix ans; qui, toutes deux, font mention du *Conventus Helveticus*.

Il semble par la manière générale dont il est désigné, qu'il n'y en avoit qu'un pour toute l'*Helvétie*; ce qui ne doit pas paroître surprenant à ceux qui savent qu'on trouve dans les Provinces Romaines des Ressorts de jurisdiction bien plus étendus encore; & que le Gouverneur se rendoit dans tous les lieux de ce Ressort où il y avoit eu des Cours Souveraines avant que les Romains en fussent les Maîtres. L'on ne peut savoir que par conjecture les Villes de l'*Helvétie* où se tenoient le *Conventus*. Notre Auteur nomme celles qui se trouvoient sur la route Militaire à l'exception d'*Avenche*, qui, étant Alliée de *Rome*, ne permettoit pas aux Gouverneurs Romains d'exercer aucune jurisdiction chez elle. Telles étoient *Nyon*,

(*a*) Lib. LIII (*b*) Lib. IV.

Nyon, *Luſanne*, *Moudon*, *Soleurre*, *Vitodurum*, *Pfin*, *Vindonniſſe*, *Raurica*; auxquelles il joint *Orbe* & *Yverdun*, qui étoient hors de la grand-route.

Le droit de convoquer le *Conventus Helveticus* appartenoit au Magiſtrat qui devoit y préſider; ſavoir le Gouverneur de la Province. Mais comme il pouvoit ſurvenir pluſieurs choſes qui l'empêchoient de s'y trouver, il déléguoit pour remplir ſa place un de ſes Lieutenans, de ſes Queſteurs ou des principaux Officiers de ſa ſuite (*a*). Ces Délégués n'étoient pas revêtus du même pouvoir que le Gouverneur; & il ne pouvoit jamais leur conférer celui qu'il tenoit d'une Loi ſpéciale, d'un Decret du Sénat, ou d'une Commiſſion particulière du Prince. La Commiſſion de ces Délégués ſe bornoit à l'exercice de la *juriſdiction contentieuſe*; & tous les *Actes de pure autorité* étoient renvoyés aux Gouverneurs, qui pouvoient en être inſtruits par Lettres & les faire dans le lieu de leur réſidence (*b*). Mr. *de Bochat* conjecture que le Gouverneur de la *Lyonnoiſe* préſidoit plus ſouvent au *Conventus Helveticus* par ſes Lieutenans que par lui-même.

La juſtice s'adminiſtrant dans les Provinces de la même manière qu'elle s'exerçoit dans *Rome*, le Préſident du *Conventus* avoit un certain nombre d'Aſſeſſeurs qui jugeoient des cas qui ſe préſentoient devant ce Tribunal; & c'eſt ſur leur avis qu'il devoit toujours règler ſes déciſions. Ces Aſ-

(*a*) Sueton. in Caeſarem. Cap. 7. Cicer. ad Attic Lib. v. Ep. 21. Dio. Lib. LIII.

(*b*) Vid. Nood. *de juriſdictione & imperio*.

Assesseurs étoient pris d'entre les Juges du Diocèse, qui étoit un corps composé des personnes du District les plus capables d'exercer cette fonction, que les Censeurs ordinaires & extraordinaires rempliſſoient dans le tems qu'ils faiſoient le recensement de la Province. Comme cet emploi de Juge étoit une charge onéreuſe, ils les choiſiſſoient parmi les Provinciaux ſans aucun égard pour la qualité de Citoyens Romains. Notre Auteur entre là-deſſus dans de ſavans détails, où nous ne croyons pas devoir le ſuivre : rapportons ſeulement les conſéquences qu'il en tire „ Concluons de ces diſcuſſions, *dit-il*, 1. que le Conſeil des Gouverneurs de Province, qui formoit „ le Tribunal ſuprême des *Conventus*, étoit „ compoſé, pour l'ordinaire, de Juges couchés „ dans le rôle de ceux de ce *Conventus*, de ces „ Juges appellés du nom général de *Judices ſelecti*. 2. Mais que, quand il s'agiſſoit de cauſes „ qui concernoient la Liberté, ces Juges, nommés „ alors *Recuperatores*, devoient être au nombre „ de vingt, & Citoyens Romains ; enſorte qu'avant l'Edit de *Caracalla*, qui conféra à tous les „ Sujets libres de l'Empire la qualité de Citoyens „ de Rome, aucun Provincial qui ne s'en trouvoit pas revêtu, ne pouvoit ſiéger dans ces Conſeils ; mais que depuis cet Edit, tous pouvoient „ y ſiéger comme *Recuperatores*, ſi le Gouverneur les y appelloit. 3. Que, même avant cette „ Epoque, les *Judices ſelecti* provinciaux pouvoient être nommés par le Gouverneur pour „ juger des cauſes où il s'agiſſoit de dommages „ & intérêts, & du poſſeſſoire ; cauſes dont les Juges étoient auſſi & proprement nommés *Recu-*

„ *peratores*. 4. Que, comme on ne ſait point que
„ le nombre des Membres du Conſeil fût fixé
„ pour tout autre cas, que pour la confirmation
„ des affranchiſſemens d'Eſclaves par un Maître
„ âgé du moins de vingt ans accomplis, il y a lieu
„ de dire qu'il dépendoit d'un Gouverneur de
„ Province d'appeller à ſon Conſeil plus ou
„ moins de Juges, ou de nommer plus ou moins
„ de Commiſſaires pour inſtruire un procès, à
„ moins que les Loix de la Province n'en réglaſ-
„ ſent le nombre (*a*).

Tel fut l'état du *Conventus* dans l'Helvétie juſqu'à l'an 294 que *Dioclétien* fit une Loi qui en aboliſſoit entièrement l'uſage dans toute l'étendue de l'Empire (*b*). Suppoſé qu'elle ait été abrogée par quelques-uns de ſes ſucceſſeurs, les malheurs qu'ils eurent à ſouffrir de la part des *Allemans*, & l'établiſſement des *Bourguignons* dans l'Helvétie au commencement du 5. ſiècle, ne leur permirent pas de profiter de cette faveur. Deſorte qu'on peut regarder la Loi de *Dioclétien* comme l'Epoque fatale de l'abolition du *Conventus* pour l'adminiſtration de la juſtice dans l'Helvétie. Mais il n'en fut pas de-même de l'Aſſemblée repréſentative de la Nation, appellée auſſi *Conventus Helveticus*.

Il ne nous reſte, il eſt vrai, aucun Monument de cette ſeconde eſpèce de *Conventus* par rapport à l'Helvétie. Mais comme nous voyons que les *Gaules* ont toujours eu un Conſeil général compoſé des Députés de l'*Aquitanique*, de la *Celti-*

que,

(*a*) P. 77.
(*b*) L. 2. Cod. *de pedaneis judicib.*

que de la *Belgique* & de la *Lyonnoise*, après qu'*Auguſte* eut formé cette quatrième Province, qui s'aſſembloit annuellement, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, pour règler ce qui concernoit le bien général de la Nation; que chaque Province avoit auſſi ſon Conſeil provincial pour les affaires de ſon reſſort; & qu'il s'en trouvoit même un pour chaque Cité en particulier: comment, dis-je, nous voyons tout cela par des témoignages autentiques, il en faut conclure que l'Helvétie, faiſant partie des Gaules, avoit ſon Conſeil comme les autres Cités; qu'elle envoyoit ſes Députés aux Aſſemblées provinciales & nationales des Gaules, & qu'elle conſerva ce droit juſqu'à l'établiſſement que les Bourguignons formèrent dans ſon ſein.

Le Conſeil des Cités étoit compoſé des Officiers du Prince dans cette Cité, des Magiſtrats des Villes qu'elle renfermoit, de ceux qui y avoient exercé des offices honorables, & des Députés des propriétaires des fonds du territoire de la Cité. Dans le Conſeil provincial entroient auſſi les Officiers du Prince dans cette province, & ceux qui y auroient ou y avoient exercé des emplois honorables. Enfin, le Conſeil national n'étoit qu'une Aſſemblée des Notables du Païs, compoſée principalement de gens mandés par le Prince en conſéquence de leurs emplois. Il n'en étoit pas tout à fait de-même dans les commencemens. Les Officiers de l'Empire n'étoient point admis dans aucun de ces Conſeils, qui ne ſe trouvoient remplis que de Gaulois. Les Aſſemblées ordinaires ſe tenoient, ſans doute, dans le tems & le lieu dont on étoit convenu à la dernière; & les

extraordinaires étoient convoquées par une ou plusieurs personnes qui étoient chargées de ce soin. On n'y traitoit jamais rien qui pût déroger à la souveraineté des Empereurs; & le tout se bornoit à leur faire des représentations pour en obtenir des Loix & des Réglemens utiles à la Nation en général, aux Provinces & aux Cités en particulier.

L'Helvétie continua d'avoir ses Assemblées représentatives de la Nation après l'établissement des *Bourguignons* dans le Païs. Quand ces Peuples en auroient fait la conquête, il n'auroit pas été de la bonne politique de renverser la forme du Gouvernement des Peuples conquis; mais ce n'est point sur ce pied-là qu'ils s'y établirent. Ce fut du consentement des Empereurs Romains; & à condition qu'ils respecteroient l'Empire, lui seroient fidèles, & le serviroient contre ses Ennemis. Or, des gens qui s'établissent dans un Païs en vertu d'un tel Traité, ne font pas des Actes de souveraineté en renversant la forme de Gouvernement des Anciens Habitans, qui par ce contract ne cessent point d'être les Sujets de l'Empire dans la dépendance duquel ils étoient auparavant. Aussi Mr. *de Bochat* prouve-t-il d'une manière à n'en plus douter, que les Helvétiens eurent leur Assemblée représentative de la Nation sous les *Bourguignons* tout comme sous les Romains.

La conquête, que les Rois Francs firent du Royaume de Bourgogne dans le 6. siècle, n'interrompit point les Assemblées représentatives de la Nation Helvétienne. La Capitulation en vertu de laquelle elle passa sous la puissance de ces nouveaux Maîtres, lui conserva tous ses droits & tous

tous ſes privilèges (*a*). Par cette révolution, dit un Hiſtorien moderne (*b*), les Bourguignons ne perdirent proprement que l'agrément d'avoir des Rois de leur Nation, & non les douceurs de leur Gouvernement, ni les avantages de ſa conſtitution, puiſque les droits & privilèges de la Nation demeurèrent dans le même état, & furent religieuſement obſervés par les Gouverneurs, qui régiſſoient les Provinces au nom des Rois de France, même de la ſeconde Race. Du nombre de ces privilèges, ajoûte-t-il, étoit le droit de tenir des Aſſemblées repréſentatives de la Nation & celui d'élire leurs Rois, tout comme les Francs éliſoient les leurs. C'eſt ce que Mr. *de Bochat* prouve par un grand nombre de faits, qui ne permettent pas de douter que ces Aſſemblées n'ayent eu lieu dans cette partie de l'Helvétie ſoumiſe aux Rois Francs juſques à l'extinction de la Maiſon de *Charles-Magne*.

Quoique preſque tous les Hiſtoriens s'accordent à dire qu'après la Bataille de *Tolbiac*, *Clovis* réduiſit dans l'eſclavage toute cette partie de l'Helvétie entre le *Rhin* & la *Reuſſ*, notre ſavant Auteur ne ſauroit ſe ranger de leur opinion. Il prouve fort bien que cette prétendue ſervitude eſt une chimère, & que le Code des Loix auquel le Conquérant les aſſujettit, n'étoit qu'un recueil de celles qui étoient en uſage parmi eux, & qu'il fut approuvé dans une des Aſſemblées repréſentatives de la Nation, qui par ſes Députés conſentit à s'y ſoumettre. Tan-

(*a*) Voyez *Procop. de Bello Got. Lib. I. cap.* 12. & *Agathias Lib.* 1. *cap.* 4.

(*b*) *Schurnffleiſch. Hiſt. vet. Reg. Burgund. Cap. V. § II. in Not.*

Tandis que l'Helvétie fut sous la Domination des Empereurs Romains, il paroît, par un grand nombre d'Inscriptions, qu'il y avoit dans les Cités & les Villes du Païs des *Curateurs*. La plupart des Jurisconsultes prétendent que ces sortes d'Officiers n'étoient point Magistrats; mais Mr. *de Bochat* prouve d'une maniere bien claire que cette décision est trop générale. Il fait voir qu'en quelques endroits les *Curateurs* étoient Magistrats, & en d'autres simplement Administrateurs, Intendans des choses commises à leur inspection & direction. Ils étoient ordinairement créés par le Conseil des Villes & des Bourgs, qui établissoit quelquefois ceux qui lui étoient recommandés par les Bourgeois du Lieu. Ces charges, de même que toutes les autres municipales, étoient annuelles, & leurs fonctions se rapportoient aux diverses choses dont leurs emplois les obligeoient de prendre soin. Le nombre n'en étoit pas égal dans tous les tems & tous les lieux, mais il variot selon la nature des choses sur lesquelles il falloit avoir inspection. Et comme toutes les charges municipales étoient onéreuses, il n'y a point d'apparence que les Romains, qui pouvoient s'en dispenser, les ambitionnassent: ce qui, joint à diverses preuves plus directes, fait conclure à notre Auteur que les emplois de Magistrature étoient remplis, dans les Villes & Bourgs de l'Helvétie, par les Helvétiens mêmes qui n'étoient pas Bourgeois de Rome.

Persuadé qu'on ne peut rien dire de bien certain sur la Religion des Helvétiens, Mr. *de Bochat* se borne à faire mention de celles de leurs *Divinités*, dont on peut avoir quelque connoissance au moyen

moyen des Inscriptions & autres Monumens déterrés de tems en tems dans l'Helvétie. Dans ce rang, il place d'abord le *Soleil*, auquel ils donnoient le nom de *Belen* ou *Belin*, d'*Avys*, d'*Invictus*, &c. ensuite *Apollon*, qui, quoique peut-être dans la réalité le même que *le Soleil*, en paroît néanmoins être distingué, & l'étoit réellement dans les idées du Vulgaire. Ils adoroient aussi *la Lune* ou *Diane*, sous les noms de *Vénus*, d'*Ops*, de *Fortune* & de *Victoire*; *Isis*; les *Sylphes*, & les *Génies*.

Les Magistrats les plus considérables, & les Officiers militaires se faisoient un honneur, à l'exemple de Rome, d'exercer la Prêtrise parmi les Helvétiens. On trouve un grand nombre d'Inscriptions où l'on voit réuni sur la même personne les premières charges de la Robe & de l'Epée avec celle de Prêtre de la Famille Impériale, ou de *Sevir Augustalis*. Aussi tenoient-ils un rang distingué dans les Villes, passant immédiatement après les *Décurions*, à moins qu'il n'y eût des Chevaliers, qui occupoient alors le second rang. Ces charges étoient annuelles: c'étoit du moins la règle, à laquelle on trouve cependant quelques exceptions.

Chacun sait qu'on trouve à *Baden* & dans plusieurs autres endroits de la Suisse des Dez à jouer. Comme les sentimens ont été fort partagés sur leur origine, Mr. *de Bochat* a cru qu'ils méritoient son attention, & en a fait la matière d'un de ses *Mémoires*. Après avoir examiné ce qu'en disent tous ceux qui en ont parlé, il conclud que ces Dez, étant faits d'os ou de dents d'Animaux, ne sauroient être la production du terroir de *Baden*.

dex. On ne peut pas ſe flatter non plus qu'ils ſoient des Monumens du goût des anciens Helvétiens pour le Jeu, ni même des Romains. Il n'eſt pas impoſſible qu'on n'ait trouvé dans le territoire de *Baden* des Dez qui y étoient depuis pluſieurs ſiècles; mais on ne ſauroit en démontrer l'antiquité, ni les diſtinguer de cette multitude de Dez modernes, dont les Habitans de ce Lieu ont fait commerce avec les Etrangers, en ſuppoſant qu'ils les tiroient de la terre. Ils ont pouſſé la fourberie à cet égard ſi loin, qu'elle a attiré l'attention du Magiſtrat. Au reſte, le premier Auteur connu qui ait parlé de ces Dez eſt *Wagner* dans ſon *Mercurius Helveticus*, imprimé à *Zurich* en 1688.

La manière, dont les Hiſtoriens de la Suiſſe ont parlé de *Rodolphe* I. qui ſe fit élire Roi de *Bourgogne* à *St. Maurice* en Vallais l'an 888, ne fait connoître que très imparfaitement la Maiſon dont ce Prince étoit ſorti. Sans nous arrêter ſur ce qu'ils en diſent, qui ne ſe trouve appuyé ſur aucun fondement ſolide, paſſons tout de ſuite au vrai, tel que notre ſavant Auteur l'expoſe dans ſon dernier *Mémoire* de ce Volume. *Reginon* de *Prum*, Auteur du X. Siècle, ne déſigne ce Prince que par ſon nom de *Rodolphe*, par celui de ſon pere *Conrad* & par ſa rélation de *Neveu d'Hugues l'Abbé* (*a*). Comme il y a eu pluſieurs *Conrads* vers le tems dont nous parlons, il n'eſt pas aiſé de déterminer duquel *Rodolphe* étoit le fils. Voici ce qu'on peut dire de plus certain là-deſſus. *Welfon*, Seigneur conſidérable en Bavière, en Suabe & dans l'Helvétie, maria en 819 ſa fille *Judith*

(*a*) *Regin. ad ann.* 888.

dith à *Louis le Débonnaire*, & laissa trois fils; *Ethicon*, *Conrad* & *Rodolphe*. *Conrad*, le second de ces trois fils, se rendit très illustre; &, selon *Heric* (*a*), Moine d'*Auxerre*, il alloit de pair avec les Rois. Il épousa *Adélaïde*, que les uns croyent avoir été fille de l'Empereur *Louis le Débonnaire*, & notre Auteur seulement de son frère *Pepin*, Roi d'Italie. Il en eut plusieurs enfans, du nombre desquels *Heric* met *Hugues l'Abbé*; & *Reginon* disant que le Roi *Rodolphe* étoit neveu de cet *Hugues*, & fils de *Conrad*, il est clair que ce dernier *Conrad* étoit frère de *Hugues l'Abbé*, & fils par conséquent du *vieux Conrad* & d'*Adélaïde*.

„ Tout cela, conclud Mr. *de Bochat* (*b*), fait „ assez connoître que *Rodolphe* I. Roi de Bourgo„ gne étoit d'une Maison dont le lustre égaloit, „ déja de son tems, celui des premières Maisons „ d'Occident. Cette vérité se vérifie également „ par l'un & l'autre des deux sistêmes qui parta„ gent aujourd'hui les Savans sur l'origine de „ cette Maison. Celui de *Vignier* fait remonter „ la Généalogie jusqu'à *Ricimer*, ce Patrice, qui „ disposoit comme bon lui sembloit de l'Em„ pire d'Occident. Mr. *Eccard* n'est allé guères „ moins haut, & n'a pas donné un tronc moins „ illustre à la famille, en s'arrêtant, comme il l'a „ fait, à *Leutharius*, Duc d'Allemagne au mi„ lieu du VI. Siècle. Et le *P. Hergot*, quoiqu'il „ panchât avec *Dom Calmet* pour le sistême „ de *Vignier*, ne voulant cependant rien donner „ aux

(*a*) Heric. *de Mirac. St. Germani Autiss. Lib.* 2. *apud* Labbæum *Bib. M. S. T. I.* (*b*) p. 161.

„ aux conjectures, toutes probables qu'elles
„ ſoient, a pu pouſſer les preuves par titres juſqu'à
„ *Ethicon* I. Duc d'Allemagne au VII. Siècle.

„ *Rodolphe* I. Roi de Bourgogne fut, il eſt vrai,
„ le premier de ſa Maiſon qui monta ſur le Trô-
„ ne. Trois de ſes Deſcendans y furent aſſis com-
„ me lui; & lorſque cette Branche vint à man-
„ quer, ce Trône fut rempli par un Prince de la
„ même Maiſon ſur la tête duquel étoit auſſi la
„ Couronne Impériale. L'une & l'autre ne ſor-
„ tirent de cette Maiſon que pour aſſez peu
„ d'années, & y rentrèrent enſemble pour bien
„ plus longtems, juſqu'à ce que la Dignité Impé-
„ riale, en quelque ſorte attachée à ce Sang par les
„ circonſtances de l'Empire, ait paſſé ſucceſſive-
„ ment, ſans interruption, à treize de ces Prin-
„ ces. Et il ſemble que la Providence, en per-
„ mettant que cette Ligne finît, & qu'à cette oc-
„ caſion la Couronne Impériale fût portée dans
„ une autre Branche, n'a voulu que faire mieux
„ ſentir la convenance de remettre cette Couron-
„ ne ſur la tête d'un Prince, dont les Ancêtres
„ fuſſent ſortis des mêmes Ducs d'Allemagne.

„ Outre ce premier Trône de l'Europe, ſur le-
„ quel des Elections libres ont placé tant de Prin-
„ ce de ce Sang; combien de Royaumes, & d'au-
„ tres Etats héréditaires, n'ont pas été poſſédés
„ par quelques-uns de ces Princes? Pour ne rien
„ dire des Royaumes & vaſtes Etats réunis dans
„ la Branche d'Autriche, le Royaume de la *Gran-*
„ *de-Bretagne*, l'Electorat de *Hanover*, les E-
„ tats de *Brunſwic*, de *Baden* & de *Modène*, ont
„ pour Souverains des Princes, dont l'origi-
„ ne eſt la même que celle des Rois de *Bourgo-*

„ *gne*,

„ gne, qui a fait le ſujet de ce Mémoire. L'*Helvétie* devant ſe faire honneur d'avoir été le berceau de cette auguſte Famille, il convenoit de „ mettre au jour les titres ſur leſquels cet honneur „ eſt fondé „ & de faire connoître que les Rois „ auxquels les Helvétiens ſe ſoumirent, quand la „ Maiſon de *Charles-Magne* s'éteignit, n'étoient „ pas d'un ſang moins illuſtre, & en deſcendoient „ effectivement par les femmes.

A la ſuite des *Mémoires*, dont nous venons de rendre compte, l'on trouve un *Appendice* compoſé de trois *Additions*, rélatives à quelques-unes des Matières traitées dans le corps de l'Ouvrage. Pour ne pas trop allonger cet Extrait, nous nous contenterons d'en indiquer le titre. Il s'agit dans la prémière, de la ceſſion de l'*Helvétie Allemande* par *Henri l'Oiſeleur*, au Roi de Bourgogne *Rodolphe II*, & de la *Lance ſainte*, que ce Roi donna à l'Empereur: dans la ſeconde, des *Ambrons*, & du Canton de la Gaule qu'ils occupoient lorſqu'ils ſe joignirent aux *Cimbres* & aux *Teutons*: dans la troiſième enfin, d'une petite Statue conſervée à *Muri*, que des Savans croyent être de la Déeſſe *Epone*.

ARTICLE III.

A Free Enquiry *into the* Miraculous Powers, *which are ſuppoſed to have ſubſiſted in the* Chriſtian Church, *from the earlieſt Ages through ſeveral ſucceſſive centuries. By which it is ſhown that we have no ſufficient reaſon to believe, upon the* Authority *of the* primitive Fathers, *that any ſuch Powers were continued*

to

to the Church, after the days of the Apoſtles.

C'eſt-à-dire,

RECHERCHES LIBRES *ſur le* don des Miracles, *qu'on prétend avoir ſubſiſté dans l'Egliſe Chrétienne pluſieurs ſiècles conſécutifs: où l'on fait voir que nous n'avons aucune raiſon ſuffiſante de croire ſur le témoignage des premiers Pères, que ce don ait continué après la mort des Apôtres. Par* Conyers Middleton *Docteur en Théologie*, &c. A Londres, chez *R. Manby*, & H. S. Cox. *in* 4o. pa. 232, ſans la Préface, & le Diſcours préliminaire, qui en contiennent 142, & une ample Table des Matières.

NOus avons déja rendu compte du *Diſcours préliminaire*, qui avoit été imprimé ſéparément, & du petit Ecrit que Mr. *le Moine* y oppoſa d'abord (*a*): mais avant que d'entrer dans le corps de l'Ouvrage qui contient les preuves de l'Hypothèſe de Mr. *Middleton*, il eſt bon de donner le précis de la *Préface*, qui eſt une Pièce eſſentielle dans cette Diſpute. L'Auteur nous y apprend que, quoique ſon Ouvrage fût tout prêt lorſqu'il publia le Diſcours qu'il a mis ici à la tête, cependant conſidérant l'importance du ſujet qui n'avoit jamais été traité exprès, & ſurtout que l'opinion qu'il ſe propoſoit de défendre, étoit non ſeulement nouvelle, mais encore contraire au ſentiment reçu parmi les Chrétiens, il jugea qu'il valoit mieux y préparer inſenſiblement ſes Lecteurs, en leur donnant d'abord ſimplement une idée générale de ſon deſſein qui les mît ſur les voies. Il ſe

(*a*) Voy. Tom. XLII. Part. II. p. 421. de cette *Bibliotheque*.

ſe flattoit auſſi de pouvoir par ce moyen découvrir ce que les perſonnes équitables, & capables d'en juger, penſoient ſur une matière ſi délicate, afin de ſe régler là-deſſus. L'événement a répondu à ſon attente, & même ſurpaſſé ſes vœux; car ſi on l'en croit, malgré tout ce qu'on a avancé contre ſon Hypothèſe, ſoit dans des Ouvrages publics ſoit même en Chaire, ou dans les Ecoles de Théologie, elle n'a pas laiſſé d'avoir l'approbation générale & du Clergé & des Laïques, ſurtout des perſonnes dont il eſtime le plus le jugement; ce qui ne l'a pas peu encouragé à pouſſer ſa pointe, & à faire valoir de ſon mieux un Argument qu'il regarde comme étant de la dernière importance pour le Proteſtantiſme, & comme le ſeul expédient qui puiſſe le ſoutenir contre les efforts de *Rome*.

Mais Mr. *Middleton* a eu de plus la ſatisfaction de voir qu'il s'accordoit en ce point avec le fameux Mr. *Locke*, qui s'en eſt expliqué très clairement dans ſa *troiſième Lettre ſur la Tolérance*, laquelle, dit-il, ne lui étoit jamais tombée ſous la main, & qu'un de ſes Amis lui a indiquée tout récemment. Il n'étoit pas mal d'en avertir les Lecteurs, parce qu'autrement ſon Hypothèſe n'auroit pas paru tout à fait auſſi nouvelle qu'il voudroit la faire croire; quoique peut-être auront-ils de la peine à ſe perſuader qu'un homme d'une ſi grande Littérature, & un *premier Bibliothécaire de Cambridge*, ait ignoré cet Ouvrage, qui fit tant de bruit dans ſon tems, dont les Journaux ont beaucoup parlé, & qui a été traduit en diverſes Langues. Voici le Paſſage en queſtion.

„ Je vous abandonne les Auteurs Eccléſiaſtiques,

„ ques, dit Mr. *Locke* à son Antagoniſte (a); „ vous pouvez de votre autorité établir ou invalider leur témoignage; mais il ne paroît évident que ſi l'on veut appuyer ſa foi ſur les raiſonnemens ſur les Miracles qu'ils rapportent, *il faut en borner la durée au tems des Apôtres, ou l'étendre au-delà même du règne de Conſtantin.* Car les Pères de l'Egliſe qui ont écrit depuis ce dernier période, & dont nous regardons le témoignage comme inconteſtable en toute autre choſe, parlent des Miracles de leur tems avec autant d'aſſurance que ceux qui ont écrit auparavant: d'ailleurs, la plupart des Miracles du ſecond & du troiſième ſiècle ne ſont fondés que ſur le rapport des Pères du quatrième. Ainſi cette manière de raiſonner, qui admet ou rejette le témoignage des Anciens ſelon que cela accommode, ne ſauroit être de grand poids pour ceux qui ne ſont pas d'humeur à embraſſer ſans preuves l'Hypothéſe qu'on ſe propoſe „ d'établir par-là".

Après avoir parlé avec aſſez de mépris de ſes Antagoniſtes, & de leurs vues, en écrivant contre lui, Mr. *Middleton* en attaque particulièrement deux, qu'il regarde ſans doute comme les plus conſidérables. L'un eſt l'Auteur d'une petite Brochure qui parut peu de ſemaines après ſon *Diſcours préliminaire*, ſous le titre de *Obſervations on a late Book intitled, An Introductory Diſcourſe to a larger work, &c.* c'eſt-à-dire, „ Remarques ſur un Livre qui vient de paroître,

(a) Comme je n'ai pas la Traduction Françoiſe, je ſuis obligé de traduire de l'Anglois, C. X. p. 269.

„ tre, intitulé, Discours servant d'Introduction „ à un plus grand Ouvrage, &c." & qu'on attribue à Mr. le Docteur *Stebbing*, déja très connu dans la République des Lettres; l'autre est Mr. *Le Moine* dans l'*Apostille* à son *Traité sur les Miracles*. Et comme ces deux Messieurs s'étoient principalement fondés sur la promesse de J. C. *Marc* XVI. 17. pour faire voir que les Miracles ont dû naturellement continuer après la mort des Apôtres, Mr. *Middleton* s'attache à les réfuter, en montrant que ni cette promesse ni les conséquences qu'on en tire ne prouvent rien de semblable. Elle est exprimée en termes généraux & regarde les Fidèles en général, il est vrai, mais elle ne détermine aucun tems particulier; & de ce que le Christianisme n'étoit pas encore établi par-tout à la mort des Apôtres, il ne s'ensuit nullement que le don des Miracles, & en particulier celui des Langues, ait dû continuer plus longtems; car, si ce raisonnement étoit bien fondé, l'on pourroit également s'en servir pour faire voir que ces Miracles ont toujours subsisté depuis & subsistent actuellement dans l'Eglise, comme le prétendent les Catholiques-Romains, puisque la plus grande partie même du Monde n'est pas encore convertie à la Foi.

La conséquence est si naturelle, que le fameux *Grotius* lui-même l'a tirée dans son Commentaire sur le Passage dont il s'agit. „ Il regardoit la conver- „ sion des Payens comme un ouvrage si digne „ de l'intervention immédiate de Dieu, qu'il ne „ doutoit point que, si quelqu'un y étoit employé „ aujourd'hui d'une manière conforme à sa vo- „ lonté, il ne reçût le pouvoir de faire des Mira- „ cles

„ cles (*a*)". Sur quoi Mr. *Middleton* remarque combien les plus Grands-Hommes même sont sujets à se tromper, lorsqu'abandonnant la nature & l'expérience, & se livrant à leur imagination & à des conjectures sans fin, ils veulent expliquer les conseils secrets de la Providence. Car, dit-il, une longue expérience nous a appris que, quoique toutes les Communions Chrétiennes ayent eu leurs Missionaires pour répandre l'Evangile parmi les Nations qui ne le connoissent point, il ne paroît pas qu'aucun d'eux ait jamais fait un seul Miracle en preuve de sa Mission. A la vérité les Catholiques-Romains s'en vantent, mais leurs Missionaires même les plus distingués les désavouent. St. *François Xavier*, qu'ils appellent par prééminence *l'Apôtre des Indes*, se plaint dans une de ses Lettres, que *faute d'entendre la Langue de ces Peuples, il se trouvoit hors d'état de rendre aucun service à la cause du Christianisme, & qu'il étoit au milieu d'eux comme une statue jusqu'à ce qu'il pût en aquérir une connoissance suffisante, & que pour cet effet il s'appliquoit à en apprendre les Rudimens comme un petit Ecolier* (*b*).

Les Antogonistes de Mr. *Middleton* ont beaucoup insisté sur la nécessité du Don des Langues, en particulier, pour la propagation de l'Evangile, dont

(*a*) Cum vero multo etiam seriora secula plena sint testimoniis ejus rei, nescio qua ratione moti quidam id donum ad prima tantum tempora restringant. . . . . Quare si quis nunc etiam Gentibus Christi ignaris. . . . . Christum ita ut ipse annunciari voluit, annunciet, promissionis vim duraturam non dubito. In Marc. XVI. 17.

(*b*) Epist. Japon. 3. p. 30. Voy. Jurieu *Préjugés Légitimes &c.* II. Part. p. 284.

d'où ils infèrent la continuation de ce don après la mort des Apôtres ; mais ils auront, *dit-il*, la mortification de voir dans la ſuite de cet Ouvrage que le ſeul Père de l'Egliſe qui en parle comme ſubſiſtant de ſon tems, ſe plaint néanmoins ailleurs, de même que le prétendu *Apôtre des Indes*, qu'il en étoit deſtitué, quoiqu'il fût appellé à prêcher la Foi à un Peuple barbare dont il ignoroit la Langue; & qu'aucun des Ecrivains qui ſont venus enſuite ne fait mention de ce don miraculeux, pendant qu'ils affirment ou ſuppoſent tous qu'un grand nombre d'autres merveilles s'opéroient chaque jour par les mains des Chrétiens. Ce qui fait voir combien il y a de témérité & de préſomption à vouloir juger en dernier reſſort de la conduite & des vues de la Providence par la prétendue néceſſité ou convenance de ſon interpoſition. Il ne s'agit pas ici de ce qui peut nous paroître expédient & à propos, en quoi nous pouvons aiſément nous tromper, mais d'une matière de fait. Les Miracles ont-ils continué après la mort des Apôtres? C'eſt à l'Hiſtoire & au témoignage de l'Antiquité, & non à de vains raiſonnemens, qu'il faut recourir pour décider ce Point.

Une autre erreur dans laquelle Mr. *Middleton* prétend que ſes Adverſaires ſont tombés ſur ce ſujet, c'eſt qu'ils ſuppoſent conſtamment ſans preuves que le don des Miracles que les Apôtres reçurent étoit *inhérent en eux*, de manière qu'ils pouvoient l'exercer à plaiſir, en tout tems & en tout lieu, & qu'ils en jouïrent toute leur vie ſans aucune interruption ; au-lieu qu'il paroît évidemment, *dit-il*, par pluſieurs exemples du Nouveau Teſtament, que ce don n'étoit qu'à tems & ne

dépendoit point d'eux ; il ne leur étoit communiqué que dans des occaſions importantes & dignes de l'Intervention immédiate de Dieu, & ils en étoient avertis au moment même par une Inſpiration particulière ; hors de-là ils étoient comme le reſte des hommes, abandonnés à eux-mêmes & à leur propre prudence. L'Auteur allègue là-deſſus l'autorité de *Grotius*, qui fait à peu près la même remarque dans ſon Commentaire ſur le paſſage de St. *Marc*, dont nous avons parlé plus haut, & il ajoûte en preuve ce que *Jéſus-Chriſt* dit à ſes Diſciples (*a*) en les envoyant deux à deux prêcher l'Evangile aux Juifs, *Quand on vous livrera entre leurs mains* (des Gouverneurs & des Rois) *ne ſoyez point en peine ni comment vous parlerez, ni de ce que vous direz, parce qu'à l'heure même ce que vous aurez à dire vous ſera inſpiré* (*b*). Que ſi on lui objecte qu'il s'agit-là, non des Miracles en général, mais ſimplement du don de la Parole, ou tout au plus de celui de l'Inſpiration, il répond que cette promeſſe eſt également applicable à tous les autres dons miraculeux ; & que, pour ce qui eſt du fait même, il croit l'avoir prouvé inconteſtablement dans une Diſſertation particulière qu'il a toute prête pour la Preſſe. Quand elle paroîtra, nous aurons ſoin d'en rendre compte ; mais en attendant nous ne ſaurions nous empêcher de remarquer que c'eſt à tort qu'il reproche à ſes Antagoniſtes d'avoir conſtamment ſuppoſé le contrai-

(*a*) Non omnibus omnia dona..... ita tamen cuilibet, ut oportet, credenti aliqua nunc data ſit admirabilis facultas, quæ ſe non ſemper quidem, ſed data occaſione explicaret. In Marc. XVI. 12.

(*b*) Matth. X. 19.

traite. Mr. le Dr. *Stebbing*, qui ne ſe propoſoit que des réflexions générales, ne s'eſt point expliqué ſur ce ſujet & n'en a pas même dit un ſeul mot; & Mr. *le Moine* s'en eſt expliqué très clairement en plus d'un endroit de ſon *Traité ſur les Miracles*, où il ſoutient que *Jéſus-Chriſt* ſeul a eu un pouvoir *inhérent* & *permanent* de faire des Miracles, & que ſes Apôtres n'étoient à cet égard que des *Inſtrumens* dont Dieu ſe ſervoit pour déployer ſa Puiſſance dans certaines occaſions particulières, ſans autre concurrence de leur part que celle d'invoquer le nom de *Jéſus*, ou d'impoſer les mains aux perſonnes qui étoient les objets de leurs Miracles, & même quelquefois ſans le ſavoir & ſans en être avertis (*a*).

Il eſt vrai que dans l'*Apoſtille* qu'il a joint à ce Traité, il objecte à Mr. *Middleton* que comme St. *Jean* vécut près de quarante ans après tous les autres Apôtres, & que quelques-uns des ſeptante Diſciples, qui avoient été honorés auſſi-bien qu'eux des dons miraculeux, ſurvécurent à St. *Jean*, il n'eſt nullement probable que ces dons ceſſèrent à la mort des Apôtres; objection qui ſuppoſe que ces Saints Hommes durent jouïr toute leur vie de ce glorieux privilège. Mais outre qu'on ne ſauroit prouver le contraire, cette ſuppoſition ne détruit pas ce qu'on vient de dire, que le pouvoir de faire des Miracles n'étoit pas *inhérent* en eux. Dieu put en opérer fréquemment par leurs mains, & juſques à la fin de leurs jours, ſans qu'ils y euſſent aucune part comme cauſes efficientes; & il eſt beaucoup plus vraiſemblable qu'il leur con-

(*a*) Treatiſe on Miracles &c. p. 8, &c. 50, &c.

continua cet honneur, que non pas qu'il les en priva de leur vivant, puiſque les mêmes raiſons qui l'avoient d'abord porté à le leur accorder ſubſiſtoient toujours, du-moins autant que nous en pouvons juger. Au reſte, la manière dont le Dr. *Middleton* répond à l'objection de Mr. *le Moine*, ne paroît pas plus ſatisfaiſante que polie: „ Mais pendant que mes Antagoniſtes, *dit-il* (*a*), croient „ déployer la force de leur raiſonnement & de „ leur éloquence, ils ne font que découvrir leur „ ignorance, non ſeulement touchant la nature des „ dons extraordinaires qui font la matière de cette diſpute, mais encore touchant la thèſe particulière qu'ils attaquent. Car l'on n'a nulle „ part avancé dans le *Diſcours préliminaire*, „ comme leur manière de raiſonner le ſuppoſe, „ que ces dons diſparurent tout d'un coup à la „ mort de St. *Jean*, ou même ſubſiſtèrent auſſi „ longtems que St. *Jean* vécut. Le ſeul point en „ diſpute, qui réſulte de tout ce *Diſcours*, eſt de „ ſavoir ſi nous avons des raiſons ſuffiſantes de „ croire ſur le témoignage des anciens Pères, que „ ces dons continuèrent, en tout ou en partie, après le tems des Apôtres". Fort bien. Mais qu'entend-il par *le tems des Apôtres*? Ce doit être, ſans doute, tout le tems qui s'écoula depuis que ces Saints Hommes commencèrent à prêcher l'Evangile juſqu'à la mort du dernier d'entre eux: & en ſoutenant, comme il fait, que les dons miraculeux ne ſubſiſtèrent plus *après ce tems*, n'accorde-t-il pas qu'ils ſubſiſtèrent *tout ce tems*, c'eſt-à-dire juſqu'à la mort de St. *Jean*, & par con-

(*a*) Préf. p. 26, 27.

conſéquent qu'ils diſparurent alors *tout d'un coup?* Tout au moins auroit-il dû s'expliquer plus clairement pour ne pas donner lieu à l'objection de Mr. *le Moine* qui ſe préſente aſſez naturellement, quoiqu'à mon avis elle ne ſoit pas de grande force contre la thèſe générale de Mr. *Middleton*, comme je l'ai déja remarqué dans l'Extrait précédent.

Mais il répare amplement dans la ſuite ce défaut, en diſant naturellement ce qu'il penſe de la durée des Miracles dans l'Egliſe Chrétienne, & du tems précis où ils ont ceſſé, bien qu'il ne le propoſe que comme une ſimple conjecture qui pourra engager d'autres Auteurs à approfondir cette matière & à donner quelque choſe de plus ſatisfaiſant. Son opinion, en un mot, eſt que les Apôtres & les autres Diſciples du Seigneur, qui les premiers annoncèrent l'Evangile, reçurent avec abondance, dans les commencemens de leur Miniſtère, les dons miraculeux de l'Eſprit, parce qu'ils en avoient alors un beſoin plus particulier & même abſolu. Mais dans la ſuite du tems, lorſqu'ils eurent ſurmonté les plus grands obſtacles à l'établiſſement du Chriſtianiſme, fondé des Egliſes dans toutes les principales Villes de l'Empire Romain, & ordonné des Paſteurs pour les gouverner en leur abſence ou après leur mort; on peut raiſonnablement préſumer que comme les Miracles devenoient de jour en jour moins néceſſaires, auſſi diminuèrent-ils peu à peu, & ceſſèrent-ils bientôt entièrement: ce qui arriva ſelon toutes les apparences du vivant même de quelques-uns des Apôtres, puiſque l'on ne ſauroit douter que le Chriſtianiſme ne fût établi dans toutes les parties du Monde connu longtems avant la mort du dernier d'entre

tre eux. Quoique cette Hypothèſe heurte de front le ſentiment commun, qui ſuppoſe que ces Saints Hommes jouïrent toute leur vie du don d'Inſpiration & des Miracles, cependant elle ne doit pas ſurprendre ſi l'on conſidère qu'il paroît par divers Paſſages du Nouveau Teſtament qui doit nous ſervir ici de guide, qu'ils furent en pluſieurs rencontres entièrement deſtitués de ce don. Il ſeroit à ſouhaiter que Mr. *Middleton* eût cité ces Paſſages, pour juger s'ils prouvent ce qu'il prétend; mais apparemment il ſe réſerve à le faire dans la Diſſertation qu'il promet ſur ce ſujet. Au reſte, ſi on l'en croit, " il n'y a aucun fond à faire à cet „ égard ſur les Ecrits poſtérieurs à ceux du Nou„ veau Teſtament, ou plutôt on n'y trouve rien „ qui ne ſoit viſiblement fabuleux. Et pour ce „ qui eſt de St. *Jean* en particulier, qui ſurvécut „ de beaucoup à tous les autres Apôtres, tout ce „ qu'on en ſait de plus probable, c'eſt *qu'il em„ ploya les dernières années de ſa vie à écrire ſon „ Evangile & ſes Révélations, & à viſiter & „ confirmer toutes les Egliſes d'Aſie, que lui ou „ ſes Collègues avoient fondées, & qui formoient „ ſa Province particulière* (a). Mais en fait de „ Miracles, le plus conſidérable, & preſque l'u„ nique qu'on en rapporte, eſt qu'ayant été „ jetté par l'ordre de *Domitien* dans une chaudiè„ re d'huile bouillante, il en ſortit ſain & ſauf; & „ en mémoire de cet événement on bâtit enſuite „ dans l'endroit où l'on ſuppoſe qu'il arriva, une „ Chapelle qu'on voit encore aujourd'hui à la „ Porte

(a) Vid. Teſtimonia de Joanne praefixa Evangelio ejus à Millio in Editione Novi Teſtamenti.

„ Porte Latine de la vieille Rome, & où l'Hiſtoi-
„ re en eſt repréſentée en peinture. Cependant
„ ce Miracle, non plus que quelques autres Con-
„ tes qu'on fait de cet Apôtre, n'eſt après tout
„ qu'une fable de l'invention des Siècles poſté-
„ rieurs (*a*).

C'eſt ſur ce ton que Mr. *Middleton* continue & finit ſa Préface, & le morceau m'a paru ſi ſingulier que je croirois faire tort à mes Lecteurs de le paſſer ſous ſilence. „ On ne trouvera, *dit-il* „ (*b*), dans l'Ouvrage ſuivant, aucun de ces arti-
„ fices qui ſont ſi communs entre Diſputans,
„ ſoit pour embrouiller une bonne cauſe, ou pour
„ en pallier une mauvaiſe; aucun rafinement ſub-
„ til, aucune conſtruction forcée, aucune diſ-
„ tinction illuſoire; mais des raiſonnemens purs
„ & ſimples, fondés ſur des faits évidens, & mis
„ au jour dans des vues honnêtes & deſintéreſ-
„ ſées, pour délivrer l'Eſprit humain d'une er-
„ reur invétérée qui pendant une longue ſuite de
„ ſiècles a deshonoré *la Religion de l'Evangile*,
„ & exercé un pouvoir tyrannique ſur la raiſon &
„ les ſens des Chrétiens. Dans ce deſſein j'ai
„ prouvé par pluſieurs faits inconteſtables que les
„ anciens Pères de l'Egliſe, dont l'autorité ſeule
„ a donné cours à cette Impoſture, étoient les
„ gens du monde les plus crédules & les plus
„ ſuperſtitieux, remplis de faux préjugés, ani-
„ més d'un zèle fanatique, non ſeulement pour
„ le Chriſtianiſme en général, mais encore pour
„ toutes les opinions particulières qu'une Imagi-
„ nation déréglée pouvoit y ajoûter, & ne faiſant
„ ſcru-

(*a*) p. 30, 31. (*b*) 31, 35.

„ ſcrupule de quoi que ce ſoit, pourvu qu'ils pûſ-
„ ſent venir à bout de les établir. En un mot, ils
„ étoient d'un tel caractère qu'on n'en pouvoit
„ rien attendre d'ingénu & d'impartial, rien que
„ ce qu'un Eſprit foible ou ruſé pouvoit mettre
„ en œuvre pour autoriſer les préjugés dont ils é-
„ toient imbus ; ſur-tout en matière de Religion,
„ qui, par l'abus que les hommes en font, eſt plus
„ capable qu'aucune autre choſe d'augmenter
„ leur partialité & d'enflammer leurs paſſions.
„ Et que ce fut-là effectivement leur cas, on n'en
„ ſauroit douter après les divers exemples qu'on
„ en produit dans cet Ouvrage, puiſqu'on les y
„ voit affirmer hardiment comme vraies des cho-
„ ſes qui étoient évidemment fauſſes & controu-
„ vées, dans la vue ou de fortifier, comme ils ſe
„ l'imaginoient, les preuves de la divinité de l'E-
„ vangile, ou de fermer la bouche à un Adver-
„ ſaire incommode, ou enfin de perſuader plus
„ aiſément quelque opinion particulière qu'ils
„ s'efforçoient d'établir.

„ Le principal moyen qu'ils mirent en œuvre,
„ pour s'acquérir & ſe conſerver un grand crédit
„ dans le monde, fut leur appel conſtant à un pou-
„ voir divin & miraculeux qui réſidoit dans l'E-
„ gliſe & rendoit témoignage à la vérité de ce
„ qu'ils enſeignoient ou qu'ils pratiquoient. C'eſt
„ ici la grande queſtion que j'ai entrepris d'exami-
„ ner, & je me flatte qu'autant qu'une négative
„ peut être démontrée, j'ai prouvé que tous leurs
„ appels & tous leurs témoignages, ſans en excep-
„ ter même les plus poſitifs, ſont abſolument in-
„ dignes de créance, des paroles en l'air qui ne
„ ſont appuyées d'aucun fait, & même qui ſont

„ en

„ en plusieurs cas directement contredites par des
„ faits & des témoignages opposés. Par exemple,
„ entre les dons miraculeux que les anciens Pè-
„ res de l'Eglise soutiennent être communs de
„ leur tems, ils font particulièrement mention de
„ ces trois, le pouvoir de ressusciter les Morts, le
„ don des Langues, & celui d'une parfaite Intel-
„ ligence des Saintes Ecritures. A l'égard des deux
„ premiers, qui sont sans contredit les plus consi-
„ dérables & les plus importans de tous, après
„ avoir mûrement examiné tout ce que l'Anti-
„ quité nous en a laissé par écrit & toutes les cir-
„ constances qui y ont rapport, je suis fortement
„ convaincu qu'on n'en sauroit trouver un seul
„ exemple autentique depuis la mort des Apôtres:
„ ce que je conclus, non seulement de ce que
„ les faits mêmes, de la manière que les Pères
„ les rapportent, sont destitués de toute vraisem-
„ blance, mais encore d'autres faits inconteſtables
„ qui démontrent le contraire. Et pour ce qui est
„ du troisième don miraculeux en question, l'on
„ convient de part & d'autre, & il n'y a personne
„ qui n'avoue ingénûment, que les plus anciens
„ Pères même de l'Eglise étoient si éloignés d'a-
„ voir part à une Intelligence divine & infaillible
„ des Saintes Ecritures, qu'ils se sont particulière-
„ ment rendus remarquables par la plus absurde
„ & la plus ridicule méthode de les interpréter
„ qu'il soit possible d'imaginer".

„ Si quelqu'un donc veut réfuter ce que j'ai a-
„ vancé dans cet Ouvrage, il faut qu'il prenne
„ une route différente de celle que mes Antago-
„ nistes ont suivie jusqu'ici. Les Systêmes de
„ Théologie ne sauroient lui être d'aucun usage

„ contre des faits, & il ne doit pas conclure de la
„ prétendue intégrité ou piété des anciens Peres
„ de l'Egliſe, que les Miracles qu'ils atteſtent
„ ſont vrais & certains. Il faut qu'il nous produiſe
„ des exemples ou des faits particuliers, qui s'ac-
„ cordent avec ces témoignages & qui en prou-
„ vent la vérité par l'expérience. Ainſi lorſque
„ les Peres nous diſent en général que, de leur
„ tems, par-tout où *il y avoit des Egliſes Chré-*
„ *tiennes, pluſieurs perſonnes avoient été reſſuſ-*
„ *citées des morts, & avoient vécu pluſieurs*
„ *années enſuite au milieu d'eux, & qu'on en a-*
„ *voit entendu d'autres parler toutes ſortes de*
„ *Langues*; c'eſt à ceux qui voudront me ré-
„ pondre à vérifier ces témoignages par des faits
„ particuliers; qu'ils nous diſent qui étoient ces
„ perſonnes qui furent ainſi reſſuſcitées, ou ho-
„ norées du don des Langues, en quel lieu & en
„ quel tems cela eſt arrivé; ou du moins qu'ils
„ allèguent quelques effets remarquables de ces
„ prétendus Miracles, ſuffiſamment atteſtés par
„ des Auteurs ſoit Chrétiens ſoit Payens de ces
„ tems-là. De-même lorſque ces Peres décla-
„ rent *qu'ils étoient illuminés du St. Eſprit, &*
„ *revêtus du don d'Intelligence des Ecritures*,
„ il faut qu'ils nous faſſent voir que les Echantil-
„ lons qu'ils nous en ont laiſſés, & qui en doivent
„ être & le fruit & la preuve, juſtifient en effet une
„ telle prétenſion, & peuvent raiſonnablement
„ paſſer pour *divinement inſpirés*. C'eſt-là l'u-
„ nique manière de me réfuter qui puiſſe ſatisfaire
„ les perſonnes ſenſées, & affoiblir ou invalider
„ mes preuves".

Les Défenſeurs des Peres trouveront ici matiè-

re

re à exercer leur patience, leur érudition, & leur critique. Mr. *Middleton* les défie au combat en homme qui paroît sûr de son fait; & s'ils suivent la méthode qu'il leur prescrit, je crains fort qu'ils ne s'en tirent pas à la satisfaction du Public. La suite fera voir si je me trompe, mais il est tems de rendre compte de l'Ouvrage même, ou des raisons que l'Auteur emploie pour établir son sentiment.

Dans cette vue, il produit d'abord tout de suite, & dans leur ordre naturel, les principaux témoignages des Pères touchant les dons Miraculeux qu'ils disent avoir subsisté dans l'Eglise de leur tems. Il commence par examiner ce qu'on en trouve dans les Pères Apostoliques dont il nous reste quelques Ecrits, St. *Barnabas*, St. *Clément*, St. *Ignace*, St. *Polycarpe*, St. *Hermès*; & il remarque en général, que si ces dons eussent été communs de leurs jours, il est plus que probable qu'ils en auroient fait mention de façon ou d'autre. Ils étoient les Successeurs immédiats des Apôtres à qui ils avoient vu faire un grand nombre de Miracles, ils en avoient eux-mêmes opéré plusieurs selon toutes les apparences, ils avoient été témoins de leur merveilleuse efficace pour la conversion des Hommes, ils brûloient d'un saint zèle pour l'établissement du Christianisme; comment n'auroient-ils pas, à l'exemple de leurs Prédécesseurs, expressément relevé ou supposé dans leurs Lettres circulaires adressées à toutes les Eglises, une preuve si sensible & si constante de la divinité de l'Evangile, & de plus si propre à rendre leur Ministère respectable? Cependant ils ne l'ont pas fait. Qu'on parcoure tous leurs Ecrits, on n'y trouvera pas la moin-

moindre prétenſion, le moindre appel au Pouvoir miraculeux dont il s'agit ici, pas même un ſeul mot qui ſuppoſe que ce Pouvoir ſubſiſtoit actuellement de leur tems dans l'Egliſe. Il eſt viſible pour quiconque y veut jetter les yeux, qu'ils n'ont d'autre but dans ces Ecrits que de mettre dans tout ſon jour l'excellence de la Doctrine Evangélique & de porter les Chrétiens à s'y conformer; & leur Miniſtère paroît tirer toute ſon efficace de l'innocence & de la pureté de leurs mœurs, de leur charité incomparable, & du zèle ardent qui brille dans leurs Exhortations Paſtorales. Ils parlent à la vérité de certains *dons ſpirituels* qui étoient abondamment répandus parmi les Chrétiens d'alors; mais Mr. *Middleton* prétend qu'il ne s'agit là que des *dons & des graces ordinaires de l'Evangile, la foi, l'eſpérance & la charité, l'amour de Dieu & du Prochain*, qu'ils recommandent tous de la manière la plus preſſante, & qu'ils poſſédoient eux-mêmes dans le plus haut degré. C'eſt à tort, ſelon lui, que le défunt Archevêque *Wake*, qui a traduit leurs Ouvrages en Anglois, dit dans ſon Diſcours préliminaire que *ſuivant toutes les apparences ils étoient revêtus des dons extraordinaires du St.* Eſprit, *& qu'on en a des indices ſuffiſans dans leurs Ecrits* (a): ce qu'il tâche de confirmer, non par des faits, ou des témoignages exprès tirés de ces Ecrits-là mêmes, mais par des conſéquences amenées de loin, ou des conjectures qui ne ſont fondées que ſur une pétition de principe, ou ſur de pures raiſons de convenance qui ne prouvent rien. L'Archevêque lui-mê-

(a) Ap. Wakes Apoſtolical Fathers, Prelim. Diſc. C. I. § 11, 12.

même convient, & il insiste même là-dessus comme sur une remarque essentielle, que ces dons extraordinaires des Pères Apostoliques, qu'il réduit presque entièrement à une espèce d'Inspiration, *étoient fort inférieurs & en nombre & en degré à ceux de leurs Prédécesseurs les Apôtres* (*a*).

Mr. *Middleton* réfute de-même le fameux *Dodwell*, qui conclud de certaines expressions générales, ou de certains Passages de ces Pères, que les dons miraculeux subsistoient de leur tems (*b*). Par exemple, sous prétexte que dans le titre, ou l'adresse de l'Epitre de St. Ignace à l'Eglise de Smyrne, cette Eglise est dite être *comblée de tout don*, & *n'avoir besoin d'aucun don spirituel*, cet Auteur s'imagine qu'elle possédoit en abondance les dons miraculeux; au-lieu qu'il est visible par la suite, qu'il s'agit-là uniquement des dons ordinaires, car voici ce que ce titre porte. *A l'Eglise de Dieu le Père & du bien-aimé Jésus-Christ, laquelle Dieu dans sa miséricorde a comblée de tout don spirituel, étant remplie de foi & de charité, ensorte qu'il ne lui manque aucun don.* C'est ainsi que Mr. *Middleton* traduit; mais je ne sai s'il n'y a pas un peu d'artifice dans la manière dont il lie les deux derniers membres de cette période, car il n'y a point de conjonction dans l'Original, & l'on pourroit aussi bien traduire, *A l'Eglise..... comblée de tout don spirituel, remplie de foi & de charité, & ne manquant d'aucun don*; de manière que la première expression emporteroit les dons extraordinaires, la seconde les dons ordinaires, & la troisième seroit une conséquence natu-

rel-

(*a*) Ibid. §. 11, 23. (*b*) Dissert. in Iren. §. VII.

relle des deux (*a*). Je fais cette remarque en paſſant, & ſeulement pour faire voir une fois pour toutes (car un Journaliſte ne ſauroit entrer dans ces ſortes de diſcuſſions) qu'il n'eſt pas toujours ſûr de ſe fier aux Auteurs dans la Traduction des Paſſages en diſpute, les uns leur donnant un ſens qui les accommode & les autres un autre. Mr. *Middleton* me paroît mieux fondé dans l'examen d'un autre Paſſage de St. *Ignace*, qu'il fait voir que Mr. *Dodwell* a très mal entendu; & ce qui va plus directement à ſon but, il obſerve que les Pères Apoſtoliques eux-mêmes s'expriment quelquefois comme s'ils n'avoient aucune part aux dons miraculeux, ou que ces dons ne ſubſiſtaſſent pas de leur tems. Par exemple, Polycarpe dans ſon Epitre aux Philippiens dit, *ni moi-même ni aucun autre homme tel que moi ne ſaurions jamais approcher de la ſageſſe du bienheureux & du renommé Paul.* Et St. *Ignace* dans ſon Epitre aux Ephéſiens parle ainſi, *Je vous preſcris ces choſes, non comme ſi j'étois un Perſonnage extraordinaire; car quoique je ſois lié de chaînes pour le nom de* Jéſus-Chriſt, *je ne ſuis pas encore parfait en lui*, &c. C'eſt aux Lecteurs à juger ſi ces Paſſages emportent ce qu'on prétend en conclure, & Mr. *Middleton* n'en allègue point d'autre.

Il eſt vrai, continue-t-il, que le même Saint dans une ou deux de ſes Epitres ſemble inſinuer que la connoiſſance de certaines choſes qui devoient arriver, lui avoit été révélée par le St. Eſprit; mais à la re-

(*a*) Ἠλειμμένη ἐν παντὶ χαρίσματι, πεπληροφορημένη ἐν πίστει τῇ ἀγάπῃ, ἐνδεεστέρᾳ οὐδενὶ παιδὸς χαρίσματος. Epiſt. ad Smyrn.

reſerve de l'Archevêque *Wake* (*a*), il ne voit pas qu'aucun Commentateur en ait conclu qu'il eut part à des dons ſurnaturels. Voilà une plaiſante manière de ſe tirer d'affaire. Il ne s'agit pas ici de ce que les Commentateurs ont dit, mais du ſens naturel des paroles de St. *Ignace*; & s'il s'attribue clairement la connoiſſance de l'avenir, comme il le fait dans le Paſſage particulier que Mr. *Middleton* allègue (*b*), l'Archevêque & tout le monde a droit d'en conclure que ce Père *avoit reçu une meſure abondante des dons extraordinaires du St. Eſprit.* Cet habile Homme ne ſe tire pas mieux, à mon avis, de ce qui eſt dit de Polycarpe, que trois jours avant qu'il fut pris, comme il étoit en prières, il eut une viſion dans laquelle ſon oreiller lui parut tout en feu, & que ſe tournant auſſi-tôt du côté de ceux qui l'avoient accompagné, il les aſſura qu'il ſeroit dans peu brulé vif, ce qui ſe vérifia par l'événement: & dans l'Hiſtoire de ſon martyre l'Egliſe de Smyrne l'appelle un *Docteur Prophétique*, & elle déclare *que tout ce qu'il avoit prédit étoit actuellement, ou ſeroit accompli* (*c*). A quoi notre Auteur ne répond autre choſe, ſinon que comme c'étoit dans un tems de violente perſécution, & qu'on en vouloit particulièrement à Polycarpe qu'on cherchoit de tous côtés, la prévoyance de ſa mort & du genre de ſa mort peut très bien être enviſagée comme un ſimple effet de pénétration humaine, ſans qu'il ſoit néceſſaire de recourir ici au Miracle. Mais cette Réponſe a fort l'air d'une mauvaiſe défaite, & il ſeroit aiſé d'en fournir les

(*a*) Ubi ſupra CX. §13. (*b*) Epiſt. ad Ephes. C. VII.
(*c*) Vid. Martyr. Polycarp. C. V. XVI.

les preuves, si c'en étoit ici le lieu.

Cependant Mr. *Middleton* tire sa conclusion comme s'il avoit bien satisfait à tout. „ Nous avons donc ici, *dit-il* (a), un Intervalle de près „ de cinquante ans, de la première & de la plus „ pure Antiquité Chrétienne après la mort des „ Apôtres, dans lequel nous ne trouvons pas la „ moindre trace d'aucun pouvoir miraculeux „ subsistant dans l'Eglise & publiquement exercé „ pour la conviction des Infidèles, mais tout au „ contraire les plus fortes raisons de présumer „ que les dons extraordinaires du Siècle Apostolique avoient actuellement cessé, & qu'il ne „ restoit plus à l'Evangile d'autre appui ni d'autre „ moyen de propagation que son efficace propre „ & naturelle, & l'autenticité des *premières Lettres de créance*, ou *des Miracles originaux* „ dont *Jésus-Christ* l'avoit muni pour en assurer „ d'abord le succès, & le faire triompher hautement de toutes les Puissances de la Terre". A quoi il ajoûte par voie de précaution, & comme sentant bien le foible de ses précédentes réponses, que si quelqu'un, fondé sur les Passages qu'il a allégués auparavant, ou sur d'autres qu'on pourroit tirer des Pères Apostoliques, se croyoit en droit d'en conclure que ces Pères furent quelquefois honorés d'illuminations extraordinaires, de visions ou d'impressions divines, il ne contestera point avec lui là-dessus; il le fera seulement souvenir que les dons de cette espèce étoient purement *personnels*, c'est-à-dire ne s'étendoient qu'à eux-mêmes, & ne leur étoient accordés que pour leur consolation

(a) P. 9, 10.

tion particulière ; deſorte qu'ils n'ont aucun rapport avec le ſujet en diſpute.

Des Pères Apoſtoliques l'Auteur paſſe à ceux qui les ſuivirent, & il remarque que ſi les premiers ne nous ont rien dit du pouvoir des Miracles ſubſiſtant ſans interruption dans l'Egliſe, les ſeconds ont abondamment ſuppléé à leur ſilence par les témoignages poſitifs & réïtérés qu'ils nous ont laiſſés ſur ce ſujet. Il produit les principaux tirés de *Juſtin Martyr*, *Irenée*, *Théophile d'Antioche*, *Tertullien*, *Minucius Felix*, *Origène*, *St. Cyprien*, *Arnobe* & *Lactance*, que je me contenterai d'indiquer à la marge pour la ſatisfaction de ceux qui voudront les examiner (*a*). Après les avoir rapportés au long, il finit cet Article par deux Réflexions générales, qui naiſſent, *dit-il*, naturellement du ſujet. La première, c'eſt que ſi le ſilence des Pères Apoſtoliques par rapport aux dons miraculeux qu'on ſuppoſe avoir ſubſiſté de leur tems, doit nous faire conclure au contraire qu'ils ne ſubſiſtoient plus, leur prétendue exiſtence après cinquante ans de ceſſation, & la confiance avec laquelle tous les Pères qui ſont venus enſuite en atteſtent la réalité, ne peuvent que paroître fort ſuſpectes. Car ſi ces dons avoient entièrement diſparu durant un ſi long période, & dans un tems où le Chriſtianiſme ſembloit en avoir le plus de be-

(*a*) Juſt. Mart. Dial. Part. 1 p. 315 & 330. Ed. Thirlb. Apol. 2. p. 116. vid. etiam p. 196, 303, 320, 321, &c. Iren. adv. Hæres. l. 2. c. 57. p. 188. Edit. Oxon. ibid. c. 56. p. 186. Euſeb. Hiſt. Eccl. l. 5. c. 7. Theoph. ad Autolyc. l. 2. p. 87. ad calcem Oper. Juſt. Mart. Paris. 1636. Tertull. Apologet c. 23. de Anima § 9. Min. Octav. p. 23. ad calcem Ed. Cypr. per Rigalt. Orig. cont. Cels. l. 1. p. 34, 51. l. 2. p. 62. l. 3. p. 124. l. 7. p. 337.

besoin par la perte qu'il venoit de faire des Apôtres, on ne sauroit concevoir pourquoi ils auroient été renouvellés après ce période, durant lequel l'Evangile, quoique destitué d'un semblable secours, n'avoit pas laissé de faire des progrès très considérables. Et c'est une chose digne de remarque, que plus l'Eglise croissoit en pouvoir & en crédit, & plus les Miracles qu'on disoit s'y opérer augmentoient, c'est-à-dire que moins elle avoit besoin de secours surnaturels, & plus elle en recevoit: dispensation tout à fait indigne de Dieu, & qui porte avec soi des caractères évidens de fraude & d'imposture.

En second lieu, la grande différence qu'il est aisé d'appercevoir entre les dons miraculeux du tems des Apôtres & ceux des siècles suivans, non seulement par rapport à leur nature, mais encore par rapport à la manière de les exercer, ne confirme pas peu ce soupçon de fausseté. Les Apôtres, comme on l'a déjà remarqué, ne faisoient des Miracles que dans des occasions particulières, & lorsqu'ils y étoient portés par un mouvement divin; hors de-là ils étoient destitués du pouvoir d'en opérer. Aussi, quoiqu'ils appellent quelquefois à ces Miracles pour prouver leur Mission, nous ne voyons pas qu'ils en fassent parade, à l'exemple des Pères de l'Eglise, sommant les Magistrats & les Peuples de venir voir les prodiges qu'ils étoient prêts de déployer à leurs yeux, sans préparation, en tout tems, en tout lieu, & aussi souvent qu'ils le souhaiteroient. Une pareille ostentation a tout l'air d'imposture, & c'étoit-là le grand caractère des faiseurs de Miracles de la primitive Eglise, sur-tout en ce qui regarde l'éjection des Démons sur les-

quels

quels ils ſe vantoient d'avoir un pouvoir abſolu, les châtiant & les tourmentant à plaiſir, les forçant à rendre témoignage à la vérité, & les chaſſant du corps des Poſſédés d'une manière fort ſupérieure à tout ce que les Exorciſtes Juifs ou Payens pouvoient faire.

La ſuite de cet Extrait trouvera ſa place dans un autre Volume, car la matière eſt trop abondante pour n'en faire qu'un Article. On en jugera par ce dont il me reſte à rendre compte, ſavoir un examen détaillé du caractère des perſonnes que les Pères de l'Egliſe diſent avoir été revêtues des dons miraculeux, & de celui de ces Pères eux-mêmes; comme auſſi de la nature des Miracles particuliers qu'ils rapportent, par lequel on peut voir juſques où l'on doit ajoûter foi à leur témoignage. Après quoi Mr. *Middleton* répond aux objections les plus plauſibles que ſes Antagoniſtes lui ont faites, ou que les préjugés de pluſieurs Chrétiens zélés pourroient leur ſuggérer contre le fond de ſon Hypothèſe, ou la manière dont il a tâché de l'établir.

ARTICLE IV.

AN HISTORICAL VIEW *of the* Negotiations *between the Courts of* England, France *and* Bruſſels, *from the Year* 1592 to 1617. *Extracted chiefly from the* Manuſcripts State-Papers *of* Sir THOMAS EDMONDES Knight, Embaſſador *in* France *and at* Bruſſels, *and* Treaſurer of the Houſhold to the Kings *James* I. and *Charles* I. and of ANTHONY BACON Eſqr. Brother to the Lord Chancellor *Bacon*. To which is added a

Relation of the State of France, with the characters of *Henry* IV. and the principal Persons of that Court, drawn up by Sir *George Carew*, upon his return from his Embassy there in 1609, and addressed to King *James* I. never before printed, &c.

C'est-à-dire,

HISTOIRE DES NEGOCIATIONS *entre les Cours d'Angleterre, de France & de Bruxelles, depuis l'an* 1592 *jusqu'à l'an* 1617 : *Tirée principalement des Mémoires manuscrits du Chevalier* THOMAS EDMONDES, *Ambassadeur en France & à Bruxelles, & Trésorier de l'Epargne sous les Rois Jaques I. & Charles I. & de ceux d'*ANTOINE BACON *Ecuyer, frère du Chancelier* Bacon. *A quoi l'on a joint une Rélation de l'état de la France, avec les Caractères d'Henri IV. & des principales personnes de sa Cour, composée par le Chevalier* George Carew *à son retour de son Ambassade de Paris en* 1609, *pour l'usage du Roi Jaques I. Laquelle n'avoit point encore été publiée. Par* Thomas Birch, Maître ès Arts, Membre de la Société Royale, & Ministre des Paroisses annexées de *Sainte Marguerite Pattens* & de *St. Gabriel Fenchurch. A Londres*, chez A. Millar *dans le* Strand MDCCXLIX. 8. pp. 523. *sans l'Introduction qui en contient* 24.

DAns l'Introduction, qui est en forme de Dédicace à Mr. *Philippe Yorke* fils aîné du Grand-Chancelier, Membre de la Chambre des Communes & l'un des Receveurs de l'Echiquier, Mr.

Mr. *Birch* obſerve d'abord avec raiſon, qu'après l'étude de la Religion & de la Morale, il n'en eſt point qui convienne mieux aux perſonnes du rang le plus élevé que celle de l'Hiſtoire tant ancienne que moderne. Auſſi rend-il cette juſtice à ſon Ami Mr. *Yorke*, qu'il la poſſède dans un degré & avec une exactitude peu ordinaires à ſon âge. C'eſt une ſcience dont les gens en place, & ceux qui ſont chargés des affaires publiques, ne ſauroient abſolument ſe paſſer; & en général elle a cet avantage d'ouvrir l'eſprit & de l'étendre par la grande connoiſſance qu'elle donne des Hommes, de leurs inclinations & de leurs paſſions, de leurs artifices, de leurs vues & de leurs deſſeins même les plus ſecrets. Toute la difficulté eſt de trouver à cet égard des guides ſur qui l'on puiſſe compter; l'ignorance, le préjugé, l'envie, la flatterie, une fauſſe éloquence & l'amour du merveilleux ont de tout tems concouru à défigurer l'Hiſtoire, & il faut beaucoup d'induſtrie, de ſagacité, d'impartialité & de candeur pour découvrir la vérité à travers tous ces nuages. La plupart des Hiſtoriens, au-lieu de faire choix de matériaux propres à réuſſir, ſe ſont contentés les uns de copier d'anciennes Chroniques peu intéreſſantes, ou les Nouvelles, les Libelles & les Panégyriques du tems, pendant que les autres s'abandonnant au feu de leur imagination, ont hazardé les conjectures les plus mal fondées ſur les vues particulières & le caractère de perſonnes à une trop grande diſtance de leur tems ou de leur ſituation pour pouvoir s'en former une juſte idée.

Les François, dit Mr. *Birch*, ont une eſpèce d'Hiſtoire ſous le nom de *Mémoires*, dont ils ſont

grand cas, & dont nous avons peu d'exemples en notre Langue. Mais ces Mémoires, quoique très utiles à pluſieurs égards, ſont néanmoins fort ſujets à caution, par la partialité qui eſt comme naturelle à ceux qui écrivent ſur les affaires où ils ont eu part, ou qui concernent leurs Amis & le Parti auquel ils ſe ſont attachés. Les meilleures ſources dans leſquelles on puiſſe puiſer pour l'Hiſtoire, & les ſeules infaillibles, ce ſont les Lettres originales, Journaux, ou autres Ecrits particuliers de ceux qui ont été les principaux Acteurs dans les faits dont il s'agit; car ces faits, auſſi-bien que les reſſorts ſecrets qui les ont cauſés, y ſont toujours repréſentés au naturel, ſans affectation & ſans déguiſement: les Hommes y paroiſſent tels qu'ils ſont; & les motifs de pluſieurs actions qui ſans cela ſeroient inexplicables, s'y trouvent pleinement développés. C'eſt ce qui a engagé de bonne heure notre Auteur & ſon Ami Mr. *Yorke* à rechercher ces ſortes de Pièces, que l'illuſtre Chancelier *Bacon* appelloit *ad Hiſtoriam pretioſiſſima Supellex* (a), les Matériaux les plus précieux pour la compoſition de l'Hiſtoire; & c'eſt, ſelon toutes les apparences, à cette recherche que ſont dus divers *Recueils* très conſidérables que le premier de ces Meſſieurs a publiés en Anglois, & dont on a, du moins en partie, rendu compte dans les Journaux de Hollande.

Mr. *Birch* remarque à cette occaſion, que les anciens Hiſtoriens ont tous négligé de faire uſage de ces ſortes de matériaux, & que cette négligence n'eſt

(a) *Lord Bacons Works*. Vol. IV. p. 738. edit. Lond. 1741.

n'est point réparée par la beauté de leur stile ou des Discours de leur invention dont ils ont farci leurs Ouvrages. En quoi ils sont d'autant plus à blâmer, que l'expérience a enfin fait voir de quelle infinie utilité il est pour l'éclaircissement & la certitude de l'Histoire, d'avoir recours aux Pièces originales. Témoin le célèbre *Fra-Paolo*, qui est le premier qui a mis en œuvre cette méthode dans son incomparable *Histoire du Concile de Trente*, laquelle s'est soutenue & se soutiendra jusques à la fin par son propre mérite, malgré tous les efforts du Cardinal Pallavicin & de ceux de son parti. Témoin la *Vie d'Henri VIII.* par Mylord *Herbert*, qui s'étoit formé sur ce grand modèle, & qui a tiré presque tout ce qu'il dit des Archives d'Angleterre. Témoins les Ouvrages en ce genre de Messrs. *Burnet*, *Lenfant*, *Brandt*, & sur-tout la belle Histoire de Mr. *de Thou*, qui mérite à juste titre la qualification d'*Ouvrage immortel*, que *Thucydide* donne à la sienne (*a*). Au contraire *Maimbourg* & *Varillas*, qui n'ont écrit que pour plaire, sans s'embaraſſer de la vérité, sont bientôt tombés dans le mépris & l'oubli. *La Vie de Charles XII.* par Mr. *de Voltaire* aura desormais le sort de l'*Histoire de Quinte-Curce*, & ne sera plus lue, de-même que son *Henriade*, que pour la force & la beauté de son stile & de son imagination, pendant que l'on cherchera le véritable caractère & les actions réelles de son Héros dans l'*Histoire militaire* qu'en a donné Mr. *Adlerfeld* Chambellan du Roi; ou dans celle de Mr. *Nordberg*, plus détaillée encore, mais aussi plus lan-

(*a*) Κτῆμα ἐς ἀεί.

languiſſante. Ce ſera probablement auſſi celui de l'Hiſtoire du *P. Daniel*, dont on a ſi fort admiré le génie, mais qui étoit ſi indolent ou ſi pareſſeux, qu'il ne ſe fait pas de peine de déclarer que l'étude des Mémoires, Actes, Journaux & autres Pièces manuſcrites qui regardent les Affaires publiques, eſt plus fatigante qu'utile (*a*) : & l'on dit qu'étant un jour à la Bibliothèque du Roi à Paris, on crut lui faire plaiſir de lui montrer un vaſte Recueil de Manuſcrits originaux concernant l'Hiſtoire de France depuis le règne de *Louis XI*; mais que les ayant feuilletés l'eſpace d'environ une heure il répondit que cela lui ſuffiſoit, & qu'il n'avoit pas beſoin de ces *vieilles Paperaſſes* pour ſon Hiſtoire (*b*).

Quelque juſtes que ſoient les réflexions de Mr. *Birch* ſur ce ſujet, nous ne nous y arrêterons pas davantage, & nous paſſerons à ce qu'il dit pour faire connoître les Grands-hommes dont il publie ici les Lettres, Mémoires, & autres Ecrits originaux.

Le Chevalier *Edmondes* deſcendoit d'une ancienne Famille répandue en diverſes Provinces d'Angleterre. Il nâquit en 1564, & après avoir fait ſes études, on ne ſait où il eut un Poſte ſous le fameux *Walſingham* Secretaire d'Etat de la Reine Elizabeth. Il s'y diſtingua de bonne heure, & cette Princeſſe, qui faiſoit toujours paroître un jugement exquis dans le choix des Perſonnes qu'elle employoit à ſon ſervice, l'envoya dès l'an 1592 à

(*a*) *Hiſt. de France*, Préf. p. 52. Edit. de Paris 1729

(*b*) Voyez Langlet Du freſnoy, *Supplément de la Méthode pour étudier l'Hiſtoire*, Catal. des Hiſtor. p. 159. Edit. de Paris 1740.

à Paris en qualité de ſon Agent auprès d'Henri IV. Il y demeura juſqu'au mois de Juin 1599; & quoiqu'il s'aquittât parfaitement de ſa commiſſion, il n'obtint d'autre récompenſe que la place de Secretaire de Sa Majeſté pour le François, dont la Patente lui fut expédiée en May 1596. Sur la fin de 1599 il fut envoyé à Bruxelles pour négocier un Traité de Paix avec l'Archiduc Albert, & au mois de May de l'année ſuivante il alla à Boulogne en qualité de l'un des Commiſſaires de la Reine pour la concluſion du Traité qui s'y fit. A ſon retour il fut fait Secretaire du Conſeil, & bientôt après renvoyé en France. *Jaques* I. le fit Chevalier à ſon avènement à la Couronne, & en 1605 ſon Ambaſſadeur auprès de l'Archiduc, juſqu'en May 1610 qu'il fut envoyé en la même qualité à la Cour de France où il réſida pluſieurs années. Sa longue expérience & ſes grands ſervices auroient dû lui procurer les premiers Poſtes, mais tout ce qu'il put obtenir ce fut la place de Controlleur, & peu après celle de Tréſorier de la Maiſon du Roi, dont il prit poſſeſſion au commencement de 1618, & qu'il conſerva juſqu'à ſa mort. Il fut élu Membre de la Chambre des Communes pour l'Univerſité d'Oxford dans le premier Parlement que *Charles* I. convoqua, & quatre ans après ce Prince le nomma ſon Ambaſſadeur à la Cour de France pour faire jurer à *Louis XI.* le Traité de Paix qui venoit de ſe conclure entre les deux Royaumes par la médiation de la République de Veniſe. Ce fut la dernière commiſſion de cette nature qu'il exécuta, quoiqu'il ne mourût que dix ans après, c'eſt-à-dire en 1639. Il avoit épouſé une des filles du Chevalier *Wood* Secretaire privé du Roi, de la-

laquelle il eut un fils qui mourut avant lui sans enfans, & deux filles dont l'aînée épousa Mylord *Delawar* & la seconde *Robert Maldmay* Ecuyer, grand-père du présent Comte de *Fitzwater*. Le caractère que Mr. *Birch* donne du Chevalier Edmondes, est celui d'un homme également habile, intègre, ferme & infatigable dans les affaires qu'il eut à négocier, ennemi de la dissimulation & de la flatterie, zèlé pour son Prince & pour sa Religion. Son stile est clair, nerveux & exemt de la pédanterie & de la puérilité dont les meilleurs Ecrivains de ce tems-là, tels que le Chancelier *Bacon*, le Chevalier *Wootton* &c., étoient infectés. Ses Lettres, Mémoires & autres Manuscrits composent douze Volumes *in folio*, & ont orné tour à tour les Bibliothèques des personnes du plus grand mérite, comme du Secretaire *Thurloe* & du Chancelier *Somers*, qui en faisoient un cas tout particulier.

Le Chevalier *Carew*, Auteur de la *Rélation* manuscrite *de l'Etat de la France* que Mr. *Birch* nous donne ici en entier comme un morceau très curieux, & dont le Public est redevable à Mr. *Torke* qui l'a lui a communiquée, étoit natif de Cornouaille, d'une Famille distinguée dans ce Païs-là. Il fit ses études à l'Université d'Oxford, & se tournant ensuite du côté du Droit, il entra dans un des Collèges des Avocats de Londres où il demeura quelques années, au bout desquelles il fut voyager dans les Païs étrangers. A son retour il fut admis au Bareau, & fait Secretaire du Chevalier *Hatton* Grand-Chancelier, & ensuite de deux de ses successeurs à la recommandation particulière de la Reine Elizabeth qui lui donna en même

me tems la place de Protonotaire en Chancellerie, le fit Chevalier, & en 1597 l'envoya en qualité de son Ambassadeur auprès du Roi de Pologne. Sur la fin de l'année 1605 il fut nommé Ambassadeur à la Cour de France, où il demeura jusqu'en 1609, & où il lia une amitié très étroite avec le célèbre Mr. *de Thou*, à qui il communiqua une Rélation de ses Négociations en Pologne; dont cet habile Homme fit ensuite usage dans son Histoire. Peu de tems après son retour de France le Chevalier *Carew* obtint le poste important de Juge *de la Cour des Fiefs* (*a*), mais il n'en jouït pas longtems, car il paroît par une Lettre de *de Thou* à Cambden, écrite environ Pâques 1613 (*b*), qu'il étoit mort alors. Il avoit épousé la fille du Chevalier François *Godolphin* bisayeul du Grand-Tréforier de ce nom sous la Reine Anne, dont il eut deux fils & trois filles; l'aîné des fils, nommé *François*, fut fait Chevalier du Bain au Couronnement de *Charles* I. & accompagna le Comte de *Denbigh* dans son expédition pour secourir la Rochelle, où il acquit beaucoup de réputation par sa valeur & sa prudence; mais étant tombé malade en revenant il mourut à l'Ile de Wight, le 4. Juin 1628, âgé seulement de 27 ans.

Antoine Bacon Ecuyer, dont il y a plusieurs Vo-

(*a*) *The Court of wards.* C'étoit une Cour établie par Henri VIII. pour juger des Affaires qui regardoient les Tenanciers ou vassaux du Roi, & la disposition de leurs Biens par Testament; mais elle ne subsiste plus; & la connoissance de ces sortes de matières appartient aujourd'hui aux Cours ordinaires de Justice.

(*b*) G. Cambdeni & illustrium virorum ad G. Cambdenum Epist. p. 339.

Volumes de Lettres, Mémoires, &c. en manuſcrit dans la Bibliothèque de *Lambeth*, outre celui que Mr. *Birch* lui-même poſſède & qui lui a été d'un grand uſage pour ſon deſſein, étoit fils du Chevalier *Nicol. Bacon* Grand-Chancelier d'Angleterre ſous la Reine Elizabeth, & frère aîné de *François Bacon* auſſi Grand-Chancelier, à qui l'on prétend qu'il ne le cédoit point en talens, quoiqu'il lui fût inférieur en étendue de connoiſſances (*a*). Il voyagea de bonne heure dans les Païs étrangers, car il étoit à Paris au commencement de 1580 (*b*); & à Genève en 1581, où il fit connoiſſance avec *Théodore de Bèze*, qui parle de lui avec la plus grande admiration dans une Lettre qu'il écrivoit au Grand-Tréſorier *Burleigh* au mois de Décembre de cette même année (*c*). Il paroît auſſi par ſes Papiers qu'il étoit à Bourdeaux & à Montauban, & en d'autres lieux de France dans les années 1584 & 1586. Après ſon retour en Angleterre, qui fut en Janvier 1590, il entretint un commerce régulier de Lettres avec les perſonnes de mérite qu'il avoit connues dans ſes voyages, & par le moyen deſquelles il avoit les premières nouvelles de tout ce qui ſe paſſoit d'intéreſſant dans les Païs étrangers. Quoique le Grand-Tréſorier fût ſon oncle & le Secretaire d'Etat *Cecil* ſon couſin germain, il s'attacha entièrement au Comte d'*Eſſex*, qui ſe ſervit de lui pour ménager une correſpondance ſecrète avec le Roi d'Ecoſſe. Malheureuſement il mourut avant que ce Prince parvînt à

(*a*) *Dr. Rawleigh's Life of Lord Bacon.*

(*b*) C'eſt ce qui paroît par ſes Lettres &c. manuſcrites qui ſont dans la Bibliothèque de Lambeth.

(*c*) *Strypes Annals of the Reformation.* Vol. III.

à la Couronne d'Angleterre, & qu'il pût le récompenſer des ſervices importans qu'il lui avoit rendus. Mr. *Birch* conjecture que ſa mort arriva ſur la fin de 1599, parce qu'il n'a trouvé parmi ſes Papiers aucune Lettre qui lui ait été écrite après le 27. d'Août de cette année. Il poſſédoit tous les beaux Arts, & entre autres la Peinture, puiſqu'on a de lui pluſieurs Pièces excellentes dans le goût Flamand.

Mais la fidélité de l'Hiſtoire oblige notre Auteur à publier un fait qui ne fait pas honneur à Mr. *Bacon*; c'eſt que pour faire plutôt ſa fortune il tira tout le parti poſſible du ſecret de la correſpondance du Comte d'Eſſex avec le Roi d'Ecoſſe, inſinuant de tems en tems à ce Seigneur, ou aux perſonnes de ſa confidence, qu'il lui ſeroit facile de faire bien du chemin ſous les *Cecils* qui étoient ſes proches parens, & qui lui avoient même fait de grandes offres s'il vouloit le quitter. Sur quoi le Comte, qui lui avoit déjà donné un appartement dans ſa maiſon avec une penſion très conſidérable, & qui le traitoit en tout comme ſon égal, ſe vit obligé de lui faire une fois un préſent de quinze cens livres Sterling, & une autre fois ſe trouvant ſans argent comptant, de lui céder une Maiſon de Campagne dans la Province d'Eſſex, que ſa Belle-mère Miladi *Walſingham* racheta enſuite pour la ſomme de deux mille cinq cens livres. C'étoit abuſer étrangement de la confiance qu'on avoit eu en lui, & faire paroître peu de délicateſſe de conſcience. Au reſte, ce fait eſt rapporté par le Chevalier *Wootton* qui devoit en ſavoir la vérité, puiſqu'il avoit été Secretaire du Comte d'Eſſex dans ſes deux Expéditions de mer, & dans ſa dernière

nière Vice-royauté d'Irlande; ce qui l'obligea de quitter secrètement l'Angleterre sur la première nouvelle que ce Seigneur avoit été mis à la Tour, & il n'y revint qu'après la mort d'Elizabeth (a). Voici comme il conclud son Anecdote, „ Quoique Mr. *Bacon*, *dit-il* (b), ne fût qu'un homme privé, & d'ailleurs si infirme qu'il étoit obligé la plupart du tems de garder le lit, ce seul „ secret lui valut par son adresse quatre mille livres Sterling en argent comptant, outre une „ Pension annuelle de plus de mille livres. Que „ n'auroit-il point amassé s'il avoit joui d'une „ santé ferme, & qu'il eût pu aller à ses affaires"? La peine que Mr. *Birch* s'est donnée d'extraire des Lettres & autres Pièces manuscrites de ces Grands-hommes une espèce d'Histoire qui comprend l'espace d'environ vingt-cinq ans, ne peut que plaire aux Lecteurs par la variété & la nouveauté des sujets intéressans qu'elle renferme. Je me bornerai pour le coup à un des premiers qui se sont présentés en parcourant le Livre.

Jaques I. a été accusé, ou du moins fort soupçonné d'avoir eu un grand panchant pour le Papisme avant son Avènement à la Couronne d'Angleterre; voici quelques particularités qui ne confirment que trop ce soupçon. Dans une Lettre que Mr. *Edmondes* écrivoit de l'affaire au Grand-Trésorier, en date du 20. Décembre 1595, on trouve cette apostille: „ J'avois fini ma Lettre „ quand le Roi m'a fait appeller pour me dire qu'il „ venoit de recevoir un paquet de son Ambassa-

„ deur

(a) *Isaac Waltons Life of Sir Henry Wotton.*
(b) Reliquiæ Wottonianæ, p. 168, 169. 3. Edit.

„ deur à Veniſe, qui lui marque qu'il étoit arrivé
„ depuis peu dans cette ville un homme qui ſe dit
„ Envoyé du Roi d'Ecoſſe à la République &
„ au Duc de Florence, lequel s'étoit adreſſé ſe-
„ crètement à lui, diſant qu'il avoit ordre de lui
„ demander ſon aſſiſtance dans l'affaire qu'il a-
„ voit à négocier, & qui en un mot revenoit à ce-
„ ci : Que ce Prince faiſant attention aux deux
„ grandes Factions qui déchiroient ſon Royaume,
„ celle des Anglois & celle des Eſpagnols, & crai-
„ gnant plus la première qui eſt auſſi la plus con-
„ ſidérable, vû ſur-tout la grande haine que Sa
„ Majeſté lui portoit, il ſe voyoit réduit à cette
„ extrémité que d'être obligé de ſe déclarer pour
„ ou contre le Roi d'Eſpagne ; ..... & que ce-
„ pendant il ne pouvoit le faire ſans le ſecours des
„ autres Princes de l'Europe qui étoient intéreſ-
„ ſés à prendre parti dans cette affaire : Qu'il é-
„ toit prêt à entrer en Traité avec eux contre la
„ Reine Elizabeth, ou contre le Roi d'Eſpagne,
„ & *à ſe faire Catholique* ; mais qu'il ſouhaitoit
„ que l'affaire fût tenue fort ſecrète, de peur que
„ ſi elle venoit à la connoiſſance de l'un ou de
„ l'autre avant que d'avoir formé une puiſſante
„ ligue, elle ne cauſât ſa ruïne. Ainſi cet En-
„ voyé l'avoit prié de l'adreſſer à ceux des Séna-
„ teurs à qui il pourroit communiquer ſon affai-
„ re en confidence pour avoir leur avis, & trai-
„ ter avec la République par leur moyen ; ce qu'il
„ dit avoir fait, l'ayant recommandé à deux ou
„ trois Membres du Conſeil ſecret, qui ayant ouï
„ ſa propoſition lui demandèrent ſes Lettres
„ de créance ; à quoi il répondit que ſa Commiſ-
„ ſion étoit d'une telle nature qu'il n'oſoit les

„ pro-

„ produire, à moins qu'il ne fût premièrement af-
„ ſuré de leur concurrence pour la faire réuſſir.
„ Là-deſſus les Conſeillers lui dirent qu'ils ſe-
„ roient bien aiſes d'obliger le Roi ſon Maître en
„ tout ce qui dépendoit d'eux, mais que la Répu-
„ blique vouloit maintenir ſes anciennes Allian-
„ ces: ainſi voyant qu'il n'avoit rien à eſpérer de
„ ce côté-là, il étoit parti pour Rome. Le Roi
„ m'a dit que quoiqu'il conjecture que ce n'eſt-
„ là qu'un tour de la façon des Jéſuites, cepen-
„ dant il a cru qu'il étoit à propos d'en informer
„ la Reine afin qu'elle prenne ſes précautions,
„ & pour ne pas manquer la moindre occaſion de
„ lui rendre de bons offices".

Ceci s'accorde très bien avec la Lettre que le Cardinal d'*Oſſat* écrivit de Rome à Mr. *de Villeroi* environ deux mois après, & dont Mr. *Birch* donne ici un long Extrait; car il paroît par cette Lettre, que la perſonne qui prenoit le titre d'Envoyé du Roi d'Ecoſſe avoit eu audience du Pape & propoſé quelque choſe de ſemblable à ce que l'Ambaſſadeur de France marquoit à Henri IV (*a*). On ne ſait pas quel fut le ſuccès de ſa Négociation, mais on trouve dans les Mémoires du Chevalier *Winwood* (*b*) un Ecrit remarquable en Eſpagnol, intitulé *Suma de los Memoriales &c.* c'eſt-à-dire, „ Extrait des Mémoires que Jean „ *Ogleby* Baron Ecoſſois, Envoyé du Roi d'E-„ coſſe auprès de Sa Majeſté Catholique pour né-

„ go-

(*a*) Mr. *Birch* en donne ici un long Extrait qui peut être nouveau pour les Anglois, mais nous renvoions les Lecteurs à l'Original. V. *Lettres du Cardinal D'oſſat.* L. II. p. 190 & ſuiv. Edit. de Paris 1627.

(*b*) Vol. I. p. 1, &c.

„ gocier une Ligue entre ces deux Princes, & des „ Représentations que *Jean Cecil* Prêtre Anglois a faites à Tolède, dans les mois de May „ & Juin 1596, contre cette Ligue de la part des „ Comtes & autres Seigneurs Ecossois Catholiques ". Ce dernier Article fait voir combien le Cardinal d'*Ossat* se trompoit dans la Lettre dont on vient de parler, lorsqu'entre les conjectures qu'il faisoit sur la négociation de l'Agent Ecossois à Rome, il supposoit que les Seigneurs Catholiques d'Ecosse, zélés pour la Faction Espagnole, & mécontens de *Jaques* qui les avoit laissé condamner par les Etats du Royaume, avoient aposté cet homme pour se venger de lui, en lui attribuant un dessein qui ne pouvoit que le perdre dans l'esprit des Protestans en général, & de la Reine Elizabeth en particulier; puisque bien loin de l'avoir aposté, ils le traversèrent de toutes leurs forces. Si l'on considère de plus que *Cecil* leur Agent étoit un Prêtre Romain & Jésuite de profession, on ne sauroit admettre la pensée d'Henri IV. que tout cela n'étoit qu'un manége de la Sainte Société. Mais le contenu du Mémoire Espagnol prouve clairement la réalité de cette Ambassade de *Jaques*, & son panchant pour le Papisme, car il y est dit que *Ogleby* arriva en Espagne au mois de Mai de cette même année 1596, venant de Rome, & déclara qu'il étoit envoyé du Roi d'Ecosse pour négocier un Traité d'Alliance offensive & défensive avec le Roi d'Espagne, & que ce Prince souhaitoit de se faire Catholique, & de se liguer avec le Pape & Sa Majesté Catholique contre la Reine Elizabeth. Et pour prouver ce qu'il disoit, il produisit des Lettres de Créance du Roi son Maître, & les

raiſons qui le portoient à ſe réconcilier avec le Saint Siège & à s'unir étroitement avec l'Eſpagne. Voilà qui eſt formel & à quoi l'on ne peut rien oppoſer de ſolide, ſur-tout ſi l'on y joint la Lettre que ce Prince écrivit au Pape, ſignée de ſa propre main, dans laquelle il offroit de reconnoître ſon autorité, & dont le *Maître de Gray* (*a*) apporta une Copie de Rome qu'il fit voir à la Reine Elizabeth en 1598. Ce qui engagea cette Princeſſe à lui envoyer ſur le champ le Chevalier *Bowes*, pour l'avertir de ne point ſe fier à l'amitié de la Cour de Rome, & lui faire entendre que perſonne ne pouvoit lui faire plus de bien ou plus de mal qu'elle-même, qui n'exigeoit autre choſe de lui, ſi non qu'il avançât la gloire de Dieu & qu'il conſultât ſes véritables intérêts (*b*). Il eſt vrai que *Cambden* prétend que le Secretaire de *Jaques*, Mr. *Elphingſton*, qui fut enſuite créé Pair du Royaume ſous le titre de Baron de *Balmerino*, lui avoit fait ſigner cette Lettre par ſurpriſe; mais il n'eſt pas moins vrai que cet Hiſtorien ne doit pas en être cru ſur ſa parole, étant extrêmement partial en tout ce qui regarde ce Prince. Et c'eſt une choſe remarquable, qu'il ne paroît pas que *Jaques* prit d'abord aucun ſoin de ſe juſtifier là-deſſus, ni de punir ſon Secretaire; ce ne fut qu'environ trois ans après qu'il envoya dans cette vue le Comte de *Mar* & l'Abbé de *Kinloſs* à la Reine Elizabeth (*c*), & plus de dix ans après que le

(*a*) *Maſter of Gray*, c'eſt-à-dire le Chef d'une Tribu des Montagnards d'Ecoſſe qui porte ce nom.

(*b*) *Spotswood's Hiſtory of the Church of Scotland.* l. 6. p. 454, 455. & Cambden p. 727.

(*c*) C'eſt ce que le Secretaire *Cecil* dit expreſſément dans une

le Lord *Balmerino* fut condamné à perdre la tête pour avoir ſurpris le ſeing du Roi, & même la ſentence ne fut pas exécutée, car ce Prince lui accorda ſur le champ ſa grace (*a*), ce qui n'augmente que trop les ſoupçons que la Lettre au Pape étoit bien génuïne. Le Chevalier *Neville* Ambaſſadeur en France fait mention de cette négociation du Roi d'Ecoſſe avec le Pape dans une Lettre qu'il écrivoit de Paris au Secretaire *Cecil* le 25 Juin 1599, & dans une autre du 26 May de la même année il dit que le Lord *Weemes* l'avoit informé que le Lord *Hume* venoit d'arriver à Paris allant à Rome en qualité d'Envoyé de ce Prince, *dont il m'a donné*, ajoûte-t-il, *les plus violens ſoupçons qu'il panche à changer de Religion, & qu'il entretient une étroite correſpondance avec le Pape & les Princes Papiſtes* (*b*).

Je rendrai compte dans la ſuite de quelques autres particularités non moins intéreſſantes & curieuſes, qui ſervent beaucoup à éclaircir l'Hiſtoire de ces tems-là.

une Lettre à Mr. *Winwood* du 9 May 1601. *Winwood's Memoirs*, Vol. 1. p. 324, quoique *Cambden* allegue d'autres motifs de cette Ambaſſade.

(*a*) *Spotswood*, ubi ſupra *Cambden* 726.

(*b*) *Winwood's Memorials*. Vol. I. p. 37, 52.

ARTICLE V.

TRAITE' *de la* Structure *du* Cœur, *de ſon action & de ſes maladies, par* Mr. SENAC Médecin conſultant *du* Roi. *Tome* I. Quarto de 504 p. Tome II. de 689. p. avec 17. planches. A *Paris* chez *Vincent* 1749.

NOus annonçons au Public un Ouvrage travaillé avec beaucoup de soin, & qui est le fruit de bien des recherches. Mr. *Senac* a beaucoup lu, il a vu bien des malades, il a disséqué un grand nombre de corps humains; la position seule du Médiastin a employé quinze cadavres. Ses descriptions sont faites d'après le cadavre même: il en a appellé aux yeux des connoisseurs, & ne s'est pas fié uniquement aux siens, c'est ce qu'il nous apprend dans sa Préface. Sans donner une créance trop absolue au Calcul & à la Médecine Géométrique, il s'en est servi au besoin, & il a consulté des Juges dans les cas les plus compliqués. Son Ouvrage est fort étendu: il embrasse la structure du cœur, telle qu'on l'a proposée, & telle que l'Auteur l'a vue lui-même, les fonctions de ce viscère & celles des artères, la nature des liqueurs qui y coulent, & les maladies qui ont du rapport au cœur. Ce travail est d'autant plus vaste, que Mr. *Senac* a donné des Extraits critiques très amples & très circonstanciés de ce qu'on a écrit avant lui, & qu'il a rassemblé dans son Ouvrage un grand nombre d'observations pratiques de différens Auteurs. Les répétitions fréquentes, qu'il n'a pas évitées, ont contribué à augmenter le Volume. Nous allons suivre l'Auteur dans ses Descriptions, ses Théories & ses Critiques, & donner au Lecteur une idée de l'Ouvrage.

Le Péricarde, dit Mr. *Senac* est mal décrit, & il étoit fort aisé de le bien décrire. Il a deux membranes très distinctes; on pourroit prendre l'extérieure pour une espèce de membrane musculaire, l'intérieure est extrêmement fine. Elles sont séparées par un tissu cellulaire, & les vaisseaux du Pé-

Péricarde rampent dans cet intervalle. On y découvre des veſſies arrondies, qui rendent un peu d'eau quand on les preſſe. L'eau du Péricarde ſort en partie de ces pores, & en partie de la ſurface du cœur & des oreillettes; c'eſt une vapeur moite, dont il ne ſe raſſemble que très peu dans un animal qui ſe porte bien. Nous avons pourtant vu, & vu très ſouvent, une quantité d'eau aſſez conſidérable dans des chiens diſſéqués en vie pour des recherches particulières. Mr. *Senac* n'eſt pas bien exact ſur les vaiſſeaux du Péricarde, lui qui demande tant d'exactitude aux Auteurs qui l'ont précédé, & qui ne ſe propoſent pas un travail ſi fini. Il oublie les branches qui viennent des artères bronchiales, & celles qui y deſcendent des troncs de la Souclavière. Ce qu'il marque des artères communes au Diaphragme & au Péricarde eſt peu précis. Il y a entre le rameau de la Mammaire, qu'on appelle diaphragmatique ſupérieure, & une branche de la phrénique, qui remonte avec le nerf de ce nom, une continuation viſible. C'eſt cette anaſtomoſe qui donne le plus de branches à la partie antérieure du Péricarde.

Du Péricarde Mr. *Senac* paſſe au Cœur même. Il ſuit les deſcriptions des Auteurs, il en expoſe un précis, & il les critique aſſez univerſellement. Dans un Supplément qui ſe trouve à la fin du ſecond Volume, il parcourt les Thèſes qui ont du rapport au cœur, & qu'il a trouvées dans le ſecond Tome du recueil de Mr. *Haller*. Ces Extraits n'en demandent pas de notre part. Nous nous bornerons à défendre quelques Auteurs que M. *Senac* pourſuit avec un deſir marqué de détruire leur réputation. Cette amertume de ſtyle pourroit bien

diminuer l'effet de ſes Critiques. On eſt aſſez porté à n'en pas croire un homme, qui cherche viſiblement des défauts aux autres. Les critiques de Mr. *Senac* perdent d'ailleurs beaucoup de leur utilité, par une inexactitude extrême à rapporter les paſſages des Auteurs qu'il critique. Il ſe contente de nommer un *Lancifi*, un *Boerhaave*, un *Ariſtote*, il en rapporte un lambeau, qu'il examine avec beaucoup de ſévérité. Le Lecteur qui voudroit juger de l'équité du Juge, eſt obligé à un travail auquel il ne ſauroit ſuffire, c'eſt de chercher dans des Auteurs volumineux les paſſages auxquels Mr. *Senac* en veut, & de les comparer avec ſa critique. Mr. *Senac* a ſouvent ſes raiſons pour cette obſcurité. Quand il parle (*a*) de l'anneau valvuleux du cœur, tel qu'il eſt décrit dans un Auteur moderne, il ſe contente pour le réfuter de dire, que la deſcription en eſt inintelligible. Elle ne l'eſt plus à la ſeconde Partie de Mr. *Senac* (*b*), où il en rapporte la deſcription d'après le même Auteur avec beaucoup de clarté. Mais il avoit apporté à l'Académie une deſcription à peu près ſemblable à celle de cet Anonyme (car Mr. *Senac* ne le nomme pas à l'endroit où il le critique) : cet Anonyme l'a publiée bien des années avant lui, & Mr. *Senac* eſt intéreſſé à réfuter & à déprécier un homme, qui pourroit lui diſputer le frivole honneur d'avoir vu le premier, ce que l'un & l'autre a pu voir ſans ſe copier. Il y a tant à voir dans la Nature ; il eſt ſi aiſé de la regarder d'un côté où d'autres ne l'ont pas vue encore, que la jalouſie ſur quelque petite découverte me paroît digne de pitié.

Au-

(*a*) T. I. pag. 67. (*b*) Ibid. 389.

Autre petite injuſtice de Mr. *Senac* (*a*). Il n'eſt point dit dans le Commentaire de *Boerhaave* (*b*), que les artères coronaires forment un cercle parfait. On y trouve tout le contraire, & l'Auteur du Commentaire y deſavoue ce cercle, qui apparemment s'eſt trouvé dans le ſujet dont *Ruyſch* s'eſt ſervi, mais qui ne ſe trouve pas dans le plus grand nombre des ſujets.

L'artère coronaire droite eſt effectivement inférieure à l'égard de la gauche. La critique de Mr. *Senac* ſur ce ſujet eſt aſſurément trop recherchée (*c*). On a dit que l'angle de l'artère coronaire avec l'aorte eſt retrograde. Mr. *Senac* fait ſemblant (*d*) de ne pas comprendre un terme ſi aiſé, & qui eſt expliqué p. 105 du Commentaire. *Boerhaave* a cru, ſuivant un Syſtême aſſez reçu, que le ſang enfile aiſément les branches qui ſont des angles aigus avec la continuation du tronc; plus lentement ceux qui ſont des angles droits, & très difficilement ceux qui ſont des angles obtus. C'eſt une opinion reçue, ſujette à des objections, mais où il n'y a rien d'inintelligible, & que Mr. *Senac* adopte lui-même en parlant des obſtructions.

Après une critique ſévère de *Lancisi*, de *Lieutaud*, de *Walther*, de *Vieuſſens* & de *Winſlow*, l'Auteur oppoſe à leur deſcription des nerfs du cœur la ſienne. Auroit-il oublié, qu'après avoir critiqué ſes prédéceſſeurs il faut mieux faire? Il s'en faut pourtant de beaucoup qu'il les ait égalés. Il y a beaucoup de variété dans les nerfs du cœur, mais il n'y eut jamais de ſujet où il n'y ait eu un nombre très

(*a*) T. I. p. 95. (*b*) T. II. p. 106. (*c*) T. I. p. 102.
(*d*) T. I. p. 103.

très considérable des branches que Mr. *Senac* a omises. Il est surprenant qu'il ait pu ne pas voir, que le nerf cardiaque ne sort pas de l'intercostal, près de la glande Thyroïde, qu'il en sort dès le premier ganglion cervical, qu'il y forme un plexus avec la branche Glossopharyngienne de la huitième paire; que le dernier ganglion cervical n'envoie pas une seule branche au cœur, (*a*) mais qu'il y envoie un plexus entier; qu'il y a des branches considérables, qui passent derrière l'artère pulmonaire pour aller à la face plate du cœur; qu'il y a deux plexus entre les deux grandes artères, de chaque côté de l'Aorte. Enfin toute la description de Mr. *Senac* est visiblement imparfaite, & elle l'est beaucoup plus que celles qu'il a critiquées.

La description du trou ovale de l'Auteur est meilleure (*b*). Il y réfute Mr. *Mery* avec succès. Mais faloit-il attaquer Mr *Trew*, & traiter ses figures de *méconnoissables* &c.? Mr. *Senac* me permettra de remarquer, que les figures de Mr. *Trew* sont faites d'après nature, qu'elles sont simples, & plus justes en bien des particularités que les siennes. Je doute extrêmement qu'il puisse jamais justifier sa figure V. de la 17. Pl. où il donne des fibres perpendiculaires & extrêmement droites à cette valvule. Je n'ai jamais vu rien de pareil dans bien des recherches, & Mr. *Senac* se trompe encore bien surement, quand il nie que la valvule monte au-dessus du trou dans le fétus à terme (*c*). Elle y monte si bien, qu'elle est supérieure de deux ou trois lignes, même dans un fétus de six mois, car

(*a*) Comme le dit Mr. *Senac* T. I. p. 216.
(*b*) T. I p. 165. (*c*) T. I. p. 238.

car Mr. *Senac* nie avec raiſon qu'elle y monte dans un fétus plus jeune. Le ſoufle introduit du côté du ſinus gauche applique cette valvule au trou ovale, & ferme non ſeulement le trou, mais il applique la valvule à la cloiſon au-deſſus du trou. Ce fait eſt conſtant & invariable. Peut-être Mr. *Senac* n'a-t-il pas examiné la valvule dans ſa ſituation naturelle. Quand le cœur eſt hors de la poitrine, il ſe peut que la valvule tiraillée deſcende au-deſſus du trou, mais cela n'arrive jamais quand le cœur eſt à ſa place.

Il eſt difficile de donner un ſens à ce que dit Mr. *Senac* (*a*) au ſujet des foſſettes & du reſeau, qu'on trouve à la place du trou ovale dans l'adulte. Ce reſeau eſt ſi viſible, & ces foſſettes ſont ſi conſtantes, que je ne ſaurois trouver ce qui peut l'avoir pouſſé à faire ſa critique. Mr. *le Cat* les a fort bien fait graver dans les Tranſactions Philoſophiques, & Mr. *Senac*, qui nie ce reſeau, l'a vu lui-même, & l'a décrit à la p. 609. du II. Tome.

Après ces Extraits qui rempliſſent 180 pages, Mr. *Senac* donne ſa nouvelle deſcription du Cœur. Il y a en effet bien du neuf, & des remarques originales & utiles. C'eſt ſur-tout le détail ſur les fibres du cœur, qui eſt entièrement nouveau. Il eſt vrai qu'il eſt long & bien difficile à ſaiſir; on auroit ſouhaité qu'il en eût voulu donner un précis, pour ſoulager un Lecteur, qui a de la peine à ſe former un abrégé d'un long détail. Mais enfin il paroît que ce détail eſt juſte, & qu'il eſt vrai. Mr. *Senac* l'a vérifié en préſence de pluſieurs Anatomiſtes, & il cite des témoins reſpectables. Dès lors que ce

(*a*) T. I. p. 176.

ce détail eſt vrai, Mr. *Senac* a la gloire d'avoir révélé un véritable Secret, une partie de la ſtructure du cœur humain, que bien des Auteurs ont manquée, & que d'autres ont mieux aimé ne pas entreprendre.

A l'occaſion du mouvement du cœur Mr. *Senac* donne l'hiſtoire de la controverſe ſur le racourciſſement du cœur dans la Syſtole. Il ſe déclare pour le racourciſſement: comment en a-t-on pu douter, puiſqu'il ſe préſente de lui-même dans des animaux diſſequés en vie? Il remarque à cette occaſion que les muſcles ſe contractent de beaucoup plus que d'un tiers, malgré le calcul qu'on a trouvé ne mener qu'à ce tiers. Mr. *Senac* a raiſon. Nous avons vu, le compas à la main, & meſuré les racourciſſemens des muſcles intercoſtaux du premier intervale; ces racourciſſemens vont à plus de la moitié de la longueur de ces muſcles.

Nous ſommes également perſuadés de la vérité de ce que Mr. *Senac* a remarqué ſur la cauſe du mouvement du cœur, & qu'il l'attribue à l'irritation: il ajoûte des particularités curieuſes. Le ſang rouge eſt plus propre à cette irritation que toute autre liqueur, la chaleur y contribue beaucoup, c'eſt un principe actif eſſentiel. Les expériences que Mr. *Senac* a faites ſur le cœur des Animaux mourans ont un véritable prix: elles établiſſent le vrai en détruiſant les hypothèſes. N'auroit-il pas été de l'équité de l'Auteur de citer, lui qui cite tant les Auteurs qui l'ont précédé dans l'éclairciſſement de la cauſe du mouvement du cœur?

Mr. *Senac* a cherché la cauſe qui pouſſe le cœur vers les côtes. Il la trouve en partie dans les artè-

res

res du cœur ; elles ſont courbes ; le ſang que le cœur y pouſſe, les redreſſe ; cet effort déplace le cœur qui leur eſt attaché ; il fait décrire à la pointe de ce viſcère un petit arc de cercle, qui la mène juſqu'aux parois de la poitrine. L'autre raiſon eſt dans l'oreillette gauche ; elle eſt, dit l'Auteur, placée dans un endroit qui ne ſauroit prêter. Quand elle eſt remplie pendant la Syſtole du cœur, elle s'enfle, elle preſſe en avant la partie gauche de la baſe du cœur, qui en eſt la plus proche.

Mrs. *Vieuſſens* & *Thebeſius* ont cru voir des vaiſſeaux qui verſent du ſang dans les ventricules & dans les oreillettes du cœur. Mr. *Senac* réfute fort au long cette découverte. Seroit-il fondé à le faire ? N'eſt-il pas aiſé de faire paſſer l'eau & le mercure dans les cavités du cœur ?

Il fait des recherches curieuſes ſur la cauſe du mouvement du cœur, & elles nous paroiſſent fondées preſque généralement. Elle réſide dans les fibres mêmes du cœur, & elle dépend des eſprits animaux ramaſſés dans ces fibres, qui ne perdent pas tout d'un coup leur irritabilité. Cette irritation vient, à ſon avis, des fibres tranſverſales du cœur, que le ſang allonge en dilatant le cœur (*a*). Mr. *Senac* auroit pu ſe ſouvenir ici qu'il y a une infinité d'Animaux où ces fibres ne ſauroient être démontrées, & dont le cœur bat avec la même force, tels ſont les cœurs des poiſſons & des quadrupèdes ovipares.

Revenons à quelques cenſures, que l'Auteur a prodiguées à l'occaſion de la force du cœur. Mr. *Jurin* vient de répondre lui-même dans une Brochure

(*a*) T. I. p. 453.

chure imprimée à Londres. Un autre Auteur que Mr. *Senac* désigne assez clairement, quoiqu'il ne le nomme pas, mérite peut-être qu'on en prenne le parti. Mr. *Senac* lui en veut si visiblement, & il s'empresse si fort à en grossir les défauts, qu'il paroît y avoir de l'équité à empêcher la mauvaise impression que des critiques si décisives pourroient faire sur le Lecteur. Mr. *Senac* est même allé à cette occasion jusqu'à citer les passages, exactitude qu'il a négligée par-tout ailleurs.

Oseroit-on se servir ici du terme de chicanes pour exprimer ces critiques? Mr. *Senac* nie par exemple que Mr. *Keil* ait évalué à une once le sang qui sort du cœur à chaque pulsation. Mr. *Keil* a pourtant posé exactement (*a*) cette once pour le fondement du calcul qui donne 78 pour l'espace que le sang parcourt dans une minute, & qui est le calcul même, qu'on cite si généralement d'après Mr. *Keil*, & que Mr. *Senac* critique à cet endroit même. Il affecte de ne pas comprendre ce que c'est que 7.5. Est-il possible d'y méconnoître 7 pieds & 5 pouces de la progression décimale. Il va jusqu'à relever avec empressement une faute d'impression, où il y a une seconde pour une minute. Cette faute se trouve marquée à l'*errata*, & est corrigée dans la 2 Edition des Commentaires. *Harvée* s'est effectivement arrêté (*b*) au poids de quatre dragmes de sang, il n'a posé en fait que ce poids, qu'il suppose sortir à chaque pous du ventricule gauche: c'est ce que l'Auteur critiqué par Mr. *Senac* exprime par *proposuerat*, en ajoûtant, que malgré la mo-

(*a*) *De velocitate sang.* p. 31. Ed. de Leide.
(*b*) p. 27. de l'Edit. de Rotterdam.

modération de ce calcul on avoit trouvé cette demi-once exorbitante : autre critique de l'Auteur qui tombe à faux.

Paſſons à d'autres cenſures de la même trempe. L'Auteur, dont nous parlons, avoit tiré de quelques Auteurs des obſervations ſur la quantité de l'eau du Péricarde. Mr. *Senac* trouve très mauvais (*a*) qu'on ſe ſoit ſervi de cette exactitude ſcrupuleuſe. Venons à ſon ſecond Volume. On y trouvera les mêmes obſervations tirées des mêmes Auteurs, & accompagnées d'un grand nombre d'autres de la même eſpèce. Devoit-il condamner ce qu'il a fait lui-même, & ce qui en effet ne mérite pas de l'être ? Un homme n'a pas tout vu. Il voudroit inſtruire ſes Lecteurs : il s'eſt engagé à leur fournir une idée un peu complette du corps humain. Et pourquoi ne profiteroit-il pas de ce que des témoins ſurs & éclairés ont vu avant lui ? & qu'eſt-ce qu'il y a à cenſurer, dès qu'il indique les ſources où il a puiſé ?

Mr. *Senac* affecte en bien des endroits de faire tomber ſur cet Auteur le reproche de compilateur. Si ce reproche avoit quelque fondement, ce ne ſeroit pourtant pas à Mr. *Senac* qu'il conviendroit de le faire. A-t-il oublié qu'il a donné en 1724 des *Eſſais de Phyſique* tirés preſque uniquement des Cayers manuſcrits de *Boerhaave* ? La choſe eſt ſi viſible, qu'il n'y a pas de réponſe à faire. Mr. *Senac* ſe défend bien foiblement (*b*), ſur cette accuſation, en partie en desavouant les *Eſſais*, & en partie en équivoquant ſur le Livre qu'il a trouvé bon alors de copier. Les Commentaires à

(*a*) T. I. p. 261. (*b*) T. I. p. 447.

à la vérité n'étoient pas imprimés, ce n'eſt pas là-deſſus qu'on l'accuſe. Mais il y avoit les Cayers de *Boerhaave*, dont les copies couroient dès lors l'Europe, & ce ſont ces Cayers qu'il a tranſcrits, en ne nommant *Boerhaave* que lorſqu'il avoit à le critiquer.

Cette habitude de ſe ſervir du travail d'autrui ſans le citer, n'a pas abandonné tout à fait Mr. *Senac* malgré les lumières qu'il a acquiſes par lui-même. Il répète d'après Mr. *Rouhault* le reflux du ſang, qui ſort des ventricules du cœur pour remplir les oreillettes, ſans faire mention d'un Académiſte, dont il cite en gros les Ecrits mêmes, où ſe trouve cette remarque. Il copie viſiblement ce qu'il dit ſur la clôture des paſſages du fœtus d'après les Commentaires de Mr. *Haller*. On y trouvera Auteur pour Auteur, trait pour trait, en comparant les pages 408 de Mr. *Senac* avec la p. 472 & 477 de la II. Part. du Tome V. des *Commentaires*. Il a ſuivi le même Auteur dans une grande digreſſion qu'il a faite ſur les progrès de la doctrine de la Circulation; il y a donné au long les citations que Mr. *Haller* a abrégées, & il s'eſt convaincu lui-même, de ce que nous venons de remarquer par une mépriſe aſſez riſible. Mr. *Haller* avoit dit (*a*) que *van der Linden* avoit attribué la découverte de la circulation à un Apothicaire nommé *Heriot*. Cet Apothicaire, pour le dire en paſſant, n'eſt pas un homme ordinaire, c'eſt le même qui a donné la célébre règle d'Algèbre qui porte ſon nom. Mr. *Senac* ayant mal lu Mr. *Haller*, dit (*b*), *Un nommé* Heriot, van der Linden *ne rougit pas de lui attri-*

(*a*) T. II. p. 66. I. Ed. (*b*). Tom. II. p. 24.

tribuer une connoiſſance, qui s'étoit refuſée aux plus grands Anatomiſtes. C'eſt un vrai galimatias qui indique la ſource où Mr. *Senac* a puiſé, mais qui ne fournit aucun ſens raiſonnable. Ajoûtons à cette occaſion, qu'il eſt aiſé de réfuter l'impertinente prétention du Jéſuite *Fabri*, qui s'eſt attribué avec un front d'airain la découverte de la Circulation, & que Mr. *Senac* traite avec un ménagement qu'il ne mérite point. *Fabri* avoit dit (*a*) qu'il avoit donné une thèſe en 1638 dans laquelle il avoit propoſé la circulation. Or *Harvée*, ſelon lui, n'a écrit qu'après lui. Cette équivoque eſt groſſière, *Harvée* avoit publié ſon ſentiment dès 1628. date de l'Edition originale du Livre *de Circulatione* imprimé à Francfort in 4. Pour s'arroger une découverte pareille, il faut pouvoir y être parvenu par des recherches, dont on puiſſe donner des exemples & des preuves. Et qui a entendu parler des recherches du P. *Fabri*? *L'Homebon de Cremone*, que Mr. *Senac* cite ſouvent à cette occaſion, eſt *Piſon*, Profeſſeur de Padoue, dont il auroit fallu donner le nom au-lieu de celui de ſa patrie. Ce qu'il dit à l'occaſion de la transfuſion du ſang (*b*) eſt copié d'après Mr. *Haller* (*c*). C'eſt une traduction toute pure. Il en eſt de même de ce que Mr. *Senac* rapporte ſur les poids ſpécifiques des parties du ſang (*d*). Tout cela eſt pris de Mr. *Haller* (*e*). Ce qu'il dit ſur les frictions du même Auteur (*f*), ſe trouve à la p. à 260. des *Commentaires*. Il eſt ſurprenant que l'Auteur ne ſe ſoit pas cru aſſez riche de lui-même pour ne pas

(*a*) *De homine* p. 204. (*b*) T. II. p. 53. 54. 55. 56.
(*c*) *Comment.* T. II. p. 67. *ſeqq* (*d*) Tom. II. P. 126. 127.
(*e*) *Comment.* Tom. II. p. 225. (*f*) Tom. II. p. 150. 151.

pas emprunter: il paroît généralement assez persuadé de son opulence. Finissons par quelques critiques qui nous paroissent ou injustes ou trop amères.

Il n'y a presque aucun nom qu'il paroisse respecter, il parle des prémiers Médecins de Paris avec un mépris marqué (*a*). Il traite *Fernel* de copiste (*b*), lui qui a tant observé, & qui est un des premiers Auteurs qui ait cherché dans les cadavres les causes cachées des maladies. Les expressions dont il se sert à l'égard de *Boerhaave*, de *Walther*, de *Lancisi* &c. ne marquent aucun de ces ménagemens, que de Grands-Hommes mêmes doivent aux Grands-Hommes. Montrons encore par un exemple combien il aime à critiquer. Un Auteur avoit appellé la figure des nerfs du cœur, donnée par *Lancisi*, *mirabilis*. Mr. *Senac*, faute apparemment de comprendre le véritable sens de ce terme, se recrie sur ce qu'on appelle *admirable* (*c*) une figure pleine de fautes. Il n'a pas senti que *mirabilis* n'est rien moins qu'un éloge. Ce mot exprime exactement la même idée qu'en a Mr. *Senac*.

Nous pouvons ajoûter à nos critiques, que notre Auteur ne paroît pas aussi au fait des bons Auteurs, que son vaste dessein le demandoit. Le *Sepulchretum* de *Bonet* lui a fourni presque toutes ses observations d'Anatomie pratique; il y a des passages où il est difficile de méconnoître qu'il est assez étranger dans la lecture des Auteurs Latins. Auroit-il sans cela pu se méprendre au terme de *Colica Pictonum*, qu'il auroit dû traduire *colique de Poitou*, ce qu'il a traduit *colique des Peintres* (*d*). Il appelle *Knipsmacoppe* un homme presque

(*a*) Tom. II. p. 491. (*b*) Tom. II. p. 367.
(*c*) Tom. I. p. 1130. (*d*) Tom. II. p. 211.

que inconnu, terme déplacé à l'égard d'un homme dont on a écrit la vie dans un Volume uniquement deſtiné à en relever le mérite (*a*). Briſons là-deſſus. Je n'aime pas à cenſurer, c'eſt un métier qui ne convient qu'à des tempéramens où la malice a plus de part, que je ne ſouhaite qu'elle en ait au mien. Je me hâte de revenir à ce que notre Auteur a de bon.

Il s'attache beaucoup à prouver que le cœur n'eſt pas le ſeul agent de la circulation, & que les artères miſes en jeu par l'irritation ſucceſſive qu'elles ſouffrent de la part du ſang, que le cœur leur envoye, y contribuent beaucoup. Il va juſqu'à aſſurer, que le reſſort des *artères* eſt plus fort, que l'impulſion du cœur (*b*). Cette expreſſion eſt hazardée. Si la force du cœur eſt inférieure à l'élaſticité des artères, pourquoi cèdent-elles au ſang que le cœur leur envoye? On a vu, dit-il, des hommes dont la circulation eſt allée ſon train, malgré des oſſifications, des aneuriſmes, & même des gangrènes du cœur. Les oreillettes & les artères étoient chez ces hommes les uniques moteurs de la circulation. Les nerfs y contribuent auſſi beaucoup. Ils donnent de l'élaſticité aux membranes du cœur, c'eſt ce qui retarde la circulation dans les paralytiques: c'eſt auſſi ce qui fait le froid des femmes hyſtériques, & qui rallentit le ſang dans les grands vaiſſeaux dans les paſſions. Ce ſont eux-mêmes qui font le froid des fièvres, en reſſerrant les extrémités des artères &c.

Mr. *Senac* a beaucoup travaillé ſur les artères, il a fait des expériences ſur leur force élaſtique, il

(*a*) Imprimé à Padoue 1745, 4°. (*b*) Tome II. p. 224, 225.

a mesuré les diamètres des principales branches, il a donné un grand détail sur les éperons qui sont devant les orifices de leurs rameaux. Sa description des veines est nouvelle, & il a fait plusieurs remarques sur leurs valvules. Il a trouvé que les artères qui ne donnent pas de grandes branches, demeurent cylindriques sans diminuer de diamètre. Sa Dissertation sur le pous a beaucoup de nouveau. Je voudrois pourtant qu'il n'eût pas dit si précisément, qu'il y a 70 pous dans un corps haut de cinq pieds, & 60 dans un autre qui en a six. Je connois des personnes de six pieds dont le nombre des pous n'est guère au-dessous de 80, & on sait assez qu'il y a des personnes de haute taille fort vives, comme il y en a de petites qui sont phlegmatiques. Au reste il n'ajoute pas trop de créance aux prédictions qu'on tire du pous. Les nerfs, les passions & les causes accidentelles le changent trop aisément & sans influer sur la généralité du corps humain.

Sa digression sur la respiration est utile. Il a donné de nouvelles mesures des vaisseaux du poumon; il nie que les veines y soient plus petites que les artères. Il ne croit pas que le sang s'y refroidisse, & il soutient contre *Boerhaave*, qu'il y a de l'air élastique dans le sang, qui passe même avec facilité dans les tuniques cellulaires, dans la bile & dans le lait &c. Il attribue à Mr. *Hunauld* les expériences que Mr. de *Bremond* a publiées sur la respiration, & il prouve fort bien qu'il n'y a point d'air entre les poumons & la pleure. Pour les vaisseaux aériens des membranes des animaux, dont Mr. *Senac* croit l'existence (*a*), il avouera lui-même que c'est un simple soupçon, où l'expérience & l'observation n'ont

(*a*) T. II. p. 119.

n'ont aucune part.

Mr. *Senac* parle fort au long de la nature du sang & des humeurs ; & sa théorie y tient beaucoup de celle de Mr. *Quesnai*. Ses expériences sont instructives, & ses idées fort différentes des idées ordinaires. La lymphe n'est point composée de globules selon Mr. *Senac* ; & ce que *Leeuwenhoeck* a vu, étoit des globules de sang séparés & solitaires. C'est une espèce d'huile blanche, elle s'enflamme lorsqu'elle est bien sèche, & prend la forme d'un charbon. C'est d'elle que dépend la coagulabilité du Sang, la coenne de la Pleurésie, & les croutes gélatineuses, qui suintent dans les grandes maladies de la surface des visceres. Mr. *Senac* défend, aussi-bien que Mr. *Quesnai*, l'acidité de la lymphe, qui s'aigrit d'elle-même. Le cœur lui ressemble dans cette propriété, il s'aigrit à ce qu'assure l'Auteur. Je l'ai vu pourir, & les graisses se fondre, mais je ne l'ai jamais vu s'aigrir.

La mucosité est encore un objet de recherches pour Mr. *Senac*. Il croit l'avoir vue dans le sang sous la forme d'une toile tendre & transparente, & dans le lait : elle a beaucoup de peine à prendre feu, quand elle est sèche. Elle forme alors une espèce de glu, qui s'attache fortement.

Il distingue la sérosité du sang de la lymphe, il en rapporte des expériences. La sérosité pourrit & ne s'aigrit pas, elle a plus de sel volatile que la lymphe, c'est une espèce *d'huile non inflammable* (*a*), expression qu'on aura de la peine à passer à l'Auteur.

Les globules du sang n'en sont point, à parler avec

(*a*) Tom. II. p. 111.

avec précision. Ce sont des molécules lenticulaires, dont la figure peut changer, & dont le diamètre est plus petit que tout ce qu'on en a dit. Leur longueur n'excède pas $\frac{1}{1110}$ d'un pouce. Mais je ne vois pas comment Mr. *Senac* pourra accorder ses observations avec celles de tant d'autres Physiciens, qui ont vu les globules avec le Microscope Solaire de Mr. *Lieberkuhn*, & qui les ont vus sphériques, tels que *Leeuwenhoeck* les avoit dessinés. Mr. *Senac* a fait des expériences sur ces globules, il les a mêlés avec différentes liqueurs. Le quinquina & la pourriture les rend extrêmement fins. C'est une imagination, que leur composition, telle que l'a enseignée *Leeuwenhoeck*. Quand il a cru voir six globules lymphatiques s'unir pour former un globule rouge, il n'a vu qu'un tas de globules rouges, que le hazard avoit amoncelés. Ils ne se séparent pas non plus pour former de plus petits globules, & ils paroissent pâles, sans se diviser, dès qu'on en voit de séparés. C'est le nombre de couchés entassées les unes sur les autres, qui fait la rougeur.

Toute la théorie, que *Boerhaave* a construite sur le déplacement des globules rouges qui passent dans des vaisseaux destinés à des liqueurs plus fines, est sans fondement selon Mr. *Senac*. Il va jusqu'à nier que le sang passe dans les vaisseaux transparens de l'iris. C'est aller visiblement trop loin. On n'a jamais vu dans un œil bien sain des vaisseaux sanguins dans cette partie, ils sont naturellement bleus ou gris, & l'huile de térébenthine, ou le sang dans les inflammations y passent visiblement, & leur donnent de la rougeur. L'obstruction vient selon l'Auteur du resserrement des vaisseaux, & non du sang qui s'amasse. Les inflammations ne sont pas la cause

de des fièvres malignes continues, c'eſt un poiſon qui tue le *principe vital*.

Mr. *Senac* donne un grand nombre d'obſervations ſur les maladies du cœur, & ſur les ſignes, quoiqu'il ſoit fort réſervé dans ſes déciſions, & qu'il reconnoiſſe avec raiſon que la Médecine eſt encore aſſez imparfaite ſur la connoiſſance & ſur la guériſon de ces maladies, qui ne ſont bien connues que depuis un ſiècle, & qui ne le ſont guère que dans des cadavres. Il joint quantité d'obſervations étrangères aux ſiennes, qui ſont en aſſez grand nombre elles-mêmes. L'inflammation du cœur n'eſt pas rare, elle ſuit fort ſouvent la Pleureſie, il a vu le cœur preſque détruit après cette maladie. L'obſervation qu'il rapporte d'après Mr. *Soumain* eſt des plus ſurprenantes. Un homme meurt après une tumeur interne. On l'ouvre, on lui trouve ſous le ſternum une maſſe inégale, & dans laquelle ſe cachoient les reſtes d'un cœur conſumé, où l'on reconnoiſſoit à peine ce qui avoit fait le ventricule gauche, & dont tout le reſte avoit diſparu. M. *Senac* propoſe à l'occaſion de l'hydropiſie du Péricarde une opération nouvelle (*a*): c'eſt une paracentèſe dont il donne le manuël, & qu'il croit avoir fait faire, car la choſe eſt incertaine, & l'opération peut n'avoir été qu'une paracentèſe ordinaire.

Il a ſouvent vu une matière ſemblable à des rayons de miel, ou à des poils ſur la ſurface du poumon, du cœur, & dans les ventricules du cerveau. Les aneuryſmes qu'il a remarqués ſont en grand nombre. Il a tâché de trouver un diſſolvant du polype. Il n'a réuſſi qu'avec le ſavon, le ſel volatile du ſel am-

(*a*) T. II. pag. 365.

mauquiac & le sel de tartre. Les polypes sont une matière lymphatique coagulée, dans laquelle la partie rouge du sang est retenue. Les ossifications du cœur le font selon M. *Senac* par un changement des fibres mêmes, qui deviennent osseuses. Mais nous sommes persuadés par des observations que ce n'est qu'un suc coagulé, qui se répand entre les fibres, & qu'elles ne changent point de nature (*a*).

Mais il est impossible de suivre l'Ouvrage de Mr. *Senac* par-tout, & nous laissons au Lecteur le plaisir de s'y instruire. Disons encore un mot des planches qu'un Officier, ami de Mr. *Senac*, a bien voulu dessiner lui-même. Il y en a de fort bonnes, il y en a aussi de bien imparfaites. La callosité qu'on appelle tendon du cœur, est exprimée avec trop de force, & avec des espèces de branches à la 12 & à la 13. planche. Les nerfs du cœur sont fort défectueux, sans avoir d'origine, & en trop petit nombre pour donner une idée.

Mr. *Senac* a répandu dans son Ouvrage un grand nombre d'observations détachées sur différentes parties du corps humain. Il attribue aux artères de la base du crane le mouvement que quelques Auteurs ont cru voir au cerveau, ou à la dure mère. Les cellules de la Matrice (*b*), dont il parle, sont visiblement des veines, & nous sommes persuadés qu'il s'en convaincra en refaisant ses expériences. Il soupçonne que le foie est glanduleux, & que le rein est rempli de vésicules. Il se persuade que les ventricules du cerveau ne communiquent point, & que les canaux, qui les joignent,

(*a*) T. II. p. 473. (*b*) T. II. p. 712 & 628.

gnent, sont formés de membranes. Ce soupçon est assurément sans fondement par rapport à la communication du troisième & du quatrième ventricule.

Oserions-nous terminer notre jugement sur cet Auteur par une remarque générale. Mr. *Senac* n'y a pas acquis pour le cœur autant de gloire que pour l'esprit. Plus d'équité pour des Auteurs, qui ne promettoient rien de parfait, plus d'ordre, & moins de décision, auroient ajoûté à la perfection de l'Ouvrage, & sur-tout à la réputation de l'Auteur. On n'estime qu'avec répugnance ceux qu'on n'aime pas, & Mr. *Senac* n'a pas pris le chemin de se faire aimer.

ARTICLE VI.

THEOLOGICAL LECTURES *at* WESTMINSTER ABBEY. *With an Interpretation of the four* GOSPELS. *To which are added, some select Discourses upon the principal Points of* Revealed Religion. By *John Heylyn* D. D. Prebendary of *Westminster*, and Rector of *S. Mary-le-Strand*. London: printed for *J.* and *R. Tonson* and *S. Draper* 1749.

C'est-à-dire,

LEÇONS *de* THEOLOGIE *données à l'Abbaye de* Westminster. *Avec une Traduction des* IV. Evangiles, & *des Discours choisis sur les principaux Points de la* Religion révélée. Par *J. Heylyn* Docteur en Théologie, Prébendaire de *Westminster* & Curé de *Ste. Marie dans*

le Strand. A Londres chez *J. & R. Tonſon & S. Draper*, 1749. 4. en tout 541. pag.

QUoiqu'on ait donné au recueil des Livres de l'Ancien & du Nouveau Teſtament le nom de *Bible*, c'eſt-à-dire *le Livre par excellence*, cependant ce Livre ſacré n'eſt réellement eſtimable, qu'autant qu'il eſt bien entendu. Et comme pour le bien entendre, il faut avoir une juſte connoiſſance des Langues dans leſquelles les Auteurs inſpirés ont écrit, & des uſages & coutumes de l'Antiquité à quoi ils font ſouvent alluſion, connoiſſances qui ne ſe peuvent acquérir que par de longues études que tout le monde n'eſt pas en état d'entreprendre, il y a dans toutes les Académies & dans la plupart des Ecoles illuſtres des Profeſſeurs établis pour s'attacher particulièrement à cette ſorte d'étude & pour y former des Diſciples. C'eſt le cas de notre Auteur. Son office l'oblige, comme il le dit lui-même, à expliquer par ordre *à ſes Diſciples* quelque partie de l'Ecriture (*a*). Il s'acquite, comme on voit, de cet important devoir avec exactitude; mais ſon zèle pour la Religion va beaucoup plus loin, puiſqu'il répand dans le Public les fruits de ſes veilles & de ſes travaux. Il a bien voulu faire part de ſes découvertes aux Amateurs de la vérité, en faveur deſquels ce Livre eſt mis au jour.

Non ſeulement l'Auteur nous donne ſes Leçons de Théologie, mais encore il nous enrichit d'une nouvelle traduction des 4. Evangiles, dans la-

(*a*) *Lector Theologiæ Sacræ Scripturæ partem aliquam ordine interpretabitur.*

laquelle, en s'écartant de la lettre avec jugement, il rend inutiles beaucoup de notes qui ne ſervent qu'à rectifier le ſens louche & ſouvent inintelligible de l'ancienne Verſion. Nos anciens Traducteurs en Langues vulgaires ont fait beaucoup plus de tort à la Religion qu'on ne penſe, en s'attachant à traduire mot pour mot. Ils ont cru, par un travers d'eſprit dont on ne peut aſſez s'étonner, témoigner du reſpect à la parole de Dieu en reſpectant les mots, au-lieu qu'il n'y a que les idées & les choſes qu'elle nous préſente qui ſoient réellement dignes de la plus profonde vénération. Ce défaut n'eſt pas nouveau; il y avoit, du tems de *S. Jérôme*, de ces ſortes de Verſions litérales, & je ſuis ſurpris que nos ſages Réformateurs n'ayent pas profité de la remarque importante qu'il fait à cette occaſion; c'eſt que leur jargon barbare choque les honnêtes-gens, & leur donne occaſion de mépriſer les choſes mêmes (*a*). Quand aurons-nous en François une Verſion de la Bible que les perſonnes les plus délicates puiſſent lire avec plaiſir, & qui exprime fidèlement, avec force & avec clarté les idées de l'original?

Comme l'Auteur n'a donné des leçons que ſur les dix premiers Chapitres de S. Matthieu, il a mis des Notes dans la ſuite, pour l'éclairciſſement de quelques paſſages difficiles; ainſi ſon Ouvrage a en quelque ſorte 4. parties: la traduction, les notes,

(*a*) Inde (*id eſt* ex interpretatione literali) eveniſſe, ut cum ex Hebræo converſa fuiſſe ſacra Volumina ignorarent diſerti homines, ad eaque accederent; ſordidam illam orationis veſtem perhorreſcentes nobile quoque rerum ipſarum corpus levi ac præcipiti judicio aſpernarentur. *Hier. Præf. in Enſeb.*

res, les leçons ou dissertations, & les discours. Disons quelque chose sur chacun de ces articles.

I. S'il s'agissoit d'une Traduction Françoise, il nous seroit très aisé d'en faire sentir les avantages à nos Lecteurs, mais dans ce cas ici, cela est presque impossible. Il faut donc qu'on se contente de quelques remarques. Matt. XI. 17-19. est le premier endroit qui me tombe sous la main. Voici comment je traduirois la vieille Version. „ Nous „ vous avons flûté & vous n'avez point dansé; „ nous vous avons pleuré, & vous n'avez point „ lamenté. Car Jean est venu ne mangeant, ni „ ne buvant, & ils disent, il a le Diable. Le Fils de „ l'Homme est venu mangeant & buvant, & ils „ disent voici un homme vorace, un buveur de „ vin, un ami des péagers & des pécheurs?". Et voici mot-à-mot celle de Mr. *Heylyn*, autant qu'elle se peut rendre en notre Langue: „ Nous „ vous avons joué de la flute, & vous n'avez point „ dansé: nous vous avons chanté des airs lugubres, & vous n'avez point lamenté. Car Jean est „ venu avec une grande abstinence dans le manger & le boire, & ils disent c'est un fou. Le Fils „ de l'Homme ne s'abstient point du manger & „ du boire, & ils disent: voici un glouton & un „ sac à vin, un ami des péagers & des pécheurs". Chap. XIX. 13. &c. vieille Version. „ Alors de „ petits enfans lui furent présentés, afin qu'il mît „ les mains sur eux & qu'il priât, & ses Disciples „ les tançoient. Mais *Jésus* dit, laissez les petits „ enfans & ne les empêchez point, car à tels est „ le Royaume des Cieux; & il imposa ses mains „ sur eux, & partit de-là. Nouvelle Version." Alors des enfans lui furent présentés, afin qu'il leur

imposât des mains & qu'il priât pour eux ; & les Disciples les reprimandoient. „ Mais Jésus dit: „ laissez les enfans & ne les empêchez point de „ venir à moi, car en de tels consiste le Royaume „ des Cieux. Et quand il leur eut imposé les mains „ il partit de là". Il y a là un faux sens qui se trouve dans toutes les Versions excepté dans celle de *Genève*; & je suis surpris que l'Auteur ne s'en soit pas apperçu. Ces enfans apparemment fort jeunes *furent présentés* à *Jésus-Christ* sans doute par leurs parens. C'est à ceux ci que la censure des Apôtres s'adressoit, & non pas aux petits enfans qui ne l'eussent pas comprise. On peut supposer que ces personnes interrompirent le Sauveur au milieu de quelque discours intéressant. Je citerai encore un passage. Et comme la vieille Version Angloise ressemble assez à nos vieilles Versions, je me contenterai de traduire simplement mon Auteur. Il s'agit de Jean XV. 1. &c. „ Je suis la véritable „ vigne, & mon Père est celui qui la cultive. „ Toute branche qui est en moi sans porter du „ fruit, il la coupe ; & toute branche qui porte du „ fruit, il la taille, afin qu'elle puisse être encore „ plus fertile. Vous êtes déja duement préparés „ par la parole que je vous ai dite". Au reste Mr. *Heylyn* se sert de *vous* au-lieu de *toi*, à l'imitation du Nouveau Testament de *Berlin* qu'il n'a pas dédaigné de consulter.

II. Donnons quelques échantillons des Notes. Matth. II. 3. *Quand Hérode apprit cela, il en fut allarmé & tout Jérusalem avec lui.* Les vieilles Versions mettent *troublé*, situation qui convenoit bien à *Hérode* jaloux de sa couronne, mais non pas aux habitans de Jérusalem que ce Prince opprimoit, & qui

qui ſelon leurs idées d'un *Meſſie*, ne pouvoient que ſe réjouir de ſa naiſſance dans l'eſpérance qu'il les délivreroit. Le mot de l'Original ſignifie ſimplement une *grande émotion*, ſoit qu'elle ſoit l'effet de la crainte, de la joye, ou de l'admiration. On le trouve dans le ſens d'*admiration* : *Judith.* XIV. 7. En ce cas-là les habitans de Jéruſalem ne pouvoient pas s'*allarmer* ; on ne s'allarme point de la naiſſance d'un Libérateur, on s'en réjouit. D'ailleurs *allarmer* & *troubler* ſont à peu près ſynonymes. Je dirois : Hérode *en fut ému & toute la ville de Jéruſalem avec lui* ; puiſqu'il y a des *émotions* de crainte auſſi-bien que de joye.

Matth. XI. 7. *Qu'êtes-vous allé voir* &c. Je ſuppoſe que l'interrogation emporte ici une négation, comme s'il eût dit : " Dans quelle vue „ êtes-vous allés vers *Jean-Batiſte*? Ce n'a pas été pour contempler les roſeaux agités ſur les bords du *Jourdain*, ni parce qu'il y faiſoit grande figure ; vous ne deviez pas vous attendre à un tel ſpectacle dans un déſert. Mais ſi vous y êtes allés pour voir un Prophète, il l'étoit effectivement, & même d'une excellence ſupérieure à tout autre.

Jean VII. 37. 38. *Le dernier jour de la fête, Jéſus dit : ſi quelqu'un a ſoif, qu'il vienne à moi & qu'il boive* &c. Il s'agiſſoit de la Fête des Tabernacles, où le paſſage cité ſe liſoit dans le Service public. C'eſt Zach. XIV. 8. Le dernier jour de cette Fête la coutume étoit d'apporter dans le Sanctuaire des vaiſſeaux pleins d'eau puiſée dans le baſſin de Siloé, à quoi le Seigneur fait alluſion ; deſorte que ſon diſcours étoit clairement entendu des Auditeurs.

Ch. XI. 16. *Allons-y auſſi, afin de mourir avec lui*,

lui, c'eſt-à-dire avec Jéſus, dont ils croyoient la vie en danger en allant à *Jéruſalem*.

D'autres l'entendent de *Lazare*. Quoi qu'il en ſoit, je crois qu'on devroit traduire ce Verſet par interrogation : y *allons-nous auſſi* &c. en liant cette objection avec celle qui eſt attribuée aux Diſciples au v. 8. ſur ce que le Seigneur leur propoſa de retourner en Judée : *Maître*, lui dirent-ils, *il n'y a que peu de tems que les Juifs cherchoient à vous lapider, & vous voulez retourner-là? Jéſus leur répondit : n'y a-t-il pas douze heures au jour* &c ? réponſe qu'ils ne paroiſſent pas avoir compriſe, puiſque, ſur ce que le Sauveur leur dit enſuite que *Lazare* dormoit & qu'il alloit l'éveiller, ils repliquèrent, toujours en vue de l'empêcher d'y aller : *Seigneur, s'il dort, il guérira* de lui-même, il n'eſt pas néceſſaire d'y aller. Alors *Jéſus* leur dit ouvertement : *Lazare eſt mort. Et je me réjouis, à cauſe de vous, de ce que je ne m'y ſuis pas trouvé, afin que vous croyiez. Mais allons chez lui.* Ces dernières paroles donnent lieu de croire que le Seigneur s'étoit arrêté en chemin pendant cette converſation, ou bien qu'il n'étoit pas encore parti. Les Diſciples pouvoient ſe flatter de le diſſuader. Mais dès qu'il eut dit, *allons chez lui*, & qu'il ſe fut mis en chemin malgré le danger, *Thomas, dit là-deſſus aux autres Diſciples : y allons-nous auſſi pour nous faire aſſommer de pierres & périr avec lui* ?

Cette explication paroîtra d'autant plus raiſonnable, ſi l'on conſidère que les Diſciples n'avoient, ſur-tout avant la réſurrection de *Lazare*, que des idées très confuſes de ce que leur Maître étoit réellement ; qu'ils n'attendoient ſous ſon règne, qu'u-

qu'une prospérité temporelle; que lorsqu'il leur déclara sa mort ils en furent fort allarmés, parce qu'elle renversoit leurs espérances; qu'ils étoient si éloignés de vouloir *mourir avec lui*, que quand ils le virent saisi par les *Juifs*, comme un criminel, ils s'enfuirent tous, & que le plus zélé le renia pour éviter le même sort; que *Thomas* étoit le plus timide & le plus incrédule, & qu'ils ne furent pleinement instruits de la Rédemption, qu'après avoir reçu le St. Esprit. Au-lieu que dans l'autre sens, qu'il me soit permis de le dire, *Thomas* est un Enthousiaste, qui veut courir à la mort sans qu'il en puisse résulter aucun bien, & qui anime ses compagnons à y courir avec lui contre les avis de leur Maître. Il s'agissoit-là d'une persécution; & il leur avoit dit expressément, que si on les *persécutoit dans une ville ils s'enfuissent dans une autre*. Mes Lecteurs me pardonneront d'avoir mis ici cette petite dissertation.

Je reviens à mon Auteur. Chap. XII. ℣. 31. 32. *C'est maintenant que le monde va être jugé; c'est à cette heure que le Prince de ce monde va être chassé. Et pour moi quand je serai élevé de la terre, je tirerai tous les hommes à moi.* Il paroît du ℣. 27. que notre divin Sauveur avoit été dans un grand trouble au sujet des souffrances par lesquelles il devoit racheter le Monde. Il étoit sur le point d'accomplir ce grand ouvrage: *c'est maintenant que le monde va être jugé*; jugement par lequel son sort va être décidé, l'usurpateur chassé, & le Rédempteur établi dans l'acquisition qu'il en fait par sa mort. Car il ajoûte, *quand je serai élevé de la terre* &c. Etre élevé de la terre est un Hébraïsme, qui signifie

mou-

mourir. On le trouve deux autres fois dans l'Evangile ; & l'on voit par la réponse que font les Juifs en s'en servant dans le même sens, que c'étoit une expression familière que tout le monde entendoit. *La loi nous enseigne*, disent-ils, *que le Christ doit vivre éternellement ; comment donc dites-vous que le Fils de l'homme doit être élevé* ; c'est-à-dire mourir. Ils ne l'entendoient que de la mort en général, c'étoit tout le sens de la phrase. Mais le Seigneur la préféra à d'autres équivalentes, parce qu'elle convenoit très bien à la mort sur la croix.

XVI. 17. *Dans peu de tems vous ne me verrez plus.* Ceux qui sont délaissés, desquels il est ici parlé, trouvent ce *peu de tems* d'une ennuyeuse longueur, ils appréhendent que ce période ne finisse jamais ; mais qu'ils fassent leurs efforts pour animer leurs espérances, en réfléchissant que le Maître l'appelle un *court espace*. On le trouvera bien court en effet, si on le compare à l'éternité bienheureuse qui le doit suivre. Cette réflexion est tirée de loin & sent un peu l'enthousiasme.

XVII. 19. *Je me sanctifie moi-même.* Je me dévoue moi-même, comme une Victime, pour être sacrifié.

De la Justice.

III. Passons aux leçons ou dissertations. Notre Auteur, fondé sur des passages d'anciens Auteurs Grecs & Latins (*a*), soutient que la *Justice* comprend

(*a*) Ἐν δὲ δικαιοσύνῃ συλλήβδην πᾶσ' ἀρετὴ ἔνι. *In justitiâ comprehenditur omnis virtus.* Theognis, vers. 147.

Justitia est Æquitas jus unicuique tribuendi pro dignitate cujusque. Cic. Rhetor. ad Herennium.

Juſ-

prend toutes les vertus, tous nos devoirs envers Dieu, envers nos prochains, & envers nous-mêmes. Il prétend que „ dans le ſtile de l'Ecriture, la *Juſtice*, à l'égard de Dieu, conſiſte dans „ les trois vertus cardinales, la Foi, l'Eſpérance „ & la Charité. La première eſt une *Juſtice* due à „ ſa *Véracité*, la ſeconde à ſa *Bonté*, & la troiſiè- „ à ſa ſouveraine *Excellence*. La *Juſtice* envers „ nous-mêmes conſiſte dans la tempérance, l'oc- „ cupation, l'humilité & la mortification. Enfin „ la *Juſtice* envers nos Prochains renferme tous „ les devoirs *ſociables*, que *S. Paul* réduit à un „ ſeul article de la *Juſtice*, en les exprimant tous „ par le mot de *dette: Ne devez rien à perſonne, „ mais aimez-vous l'un l'autre* (*a*). Les dettes „ ſont évidemment du reſſort de la *Juſtice*, & la „ bienveillance envers les hommes eſt une véri- „ table dette, en vertu du commandement du „ Créateur".

„ En un mot, *Juſtice* eſt un terme qui exprime „ en abrégés toute ſorte de devoirs, parce que ren- „ dre à chaque choſe ſon dû & le traiter ſelon „ ſon mérite, ce qui eſt l'office de la *Juſtice*, c'eſt „ à quoi ſe réduiſent toute la Religion & toute la „ Morale". La *Juſtice* eſt toutes les vertus, ou, ſi l'on veut, c'eſt la ſeule vertu. Car toutes les belles qualités qui portent ce nom, ne ſont réellement des vertus qu'autant qu'elles ſont marquées au coin de la *Juſtice*, qui les anime & qui les dirige.

Du

Juſtitia erga Deos Religio, *erga Parentes* pietas, *vulgo autem* bonitas; *creditis in rebus* fides, *in moderatione animadvertendi* lenitas, amicitia in *benevolentiâ* nominatur. De partitione oratoriâ.

(*a*) Rom. XIII. 8.

Du Royaume des Cieux.

Le *Royaume des Cieux* & le *Royaume de Dieu* ſont deux phraſes employées indifféremment par les Auteurs ſacrés, non ſimplement pour exprimer l'état des Bienheureux dans le Ciel, mais un état où l'on doit entrer dès cette Vie; & elles marquent plutôt les diſpoſitions convenables pour le Bonheur Céleſte, que la poſſeſſion de ce Bonheur. L'expreſſion de *Royaume du Ciel*, pour déſigner ces diſpoſitions abſolument néceſſaires aux *Saints*, eſt fort ancienne. Elle étoit en uſage dans la Théologie des Juifs long-tems avant *Jéſus-Chriſt*, & tout le monde l'entendoit quand l'Evangile fut publié. Elle ſignifioit *l'Amour & la Crainte de Dieu dans le cœur.* „ Le Rabbin *Gamaliel* récitant les „ Prières *Phylactériques* le ſoir de ſes Noces, ré„ pondit à ſes Diſciples qui s'en étonnoient, qu'il „ ne vouloit pas négliger un moment *le Royau„ me du Ciel* (*a*)". Cependant les Juifs n'en avoient pas des idées bien juſtes, puiſqu'ils renverſoient l'ordre, en diſant qu'on devoit prendre d'abord le Royaume du Ciel & enſuite le joug de la Loi, au-lieu que l'obſervation de la Loi eſt une préparation néceſſaire pour recevoir *le Royaume du Ciel*. Par-là on découvre le ſens de l'exhortation de *Jean Baptiſte*: *Amendez-vous, car le Royaume des Cieux eſt proche.* Or la *Repentance* de *Jean* eſt la même choſe que ce que les Juifs appelloient *prendre le joug de la Loi*, & il la recommande avec raiſon, comme une diſpoſition préalable pour recevoir le *Royaume des Cieux*, lequel eſt un état de perfection qui ne dépend point de nous. „ Car

(*a*) *Berachoth* fol. 16. 1. in *Miſchna.*

„ Car Dieu a d'abord donné aux Hommes une „ Loi pour réformer leur vie, & se bien gouver- „ ner, autant que le peut permettre leur capacité. „ C'eſt-là l'ouvrage propre de la Repentance & „ de l'Amendement. Quand ils y ont fait de juſ- „ tes progrès, alors, comme la Révélation nous „ l'enſeigne, Dieu daigne intervenir dans l'Ou- „ vrage de la Réformation & le prendre en main, „ car les Hommes ne pourroient jamais l'ac- „ complir par leurs propres forces, mais il le con- „ duit par l'influence de ſon Eſprit, & *ſon Roy-* „ *me vient* dans leurs cœurs: *Amendez-vous, car* „ *le Royaume des Cieux eſt proche*, c'eſt-à-dire, „ purifiez vos cœurs par la Repentance, afin que „ vous puiſſiez avoir part au bienfait que Dieu va „ accorder aux Hommes, en établiſſant ſon Régne „ dans le cœur de ceux qui s'y ſeront duement „ préparés". Il va les prendre plus immédiate- ment ſous ſon Gouvernement, & les ſanctifier par l'influence directe de ſon Eſprit. *Voici le Régne de Dieu eſt dans vous.*

Ce n'eſt pas que cette expreſſion n'ait une ſignification plus générale. L'Auteur n'en diſconvient pas; il y a des endroits où elle ſignifie clairement la *Félicité Céleſte*, & où elle ne ſignifie que cela, comme Matt. XXV. 34. Et d'autres où elle ſe prend pour l'établiſſement de la Religion Chrétienne. C'eſt, dit Mr. *Heylin*, quand elle eſt employée *collectivement*. Mais quand elle eſt priſe rélativement, elle marque ce ſentiment intérieur, qu'un Chrétien a de la Grace qui agit en lui, où il trouve de ſi grands avantages, que pour en faire toute ſon occupation, il renonce à tout autre engagement. C'eſt pour lui ce *Tréſor* inſtimable, cet-

te

te *Perle de grand prix* dont parle le Seigneur.

Explication de Matt. III. 15.

C'eſt ainſi qu'il nous convient d'accomplir toute Juſtice; c'eſt-à-dire, *toute ſorte de Juſtice*. Ce Chapitre roule ſur deux ſortes de Baptêmes de *Purification*; le premier, c'eſt le Baptême de *Jean* pour préparer les Hommes au ſecond, qui eſt le Baptême de *Jéſus-Chriſt*, fait par le *Vent & par le Feu*. Car c'eſt ainſi que notre Auteur rend πνεῦμα dans cet endroit. Et au moyen de ce Paſſage ainſi expliqué & joint à d'autres, il trouve dans l'Evangile une Métaphore ſoutenue, où les progrès du Froment dès le tems qu'il eſt ſemé dans une terre préparée, juſqu'à ce qu'il ſoit raſſemblé dans le grenier, repréſentent le Salut des Fidèles depuis le moment de leur vocation juſqu'à la conſommation de leur Bonheur dans le Ciel. En effet, ſi vous mettez *Vent* au-lieu d'*Eſprit*, le ſens en ſera plus naturel: il *vous baptiſera par le Vent & par le Feu* (*a*); *il a ſon Van à la main; il nettoyera ſon Aire* &c. Cela n'empêche pas que dans la Métaphore le *Vent* ne repréſente le St. Eſprit, comme *l'Aire* repréſente l'aſſemblage des Elus. Et par le *Feu*, il faut entendre l'Amour Divin, qui conſomme & anéantit les motifs d'intérêt, les craintes ſerviles &c. qui ont contribué à la production de la Repentance, comme le Feu matériel conſomme la *Balle* qui a ſervi à la production du Froment, & que l'on en ſépare par le moyen du Van & de l'air. Quand *Jéſus-Chriſt* dit, *qu'il eſt venu mettre le Feu ſur la Terre* (*b*), il entend par-là le Feu de l'Amour Divin qu'il

(*a*) Luc. XII. 49.

(*b*) Clem. Alex. Eclog. XXV. p. 995. Edit. Oxon. ôte l'Epithète de *Saint*, & ajoûte *car* au commencement de l'autre Verſet: *car il a ſon Van* &c.

qu'il eſt venu allumer dans le cœur des Hommes, & que *Clément d'Alexandrie* appelle *Virtutem quæ Sanctos purgat.*

Comme donc il y a deux ſortes de Purification, il y a auſſi deux ſortes de *Juſtice* qui y répondent. L'une, qui eſt produite par la Repentance, s'appelle la *Juſtice de la Loi*; l'autre, appartenant à la Purification faite par l'Eſprit de *Chriſt* s'appelle *la Juſtice de Dieu.* Par la Loi il ne faut pas entendre ici la Loi de *Moyſe*, ou quelqu'autre ſyſtême de Morale rédigé par écrit, mais *toutes les convictions qu'un homme a de ce qu'il doit faire, & qui ſont pour lui cette Loi.* A meſure que nous faiſons des efforts avec le *concours* de la Grace pour ſurmonter nos inclinations, nous avançons dans cette première ſorte de Juſtice, appellée la *Juſtice de la Loi*, & quelquefois notre *propre Juſtice*, parce que ſous l'influence du Ciel nous en ſommes les principaux Agens, & que c'eſt l'Amour-propre qui nous fait agir pour éviter les peines de la Vie préſente & celles de la Vie avenir. Cette première Juſtice eſt un préparatif pour parvenir à la ſeconde appellée la *Juſtice de Dieu*, laquelle eſt d'une eſpèce fort ſupérieure, & s'acquiert par la ſeconde Purification, ſçavoir par le Baptême de *Jéſus-Chriſt*, qui la produit dans ceux qui ſe ſont préparés à le recevoir, par leur fidélité ſous la première Diſpenſation.

Jean, qui connoiſſoit *Jéſus* pour le Diſpenſateur de cette *Juſtice Divine*, fut ſurpris de ce qu'il venoit chercher la première: *J'ai beſoin*, lui diſoit-il, *d'être baptiſé par vous, & vous venez à moi?* Mais *Jéſus*, qui devoit paſſer par toutes ſortes d'états & les ſanctifier, ne ſe vouloit diſpenſer d'aucun devoir humain. *Né de femme & ſujet à la Loi*

Loi naturelle, il voulut en remplir toutes les obligations, & par-là il acquit, dans le plus haut degré de perfection la *Juſtice* qui appartient à cet ordre de choſes. C'eſt ce que ſignifioit la réception du Baptême de *Jean*. A l'égard de la ſeconde Juſtice, il l'accomplit par ſa Paſſion & par ſa Mort, comme il le diſoit lui-même peu de jours avant que de ſouffrir : *Je dois être baptiſé d'un Baptême ; & combien ſuis-je preſſé juſqu'à ce qu'il s'accompliſſe* (*a*). *Jéſus-Chriſt* eſt tout à la fois le Modèle & le Miniſtre de cette Juſtice Divine, comme *Jean* l'étoit de la *Juſtice de la Loi*, qui s'acquéroit par ſon *Baptême de Repentance*. Au reſte l'Auteur déclare que cette Doctrine ſublime n'eſt point pour des Novices en fait de Religion; elle n'eſt intelligible qu'à ceux qui ont déjà fait de grands progrès dans la Diſcipline préparatoire de la Loi.

Des Pauvres en Eſprit.

La Pauvreté extérieure eſt un beſoin dont le ſentiment oblige les Hommes à avoir recours aux autres & à dépendre d'eux pour y ſupléer, ſoit par l'Aumône, ſoit en vertu d'une Servitude. La *Pauvreté en Eſprit* ſuppoſe tout de même un *beſoin*, & par conſéquent, *un recours conſtant par la Prière & par l'Obéiſſance à Dieu, duquel on dépend pour y parvenir*. Après avoir montré que nous ſommes naturellement pauvres, puiſque tout eſt à Dieu, à qui nous appartenons nous-mêmes corps & ame (*b*), & que nous ſommes encore plus pauvres entant que Pécheurs, puiſque le Péché eſt une dette qui s'accumule & que nous ne ſommes pas en état de payer, l'Auteur conclud que la *Pauvreté en Eſ-*

(*a*) Luc. XII 50. (*b*) 1 Cor. VI. 19. 20.

Esprit est un sentiment intérieur de ce misérable état, avec une conduite qui y réponde; un sentiment qui soit gravé profondément dans le cœur, & qui influe sur la conduite.

IV. Les *Discours choisis* sont au nombre de XVII. 1. la Religion naturelle est le fondement de la Religion révélée. 2. Du Péché Originel. 3. De l'Arbre de Science. 4. De la Conscience. 5. De la Loi cérémonielle. 6. Liaison de la Religion avec la Morale. 7. Du Bonheur de ceux qui ne sont point scandalisés de *Christ*. 8. De la Naissance du Seigneur. 9. De l'Epiphanie. 10. De l'Obéissance de Christ à *Joseph* & *Marie*. 11. De l'Humilité de *Jésus*. 12. De porter sa Croix. 13. De la Passion. 14. De la Résurrection. 15. De la Pentecôte. 16. De la Bienveillance Chrétienne. 17. Le Sacrifice Chrétien. Suivent trois Sermons. 1. Sur le mauvais Riche & Lazare. 2. Sur les obligations des Riches à faire l'Aumône. 3. Pour la Consécration de l'Evêque de *Bristol*. Abrégeons quelques-uns de ces Discours suivant l'ordre dans lequel ils sont rangés.

I. *La Religion naturelle est le fondement de la Religion révélée.*

L'Auteur se propose de montrer dans ce Discours, que tout Homme qui connoît par le Raisonnement les obligations que la Religion naturelle lui impose, & qui y conforme exactement sa conduite, ne peut manquer de recevoir la Révélation. La Religion naturelle se prend quelquefois pour toutes les obligations qui naissent de la Nature des choses, & souvent aussi pour les seules obligations qu'on découvre par la Raison. On l'a recommandée amplement sous la première idée

par

par l'Harmonie, l'Ordre & la Beauté que ſa pratique établiſſoit dans le Monde; mais ces motifs ſont trop ſubtils pour réprimer le torrent des Paſſions. Le fameux *Woolaſton* l'a miſe dans un jour plus avantageux, en montrant qu'elle conſiſte dans la *Conformité avec la Vérité*; & il a tellement épuiſé le ſujet, que tout ce qu'on peut y ajoûter, c'eſt que dès long-tems l'Ecriture a propoſé la Vérité comme la Subſtance de tout devoir. Elle appelle les Préceptes Divins *les Loix de la Vérité*, & leur Accompliſſement *marcher dans la voye de la Vérité*, *faire la Vérité*, *obéir à la Vérité* &c. (*a*). D'un autre côté Lucifer eſt condamné pour n'avoir pas perſiſté dans la *Vérité*; comme Principe du Mal, il eſt appellé le *Pére de Menſonge*, & les Pécheurs ſont qualifiés de *Menteurs*, parce que tout Péché eſt un menſonge dans la pratique (*b*).

Cependant l'Ecriture ſe ſert plus généralement du terme de *Juſtice* pour exprimer tous les devoirs de l'Homme; mais ces deux termes ſont à quelques égards ſynonymes. Lorſqu'ils ſe prennent pour une Règle ou une Loi, ils ne différent que par rapport à nos différentes Facultés. La Vérité regarde l'entendement, par lequel nous connoiſſons les choſes pour ce qu'elles ſont; & cette *Vérité* imprimée dans la Volonté devient *Juſtice*, par laquelle on traite chaque choſe ſelon ſa qualité. Si les Hommes agiſſoient toujours conſéquemment, la *Vérité* & la Juſtice ſeroient inſéparables; mais ſouvent la *Vérité* n'eſt dans leur eſprit qu'une

(*a*) Néhém. IX. 13. Matt. II. 6. Pſ. CXIX. 151. Jean XIII. 16 &c.

(*b*) Jean VIII. 44. XVIII. 37. Apoc. XXI. 27. λοιπὸν ψεῦδος

ne ſimple idée ſpéculative qui ne paſſe point à la *Volonté*.

Pour que la *Vérité* ſoit efficace, elle doit gouverner nos Sentimens & nos Paſſions, & ſur-tout l'*Amour* appellé *Charité* dans l'Ecriture. L'Amour eſt la Paſſion ſouveraine à laquelle les autres ſe ſoumettent ſi ponctuellement, qu'on peut les regarder comme l'Amour diverſifié, ſelon les différentes ſituations de l'Objet. „ Ainſi l'*Affliction* „ lamente l'Abſence, & la *Crainte* appréhende la „ perte de ce que nous aimons. Le *Deſir* le pourſuit; l'*Eſpérance* l'a en vue; la *Colère* s'élève „ contre les Obſtacles; & la *Joye* triomphe dans la „ Poſſeſſion". *Amor meus eſt pondus meum*, dit St. Auguſtin, *eo feror quocunque feror*. L'Auteur prend occaſion de cette Métaphore, d'expliquer, par une admirable comparaiſon priſe des effets de la *Gravitation* dans le Monde matériel, les effets de l'Amour dans le Monde ſpirituel, dont Dieu eſt le centre vers lequel tendent tous les Etres intelligens, par ce principe d'Amour qui les anime, pendant qu'ils ſont attirés eux-mêmes par l'Amour infini du Créateur; & plus ils s'en approchent, plus ils s'approchent auſſi les uns des autres par ce même principe d'Amour par lequel ils tendent à s'unir réciproquement (*a*). On ne peut qu'admirer l'inviolable fidélité avec laquelle les Loix de la Nature ſont obſervées par les Etres inanimés depuis le Soleil & les Etoiles juſqu'au moindre petit brin d'herbe. Le Créateur auroit pu établir la même immutabilité dans le Monde ſpirituel, en donnant à

(*a*) On trouve cette comparaiſon dans *Hutcheſon's* Enquiry &c.

à l'Homme de ſi vives & ſi fortes impreſſions de la *Vérité*, qu'elles auroient toujours déterminé ſa Volonté, & règlé ſes Paſſions. Mais l'Homme n'auroit plus été un *Etre libre*, c'auroit été une *pure Machine*.

Qu'il me ſoit permis de le dire, cette Solution ne me paroît point du tout ſatisfaiſante. Quoi ! Parce qu'un Etre intelligent aura de la *Vérité* des idées ſi *vives* & ſi *triomphantes* qu'elles détermineront infailliblement toutes ſes actions, ce ne ſera plus un Etre libre ? Dieu eſt la *Vérité* même ; la *Vérité* eſt la règle conſtante de toutes ſes actions, & nous pouvons dire qu'il eſt impoſſible qu'il agiſſe d'une manière contraire à la *Vérité* ; cependant Dieu n'eſt-il pas un Etre libre ? Les Anges ont de la *Vérité* des idées ſi *vives* & *ſi triomphantes* qu'elles déterminent infailliblement toutes leurs actions ; les Anges ne ſont-ils pas des Etres libres ? Il ſe rencontre bien des circonſtances où les Hommes ont de la *Vérité* des *impreſſions ſi vives* & ſi *triomphantes* qu'elles déterminent néceſſairement leur Volonté ; ceſſent-ils d'être *libres* dans ces circonſtances ? Diſons plutôt que l'Homme eſt tel qu'il devoit être pour tenir la place qu'il occupe dans les Ouvrages de la Création, & peut-être pour donner occaſion au Créateur de faire connoître au Monde intelligent ſes Perfections morales.

Juſques ici l'Auteur a traité la Religion comme renfermant tout Devoir poſſible dans tous les Etres poſſibles ; mais dans le ſecond ſens, qui eſt le plus utile, on entend par la Religion naturelle *tous les Devoirs qui ſe peuvent découvrir par la Raiſon*. Ici chacun répond pour ſoi-même & juge pour

soi-même ; on peut faire part aux autres de ses découvertes, mais c'est tout ; la Religion naturelle ne connoît point d'autorité.

On a déjà remarqué que les Loix de la Nature sont ponctuellement observées dans la partie matérielle de la Création, pendant qu'elles sont manifestement transgressées dans la raisonnable. Pourquoi des Facultés plus nobles se trouvent-elles si souvent en faute pendant que la *Matière* brute ne s'écarte jamais de la *Vérité* des choses ? Pour répondre à cela, il faut considérer d'abord, que si les Loix de la Nature sont si exactement observées dans le Monde matériel, c'est parce que Dieu lui-même les met en exécution. " Les Philosophes „ savent & démontrent que chaque particule de „ matière est animée par la Divinité qui réside „ dans tous ses Ouvrages ; que les Cieux & la Terre, les Etoiles & les Planètes se meuvent & gravissent en vertu de ce grand Principe qui est en „ elles ; que toutes les parties mortes de matière „ reçoivent de la vigueur par la présence de leur „ Créateur, qui les rend capables de faire valoir „ leurs diverses Facultés". Dieu est également présent dans tous les Etres spirituels, mais sa présence n'y est pas toujours efficace : la Matière est purement passive, l'Action Divine n'y trouve point d'obstacle : mais les Esprits sont doués de liberté & d'activité ; ainsi Dieu requiert leur *concours volontaire*, parce qu'il traite toutes choses selon leur Nature. „ Quoique, suivant la Justice, toutes les „ Créatures dépendent nécessairement de Dieu, „ il est cependant au pouvoir de l'Homme, en „ vertu de sa *Liberté*, d'agir conformément à cette dépendance, ou non. C'est la présence de

„ Dieu

„ Dieu qui lui conſerve l'être & le mouvement ;
„ c'eſt par elle que ſon ſang circule & que la Vie
„ animale exerce toutes ſes fonctions ; cependant
„ l'Eſprit de l'Homme peut, en quelque ſorte, ex-
„ clure Dieu, il peut arrêter ſes bénignes influen-
„ ces, il peut le négliger entièrement ou l'ou-
„ blier, & vivre *ſans Dieu dans* le Monde". Voi-
là la ſource de toutes les folies & de tous les cri-
mes que les Hommes commettent ; & c'eſt le ſeul
moyen de rendre raiſon de la ſcène extravagante
des affaires humaines.

Le premier moyen de ſortir de cet aveugle-
ment, c'eſt la Prière. Le Devoir de prier Dieu eſt
un Article fondamental de la Religion naturelle.
L'Auteur qui l'a ſi bien décrite, conclud en termes
exprès, „ que ne prier jamais eſt équivalent à
„ cette aſſertion : *il n'y a point de Dieu, qui gou-*
„ *verne le Monde, à prier*". Si les Hommes pra-
tiquoient ce devoir avec fidélité, il les conduiroit
certainement aux Dogmes de la Religion révélée

II. Du Péché Originel (*a*).

Quoique nous ne puiſſions pas avoir une con-
noiſſance exacte de la chute de l'Homme, nous ne
l'ignorons pourtant pas entièrement ; *Moyſe* nous
en dit tout ce qu'il nous importe d'en ſavoir, &
cette importante Hiſtoire mérite toute notre at-
tention. Lorſqu'on veut s'en faire une juſte idée,
il faut donner beaucoup au Langage humain, qui ne
peut exprimer les choſes ſpirituelles autrement que
par des Figures fondées dans l'analogie qui ſubſiſte
entre le Monde viſible & l'inviſible. Outre cela,
lorſ-

(*a*) St. Auguſtin eſt le premier qui ſe ſoit ſervi de cette expreſſion.

lorſque la *Geneſe* a été écrite, le Langage étoit fort groſſier, & la plupart des Hommes incapables de ſpéculations ſublimes. Ainſi l'Hiſtorien Sacré a été obligé de ſe ſervir d'Images ſenſibles, comme d'une eſpèce d'Hiéroglyphes pour repréſenter les choſes intellectuelles. Tel eſt en particulier l'*Arbre de Science*; Symbole dont les Ecrivains Juifs ſe ſervent pour exprimer quelque point capital de Connoiſſance. De-là le fameux *Arbre* cabaliſtique ſur lequel ils arrangent leur Syſtême des Attributs de Dieu, appellés *Sephiroth*; de-là les *Rabbins* appellent leurs Articles de Foi, des *Plantes*; de-là encore ces Paroles de *Jéſus-Chriſt*: *toute Plante*, c'eſt-à-dire *toute Doctrine que mon Pére* n'a point plantée, ſera déracinée (*a*).

Quand donc on lit que le premier Homme étoit placé dans un Jardin fertile, on en doit conclure que ſon *Eſprit* avoit auſſi ſon *Paradis* accommodé à ſes Facultés, & abondant en toute ſorte de Connoiſſances, qui lui étoient auſſi néceſſaires que la nouriture matérielle au Corps. Pendant que celui-ci s'entretient par le moyen des fruits de la Terre, l'Eſprit ſe repaît de penſées; les bonnes le nouriſſent & le perfectionnent, & les mauvaiſes le corrompent & le tuent. L'Homme ſe trouva pourvu dans le *Paradis*, *de toute ſorte d'Arbres agréables à la vue & bons pour ſa nouriture*, mais auſſi de toute ſorte de Connoiſſances agréables à la Spéculation, & bonnes pour la nouriture de l'Ame. Outre cela, il avoit à ſa portée un ordre de Connoiſſances dont il ne devoit pas ſe mêler, appellées la *Science du Bien & du Mal*: c'eſt-à-dire, „ qu'il

(*a*) Matt. XV. 13.

„ qu'il lui étoit défendu de prendre les choſes „ ſous un certain point de vue, qui lui découvriroit la Connoiſſance du Bien & du Mal". Ce n'eſt pas qu'il ne connût le Bien dès le moment de ſa création, puiſque tout ce qui l'environnoit étoit bon; mais il ne le connoiſſoit que comme celui qui n'a jamais été dans les Ténébres, connoît la Lumière, ce qui mérite à peine le nom de Connoiſſance, laquelle ne s'acquiert que par la comparaiſon des oppoſés. „ C'eſt préciſément cette „ Science expérimentale qui lui étoit défendue, „ la Connoiſſance du Bien par ſon contraire: de„ ſorte qu'à proprement parler, c'eſt le Mal uni„ quement qui lui étoit défendu".

Mais d'où le Mal eſt-il venu dans le Monde? Cette queſtion, qui a été regardée comme fort épineuſe, peut aiſément ſe réſoudre en conſidérant ſimplement d'où le Bien moral procède. Ne réſulte-t-il pas du bon uſage qu'un Agent libre fait de ſa Liberté, quand il choiſit ce qui eſt bon, & qu'il rejette le contraire? Le Mal vient tout de-même de la Liberté. Otez la Liberté, il n'y aura pas plus de Bien moral dans l'Homme qu'il y en a dans une Machine. Comme donc le Bien procède de la libre détermination de la Volonté, de-même la poſſibilité du Mal découle évidemment de la même cauſe, & il eſt inutile de la chercher ailleurs.

L'Homme ne devoit ſe ſervir de ſa Volonté que pour la ſoumettre à Dieu, & de ſa Liberté que pour donner un certain mérite à ſa Soumiſſion, en rendant généreuſement à ſon Créateur un hommage qu'il pouvoit lui refuſer. *Adam* en agit autrement, il deſobéit & il en fut puni. Mais pourquoi a-t-il enveloppé toute ſa Race dans ſa chute? Cet article

eſt

eſt une Pierre d'achoppement à bien des perſonnes. Pourquoi, diſent-ils, Dieu a-t-il permis cette fatale cataſtrophe, pourquoi a-t-il remis entre les mains du premier Homme le ſort de ſa poſtérité? Si nous voyions en ſon entier, répond notre Auteur, le plan de la Providence, rélativement au Genre-humain, ces Plaintes & ces Queſtions téméraires nous paroîtroient déraiſonnables, pleines d'ingratitude, & injurieuſes au Rédempteur qui a fait une abondante compenſation pour tous les dommages qui réſultent du Péché d'*Adam*, en faiſant propitiation, non ſeulement pour le Péché Originel, mais encore pour les Péchés actuels de tout le Monde. Si nous nous plaignons de notre état préſent, c'eſt parce que nous en ſentons tous les inconvéniens, & que nous en connoiſſons peu les avantages. Les Anges apoſtats ſont tombés ſans reſſource, mais nos premiers Parens ont été relevés de leur chute. Ce n'eſt point par notre faute que nous nous trouvons au fond du précipice; notre Divin Rédempteur nous aide à en ſortir par ſa Lumière & par ſon Secours.

Quant à la corruption de notre Nature, à la rigueur ce n'eſt point notre Péché; nous n'en ſerons point reſponſables; au contraire, le Souverain Juge y aura beaucoup d'égard au dernier Jour. Cependant elle nous fournit continuellement occaſion de nous former à la Vertu. Les mauvais deſirs qu'elle nous ſuggère ſont les ennemis que nous avons à combattre, & qui ſont pour nous un ſujet de Victoire & de Triomphe. Otez ces mauvais deſirs, vous ôtez à la Nature humaine ſon excellence, qui conſiſte à réſiſter à nos mauvaiſes Inclinations, à nous vaincre nous-mêmes, & à faire éclat-

ter

ter notre Fidélité au Créateur, malgré les Tentations qui nous environnent.

Mr. *Heylin* remarque avec raison, que le Péché Originel a été la source de bien des Absurdités de la part de ceux qui ont voulu l'expliquer. Il cite pour exemple Mr. *Pascal*, qui d'ailleurs a rendu de grands services à la bonne Cause. „ Cet écoulement, dit-il, ne nous paroît pas seulement impossible, il nous semble même très injuste. „ Car qu'y a-t-il de plus contraire aux Règles de „ notre misérable Justice, que de damner éternellement un Enfant incapable de Volonté, „ pour un Péché où il paroît avoir eu si peu de „ part, qu'il est commis six mille ans avant qu'il „ fût en être. Certainement rien ne nous heurte „ plus rudement que cette Doctrine. Et cependant sans ce Mystère, le plus incompréhensible de tous, nous sommes incompréhensibles „ à nous-mêmes" (*a*). La conclusion est juste, mais les prémices fourmillent d'Absurdités.

1. A l'égard de l'*Impossibilité*, l'Ecriture nous apprend, qu'après sa chute & son rétablissement à la capacité de faire son Salut, *Adam engendra un Fils à sa ressemblance, selon son image* (*b*), c'est-à-dire avec les mêmes dispositions au Mal & avec le même principe de Grace infusé pour les combattre, qu'*Adam* avoit alors. Loin qu'il y ait-là de l'impossibilité, je n'y vois que le cours ordinaire de la Nature suivant lequel tous les Animaux produisent leur semblable. A cette Impossibilité prétendue, il ajoûte l'*Injustice* apparente: „ car, „ dit-

(*a*) Pensées de Mr. *Pascal*. Edit. de Paris 1671. pag. 137.
(*b*) Gen. V. 3.

„ dit-il, qu'y a-t-il de plus contraire aux *Règles* „ de notre *miſérable Juſtice* &c. appellant auſſi „ les idées par leſquelles nous jugeons de cette „ Doctrine"? A la vérité, la manière dont nous pratiquons la Juſtice eſt très *miſérable*, mais nos Règles ſpéculatives de la Juſtice ſont aſſez droites, puiſque Dieu lui-même en appelle à ces Règles, préciſément dans le cas dont il s'agit (*a*). Nos idées de la Juſtice ne ſont point notre propre ouvrage; c'eſt la copie de la Loi éternelle gravée dans nos Conſciences, & nous ſerons jugés nous-mêmes au dernier Jour ſelon ces idées. Elles ne nous trompent point au ſujet d'un Enfant *incapable de Volonté*, par conſéquent de *Loi*, puiſque St. Paul déclare qu'*où il n'y a point de Loi le Péché n'eſt point imputé* (*b*); *& qu'où il n'y a point de Loi, il n'y a point de Tranſgreſſion.* A quoi on peut ajoûter que où il n'y a point de Transgreſſion, il ne peut y avoir de châtiment. Cette Concluſion eſt juſte, quand même l'Ecriture n'en diroit rien; comme en effet elle ne dit pas tout ce que le Rédempteur accomplira dans un état futur. Mais la même Autorité Divine qui nous apprend la maladie innée du Genre-humain, nous apprend auſſi le remède qu'elle déclare être ſuffiſant pour guérir le Mal; car le *ſecond Adam* réparera tous les Maux que le premier a faits (*c*).

L'Auteur avoit déjà dit que le *Rédempteur a fait une abondante compenſation pour tous les Dommages qui réſultent du Péché d'Adam.* Cette Réponſe a été faite par bien d'autres Théologiens; el-

(*a*) Ezech. XVIII. 19. 25. 29. (*b*) Rom. IV. 15. V. 13.
(*c*) Rom. V. 12—21.

elle eſt ſpécieuſe, mais dans le fond eſt-elle bien ſatisfaiſante ? Car ne peut-on pas raiſonner ainſi ? Suppoſez qu'*Adam* eût perſiſté dans l'état d'Innocence, il auroit été infailliblement heureux, & toute ſa Poſterité l'eût été comme lui. Perſonne, que je ſache, ne conteſte cette ſuppoſition; mais par ſa Deſobéiſſance, il a rendu tous ſes Deſcendans ſujets à la Condamnation (*a*). Pour remédier à un ſi grand mal, *Jéſus-Chriſt* eſt venu au Monde, & ſon Sacrifice eſt plus que ſuffiſant pour payer la rançon de tous les Hommes, mais tous n'en profitent pas. De l'aveu de tous les Syſtêmes, il y a des Reprouvés, je ne diſpute point ſur le nombre; il y aura des Ames condamnées aux Flammes éternelles de l'Enfer; que ce ſoit par leur faute ou autrement, il eſt néanmoins clair, que c'eſt par une ſuite du Péché d'*Adam*; donc le ſecond *Adam* ne répare *point* tous les maux que le premier a faits (*b*).

L'*Avantage* que l'Auteur trouve dans les *mauvais Déſirs* par la gloire de les ſurmonter, ne me paroît pas bien réel. Outre qu'il en périt beaucoup dans ce combat, de ſon propre aveu (*c*), un Homme ſage préférera toujours un état ſûr & paiſible à un état plein de difficultés & de traverſes, quoiqu'il fût aſſuré d'en ſortir enfin heureuſement. Qu'il me ſoit permis d'ajoûter un mot ſur la Solution

(*a*) Vid. Wil. Beveridge Theſaur. Theol. p. 363. Tom. I. *Le Péché qu'il* (Adam) *commit nous, eſt auſſi réellement imputé que ſi nous l'avions commis nous-mêmes.*

(*b*) Le Syſtême du *rétabliſſement* peut ſeul rendre la propoſition vraie dans toute ſon étendue. L'Auteur paroît y faire alluſion quand il dit „ que l'*Ecriture ne nous dit pas tout ce que le Rédempteur accomplira dans un Etat futur*".

(*c*) Il cite 2. Eſdr. VII. 57, 58. *celui qui ſera vaincu ſouffrira, mais* &c.

tion qu'il donne de la Propagation du *Péché Originel*: c'eſt qu'*Adam* ayant, par ſa chute, contracté des diſpoſitions au Mal, engendra un Fils *à ſon image*, c'eſt-à-dire avec les mêmes diſpoſitions, & c'eſt ainſi que les *Sociniens* l'expliquent. Mais dans ce Syſtême le Père engendreroit l'Ame auſſi-bien que le Corps, ce qui n'eſt pas concevable, en ſuppoſant que l'Ame eſt une Subſtance ſpirituelle diſtincte du Corps; auſſi nos Théologiens enſeignent-ils que Dieu l'a crée au moment qu'elle eſt néceſſaire pour animer l'embrion, mais qu'en qualité de Juge, il la prive dès lors de la *Rectitude* avec laquelle il avoit créé les ames de nos premiers Parens. Ce Syſtême n'a pas moins ſes épines. On ſent bien que la choſe eſt; mais pour le comment, c'eſt une Enigme qui n'a point encore été expliquée, & qui ne le ſera peut-être jamais.

III. *De l'Arbre de Science.*

Ce Diſcours eſt une ſuite du précédent. L'Auteur tâche d'y donner une idée plus diſtincte de l'Etat d'Innocence; il en ſent toute la difficulté, mais cependant il croit que quelque groſſière que ſoit ſon ébauche, elle ſervira à réſoudre la difficulté en queſtion, ſavoir, pourquoi la Science du Bien & du Mal étoit défendue à *Adam*? La condition du premier Homme avant la chute s'appelle quelquefois l'*Etat d'Innocence*, & quelquefois l'Etat de *Juſtice Originelle*. La première expreſſion en donne une idée ſimplement négative, l'autre eſt poſitive & explicite, & par conſéquent celle ſur laquelle on doit inſiſter. Elle ſignifie que dans cet Etat, *Adam* avoit une connoiſſance exacte de tous les Objets qui ſe préſentoient à ſa vue, & qu'il étoit capable de rendre juſtice à chaque choſe, en

la

la traitant précisément selon ce qu'elle étoit. Ainsi la *Justice* Originelle d'*Adam* venoit de sa connoissance ; tant qu'il conserva ces justes impressions que la *Vérité* faisoit sur son Entendement, il étoit obligé de traiter chaque chose selon sa valeur intrinsèque, & par conséquent, Dieu tenoit le premier rang dans son Cœur, comme il le tient dans l'Univers. C'étoit sa pensée dominante à laquelle toutes les autres étoient soumises, & dont elles dépendoient comme tout autre chose dépend du Créateur ; en un mot il connoissoit Dieu comme l'Auteur & la Fin de toutes choses. L'Homme devoit conserver l'idée de cette Rélation aussi inviolablement que cette Rélation même subsiste dans la Nature des choses, & la Volonté Divine, qui les fit & leur assigna leur rang, devoit être la règle de leur valeur. Ainsi le Mal étoit exclus.

Mais dès que le fragile *Adam* se détourna de cette sublime & seule raisonnable vue des choses, & qu'il abandonna le Créateur pour tourner ses regards sur lui-même comme s'il eût eu un intérêt différent, il ne jugea plus des Créatures que par le service qu'il crut en tirer, & alors, *le Plus & le Moins*, *le Mieux & le Pire*, *le Bien & le Mal* se montrèrent. Car le *Moi*, ayant pris la place du Créateur dans le Cœur de l'Homme, devint la règle des Jugemens qu'il porta ; & comme la *Justice* résulte de la pratique de la *Vérité*, la réjection de la *Vérité* fut suivie de l'*Injustice*. Car dès que l'Homme cessa de se regarder, lui & toutes les Créatures qui l'environnoient, comme l'Ouvrage de Dieu, il perdit le sentiment de ses Obligations à la Bonté Divine, toutes ses Affections se révoltèrent ; & l'Ingratitude, source infaillible de

l'Orgueil, ſuccéda à la Reconnoiſſance. En un mot, dès qu'*Adam agit contre la rélation qu'il avoit avec Dieu*, cette Apoſtaſie de la *Vérité* & de la *Bonté* le rendit très coupable (*a*). Il trouva la punition dans ſon crime: il avoit abandonné Dieu, & Dieu l'abandonna. Ainſi la Sentence prononcée contre lui, *dès le jour que tu en mangeras, tu mourras de mort* (*b*), fut ponctuellement accomplie, le jour même de la Tranſgreſſion.

Car la Mort n'eſt point la perte de l'Exiſtence, il n'y a probablement rien de tel dans la Nature, ce n'eſt qu'une altération dans la manière d'exiſter, par laquelle la Scène eſt changée: nous perdons la vûë des choſes telle que nous avions coutume de l'avoir, & nous ne pouvons plus jouir de ce commerce qui avoit ſubſiſté pendant cette eſpèce de vie dont la Mort eſt l'extinction. Ainſi *Adam* mourut de la Mort ſpirituelle en perdant de vue les idées de *Vérité* & de *Juſtice* qu'il avoit des choſes, & le Commerce immédiat qu'il avoit avec ſon Créateur. J'avoue que cette Explication me plaît beaucoup. Ce n'eſt pas-là le ſeul endroit de l'Ouvrage qui mérite des louanges; (*c*) & ſi j'ai dit librement ma penſée ſur quelques-uns, ce n'eſt pas que je ne croye le tout très digne de l'attention des Chrétiens qui cherchent à s'inſtruire & à nourrir leur Piété, laquelle eſt un *Sel* excellent, ſeul capable de garantir leurs Ames de corruption, & de les rendre dignes, en vertu de la Grace du Rédempteur, d'être les Temples du Dieu vivant. AR.

(*a*) L'Auteur cite ceux qui lui ont fourni ces idées: *Philo Jud.* De mundi opificio. Edit. ult. Vol. I. p. 37. & Vol. 2. p. 10.

Maimonides More Novochim, Part 1. Cap. 2. Comm. in Job. cap. XIV. 20. (*b*) Gen. II. 17.

(*c*) ..... *non ego paucis offendar maculis.* Hor.

ARTICLE VII.

DE l'ESPRIT *des* LOIX. Second Extrait (*a*).

DAns le *Gouvernement Deſpotique* il faut que l'Education ſoit ſervile, elle ne doit chercher qu'à abaiſſer le cœur, & non à l'élever comme dans la Monarchie. L'extrême obéiſſance ſuppoſe de l'ignorance dans celui qui obéit; elle en ſuppoſe même dans celui qui commande; il n'a point à délibérer, à douter, ni à raiſonner; il n'a qu'à vouloir. Dans ce Gouvernement, le ſavoir eſt dangereux, l'émulation funeſte. L'Education y eſt preſque nulle. Il ne faut pas beaucoup de préceptes pour faire qu'un Eſclave ſoit ce qu'il doit être.

Il en eſt tout autrement dans le *Gouvernement Républicain*: on y a beſoin de toute la puiſſance de l'Education. En voici la raiſon. La Vertu eſt l'objet de ſes Loix. Or la Vertu eſt un renoncement à ſoi-même, & ce renoncement eſt toujours une choſe très pénible. On peut définir cette Vertu, *l'Amour des Loix & de la Patrie*. Cet amour demande une préférence continuelle de l'intérêt public ſur ſien propre.

Avoir, préférer l'intérêt public au ſien propre. Dans quelle République cela ſe voit-il aujourd'hui? Il y a plus de vingt-cinq ans que je vis dans le centre d'une fameuſe République, je connois aſſez le génie & le caractère des Habitans; mais j'y cherche encore cette belle Vertu du *renoncement à ſoi-même*, elle y eſt du moins fort rare.

(*a*) On trouve le premier Extrait dans la première Partie de ce Tome à la page 201.

re. Je conviens avec l'Auteur, qu'*on n'est pas toujours ce qu'on devroit être*; mais il me semble que si la Vertu telle qu'il la définit ici, est le Principe du Gouvernement Républicain, elle devroit y régner beaucoup plus qu'elle n'y règne, elle devroit s'y faire remarquer plus communément et dans un degré plus éminent que dans les Monarchies. Or l'amour de soi-même, l'amour de ses propres intérêts, est dans les Républiques d'aujourd'hui à peu près le même que dans les Monarchies. Elles sont donc corrompues, me dira l'Auteur. Je n'ai rien à lui répliquer. Plein des idées de la *Grandeur des Romains*, il a peut-être formé son Système sur le plan de celui des beaux jours de leur République. Mais les tems passés ne sont plus, et l'on peut bien s'écrier, *ô tempora! ô mores!*

Ce ne sont pas seulement les Loix de l'Education qui doivent être relatives au Principe de chaque Gouvernement; celles que le Législateur donne à toute la Société doivent l'être aussi. Dans la *Démocratie*, il faut de l'*Egalité*, & de la *Frugalité*. C'est ce que l'Auteur fait voir, & je renvoie sur cela à l'Ouvrage. Pour établir l'Egalité quelques Législateurs anciens partagèrent également les Terres. Mais cela ne peut avoir lieu que dans la fondation d'une République nouvelle, ou lorsque l'ancienne est entièrement corrompue. Quoique dans la Démocratie l'Egalité soit l'ame de l'Etat, cependant elle est si difficile à établir, qu'une exactitude extrême à cet égard ne convient pas toujours. Il suffit, suivant l'Auteur, qu'on établisse un Cens qui réduise ou fixe les différences à un certain point; après quoi c'est à des Loix particulières à égaliser, pour ainsi dire, les ine'ga-

lités, par les charges qu'elles imposent aux Riches & le soulagement qu'elles accordent aux Pauvres.

Dans une bonne Démocratie il ne suffit pas que les portions des Terres soient égales, il faut aussi qu'elles soient petites. Comme l'égalité des fortunes entretient la Frugalité, la Frugalité maintient l'Egalité des fortunes. Il est vrai que lorsque la Démocratie est fondée sur le Commerce, il peut fort bien arriver que des Particuliers y ayent de grandes richesses, & que les Mœurs n'y soient pas corrompues. C'est que l'esprit de Commerce entraîne alors avec soi celui de frugalité, d'économie, de modération, de travail, de sagesse, de tranquilité, d'ordre & de règle. Ainsi tandis que cet esprit subsiste, les richesses qu'il produit n'ont aucun mauvais effet. Le mal arrive lorsque l'excès des richesses détruit cet esprit de Commerce; on voit tout-à-coup naître les desordres de l'inégalité qui ne s'étoient pas encore fait sentir.

Pour maintenir l'esprit de Commerce, il faut que les principaux Citoyens le fassent eux-mêmes, que cet esprit règne seul & ne soit point croisé par un autre; que toutes les Loix le favorisent, & divisent les fortunes à mesure que le Commerce les grossit. C'est une bonne Loi dans une République commerçante, que celle qui donne à tous les enfans une portion égale dans la succession des Pères.

Lorsqu'on voit dans une Démocratie que le partage égal des Terres, qui doit maintenir les Mœurs, n'y convient pas, il faut avoir recours à d'autres moyens. On peut établir un Corps fixe qui soit par lui-même la règle des Mœurs, un Sénat où l'âge, la vertu, la gravité, les services don-

nent entrée. Dans ce Sénat fait pour être le dépôt des Mœurs, les Sénateurs doivent être élus pour la vie. Mais dans un Sénat fait pour préparer les affaires, les Sénateurs peuvent changer. Rien ne donne plus de force aux Loix que cette même ſubordination des Citoyens aux Magiſtrats. L'autorité paternelle eſt encore très utile pour maintenir les Mœurs. La puiſſance paternelle ſe perdit à Rome avec la République.

Dans l'*Ariſtocratie* la modeſtie & la ſimplicité des manières ſont la force des Nobles. Quand ils n'affectent aucune diſtinction, quand ils ſe confondent avec le Peuple, quand ils ſont vêtus comme lui, quand ils lui font partager tous leurs plaiſirs, il oublie ſa foibleſſe. Les Privilèges doivent être pour le Sénat, & le ſimple reſpect pour les Sénateurs. Il y a deux ſources principales de déſordres dans les Etats Ariſtocratiques: l'inégalité extrême entre ceux qui gouvernent & ceux qui ſont gouvernés, & la même inégalité entre les différens Membres du Corps qui gouverne. De ces deux inégalités réſultent des haines & des jalouſies que les Loix doivent prévenir ou arrêter.

La première inégalité ſe trouve principalement, lorſque les Privilèges des Principaux ne ſont honorables que parce qu'ils ſont honteux au Peuple. Elle ſe trouve encore lorſque les Nobles ſe donnent le privilège de ne point payer de Subſides; lorſqu'ils font des fraudes pour s'en exempter; lorſqu'ils les appellent à eux ſous prétexte de retributions ou d'appointemens pour les emplois qu'ils exercent; enfin quand ils rendent le Peuple tributaire & ſe partagent les Impôts qu'ils levent ſur eux. Ce dernier cas eſt rare; une Ariſtocratie où il au-

roit

roit lieu, ſeroit le plus dur de tous les Gouvernemens. Il faut faire voir au Peuple que les Revenus ſont bien adminiſtrés; les lui montrer, c'eſt en quelque manière l'en faire jouir.

Il eſt ſur-tout eſſentiel dans l'Ariſtocratie que les Nobles ne lèvent pas les Tributs. Tous les Particuliers ſeroient alors à la diſcrétion des Gens d'affaire; il n'y auroit point de Tribunal ſupérieur qui les corrigeât. Ceux d'entre eux prépoſés pour ôter les abus, aimeroient mieux jouir des abus. Bientôt les profits qu'on y feroit, ſeroient regardés comme un patrimoine que l'avarice étendroit à ſa fantaiſie. On baiſſeroit les Fermes, on réduiroit à rien les Revenus. C'eſt par-là que quelques Etats, ſans avoir reçu d'échec qu'on puiſſe remarquer, tombent dans une foibleſſe dont les Voiſins ſont ſurpris, & qui étonnent les Citoyens mêmes. On voit aſſez de quels Etats l'Auteur veut parler. Il faut que les Loix défendent auſſi le Commerce aux Nobles: des Marchands ſi accrédités feroient toutes ſortes de monopoles. Mais n'y auroit-il pas moyen de prévenir par quelque réglement les inconvéniens qui pourroient réſulter de la permiſſion qu'on leur accorderoit de faire le Commerce? Je paſſe ſous ſilence d'autres Loix rélatives au Principe de ce Gouvernement.

L'Honneur étant le Principe de la Monarchie, les Loix doivent s'y rapporter. Il faut qu'elles y travaillent à ſoutenir la Nobleſſe; il faut qu'elles la rendent héréditaire pour être le lien & du pouvoir du Prince & de la foibleſſe du Peuple. Les Subſtitutions qui conſervent les biens dans les familles, ſeront très utiles dans ce Gouvernement, quoiqu'elles ne conviennent pas dans les autres.

Le Retrait-lignager rendra aux familles nobles les terres que la prodigalité d'un parent aura aliénées. Les terres nobles auront des privilèges comme les personnes. On ne peut guère séparer la dignité du Noble de celle de son Fief. On peut permettre de laisser la plus grande partie de ses biens à un seul de ses enfans. Les Loix doivent favoriser le Commerce, & mettre un bon ordre dans la manière de lever les Tributs.

L'avantage du Gouvernement Monarchique sur le Républicain, c'est que les affaires étant menées par un seul, il y a plus de promptitude dans l'exécution. Mais comme cette promptitude pourroit dégénérer en rapidité, c'est aux Loix à y mettre une certaine lenteur qui prévienne les abus. Il a aussi un grand avantage sur le Gouvernement Despotique. Comme il y a sous le Prince plusieurs Ordres qui tiennent à la Constitution, l'Etat est plus fixe, la Constitution plus inébranlable, la Personne de ceux qui gouvernent plus assurée. Dans le Gouvernement Despotique tous les desordres sont extrêmes; dans les Monarchies les choses sont très rarement portées à l'excès. Toutes nos Histoires, dit l'Auteur, sont pleines de guerres civiles sans révolutions; celles des Etats Despotiques sont pleines de révolutions sans guerres civiles. Mais je voudrois bien savoir ce qui cause dans ces deux cas le plus de préjudice aux Peuples, ou *les guerres civiles sans révolutions*, ou les *révolutions sans guerres civiles*? Il me semble que ce sont les guerres civiles sans révolutions. Le Gouvernement Despotique auroit donc à cet égard de l'avantage sur le Monarchique.

Il y a peu de remarques à faire sur les Loix rélatives

tives au *Gouvernement Despotique*. A des Peuples timides, ignorans, abatus, il ne faut pas beaucoup de Loix. Tout y doit rouler sur deux ou trois idées; quand on instruit une Bête, on lui donne presque toujours la même leçon. Comme la conservation de l'Etat n'est que la conservation du Prince, ou plutôt du Palais où il est enfermé, tout se réduit à concilier le Gouvernement Politique & Civil avec le Gouvernement Domestique, les Officiers de l'Etat avec ceux du Serrail. La force n'étant pas dans l'Etat, mais dans l'Armée qui l'a fondé, il faudroit, pour défendre l'Etat, conserver cette Armée; mais elle est formidable au Prince. Comment donc concilier la sureté de l'Etat avec la sureté de la Personne? Dans ce Gouvernement la Religion a plus d'influence que dans un autre; elle est une crainte ajoûtée à la crainte. Dans les Empires Mahométans, c'est de la Religion que les Peuples tirent en partie le respect étonnant qu'ils ont pour leur Prince.

Dans les Etats où il n'y a point de Loix fondamentales, la succession à l'Empire ne sauroit être fixe. Le Successeur est déclaré ou par le Prince ou par une Guerre Civile. Chaque Prince de la Famille Royale ayant une égale capacité pour être élu, il arrive que celui qui monte sur le trône fait d'abord étrangler ses frères, comme en Turquie; ou les fait aveugler, comme en Perse; ou les rend fous, comme chez le Mogol; ou si l'on ne prend point ces précautions, comme à Maroc, chaque vacance du trône est suivie d'une affreuse guerre civile. Le meilleur ordre de succession est celui qui frappe le plus les yeux, comme la naissance, parce que cette disposition arrête les brigues & étouffe l'ambition.

Dans

Dans le Gouvernement Deſpotique le pouvoir paſſe tout entier dans les mains de celui à qui on le confie. Le Vizir eſt le Deſpote lui-même, & chaque Officier particulier eſt le Vizir. Dans le Gouvernement Monarchique le pouvoir s'applique moins immédiatement; le Monarque en le donnant le tempère; il fait un telle diſtribution de ſon autorité, qu'il n'en donne jamais une partie qu'il n'en retienne une plus grande. Dans le Gouvernement Deſpotique l'autorité ne peut être balancée; celle du moindre Magiſtrat le l'eſt pas plus que celle du Deſpote. Dans les Païs modérés la Loi eſt par-tout ſage, elle eſt par-tout connue, & les plus petits Magiſtrats peuvent la ſuivre.

Je ne dirai qu'un mot des remarques que fait l'Auteur ſur les *Préſens* & les *Récompenſes* dans les trois Gouvernemens. Dans une République les Préſens ſont une choſe odieuſe, parce que la Vertu n'en a pas beſoin. Dans une Monarchie l'Honneur eſt un motif plus fort que les Préſens. Mais dans l'Etat Deſpotique, où il n'y a ni Honneur ni Vertu, on ne peut être déterminé à agir que par l'eſpérance des commodités de la vie. A l'égard des Récompenſes, le Deſpote n'a que de l'argent à donner, le Monarque donne des honneurs qui mènent à la fortune; mais dans une République où la Vertu règne, motif qui ſe ſuffit à lui-même & qui exclut tous les autres, l'Etat ne récompenſe que par des témoignages de cette Vertu.

Aujourd'hui ces Républiques ſont bien rares. Parcourez celles que vous connoiſſez, & vous verrez que dans la plupart on ne cherche pas moins l'argent que dans les Gouvernemens Deſpotiques,

&

& qu'on n'y brigue pas moins les honneurs qui mènent à la fortune, que dans les Monarchies. De l'argent, de l'argent; on se croit assez vertueux quand on en a. „ Que demandent ordinairement „ nos Romains sitôt qu'ils entrent dans les Tem„ ples? Des richesses. Grands Dieux, s'écrient-ils, „ multipliez nos écus: faites que de tous les Co„ffres-forts qui sont en dépôt dans la place de „ *Trajan*, le mien soit le plus grand & le mieux „ rempli!

Prima ferè vota, & cunctis notissima templis,
Divitiæ ut crescant, ut opes; ut maxima toto
Nostra sit arca foro (*a*).

Voici quelques questions rélatives aux Principes des trois Gouvernemens. Elles sont curieuses & intéressantes. Les Loix doivent-elles forcer un Citoyen à accepter les Emplois publics? Est-ce une bonne maxime qu'un Citoyen puisse être obligé d'accepter dans l'Armée une place inférieure à celle qu'il a occupée? Mettra-t-on sur une même tête les Emplois civils & militaires? Convient-il que les Charges soient vénales? Dans quel Gouvernement faut-il des Censeurs? Je me hâte. L'Auteur est trop plein de choses pour que je puisse donner seulement le précis de ses réponses.

Je ne m'arrêterai pas non plus beaucoup sur les conséquences qu'il tire des Principes des divers Gouvernemens par rapport à la simplicité des Loix civiles & criminelles, la forme des Jugemens & l'établissement des Peines. Il y a sur tout cela quantité de belles remarques & de solides réflexions. Je n'en détacherai que quelques-unes; &

(*a*) Juvenal *Sat.* X, v. 23, 24, 25.

& j'avertis en même tems que je suis comme forcé de leur faire perdre une bonne partie de leur mérite : peut-être aussi ne choisirai-je pas ce qu'il y a de meilleur.

Voici une maxime fondée & sur la raison & sur l'expérience. C'est que la sévérité des peines convient mieux au Gouvernement Despotique, qu'à la Monarchie & à la République. La raison en est que le Principe du Gouvernement Despotique est la terreur, & que la Monarchie & la République ont pour ressort l'Honneur & la Vertu. Dans les Etats modérés l'amour de la Patrie, la honte & la crainte du blâme, sont des motifs reprimans, qui peuvent arrêter bien des crimes. La plus grande peine d'une mauvaise action sera d'en être convaincu. Un bon Législateur s'attachera donc moins à punir les crimes qu'à les prévenir ; il s'appliquera plus à donner des mœurs qu'à infliger des supplices. C'est l'éloge qu'*Ovide* donnoit à *Auguste*.

Multa metu pœnæ, pœnâ qui pauca coërcet.
Et jacit invitâ fulmina rara manu (*a*).

Dans presque tous les Etats de l'Europe les peines ont diminué ou augmenté à mesure qu'on s'est plus approché ou plus éloigné de la Liberté. Les hommes extrêmement heureux & extrêmement malheureux sont également portés à la dureté ; témoins les Moines & les Conquérans. Chez les Peuples sauvages qui mènent une vie très dure, & chez les Peuples des Gouvernemens Despotiques où il n'y a qu'un homme exorbitamment favorisé de la fortune, on est également cruel. Dans

(*a*) *De Ponto*, Lib. I. Epist. II. V. 127, 128.

Dans les Gouvernemens modérés, tout pour un bon Législateur peut servir à former des peines. „ Huit jours de prison, ou une légère amende, „ frappent autant l'esprit d'un Européen, nourri dans un Païs de douceur, que la perte d'un „ bras intimide un Asiatique. Ils attachent un certain degré de crainte à un certain degré de peine; & chacun la partage à sa façon: le desespoir „ de l'infamie vient désoler un François, qu'on „ vient de condamner à une peine, qui n'ôteroit „ pas un quart-d'heure de sommeil à un Turc (*a*).

N'est-il pas bien extraordinaire qu'à Sparte une de ces peines consistoit à n'être jamais dans sa Maison qu'avec des Vierges? C'étoit condamner le Criminel à passer sa vie dans une espèce de Paradis, dans un séjour de Délices, semblable à celui où se trouvoit l'*immortelle* Anaïs, *qui erroit toute les nuits de chambre en chambre, recevant partout des hommages toujours différens, & toujours les mêmes* (*b*). Cela prouve bien que ce que la Loi appelle une peine, est effectivement peine.

Une autre peine, & même l'une des principales qu'on infligeoit encore à Sparte, étoit de ne pouvoir prêter sa femme à un autre, ni recevoir celle d'un autre. Plaisant Gouvernement! qui permettoit ce que nous ne pouvons pratiquer sans crime. Le Législateur avoit peut-être plus consulté la foiblesse de l'Homme & son inconstance, que le bon ordre & la pureté des mœurs. L'Homme aime *le changement de mets*, dit le bon Mr. *de la Fontaine*; & c'est sans doute pour cela qu'il auroit voulu qu'on

(*a*) *Lettres Persanes, Lettre* 62.
(*b*) *Id. Lettre* 125.

qu'on accordât pareille permiſſion en France: mais il n'avoit pas apparemment prévu les conſéquences, ou ne vouloit pas les voir.

..... *Semblable indult en France*
Viendroit fort bien, j'en répons, car nos gens
Sont grands troqueurs. Dieu nous créa changeans (*a*).

C'eſt une vérité conſtante, & dont l'expérience fait foi, que lorſqu'un Peuple eſt vertueux, il faut peu de peines. Le Peuple Romain avoit de la probité. Cette probité eut tant de force, que ſouvent le Légiſlateur n'eut beſoin que de lui montrer le bien pour le lui faire ſuivre; il ſembloit qu'au-lieu d'Ordonnances il ſuffiſoit de lui donner des Conſeils. Il faut que la plus grande partie de la peine ſoit l'infamie de la ſouffrir. Dans les Païs où la honte n'eſt pas une ſuite du ſupplice, cela vient de la Tyrannie qui a infligé les mêmes peines aux Scélérats & aux Gens-de-bien. Au Japon on punit de mort preſque tous les crimes, parce que la deſobéiſſance à un auſſi grand Empereur que celui du Japon, eſt regardée comme un crime énorme. Là il n'eſt pas queſtion de corriger le coupable, mais de venger le Prince irrité. C'eſt en quelque ſorte chercher la ſatisfaction du Tyran dans le ſupplice même du Criminel. Quelle barbarie!

Qui fruitur pœna, ferus eſt, legumque videtur
Vindictam præſtare ſibi: cum viſcera felle
Canduerint; ardet ſtimulis, ferturque nocendi
Prodigus, ignarus cauſæ (*b*).

Belle maxime! „ Il eſt eſſentiel, dit l'Auteur, „ que

(*a*) Voyez *les Troqueurs* dans les *Contes* de *La Fontaine*.
(*b*) Claudian. *de Conſulatu Mallii*, v, 224, &c.

„ que les peines ayent de l'harmonie entre elles,
„ parce qu'il eſt eſſentiel que l'on évite plutôt un
„ grand crime qu'un moindre, ce qui attaque
„ plus la Société que ce qui la choque moins".
C'eſt un grand mal de faire ſubir la même peine à celui qui vole ſur un grand-chemin, & à celui qui vole & aſſaſſine. En Angleterre on n'aſſaſſine point, parce que les Voleurs peuvent eſpérer d'être tranſportés dans les Colonies, mais non les Aſſaſſins. Celui qui fait du dégât dans un jardin, dit *Horace*, n'eſt pas ſi criminel que celui qui pille la nuit le Temple des Dieux.

Nec vincet ratio hoc, tantumdem ut peccet idemque
Qui teneros caules alieni fregerit horti,
Et qui nocturnus Divûm ſacra legerit (*a*).

L'Auteur ne nous dit preſque rien de la *Queſtion* ou *Torture* qu'on fait ſouffrir aux Criminels, dans la crainte où il eſt de ne parler qu'après tant d'habiles gens & de beaux génies qui ont écrit ſur cette matière. Il convient *qu'elle n'eſt pas néceſſaire par ſa nature*; & la raiſon qu'il en donne, c'eſt que nous voyons aujourd'hui une Nation très bien policée (*b*) la rejetter ſans inconvénient. „ C'eſt, dit *Montagne*, une dangereuſe invention
„ que celle des *Gehennes*, & ſemble que ce ſoit
„ plutôt un eſſay de patience que de vérité. Et
„ celui qui les peut ſouffrir, cache la vérité, &
„ celui qui ne les peut ſouffrir... C'eſt un moyen
„ plein d'incertitude & de danger. Que ne diroit-
„ on, que ne feroit-on pour fuyr à ſi griefves dou-
„ leurs"? *Etiam*

(*a*) Horace L. I. *Sat.* III. v. 115, &c.
(*b*) La Nation Angloiſe.

Etiam innocentes cogit mentiri dolor.

Dans la Monarchie, *la Clémence* eſt la qualité diſtinctive du Souverain. Elle y eſt plus néceſſaire que dans tout autre Gouvernement, parce qu'on y eſt gouverné par l'Honneur, qui ſouvent exige ce que la Loi défend. La diſgrace y eſt un équivalent à la peine; les formalités même des jugemens y ſont des punitions. C'eſt-là que la honte vient de tous côtés pour former des genres particuliers de peine. Les Grands y ſont ſi fort punis par la diſgrace, par la perte de leurs habitudes, de leurs plaiſirs, que la rigueur à leur égard eſt inutile.

Les Monarques ont tant à gagner par la Clémence, que c'eſt preſque toujours un bonheur pour eux d'avoir occaſion de l'exercer; *& on le peut preſque toujours*, dit l'Auteur, *dans nos Contrées*. Dans la République où l'on a pour principe la Vertu, elle eſt moins néceſſaire. Dans l'Etat Deſpotique où règne la Crainte, elle eſt moins en uſage, parce qu'il faut contenir les Grands par des exemples de ſévérité. C'eſt proprement à ce Gouvernement, & non à la Monarchie, qu'on peut appliquer cette maxime, que *la Clémence du Roi eſt ſouvent plus utile que la rigueur*. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on eût toujours fait cette diſtinction.

..... *Plus ſæpe moces patientia Regis,*
Quam rigor: illa moces paucis, hæc incitat omnes,
Dum ſe ferre ſuos ſperant impunè reatus (*a*).

Entrons dans une nouvelle carrière, & parcourons de nouveaux objets. Examinons les conſéquences des différens Principes des trois Gouverne-

(*a*) Gunther, Ligurin. Lib. I. v. 472, &c.

lemens, par rapport aux Loix Somptuaires, au Luxe, &. à la Condition des Femmes. Il faut que cet article qui a rapport au Luxe ſoit une matière bien intéreſſante, puiſque la plupart de nos Politiques modernes en traitent, ſur-tout les François. Nous en avons même déjà parlé dans l'un des Extraits de ce Journal (*a*) pour répondre aux raiſons alléguées par un brave Eccléſiaſtique, qui voudroit que nous euſſions encore aujourd'hui les mœurs & les coutumes de nos anciens Pères, dont la plupart n'étoient que des Bouviers, des Bergers, des Chaſſeurs & des Laboureurs.

Le Luxe eſt toujours en proportion avec l'inégalité des fortunes. Si dans un Etat les richeſſes ſont également partagées, il n'y aura point de Luxe; car il n'eſt fondé que ſur les commodités qu'on ſe donne par le travail des autres. Mais où ſe trouve l'Etat où les richeſſes ſoient aujourd'hui également partagées? je n'en connois point.

Les richeſſes ſont également partagées par-tout où chacun n'a que le néceſſaire phyſique. Si l'on a au-delà, les uns dépenſent, les autres acquièrent, & l'inégalité s'établit. Suppoſant le néceſſaire phyſique égal à une ſomme donnée, le Luxe de ceux qui n'auront que le néceſſaire ſera égal à *Zéro*; celui qui aura le double, aura un Luxe égal à *un*; celui qui aura le double du bien de ce dernier, aura un Luxe égal à *trois*; quand on aura encore le double, on aura un Luxe égal à *ſept*: deſorte que le bien du Particulier qui ſuit, étant toujours ſuppoſé double de celui du précédent, le Luxe croîtra du double *plus une unité*, dans cette progreſ-

(*a*) Tome 14. pag. 351. & ſuiv.

greſſion, 0, 1, 3, 7, 15, 31, 63, 127.

Le Luxe eſt dans chaque Etat en raiſon compoſée de l'inégalité des fortunes qui eſt entre les Citoyens, & de l'inégalité des richeſſes des divers Etats. En Pologne les fortunes ſont d'une inégalité extrême, mais la pauvreté du Total empêche qu'il y ait autant de Luxe que dans un Etat plus riche. Il eſt encore en proportion avec la grandeur des Villes, & ſur-tout de la Capitale; enſorte qu'il eſt en raiſon compoſée des richeſſes de l'Etat, de l'inégalité des fortunes des Particuliers, & du nombre d'Hommes qu'on aſſemble dans de certains lieux.

Moins il y a de Luxe dans une *République*, plus elle eſt parfaite. Cela eſt fondé ſur ce principe de l'Auteur, que *l'égalité de partage fait l'excellence d'une République*. Or il ne peut point y avoir de Luxe dans les Républiques où les richeſſes ſont également partagées. Il n'y en avoit point chez les Lacédémoniens; il n'y en avoit point chez les premiers Romains, dans le tems ſans doute

——— *qu'un certain Curius*
Cincinnatus & des Conſuls en us
Bêchoient la terre au milieu des allarmes,
Qu'ils manioient la charue & les armes,
Et que les bleds tenoient à grand honneur
D'être ſemés par la main d'un Vainqueur (a).

A meſure que le Luxe s'établit dans une République, l'eſprit ſe tourne vers l'intérêt particulier. A des gens à qui il ne faut rien que le néceſſaire, il ne reſte à déſirer que la gloire de la Patrie & …

(a). Voyez *Le Mondain ou l'Apologie du Luxe* dans le Tom. IV. des Oeuv. de Voltaire, Edit. d'*Amſterdam*.

& la leur propre. Mais une ame corrompue par le Luxe a bien d'autres desirs: bientôt elle devient ennemie des Loix qui la gênent.

Le Luxe doit être banni de l'*Aristocratie*, parce qu'il est contraire à l'esprit de modération. A Venise les Loix forcent les Nobles à la modestie. Ils se sont tellement accoutumés à l'épargne, qu'il n'y a que les Courtisanes qui puissent leur faire donner de l'argent.

C'est autre chose dans les *Monarchies*. Les richesses y sont inégalement partagées; il faut donc qu'il y ait du Luxe. Si les Riches n'y dépensent pas beaucoup, les Pauvres mourront de faim. Il faut même que les Riches y dépensent à proportion de l'inégalité des fortunes, & que le Luxe y augmente dans cette proportion. Les richesses particulières n'ont augmenté, que parce qu'elles ont ôté à une partie des Citoyens le nécessaire physique: il faut donc qu'il leur soit rendu.

Pour que l'Etat Monarchique se soutienne, le Luxe doit aller en croissant du Laboureur à l'Artisan, au Négociant, aux Nobles, aux Magistrats, aux grands Seigneurs, aux Traitans principaux, aux Princes. Il doit se trouver par-tout pour faire règner par-tout l'abondance.

Ainsi l'on voit, en Angleterre, en France,
Par cent canaux circuler l'abondance.
Le goût du Luxe entre dans tous les rangs;
Le Pauvre y vit des vanités des Grands,
Et le travail gagé par la Molleſſe
S'ouvre à pas lents la route à la richeſſe (a).

Il y a cependant des cas particuliers où les Loix Somp-

(a) Idem *ibid.*

Somptuaires ſont utiles & même néceſſaires dans une Monarchie. Le Luxe eſt pernicieux à la Chine, & l'Eſprit de travail & d'économie y eſt auſſi requis que dans quelque République que ce ſoit. Il faut qu'on s'y attache aux Arts néceſſaires & qu'on fuie ceux de la volupté. La raiſon en eſt que l'Eſpèce humaine s'y multiplie à un tel point, que les terres, quelque cultivées qu'elles ſoient, ſuffiſent à peine pour la nourriture des habitans. Au milieu du 13me. ſiècle on fit des Loix Somptuaires en Arragon, & on en a fait de nos jours en Suède.

En général, plus un Etat eſt pauvre, plus il eſt ruiné par ſon Luxe rélatif, & plus par conſéquent il lui faut des Loix Somptuaires rélatives. Plus un Etat eſt riche, plus ſon Luxe rélatif l'enrichit, & il faut bien ſe garder d'y faire des Loix Somptuaires rélatives. „ Je ſuppoſe, dit *Usbek* à *Rhédi* (a), „ qu'on ne ſouffrît dans un Royaume que les „ Arts qui ſont abſolument néceſſaires à la culture des terres, qui ſont pourtant en grand nombre, & qu'on en bannît tous ceux qui ne ſervent qu'à la volupté ou à la fantaiſie; je le ſoutiens, cet Etat ſeroit le plus miſérable qu'il y „ eût au Monde. Quand les habitans auroient aſſez de courage pour ſe paſſer de tant de choſes, „ qu'ils doivent à leurs beſoins, le Peuple dépériroit tous les jours; & l'Etat deviendroit ſi foible, qu'il n'y auroit ſi petite Puiſſance, qui ne „ fût en état de le conquérir. . . . Les revenus des „ Particuliers ceſſeroient preſque abſolument, & „ par conſéquent ceux du Prince; il n'y auroit preſ-

(a) Voyez la 93me. *Lettre Perſane.*

„ preſque plus de rélation de facultés entre les
„ Citoyens : cette circulation de richeſſes, & cet-
„ te propagation de revenus, qui vient de la dé-
„ pendance où ſont les Arts les uns des autres,
„ ceſſeroit abſolument : chacun ne tireroit du re-
„ venu que de ſa terre, & n'en tireroit préciſé-
„ ment que ce qu'il lui faut pour ne pas mourir
„ de faim ; mais comme ce n'eſt pas la centième
„ partie du revenu d'un Royaume, il faudroit que
„ le nombre des Habitans diminuât à proportion,
„ & qu'il n'en reſtât que la centième partie. Fais
„ bien attention juſqu'où vont les revenus de
„ l'induſtrie. Un fonds ne produit naturellement
„ à ſon Maître que la vingtième partie de ſa va-
„ leur, mais avec une piſtole de couleurs un Pein-
„ tre fera un tableau qui lui en vaudra cinquante.
„ On en peut dire de-même des Orfèvres, des
„ Ouvriers en laine, en ſoie, & de toutes ſortes
„ d'Artiſans.

Dans le Chapitre de l'*Adminiſtration des Femmes*, l'Auteur prétend „ qu'il eſt contre la Raiſon
„ & contre la Nature que les Femmes ſoient
„ maîtreſſes dans la maiſon, comme cela étoit é-
„ tabli chez les Egyptiens ; mais qu'il ne l'eſt
„ pas qu'elles gouvernent un Empire ". Si les Femmes ont aſſez de capacité pour gouverner un Empire, l'Auteur croit-il donc qu'elles en manqueroient pour gouverner leur maiſon ? *Dans le premier cas*, dit-il, *l'état de foibleſſe où elles ſont ne leur permet pas la prééminence*. Mais cette foibleſſe empêche-t-elle quantité de Veuves d'élever parfaitement bien leur Famille ? Dans pluſieurs Villes des Païs-bas les Femmes ont ſoin des affaires de Commerce, elles voyagent même

ſouvent en France, en Hollande, en Allemagne, tandis que leurs Maris n'ont d'autre occupation que de ſe bien divertir.

Je ne vois pas d'ailleurs qu'on puiſſe jamais démontrer *qu'il eſt contre la Raiſon & contre la Nature que les Femmes ſoient les maîtreſſes dans la maiſon.* „ Non, dit un Philoſophe très galant „ & très bien connu de l'Auteur (*a*), la Nature „ n'a jamais dicté une telle Loi: l'empire que „ nous avons ſur elles eſt une véritable tirannie: „ elles ne nous l'ont laiſſé prendre, que parce „ qu'elles ont plus de douceur que nous, & par „ conſéquent plus d'humanité & de raiſon: ces „ avantages, qui devoient ſans doute leur donner la ſupériorité, ſi nous avions été raiſonnables, la leur ont fait perdre, parce que nous ne „ le ſommes point..... Nous employons toutes ſortes de moyens pour leur abattre le courage: les forces ſeroient égales, ſi l'éducation „ l'étoit auſſi: éprouvons-les dans les talens que „ l'éducation n'a point affoiblis, & nous verrons „ ſi nous ſommes ſi forts". Suivant ce même Philoſophe les Femmes ont ſur nous un empire naturel; celui de la beauté, à qui rien ne réſiſte. Le nôtre n'eſt pas de tous les Païs, mais celui de la beauté eſt univerſel (*b*).

Les Miſſionnaires nous parlent du vaſte Empire de la Chine comme d'un Gouvernement admirable, qui mêle enſemble dans ſon principe la crainte, l'honneur & la vertu; mais notre Auteur

(*a*) Dans la 30me. *Lettre Perſane.*

(*b*) Mr. *de Fontenelle* a eu la même penſée. Voyez ſes *Dialogues des Morts* & *l'Eſprit de Fontenelle* page 253.

avoue qu'il ignore ce que c'eſt que cet honneur dont on parle chez des Peuples à qui on ne fait rien faire qu'à *coups de bâton*. Les brigandages des Mandarins, les deſordres qui règnent dans ce Gouvernement, en font évanouir tout le merveilleux qu'on a cru y trouver. *La Chine eſt donc un Etat deſpotique dont le principe eſt la crainte*; & par conſéquent c'eſt un très mauvais Gouvernement.

Si notre Auteur n'eût pas publié ſitôt ſon Ouvrage, il eût pu confirmer ce qu'il avance par le témoignage de *Richard Walter*, qui nous a donné la Rélation du Voyage fait autour du Monde par Milord *Anſon*. Cet Hiſtorien fait voir par des faits inconteſtables, que le Gouvernement de la Chine eſt extrêmement défectueux, & qu'on doit regarder comme autant de fictions tout ce que les Miſſionnaires Jéſuites nous en diſent de merveilleux. *Les Magiſtrats*, dit-il, *y ſont corrompus, le Peuple voleur, les Tribunaux dominés par l'intrigue & la vénalité* (*a*).

Je me vois dans la néceſſité de changer la forme de cet Extrait; je m'apperçois que je ne ſaurois plus ſuivre mon Auteur. Je me rapelle les Loix de ce Journal, qui exigent que je ſois très court pour pouvoir donner place à d'autres Extraits. Pour m'y conformer je me contenterai de parcourir très légérement & ſans garder aucun ordre une partie de ce qui m'a paru de plus intéreſſant, & je ſupprimerai quantité de remarques que je m'étois pro-

(*a*) Liſez ſur cela tout le Chap. X. pag. 319 de l'Edition Françoiſe publiée à *Amſterdam* en 1749. Nous devons cette belle Traduction à deux très habiles hommes, Meſſieurs de J..... & S....

proposé de faire sur cet excellent Ouvrage.

„ Toute grandeur, toute force, toute puissance „ est rélative..... Sous le règne de *Louis XV.* „ la France fut au plus haut point de sa grandeur „ rélative.... L'Ecosse & l'Angleterre ne formoient point un Corps de Monarchie.... La „ Moscovie n'étoit pas plus connue en Europe „ que la Crimée (*a*).

Mais l'Auteur a-t-il bien fait attention que ce que la France semble avoir perdu d'un côté par rapport à sa *grandeur rélative*, elle l'a regagné de l'autre. Le grand Commerce qu'elle fait aujourd'hui augmente ses richesses, & par conséquent sa puissance; elle a ajoûté la Lorraine à ses Etats; elle a affoibli la Maison d'Autriche sa rivale; & si l'Angleterre est aujourd'hui plus puissante, la Hollande l'est moins qu'elle ne l'étoit sous *Louis* XIV.

„ Une Monarchie ne doit conquérir que pendant qu'elle reste dans les limites naturelles à „ son Gouvernement (*b*).

J'aurois souhaité que l'Auteur nous eût appris quelles doivent être ces limites. L'expérience ne démontre que trop, ou qu'on ne les connoît pas, ou qu'on ne veut pas reconnoître l'avantage qu'il y a à s'y tenir. Il y a peu de puissans Monarques qui ne cherchent à étendre leurs Etats; & suivroient-ils si constamment ce plan, s'ils ne supposoient toujours que les conquêtes leur sont avantageuses? Ce seroit donc les obliger, que de leur marquer les bornes dans lesquelles ils doivent se renfermer.

Les Rois, les Magistrats ne sauroient faire trop d'attention aux excellentes remarques de l'Auteur sur

(*a*) Livre IX. Chap. IX. (*b*) Livre X. Chap. IX.

sur la *proportion des peines* (*a*). „ C'eſt, dit-il, „ le Triomphe de la Liberté, lorſque les Loix „ criminelles tirent chaque peine de la nature par„ ticulière du crime. Tout l'arbitraire ceſſe; la „ peine ne deſcend point du caprice du Légiſla„ teur, mais de la nature de la choſe.

L'uſage où ſont les Sultans de faire mourir tous ceux qui leur déplaiſent, renverſe cette proportion. „ Un Perſan, dit *Usbek* à *Ibben* (*b*), qui par „ imprudence, ou par malheur, s'eſt attiré la diſ„ grace du Prince, eſt ſûr de mourir: la moindre „ faute, ou le moindre caprice le met dans cette „ néceſſité. Mais s'il avoit attenté à la vie de ſon „ Souverain, s'il avoit voulu livrer ſes Places „ aux Ennemis, il en ſeroit auſſi quitte pour per„ dre la vie". Voilà le comble de la tirannie.

Les règles établies par l'Auteur touchant la différence des Hommes, tirée de la diverſité des Climats, doivent ſouffrir quelques exceptions. Il n'eſt pas généralement vrai, comme il le prétend, qu'*on ait plus de vigueur, plus de hardieſſe, plus de courage dans les Climats froids, que dans les Climats chauds*. Les Samoyèdes, les Lapons, ont, je penſe, beaucoup moins de vigueur & de courage que les Suédois, les Danois, ou que la plupart des Allemands. L'Eſpèce humaine ſemble dégénérer dans ces Climats affreux les plus proches du Pole, où il règne un froid extrême. Lorſque l'Auteur dit encore (*c*), que les *Peuples du Nord ont de grands corps*, parce qu'ils habitent *des Pays froids*,

(*a*) Voyez tout le Livre XII.
(*b*) Dans la 30me *Lettre Perſane*.
(*c*) Livre XIV. Chap. II.

froids, cela ne doit non plus être entendu ni des Groenlandois, ni des Habitans du Détroit Davis, ni des Lapons, ni des Samoyèdes; tous ces Peuples ſont petits, & même très petits: les *Païs froids* ne font donc pas toujours de *grands corps*.

C'eſt ſur ce même principe que l'Auteur établit encore cette autre maxime: „ Dans les Païs froids „ on aura peu de ſenſibilité pour les plaiſirs; elle ſera plus grande dans les Païs tempérés; dans les „ Païs chauds elle ſera extrême. Comme on diſtingue les Climats par les degrés de latitude, „ on pourroit les diſtinguer, pour ainſi dire, par „ les degrés de ſenſibilité..... Il en ſera de-même de la douleur..... Il faut écorcher un Moſcovite pour lui donner du ſentiment.

Il eſt cependant très vrai que la Zone torride n'eſt habitée que par des Peuples qui n'ont preſque aucune ſenſibilité ni pour le plaiſir ni pour la douleur. La plupart des Américains ſont ſtupides, indolens, indifférens, ſans aucune vivacité: lorſque rien ne les oblige de faire des courſes, d'aller à la pêche ou à la chaſſe, vous les voyez paſſer des journées entières dans la même place, aſſis ſur leurs talons, ſans remuer, ſans parler; ce ſont des machines preſque inanimées, il faut de grands mouvemens pour les mettre en branle.

Et les Hottentots, quelles gens ſont-ce? C'eſt le Peuple le plus pareſſeux qu'il y ait au Monde. Mr. *Kolbe* même (*a*) qui a entrepris de faire leur éloge, n'a pu ſe diſpenſer de reconnoître, qu'il „ n'eſt point de Peuple ſous le Soleil, qui ait une „ pareille averſion pour penſer & pour agir, que „ ce-

(*a*) Dans ſa *Deſcription du Cap de Bonne-Eſpérance*, à Amſterdam chez *J. Catuffe*.

„ celui-là. On diroit, *ajoute-t il*, qu'ils font con-
„ ſiſter leur félicité à vivre dans l'inaction & dans
„ l'indolence. Quoiqu'ils ſoient ſans contredit
„ auſſi capables de penſer & de former des deſ-
„ ſeins, qu'aucune autre Nation, ils ne veulent
„ pas s'en donner la peine. Raiſonner, ſelon eux,
„ c'eſt travailler; & travailler, c'eſt le fleau de
„ la vie. Ils croyent qu'il n'y a rien de plus digne
„ de la Nature humaine, ni de plus charmant
„ que l'oiſiveté: auſſi y paſſent-ils du moins les
„ trois quarts du jour. Ils ſe privent de ce qu'ils
„ aiment le plus, s'il n'eſt abſolument néceſſai-
„ re, plutôt que de ſe le procurer par quelque oc-
„ cupation. Il n'y a qu'un beſoin preſſant & ſen-
„ ſible, ou une paſſion violente, qui puiſſe les
„ exciter au travail". Or je demande: ces Peu-
ples-là ont-ils beaucoup de *ſenſibilité*? Ils de-
vroient en avoir; ils habitent un Païs qui n'eſt ni
froid, ni exceſſivement chaud.

Il faut, dit l'Auteur, *écorcher un Moſcovite pour lui donner du ſentiment*. Pourquoi? Parce qu'il habite un Païs froid. Et les Nègres des Côtes de Guinée ont ils plus de *ſentiment* que les Moſcovites? Ils en ont encore moins. Il faut auſſi les bruler à petit feu, les tenailler, les écorcher, pour leur en donner. Cette inſenſibilité ne vient cependant pas du froid de leur Païs.

Dans le Chapitre des Loix contre ceux qui ſe tuent eux mêmes (*c*), l'Auteur avance qu'*en Angleterre on ne peut pas plus punir l'homicide de ſoi-même, qu'on ne punit les effets de la clémence*. Il prétend que chez les Anglois cette action

(*c*) Livre XIV. Chap. XII.

action eſt l'effet d'une maladie, qu'elle tient à l'état phyſique de la machine, & qu'elle eſt indépendante de toute autre cauſe. L'Auteur des *Lettres Perſanes* a dit ſur cela quelque choſe de plus (*a*). L'idée flatteuſe que quelques hommes vains ſe ſont formée de notre Royauté & de l'excellence de notre être, lui a ſuſcité des Adverſaires. S'il y a des millions de Mondes, ſi ces Mondes ſont habités, qu'eſt-ce qu'un Homme de plus ou de moins ſur notre Globe? Dans une promenade d'une heure nous écraſons dans un jardin des milliers d'Inſectes; ſommes-nous plus qu'eux dans l'immenſité des choſes? Mais j'entens déjà murmurer, & je me tais.

Sur telles affaires, toujours
Le meilleur eſt de ne rien dire (*b*).

Le Lecteur trouvera d'excellentes maximes dans le Livre XIX. où l'Auteur traite des Loix dans le rapport qu'elles ont avec les principes qui forment l'eſprit général, les mœurs & les manières d'une Nation. C'eſt-là qu'il enſeigne, „ que „ l'empire du Climat eſt le premier de tous les „ empires; qu'en général les Peuples étant très „ attachés à leurs coutumes, les leur ôter violemment, c'eſt les rendre malheureux; qu'il ne „ faut donc pas les changer, mais les engager à les „ changer eux-mêmes ", ſans recourir à la peine qui eſt toujours tirannique lorſqu'elle ne dérive pas de la néceſſité. On peut inſpirer des mœurs & des manières aux Nations les plus barbares; témoin les Moſcovites.

Ne-

(*a*) Voyez la *Lettre* 69.
(*b*) Moliere.

Nemo adeo ferus eſt, ut non mitescere poſſit, ſi modo cultura patientem commodet aurem (a).

Si l'on en croit notre Auteur, la Race humaine va être exterminée, elle dépérit tous les jours, & bientôt il n'y aura plus d'hommes ſur la Terre. Avant les Romains toutes les parties du Monde regorgeoient d'habitans; aujourd'hui ce n'eſt preſque plus qu'un vaſte déſert (b). L'Auteur des *Lettres Perſanes* ne trouve non plus par-tout que *déſabrement* (c). Après avoir parcouru tout notre Globe, & fait *un calcul auſſi exact qu'il peut l'être dans ces ſortes de choſes*, il prétend *avoir trouvé qu'il y a à peine ſur la Terre la cinquantième partie des hommes, qui y étoient du tems de Céſar.*

Cela eſt-il croyable? Toute cette queſtion ſe réduit à ſavoir, Si la Terre, de la manière dont elle étoit alors cultivée, auroit pu fournir à la ſubſiſtance d'un ſi prodigieux nombre d'habitans. Une bonne partie de l'Allemagne étoit couverte de Forêts, les terres y étoient moins cultivées qu'aujourd'hui. Les Gaules étoient à peu près dans le même état. Le Commerce des premiers Peuples n'eſt point à comparer avec celui qu'on fait aujourd'hui; ils ne connoiſſoient point les longues navigations. Par le Commerce la Hollande & les Païs les plus ſtériles tirent leur ſubſiſtance de toutes les parties de l'Univers. Cette grande reſſource manquoit à nos Pères. Je demande donc: Si du tems de *Céſar* les terres étoient moins cultivées, s'il y avoit moins de Commerce qu'à préſent,

(a) Horace, *Epit.* L. I. *Epit.* I. v. 39, 40.
(b) Voyez le *Livre* XXIII. *Chap.* XVIII. & ſuiv.
(c) Lettre 98.

ſent, s'il y avoit quarante-neuf fois plus d'hommes ſur la Terre, d'où ces hommes tiroient-ils leur ſubſiſtance?

Mais, dit l'Auteur des *Lettres Perſanes*, *je n'ai vu en Italie que les débris de cette ancienne Italie ſi fameuſe autrefois* (*a*). J'en conviens, la plupart des anciennes Villes ou ne ſont plus, ou ſont preſque entièrement ruinées. Mais de nouvelles Villes ont été bâties, ou ſur leurs ruines, ou dans leur voiſinage.

La France n'eſt rien en comparaiſon de cette ancienne Gaule dont parle Céſar (*b*). On ne ſauroit le faire voir ni par les Cartes de l'ancienne Gaule, ni par les *Commentaires* mêmes de Céſar. Paris n'étoit du tems de cet Empereur qu'une Ville médiocre, aujourd'hui c'eſt un Monde.

Les Pais du Nord ſont fort dégarnis; & il s'en faut bien que les *Peuples y ſoient comme autrefois obligés de ſe partager & d'envoyer dehors comme des eſſaims, des Colonies & des Nations entières, chercher de nouvelles demeures* (*c*). Ces Peuples étoient des voleurs & des brigands qui ne vivoient guère que de leurs pirateries; s'ils ſe fuſſent appliqués à l'Agriculture, s'ils euſſent cultivé les Arts comme on les cultive aujourd'hui, ils ne ſe ſeroient pas trouvés dans la néceſſité de ſe partager.

Comment la Nature a-t-elle pu perdre cette prodigieuſe fécondité des premiers tems? Seroit-elle déjà dans la vieilleſſe, & tomberoit-elle de langueur? Les Hommes ſont aujourd'hui à cet égard ce qu'ils étoient autrefois; leur nature ne change pas. Il en eſt de la Race humaine comme des

(*a*) Ibidem. (*b*) Ibidem. (*c*) Ibidem.

des Animaux & des Plantes ; elle ne vieillit pas ; elle eſt toujours également féconde.

Ce qu'il y d'étonnant, c'eſt que la Terre ſe dépeuple tous les jours ; & ſi cela continue, dans dix ſiècles elle ne ſera qu'un deſert (*a*). Cela n'eſt pas à craindre. Il y a longtems que de faux Prophètes ont annoncé la fin du Monde, & cependant le Monde ſubſiſte toujours. Il n'y a peut-être que le choc d'une Comète qui puiſſe produire cette cataſtrophe, ſoit par le feu, ſoit par un déluge d'eaux. Mais, comme le remarque un grand Philoſophe (*b*), *le peu que nous occupons dans la durée immenſe où ces grands évènemens arrivent, en anéantit pour nous le danger.*

S'il y a aujourd'hui ſur la Terre beaucoup moins d'hommes qu'il n'y en avoit autrefois, il faut ſuppoſer ou que la Race humaine eſt moins féconde, ou que la vie eſt plus courte, ou qu'il règne un plus grand nombre de maladies, ou que les guerres ſont plus ſanglantes. N'eſt-il pas étonnant que dans l'enfance même du Monde la Terre ſe trouve déjà preſque toute couverte d'habitans ? Et n'eſt-on pas également ſurpris qu'elle ſoit entièrement repeuplée & d'hommes & d'animaux de toutes eſpèces, quelques ſiècles après le Déluge ? Qu'on exterminе le Genre-humain, qu'on ne laiſſe que quelques familles dans un coin de la Terre, dans ſix mille ans le Monde ne ſera pas auſſi peuplé qu'il l'eſt à préſent. Eſt-ce que les Hiſtoriens ſe ſeroient trompés ſur l'origine du Monde ? Seroit-il éternel, comme l'ont cru quelques Philoſophes, ou du moins beaucoup plus ancien qu'on ne

(*a*) Ibidem. (*b*) Mr. de *Maupertuis*, Lettre ſur la Comète.

ne le fait. Le Philoſophe que nous venons de citer, ſemble avoir adopté ce dernier ſentiment. „ Ceux, dit il (a), qui connoiſſent la Nature, & „ qui ont de Dieu une idée raiſonnable, peuvent-„ ils comprendre que la matière & les choſes „ créées n'ayent que ſix mille ans? .... Il ne faut „ pas compter les années du Monde: le nombre „ des grains de ſable de la Mer ne leur eſt pas plus „ comparable qu'un inſtant". Il demande à ce ſujet pourquoi Dieu auroit différé pendant toute l'éternité ſes ouvrages, & n'auroit uſé que d'hier de ſa puiſſance créatrice. Il croit que ce que Dieu a voulu une fois, il l'a voulu toujours & dès le commencement. Mais voici ce que répond à cette queſtion l'Auteur de l'*Anti-Lucrèce*, le Cardinal de *Polignac*. . . . . (*vit*,

Non enim æterno, ſed Mundum ea cauſa creat
Cum voluit. Nec propterea mutata voluntas,
Aſt eadem ſemper fuit, hoc ut tempore Mundus
Conſieret. Quo conſilio, neſcimus: honorem
Certe haud affectans; ſatis eſt ſi condidit Orbem
Se propter, non externâ ratione coactus,
Sen cauſâ quâdam præeunte operumque magiſtra (b).

Notre Auteur s'étend beaucoup ſur les Loix dans le rapport qu'elles ont avec la Religion; & j'ai remarqué que ceux qui avoient déjà lu ſes autres Ouvrages, ou qui le connoiſſoient de réputation, ont été curieux de ſavoir ce qu'il penſoit ſur cette importante matière. Dans le jugement qu'on en a porté, les uns n'ont ſuivi que leurs préjugés, les

(a) Voyez la 99 *Lettre Perſane*.
(b) Anti-Lucretius, *Lib.* IX. V. 620, *& ſeq.*

es autres n'ont consulté que leur raison. On est impatient de savoir ce qu'en diront dans leur *Journal* certains Pères, qui seront peut-être ravis de profiter de cette occasion pour se venger de lui (*a*).

Est-il vrai, comme le prétend l'Auteur (*b*), que les Peuples du Nord n'embrassèrent il y a deux siècles la Religion Protestante, & que ceux du Midi ne gardèrent la Catholique, que parce que les premiers ont & auront toujours un esprit d'indépendance & de liberté que n'ont pas les Peuples du Midi, & qu'une Religion qui n'a point de Chef visible convient mieux à l'indépendance du climat que celle qui en a un?

C'est insinuer que les Protestans n'ont changé de culte & de sentiment que pour secouer le joug d'une Religion qui gênoit leur liberté. Ce motif ne leur feroit pas honneur. Il y a lieu de croire que la plupart n'ont abandonné la Religion Catholique, que parce qu'ils en ont reconnu les erreurs & les abus. Pourquoi une partie de l'Allemagne a-t-elle embrassé la Réformation, tandis que l'autre a gardé l'ancienne Religion? On peut faire la même question à l'égard de la France & de l'Angleterre. On peut demander aussi pourquoi le Protestantisme a fait si peu de progrès en Pologne. Peu s'en est fallu que la France ne soit devenue toute Protestante. Si *Henri* VIII. n'eût pas tant aimé *Anne de Boulen*, l'Angleterre seroit peut-être encore aujourd'hui toute Catholique.

D'ail-

(*a*) Vous saurez pourquoi, en lisant la *Lettre* qui se trouve à la suite de la 127 *Lettre Persane*.

(*b*) Livre XXIV. Chap. V.

D'ailleurs les Proteſtans en ſecouant le joug de Rome n'ont fait que changer de Maître. Si les Catholiques dépendent du Pape & de leurs Evêques, les Proteſtans dépendent de leurs Miniſtres & de leurs Synodes. Dans les deux Partis il y a des Chefs, qui ſe regardent comme les Dépoſitaires de tout ce qui concerne la Religion, qui preſcrivent les Articles de Foi, qui excommunient les prétendus Hérétiques, qui employent le Bras Séculier pour ſévir contre ceux qui ne penſent pas comme eux. Les Tribunaux Eccléſiaſtiques ſont par-tout terribles & redoutables, lorſque le Prince ou le Magiſtrat leur lâche trop la bride. On n'étoit pas moins eſclave à Genève ſous *Calvin*, qu'on l'étoit à Rome ſous un Pontife ambitieux.

On reproche à *Bayle* d'avoir méconnu l'eſprit de ſa propre Religion, pour n'avoir pas ſu diſtinguer les préceptes de l'Evangile d'avec ſes conſeils. Eſt-ce la faute de *Bayle* s'il n'a pu faire cette diſtinction? Eſt-il le ſeul qui ait confondu les préceptes avec les conſeils? Rien de plus facile que de s'égarer dans cette recherche. J'en appelle à la conſcience de l'Auteur, ſans exiger de lui qu'il diſe ce qu'il en penſe.

Tout le Chapitre (*a*) *des Loix de perfection dans la Religion* paroîtra peut-être inutile. *La Religion*, dit l'Auteur, *faite pour parler au cœur, doit donner beaucoup de conſeils & peu de préceptes.* Il n'y a point d'autre Légiſlateur que Dieu même, & ce n'eſt pas à nous à lui donner des conſeils. Il ſait ce qui doit être ordonné ou comme con-

(*a*) Livre XXIV. Chap. VI.
(*b*) C'eſt le Chap. VII. du Liv. XXIV.

ſonſeil ou comme précepte. L'Auteur n'eût pas fait ce Chapitre & quelques autres, s'il eût ſuppoſé qu'en fait de Religion il ne peut y avoir d'autre Légiſlateur que Dieu. Mais, dira-t-il, ſi les hommes s'arrogent le droit de fonder des Religions, ne dois-je pas avoir celui de leur départir mes avis? Oui ſans doute; mais il falloit auparavant leur faire voir que ce droit ne leur appartient pas.

Dans les Chapitres VIII. IX. & X. il nous fait admirer la Religion des Peuples du Pegu, celle des Eſſéens, & de la Secte Stoïque. Il a raiſon. Ces Religions ne roûlent que ſur la pratique des bonnes œuvres, elles ne tendent qu'à rendre les hommes heureux, elles ne parlent ni de myſtères inconcevables, ni de ce qui peut donner lieu à de vaines diſputes.

Un projet dont l'exécution produiroit de grands avantages, c'eſt de mettre des bornes aux richeſſes du Clergé. On l'a propoſé cent fois, & cent fois il a été rejetté. Dans les Païs Catholiques les Eccléſiaſtiques forment un corps ſi redoutable, que le Monarque le plus abſolu n'oſe rien attenter contre eux; il courroit riſque de perdre la vie ou d'être regardé comme un Athée, s'il entreprenoit de les priver d'une partie de ces biens immenſes qu'ils ont extorqués du Peuple. Cependant le mal augmente chaque jour, les Peuples murmurent, & tous conviennent preſque unanimement que la néceſſité d'y remédier devient enfin indiſpenſable. *Ces acquiſitions ſans fin*, dit l'Auteur (*a*), *paroiſſent aux Peuples ſi déraiſonnables, que celui qui voudroit parler pour elles ſeroit regardé comme un imbécille.* Il

(*a*) Livre XXV. Chap. V.

Il n'y a rien de ſolide à repliquer aux raiſons qu'il propoſe de la néceſſité de corriger ces abus; elles méritent que le Miniſtère y faſſe attention, ſur-tout en France. „ Les Familles particuliè-„ res, *dit-il*, peuvent périr; ainſi les biens n'y „ ont point une deſtination perpétuelle. Le Cler-„ gé eſt une Famille qui ne peut pas périr; les biens „ y ſont donc attachés pour toujours, & n'en peu-„ vent pas ſortir. Les Familles particulières peu-„ vent s'augmenter; il faut donc que leurs biens „ puiſſent croître auſſi. Le Clergé eſt une Fami-„ le qui ne doit point s'augmenter; les biens doi-„ vent donc y être bornés.

Il dit encore (*a*) en parlant des Monaſtères, que „ le moindre bon-ſens fait voir que ces corps qui „ ſe perpétuent ſans fin, ne doivent pas vendre „ leurs fonds à vie, ni faire des emprunts à vie, à „ moins qu'on ne veuille qu'ils ſe rendent héri-„ tiers de tous ceux qui n'ont point de parens, & „ de tous ceux qui n'en veulent point avoir; ces „ gens jouent contre le Peuple, mais ils tiennent „ la banque contre lui.

Cette idée s'accorde parfaitement bien avec celle que s'étoit déjà formée des Cloîtres l'Auteur des *Lettres Perſanes* (*b*). „ Les *Dervis*, dit-il, „ ont en leurs mains toutes les richeſſes de l'Etat: „ c'eſt une Société de gens avares, qui prennent „ toujours, & ne rendent jamais: ils accumulent „ ſans ceſſe des revenus, pour aquérir des capi-„ taux: tant de richeſſes tombent, pour ainſi dire, „ en paralyſie; plus de circulation; plus de Com-„ merce; plus d'Arts; plus de Manufactures.

Mais ſi l'on retranche aux Monaſtères, aux Evêques,

(*a*) Ibid. Chap. VI. (*b*) Dans la 103. *Lettre*.

vêques, aux Chapitres, aux Abbés, aux riches Curés, une partie de leurs revenus, en faveur de qui en disposera-t-on? C'est une question que se fait l'Abbé *Pluche* (*a*), & à laquelle il répond avec son éloquence ordinaire, en faveur des Ecclésiastiques. Il prétend que si on disposoit en France de ces revenus, comme *Henri* VIII. Roi d'Angleterre disposa de ceux des Monastères, qu'il abandonna à un nombre de Courtisans, les Provinces, & les Campagnes sur-tout, en seroient ruinées & affamées sans ressource. La plupart des Seigneurs François suivent la Cour, ou résident à Paris & dans les grandes Villes, au-lieu que les Seigneurs Anglois n'ont pas plutôt terminé leurs séances & leurs affaires à Londres, qu'ils vont vivre sur leurs terres, où avec leurs anciens revenus ils dépensent ceux que les Monastères y consommoient autrefois.

Qu'on donne en France les meilleurs Biens Ecclésiastiques aux Seigneurs qui suivent la Cour ou l'Armée, c'est une nécessité que la Province périsse, & qu'au-lieu de mille pauvres elle en voie paroître dix mille. Un Evêque qui réside dans son Diocèse, partage communément la jouissance de vingt ou trente mille livres de rente avec ceux qu'il appelle ses frères & ses enfans. On voit des Abbés Commendataires qui font subsister par un travail non interrompu toutes les pauvres familles de leurs dépendances. Un Chapitre, un riche Monastère, une Communauté de Religieux hospitaliers, ou même mendians, consomment dans le Païs ce qu'ils reçoivent de la terre ou des mains des Fidèles.

(*a*) *Dans le Spectacle de la Nature* Tome VI. article de la *suppression de la Mendicité*, page 195 & suiv.

les. Ils entretiennent le Cirier, le Brodeur, l'Architecte, le Fondeur, & bien d'autres Artiſtes, dont le Public jouit, mais que ces établiſſemens ſeuls ont pu enhardir & former.

Tout cela eſt éblouiſſant. Qu'on pèſe bien ces raiſons, & on verra que ce ſont autant de Sophiſmes; la plupart ne prouvent rien, parce qu'elles prouvent trop. Si les Chapitres, ſi les Monaſtères, procurent de ſi grands avantages à toutes ſortes d'Artiſtes, il faut en multiplier le nombre, & plus ce nombre augmentera, plus le Public en profitera. Quelque abſurde que ſoit cette conſéquence, notre Abbé doit l'admettre, elle ſuit de ſes principes. D'ailleurs la plupart de ces Religieux, les Mendians ſur-tout, ſont des membres inutiles dans la Société, ils ne lui procurent aucun avantage; ils lui ſont même nuiſibles, puiſqu'ils conſomment ce qui devroit ſervir à l'entretien ou des pauvres Familles, ou de ceux qui rendent à l'Etat des ſervices importans.

Avec les revenus des Monaſtères qui ſont en France on nourrira un million d'hommes. Ces Maiſons religieuſes regorgent de biens. On y trouve le meilleur pain, le meilleur vin, tout ce qu'il y a de plus exquis. Leurs Cloîtres ſont des Palais. Leurs Egliſes ſont pleines de richeſſes & de magnificence. Et quel uſage fait-on de tant de ſuperbes Bâtimens élevés à grands fraix & aux dépens du pauvre Peuple? On y chante. Voilà tout le bien qui en réſulte. On peut appliquer ici à la France ce qu'un de nos Poëtes a dit de l'Italie.

La Nature envain bienfaiſante
Veut enrichir ces lieux charmans,
Des Prêtres la main déſolante
Etouffe ſes plus beaux préſens. A. R.

ARTICLE VIII.

TRANSACTIONS PHILOSOPHIQUES *pour* l'année 1747. *Second Extrait.*

ANATOMIE ET MEDECINE.

Hidropisie singulière (*a*).

UNe fille née d'une mère hydropique le fut elle-même dès sa naissance. Elle grossit peu à peu sans avoir les autres symptômes de ce mal. Point d'altération extraordinaire, de difficulté de respirer, ni d'enflure de jambes. Active malgré sa grosseur elle jouit d'une santé assez ferme jusqu'à l'âge de 23 ans. Mais alors l'oppression, le dégoût, la maigreur se manifestèrent, & mirent fin au bout de huit mois à la vie de cette fille.

Elle étoit véritablement monstrueuse. Son ventre avoit six piés quatre pouces de contour, & le cartilage Xiphoïde étoit éloigné de quatre piés de l'os pubis. On tira de cette énorme cavité trente galons ou 240 livres d'une eau transparente, de couleur de café clair, & qui n'avoit aucune odeur. Elle étoit renfermée dans un sac membraneux, qui rempliſſoit presque tout l'Abdomen. Ce sac ressembloit à la matrice d'une vache prête à vêler, par sa figure, sa couleur & son épaisseur, de même que par le nombre & la distribution de ses vaisseaux. Le dedans étoit raboteux, & l'on trouvoit dans les inégalités un sédiment de couleur de café. A gauche & vers le bas étoit placé l'orifice d'un conduit, où on eût pu passer une plume d'oie. Ce canal

(*a*) *No.* 482. *Art.* II.

nal remontoit d'environ douze pouces entre les membranes du ſac, deſcendoit vers la droite, & après s'être étreci au point de ne pouvoir admettre qu'une ſonde, paſſoit entre la duplicature du ligament large de la matrice, & s'inſéroit dans la veſſie. Ce viſcère, de même que tous ceux du ventre, paroiſſoit ſain mais déplacé & trop petit. L'adhéſion du ſac à la trompe & à l'ovaire du côté droit, avoit fort étendu l'un & l'autre. On ne trouva point de rein de ce côté, à moins que le ſac n'en fût le reſte; ce que la diſpoſition de ſes vaiſſeaux, qui de même que l'artère & la veine émulgente du côté gauche tiroient leur origine de l'Aorte & de la Veine cave, rend plus que vraiſemblable.

Il y a donc apparence, & c'eſt la concluſion que Mr. *Glaſſ* Chirurgien d'Oxford tire de la deſcription précédente, que ce ſac étoit originairement le rein droit, & ſon canal l'urétère, l'un & l'autre mal conſtruits ou du moins fort altérés. L'eau ne s'étoit point corrompue, & la malade avoit peu ſoufert, parce qu'il y avoit un écoulement de l'eau par la veſſie; mais comme l'artère en fourniſſoit plus que l'urétère reſſerré ne pouvoit en tranſporter, & la veſſie en contenir, cette fille n'avoit pu manquer de groſſir. Elle reſpiroit ſans peine, parce que ſes poûmons, qu'on trouva auſſi petits que dans un enfant nouveau né, n'avoient jamais été dans un autre état.

Sur le Poiſon des Indiens (a).

Les expériences que Mr. *Broklesby* a faites ſur le poiſon dont les Américains enduiſent leurs flé-

(a) *Ibid. Art.* XII.

flèches, ont confirmé ce qu'on dit de ſes effets. Des chiens, des chats, & des oiſeaux, dans les bleſſures ou dans les vaiſſeaux deſquels on avoit fait couler quelques goutes d'une ſolution de ce poiſon, ont tous péri en peu de tems d'un ſommeil létargique interrompu par des convulſions. L'inſpection des cadavres a fait voir que leur ſang etoit coagulé. Le ſucre, qu'on croyoit le ſpécifique de ce poiſon, n'a pu ſauver un oiſeau, à qui on avoit fait avaler quelques goutes de cette ſolution.

Sur la vertu de l'Eau de chaux & du Savon (a).

Mr. *Lucas* marque à ſon frère le bien que lui ont fait ces remèdes, en le délivrant des douleurs de la pierre. Au bout de trois ſemaines il s'eſt vu en état de marcher, & même d'aller à cheval ſans incommodité. Il vuide des pierres briſées, & couvertes d'un limon blanchâtre; & quoiqu'il prenne tous les jours une once de ſavon, & deux livres d'eau de chaux, il n'a ni nauſée, ni dégoût, ni abattement. Le même Mr. *Lucas* a auſſi envoyé les figures de quelques concrétions pierreuſes tirées des reins d'une femme (*b*).

Deux obſervations faites ſur des Cadavres (c).

Mr. *Haller* a vu le tronc de la veine cave d'une femme de quarante ans tellement retreci, entre l'origine de la veine du rein gauche & des Iliaques, qu'à peine y pouvoit-il paſſer quelque choſe. Il s'y trouvoit ſeulement un peu de ſang polipeux. La veine ſpermatique du côté droit extraordinairement élargie remplaçoit la veine cave, & donnoit à celle de l'urétère née de l'Iliaque droite & pe-

(*a*) *No.* 413. *Art.* IX. (*b*) *Ibid. Art.* X.
(*c*) *Ibid. Art.* XIX.

petite dans un corps ſain, tout le ſang qui ne pouvoit paſſer par les voies ordinaires. Ainſi les plus gros vaiſſeaux peuvent ſe boucher, & les plus petits ſe dilater par l'effort du ſang.

Toutes les chairs, les glandes, les nerfs &c. d'une femme décrépite & qu'on diſoit âgée de cent ans, avoient contracté de la dureté & réſiſtoient au couteau. L'Aorte, à ſa ſortie du cœur, avoit plus de cinq pouces de tour. Sa membrane intérieure, à force d'avoir frotté ſur des écailles oſſeuſes & pierreuſes, qui flottoient dans cette artère, étoit en pluſieurs endroits déchirée, & conſumée par une eſpèce d'ulcère. Les valvules artérielles du cœur étoient endurcies & parſemées de tumeurs pétrifiées. Pluſieurs grains d'une eſpèce de craie aſſiégeoient les orifices des principales branches de l'Aorte. Les membranes des autres artères avoient auſſi des croutes oſſeuſes, qui cependant étoient encore flexibles, & dont quelques-unes tenoient aux fibres charnues. On y trouvoit auſſi des caillots de ſang plus petits que les canaux qui les contenoient. La bile étoit jaune & douçâtre, & Mr. *Haller* a d'ordinaire trouvé cette douceur dans la bile, lorſqu'elle a formé des pierres, comme elle l'avoit fait dans la véſicule & le conduit ciſtique de ce cadavre. Ainſi, continue ce célèbre Anatomiſte, la membrane intérieure des artères ſe durcit à force de battemens réitérés, & ſe rompant entre les eſpaces offifiés affoiblit le tronc, & le diſpoſe aux aneuriſmes. Le ſang d'ailleurs porte par-tout avec lui une terre, qui n'a beſoin que de trouver des ſurfaces inégales, telles que des membranes déchirées, pour former par l'adhéſion de ſes molécules des pierres ſemblables à celles de la veſſie & des reins. *Diſ-*

Diſlocation univerſelle (a).

Un enfant ſortit du ſein de ſa mère avec tous ſes os démis. La nourrice les remit aiſément à leur place, mais au bout de huit jours on fut obligé d'appeller Mr. *Davis* Chirurgien à *Huntingdon*, qui les replaça avec peine, parce que les articulations commençoient à devenir roides. Les ſutures du crâne étoient oſſifiées, & s'élevoient d'un demi pouce. Il y avoit d'ailleurs ſur la plupart des os des exoſtoſes conſidérables. Mr. *Davis* ne ſait s'il doit rapporter la cauſe de ce dérangement à une chute de la mère pendant ſa groſſeſſe, ou à une altération de ſes humeurs. Si cet enfant a vécu, il aura pu devenir une ſtatue immobile, ſemblable à l'Irlandois, dont on a donné la deſcription dans un cayer précédent des *Tranſactions Philoſophiques* (b).

Plique Polonoiſe (c).

Cette treſſe de cheveux eſt de 109 pouces. La mère de la femme qui la porte avoit eu le même mal, & pour le prévenir dans ſa fille elle la peignoit juſqu'au ſang. Cependant à l'âge de quatorze ans les cheveux de cette femme commencèrent à s'épaiſſir, & ont toujours augmenté depuis. Elle a eu quatre enfans, qui ſont morts jeunes, ſans qu'on ait rien obſervé d'extraordinaire à leur chevelure.

Uſage du Quinquina dans la petite vérole (d).

Les ravages, que fait cette maladie, ſupérieurs peut-

(a) *Ibid.* Art. XXII.

(b) No. 461. & *Biblioth. Rais. Tom.* XXXVI. *p.* 346.

(c) No. 483. *Art.* XXIV. On trouve une deſcription circonſtanciée, & des figures de cette ſingulière altération des cheveux dans les No. 417 & 426 des Tranſactions.

(d) No. 484. *Art.* IV.

peut-être à ceux de la peste, ne peuvent que faire souhaiter qu'on trouve un remède propre à rétablir un sang trop dissous, & à corriger la disposition qu'ont les humeurs à se corrompre. Le Quinquina paroît avoir ces propriétés. Déjà *Morton* avoit recommandé l'usage dans le tems de la fièvre secondaire, qui souvent est intermittente; mais comme alors les premières voies sont remplies d'humeurs, qui doivent être évacuées, le Dr. *Frewin* ne trouva pas que ce remède répondît à ce qu'il s'en étoit promis (*a*).

On a depuis ce tems-là éprouvé l'efficace du Quinquina dans les gangrènes, les ulcères, les fièvres malignes & pourprées, & c'est sur ce fondement que Mr. *Monro* l'a cru utile au commencement de l'éruption vérolique (*b*). Mr. *Wall* Médecin de *Worcester* en a fait divers essais, & il a vu les petites véroles les plus menaçantes, soit par la quantité des pustules, soit par le pourpre qui s'y étoit joint, soit par des hémorrhagies considérables, soit par des maux de gorge violens, devenir plus douces & finir heureusement. D'abord Mr. *Wall* ne donnoit que l'extrait seul du Quinquina, il y a depuis joint avec succès de petites doses d'alun, & il a continué l'usage de ces deux remèdes, jusqu'à ce qu'il fût tems de purger les malades.

En général le Quinquina paroît changer les petites véroles confluentes en distinctes, accélérer la maturation, abréger le cours du mal. Le dévoiement qu'il produit quelquefois au commencement de l'éruption, est, de même que celui que la Nature procure, une évacuation salutaire. On ne

(*a*) Freind *de Febr.* (*b*) *Medical Essays Vol.* V. *Art.* I.

ne doit pas conclure de tout ceci que Mr. *Wall* s'en fie uniquement à ce spécifique. Il veut qu'on ne néglige aucun des secours usités, & lui-même a prescrit avec fruit les remèdes nitreux, la saignée & les opiates.

Effet singulier du Délire (*a*).

Dans une frénésie, à la suite d'une couche, une femme, qui n'avoit ni oreille ni voix, chanta avec beaucoup de justesse divers airs, que sa sœur avoit appris en sa présence, & auxquels elle avoit paru ne faire aucune attention.

Conception extra-utérine (*b*).

Une femme grosse de six mois eut en 1731 une frayeur violente, qui fut suivie d'un mouvement violent de son enfant. Ce mouvement continua pendant six ou sept jours, mais en s'affoiblissant par degrés, & il cessa ensuite tout-à-fait. Depuis ce tems-là elle eut des douleurs pareilles à celles du travail, qui cependant ne furent point suivies de fausse couche. Comme on croyoit son enfant mort, on lui donna des remèdes pour l'en délivrer, qui firent sortir une partie de l'arrière faix & une quantité d'eau assez considérable. Les douleurs cessèrent, & quoique la grosseur continuât, on jugea à propos de remettre le tout à la nature.

Trois ans après cette femme devint grosse une seconde fois; on l'accoucha heureusement, mais l'on essaya envain de retirer le premier enfant, qu'on pouvoit toucher au-travers des intégumens, dans la cavité même de l'Abdomen. Les mêmes scènes se renouvellèrent en 1735, 1738 & 1741; & après être devenue mère de quatre enfans, sans

(*a*) *No.* 434. *Art.* V. (*b*) *Ibid. Art.* X.

avoir ceſſé de porter le premier, elle mourut dans un hôpital en 1747. Elle y fut ouverte par Mr. *Middleton*, qui l'avoit vue dans ſes groſſeſſes. Il trouva un enfant près de l'os des Iles du côté droit. Il étoit attaché à l'*Ilium* & aux membranes voiſines par une portion du Péritoine, à laquelle une partie de la Trompe de *Fallope* paroiſſoit répondre. L'enfant n'étoit point corrompu, mais ſa peau s'étoit endurcie, & avoit tellement changé de forme, que le tout paroiſſoit une maſſe cartilagineuſe, où l'on ne diſtinguoit que les jambes. En ouvrant les enveloppes, on trouva les os du fœtus parfaitement formés. Comme cette femme, qui depuis ſa premiere conception avoit perdu l'uſage de la Trompe droite, n'avoit pas laiſſé d'avoir trois garçons & une fille, on peut juger combien peu eſt fondée l'opinion vulgaire, que le côté droit eſt affecté à notre ſexe.

Fille qui parle ſans langue (*a*).

Parler ſans langue ne paroît guère moins extraordinaire que de voir ſans yeux. La différence eſt cependant fort grande, & c'eſt ce que prouve l'Hiſtoire d'une fille, à qui il ne reſte du premier de ces organes, que la racine, & quelques fragmens des muſcles génioglosſes. La luette eſt détruite, mais l'os hiorde, les muſcles du Larinx & ceux du Pharinx ont été préſervés. Auſſi cette fille conſerve-t-elle la faculté de ſavourer, d'avaler & de parler. Si la langue eſt l'organe du goût, elle l'eſt principalement à ſon approche du goſier. C'eſt-là que les ma-

(*a*) *Ibid. Art.* XI. On a déjà parlé de cette fille dans le *No.* 464. des Tranſactions & *Tom.* XXXVII. *p.* 252. de cette Bibliothèque.

mamelons ſont le plus nombreux & le plus relevés : auſſi la ſaveur augmente-t-elle, à meſure qu'on eſt plus près d'avaler. Pour ce qui eſt de la parole, la racine de la langue qui reſte à cette fille, ſon palais, ſes dents & ſa lèvre de deſſous ſupléent à l'organe qui lui manque. C'eſt ce que Mr. *Parſons* prouve par la conſidération de la manière dont nous prononçons les Lettres, & de celle dont les prononce cette fille.

Sur le mouvement des Muſcles (a).

Voici une nouvelle hipothèſe ſur une matière plus épineuſe qu'utile, & que le prix du Dr. *Crounе* fait tous les ans revenir ſur la ſcène. A la vérité Mr. *Langriſh* n'avoit pas attendu le choix de la Société Royale, pour travailler ſur ce ſujet. Il y a ſeize ans qu'il fit paroître un *Eſſai ſur le mouvement muſculaire*, qu'il a perfectionné depuis, & qu'il publie de nouveau avec d'autant plus de confiance que ſon hipothèſe eſt fondée ſur les idées de *Newton*, & qu'elle a eu pour elle le ſufrage du Dr. *Deſaguliers*.

Il ne nous ſeroit pas facile de donner un extrait détaillé de l'Ouvrage de Mr. *Langriſh*. Il conſiſte en trois écrits différens, qui ſeuls fourniroient aſſez de matière pour un article entier de ce Journal. L'Auteur commence 1. par une analyſe chimique des muſcles. 2. Il propoſe ſes idées ſur la cohéſion, la tenſion, & l'élaſticité des fibres. 3. Il s'attache à prouver que chacune de ces fibres eſt un tuyau continu, & non un aſſemblage de véſicules. 4. Il fait dépendre le mouvement muſculaire, du

(a) *The Crounean Lectures on Muſcular Motion &c. in the Year* 1747. Voyez ce qu'on a dit de cette inſtitution, *Bib. Rais. Tom.* XXXIX. p. 439.

du pouvoir que la liqueur nerveuſe a ſur les canaux qu'elle traverſe. Cette matière éthérée plus prompte que l'éclair, & ſoumiſe à la volonté, fait approcher l'une de l'autre les molécules muſculeuſes par un ſurcroit d'attraction qu'elle leur communique, ce qui fait que le muſcle groſſit, quoiqu'il diminue de volume. Notre Auteur applique dans ſon troiſième Diſcours cette Théorie aux actions involontaires, & en particulier à celle du cœur; & comme depuis *Newton* il y a peu de Phyſiciens qui ne faſſent des demandes, le nôtre fait auſſi les trois ſuivantes. 1. *Le cœur n'eſt-il pas un muſcle compoſé de deux eſpèces de fibres, dont les unes ſe contractent, pendant que les autres s'allongent?* 2. *La liqueur nerveuſe n'eſt-elle pas tranſmiſe au cœur par des ſurſauts alternatifs?* 3. *La diaſtole ne dépend-elle pas du relâchement des fibres tendues, de la reſtitution de celles qui étoient allongées, & de l'abord du ſang?* Les Anatomiſtes, qui regardent le cœur comme un muſcle ſimple, & pour qui ce qui ne tombe pas ſous les ſens eſt regardé comme une chimère, auront peut-être de la peine de s'acommoder des ſuppoſitions de notre Auteur (*a*).

GEOGRAPHIE.

Découvertes des Ruſſiens au Nord-Eſt de l'Aſie (*b*).

Mr. *Euler* communique à Mr. *Wetſtein* Chapc-

(*a*) Articles omis

1. *Groſſe pierre tirée de la veſſie d'un chien, par Mr.* Fidge. *Art.* I. *No.* 482.

2. *Mort du Dr.* Green, *cauſée par le ſurſaut de ſon cheval, qui lui déchira la veſſie. Art.* VIII. *No.* 484.

Le ſeul Article de Botanique qui ſe trouve dans ces Cayers, eſt le *Catalogue des cinquante Plantes du Jardin de Chelſea, pour l'année* 1745. *Art.* VI. *No.* 484.

(*b*) *No.* 482. *Art.* VIII.

clain & Sécretaire du Prince de *Galles* ſes idées ſur le paſſage au travers de l'*Amérique* Septentionale, & une courte rélation des dernières expéditions des *Moſcovites* au Nord & au Nord-Eſt de l'*Aſie*. Ce Savant fait deux objections ſur la poſſibilité du paſſage. La première eſt que le Capitaine *Behring* fixa en 1728 & 1729, par le moyen d'une Eclipſe de Lune, la poſition de *Kamſchatka* beaucoup plus à l'Eſt qu'elle n'eſt marquée ſur aucune Carte, & trouva que cette pointe avancée de l'Aſie doit être placée dans le nouvel hémiſphère. La ſeconde eſt que le même Capitaine ayant trouvé une terre à cinquante milles d'Allemagne à l'Orient de *Kamſchatka* la côtoya très long-tems, & y perdit la vie ſans avoir pu y trouver la moindre ouverture. Mr. *Euler* croit que cette terre nouvellement découverte s'approche fort de la *Californie*, & peut-être la touche, ce qui détruiroit toute eſpérance d'un détroit de la partie Orientale à la partie Occidentale de l'Amérique, à moins qu'on ne le fît aboutir près de *Kamſchatka*. Or qui ne voit que dans ce cas un tel détroit au travers d'un continent glacé de plus de 70 de longitude, ne pourroit être franchi dans un ſeul Eté ? Pour ce qui eſt des dernières expéditions des Moſcovites, Mr. *Euler* n'a pu en dire à Mr. *Wetſtein* que ce qu'on lui en avoit appris à lui-même, de la part de l'Amirauté, lorſqu'il travailloit à la Géographie de la Ruſſie. Il paroît que le voyage fut fait ſur de petits vaiſſeaux, & côte à côte des terres entre le Continent & la nouvelle *Zemble*, qu'on acheva ainſi de reconnoître pour une Ile. De l'*Oby* on alla au *Jeniſke*, & l'on y paſſa l'Hiver. De-là on remonta juſqu'au *Lena* en tournant vers l'Orient,

& après s'y être mis à couvert un ſecond Hiver, on s'efforça de gagner le Cap le plus Oriental de l'Aſie, mais les bateaux & le monde qu'on perdit, empêchèrent qu'on n'achevât le tour juſqu'à *Kamſchatka*; tour qu'on peut cependant regarder comme fait, parce que *Behring* a doublé ce Cap en partant de *Kamſchatka*.

Mr. *Dobbs*, trop intéreſſé au paſſage du Nord-Oueſt pour ſe rendre aux raiſons de Mr. *Euler*, a répondu par un Mémoire (*a*) à celui de ce Savant. Il convient avec *Behring* que *Kamſchatka* eſt à 212 7 de longitude Orientale de l'Ile de *Fer*, & à 194 de *Londres*; mais comme d'un autre côté le Cap le plus avancé de la *Californie* au 40 de latitude eſt à 130 à l'Occident de *Londres*, & qu'à la même latitude le Cap Nord du *Japon* eſt à 150 à l'Orient de la même ville, il reſte, dit-il, entre ces deux Caps 1360 lieues, & 7 ou 800 entre la *Californie* & *Kamſchatka*, en faiſant le degré de longitude de huit lieues au 65 degré & de dix-ſept au quarantième. Il croit que *Behring* ayant navigé vers le Sud-Eſt, & peut-être encore plus vers le *Sud*, trouva à la diſtance qu'il dit de *Kamſchatka* la Côte découverte par *Gama* & appellée *Terre de la Compagnie*. Comme elle eſt à 800 lieues de l'Amérique, il ſe flate toujours que quand même *Behring* l'auroit côtoyée toujours à l'Eſt dans un eſpace de ſix ou ſept cent lieues, il pourroit encore en reſter cent pour le paſſage tant ſouhaité. Tout cela, comme on voit, eſt fort hypothétique; mais enfin, comme on n'a marqué ni les degrés de longitude & de latitude, ni la longueur de la Cô-

(*a*) *No.* 483. *Art.* XII.

Côte parcourue par *Behring*, les conjectures de Mr. *Dobbs* ont encore une poſſibilité, qui ſeule ſuffit pour animer les Navigateurs à une entrepriſe de cette importance.

ASTRONOMIE.

Paſſage de Mercure devant le Soleil le 5 Novembre 1743 (*a*).

Mr. *Gerſten* Profeſſeur à *Gieſſen* a obſervé ce paſſage avec tous les ſoins d'un grand Aſtronome, & il a accompagné le détail de ſon obſervation de celui des précautions qu'il a priſes pour la faire, & des concluſions qu'il en a tirées. Comme il eſt impoſſible que les divers points, où l'on obſerve *Mercure* ſur le diſque du Soleil, ſe trouvent exactement dans une même ligne droite, ce n'eſt que par un milieu qu'on peut déterminer ſa véritable route. Mr. *Gerſten* s'eſt ſervi pour cet effet de la méthode de Mr. *Manfredi* (*b*), & d'autres grands Aſtronomes. *Gieſſen* étant à 25 10 de tems à l'Orient de Paris, & ayant pour hauteur 50 30, notre Aſtronome trouve, par le calcul de-même que par l'obſervation, que le diamètre du Soleil étoit de 32 30. Celui de *Mercure* eſt ſuivant la détermination de Mr. *Bradley* (*c*), que Mr. *Gerſten* adopte de 10 45. Cette Planète a commencé à toucher le diſque du Soleil à 9 heures 4 minutes de tems vrai, & s'en eſt ſéparée à 1 heure 37 minutes. L'inſtant de la conjonction pour *Gieſſen* doit être arrivé à 11 heures 7 2. De ces divers élémens Mr. *Gerſten* conclut que le tems vrai de la conjonction de *Mercure* avec le Soleil a dû être à Paris à 10 heures

(*a*) *No.* 482. *Art.* VIII. (*b*) *No.* 446. *Art.* VI.
(*c*) *No.* 386. *p.* 229.

res 42 2; ce qui donne le lieu du nœud à 15 16 du Taureau, & l'inclinaiſon de l'orbite d'environ 7. Toutes ces déterminations approchent fort de celles qu'on a faites à Paris (*a*), ce qui fait également honneur & à l'habileté des Obſervateurs, & à la théorie ſur laquelle ils fondent leurs calculs. Il y a quarante ans qu'on attendit en vain tout un jour *Mercure* dans un paſſage pareil: aujourd'hui on ne s'y trompe qu'à peine d'une minute.

Sur le mouvement de la Lune (*b*).

Voici un accord pareil, & plus ſurprenant encore, parce qu'il a lieu à l'égard de la Planète la plus capricieuſe, & qu'il s'étend à un plus grand nombre d'obſervations. Mr. *Dunthorne*, Auteur de nouvelles Tables Lunaires qu'il a calculées ſur les principes de *Newton*, a voulu les vérifier en les comparant à diverſes obſervations antécédentes. Il nous en donne ici cent en longitude. Il s'y trouve 25 Eclipſes de Lune tirées à la réſerve de la première de l'*Hiſtoire Céleſte* de *Flamſtead*, des *Mémoires de l'Académie des Sciences*, & des *Transactions Philoſophiques*. Les deux Eclipſes du Soleil de 1706 & de 1715 s'y trouvent enſuite. Tout le reſte conſiſte en divers lieux de la Lune déduits des obſervations de *Flamſtead* par notre Auteur & par Mr. *Halley*. La comparaiſon de ces diverſes obſervations avec les nombres marqués dans les Tables ne peut qu'en donner une grande idée, auſſi-bien que des principes qui leur ſervent de fondement. La plus grande différence ne paſſe qu'à peine 3 minutes, & la plupart ne vont qu'à quelques ſecondes. Mr. *Dunthorne* dit en finiſſant ſon Mémoi-

(*a*) *Act. des ſcien.* de 1743. (*b*) *No.* 432. *Art.* XIII.

noire, que les obſervations de latitude s'accordent également avec ſes Tables, tant pour le mouvement des nœuds, que pour la grandeur & le changement de l'inclinaiſon.

Addition au Globe Céleſte (*a*).

Mr. *Ferguſon* fixe au centre du cercle horaire un petit arc, dont l'extrémité répond au pole de l'Ecliptique. A ce bout tiennent ſur un eſſieu deux quarts de cercle, par le moyen deſquels on fait mouvoir dans l'Ecliptique deux globes fixés à leur autre extrémité. Le premier de ces globes repréſente la Lune, & le ſecond le Soleil. Un cadran placé entre les deux reſſorts à l'endroit du pole, contient vingt-neuf diviſions & demi, qui répondent aux divers jours de la Lune, & ſuivant leſquelles il eſt facile de la placer au degré où elle ſe trouve. Enfin on repréſente ſon inclinaiſon, en l'éloignant ou la raprochant de cinq degrés. Pour ſe ſervir de cet inſtrument, on rectifie le globe, on fixe le Soleil & la Lune aux lieux où ils ſe trouvent à midi, & l'on voit tout de ſuite en faiſant tourner le globe, le paſſage de la Lune par le Méridien, à quelle heure les deux Planètes ſe lèvent & ſe couchent, & les variétés de leurs révolutions pour les divers lieux du Monde, & les différentes ſaiſons de l'Année (*b*).

An-

(*a*) *No.* 483. *Art.* XXI.

(*b*) Articles omis.

1. *Occultation de l'Etoile* Cor Leonis *par la Lune obſervée par* Mr. Bevis Art. V.
2. *Phénomène lumineux vu par Mr.* Collinſon } No. 483. Art. VI.
3. *Quart de Cercle Mural inventé par Mr.* Gerſten *Art.* XVIII.

ANTIQUITE'S.

Obſervations *ſur un* paſſage *de* Pline (*b*).

Umbilici, (quem gnomonem appellant) umbra in Ægypto meridiano tempore, æquinoctii die, paulo plus quam dimidiam gnomonis menſuram efficit: in urbe Roma nona pars gnomonis deeſt umbræ: in oppido Ancone ſupereſt quinta XXX, (quelques Editions mettent *trigeſima* tout du long;) *in parte Italiæ quæ Venetia appellatur, iiſdem horis umbra gnomoni par fit. Hiſt. Nat. Lib.* II. § LXXIV. J'ai copié ce paſſage, comme il ſe trouve dans toutes les Editions antérieures à celles du P. *Hardouin*. Ce célébre Commentateur ne trouvant pas vraiſemblable, que les Anciens euſſent diviſé les gnomons & leurs ombres en trente-cinq parties, change le XXX en X, & le joint à la période ſuivante, de cette manière, *Decima in parte* &c. parce qu'il eſt dit dans un autre endroit de l'Hiſtoire Naturelle que Veniſe ſe trouve dans la dixième partie de l'Italie. Mais alors il y a dans le paſſage en queſtion une faute conſidérable, puiſqu'il faudroit que l'ombre fût plus petite à Ancone qu'à Rome, quoique certainement la latitude de la première de ces deux villes ſurpaſſe celle de l'autre de deux degrés. Suivant la leçon ordinaire *Pline* n'eſt point coupable de cette erreur, & il a eu raiſon de dire que l'*ombre équinoctiale ſurpaſſe un peu la moitié du gnomon en Egypte, qu'à Rome elle eſt plus courte que lui d'un neuvième, & d'un trente-cinquième à Ancone, & qu'enfin elle lui eſt égale à Veniſe.* Ces quatre différentes proportions du gnonon & de ſon

(*a*) *No.* 482. *Art.* V.

ón ombre doivent avoir lieu aux quatre latitudes ſuivantes, ſavoir à 26 34; 41 38; 44 10; & 45. La première eſt celle du milieu de l'Egypte, & la dernière convient à divers lieux du territoire de Veniſe, & en particulier à Aquilée. La latitude de Rome, qu'on peut déduire de ce paſſage de *Pline*, ne diffère que de deux minutes de celle qu'on trouve dans *Ptolomée*, & de 16½ de la hauteur de 41 54½ obſervée dans cette ville par *Manfredi* & *Bianchini*. C'eſt à peu près de la même quantité, que la latitude d'Ancone fixée par *Manfredi* à 43 54 eſt moindre que celle que *Pline* indique; mais *Ptolomée* qui plaçoit cette ville à 43 40, s'écartoit autant de la vérité en défaut que *Pline* le fait en excès; & l'obſervation de ce dernier peut paſſer pour bonne, ſi l'on conſidère l'imperfection de toutes les obſervations gnomoniques.

Pline perd donc ici à être corrigé. Envain objecte-t-on le peu de vraiſemblance d'une diviſion de trente-cinq parties. Elle n'eſt nullement extraordinaire, vu la hauteur des Obéliſques dont les Anciens faiſoient leurs gnomons. Celui de *St. Jean de Latran* a 108 pieds de haut, & celui du *Champ de Mars* n'en diffère que peu. La trente-cinquième partie d'un tel gnomon approche de trois pieds, eſpace aſſez ſenſible, pour que malgré la pénombre il puiſſe être diſcerné. Ajoûtez ce que *Pline* rapporte (*Liv.* XXXVI. §. 14) des précautions qu'on prenoit pour ces ſortes d'obſervations. Il nous apprend qu'*Auguſte* avoit fait faire un pavé de niveau, au bas de l'Obéliſque du Champ de Mars, dont la largeur étoit la même que celle de l'Obéliſque, & dont la longueur égaloit celle de l'ombre au plus court jour de l'année (c'eſt-à-dire

qu'elle étoit à l'Obéliſque environ comme 12 à 10). Dans ce pavé on avoit placé des règles de cuivre de diſtance en diſtance, pour répondre aux racourciſſemens & aux allongemens de l'ombre dans les divers tems de l'année, & pour que la pointe de l'ombre fût mieux terminée. *Manilius* avoit placé un globe au ſommet de l'Obéliſque.

Nous ne pouvons finir cet extrait du Mémoire de Mr. *Folkes*, ſans y faire remarquer deux exemples bien différens; l'un d'un Critique déciſif, qui ſans autorité change ce qu'il n'entend point; l'autre d'un Philoſophe éclairé, qui porte également la lumière dans les effets de la Nature & dans les ſujets d'Antiquité.

Sur la Chronologie Chinoiſe (a).

Des liſtes de Rois, des ſuites de dates ne ſont pas toujours des preuves d'une antiquité reculée. Tous les Peuples ſe ſont plûs à reculer leur origine, & nous n'avons aucun lieu de croire les Chinois exemts de la même foibleſſe. Pour nous aſſurer de la réalité de leurs Succeſſions & de leurs époques, qu'ils font remonter à près de 3000 ans avant *Jéſus-Chriſt*, quels monumens, quels marbres, quels écrits produiſent-ils? Où ſont leurs Bibliothèques; quel crédit méritent leurs copies; & à qui ſe fier pour l'achat & l'interprétation de leurs manuſcrits?

Mais, dit-on, leur chronologie ſe vérifie par des obſervations céleſtes. L'Hiſtoire a conſervé la mé-

(a) No. 483. *Art.* XIII. Il ne paroît pas que Mr. *Coſtard* ait vu le Mémoire de Mr. *Fourmont* ſur le même ſujet; *Ac. des Inſcr. Tom.* XX. *p.* 247. *Ed. de Holl.* Ce Savant y ſoutient les Antiquités Chinoiſes ſur d'autres raiſons que les calculs aſtronomiques dont il reconnoît l'inſuffiſance.

mémoire de 26 Eclipſes du Soleil, & de 21 conjonctions de *Jupiter* avec des étoiles fixes (*a*). Argument ſpécieux, qui perd toute ſa force, lorſqu'on l'examine de près, & que ceux qui en font uſage ont eux-mêmes rendu ſuſpect. C'eſt ce que Mr. *Coſtard* prouve dans ce Mémoire, par les ſeules autorités que lui fourniſſent les *Obſervations Mathématiques* &c. du P. *Souciet*.

La première Eclipſe du Soleil eſt fixée à la première année du règne de *Tchon-Kang*, 2155 ans avant *Jéſus-Chriſt* (*b*); la ſeconde remonte à 776 ans avant l'Ere Chrétienne, & la première conjonction de *Jupiter* eſt de l'an 73 (*c*). D'où viennent ces vuides ſinguliers? Par quel prodige la petite Eclipſe, qui devoit atteſter une ſi reſpectable antiquité, a-t-elle ſeule échappé aux cauſes de deſtruction, qui ont englouti les ſuivantes, pendant un intervale de 1379 ans? Pourquoi s'en eſt-il écoulé 2228 entre cette même Eclipſe & la première conjonction de *Jupiter*? Dire que les Chinois ont négligé pendant une ſi longue ſuite de ſiècles les obſervations

(*a*) *Obſerv. Mathém* &c. *Tom.* I. *Préf. pag.* XIII & XIV.

(*b*) *Tom.* I. p. 18. Il ſuffit, ce me ſemble, de lire la Diſſertation du *P. Gaubil* ſur cette Eclipſe, *Tom.* II. p. 146. pour ſe convaincre que le texte de *Chou-King* qu'il rapporte a été ſuppoſé. Les expreſſions métaphoriques, obſcures & équivoques, qui s'y trouvent, ont été choiſies à deſſein par les Chinois, pour donner lieu à de plus grands Aſtronomes qu'eux-mêmes de chercher une Eclipſe qui pût y convenir. Celle que le *P. Gaubil* a trouvée ne doit avoir été que de 50, & lui-même ne peut s'empêcher en un autre endroit de marquer quelques doutes ſur cette obſervation. *Tom.* II. p. 43. J'ai copié au reſte ſur l'orignal les citations de mon Auteur; j'y en ai ajoûté quelques-unes, & j'aurois pu y en joindre un grand nombre d'autres.

(*c*) *Tom.* I. *Préf.* p. XV.

vations des Aſtres, c'eſt faire peu d'honneur à leur ſavoir, & avancer une choſe qui ne s'accorde guère avec les progrès que font des Sciences protégées.

De tout tems en effet, ajoûtent les Miſſionnaires, *il y a eu à la Chine un Tribunal chargé du calcul des Eclipſes, & un Tribunal d'hiſtoire, qui tient le régiſtre* (*a*). Mais n'y a-t-il pas lieu de craindre qu'accoutumés à louer ce qu'ils aiment, les Jéſuites n'ayent pris *Pekin* pour *Paris*, & des Tribunaux fabuleux ou du moins fort ſuſpects pour les Académies de leur Patrie? Ils nous apprennent eux-mêmes que les Chefs de ces Tribunaux ont ſouvent manqué de bonne foi. *Y-hang* en 721 ne ſoutint-il pas une erreur par une impoſture (*b*)? *Sur l'obſervation envoyée de France en* 1725 *de l'approximation de quatre Planètes, les Chinois pour faire leur cour à leur Prince ne marquèrent-ils pas une conjonction générale des ſept Planètes* (*c*)? *Les Mathématiciens n'ont-ils pas ſouvent eu le crédit de faire ôter des Régiſtres leurs faux calculs, & de leur en ſubſtituer de conformes aux obſervations? Dans quantité d'Eclipſes rapportées par l'Hiſtoire*, peut-on *décider ſi c'eſt l'hiſtoire d'une obſervation, ou ſeulement le réſultat d'un calcul* (*d*)? *Le* P. Martini n'a-t-il pas donné *le calcul des* Song *pour l'obſervation de* Yao (*e*); & ſeroit-il le ſeul qui eût *pris pour des obſervations de* Yao *& de* Chun *de pures réflexions d'Auteurs, qui vivoient* 3000 *ans après ces Princes* (*f*)?

Les

(*a*) *Tom. II. p.* 158. (*b*) *Ibid. p.* 86.
(*c*) *Ibid. p.* 33. On trouve un fait ſemblable p. 65. Voy. auſſi Tom. III. p. 46. (*d*) *Tom.* II. p. 158. & 159.
(*e*) *Ibid. p.* 103.
(*f*) *Ibid. Préf. p.* IV. Voy. auſſi *Tom.* III. *p.* 17.

Les Chinois avouent que *du tems de* Tſun-tſie-ou, *vers l'an* 480 *avant Jéſus-Chriſt, on négligea preſque entièrement l'Aſtronomie*; que 134 ans après, *l'Empereur* Tchin-chi-hoang *fit bruler les Livres d'Aſtronomie; & que ſuppoſé qu'il y en eût où il ſe trouvât des obſervations céleſtes, on les perdit* (*a*). D'où nous viennent donc ces Livres, ces obſervations, ces calculs des anciens Chinois, ſinon de l'imagination & de l'impoſture des Chinois modernes?

Du moins ſi l'impoſture étoit bien ſoutenue, on eſtimeroit comme fiction ce qu'on n'admettroit pas comme vérité. Mais ces Tables ſi vantées n'ont été juſqu'au ſizième ſiècle que des *Catalogues d'étoiles, ſans latitude, longitude ni déclinaiſon* (*b*). Ce ſavoir, fruit de tant de ſiècles, ſe réduiſoit, 66 ans avant Jéſus-Chriſt, *à calculer le Triangle rectiligne rectangle* (*c*). *L'Aſtronomie publiée en Chinois du tems de* Cam-hi *dit nettement que* Co-cheou-king, qui vivoit en 1280, *eſt le premier Chinois qui ait ſu la Trigonométrie ſphérique* (*d*). *Les premières équations pour la Lune* ne remontent qu'au *commencement du troiſième ſiècle* (*e*), celles des Planètes à l'an 550 (*f*), & la connoiſſance de l'inclinaiſon des orbites *à la venue des Jéſuites* (*g*). Vers l'an 280 *vivoit le premier Chinois qu'on ſache bien certainement avoir parlé du mouvement propre des Fixes.* Il le faiſoit d'un degré en 50 ans. Quelques Aſtronomes acourcirent ce période, d'autres en fixèrent un différent; tous ſe trom-

(*a*) *Tom.* II. *p*, 1. 2. & *Tom.* III. *paſſim.*
(*b*) *Tom.* II. *p.* 18. & 65. (*c*) *Ibid. p.* 8.
(*d*) *Ibid. p.* 114. (*e*) *Ibid p.* 29.
(*f*) *Ibid. p.* 59. (*g*) *Ibid.* p. 84.

trompèrent, parce qu'aucun ne raisonna sur des observations réelles (*a*). Enfin l'époque de la conjonction des sept Planètes, qui suppose un période de 143, 127 ans solaires, & même selon d'autres Chinois de quelques millions d'années, jusqu'à l'an 104 avant Jésus-Christ, suffit pour nous faire mépriser également & leurs connoissances & leurs antiquités (*b*).

Après cela faut-il des indices pour découvrir les véritables sources de l'Astronomie Chinoise? Le Livre qu'on a si souvent cité nous les fournira. Il vint l'an 164 des Familles Juives à la Chine, qui y apportèrent une connoissance du moins générale de l'Astronomie de *Ptolomée*; & c'est aussi cette année-là que Tchang-heng *fit des armilles, une sphère, un globe céleste, un livre qui expliquoit l'usage de ces instrumens, & un catalogue de* 25,000 *étoiles* (*c*). Sous la Dinastie des *Tang*, qui règna depuis 620 jusqu'en 924, *les Chrétiens d'Occident fondèrent à la Chine une belle & grande mission. Il y eut parmi eux des Astronomes & des Astronomes employés*, à qui l'Astronomie Chinoise doit plusieurs points importans, & qui ont rendu la Dinastie dont il s'agit le plus digne *de l'attention des Savans* (*d*). Enfin les Jésuites, qu'on considère à la Chine plus comme Philosophes que comme Apôtres (*e*), en ont perfectionné l'Astronomie. Mais le Peuple du pays aussi vain qu'ignorant a cru se mettre de pair avec ces étrangers à qui il a de si grandes obligations, & qu'il mé-

(*a*) *Ibid. p.* 46. Voy. aussi *Tom.* III. *p.* 147.
(*b*) *Tom.* II. *p.* 16. & 30. (*c*) *Ibid. p.* 24. & 118.
(*d*) *Ibid. p.* 71. (*e*) *Ibid. p.* 117. & *Préf. p.* XVI.

mépriſe ſi fort, en faiſant parade d'antiquités & de découvertes ſupérieures aux leurs. Il ne lui a pas été difficile de leur en impoſer, & peut-être n'ont-ils eux-mêmes que trop aidé à l'illuſion.

Moules de Médailles anciennes (*a*).

Ces moules ont été déterrés en *Shropſhire*. Ils ſont de la grandeur d'un denier Romain, & de l'épaiſſeur d'un demi-ſou Anglois. On en trouve un grand nombre dans le même lieu, mais faute de ſoins on en a rompu la plupart. Mr. *Baker* en a montré cinq à la Société Royale, qui de-même que ceux qu'on a trouvés à Lyon, & en pluſieurs Provinces de l'Angleterre, ſont de l'Empereur *Sévère* & de ſon fils *Caracalla*. On ne ſait pas trop comment on ſe ſervoit de ces moules. Il y en a un dont l'empreinte eſt double, & qu'on doit avoir mis en œuvre, en y appliquant un des moules ſimples de chaque côté, & en fondant ainſi deux Médailles à la fois. Peut-être en arrangeant pluſieurs de ces moules dans une forme de fer, fabriquoit-on en même tems un grand nombre de pièces. La terre dont ils ont été faits, paroît avoir été broyée & préparée avec beaucoup de ſoin; elle a été endurcie au feu, mais n'y a pas reſté aſſez long-tems pour devenir poreuſe. C'eſt à cette attention que les Médailles antiques doivent ce poli qui les diſtingue des Médailles contrefaites, qui d'ordinaire ſont parſemées de petits trous.

Peintures trouvées à Herculanum (*b*).

Mr. *Hoare* jeune Statuaire, qui eſt allé ſe perfectionner à Rome, donne à ſon frère, dans une lettre datée du 5 *Août* 1747, une deſcription de pluſieurs mor-

(*a*) *No.* 483. *Art.* XXV. (*b*) *No.* 484. *Art.* I.

morceaux de peinture, qu'on a tirés de la ville ſouterraine. Les principaux repréſentent l'*Education* d'Achille, *le Jugement* de Paris, Théſée *vainqueur du* Minotaure, Hercule & *la* Nature, une Noce dans le goût de l'*Aldrobandine*, &c. Ces tableaux le diſputent par le coloris, le deſſein, la liberté du pinceau aux meilleurs ouvrages de *Raphaël*. On y voit que les Anciens entendoient la perſpective & le payſage, & la plupart de ces peintures ont conſervé depuis tant de ſiècles leur coloris & leur beauté.

Une choſe aſſez particulière que Mr. *Hoare* a obſervée dans la figure du *Minotaure*, c'eſt qu'il paroît avec une tête de taureau ſur le corps d'un homme. Le Cardinal *Albani* a un groupe, où ce monſtre eſt repréſenté de la même manière. On ſait qu'il a par-tout ailleurs une tête d'homme, & un corps de taureau (*a*).

(*a*) Articles omis.

1. *Inſcription Romaine trouvée à* Rutcheſter, *& expliquée par Mr* Taylor. *Art.* III. No. 482.

2. *Obſervations ſur les pierres dont les Anciens faiſoient leurs cachets, par Mr.* Dingley. *Art.* XVII. No. 483.

3. *Recherches ſur l'ancienne* Delgovitia *dans la Province de* York, *par Mr.* Burton. *Art.* XXIII. No. 483.

4. *Corps d'une femme, & ſoulier ancien trouvés dans un marais en* Lincoln-Shire, *par Mr.* Stovin. *Art.* II. No. 484.

ARTICLE IX.

GRAMMAIRE *des* SCIENCES PHILOSOPHIQUES, ſou ANALYSE *abrégée de la* PHILOSOPHIE MODERNE, *appuyée ſur les expériences*; traduite de l'Anglois de BENJ. MARTIN. Grand *Octavo* de 384 pages. *Paris* chez *Briaſſon*, 1749.

LA plupart des Sciences ont leurs bornes; on peut les épuiſer, parce qu'elles ne roulent que ſur

sur un certain nombre d'objets que l'on peut soumettre au calcul. Mais la Physique, ou cette partie de la Philosophie qui nous apprend à connoître la Nature, est un abîme où l'on se perd, plus on le sonde, plus on voit qu'il est inépuisable. L'Homme placé dans un coin de l'Univers, n'apperçoit autour de lui que des espaces immenses, un infini qui l'absorbe & le confond. Les objets mêmes qui l'environnent, il ne les connoît qu'imparfaitement. S'il rend raison de quelques phénomènes, il n'a nulle idée ni de la fine structure des corps, ni des ressorts secrets qui les font agir. Les élémens des choses, leurs premiers principes, ce qui constitue leur essence, humiliera toujours les plus grands Philosophes; c'est un mystère sur lequel ils s'exerceront envain, ils ne l'expliqueront jamais.

Quanquam multa bene, ac divinitus invenientes
Ex adyto tanquam cordis responsa dedere,
Sanctius, & multo certâ ratione magis, quàm
Pythia, quæ tripode ex Phœbi, lauroque profatur:
Principiis tamen in rerum fecere ruinas,
Et graviter magni magno cecidere ibi casu (a).

Il ne faut pas pour cela s'épouvanter & perdre courage à la vue des difficultés qui se présentent. La Nature n'est pas toujours mystérieuse, elle se dévoile à ceux qui la cultivent. Souvent même si l'on ne trouve pas ce qu'on cherche, on trouve ce qu'on ne cherchoit pas; & ce qu'on ne cherchoit pas, vaut quelquefois mieux que ce qu'on cherchoit.

L'Ouvrage que nous annonçons fait foi qu'on a fait de grandes découvertes, ou du moins qu'on croit

(a) Lucrèce, *Liv.* I. v. 737, *& suiv.*

croit en avoir fait, même en grand nombre & dans un espace de tems assez court. C'est une *Philosophie* toute *moderne*, toute *fondée sur l'expérience*. L'ancienne Philosophie n'entre point dans le plan de l'Auteur, il n'en fait nulle mention. On ne retrouve ici ni les *Vertus occultes* & *Entités* de l'Ecole, ni la *Matière subtile* & les *Tourbillons* de *Descartes*. Tout, jusqu'à la *Vertu attractive* des Corps, y a pour base l'expérience, quoique cette *Vertu* soit un Etre qu'on ne sauroit définir, parce qu'on n'en connoît que les effets.

Après avoir traité des propriétés communes des Corps, de leur extension, de leur grandeur, de leurs dimensions, l'Auteur entreprend de démontrer, même mathématiquement, que la Matière est divisible à l'infini; & il fait voir à cette occasion par des exemples quelle est sa subtilité, la petitesse ou finesse de ses parties. Voici quelques-uns de ces exemples.

Un Cocon de soie, du poids de deux grains & demi, peut former un fil de 900 pieds de longueur. Voilà ce que dit *Boyle*, & ce même Philosophe prétend encore qu'on peut faire d'un grain d'or une feuille de 50 pouces quarrés. Mais si on divise un pouce de longueur en deux cent parties, l'œil pourra les distinguer toutes: donc dans un seul grain d'or, il y aura 2000000 de parties visibles. Une once d'argent peut être dorée avec huit grains d'or. On peut ensuite la passer à la filière, & en former un fil de 1300 pieds de longueur. Le Docteur *Halley* a fait voir que 124500 de ces petites feuilles d'or, dont on se sert pour dorer du fil d'argent, n'ont pas en tout l'épaisseur de plus d'un pouce. Un grain de cuivre suffit pour teindre

85534 grains d'eau ; par conſéquent il y a dans une pouce d'eau, dont le diamètre eſt la centième partie d'un pouce, 211400 parties viſibles de cuivre, n'en compter que cent pour un pouce.

Boyle, à qui nous devons cette dernière découverte, a calculé que la grandeur d'une particule l'*Aſſa foetida* ne faiſoit que [illegible] parties d'un pouce cubique. Il a fait voir encore qu'un de ces petits globules de ſang qui circulent dans les veines de très petits animaux, ne ſurpaſſe pas en groſſeur [illegible] parties d'un pouce cubique. Il a de plus démontré qu'un grain de ſable contiendra 12500000000000000000000000 de ces petits globules de ſang, c'eſt-à-dire 10256 fois plus que la plus haute montagne qui ſoit ſur la Terre ne contient de grains de ſable. Il prétend enfin que la plus petite particule de matière eſt capable de remplir le plus grand eſpace ; par exemple, l'Orbe de Saturne, deſorte qu'il ne s'y trouvera point de pore, dont le diamètre excède la 1000000000000 partie d'un pouce. Mais ce qui ſurpaſſe tout calcul, c'eſt la petiteſſe des particules les plus fines des fluïdes qui circulent dans les plus petits vaiſſeaux de ces petits animaux qu'on n'apperçoit qu'à l'aide des meilleurs microſcopes. Je renvoye ſur cela à l'Auteur.

Tout ce qui concerne l'*Uranologie*, ou la doctrine des Corps céleſtes, eſt traité dans cet Ouvrage avec beaucoup de profondeur & de préciſion. Je n'en tirerai que ce qui peut être à la portée de ceux à qui il ſuffit d'avoir de cette belle ſcience une légère idée.

L'Univers n'a ni forme ni figure déterminées.

Quelle figure peut-on donner à ce qui eſt infini, illimité ? Cet Aſtre radieux que nous nommons le Soleil, eſt le centre de notre Syſtême planétaire; c'eſt autour de lui que toutes les Planètes font leurs révolutions. Son diamètre eſt de 274026 lieues, & ſa maſſe ou ſa ſolidité eſt de 107670570370370 3 lieues, c'eſt-à-dire 1000000, ou un million de fois plus grande que le globe de notre Terre. C'eſt ce que l'Auteur démontre. La quantité de matière qui eſt dans le Soleil, eſt à celle de Saturne comme 100000 eſt à 33, à celle de Jupiter comme 100000 à 92, & à celle de notre Terre comme 100000 à 59. Le poids des corps égaux ſur la ſurface du Soleil eſt à leur poids ſur la ſurface de Saturne comme 10000 à 529; à leur poids ſur la ſurface de Jupiter comme 10000 à 943, & à leur poids ſur la ſurface de la Terre comme 10000 eſt à 435. Quant à la denſité rélative du Soleil, elle eſt à la denſité de Saturne comme 100 eſt à 67; à celle de Jupiter comme 100 à 94 $\frac{1}{2}$; & à la denſité de notre Terre comme 100 eſt à 400, ou comme 1 eſt à 4; par conſéquent le feu du Soleil doit être prodigieuſement vif, & même preſque ſolide, puiſqu'il a le quart de la denſité de notre Terre (*a*).

Ces proportions de la matière, du poids des Corps, & des denſités du Soleil, de Saturne, de Jupiter & de la Terre, ſont tirées des Principes de *Newton*, où les diamètres de ces corps ſont dits être en proportion de 10000, 791, 997, & 109. Suivant ce même Philoſophe la chaleur du Soleil à la diſtance de Mercure eſt ſept fois plus grande que

(*a*) L'Auteur prétend que le Soleil eſt un *grand corps de feu*; mais cela n'eſt pas démontré.

que la plus grande chaleur que nous ſentons ici ; par conſéquent notre eau y ſeroit toujours bouillante, juſqu'à ce qu'elle fût totalement évaporée. On voit bien que cela n'eſt fondé que ſur cette ſuppoſition, que le Soleil eſt un feu, & qu'on ſent d'autant plus de chaleur, qu'on s'en approche davantage. Le froid qui règne ſur les plus hautes montagnes, même ſur celles qui ſont ſous l'Equateur, ſemble être contraire à cette ſuppoſition.

On ne ſait pas encore ce que c'eſt que ces taches ou *macules* qu'on apperçoit dans le Soleil. Ce fut *Galilée* qui les découvrit le premier en 1610. Il n'eſt pas difficile d'en compter quelquefois juſqu'à 20, 30, ou 40, qui paroiſſent diſtinctement, ſans parler de beaucoup d'autres qu'on ne voit qu'obſcurément. Elles n'ont pas toutes la même grandeur. Il y en a qui ſont à peine viſibles, & d'autres qui ſont ſi grandes qu'elles occupent une centième partie du diamètre du Soleil, & quelquefois plus ; ce qui par conſéquent bien calculé ſe trouve contenir plus de lieues en quarré, que n'en contient toute la ſuperficie de notre Globe.

Suivant notre Auteur, le mouvement de ces taches eſt fort irrégulier ; il n'a jamais trouvé que les mêmes taches ſoient revenues dans quelque tems périodique régulier, dans le même ordre, la même figure, ni en même nombre. Leur changement de forme eſt fort conſidérable. Tantôt elles ſont longues, larges, ovales, rarement rondes, ſouvent angulaires & pointues de pluſieurs côtés. Quelquefois elles deviennent couvertes d'ombre, nébuleuſes, & preſque tout-à-fait inviſibles avant que de ſortir du diſque. On a déjà fait bien des conjectures ſur la nature de ces taches, & ſuivant tou-

tes les apparences on en fera encore d'autres, & peut-être ne saurons-nous jamais ce qu'elles sont. *Nos Sciences*, dit le Patriarche de nos Philosophes, *ont certaines bornes que l'esprit humain n'a jamais pu passer; il y a un point où elles nous manquent tout-à-coup, le reste est pour d'autres Mondes, où quelque chose de ce que nous savons est inconnu.*

La meilleure manière d'observer les taches du Soleil, est de se servir d'un Télescope d'environ 6, 8, ou 10 pieds de longueur, garni d'un verre enfumé, placé devant le verre oculaire, auprès de l'œil; dans cet état il est aisé, à l'aide d'un Micromètre qu'on y adapte, de mesurer ces taches, & d'observer leurs apparences de jour en jour. On peut aussi recevoir l'image du Soleil dans une chambre obscure, à travers un Télescope composé d'un verre objectif & d'un verre oculaire seulement, sur un morceau de papier blanc, qu'on peut agrandir & diminuer selon l'occasion. Cette méthode est bien simple, & l'Auteur s'en sert communément.

Autrefois le Soleil tournoit autour de la Terre; aujourd'hui c'est la Terre qui tourne autour du Soleil. La Terre n'est plus le centre du Monde, c'est le Soleil. Ce Système des Philosophes modernes est aussi celui de l'Auteur; mais comme ce n'est pas celui des Ecrivains Sacrés, qui attribuent le repos à la Terre, & le mouvement au Soleil, il se fait cette objection. „ Ne dois-je pas plutôt m'en rapporter à la Parole de Dieu & au témoignage „ de mes propres sens? Non, *répond-il*; une „ démonstration doit emporter notre consentement, malgré l'explication littérale de l'Ecri-

„ tu-

„ ture, & l'évidence de tous nos ſens : car quiconque a vu un Vaiſſeau ſous voiles, n'a pas beſoin qu'on prenne la peine de lui prouver que les ſens ſont trompeurs : d'ailleurs l'Ecriture n'a pas eu deſſein de faire un Syſtême de Phyſiologie.

Cette réponſe, quoique modeſte, n'a pas été du goût de certaines gens, qui veulent qu'on baiſſe toujours le pavillon devant eux. Ils ſont venus avec un viſage tout refrogné, & lui ont dit : *Profane ! vous parlez des Ecritures avec irrévérence & dériſion.*

L'accuſation eſt grave, & comme elle pouvoit avoir de fâcheuſes ſuites pour la réputation de l'Auteur, il a cru devoir ſe juſtifier dans cette nouvelle Edition, & voici à ce ſujet ce qu'il allègue en ſa faveur dans une Note. „ Je crois, *dit-il*, „ que ce ſeroit ſe deshonorer & ſe rendre ridicule, que d'entreprendre de les convaincre ſur une „ vérité connue & démontrée, quelle qu'elle „ ſoit. Je regarde la Bible non ſeulement comme „ une Hiſtoire exacte dans les faits, mais encore comme un Livre révélé, & comme le meilleur Syſtême de Religion que nous ayons ; mais „ je ſuis bien éloigné de penſer que nous ſoyons „ obligés de régler ſur les Saintes Ecritures nos „ ſentimens en matière de Sciences naturelles, „ & ſur-tout en fait de Philoſophie & d'Aſtronomie : je ſuis porté à croire que ces Sciences, du „ moins telles qu'elles ſont à préſent, ont été entièrement inconnues aux Auteurs des Livres „ Sacrés.

L'Auteur préviendra-t-il par-là les murmures de ſes Adverſaires ? Il y a lieu de croire que non ; il leur donne plutôt de nouveaux ſujets de plain-

tes. Dire que *ce seroit se deshonorer & se rendre ridicule que d'entreprendre de les convaincre sur une vérité connue & démontrée*, n'est-ce pas les accuser indirectement ou de stupidité ou d'entêtement; n'est-ce pas supposer qu'ils sont incapables de se rendre jamais à l'évidence d'une démonstration qu'ils croyent contraire à leurs principes? Mais s'il ne prévient pas leurs murmures, ne peut-on pas du moins dire qu'il se justifie sur le fond de l'accusation? J'en doute. On l'accusera de tomber dans une espèce de contradiction qui dégrade les Auteurs Sacrés. Si *la Bible est une Histoire exacte dans les faits*, si c'est un *Livre révélé*, comme on ne doit pas en douter, comment les *Sciences* en question *ont-elles été entièrement inconnues* à leurs *Auteurs*? Comment ces Hommes Divins & inspirés ont-ils pu ignorer ce qu'un *Descartes*, un *Newton* ont pu apprendre par la seule force de leur foible Raison?

Voilà ce qu'on repliquera à notre Philosophe, & on renvoyera bien loin sa prétendue *démonstration* de *Newton* en faveur du mouvement du Soleil. On lui appliquera ce sanglant reproche que fait un Auteur moderne à tous ces Philosophes qui ont entrepris d'expliquer l'économie de l'Univers sans consulter le système de Moïse. „ Ils se „ figurent, parce qu'il y a de la justesse dans les li„ gnes qu'ils tracent, qu'ils ont deviné le plan „ du Créateur. Ces grands Architectes, disons „ mieux, ces Fourmis rampantes, qui savent „ croiser deux fétus, & ranger quelques brins de „ bois pour se loger, entreprennent, chacun à sa „ façon, de construire le Soleil & de nous donner „ le plan, les coupes, & l'élevation de l'Uni-

„ vers

, vers (*a*)". Je doute cependant fort que ce ton ironique & mépriſant porte nos Philoſophes modernes à changer de ſentiment, du moins ſur l'article en queſtion. N'y a-t-il pas, diſent-ils, aſſez long-tems que nous ne ſommes plus ſous la férule ?

Et nos ergo manum ferulæ ſubduximus (*b*).

Tout eſt beau, tout eſt grand, tout eſt merveilleux dans le Syſtême de l'Univers. Les Comètes, corps immenſes, que l'on craignoit tant autrefois & que l'on prenoit pour autant d'Enfers, ſont aujourd'hui, depuis qu'elles ſont mieux connues, l'admiration des Philoſophes. Ces Planètes, car ce ſont effectivement des eſpèces de Planètes, ſont toujours ornées, ou d'une chevelure éclatante, ou d'une barbe vénérable, ou d'une queue majeſtueuſe. Elles ſe meuvent autour du Soleil, & brillent par la lumière de ſes rayons qu'elles réfléchiſſent.

Leur révolution autour du Soleil ſe fait dans des périodes de tems règlés, & dans des orbes extrêmement excentriques & elliptiques. Le Docteur *Halley* a déterminé que le plus long axe de l'orbite de la Comète qui parut en 1680, & dont la période eſt de 575 ans, eſt de 1382957 parties, dont la moyenne diſtance de la Terre au Soleil fait 1000. Ainſi en ſuppoſant que cette moyenne diſtance eſt de 27000000 lieues, la longueur de l'orbe de cette Comète doit être de 1120195 1700, c'eſt-à-dire de plus de 37339850 lieues ; ce qui peut être eſtimé comme beaucoup au-delà du Soleil, puiſque le So-

(*a*) Voyez la *Phyſique de Moïſe* dans *l'Hiſtoire du Ciel* de l'Abbé *Pluche*.

(*b*) Juvenal. Sat. I. v. 15.

Soleil lui-même étoit alors dans son orbe à l'extrémité la plus proche de nous.

La théorie des Etoiles fixes nous fournit quelque chose de bien plus merveilleux encore. Leur distance nous étonne, leur nombre nous confond. Chacune d'elles est un Soleil qui a des Planètes qu'il éclaire; chacune d'elles est le centre d'un tourbillon peut-être aussi grand que celui où nous sommes. *Huygbens* a trouvé que la plus proche de toutes, savoir *Syrius*, est en apparence 27664 fois plus petite que le Soleil. Or puisque leurs distances sont d'autant plus grandes qu'elles paroissent plus petites, il faut que cette Etoile soit à plus de 2200000000000, c'est-à-dire plus de sept cent mille millions de lieues.

Leur nombre est innombrable, peut-être même infini. A l'aide d'un bon Télescope on en aperçoit des millions, jusqu'à ce que par leur distance immense elles échappent à la vue aidée des meilleurs instrumens. Spectacle étonnant! Des Soleils sans nombre! Des Mondes entassés sur des Mondes! Des Systêmes d'Orbes mouvans, dont la grandeur est immense, & cependant invisibles à nos yeux! Tout ce grand espace qui comprend notre Soleil & nos Planètes, n'est donc qu'une petite parcelle de l'Univers? Autant d'espaces pareils que d'Etoiles fixes. Notre Monde n'est rien en comparaison de l'Univers. Je me perds dans cette idée de l'immensité: je ne sai plus où je suis, je ne suis plus rien. Voilà la preuve, la grande preuve de l'existence d'un Etre infini, tout-puissant.

Quels témoins éclatans devant moi rassemblés!
Répondez Cieux & Mers; & vous, Terre, parlez.

Quel

Quel bras peut vous suspendre, innombrables Etoiles?
Nuit brillante, dis-nous qui t'a donné tes voiles?
O Cieux, que de grandeur, & quelle majesté!
J'y reconnois un Maître à qui rien n'a coûté.
Dans vos vastes déserts il sème la lumière.
Ainsi que dans nos champs il sème la poussière (a).

Ce que je viens d'exposer ne roule que sur une petite partie de ce qui est compris dans l'Ouvrage de l'Auteur. Il y traite entre autres de la Lumière, des Couleurs, du Son, de la Pesanteur, de l'Attraction, de l'Electricité, du Froid, de la Chaleur, du Vuide, de l'Air, des Vents, des Météores, des Apparences célestes, du Globe terrestre, des différentes Substances qui se trouvent dans le sein de la Terre, de l'Eau, des Plantes, des Animaux, &c. Sur toutes ces matières il mérite d'être suivi, parce qu'il n'a lui-même suivi que de très bons guides. L'Ouvrage est court, mais plein de choses solides & très instructives. Il mérite d'être mis entre les mains de ceux à qui l'on veut donner quelque idée de ce qu'il y a de meilleur en Physique. Du reste,

Si melius quid habes, arcesse, vel imperium fer (b).

(a) Racine, *La Religion*, Chant I.
(b) Horace, L. I. Epist. V. v. 6.

ARTICLE X.

NOUVEAUX ELÉMENS *d'*ANATOMIE *raisonnée*. Un Volume grand 8. de 350 pages avec figures. *Paris* chez *Desaint* & *Saillant*, 1749.

UN Ouvrage qui joint à une courte description de la structure du Corps-humain, l'ex-

pli-

plication de ſes principales fonctions, traitées avec préciſion & avec méthode, doit être reçu favorablement du Public. Il y a bien des Sciences qui doivent nous être aſſez indifférentes, elles ne nous touchent pas, elles n'excitent pas notre curioſité, parce qu'elles n'ont avec nous qu'un rapport fort éloigné. Mais il nous importe d'avoir du moins quelque idée de l'Anatomie, de cette Science qui nous fait connoître une partie de ce que nous ſommes, ces reſſorts merveilleux dont notre Corps eſt compoſé.

De toutes les autres Sciences il en eſt peu qui nous conduiſent comme celle-ci aux plus ſublimes réflexions. La connoiſſance de nous-mêmes nous mène naturellement à celle du Créateur de l'Univers. C'eſt une eſpèce de Théologie qui n'a rien de ſuſpect, toutes les Sectes peuvent y paſſer, parce que l'erreur n'y eſt pas mêlée comme dans d'autres avec le vrai. „ L'Aſtronomie, l'Anatomie, dit un Auteur célèbre (a), ſont les „ deux Sciences où ſont le plus ſenſiblement „ marqués les caractères du Souverain Etre. L'une annonce ſon immenſité par celle des eſpaces „ céleſtes; l'autre ſon intelligence infinie par la „ mécanique des Animaux. On peut même croire que l'Anatomie a quelque avantage; l'intelligence prouve encore plus que l'immenſité.

L'Auteur de cet Ouvrage comptoit, en l'entreprenant, ne travailler que pour un Jeune-homme qui étudioit alors en Phyſique. Il voulut lui compoſer un abrégé d'Anatomie, & lui expliquer les principales fonctions de l'économie animale. Quelques perſonnes qui eurent connoiſſance de la

(a) M. de *Fontenelle*.

la forme de ce Traité, lui repréſentèrent qu'en le donnant à l'impreſſion, il pourroit le rendre utile à tous ceux qui ne ſont point deſtinés aux profeſſions de Médecine & de Chirurgie, & qui cependant ſont bien aiſes de ſe procurer quelques connoiſſances d'Anatomie. Quoique nous ayons un grand nombre de bons Livres ſur cette matière, il n'en connoiſſoit aucun qui eût été fait dans cette vue (*a*), & qui fût bien propre à cet uſage. Les uns offrent la deſcription la plus circonſtanciée de toutes les parties du Corps-humain; mais ces détails ne peuvent guère intéreſſer que les gens de l'Art, ſur-tout quand ils ne ſont point accompagnés de l'explication du mécaniſme des parties. Les autres expliquent avec étendue toutes les fonctions de l'économie animale; mais outre qu'ils ſont communément trop remplis de Syſtêmes, ils ſuppoſent, pour être entendus, qu'on eſt déjà inſtruit de ce qui s'appelle proprement Anatomie.

Ces Elémens ne ſont point deſtinés pour ceux qui ſont obligés par état d'étudier l'Anatomie. C'eſt dans les Cadavres mêmes & dans des Ouvrages tels que ceux de Mrs. *Winſlow*, *Albinus*, *Morgagni*, *Haller*, *Heiſter*, qu'ils doivent puiſer les connoiſſances qui leur ſont néceſſaires. L'Auteur a cherché à mettre, ſur-tout les Jeunes-gens, à portée de s'inſtruire aiſément de la plus belle partie

(*a*) Il s'en trouve cependant quelques-uns. Le Père *Regnault* dans ſes *Entretiens Phyſiques*, l'Abbé *Pluche* dans ſon *Spectacle de la Nature*, & quelques autres, ont traité la même matière, & dans la même vue; mais ces Auteurs ſe ſont renfermés dans des bornes trop étroites: d'ailleurs les deux premiers ne ſont pas Anatomiſtes; & il faut l'être pour exécuter ce plan comme il faut.

tie ſans contredit de l'Hiſtoire naturelle. On connoît à préſent juſqu'aux plus petits détails concernant les Inſectes d'une partie de l'Europe: Mr. *de Réaumur* qui a compoſé leur hiſtoire, en a rendu l'étude intéreſſante, même aux perſonnes les plus indifférentes. On conviendra ſans peine, qu'il eſt auſſi agréable & plus utile de connoître le Corps-humain.

Il nous manquoit, pour rendre cette connoiſſance plus commune, un Livre élémentaire qui ne ſuppoſât rien, & que tout le monde pût lire avec agrément. L'Auteur n'oſe ſe flatter du ſuccès de ſa production. Il convient qu'il n'eſt pas ſi aiſé qu'on ſe l'imagine, de faire de bons Elémens. Pour y réuſſir, il faut ſavoir beaucoup plus que les Elémens; & malheureuſement ceux qui ſont fort verſés dans une Science dédaignent communément, ou négligent un genre de travail dans lequel ils comptent qu'il n'y a pas beaucoup de gloire à acquérir. On doit éviter ſurtout dans ces ſortes d'Ouvrages, deux inconvéniens, une brièveté trop conciſe, & une étendue trop diffuſe. L'une produit l'obſcurité, l'autre embaraſſe & fatigue l'eſprit des Lecteurs.

L'Auteur a tâché de prendre un juſte milieu qui l'éloignât également de ces deux écueils. Il n'a point oublié qu'il travailloit pour des perſonnes, dont la plupart n'ont jamais vu, & peut-être ne verront jamais l'ouverture d'un Cadavre. Il a donné une deſcription de tous les Os du Corps, parce qu'on trouve aſſez facilement des Squelettes ſur leſquels il eſt aiſé de les reconnoître. Il s'eſt beaucoup moins étendu ſur ce qui regarde le détail des Muſcles, des Vaiſſeaux & des Nerfs: ce

n'eſt

c'eſt que par le moyen de la diſſection qu'on peut n'acquérir une connoiſſance parfaite.

La forme & la ſtructure des Organes du Corps, leurs uſages, & le mécaniſme qui conſtitue ce que nous appellons l'économie animale, ſont les objets qui l'ont le plus occupé, & ceux qu'il a traités avec le plus de ſoin. Comme c'eſt principalement en cette partie que ſe manifeſtent la Sageſſe & la ſouveraine Intelligence du Créateur, il a hazardé de tems en tems quelques réflexions pour y rendre attentifs les Jeunes-gens. En travaillant à leur orner l'eſprit, il faut auſſi avoir en vue de leur former le cœur, & leur apprendre à rapporter tout ce qu'ils voient à celui qui en doit être la fin, comme il en eſt le principe & la ſource. Il manque dans cet Ouvrage à la deſcription du Corps-humain un article qui ſeroit eſſentiel à un Traité complet d'Anatomie; mais la conſidération des perſonnes pour leſquelles l'Auteur travaille, l'a obligé de le ſupprimer.

Il a retranché de cette deſcription tout ce qui diſtingue l'Homme de la Femme, ces parties de l'Homme dont les Femmes dans les Bachanales portoient la figure tantôt à leur cou, tantôt à leur coeffure; il en a banni celles de la Femme qui ſont les organes de la production des Etres raiſonnables, auxquelles on a toujours rendu les hommages les plus touchans, & dont un galant-homme a fait l'éloge en faiſant celui du Beau-Sexe (*a*). L'Auteur a craint ſans doute de bleſſer la modeſtie de ſes Lecteurs, en faiſant comme *Bacchus* la fonction d'*Inſpecteur* de ces parties.

Bac-

(*a*) Mr. *de*..... Auteur de *l'Apothéoſe* du *Beau-Sexe*.

Bacchum in remotis carmina rupibus
Vidi docentem, credite, posteri,
Nymphasque discentes, & aures
Capripedum Satyrorum acutas (a).

Un aveu que fait l'Auteur ne lui est pas favorable; car de cet aveu on conclura naturellement qu'il y a dans son Ouvrage un défaut essentiel qui le rend peu propre aux usages mêmes auxquels il le destine. Il convient, & non sans raison, qu'il est en quelque sorte nécessaire de connoître toutes les parties du Corps-humain pour pouvoir se former une idée exacte de chacune en particulier. Elles dépendent en effet les unes des autres pour l'exécution de leurs fonctions; & cette même dépendance se fait sentir lorsqu'on veut en acquérir la connoissance. *Hippocrate* a dit que le Corps-humain ressemble à un Cercle, qu'il n'a ni commencement ni fin. Si on entreprend d'expliquer la composition & l'action des muscles, on se trouve obligé de parler des vaisseaux sanguins, des nerfs, & des esprits animaux. Un viscère donne le mouvement à l'autre, & reçoit de cet autre son action. Le cœur envoie le sang au cerveau, & le cerveau sépare de la masse du sang les esprits animaux qu'il envoie au cœur, sans lesquels celui-ci ne peut se contracter, & distribuer le sang dans toutes les parties du Corps. C'est ainsi que sur quelque partie du Corps qu'on jette les yeux, on y apperçoit une correspondance sensible & marquée avec les autres parties. Si

(a) *Horace*, Lib. II, Od. 19. Suivant *Clément d'Alexandrie*, *Bacchus* étoit regardé des Sicyoniens comme l'Inspecteur des parties de la Femme, & ils l'adoroient en cette qualité.

Si cette dépendance eſt ſi grande, ſi l'on ne peut ſe former une idée exacte d'aucune partie ſans connoître toutes les autres, pourquoi avoir ſupprimé celles qui diſtinguent les deux Sexes, pourquoi n'avoir rien dit de leurs fonctions ?

Rien de plus beau que la ſtructure & le mécaniſme du Corps humain ; rien de plus merveilleux que le jeu de ſes parties Ces merveilles méritent qu'on s'y arrête du moins pour un moment, non pour les expliquer, mais pour les admirer. La Nature eſt preſque toujours myſtérieuſe, elle aime à ſe cacher. Elle eſt ſouvent juſques dans ſes plus ſimples mouvemens ſi incompréhenſible, que c'eſt être ſage que de la laiſſer là pour ce qu'elle eſt.

Le Corps humain n'eſt proprement qu'une Machine, & cette Machine eſt faite d'une infinité d'autres Machines toutes différentes les unes des autres, toutes compoſées d'un nombre prodigieux de reſſorts, toutes continuellement en mouvement. Quand on penſe que la vie dépend du jeu de tant d'organes & de tant d'actions combinées les unes avec les autres, on eſt étonné qu'elle puiſſe ſe ſoutenir ſeulement un jour entier. Les ouvrages de la main des Hommes ne ſe conſervent que par le repos. Le mouvement eſt pour eux un principe de deſtruction, & elle s'opère d'autant plus aiſément qu'ils ſont plus compoſés. Le Corps animal au contraire ne ſe ſoutient que par le mouvement, quoiqu'il n'y ait point de Machine plus compoſée, & formée de parties plus fines & plus délicates (*a*). C'eſt l'aſſemblage d'une infinité de vaiſ-

(*a*) S'il eſt vrai que le Corps animal ne ſe ſoutient que par le mouvement, il n'eſt pas moins vrai que le mou-

vaiſſeaux tous plus déliés les uns que les autres. Cependant le ſang qui ſe diſtribue dans toutes les parties du Corps d'une manière imperceptible, qui parcourt les canaux qui le renferment, ſans que nous ſentions ſon mouvement, fait ſa courſe avec une telle viteſſe, que la circulation entière de 25 livres de ce liquide s'achève plus de 300 fois dans l'eſpace de 24 heures.

A des traits ſi frappans peut-on méconnoître l'Auteur d'un ſi bel ouvrage; peut-on ne pas deſirer d'avoir du moins quelque idée de l'art admirable avec lequel il eſt fait, & des reſſorts cachés qui le font mouvoir? En voyant la Machine de Marly, en voyant celles de Mr. de *Vaucanſon*, il n'y a perſonne qui ne demande quel eſt l'uſage des différentes parties dont elles ſont compoſées, & qui ne ſoit bien-aiſe qu'on ſatisfaſſe à ſes queſtions. Mais ces Machines qui nous paroiſſent ſi dignes d'admiration, que ſont-elles en comparaiſon du Corps humain? Nous voyons les effets de ſa ſtructure & de ſes reſſorts ſans en être frappés, parce que l'habitude nous y rend inſenſibles. Qu'on joue du Clavecin devant nous, nous ne ferons attention qu'aux ſons que rend cet inſtrument, & aux accords qui règnent entre eux. Mais ſi nous nous arrêtions à conſidérer ce qui ſe paſſe du côté de celui qui le touche, pourrions-nous n'être pas étonnés de ces mouvemens ſi multipliés & ſi variés qu'il exécute en un inſtant? Combien de muſcles doivent ſe contracter & ſe relâcher pour les pro-

vement eſt la cauſe de ſa deſtruction. Notre Corps ne dépérit que par ce même mouvement qui nous a donné la vie. Plus il y en a dans une Machine, plutôt elle eſt détruite. Les reſſorts ne s'uſent que par ce mouvement.

produire? Avec quelle rapidité faut-il que les eſprits animaux qui les mettent en action, s'y portent & s'y diſtribuent? Tous ces mouvemens ſe font par l'ordre de la volonté; mais l'eſprit connoît-il les moyens qu'il faut employer pour les exécuter?

Le mécaniſme de la Digeſtion, que des Eſprits vains ont prétendu comprendre & qu'ils ont même cru pouvoir imiter, eſt un autre myſtère incompréhenſible. Les alimens que nous prenons, quelque différens qu'ils ſoient entre eux, reçoivent tous en peu de tems une même forme. Les parties diverſes des Animaux, ſoit terreſtres, ſoit aquatiques, ſoit volatiles; les ſubſtances végétales, comme légumes & fruits de toute eſpèce; les liqueurs fermentées ou non fermentées, fourniſſent par le moyen de la digeſtion, une liqueur homogène, douce, blanche comme du lait, connue ſous le nom de chyle. C'eſt de ce chyle que ſe forme le ſang, la lymphe, les eſprits animaux, & toutes les autres humeurs du corps. Comment ſe fait cette métamorphoſe? *Deſcartes* eût entrepris de vous l'apprendre; il expliquoit tout, il rendoit raiſon de tout. Aujourd'hui on garde le ſilence, on lève les yeux au Ciel, & on admire le Créateur.

Demandez à Silva (a) par quel ſacré myſtère,
Ce pain, cet aliment dans mon corps digéré,
Se transforme en un lait doucement préparé;
Comment toujours filtré, dans ſes routes certaines,
En longs vaiſſeaux de pourpre il court enfler mes veines; *Amon*

(a) *Jean Baptiſte Silva*, Juif d'origine, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin Conſultant du Roi, & Auteur d'un Traité de l'*Uſage des Saignées*. On trouve ſon portrait ſous le nom de *La Forêt* dans le *Tableau de la Médecine*.

A mon corps languiſſant rend un pouvoir nouveau,
Fait palpiter mon cœur & penſer mon cerveau.
Il lève au Ciel les yeux, il s'incline, il s'écrie,
Demandez-le à ce Dieu qui nous donna la vie(a).

Je n'ai garde d'entrer ici dans le détail des différentes parties du Corps humain. La deſcription qu'en donne l'Auteur n'eſt elle-même qu'un Extrait; c'eſt le précis de tout ce qu'il y a de plus eſſentiel à remarquer, & qui mérite le plus d'être ſu. On trouve par-tout beaucoup d'ordre & de clarté. Si l'Auteur n'eſt pas Anatomiſte de profeſſion, on voit du moins qu'il a ſuivi les traces des plus grands Maîtres, & qu'il n'a manqué pour cela ni de lumières, ni de connoiſſances.

Quant à ſon Traité des Sens, il eſt entièrement fondé & ſur la Structure des parties, & ſur tout ce qu'il y a de meilleur en Phyſique. Il eſt fort réſervé dans ſes conjectures. Adopte-t-il un Syſtême, ce Syſtême ſe trouve fondé ſur l'Expérience. Il ne décide point témérairement, il doute où il faut douter. Rencontre-t-il des myſtères, il ſe tait & s'humilie. Il a fait ſur tous les Sens en général quelques réflexions dont je crois pouvoir rendre compte, & qui me diſpenſeront d'entrer dans le détail de ce qu'il dit de chacun d'eux en particulier.

On ne compte communément que cinq Sens, qui ſont le Tact, le Goût, l'Odorat, la Vue, & l'Ouïe. Il y en a cependant un plus grand nombre. La faim & la ſoif ſont des ſenſations, qui ont chacun leur organe. La douleur a le ſien, qui eſt ré-

(a) Voyez le *Diſcours ſur la Modération* dans le Tome VI. des Oeuvres de Mr. *de Voltaire*.

répandu dans toutes les parties qui ont de la ſenſibilité. L'Auteur eût pu ajoûter que le plaiſir a auſſi ſon organe; car ſi la douleur en a un, il faut bien que le plaiſir ait auſſi le ſien. Quelques-uns prétendent que le ſiège du plaiſir eſt auſſi le ſiège de la douleur; & cela eſt aſſez vraiſemblable. Il y a encore un Sens tout différent des autres: c'eſt celui de l'Amour, qui a ſes organes particuliers dans les deux Sexes.

Chaque organe des Sens a une ſtructure qui le rend propre à recevoir certaines impreſſions, dont il eſt ſeul ſuſceptible, & qu'il tranſmet au cerveau par le moyen des nerfs. Ainſi il n'y a que les yeux qui ſoient affectés par les rayons de la lumière. Les oreilles ſeules entendent le bruit des corps ſonores. Les ſaveurs ne ſe font ſentir que ſur la langue & le palais, où réſide l'organe du goût. Les odeurs ne ſont transmiſes à l'ame que par le moyen de la membrane pituitaire qui tapiſſe intérieurement le nez. L'Organe du tact eſt formé par les Papilles nerveuſes de la peau.

Les objets extérieurs agiſſent ſur les organes des Sens, ou par eux-mêmes, en les frappant immédiatement, comme cela arrive par rapport aux organes du tact & du goût; ou par le moyen des corpuſcules qui en émanent & qui vont frapper l'organe, comme dans l'odorat; ou enfin par le moyen d'un fluïde intermédiaire, qui reçoit l'impreſſion de l'objet extérieur, & la communique à l'organe: c'eſt ainſi que nous recevons l'impreſſion du ſon & de la lumière.

Quoique les Organes du tact, du goût & de l'odorat ayent chacun leur ſtructure propre, & que les ſentimens qui nous viennent par le moyen de l'un,

ne puiſſent nous venir par le moyen des deux autres, il y a pourtant entre eux un rapport bien marqué. C'eſt que les corps qui les affectent le font à peu près de la même manière, c'eſt-à-dire qu'ils ébranlent par leurs maſſes & leurs figures, les houpes nerveuſes dont ces organes ſont compoſés. Ces papilles ou houpes nerveuſes ſont plus fermes que celles de la langue; & celles de la langue le ſont plus que celles de la membrane pituïtaire. Auſſi les particules odoriférantes qui viennent frapper l'organe de l'odorat, ſont-elles beaucoup plus fines & plus déliées que les ſels qui affectent les houpes de la langue; comme les parties ſalines qui font impreſſion ſur la langue, ſont plus fines que les corps qui doivent affecter l'organe du tact. Les corps ſonores, les corps lumineux & colorés agiſſent tout autrement ſur les organes de l'ouïe & de la viſion: auſſi n'y remarque-t-on pas les papilles nerveuſes qui ſe trouvent dans les trois autres organes.

Rien de plus merveilleux que cette parfaite correſpondance qui règne entre les organes des Sens, & les objets qui doivent les affecter. Eſt-elle l'effet du hazard ou d'une volonté particulière du Créateur? Si l'on y remarque un deſſein, une prudence, des précautions, des vues, c'eſt l'ouvrage d'un Etre ſage, infini, tout-puiſſant. Que devient donc tout le Syſtême de *Lucrèce*, qui place les *Matrices* avec leurs *Racines* dans le ſein de la Terre, & qui en fait ſortir les *Embrions* humains qui s'y ſont formés? Folle imagination.

Tum tibi Terra dedit primùm mortalia ſæcla:
Multus enim calor, atque humor ſuperabat in arvis.

Hinc

Hinc ubi quæque loci regio opportuna dabatur,
Crescebant uteri terræ radicibus apti:
Quos ubi tempore maturo patefecerat ætas
Infantum fugiens humorem, auraſque petiſſens (a).

(a) Lucrèce, *Liv.* V. v. 805, *& ſuiv.*

ARTICLE XI.

OBSERVATIONS CHIRURGICALES *ſur les* Maladies *de* l'Uretère, *traitées ſuivant une nouvelle Méthode par* JACQUES DARAN, Conſeiller, Chirurgien ordinaire du Roi ſervant par quartier, Chirurgien de Paris, & ci-devant Chirurgien Major des Hôpitaux & Armées de l'Empereur Charles VI. *Nouvelle Edition* à Paris chez de *Bure l'aîné*, 1748. vol. in. 12. de 429. pp. ſans le dernier préliminaire, qui en contient 220, & à la fin duquel eſt une planche gravée en couleur, par *Gautier* Graveur du Roi Privilégié. On lit au revers du frontiſpice cet Epigraphe, *Quibus in urinæ fiſtula tuberculum innaſcitur, eo in pus verſo & rupto ſolutio contingit. Hipp.* Aph. 81. Sect. IV. Ceux qui ont tubercule ou carnoſité dans la cavité de la verge, ſont guéris par la ſuppuration & éruption du pus. *Paré.*

LE plus intéreſſant pour la plupart des Lecteurs eſt de connoître les maux que guérit Mr. *Daran*: ce ſont les ſuites de la Gonorrhée virulente, c'eſt-à-dire un Ecoulement opiniâtre par l'Uretère, & une difficulté d'uriner. L'Ecoulement eſt la ſuite d'un mal toujours ſubſiſtant, &

les causes de la difficulté d'uriner sont principalement les Callosités ou Cicatrices dures & calleuses que les ulcères gonorrhoïques y ont fait pulluler; les ulcères calleux qui occupent les canaux sécretoires des lacunes de l'Uretère, des prostates des vésicules séminales, & les gonflemens du *Verumontanum*, qui devient quelquefois squirrheux, l'endurcissement, le squirrhe, les Callosités ou fougosités des prostates vésicules seminales &c.

Il n'y a aucune de ces causes que Mr. *Daran* ne discute avec toute l'étendue qu'elle mérite; & après avoir lu son Ouvrage, il n'est plus possible de douter de l'Existence si longtems contestée des Carnosités: en effet il les a fait toucher & voir à nombre de gens du métier. On est même également convaincu que ce qu'on nomme *relâchement de Vaisseaux* est un ulcère qui a toujours subsisté depuis la gonorrhée, & on voit avec frayeur les accidens fâcheux auxquels les progrès de ces ulcères ont exposé plus d'un malade.

Ces accidens, qui leur sont communs avec toutes les autres causes de la difficulté d'uriner vénerienne, sont de fréquentes envies d'uriner, & cependant l'urine ne sort que comme un fil, quelquefois fourchu, ou on ne la rend que goute à goute, & avec de grands efforts, & quelques fautes de régime font souvent dégénerer cette difficulté d'uriner en suppression totale d'urine.

Il n'est pas possible de suivre l'Auteur dans la discussion qu'il fait des secours qui ont été employés pour remédier à la suppression d'urine: Mr. *Daran* prouve très bien qu'ils ne sont que palliatifs; mais comme tout le monde n'est pas à por-

à portée de ſon remède il s'étend ſur cet Article, afin qu'on ſache du moins la manière de rendre la vie moins inſupportable aux malades, en leur procurant les ſecours les plus avantageux, & les moins capables de nuire. Il n'eſt pas étonnant qu'après vingt années conſacrées au traitement des maladies de l'Uretère, Mr. *Daran* parle ſur cette matière d'une manière très ſatisfaiſante.

La diſcuſſion des ſecours employés contre la difficulté d'uriner habituelle ne mérite pas moins l'attention des Lecteurs qui ont le malheur d'avoir un intérêt particulier à s'inſtruire de ce qui concerne la guériſon de ce cruel ſimptôme, & la jeuneſſe y trouvera un excellent préſervatif contre des fautes auxquelles elle n'eſt que trop ſujette.

Après avoir lu les réflexions que nous venons d'indiquer, on ne peut trop féliciter notre ſiècle ſur la découverte d'un remède tel que celui de Mr. *Daran*, qui guérit promptement, ſurement & agréablement des accidens qui ſouvent ont couté la vie aux malades, & qui plus ſouvent encore la leur ont fait payer beaucoup plus qu'elle ne vaut par les douleurs cruelles dont ils ſont habituellement tourmentés.

J'ai dit que le remède de Mr. *Daran* guérit ſurement, c'eſt ce dont il n'eſt point poſſible de douter après le défi qu'il fait qu'on produiſe un ſeul exemple de malade dont la maladie n'étoit pas compliquée, qui ſoit retombé dans les mêmes accidens. Mais l'Auteur ne promet point des miracles, & même indépendamment des complications, il avertit que ſon remède n'agit que par le contact immédiat, & par conſéquent que s'il ſe fait des fuſées de matière dans des parties auxquelles

il ne peut s'appliquer, il ne faut point attendre de guérison : il est bon de remarquer que le défi de Mr. *Daran* ne paroît pas téméraire, aucun des malades qu'il a traités à Marseille n'étant point retombé, c'est ce qui est attesté par une lettre de Mr. *Bertrand*, Doyen du Collège des Médecins de Marseille, adressée, non à l'Auteur, mais à Mr. le premier Médecin du Roi, qui lui avoit écrit pour s'instruire sur ce fait.

Bien que nous ayons annoncé que Mr. *Daran* guérit toutes les suites de gonorrhées maltraitées, ou négligées, on ne sera pas fâché de les connoître plus en détail, c'est ce que nous apprennent ses observations attestées par les Médecins & Chirurgiens les plus célèbres. Outre l'écoulement habituel d'une matière purulente, & la difficulté d'uriner habituelle, on y trouve plusieurs exemples d'excroissances calleuses, de duretés squirrheuses, de fistules au périnée dont le nombre monte jusqu'à cinq, d'ardeurs d'urine, d'abcès & de squirrhes au périnée, des obstructions totales du Canal &c. qu'il seroit trop long de détailler, & qu'il faut lire dans l'Ouvrage même.

Mais ce qui fait mieux sentir l'utilité de la découverte de Mr. *Daran*, c'est que son remède n'est pas seulement propre à remédier aux vices vénériens de l'Uretère, & qu'il détruit également tous les obstacles qui s'y forment contre nature, c'est ce qui résulte de plusieurs observations, entre autres de celle de Mr. de *Maisonneuve*, Valet de Garderobe du Roi, que Mr. *Daran* sauva dans le tems qu'il étoit désespéré, en conséquence d'une suppression totale d'urine produite par de petits graviers, & par une paille restée dans l'Uretère

ère d'une ſonde de plomb employée pour en faciliter la ſortie dans une attaque antérieure de pluſieurs années. Cette hiſtoire, qui fait la centième obſervation de la troiſième partie des obſervations, eſt atteſtée par pluſieurs perſonnes du métier, & entre autres par Mr. *Chicoineau*, premier Médecin du Roi & Mr. *Henin* premier Chirurgien de Madame la Dauphine.

En voilà aſſez pour faire connoître aux gens du métier, & même aux malades le mérite de la découverte, & de l'Ouvrage de Mr. *Daran*.

ARTICLE XII.

LETTRE à l'Editeur de la *Bibliothèque Raiſonnée*.

MONSIEUR,

JE vous crois trop honnête, & trop équitable, pour me refuſer d'inſérer cette Lettre dans la *Bibliothèque Raiſonnée*.

Dans votre Avertiſſement, qui eſt à la tête de ce Journal, on nous aſſure que *les Auteurs qui y travaillent ne ſe connoiſſent point entre eux, & qu'ils travaillent à l'inſu l'un de l'autre*. Sur ce pied-là le jugement de l'Auteur qui dans la ſeconde Partie du Tom. XLI de ce Journal a donné l'Extrait de mon *Eſſai ſur la félicité de la Vie à venir*, le jugement, dis-je, qu'il porte ſur mon petit Ouvrage, n'eſt que ſon jugement: ce n'eſt pas celui d'un corps, ou d'une ſociété de Savans. Il eſt bon que le Public en ſoit averti, parce qu'il ſe laiſſera beaucoup moins aiſément prévenir par l'opinion d'un ſeul homme qu'il ne feroit par celle d'une ſociété de Savans. Il

Il nous eſt dit encore dans cet Avertiſſement, „ „ Comme on lit les Journaux pour connoître le „ prix des Livres avant que d'en faire l'emplette, „ on veut qu'un Journaliſte en diſe ſa penſée, & „ c'eſt ordinairement là-deſſus que l'on ſe déter- „ mine pour acheter l'Ouvrage, ou pour l'aban- „ donner au Libraire. L'expérience doit donc a- „ voir appris à tout le monde, combien il importe „ que ce Journaliſte ſoit impartial, & qu'en juge „ intègre il diſtribue avec équité la louange & „ le blâme. "

Si le Public s'en rapporte à l'Extrait de mon Ouvrage, le voilà condamné à pourrir chez le Libraire. Je me flattois qu'il feroit quelque bien; c'eſt par ce motif-là que je l'ai publié. S'il eſt réellement Viſionnaire, & *Burleſque*; s'il ne mérite que d'être turlupiné; ſi c'eſt-là ce qu'en penſent tous les Savans qui ont pris la peine de le lire, n'en parlons plus, j'en ſuis pour ma courte honte; j'eſpère qu'il ſera bientôt oublié.

Mais s'il y a des idées, & des ſentimens, qui puiſſent contribuer à accroître les lumières de quelqu'un, ou à fortifier ſa piété & ſes vertus, tout change de face: il eſt convenable alors que je travaille à ne pas laiſſer tomber cet Ouvrage dans un décri général.

Dès le début de ſon Extrait le Journaliſte fait mal enviſager les choſes. *Théocrite* a écrit un Eſſai ſur la Félicité Céleſte. Il dit à ſes amis qu'il a deſſein de le publier au cas qu'ils l'approuvent. Ils reviennent à lui après avoir fait leurs réflexions ſur ce deſſein. Ils ſe ſont ainſi préparés à le combattre. *Théocrite* de ſon côté s'eſt fortement occupé à rechercher, à examiner, tous les inconvéniens

tiens qu'il peut y avoir à eſſayer d'approfondir le ſujet, & à communiquer ſes idées au Public. Quand ſes amis viennent lui propoſer leurs objections touchant cette méditation, & ce deſſein, il leur dit qu'*il ſe flatte d'avoir prévu toutes les difficultés de quelque importance, & qu'il a préparé ſes ſolutions*, il eſt viſible que ces paroles ne ſont rélatives qu'à cette méditation, & à ce deſſein. Dans quel point de vue faut-il les prendre pour y trouver un fondement à cette ſévère ſentence „ (*a*) *Jamais Héros n'entra en lice avec „ plus de confiance*"? Mais que je ſois humble, ou préſomptueux, cela ne fait rien au Public : auſſi n'eſt-ce pas pour juſtifier mon caractère comme homme, & chrétien, que je plaide ici ma cauſe : je ne le fais qu'en faveur de mon petit Ouvrage. Il eſt rare qu'un Fat penſe bien: d'ailleurs les airs de ſuffiſance révoltent d'abord le Lecteur ; & s'il eſt vrai que je les aye pris, ces vilains airs, je ne dois pas trouver étrange que l'on daigne à peine jetter les yeux ſur mon Eſſai. Mais je croirois que toute ma phraſe alléguée par le Journaliſte tendroit plutôt à annuller une pareille accuſation qu'à l'autoriſer : je ſai bien du moins qu'en l'écrivant je n'ai rien ſenti de fier : mais ſi le Public, notre juge commun, y apperçoit en effet quelque choſe de *Rodomont*, je paſſerai condamnation, & ſerai très mortifié d'avoir par mégarde employé des expreſſions ſi contraires à mes ſentimens.

Le Journaliſte nous aſſure que *Théocrite eſt de cet ordre de gens qui croyent avoir le privilège de ne jamais rien céder* (*b*). Hé, je vous prie, ſur quoi cette déciſion-là eſt-elle fondée? *Théocrite*

(*a*) Bibl. Raiſ. p. 255. (*b*) Bibl. Raiſ. p. 256.

crite croit avoir raiſon. Si ſes augumens ſont pitoyables, faites-le voir. Mais ne peut-il pas ſe tromper de bonne foi? Et pourvu qu'en ſoutenant ſa cauſe il ne démontre ni orgueil, ni opiniâtreté, pourquoi l'en accuſera-t-on? Il y a même dans l'Ouvrage deux ou trois endroits où il marque naïvement qu'il ſait *céder*.

Le Journaliſte fait dire à *Théocrite* d'un air important „ *Je vais lever cette première difficulté* (*a*) " Mais *Théocrite* ne parle pas ainſi, il dit tout uniment, „ *Je vais conſidérer les deux difficultés l'une après l'autre* (*b*) ". Et ailleurs, quand il croit avoir répondu à une objection, il dit qu'il *ſe flatte d'avoir levé la difficulté* (*c*).

Quant à ce que le Journaliſte dit du procédé de cet ordre de gens opiniâtres, dont il vient de faire mention, „ *Leur oppoſez-vous la Raiſon, ils la traitent de mauvais guide; leur alléguez-vous l'Ecriture, ils ſe ſervent de ſon témoignage même* &c. " (*d*), je ne ſai à quel propos cela vient là. Voudroit-il que l'on crût que j'ai traité la Raiſon de mauvais guide? Mais aſſurément c'eſt ce que je n'ai fait nulle part. Et à l'égard de l'Ecriture, on fait de ſon mieux pour la bien entendre, & l'on s'en ſert ſuivant le ſens que l'on croit être le vrai ſens. Cela n'eſt-il pas dans l'ordre?

Sur ce que *Théocrite* avance qu'il eſt très probable que les biens du Ciel ſont analogues aux vrais biens de cette Vie le, Journaliſte dit. „ *Cette réponſe eſt un peu vague: Mais qu'importe?* Théocrite *a répondu; & cela lui ſuffit* " (*e*). Mais

(*a*) Bibl. Raiſ. p. 256. (*b*) Eſſais p. 16. (*c*) Ibid. p. 13. (*d*) Bibli. Raiſ. p. 256. (*e*) Bibl. Raiſ. p. 257

Mais ne voit-on pas que c'eſt-là une Thèſe générale que *Théocrite* ſe propoſe de développer, & de prouver dans la ſuite? A l'égard de ces paroles, *Et cela lui ſuffit*, je n'en veux rien dire; je laiſſe abſolument à tout Juge équitable le ſoin de juger ſi elles ſont bien placées. J'ajoûterai ſeulement que comme je n'ai rien fait, & aurai ſoin de ne jamais rien faire qui puiſſe offenſer le Journaliſte, j'aurois ſouhaité qu'il m'eût traité avec un peu plus de douceur.

A l'égard de ſa Critique ſur le mot d'*inénarrable*, & ſur le paſſage de St. *Paul* 1. Cor. XIII. 9. 12. je n'en parlerai point non plus. Que l'on prenne la peine de jetter les yeux ſur mon Livre (*a*), & que l'on juge ſi j'ai tort ou raiſon.

Quant aux généralités qu'il nous donne de tems en tems, comme celle-ci, par exemple „ „ *C'eſt ainſi que chaque parti interprète l'E-* „ *criture* &c.(*b*)", je ne crois devoir en prendre connoiſſance que lorſqu'il ſemble que l'on pourroit me les appliquer.

Il remarque que je n'avance preſque rien dont je ne trouve la preuve dans la Ste. Ecriture, & il trouve cela *fort plaiſant* (*c*).

Il me ſemble qu'il devoit remarquer auſſi que ce n'eſt que modeſtement, avec défiance, & preſque toujours par voye de conjecture, que j'allègue les paſſages de l'Ecriture, dont je crois pouvoir tirer quelques lumières ſur mon ſujet. Mais quoi, le Chap. XV. de la 1. aux Cor., par exemple, ne nous apprend-il donc rien ſur notre ſort à venir?

Ii

(*a*) p. 17. 18. (*b*) Bibl. Raiſ. p. 257.
(*c*) Ibid. p. 257.

Il dit (*a*) que le Syſtême de *Théocrite* eſt *abſorbé dans un aſſez grand nombre de queſtions aſſez étrangères.* Mais il ne diſtingue pas ce que *Théocrite* lit, de ce que les Interlocuteurs ſe diſent les uns aux autres après cette lecture. Dans ce que *Théocrite* lit, je ne penſe pas qu'il y ait beaucoup de queſtions étrangères. A l'égard du dialogue qui ſuit on ſe donne plus de liberté ; & je ne crois pas que l'on doive me blâmer d'y avoir amené pluſieurs queſtions qui me paroiſſent fort intéreſſantes.

Sur ce que j'avancé qu'à pluſieurs égards les Organes du nouveau Corps, ou du-moins ſes ſenſations, ſeront analogues à nos Organes, ou à nos ſenſations, d'aujourd'hui, voici comme il parle „ *J'ai cherché en vain dans l'Ouvrage de l'Auteur des preuves de ces aſſertions. Tout ce qu'il en dit n'eſt que pure conjecture* (*b*)". Cela eſt vrai, & je ne prétens pas que ce ſoit autre choſe : mais mes conjectures ſont-elles fort probables, ou ne le ſont-elles pas ? Je m'en rapporte à ceux qui voudront lire mon Eſſai.

Il s'égaye beaucoup ſur ce que j'ai hazardé touchant l'état de nos Corps dans le Ciel (*c*). A la bonne heure : mais il dit que j'appelle le *Manger* & le *Sommeil*, de *fâcheuſes Sujettions*. C'eſt une inadvertence. Il eſt vrai que j'appelle ainſi en général nos infirmités naturelles, & en particulier le *ſommeil*, & les *desagréables ſuites de la nourriture* : mais quand je l'aurois dit préciſément du beſoin de *Manger* & de *Boire*, & des nombreux travaux auxquels ce beſoin nous aſ-

ſu-

(*a*) Bibl. Raiſ. p. 257. (*b*) Ibid. p. 258. & (*c*) Ibid.

ujettit, il me ſemble que le mal ne ſeroit pas grand.

A l'égard de ſon badinage ſur ce que je dis de notre *Agilité* dans le Ciel, & de l'étendue du ſéjour des Bienheureux, c'eſt un ſimple badinage qui ne réfute rien : ainſi je n'ai rien à y répondre; car dans cette occaſion je ne veux point badiner. Je ſuis perſuadé que dans la République des Lettres la civilité, le ſupport, la modération, l'indulgence, doivent être des Loix ſacrées. J'aimerois mieux paroître ſtupide que d'être ſpirituel & deſobligeant mal à propos; & je n'ai pas le ſecret de concilier avec de pareilles Loix un badinage ſatyrique.

Pour pouſſer ſa pointe le Journaliſte ſe prévaut de l'endroit, où je parle des *Thréſors que notre bon Créateur nous laiſſera la ſatisfaction de chercher.* „ *Mais*, dit-il (*a*), *quels peuvent être ces* „ *Thréſors cachés? Aura-t-on beſoin des Thré-* „ *ſors du Pérou*"? La raillerie ſeroit bonne ſi elle ne portoit à faux. Il y a une infinité d'ouvrages de Méchanique, d'expériences Philoſophiques, & autres objets d'occupation, qui nous procurent bien du plaiſir ſans nous donner de l'or; & il eſt très ordinaire d'appeller *Thréſor* ce qui eſt extrêmement agréable.

Pour ce qui eſt des *Membres*, & des *Inſtrumens*, dont on ſe ſervira, mon imagination, toute drôle qu'elle eſt, ne m'a rien fourni de précis; & j'ai cru devoir laiſſer au Lecteur le ſoin de concevoir que Dieu par divers moyens inconnus peut nous mettre en état d'agir ſur les Corps, les Élémens,

(*a*) Bibl. Raiſ. p. 261.

mens, ou les Matières, beaucoup plus commodément que nous ne faiſons à préſent avec nos mains.

Quant à la ſingularité de mon caractère, il faut que j'en diſe, non au Public, mais au Journaliſte un trait remarquable, c'eſt qu'ennemi de toute rancune je ſuis auſſi véritablement diſpoſé à l'obliger que je le ſerois s'il m'eût traité avec tout le ménagement poſſible.

A ſa critique ſur ce que dans mon Eſſai je ne parle pas du *Tact*, & en particulier du ſens de l'Amour que l'on peut regarder comme un *ſixième Sens*, je réponds que j'ai cru qu'il ne convenoit pas de me jetter dans une digreſſion ſur l'énumération de nos ſens; qu'en parlant ouvertement de ce ſixième ſens je me ſerois inévitablement expoſé à des badinages peut-être mieux fondés que les ſiens; que, comme l'Ecriture nous dit poſitivement que dans le Ciel *on ne ſe mariera point*, j'ai penſé bonnement que ce ſera-là le cas; & enfin que dans mes réflexions vers la fin du VIII. Dial. p. 307. *& ſuiv.* il me ſemble que je ſupplée amplement à ce défaut.

Quand le Journaliſte ſe divertit (*a*) au ſujet de la manière dont j'imagine que nous pourrons remédier au détriment de nos Corps, il ne nous dit point que je ne l'avance qu'avec le correctif d'un *Peut-être*. On doit conſidérer que je ſuppoſe que nos Corps ſeront, ou deviendront, auſſi parfaits que des Corps organiſés peuvent l'être; & l'expédient que je propoſe pour prévenir leur dépériſſement, ou pour les rétablir, eſt le meilleur qui me ſoit venu dans l'eſprit. A

(*a*) Bibl. Raiſ. p. 265.

A l'égard de ce qu'il dit de mes réfléxions ſur l'objection tirée de St. Matth. XXII. 30. je remarque qu'il n'en rapporte qu'une partie. Celle qu'il omet eſt peut-être ce qu'il y a de mieux pour répondre à l'objection.

Dans le paragraphe ſuivant il nous donne une obſervation générale ſur l'Eſprit d'Intolérance. Le Lecteur en pourroit inférer que le trait eſt tiré obliquement contre moi: mais ce n'eſt point cela: le Journaliſte me rend juſtice là-deſſus à la page 269.

A l'occaſion de ce que j'avance touchant la connoiſſance que nous aurons de Dieu, il dit (a). „ *Dieu étant un Eſprit pur comme on le ſuppoſe* „ *ici, il eſt difficile, j'oſe même dire impoſſible,* „ *de concevoir comment une plus grande perfec-* „ *tion de nos organes pourra contribuer à le voir,* „ *& à le connoître plus parfaitement. Un Eſ-* „ *prit, ſuivant l'idée qu'on en donne, ne fera ja-* „ *mais ſur les Sens la moindre impreſſion; il n'en-* „ *trera point dans l'Ame par leur moyen*".

Je ſouſcris à ce raiſonnement, mais j'ignore ce qu'il fait contre moi. Dans les paroles précédentes qu'il cite de mon Eſſai, je ne dis rien de contraire à cette propoſition. Je conçois que tout ce qui nous aidera à mieux connoître que nous ne pouvons connoître ici-bas tout objet quelconque, contribuera auſſi à nous mieux faire connoître l'Etre Suprême.

Il ne marque preſque rien de mes obſervations ſur les plaiſirs intellectuels, & ne dit pas un mot de mes idées ſur les plaiſirs moraux. Ces plaiſirs pour-

(a) Bibl. Raiſ. p. 267.

pourtant font la principale partie de l'Ouvrage. On peut ſans injuſtice, ſi je ne me trompe, dire de tout ſon Extrait que ce n'eſt qu'un morceau d'Extrait, où il ſemble que l'Auteur ne ſe ſoit attaché qu'à ces endroits de mon Eſſai qui pouvoient occaſionner le mot pour rire à mes dépens.

Dans les deux derniers paragraphes je ne ſai s'il parle ſérieuſement, ou s'il plaiſante encore; mais ce que je ſai bien, c'eſt que quand je ſerois le plus vil des Etres Penſans, je ne voudrois pas pour l'Empire du Monde renoncer au droit de penſer pour moi-même en matière de Religion, ni à celui de propoſer humblement, & rondement, toutes mes idées ſur les Articles que je crois être eſſentiels au bonheur du Genre-humain.

Quand parmi un amas de fadaiſes un Juge doux & impartial rencontre par-ci par-là des choſes de quelque valeur, il ne manque guère d'en dire un mot pour tempérer la rigueur de ſes Cenſures. N'y auroit-il donc rien de bon dans mon Eſſai? Il faut bien que cela ſoit au jugement du Journaliſte; car pas la moindre petite gracieuſeté pour conſoler un peu le pauvre *Sr. de Villette*. Mais le dit Sr. oſe eſpérer que le Public lui ſera plus favorable: en tout cas c'eſt un *Original* qui ira ſon train comme ſi de rien n'étoit. Il a cru bien faire; & cette ſeule idée le conſole de tout.

Je ſuis avec beaucoup d'eſtime,

MONSIEUR,

Votre très humble, & très obéiſſant ſerviteur,

P. de Villette.

A Dublin le 15 de Juin V. S. 1749.

P. S.

P. S. Je profite de cette occaſion pour marquer une faute d'impreſſion aſſez conſidérable que l'on a oublié d'inſérer dans l'Errata de mon Eſſai, VII. Dial. p. 221. L. 12. *Que ce ſage Créateur* Liſez *qu'ils ont enſeigné que ce ſage* &c.

ARTICLE XIII.

NOUVELLES LITERAIRES.

D'Eaton *près de* Windſor.

THe Hiſtory and Antiquities of Windſor Caſtle &c. c'eſt-à-dire: l'Hiſtoire & les Antiquités du Château de *Windſor*, & du Collége Royal & de la Chapelle de S. *George*; avec l'inſtitution, les loix & les cérémonies de l'Ordre très noble de la Jarretière: où l'on traite des diverſes Fondations faites dans ce Château, depuis leur premier établiſſement juſqu'à ce jour; avec le détail du Bourg & du Corps municipal de *Windſor*, des Appartemens du Roi & des peintures du Château; les cérémonies de l'inſtallation d'un Chevalier de la Jarretière; comme auſſi la liſte des premiers Fondateurs & de leurs Succeſſeurs avec leurs armes; la ſucceſſion des Doyens & des Chanoines de *Windſor*, la fondation des pauvres Chevaliers, les Inſcriptions, Epitaphes, & autres particularités dont perſonne n'avoit encore parlé, 4. Le tout écrit de nouveau & enrichi de figures en taille douce".

Ce dernier Article eſt ce qu'il y a de mieux exécuté dans le Livre, qui n'eſt rien qu'une compilation faite ſans goût, *Rudis indigeſtaque moles*, faite par le Libraire lui-même, ou par des gens à gages. Après tout, ceux qui ſont curieux de Chevalerie ne laiſſent pas d'y trouver de quoi s'amuſer, puiſqu'il s'y agit princi-

palement de l'Ordre & des Chevaliers de la Jarretière. L'Auteur, après avoir réfuté les Traditions populaires touchant l'Origine de cet Ordre, l'attribue aux guerres qu'*Edouard* eut avec la *France* sur laquelle il vouloit faire valoir ſes prétentions. Pour s'attacher les plus fameux Guerriers de l'Europe, il rétablit la *Table ronde* d'*Arthur*, ce qu'il fit par des fêtes magnifiques de Lances & de Tournois, qui commencèrent le 19 de Janvier 1344 à *Windſor*, où ſe trouvèrent plus de 300 des plus belles Dames du Royaume, ce qui ne contribuoit pas peu à animer l'ardeur martiale des Guerriers qui combattoient dans ces jeux. Mais *Edouard*, voyant bien que cela ne ſuffiſoit pas pour les retenir dans ſon parti, parce que *Philippe de Valois* faiſoit, à ſon imitation, la même choſe en *France*, réſolut de ſe les attacher par un lien plus particulier. Et ayant donné ſa Jarretière pour ſignal d'une Bataille qu'il gagna (on croit que c'eſt la Bataille de *Greſſy*) il en prit occaſion d'établir cet Ordre; & donnant la Jarretière pour le ſymbole de l'union, il voulut qu'elle eût la prééminence parmi les marques qui le repréſentoient, d'où ceux qui furent choiſis pour compoſer cette ſociété furent appellés *Equites* aureae *periſcelidis*, communément, *Chevaliers de la Jarretière*. Mais ce ne fut qu'en 1349 qu'*Edouard* perfectionna l'*Ordre*, en lui preſcrivant des Loix & des Ordonnances, & en déclarant que S. *George* en ſeroit le principal Patron, & qu'on en célébreroit la fête à *Windſor* le 23 d'Avril.

De Londres.

On ne ſe laſſe point ici d'imprimer des Sermons, & le Public les reçoit généralement avec plaiſir. Il ne faut pas s'en étonner; on en voit paroître bien peu qui ne méritent d'être lus. Mais parmi ceux qui ont paru depuis quelque tems, en voici à qui l'on donne de grands éloges: *Sermons upon the following Subjects* &c. c'eſt-à-dire *Sermons ſur les Sujets ſuivans par Jean Orr*

M.

M. A. *Curé de Maryborough dans le Diocèse de Lincoln.* L'Auteur en avoit déja publié 14 il y a du tems. Mais comme il ne me paroît pas que nos Nouvelles en ayent fait mention, & qu'ils sont liés en quelque sorte avec ces derniers, pour former ensemble une espèce de système complet de Doctrine & de Morale, je donnerai tout de suite les Sujets des uns & des autres.

I. Vol. 1. Les avantages qui résultent naturellement de la connoissance & de la pratique de la Religion. 2. La vraye excellence de l'Homme. 3. Ce qu'il y a de plus important dans la Religion. 4. Le gouvernement du Cœur. 5. Du culte de Dieu *en esprit & en vérité.* 6. Les devoirs extérieurs du culte Religieux & les rites positifs du Christianisme. 7. La nature de la Foi, de l'Espérance & de la Charité, & l'excellence de la Charité par dessus la Foi & l'Espérance. 8. La certitude d'un jugement à venir, & l'ascendant qu'il a sur les Hommes pour les porter à la repentance. 9. Que le Christianisme tend à avancer le bonheur du Genre-humain dans cette vie. 10. Nous devons aimer notre Sauveur plus que pas un des objets qui attirent notre affection dans ce Monde. 11. L'avantage particulier de la Doctrine de Jésus-Christ. 12. L'excellence d'un génie porté à la curiosité en matière de Religion, & le droit, le devoir & les avantages de pousser ses recherches de ce côté là. 13. La défense du Christianisme par la Raison; l'obligation d'un chacun à le défendre, & la méthode d'y bien réussir. 14. La liberté spirituelle & morale de l'Homme.

II. Vol. 1. La différence naturelle entre le Bien & le Mal moral 2. L'efficace de la Foi. 3. La Folie de nier l'existence de la Divinité, ou de souhaiter qu'il n'y en ait point. 4. La vraye félicité du Genre-humain. 5. La Sainteté & le Gouvernement moral de Dieu. 6. La Nature, les fondemens raisonnables, & les qualités requises de la Prière. 7. La nature, les diverses sortes,

les cauſes & les mauvaiſes conſéquences de la Superſtition; les raiſons de s'en garantir, & les moyens de la prévenir ou d'y remédier. 8. Le prix & la dignité morale de la Foi conſidérée particuliérement à l'égard de la croyance de la Réſurrection de *Jéſus-Chriſt*. 9. L'uſage & l'abus du Monde. 10. La fin pernicieuſe d'une vie ſenſuelle & débordée. 11. De la douceur & de la tranquilité d'Eſprit. 12. Explication de la règle *de faire aux autres ce que nous voudrions qu'on nous fit*, avec une Exhortation à la pratiquer. 13. L'amour de la Patrie expliqué, éclairci & recommandé.

Il en paroît encore de pluſieurs autres Auteurs, entre autres, *Brown's Sermons &c.* c'eſt-à-dire: *Sermons de Brown, ſur divers ſujets importans.* 2. vol. 8. *Miller's Sermons* &c. c'eſt-à-dire, *Sermons de Miller, ſur divers ſujets.* 1. vol. 8. *Newman's 4. Sermons* &c. c'eſt-à-dire: *IV. Sermons de Newman, ſur les progrès du Vice. A ſelect Collection* &c. c'eſt-à dire: *Recueil de Sermons choiſis des Catholiques Romains.* 2. vol. 8. *Felton's Sermons* &c. c'eſt-à-dire: *Sermons de Felton, Sur la création, la chûte & la rédemption de l'Homme; publiés par G. Pelton* M. A. *Bennet's two Sermons* &c. c'eſt-à-dire: *deux Sermons de Bennet intitulés, l'harmonie entre la juſtice & la paix, prêchés par l'ordre du Vice-Chancelier, devant l'Univerſité de Cambridge* le 25 d'Avril, jour d'action de graces pour la Paix. Mais en voici deux ſur leſquels je ne puis m'empêcher de m'étendre un peu davantage, parce qu'ils ſont deſtinés à retirer les hommes de la Superſtition, ou à les en garantir, & qu'ils ſont d'un Prédicateur qui tient le premier rang parmi les *Nonconformiſtes*. Ils ont pour titre, *the incurableneſs of Superſtition* &c. c'eſt-à-dire: *La ſuperſtition incurable, ou l'impoſſibilité qu'il y a que la Religion & les Libertés Proteſtantes ſubſiſtent ſous le Gouvernement d'un Prince Papiſte, en deux Diſcours prêchés à Ste. Héléne, le 1. d'Août dernier, en mémoire de l'heureux avènement de*

de la Famille règnante au Trône de la Grande-Bretagne. Par Samuel Chandler.

La Superſtition s'inſinue dans l'eſprit des Hommes avec une prodigieuſe facilité, & quand elle s'en eſt une fois emparée, il eſt très difficile, il eſt même impoſſible de l'en déraciner. La Théologie des Payens n'étoit guère qu'un mêlange ridicule de fables, d'abſurdités & d'impiété; cependant ils y étoient fortement attachés; ils avoient fait des Loix pour la défendre, & c'étoit chez eux un crime digne de mort, que d'innover ou de propoſer une Réforme. On trouve même, que cet attachement à la Superſtition & aux fauſſes Religions eſt plus puiſſant que celui qui regarde la véritable. Avant la Captivité de *Babylone*, les *Juifs* avoient un penchant extrême à l'Idolâtrie, quoiqu'éclairés de la connoiſſance du vrai Dieu & formés à ſon culte. Jettons les yeux ſur l'Hiſtoire, & nous verrons qu'il n'eſt que trop vrai que les Hommes s'attachent obſtinément à de faux objets & de fauſſes méthodes d'Adoration. Le Polythéiſme étoit un principe dominant chez les *Egyptiens*, les *Aſſyriens* & les *Babyloniens*; la ſageſſe des *Grecs* ne les avoit pas guéris de cette folie, & les *Romains*, devenus les Maîtres du Monde, n'en étoient pas moins les vils eſclaves de la Superſtition. Autrefois le Peuple de Dieu ſe laiſſa corrompre par les *Moabites*, qui leur proſtituèrent leurs femmes pour les engager dans les ſacrifices de *Baal-péor*: *Salomon*, par une lâche complaiſance pour les ſiennes, éleva des autels aux fauſſes Divinités, & pluſieurs de ſes Succeſſeurs, rebelles à l'Eternel leur Dieu, employoient leur puiſſance pour entraîner avec eux le peuple dans l'Idolâtrie.

Mais pour ne pas chercher ailleurs d'autres exemples, cela ſe confirme d'une manière étonnante par la dévotion de ceux de l'Egliſe Romaine, aux Saints qu'ils ont introduits comme autant de Dieux, & au

culte idolâtre & impie qu'ils leur rendent. Quoique pluſieurs de leurs dogmes eſſentiels ſoient inſoutenables, contraires à l'évidence des Sens, à la Raiſon & à la Révélation; quoiqu'ils ayent raſſemblé la plupart des abſurdités les plus groſſières, des Superſtitions & des abominations de toutes les fauſſes Religions, qui exiſtèrent jamais, pour en compoſer la leur; quoique ce ne ſoit qu'une corruption monſtrueuſe du Chriſtianiſme, un renverſement de ſes principes & de ſes préceptes les plus eſſentiels; quoiqu'elle élève un morceau de pain pour le faire adorer comme le Dieu Suprême, & qu'elle s'arroge le pouvoir de créer le Sauveur du Monde & de le donner enſuite à dévorer à ſes crédules partiſans, d'en créer un nombre infini pour être adorés & puis dévorés de même; quoiqu'elle repréſente Dieu comme un Etre cruel & implacable comme les anciens *Saturne* & *Moloch* des Payens, & qu'elle ait immolé des millions de Victimes humaines ſur ſes Autels; quoique ce ſoit, en elle-même, une Inſtitution barbare, inſociable, intolérante, fatale à la liberté, l'ennemie des recherches, le poiſon du ſavoir, la deſtruction de l'amitié & de la confiance mutuelle, la mère de l'ignorance; le cloaque de la corruption & la protectrice de toutes les abominations, de toutes les énormités & de tous les vices de la nature humaine, cependant, avec quelle force ne s'eſt-elle pas emparée de l'eſprit des Hommes, & avec quelle ardeur ne s'engagent-ils pas dans ſa défenſe?

La Diſſertation du ſavant Evêque de *Londres*, que nous annonçâmes la dernière fois, ſur la chûte de l'Homme, nous a procuré l'Ouvrage ſuivant: *An Epiſtle to a Gentleman of the Temple* &c. c'eſt-à-dire, *Epître à un Ami, touchant deux Traités qui viennent de paroître, ſavoir l'Eſprit de la Prière* de Mr. *Law*, & *l'Appendix de l'Evêque de Londres, où la chûte de l'Homme eſt différemment repréſentée; montrant, que ſelon le ſens*

ſens le plus clair de l'Ecriture, la Nature de la chûte eſt très mal expliquée dans le dernier. Poëme de 19 pag. in folio. L'Auteur anonyme attaque vivement le Prélat ſur ce qu'il a avancé que la ſentence prononcée contre l'Homme ne fut point exécutée ſur le champ, & que Dieu en différa l'exécution. *Où l'Evêque a-t-il pris cela*, dit notre Auteur? Il eſt vrai qu'*Adam* ne perdit pas la vie animale, mais il en perdit une infiniment plus précieuſe; il fut privé de cette communion intime qu'il avoit avec *celui en qui nous avons la vie, le mouvement & l'être*; il fut chaſſé du Paradis, il fut dépouillé de ſa gloire & de ſa dignité; il fut lui-même effrayé de ſa nudité, ſe ſentant coupable, couvert de honte & de confuſion, parce qu'il ſe voyoit privé des glorieux avantages dont il avoit été revêtu. Cet Auteur n'a guère fait que copier les idées du Livre mentionné dans le titre, qui avoit paru peu de tems auparavant, intitulé: *The Spirit of Prayer* &c. c'eſt-à-dire: *L'Eſprit de la Priére, ou l'Ame s'élevant de la vanité du Tems dans les richeſſes de l'Eternité. Par G. Law* M.A.

On y voit *Adam* repréſenté dans un haut degré d'excellence avant la chûte; étant d'une nature toute divine, ayant un eſprit & un corps céleſte, tel que les Anges; étant créé pour être Seigneur d'un nouveau Monde fait des ruines du Royaume des Anges tombés, il falloit qu'il eût en lui-même la Nature de ce nouveau Monde, tant à l'égard de la partie ſpirituelle, qu'à l'égard de la partie matérielle. Son corps fut pris de cette nouvelle Terre, non de cette Terre morte, comme celle dont on fait les briques, mais de la Terre bénite du Paradis, qui avoit une vertu céleſte capable de faire croître l'Arbre de Vie. Il ſe trouva tel, en un mot, qu'il ſera après la Réſurrection. Si je comprens bien mon Auteur, & c'eſt ce dont je ne voudrois pas me vanter, *Adam*, avant le péché, étoit compoſé de deux Natures; une Angélique & pour l'eſprit & pour

le

le corps, puiſque c'étoit un Ange à tous égards; & une Humaine, qu'il appelle animale & terreſtre. Dans l'état d'innocence, la Nature Angélique étoit dans toute ſa force, pendant que l'autre étoit dans l'inaction; après le péché la prémière prit fin, l'Homme mourut, ſelon la ſentence prononcée, & la Nature Beſtiale, comme il l'appelle, commença à vivre & à être l'organe de toutes les paſſions. Cette dernière doit s'éteindre à ſon tour, par la *régénération*, laquelle rétablit la Nature Angélique & la fait revivre dès ce Monde par degrés, en attendant qu'elle reprenne toute ſa dignité dans la Vie à venir. Tout ce Livre n'eſt qu'un tiſſu d'efforts d'imagination, & je ne ſai ſi l'on ne pourroit point ranger l'Auteur lui-même dans la catégorie de *la plupart des hommes & des Chrétiens* dont il parle au commencement, *qui ſont endormis* & qui ont *chacun leur manière particulière de rêver*, ſelon le genre de vie qu'ils ont choiſi, *auquel ils livrent leur eſprit, leurs penſées & leurs affections.*

Il y a longtems qu'on parle d'une réunion entre les Epiſcopaux & les Presbytériens; mais peut-être qu'il y a encore un peu trop d'aigreur entre les deux partis, pour que leurs différends puiſſent ſitôt s'ajuſter. Quoi qu'il en ſoit, cela a donné lieu à divers écrits. Mr. *Chandler*, qui eſt à la tête des Presbytériens, publia l'an paſſé, à cette occaſion, l'*examen du cas de Souſcription aux articles de Foi* &c. avec la Traduction d'un Diſcours de Mr. *Alphonſe Turretin*, prononcé à *Genève* touchant la révocation du *Conſenſus*. M. *Chandler* voudroit, qu'à l'imitation de Mrs. de *Genève*, qui diſpenſent aujourd'hui leurs Candidats de la ſignature de ce Formulaire, l'Egliſe Anglicane diſpenſât les ſiens de la ſignature de ſes trente-neuf Articles, & il en allégue bien des raiſons. Mais comme, chemin faiſant, il attaque un ancien Livre qui a pour titre, l'*Egliſe Anglicane*

juſ-

Justifiée à l'égard des Souscriptions qu'elle exige du Clergé, l'Auteur s'est senti piqué & a pris les armes. Il faut le voir charger son Antagoniste, quoiqu'à forces inégales dans sa *full and particular reply* &c. c'est-à-dire *Ample & directe replique au Livre de Mr. Chandler intitulé examen du cas de Souscription* &c. par *Jos. Clarke*. M.A. *cy-devant Membre du Collége de la Madeleine à Cambridge.*

Mr. *Chandler* prétend prouver, par les monumens qui nous restent de la Discipline de l'Eglise primitive, que les Gouverneurs des Eglises particulières ne peuvent examiner leurs Candidats que selon les mots de la Bible, ni les obliger à souscrire à aucun Formulaire particulier; l'autre soutient que c'est ouvrir la porte à toute sorte d'Hérétiques, puisqu'il n'y en a point qui n'en appelle à la Bible; mais par malheur pour lui, l'Antiquité ne lui fournit pas la moindre trace de ces Formulaires propres à ceux qui se destinoient à la Prêtrise, au lieu qu'on en trouve en assez grand nombre de fort courts qui, selon lui, ne servoient que pour les Catécumênes & pour ceux qu'on baptisoit, mais qui selon son Antagoniste servoient également pour recevoir les Ecclésiastiques; & il le croit à cause qu'il ne s'en trouve point d'autres. Mais comme, d'un côté, je sens la nécessité d'un plus grand degré de lumières dans un homme destiné à enseigner la Religion que dans un simple particulier, & que de l'autre, je vois le profond silence de l'Antiquité sur les prétendus Formulaires qu'on leur faisoit souscrire pour s'assurer de leur capacité, je croirois volontiers que l'examen des Candidats se faisoit selon les circonstances, à la discrétion des Conducteurs des Eglises, & qu'il n'y avoit rien de semblable à nos 39 Art. que Mr. *Clarke* soumettroit de tout son cœur à tous les changemens raisonnables qu'on pourroit y faire, pourvu qu'il restât toujours un Formulaire à signer.

Il

Il y a peu de vérités dans la Religion qu'on ait plus pris soin de munir de preuves, que la Résurrection de *Jésus-Christ*; il y en a un très grand nombre; mais enfin chacun est libre de marquer une prédilection pour de certains argumens, de les faire valoir, de les étendre & de les présenter dans tout leur jour. C'est le goût de l'Auteur qui vient de publier, *the Gift of the Holy Ghost* &c. c'est-à-dire: *Démonstration de la Résurrection de Jésus-Christ tirée du don du S. Esprit communiqué aux Apôtres & aux premiers Chrétiens, ce qui sert de réponse à toutes les objections qu'on peut faire.* S'il est vrai que le S. Esprit soit descendu sur les Apôtres; s'il est vrai, qu'en vertu de ce don précieux ils ayent parlé diverses Langues à eux inconnues auparavant, & fait divers miracles; il est vrai tout de même qu'il est démontré que leur Maître, qui leur en avoit fait la promesse & au nom duquel ils opéroient ces miracles, est ressuscité des morts, comme ils l'ont attesté au Monde.

Parmi les Ecrits qui ont paru au sujet du Livre du Dr. *Middleton* sur les Miracles, il n'y en a guère eu d'aussi sensés que celui-ci; *A defense of Dr. Middleton's Free enquiry* &c. c'est-à-dire: *Défense de la recherche libre du Dr. Middleton, contre la réponse libre de Mr. Dodwell.* Cet Auteur s'est proposé de faire voir que les raisons de Mr. *Dodwell* ne renversent point l'hypothèse du Docteur, mais il ne laisse pas d'entrer dans la controverse. Il ne croit pas que la question, *si les dons miraculeux ont cessé à la mort des Apôtres, ou s'ils ont subsisté depuis dans l'Eglise*, intéresse les fondemens de la Religion, mais à l'égard de la question même, il ne voudroit pas prendre sur lui de la décider. Que peut-on dire là-dessus de plus modeste & de plus raisonnable?

Il semble que, depuis quelque tems, les Grands-Hommes se mettent dans le goût d'écrire leur propre Vie; & il seroit à souhaiter que ce goût devînt plus général. Combien de peines n'épargneroient-ils pas

à

à la Poſtérité, ſi l'on en peut juger par les difficultés que rencontrent aujourd'hui les Savans qui entreprennent de donner la Vie de quelques-uns de ces Hommes illuſtres ou célébres qui ont vécu dans les Siècles paſſés? Qu'il eſt difficile de découvrir toute la vérité & de ne dire que la vérité! C'eſt peut-être en vue de remédier à ces inconvéniens, que le fameux Mr. *Whiſton* vient de publier ſes propres Mémoires, dont voici le titre: *Memoirs of the Life and Writings* &c. c'eſt à-dire: *Mémoires de la Vie & des Ecrits de Mr. Guil. Whiſton, contenant auſſi des particularités de pluſieurs de ſes amis, écrits par lui-même.* 8. 2. Vol. Il les a commencés dans ſa 79. année & finis dans ſa 82. qui vient de s'accomplir, étant né le 9. de Décembre 1667.

Il y a peu de Savans, contemporains de celui-ci, qui ſe ſoient acquis plus de réputation, ſi on en excepte le Chevalier *Newton*. Il s'eſt diſtingué preſque en tout genre d'érudition, & il a publié un ſi prodigieux nombre de Livres ou Brochures, qu'on pourroit en faire un aſſez gros Catalogue; mais il s'eſt attaché principalement aux Mathématiques, à la Théologie & à l'Hiſtoire Sainte, ſurtout de l'Egliſe primitive. Mais s'il eſt fameux par ſon ſavoir, il l'eſt encore plus par ſes malheurs, c'eſt-à-dire par ſa défection de la Doctrine Orthodoxe à l'*Arianiſme*, qu'il a défendu avec tant de zèle & d'opiniâtreté que rien n'a été capable de le ramener. Il commença à ſe déclarer ouvertement vers l'année 1708. La douceur & les remontrances n'ayant pas même pu l'engager à ſe taire, on fut obligé de lui faire ſon procès, on le dépouilla de la place & des émolumens de Profeſſeur en Mathématiques à l'Univerſité de *Cambridge*, & de quelqu'autre petit Bénéfice, qu'il poſſédoit en qualité d'Eccléſiaſtique, & on le réduiſit à l'état de ſimple particulier. Il aima mieux tout ſacrifier que de renoncer à

ſes

ſes opinions ; il ſe vante même d'avoir refuſé la Mitre, qui lui fut offerte dans le commencement du Règne de George I. par le Chevalier *Joſeph Jekyl*, Garde des Archives.

Le Chriſtianiſme de la primitive Egliſe rétabli eſt ſon principal Ouvrage, qu'il publia en 1711. en 4. Vol. 8. C'eſt-là où il établit ſes principes & où il déclame contre le Dogme de la Trinité tel qu'il eſt cru dans nos Egliſes, & qu'il appelle la Doctrine *Athanaſienne*, contre laquelle il ne ceſſe de s'emporter dans ſes *Mémoires*, ſans ménagement & quelquefois juſqu'à l'impiété ; ce qui, joint à l'indiſcrétion avec laquelle il parle de perſonnes reſpectables avec qui il a été en rélation, publiant leurs noms, leurs lettres, leurs ſecrets & certaines particularités de leur Vie, lui fait un très grand tort dans l'eſprit de ſes meilleurs amis. Au reſte, parmi bien des choſes qui ſemblent n'être amenées-là que pour groſſir le Livre, on en trouve de fort curieuſes, par exemple touchant la vie, la défection & les Ecrits de *Chubb*, *Tindall*, *Collins* &c. mais la brièveté à laquelle nous ſommes aſtreints, ne nous permet pas d'entrer dans ce détail.

En voici un qui, bien loin de publier ſa Vie, n'a pas même publié ſes Ouvrages de ſon vivant ; mais on l'a fait pour lui après ſa mort. C'étoit un homme d'une imagination très fertile, pour ne pas dire déréglée, mais qui n'a pas laiſſé d'avoir ſes admirateurs. On jugera de la prémière aſſertion par les ſeuls titres de chaque Volume. Voici le titre général. *The Philoſophical and Théological Works* &c. c'eſt-à-dire *Les Oeuvres Philoſophiques & Théologiques de feu le très ſavant Mr. J. Hutchinſon*, en 12 vol. 8. I. *Principes de Moyſe, prémière Partie, contenant l'expoſition de la diſſolution & de la* réformation *de la Terre; avec un eſſay où l'on montre que l'air étoit le rival de Dieu* dans la Création, *& que la plus grande partie de la Bible tend à en inſtruire les Hom-*

Hommes. II. *Principes de Moyſe, ſeconde partie. Expoſition des Agens naturels qui exécutent les opérations de la Nature, l'air ou le feu, la lumière & l'eſprit.* III. Moſes ſine principio; *ou Explication des noms & titres de Dieu, avec une introduction pour montrer la nature de la chûte, du Paradis, du Corps & de l'Ame.* IV. *La confuſion des Langues, & la Trinité de Gentils, où l'on voit l'hiſtoire & l'origine de l'Idolâtrie des Gentils, de la confuſion des Langages,* & par-là *de la porte de la Philoſophie naturelle dans le Monde Payen, laquelle eſt conſervée dans la* Bible. V. *Puiſſance eſſentielle & méchanique; ou, quelle puiſſance appartient à Dieu, & quelle à ſes Créatures, en quoi l'on explique le deſſein de* Newton *& de* Clarke. VI. *La gloire eſſentielle, ou la gloire de la gravité, & les* Chérubins *expliqués.* VII. *Les Ecrits des* Hébreux *perfectionnés, ou découverte des altérations des* Juifs; *avec l'explication des différentes manières dont il a plû à Dieu de ſe manifeſter aux Hommes, y compris l'alliance de Grace.* VIII. *La religion de* Satan, *ou la Religion Naturelle, & les* data *dans le Chriſtianiſme, que l'on prouve être les ſeules vérités ſur leſquelles la Raiſon puiſſe s'exercer.* I. Partie. IX. Data *dans le Chriſtianiſme* 2. Partie. X. *Le méchaniſme humain, ou explication des agens qui font circuler le ſang.* XI. *La gloire méchanique,* ou *les agens de la Nature & leur manière d'agir expliquée, en confirmation des* Principes; *avec un Traité des Colonnes de devant le Temple, où l'on fait voir que le Syſtême y étoit repréſenté, avec les pouvoirs méchaniques attribués à Dieu.* XII. *Recueil de divers Traités, ſur les* Inſtincts *dans les divers Ordres de Créatures; ſur les Mines; Obſervations ſur les choſes qui ſont ſous terre.* Mr. *Whiſton* l'appelle, *cet extravagant enthouſiaſte Hébreu* Mr. Hutchinſon. *Mémoires.* pag. 334. 1. part.

Edmundi Halleii Aſtronomi, dum viveret &c. C'eſt-à-dire: *Tables Aſtronomiques d'Edm. Halley, en ſon vivant Profeſſeur Royal d'Aſtronomie, avec des préceptes*

ſur l'uſage de ces Tables. 4o. Mr. *Halley* avoit fait imprimer des Tables Aſtronomiques dès l'année 1719. Il y manquoit pourtant quelques Tables communes, & des préceptes de calcul, lorſqu'ayant ſuccédé à Mr. *Flamſteed*, il en différa l'Edition, pour découvrir par ſes propres obſervations les erreurs des Nombres Lunaires, & les donner avec les Tables. Il ſouhaitoit fort que les Aſtronômes entrepriſſent cet Ouvrage; mais enfin, il l'entreprit lui-même à l'âge de 64. ans. Il commença à obſerver les Aſcenſions directes de la Lune en 1724 juſqu'en 1725; & depuis le 5 de Décembre de la même année juſqu'au 27 du même mois 1739 il compara les longitudes de la Lune avec le calcul de ſes Tables. Si l'Auteur les avoit publiées lui-même, il auroit ſans doute dit quelque choſe des obſervations ſur leſquelles il les a dreſſées; c'eſt à quoi l'Editeur tâche de ſupléer dans la ſuite de la Préface.

Q. Horatii Flacci Ars Poëtica &c. C'eſt-à-dire: *l'Art Poëtique d'Horace, avec des Notes en Anglois.* 8. L'Auteur prétend que ce Poëme étoit deſtiné à donner des régles au Théatre Romain, ſurtout pour la Tragédie, qui eſt l'eſpèce la plus ſublime de Poëme Dramatique.

Dizionario Italiano ed Ingleſe &c. c'eſt-à-dire: *Dictionnaire Italien & Anglois, & Anglois & Italien, contenant les mots du Vocabulaire della Cruſca, & quelques centaines de plus tirés des meilleurs Auteurs, avec des Proverbes & des Phraſes familières. par Fr. Altieri. 2. Edit. corrigée & augmentée par Evang. Patermo, Maître Italien.* 2. Vol. 4.

AR-

ARTICLE XIV.

NOUVELLES ACADEMIQUES

Le *Catalogue* des PROFESSEURS dans l'*Université* de SIENE.

IL faut remarquer, que dans l'Université de *Siène* les ſuivantes Profeſſions ſont fondées, dont quelques-unes par la mort des Profeſſeurs ſont à préſent vacantes, que l'on remplacera bientôt.

Il y a trois Profeſſions de Théologie, une de l'Ecriture Sainte, une de Philoſophie Morale, deux ordinaires du Droit Canon, une d'Inſtitutions Canoniques, ſix ordinaires du Droit Civil, deux extraordinaires du Droit Civil, une des Pandectes, deux de Médecine Pratique, deux ordinaires de Médecine Théorique, une ordinaire de Philoſophie Naturelle, quatre extraordinaires de Philoſophie Naturelle & Morale, une de Langue Toſcane, une de Géographie, quatre de Logique, une de Métaphyſique, une de Mathématique, une des Humanités, une de Médecine ſimple, une d'Anatomie, avec le Lecteur, trois Maîtres de Grammaire, un d'Arithmétique, l'autre de l'Art d'écrire. Sa Majeſté l'Empereur *François* I. a fondé de nouveau une Profeſſion d'Hiſtoire Eccléſiaſtique, une de Philoſophie Expérimentale, une de Mécanique, & une pour le Grec. Voici le Catalogue des Profeſſeurs qui enſeignent à préſent à Siène:

Meſſieurs

Le Réverend Père Maître *Ambroiſe Tanucci*, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Lecteur d'Hiſtoire Sainte & de Théologie Polémique.

Le Docteur *Jean Palli*, Prêtre, Lecteur de Théologie Dogmatique.

Meſſieurs

Le Docteur *Dominique Valentini*, Prêtre, Lecteur d'Hiſtoire Eccléſiaſtique.

Le Chanoine *Alexandre Ghini Bandinelli*, Gentilhomme de Siène, Lecteur d'Inſtitutions Canoniques.

Le Doyen du Chapitre Métropolitain & Vicaire de l'Archevêque *Tibere Sugardi*, Gentilhomme de Siène. Lecteur des Decretales.

Le Chanoine *Charles Bizzarrini*.

Le Chanoine *Niclas Giovanelli*.

Silve Spannochi, Gentilhomme de Siène. Tous les trois Lecteurs d'Inſtitutions Civiles.

Le Chanoine *Lucrece Venturi*, Profeſſeur Ordinaire du Droit Civil.

Le Chevalier *Zuole Squacci*, Gentilhomme de Siène, Profeſſeur du même Droit.

L'Ange de Cotone, Gentilhomme de Siène, Profeſſeur du Droit Criminel.

Jean Batiſte Alberti, Profeſſeur des Pandectes.

Le Docteur *François Mazzuoli*, Profeſſeur de Botanique.

Le Révérend Père *Zambelli*, de la Compagnie de Jéſus, Profeſſeur de Géographie.

Le Docteur *Ottave Nerucci*, Profeſſeur de Médecine Théorique.

Joſef Nenci, Profeſſeur de Médecine Pratique.

Jacques Bartholomei, Profeſſeur de Chirurgie.

Le Docteur *Léon Pagliai*, & Monſieur le Docteur *Jules Bandiera*, Profeſſeurs de Logique.

Meſ-

Meſſieurs

Le Docteur *Joſef Pecci*, Gentilhomme de Siène, Profeſſeurs d'Humanités Toſcanes & Grecques.

Le *Catalogue* des PROFESSEURS de LUBLIN du Collège de la Compagnie de Jéſus fondé par le Cardinal *Maciejowſki*.

Meſſieurs

Antoine Bieykowſki, Recteur.
André Wagner, Profeſſeur de Théologie Scholaſtique.
Antoine Byszewſki, Profeſſeur de Théologie Morale.
Antoine Manuſterſki, Profeſſeur de Théologie Caſuiſtique.
Dominique Zielonka, Profeſſeur de Logique.
Ignace Borowſki, Profeſſeur de Théologie Scholaſtique.
Jean Sliwſki, Profeſſeur de Grammaire.
Joſef Glower, Profeſſeur de Théologie Polémique.
Joſef Goſtowſki, Profeſſeur de Phyſique & de Mathématique.
Thomas Micinſki, Profeſſeur de Rhétorique & de Poëſie.
Joſef Mancowſki, Profeſſeur d'Hiſtoire.

Le Catalogue des Meſſieurs les Profeſſeurs à *Calis* du Collège de la Compagnie de Jéſus fondé par *Staniſlas Carncove*, Archevêque de *Gneſen* & Primat du Royaume.

Meſſieurs

Matthieu Prajnowſki, Recteur
André Kroplewſki, Profeſſeur de Théologie Scholaſtique.

Meſſieurs

André Przanowſki, Profeſſeur de Théologie Polémique.

André Mroczynſki, Profeſſeur de Logique.

George Devin, Profeſſeur d'Hiſtoire & de Langue Françoiſe.

Jacques Kilian, Profeſſeur de Philoſophie Morale, de Mathématique & de Langue Allemande.

Jacques Kozicki, Profeſſeur de Grammaire.

Jean Bielſki, Profeſſeur de Rhétorique & d'Hiſtoire.

Joſef Bialobrzeſki, Profeſſeur de Phyſique.

Matthieu Szembek, Profeſſeur de Métaphyſique.

Staniſlas Jaworſki, Profeſſeur de Poëſie.

Valentin Kierſki, Profeſſeur de Théologie Scholaſtique.

TA-

TABLE DES ARTICLES.

I. LETTRES *sur l'*Esprit *du* PATRIOTISME, &c. Pag. 243
II. MEMOIRES *pour servir à* l'Histoire ancienne *de la* SUISSE *par M. de* BOCHAT. le Tome II. 268
III. RECHERCHES LIBRES *sur le* Don des Miracles, *par* C. MIDDLETON. 284
IV. HISTOIRE *des* Négociations *entre les* Cours d'ANGLETERRE, &c. *tirée des* Mémoires manuscrits *de* T. EDMONDOS & *de ceux d'*A. BACON. 308
V. TRAITE' *de la* Structure *du* Cœur, *de son action*, & *de ses maladies*. 323
VI. LEÇONS *de* THEOLOGIE, & Discours choisis *sur les principaux Points de la* Religion révélée. 343
VII. DE l'ESPRIT *des* LOIX. (Second Extrait.) 373
VIII. TRANSACTIONS PHILOSOPHIQUES *de l'Année* 1747 (Second Extrait.) 409
IX. GRAMMAIRE *des* Sciences Philosophiques 432
X. NOUVEAUX ELE'MENS *d'*ANATOMIE raisonnée. 443
XI. OBSERVATIONS Chirurgicales *par* DARAN. 455
XII. LETTRE *de* Mr. de VILLETTE à l'Editeur de ce Journal. 459
XIII. NOUVELLES LITTERAIRES. 469
XIV. NOUVELLES ACADEMIQUES. 483

TABLE DES MATIERES.

Aiman. Expériences ſur l'Aiman par Mr. *Knight*, 198.
Albe (le Duc d') eſt envoyé en Flandre par *Philippe* II. pour réduire ou pour exterminer les Mécontens, 81. Son portrait, *ibid.* Ses belles qualités, 82. Par quel endroit il a terni l'éclat de ſes talens & de ſes vertus, 83.
Albion. Voyez *Angleterre*.
Anatomie. Extrait d'un Ouvrage intitulé *Nouveaux Elémens d'Anatomie*, 443.
Angleterre. Extrait de l'*Hiſtoire* du *Parlement d'Angleterre*. 150. Connue autrefois ſous le nom d'*Albion*, & enſuite ſous celui de *Bretagne*, 154. Ignorance où l'on eſt ſur l'origine de ſes Fondateurs & de ſes prémiers Conquérans, *ibid.* Elle tombe ſous le joug des Romains, *ibid.* Ses Provinces méridionales deviennent la proie des Pictes & des Calédoniens, 155. Les Bretons appellent à leur ſecours les Anglo-Saxons, qui ſe rendent maîtres du païs, & en forment ſept Royaumes, *ibid.* Tems auquel le nom de *Bretagne* fut changé en celui d'*Angleterre*, *ibid.* A quel gouvernement les Anglois rapportent l'origine de leur Parlement, *ibid.* Idée du Gouvernement des Anglo-Saxons, & combien de tems il dura, *ibid.* Le Sceptre des Saxons paſſe dans les mains des Princes Danois & repaſſe dans celles des Saxons, 156. Les Privilèges des Anglois anéantis ſous Guillaume le Conquérant, 157. L'Autorité Royale dégradée ſous le règne de *Jean ſans Terre*, qui accorde la *grande Chartre*, 158, *& ſuiv.*
Anguille. Sur la faculté qu'elles ont de monter perpendiculairement, 183.
Antioche. Schiſme opiniâtre qui déchire cette ville ſous le règne des Empereurs *Julien* & *Jovien*, 107.
Arbres de la Côte d'Or, nommés *Kapots*, qui pourroient couvrir vingt mille hommes de leurs feuillages, 23. 24.
*Ariani*ſme. Idée des Chrétiens qui faiſoient profeſſion de cette Secte, 107.
Arſace, fidèle allié des Romains, eſt livré à la diſcrétion de *Sapor* Prince cruel & vindicatif, 103.
Athanaſe (St.) Son Caractère. 1. S'il eſt avantageux de lire dans les Egliſes ſon *Symbole*, qui a cauſé tant de funeſtes brouilleries dans toute la Chrétienté, 136.

TABLE DES MATIERES.

Bacon (*Antoine*), Ecuyer, frère du Chancelier *Bacon*. Extrait de ſes Mémoires, 308. Hiſtoire abrégée de ſa vie, 316, *& ſuiv.*

Barbot. Son voyage à Sierra-Leona, 5.

Barbot (*Jaques*). Son Voyage au Nouveau Kalabar, à Bandi & à Dono, 7.

Barbot (*Jaques*), le jeune. Ses Remarques ſur le Commerce & la Navigation d'Afrique, 8.

Bataves. Caractère des anciens Bataves, 78. Leur gouvernement, *ibid.* Comtes par qui ils étoient gouvernés, *ibid.* Leurs femmes les ſuivoient à la guerre, *ibid.* Ils deviennent l'inſtrument des conquêtes des Romains, *ibid.* Ils méritent la confiance de *Céſar*, qui reſpecte leur liberté, 79. Ils ſont ſoumis par les Francs, & leur païs devient partie du vaſte Royaume de ces Conquérans, *ibid.* Ils deviennent feudataires de l'Empire d'Allemagne, *ibid.* Leurs Comtes augmentent leurs petits Etats, & parviennent inſenſiblement à ſe rendre Souverains, *ibid.* Leurs guerres avec les Nobles deviennent la cauſe de leur ruine, *ibid.* La Maiſon de Bourgogne profite de ces diviſions, & engloutit la Hollande avec le reſte des Païs-Bas, *ibid.*

Battel (*André*). Rélation de ſon voyage au Congo & à Angola, 8.

Bayle. S'il a méconnu l'eſprit de ſa propre Religion, 404.

Bélemnites. Leur deſcription, 183. Leur origine, *ibid.* Ce que c'eſt, 184.

Bellefond (*Villault de*). Son Voyage en Guinée, 5.

Bêtes. Leurs Loix naturelles, 204.

Bletterie (Mr. l'Abbé *de la*). Ouvrage de cet Auteur, 98.

Bolinbroke (Milord). Extrait de ſes *Lettres ſur l'Eſprit du Patriotiſme*, 243. Eloge de cet Ouvrage, *ibid. & ſuiv.* Particularités de la vie de ce Seigneur, 244.

Broek (*Pieter van den*). Son Voyage au Cap Verd & à Ruſisko, 5.

Buat (le Capitaine *du*). Complot qu'on l'accuſe d'avoir formé, 92.

Cailles (les) traverſent la Méditerranée, 187.

Cailloux. Dans tous les lits de Cailloux on en voit pluſieurs de briſés : remarque ſur ce phénomène, 192. En quoi conſiſte l'uſage des lits de Cailloux, 193.

Calvin. Combien il ſeroit néceſſaire que le Synode des Provinces-Unies refondit ſes Formulaires, 150.

Carew (le Chevalier *George*). Extrait de ſa Rélation de l'é-

tat de la France ſous *Henri* IV. 308. De quelle famille il étoit, 314. Hiſtoire abrégée de ſa vie, *ibid. & ſuiv.*
Carlos (Don), fils de *Philippe* II. Roi d'Eſpagne, eſt irrité à ſe mettre à la tête des Mécontens dans les Païs-Bas, 31. Il païe de ſa tête le conſentement qu'il avoit donné à une idée ſi bizarre, *ibid.*
Charlequint. Caractère des Peuples qu'il gouvernoit, 79 Comment il étoit devenu l'idole de ſes Sujets, 80. Bruxelles regardée comme le centre de ſa puiſſance, *ibid.*
Charles I. Roi d'Angleterre, périt ſur l'échafaut, 176. Comment il fut conduit à une fin ſi tragique, *ibid.* Ses belles qualités, *ibid.* Comment il mourut, 177. Ses Fils proſcrits, *ibid.*
Chaux. Bons effets de l'Eau de chaux, 411.
Chine. Pourquoi le Luxe y eſt pernicieux, 390. Le Gouvernement de la Chine regardé comme mauvais Gouvernement, 392. *& ſuiv.* Remarques ſur la Chronologie des Chinois, 426.
Chrétiens. (les) maudiſſent leurs ennemis à l'exemple des Juifs, 105. Ils inſultent à la mémoire de l'Empereur *Julien*, *ibid.* Fêtes qu'ils célébrèrent en apprenant ſa mort, *ibid.* Fruits du faux zèle des Chrétiens de ce tems-là, qui, après avoir été perſécutés, devenoient à leur tour de cruels perſécuteurs, 110, 111.
Cimetières. Pourquoi on devroit les établir à quelque diſtance des Villes, 149.
Clémence (la) regardée comme la qualité diſtinctive du Souverain, 386.
Cœur. Extrait d'un Traité ſur ſa Structure, 323. Voyez *Senac.*
Comètes. Ce que c'eſt, leur révolution autour du Soleil, 441.
Conception extra-utérine, 415.
Conſtantin (l'Empereur). Son caractère, 114, 115. Ne mérite pas les éloges qu'on lui donne, *ibid.*
Crocodiles trouvés en Allemagne, 73.
Cromwel fait la guerre aux Hollandois, 90. Comment il arriva aux honneurs, 91. Ses qualités, *ibid.* Se fait reſpecter de toute l'Europe, 177. Son portrait, *ibid.*

D'Aran (Mr. *Jaques.*) Ouvrage de ce Chirurgien, 455.
Délire. Effet ſingulier de cette maladie, 415.
Déluges qu'il y a eu ſur la Terre, 70.
Dieu. Preuve de ſon exiſtence tirée des merveilles de la ſtructure du corps-humain, 451.
Diſlocation. Enfant qui ſortit du ſein de ſa mère avec tous ſes os démis, 413.

Diviſibilité de la Matière. Expériences curieuſes ſur ce ſujet, 434, 435.
Donatiſtes. Leur croyance, 108. Juſqu'où on les accuſe d'avoir pouſſé leur fanatiſme, *ibid.*

Echinite qui a quelque choſe de remarquable, 186.
Edmondes (*Thomas*), Chevalier, Ambaſſadeur en France & à Bruxelles, & Tréſorier de l'Epargne ſous les Rois *Jaques* I. & *Charles* I. Extrait de l'hiſtoire de ſes Négociations. 308, & *ſuiv.* Particularités concernant la vie de ce Chevalier, 312, & *ſuiv.*
Edouard I. Roi d'Angleterre. Son expédition dans la Terre Sainte, 164. Il eſt rappellé en Europe & placé ſur le trône après la mort du Roi *Henri* ſon père, *ibid.* Il impoſe des Subſides extraordinaires, 165. Il aſſure aux Communes leurs uſurpations, *ibid.* Son caractère, *ibid.*
Edouard II. Roi d'Angleterre. Son règne regardé comme plein d'horreurs & de cataſtrophes tragiques, 166. Sa trop grande complaiſance pour ſes Mignons, *ibid.* La Reine ſe révolte contre lui & ſe joint aux Factieux, 167. Il eſt pris, enfermé, dépoſé, & la crainte de quelque révolution fait hâter ſa mort, *ibid.*
Edouard III. Roi d'Angleterre. Jugement qu'on doit porter de ce Prince, 167, 168. Ses fils regardés comme la ruine de ſes Etats & de l'Autorité Royale après ſa mort, *ibid.*
Edouard IV. Roi d'Angleterre. De quelle manière il parvint au trône, 170. Privilège qu'il accorda à la Chambre Baſſe, 171. Ses amours, *ibid.* Il épouſe *Elizabeth Vodwite* qu'il n'avoit pu corrompre, *ibid.* Troubles que cauſa ce mariage, *ibid.*
Edouard V. fils de *Henri* VIII. Roi d'Angleterre, regardé par les Proteſtans comme leur Apôtre, & par les Catholiques comme un Fanatique, 124. Injuſtice par laquelle il flétrit ſon règne, *ibid.*
Egliſe Anglicane. Moyen d'y faire fleurir la Religion, 124. Extrait d'un Ouvrage ſur cette matière, *ibid.*
Electricité. Expérience qui ſemble faire voir que ſon progrès eſt inſtantané, 179. Dans quelle proportion elle ſe communique aux corps, *ibid.* S'il eſt vrai qu'elle ne puiſſe être communiquée qu'à des corps placés ſur des ſupports électriques d'eux-mêmes, *ibid.* & 180. Expériences faites ſur des plantes, *ibid.* & 181.
Elizabeth, Reine d'Angleterre. Eloge de cette Princeſſe & de ſon règne, 175,

Eſclaves (la Côte des). Païs qu'elle comprend, 9.
Etoiles fixes. Leur grand nombre & leur énorme diſtance, 442. Chacune d'elles doit être regardée comme un Soleil & comme le centre d'un Tourbillon peut-être auſſi grand que celui que nous habitons, *ibid.*

Faria. Ce qu'il a écrit de l'Empire du Monomotapa, 9.
Farnèſe (*Alexandre*) Duc *de Parme*, eſt fait Gouverneur des Païs-Bas par *Phillippe II.* 85. Le cours de ſes exploits interrompu, & comment, *ibid.*
Femmes. S'il eſt contre la Nature que les Femmes ſoient maîtreſſes dans la maiſon, 391, *& ſuiv.*
Fink (*Guillaume*). Marchand Anglois. Idée de ſon Journal de la Rivière de Siérra-Leona, 5.
Flanelle. Etincelles que produit la Flanelle neuve qui a été portée quelque tems, 190.
Foſſile, eſpèce de poiſſon qu'on déterre dans les ſables près de Wéſel en Hollande, 189.
Fontaine brulante découverte à Broſely en Shropſhire, 181.
France. Si la France a perdu par raport à ſa grandeur rélative, 394
Frédéric-Henri, troiſième Stadhouder de Hollande. Son caractère, 88. Ses qualités, *ibid.*

Gand (*la Pacification de*). Traité d'Union qui porte ce nom, 85.
Gaveſton, l'un des Mignons d'*Edouard* II. Roi d'Angleterre, 166. Son caractère, *ibid.*
Géographie. Découvertes des Ruſſiens au Nord-eſt de l'Aſie, 418, *& ſuiv.*
Gouvernemens. Les diverſes eſpèces de Gouvernemens réduites à trois, 206, 207. Quel eſt le plus conforme à la Nature, *ibid.* Définitions des trois principaux Gouvernemens, 208, 209. Quelle eſt la nature du Gouvernement Démocratique, *ibid.* de l'Ariſtocratique, *ibid.* & du Monarchique, 210. Principes rélatifs à chaque Gouvernement, 212, *& ſuiv.* Diverſes remarques ſur le Gouvernement des Etats par Milord *Bolinbroke*, 252, *& ſuiv.* Quelle doit être l'Education dans les différentes ſortes de Gouvernemens, 373, *& ſuiv.* Avantage du Gouvernement Monarchique ſur le Républicain & ſur le Deſpotique, 378. Pourquoi la ſévérité des peines convient mieux au Gouvernement Deſpotique, qu'à la Monarchie & à la République, 382.

Grammaire des *sciences Philosophiques*. Extrait de cet Ouvrage, 432.
Granvelle (le Cardinal) fait exécuter dans les Païs Bas les projets de Philippe II, sous le Gouvernement de *Marguerite d'Autriche*, 81. Son caractère, *ibid.* Il s'aliène tous les esprits. *ibid.*
Gray (Jeanne) n'accepte la Couronne d'Angleterre que malgré elle, 374, 375. Elle paye de son sang une Royauté forcée de neuf jours, & meurt glorieusement sur un échafaut, *ibid.*
Grottes de Scharzfeld & de Baumans-höhle, 75.
Guillaume I. Prince d'Orange. Son caractère, 83. Idée qu'il se formoit de la Religion, 84. Il se retire dans ses Etats de Nassau pour y tracer à loisir le plan de la révolution qu'il médite dans les Païs-Bas, *ibid.* Il gagne l'estime & la confiance des Princes Protestans d'Allemagne, *ibid.* Secours qu'il reçoit de ces Princes, des Protestans de France, & de la Reine d'Angleterre, *ibid.* A quoi on doit attribuer les mauvais succès de ses premières entreprises, *ibid.* Il se retire en France après sa déroute, & trouve un appui dans l'Amiral de *Coligny*, 85, 86, *&c.*
Guillaume II. quatrième Stadhouder de Hollande. A quel âge il succéda à son Père Frédéric-Henri, 89. Ses qualités, *ibid.* Ses belles connoissances, *ibid.* Sa mort, *ibid.*
Guillaume III, cinquième Stadhouder de Hollande. Inclination que le Peuple montra pour lui, 90. Les Etats réunissent à leur Souveraineté, les charges de Stadhouder, de Capitaine & d'Amiral-Général, *ibid.* Le nombre des Partisans de ce Prince augmente, & pourquoi, *ibid.* Edit perpétuel publié par les Etats, préjudiciable au Prince, & signé cependant par le Prince, *ibid. & suiv.*
Guinée. Idée générale de ce Pais. 9. Il en est sorti dans certaines années au moins soixante-dix mille Esclaves, 17. Pourquoi ce païs est si peuplé. *ibid.* Conduite des femmes, *ibid.* & 18. Trois espèces d'Or qu'on tire de la Guinée, 21.

Haller (Mr. le Professeur). Voyez *Senac*. Observations qu'il a faites sur des Cadavres 411.
Henri III. est proclamé Roi d'Angleterre à l'âge de 10 ans, 161. Sa minorité regardée comme la plus belle partie de son règne, *ibid.* Son caractère. *ibid.* Son mariage avec *Eléonore* de Provence, 162. Ses sujets se révoltent contre lui, il leur livre bataille, la perd, & tombe entre leurs mains, 162. Il est forcé à créer certains Officiers sous le titre de *Conservateurs*, *ibid.* Raisons qui font voir

voir que c'eſt à cette époque qu'il faut raporter l'origine du Parlement d'Angleterre. 163. *Henri* trompe ſes Gardes & ſe ſauve, *ibid.* Il livre bataille aux rebelles, & les défait, *ibid.* Il finit dans la paix un règne paſſé au milieu des orages, 164.

Henri IV. Roi d'Angleterre, connuë auparavant ſous le nom de Duc de *Lancaſtre*, monte ſur le trône d'Angleterre après la depoſition de *Richard* II. 169. Pourquoi loué des Eccléſiaſtiques, du Clergé, des Dévots & des Poëtes, *ibid.*

Henri V. Roi d'Angleterre, regardé par les Anglois comme un *Alexandre*, par les François comme un *Néron*, 169. A quoi il dut la conquête de la France, *ibid.*

Henri VI. Roi d'Angleterre. Empire que prend ſur lui la Reine *Marguerite d'Anjou*, qui ne lui laiſſe que le nom de Roi, 169. Seigneurs qui ſe révoltent contre lui, *ibid.* Il eſt pris & défait par le Duc d'Yorc, qui ſe fait déclarer Protecteur & Gouverneur-Général du Royaume, 170. Il recouvre ſa liberté, *ibid.* Il eſt obligé de ſe ſauver *ibid.* Finit ſes jours dans la priſon, 171.

Henri VII. Roi d'Angleterre, connu auparavant ſous le nom de Comte de *Richemond*, monte ſur le trône, & comment, 172. Action qui donne lieu de croire que, quoiqu'il eût du bon ſens, il n'étoit pas un Politique du prémier ordre, 173. Ses qualités, *ibid.*

Henri VIII. Roi d'Angleterre. A quoi ce Prince dut ſa grande Autorité, 173. Il ſecoue le joug de Rome, 174. Son inconſtance à l'égard des Femmes, & dans toute ſa conduite, *ibid.* Regardé comme un Prince impitoyable, *ibid.*

Hommes. Différence des Hommes, tirée de la diverſité des climats, 395, & *ſuiv.* S'il eſt vrai que la Race humaine dépériſſe tous les jours, & qu'il y ait maintenant moins d'Hommes ſur la Terre, qu'il n'y en avoit autrefois, 399, & *ſuiv.*

Jaques, Roi d'Ecoſſe, monte ſur le trône d'Angleterer après la mort de la Reine *Elizabeth*, 176. Son caractère, *ibid.* Il prépare un règne tragique à ſon Succeſſeur, *ibid.*

Jean ſans Terre monte ſur le trône d'Angleterre, 158. Mauvaiſes qualités de ce Prince, *ibid.* Les Barons ſe révoltent contre lui, *ibid.* Il eſt obligé d'accorder la grande Chartre, 159. Il ſe réconcile avec le Pape *Innocent* III. qui le décharge des promeſſes & des ſermens que lui avoit arrachés la violence, 160. Il porte le fer & le feu par toute

te l'Angleterre, *ibid.* Sa mort, 161.
Innocent III. Caractère de ce Pape, 159. Il se brouille & se réconcilie ensuite avec *Jean sans Terre*, Roi d'Angleterre, 160.
Iles. Comment il s'en est formé en Suède, 71.
Jobson (*Richard*). Son voyage pour la découverte de la Rivière de Gambia & du Commerce d'Or de Tombuto, 4. Tems auquel il l'entreprit, *ibid.*
Isabelle, Femme d'*Edouard* II. Roi d'Angleterre, se retire en France où elle conduit une intrigue de politique & de galanterie, 166. Elle repasse la mer, & se joint aux Factieux, 167. Elle fait mourir *Spenser* l'un des Mignons du Roi, *ibid.* Elle est renfermée, & ses jours sont avancés, *ibid.* Regardé comme le destructeur de la Monarchie Angloise, *ibid.*
Juan (*Don*) *d'Autriche*, Fils naturel de *Charlequint*, est désigné Gouverneur-Général des Païs-Bas, 85. Sa mort tragique, *ibid.*
Juida. Rélation de ce Royaume, 6. Son étendue, 9. Regardé comme une des plus délicieuses Contrées de l'Univers, *ibid.* Combien il est fertile, 10. Idée des Nègres qui l'habitent, *ibid.* & 11. Par qui il fut ruiné en 1727. *ibid.*

Kolben (*Pierre.*) Idée de sa Rélation du Cap de Bonne-Espérance & du Païs des Hottentots, 8.

Lacs. Il n'y en a point sur les cimes des Montagnes, 71.
Lamb (Mr.) Gouverneur du Fort Anglois de Juïda. Sa Lettre touchant le Roi de Dahomay & ses Etats, 7.
Langue. Fille qui parle sans langue, 416.
Lettre à l'Editeur de cette Bibliothèque, 459.
Lézards aquatiques. Sur le changement de leur peau, 193. Comment se fait ce changement, 194.
Libanius. Combien il fut affligé lorsqu'il apprit la mort de l'Empereur *Julien*, 104.
Louis XIV porte la guerre dans les Païs-Bas Autrichiens, & par quel motif, 93. Il déclare la guerre aux Hollandois, & envahit leur Païs, 94.
Loyer (le Père), Jacobin. Son Voyage à Issini sur la Côte d'Or. 6. Eloge qu'on en fait, *ibid.*
Lune. Sur le mouvement de cette Planète, 421.
Lutèce, Capitale des Parisiens, 116. Petite Ile qu'elle occupoit du tems de l'Empereur Julien, *ibid.* Particularités touchant cette Ville & ses anciens habitans, *ibid.* & 117.

Macédoniens. En quoi consistoit leur hérésie, 107.
Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, Fille naturelle de *Charlequint*, est faite Gouvernante des Païs-Bas par *Philippe* II. 81. Elle n'est proprement destinée qu'à représenter, *ibid.*
Médailles. Moules de Médailles anciennes déterrés en Shrosphire, 431.
Miracles. Recherches libres sur le Don des Miracles, &c. Extrait de cet Ouvrage, 284. Si ce Don a continué après la mort des Apôtres, *ibid.*, *& suiv.*
Monarchie, Voyez *Gouvernemens.*
Monier (Mr. *le*). Expériences qu'il a faites sur l'Electricité, 179.
Nisibe. Les habitans de cette ville obligés de l'évacuer pour être remise entre les mains des Perses, 106. Comment les Romains la perdirent *ibid.*, *& suiv.*
Novatiens. En quoi consistoit leur hérésie, 108. Païsans Novatiens qui taillent en pièces quatre Compagnies de Soldats, *ibid.*
Oiseaux de passage. Remarques sur leurs transmigrations, 187. Pourquoi il y en a qui nous quittent en Eté pour retourner dans leurs froides habitations, 188.
Péché Originel. Remarques sur cette faute du prémier homme, 363.
Philips (*Thomas.*) Sa Rélation du Royaume de Juïda, 6.
Plique Polonoise de 109 pouces, 413.
Poissons figurés du Païs de Mansfeld & d'Osterode, 72.
Purchass. Ouvrage de cet Auteur, 4.
Question ou *Torture* qu'on fait souffrir aux Criminels, 385. Pourquoi elle n'est pas nécessaire par sa nature. *ibid.*
Raynal (Mr. l'Abbé) Extrait de son *Histoire du Stadhoudérat*, 76. Extrait de son *Histoire du Parlement d'Angleterre*, 150. Idée générale de cet Ouvrage, *ibid.* *& suiv.* 178.
Salomon (*Job Ben*), Prince de Bunda. Par qui ses Mémoires ont été publiés, 5.
Terre de Windsor qui a la propriété de soutenir le plus grand feu sans se vitrifier, 191. Son analyse, 192.
Verole (la petite.) Bon effet que l'usage du Quinquina peut produire dans cette maladie, 413, *& suiv.*
Wit (*Jean de*), Grand-Pensionnaire de Hollande. Ses qualités, 91. Il est massacré avec son frére Corneille, 9.
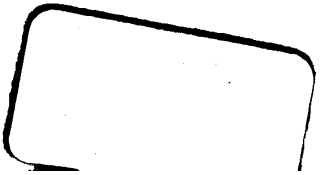
Fin de la Table des Matières.